

Sommaire

<i>Introduction.....</i>	<i>13</i>
 <i>Première partie : Pluriactivité et recompositions de l'accompagnement dans les territoires ruraux.....</i>	 <i>41</i>
<i>Chapitre 1- Entre tradition et modernité, le spectre ambiguë de la pluriactivité</i>	<i>43</i>
<i>Chapitre 2- Les adaptations des démarches d'accompagnement aux systèmes d'activité ruraux. Exemple de la région Languedoc-Roussillon</i>	<i>107</i>
 <i>Deuxième partie : Les projets pluriactifs au filtre de l'expérimentation d'accompagnement menée dans le Haut-Languedoc.....</i>	 <i>179</i>
<i>Chapitre 3- Expérimentation ERP : une méthode d'analyse de l'accompagnement des systèmes pluriactifs du Haut-Languedoc.....</i>	<i>181</i>
<i>Chapitre 4- Ce que nous disent les porteurs de projet de l'expérimentation ERP..</i>	<i>251</i>
<i>Chapitre 5- Accompagner la pluriactivité, un projet impossible ?</i>	<i>321</i>
 <i>Conclusion.....</i>	 <i>379</i>
 <i>Bibliographie.....</i>	 <i>389</i>
<i>Annexes</i>	<i>405</i>
<i>Table des figures</i>	<i>555</i>
<i>Table des tableaux.....</i>	<i>559</i>
<i>Table des illustrations</i>	<i>561</i>
<i>Sigles et acronymes</i>	<i>563</i>
<i>Table des matières.....</i>	<i>567</i>

« Marche doucement car tu marches sur mes rêves. »

William Butler Yeats « *He wishes for the Cloths of Heaven* »

"Il reste l'exemple de cet équilibre si difficile à maintenir
lorsque la route est en l'air sur un fil inconnu
au lieu d'être sur le sol et connue d'avance."

Jean Cocteau « *Autoportrait de l'acrobate* »

« Derrière le prosaïque du "pouvoir d'achat" ou du "panier de la ménagère", se profile l'essentiel qui nous manque et qui donne du sens à l'existence, à savoir : le poétique. Toute vie humaine un peu équilibrée s'articule entre, d'un côté, les nécessités immédiates du boire-survivre-manger (en clair : le prosaïque) ; et, de l'autre, l'aspiration à un épanouissement de soi, là où la nourriture est de dignité, d'honneur, de musique, de chants, de sports, de danses, de lectures, de philosophie, de spiritualité, d'amour, de temps libre affecté à l'accomplissement du grand désir intime (en clair : le poétique). Comme le propose Edgar Morin, le vivre-pour-vivre, tout comme le vivre-pour-soi n'ouvrent à aucune plénitude sans le donner-à-vivre à ce que nous aimons, à ceux que nous aimons, aux impossibles et aux dépassements auxquels nous aspirons. [...]Alors, quand le "prosaïque" n'ouvre pas aux élévations du " poétique ", quand il devient sa propre finalité et se consume ainsi, nous avons tendance à croire que les aspirations de notre vie, et son besoin de sens, peuvent se loger dans ces codes-barres que sont " le pouvoir d'achat " ou " le panier de la ménagère ". Et pire : nous finissons par penser que la gestion vertueuse des misères les plus intolérables relève d'une politique humaine ou progressiste. Il est donc urgent d'escorter les " produits de premières nécessités ", d'une autre catégorie de denrées ou de facteurs qui relèveraient résolument d'une " haute nécessité ". Par cette idée de " haute nécessité ", nous appelons à prendre conscience du poétique déjà en œuvre dans un mouvement qui, au-delà du pouvoir d'achat, relève d'une exigence existentielle réelle, d'un appel très profond au plus noble de la vie. [...]Nous appelons à une haute politique, à un art politique, qui installe l'individu, sa relation à l'Autre, au centre d'un projet commun où règne ce que la vie a de plus exigeant, de plus intense et de plus éclatant, et donc de plus sensible à la beauté. »

Ernest Breleur, Patrick Chamoiseau, Serge Domi, Gérard Delver, Edouard Glissant, Guillaume Pigeard de Gurbert, Olivier Portecop, Olivier Pulvar, Jean-Claude William, février 2009 « *Manifeste pour les " produits " de haute nécessité* »

Remerciements...et un peu plus

« Les géographes disent qu'il y a deux sortes d'îles. C'est un renseignement précieux pour l'imagination parce qu'elle y trouve une confirmation de ce qu'elle savait d'autre part. »

Gilles Deleuze, *L'île déserte*, Les éditions de Minuit, 2002, p.11

Une thèse est un cheminement et une exploration profonde de ce qui nous a construits, de ce que nous projetons et de notre rapport à l'intelligibilité du monde. Elle ne s'écrit donc que par et pour les autres. Par nos choix d'approche et de posture, elle révèle les liens qui nous unissent aux personnes ou figures phares de notre vie. Cette thèse est d'abord pour moi un tribut à un absent, une tentative de remettre à leurs places respectives l'enfance et l'âge adulte, mais au-delà cela aura été quatre années de plaisir jamais démenti, que je dois totalement à Jean-Philippe Tonneau. Sa vision du développement et son ouverture aux impossibles possibles, sa connaissance des limites d'une doctorante m'ont dégagé un espace que j'ai pu investir en toute sécurité. Une belle leçon d'accompagnement dont j'espère faire bon usage lorsqu'il me sera donné de transmettre à mon tour... Merci aussi infiniment à mon comité de thèse, Elodie Valette, qui sait calmer le jeu, Pierre Gasselin, une mine de connaissance dont j'aurais difficilement pu me passer, Pierre Dérioz, au-delà du savoir un précieux regard de géographe, Mathias Langlois, pour revenir sur terre au bon moment, merci bien entendu à l'ensemble des membres d'Intersama (les stagiaires en font partie), et particulièrement à Cécile pour nos débats par mail.

Enfin, en dehors de la recherche se trouvent les aides les plus fondamentales, merci à Asiem pour sa leçon d'écriture, à Valérie pour sa patiente et efficace relecture, à Aurélie pour le refuge parisien, à Alain pour son coup de « bic » et à mes enfants, qui ont compris à leur naissance qu'ils n'avaient pas hérité d'une mère apte à endosser l'orthodoxie de la vie familiale et professionnelle, et qui me sont d'un soutien inconditionnel depuis lors. Je ne peux évoquer mon univers familial sans rendre à mes chats la place qu'ils ont occupée ces années durant, toujours présents sur mes genoux ou contre l'ordinateur chaud, veillant à mon assiduité en envoyant un regard culpabilisateur à chacune de mes tentatives de mouvement. Mais c'est à tous les pluriactifs de la formation que je dédie cette thèse, qui n'existerait pas sans eux, en m'excusant de transformer le corps à corps avec leurs projets en froid objet de recherche. Que ce travail puisse donner envie de suivre simplement ses rêves, comme eux-tous l'ont fait dans cette démarche expérimentale.

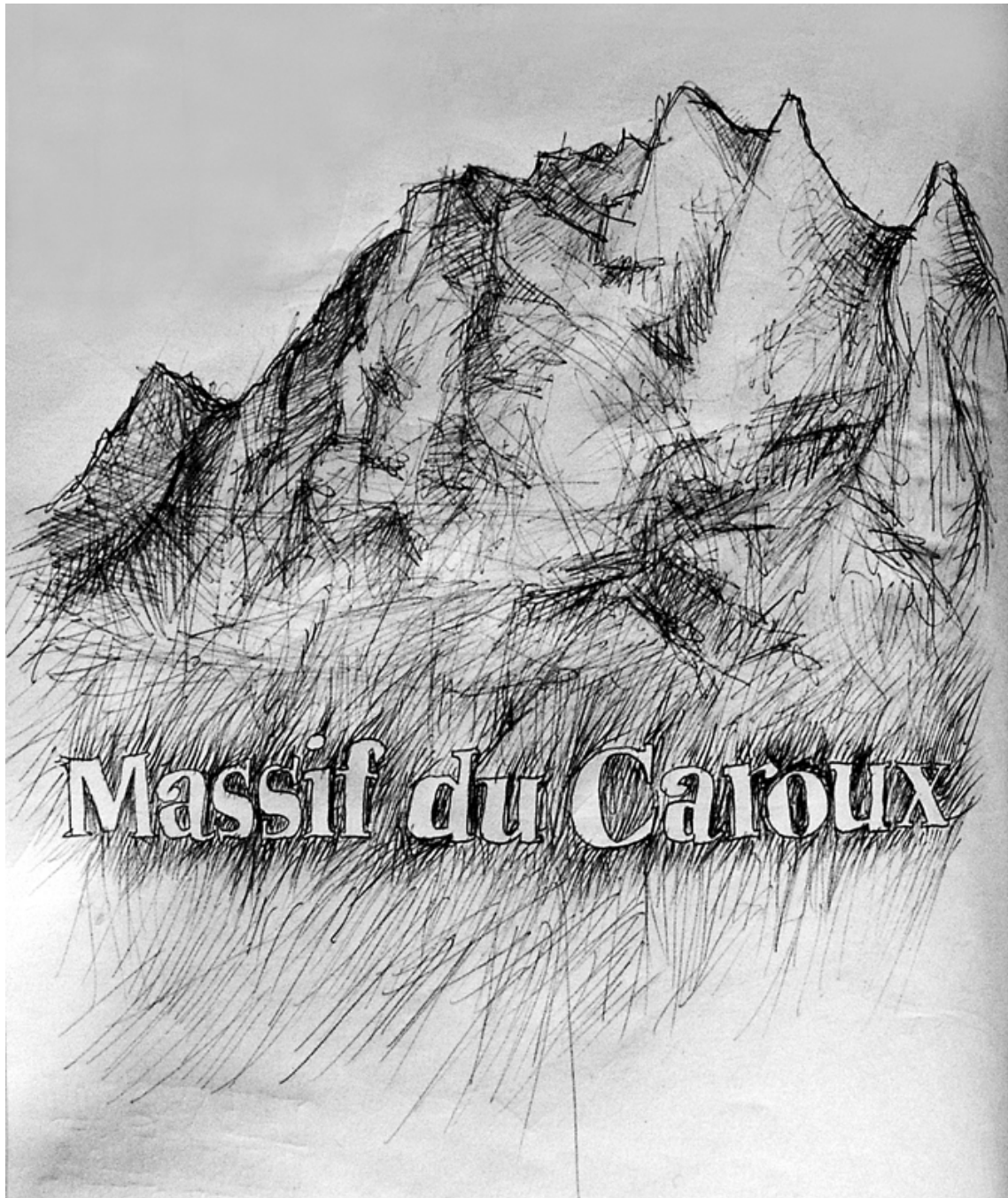


Illustration 1 : Massif du Caroux, croquis Alain Alquier, 2011

Introduction

«Exister humainement, c'est dire le monde et c'est le transformer.»

Paolo Freire

Travail à côté, bricole, travail hors les murs, travail du dimanche, double activité, activité secondaire, agriculture à temps partiel..., autant de formules qui parlent sans la nommer de pluriactivité et qui donnent à cette activité une connotation mystérieuse, anecdotique mais lourde de sous-entendus, et par là même attirante pour un chercheur. Dans l'imaginaire collectif des représentations du travail, «l'activité qui reste dans l'ombre» a certainement beaucoup à nous apprendre sur notre rapport à ce que nous créons et produisons. Mais cela ne pourrait faire l'objet d'une thèse en géographie... Ma thèse portera beaucoup plus modestement sur la question de l'accompagnement de la pluriactivité, et sur ce que cette dialectique accompagnement / projets pluriactifs nous révèle d'un territoire. Elle analysera «au scalpel» le pourquoi et le comment d'un projet pluriactif sur un territoire qui servira d'étude de cas, le Haut-Languedoc héraultais. La notion d'accompagnement ne peut être dissociée des pratiques pédagogiques et éducatives, et le concept que nous utilisons aujourd'hui émane directement des sciences de l'éducation (Paul, 2004). Pour rester au plus près du concept et le mettre à la fois à l'épreuve de son quotidien et d'un territoire, la thèse s'appuiera sur une expérimentation de formation/accompagnement, mise en place et conduite dans le cadre de cette recherche. C'est elle qui fournira la majeure partie des données sur lesquelles nous baserons notre réflexion.

«Le héros, en anthropologie comme en sociologie ou en histoire, c'est celui dont on parle, non celui qui parle. Celui qui parle ne nous intéresse, d'un point de vue épistémologique, que dans la mesure où ce qu'il peut nous dire de sa posture personnelle est nécessaire à la compréhension de ce qu'il nous dit des autres» (Olivier de Sardan, 2008) p. 21.

L'idée de cette thèse m'est venue progressivement et, si le thème sur lequel je voulais travailler, la pluriactivité, est resté le même, j'étais loin d'imaginer qu'elle se baserait sur une

expérimentation découlant directement du travail que j'avais réalisé les années précédentes en tant que chargée de mission en développement rural, ni des implications que cela aurait sur ma thèse. Je n'avais de même nullement envisagé le Haut-Languedoc comme terrain de thèse. Moi-même pluriactive de très longue date, j'ai mis un certain temps à réaliser les motivations qui me dirigeaient vers cette thèse, et la confusion possible dont il fallait que je me garde.

Partons donc de ce qui peut être un commencement. J'ai découvert le Haut-Languedoc il y a 20 ans, en répondant à une offre de stage qui très vite s'est transformée en contrat de travail. Géographe et de formation forestière, je réalisais des missions liées au développement rural, à l'environnement et au paysage dans une association pilotée par des chercheurs et des élus locaux, tout en concevant et en réalisant des animations et des formations dans divers domaines¹. « À côté » de cette activité salariée, pour reprendre l'expression de Florence Weber (Weber, 2009), je laissais se développer mon activité de chanteuse, ce qui demandait une parfaite maîtrise à la fois de mon temps de travail salarié et de son organisation². J'ai commencé alors à faire ce que font la plupart des pluriactifs, souvent à leur insu : cloisonner leurs sphères d'activités pour rester crédible dans l'une et dans l'autre. Pas question en effet de dire à un élu que je ne serai pas à tel événement pour cause de concert. Et à l'inverse, la réponse aux musiciens ou organisateurs de spectacle au « vous ne faites que ça ? » était toute prête « il faut bien vivre ! ». Simple stratégie de reconnaissance car pour ma part je ne ressentais pas de contradiction entre ces deux activités. Mais stratégie tout de même qui m'a permis de comprendre parfaitement la dualité problématique des porteurs de projet pluriactifs face à leurs interlocuteurs qui la plupart du temps évoluent dans un cadre de travail monoactif. Au bout de 10 ans de cette double activité, j'ai éprouvé le sérieux besoin de remettre à jour mes compétences en gestion de projet, et j'ai entamé un cycle de master en développement rural. Au même moment, et sans être néanmoins identifiée comme experte du sujet, m'était proposée une mission portant sur la pluriactivité. Cette action était menée par le Gréta des Hauts-Cantons de l'Hérault situé à Bédarieux (organisme de formation pour adultes de l'éducation nationale), et s'inscrivait dans un projet européen Equal³ porté par le Conseil

¹ Dans ce qui était à l'origine un centre d'étude et de recherche sur les écosystèmes du Haut-Languedoc, à visée de développement territorial, et qui a évolué assez vite vers une organisation d'animation en environnement et de gestion de projets européens, principalement liés à l'écotourisme.

² Avec le recul je suis étonnée de la souplesse d'organisation qui m'était laissée, quelle que soit la structure pour laquelle j'effectuais mes missions.

³ Le programme Equal, une initiative du Fonds social européen pour la période 2000-2008, avait comme objectif de lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité dans la sphère du travail et de l'emploi.

général de l'Hérault. J'ai ainsi mené en parallèle, de 2002 à 2005, mon master et la mission au Gréta que j'avais acceptée, faisant porter mon mémoire sur la caractérisation de la pluriactivité dans le Haut-Languedoc. Le phénomène était peu connu et surtout non quantifié, en particulier dans le domaine non agricole, alors que le développement des secteurs économiques du territoire tels que le tourisme, les services à la personne, le thermalisme... laissait présager que la pluriactivité pouvait être d'une importance majeure sur ce territoire. D'ailleurs, dans le même temps, un des premiers groupements d'employeurs multisectoriel de France se montait à Bédarieux. Avec ce projet, j'avais troqué les aspects environnementaux du développement rural pour ses aspects sociaux, et le ressenti de ma propre expérience de la pluriactivité allait conditionner fortement ma démarche. En effet, être pluriactive, pour moi, était le moyen de ne pas choisir, comme cela avait dû être le cas au moment de mes études, entre le domaine artistique et le domaine du développement, et d'assumer l'ambivalence de choix professionnels qui n'ont pas toujours eu la rationalité extérieure attendue. Cela m'a confrontée d'autre part à la distinction que notre conception de l'activité opère entre « professionnalisme » et « statut social ». Toute l'ambiguïté de la pluriactivité des professions du spectacle ou de la profession agricole, extrêmement proches sur ce plan, résulte de cette confusion : il est en effet très difficile de définir un « professionnel » de l'agriculture ou de la musique autrement que par son statut. Or les règles encadrant ces deux professions (ce ne sont pas les seules mais celles-ci sont emblématiques) deviennent de plus en plus restrictives, et leur application à la lettre laisse de côté des praticiens qui se retrouvent alors hors champ professionnel, exclus ainsi des possibilités d'exercer leur activité de manière formelle. Alors même que les pouvoirs publics reconnaissent, voire encouragent la pluriactivité dans le domaine artistique comme dans le domaine agricole, pour conforter le revenu de ces domaines d'activité et soutenir une profession ! Dans cette injonction paradoxale⁴, l'enjeu de reconnaissance des personnes hors-cadre (mais néanmoins reconnues comme compétentes) est important. Aux marges de ces statuts se trouvent de nombreux prétendants à l'activité, qui « se débrouillent » ou « innovent » selon le point de vue, pour pouvoir mettre en œuvre leur activité, et qui contribuent par là même à faire bouger les voies d'accès aux professions, voire leurs statuts. Ce sont ces marges qu'il me semble intéressant d'explorer.

⁴ Au sens défini par l'Ecole de Palo Alto et Gregory Bateson en 1956, soit une paire d'ordres explicites ou implicites qui s'excluent l'un l'autre, et dont le caractère absurde ne peut être discuté Gibney P., 2006. *The double bind theory: still crazy-making after all these years in Psychotherapy in Australia*, 12(3):48-55.

Pour revenir aux Hauts-Cantons, le projet Equal que j'avais conduit pendant trois ans m'avait fait toucher du doigt la complexité de la pluriactivité, et surtout la perplexité des structures d'accompagnement ou des structures en charge des politiques de développement quant aux actions à mettre en place. Il était visible que la combinaison des paradoxes et la singularité des situations de pluriactivité repérées sur le territoire ne permettaient pas de vision partagée des actions à mettre en place. Il paraissait de fait difficile à un professionnel du développement d'avancer dans ce domaine, et il semblait à ce stade de nos connaissances sur la pluriactivité, encore plus que nécessaire de poser les « bonnes » questions. C'est ainsi que l'idée de continuer cette réflexion par le biais d'une thèse de doctorat a fait son chemin. Je cherchais à quitter le Haut-Languedoc, ayant sérieusement l'impression d'avoir fait le tour de ce que je pouvais apporter au territoire et en retour ce qu'il pouvait m'apporter, compte tenu de mes aspirations (personnelles et professionnelles). C'était bien sûr sans compter sur le regard extérieur d'un directeur de thèse avisé sur mon parcours, pour qui le choix du terrain ne se discutait même pas... Retour donc au Haut-Languedoc, dans un territoire que j'avais l'impression de connaître sur le bout des doigts, dans lequel j'avais de nombreux contacts mais aussi une position connotée parfois inconfortable, et sans doute pas que des amis. Si l'on suit les préceptes de toute recherche qualitative, je me trouvais dans la pire des positions. En m'étudiant moi-même (dans mon environnement) que pouvais-je apporter à la recherche ? Pluriactive, vivant sur ce territoire, ayant des relations suivies et impliquées avec de nombreux acteurs du territoire, formée au développement donc au désir de voir des évolutions positives découler des actions qui sont entreprises, comment trouver la distance fondamentale à toute recherche ? Pour déjouer ce piège du terrain, les retours réflexifs seront particulièrement importants dans cette thèse. Car cette géographie appliquée, applicable, active, par l'utilité sociale qu'elle revendique, est de fait une géographie impliquée qui se doit d'occuper le champ politique par son action sur le terrain (Gumuchian et Marois, 2000). Mon rapport au territoire apparaîtra en filigrane dans l'analyse et les commentaires des données issues du territoire, et sera posé comme un élément de la recherche, avec le souhait qu'il en soit bien devenu une des ressources, grâce à la méthodologie appliquée.

Dans cette thèse, menée sous forme d'une recherche-action, le chercheur est placé en position d'accompagnateur, ce qui conduira à positionner en vis-à-vis les concepts d'accompagnement et de recherche-action. Pour finir de préciser ma place dans ce processus, j'aurais été simultanément coordinatrice (pour l'organisme de formation porteur du projet),

accompagnatrice (pour les porteurs de projet), chercheur (pour la recherche-action) et enfin observateur (pour ma thèse), d'où l'attention qui sera portée à la méthodologie et à ses effets sur le processus de recherche.

Il me faut préciser que, si les premières pages de cette thèse sont rédigées à la première personne du singulier, ce qui ne sera le cas que très ponctuellement dans le reste de la thèse et uniquement pour faire ressortir un point singulier de ma situation, ce travail de recherche aura été particulièrement partagé et encadré. La recherche-action a été conçue et menée collectivement, au Cirad avec les piliers qu'en ont été Jean-Philippe Tonneau et Élodie Valette, au Gréta avec son directeur Lionel Mezoul et un partenariat composé de structures d'accompagnement dont nous reparlerons au cours de la thèse, et avec le renfort de Pierre Dérizoz, chercheur à l'université d'Avignon et aujourd'hui membre de l'UMR Espace-Dev⁵ à l'IRD de Montpellier. Toute la recherche s'inscrit dans l'axe Usig⁶ de l'UMR Tétis⁷, qui aborde les problèmes d'interactions entre production d'information, formation, accompagnement des acteurs et appui à l'élaboration et à la réalisation de projets territoriaux, agri-environnementaux, collectifs et individuels. Cette thèse prolonge les travaux en cours menés par Jean-Philippe Tonneau et Émilie Coudel sur la production de compétences pour l'action dans les projets d'activités des acteurs, individuels et collectifs, et sur le rôle de la formation dans les modalités de renforcement de ces compétences. D'autre part cette thèse est intégrée au projet PSDR 2008-2011 (Pour et Sur le Développement Régional) « Intersama : INsertion TERritoriale des Systèmes d'Activités des Ménages Agricoles », dont l'objectif central est d'analyser la façon dont les acteurs investis dans des systèmes d'activités « complexes » construisent et/ou subissent les mutations de leur ancrage social, sectoriel et territorial. L'ambition étant de contribuer à donner aux différents acteurs concernés, au premier plan desquels les structures d'accompagnement et leurs financeurs, des éléments de définition d'orientations de développement pertinentes à la mise en œuvre de systèmes d'activités. En dernier lieu, cette recherche s'inscrit dans des réflexions menées par les collectivités territoriales qui attendent de leurs partenaires chercheurs des orientations de travail et des réponses à leurs questionnements : le Conseil régional, à travers son dispositif

⁵ Unité mixte de recherche Espace pour le développement, qui rassemble l'IRD, l'université de Montpellier 2, l'université de la Réunion et l'université de la Guyane.

⁶ USage de l'Information spatiale et Gouvernance

⁷ Unité mixte de recherche Territoire, Environnement, Télédétection et Information Spatiale, réunissant le Cemagref, le Cirad et AgroParisTech.

régional expérimental d'appui à l'entreprise rurale pluriactive et le Conseil général à travers sa direction de l'ingénierie du développement, ces deux collectivités ayant participé indirectement au financement de la thèse via le financement de l'expérimentation.

Problématique de la thèse : une pluriactivité en quête d'accompagnement

La recherche dont fait l'objet cette thèse porte sur la difficile prise en charge des projets pluriactifs par les structures d'accompagnement, au regard des importantes transformations du rapport au travail et à l'activité que les formes contemporaines du développement de la pluriactivité entraînent. Elle questionne directement la place des pratiques professionnelles, portées et défendues par des individus acteurs, et qui contribuent directement à faire évoluer les territoires. « Acteurs territorialisés » (Gumuchian et Pecqueur, 2007) à part entière bien que peu visibles, les pluriactifs agissent sur un territoire qu'ils contribuent à faire évoluer à bas-bruit, par leurs pratiques et leurs systèmes d'action singuliers. Nous tenterons de montrer qu'en induisant un nouveau rapport à l'activité et au travail, la pluriactivité élargit la notion de projet professionnel tout en la recentrant autour d'un axe fort, représenté par le territoire, qui se matérialise dans les interactions entre porteurs de projets, territoire et structures d'accompagnement. Brouillant les frontières entre les différentes activités et décloisonnant les secteurs professionnels, la pluriactivité et le développement d'activités atypiques ou hors normes interrogent fortement les gestionnaires de l'activité économique des territoires ruraux et en particulier ceux des dispositifs d'accompagnement de projets.

Pour comprendre d'où proviennent ces difficultés et comment les dépasser, la recherche, par l'observation directe de la genèse et de la mise en œuvre d'un projet pluriactif accompagné, a essayé d'identifier plus précisément la séparation existante entre l'accompagnement proposé et les projets en demande d'accompagnement et à comprendre les conditions d'émergence et de mise en œuvre d'un projet pluriactif sur un territoire rural. Elle s'est appuyée pour cela sur l'expérimentation d'un dispositif original de formation/accompagnement à la pluriactivité, intitulé « Formation à l'Entreprise Rurale Pluriactive⁸ », mis en place dans le Haut-Languedoc héraultais (cantons ruraux du nord-ouest de l'Hérault)⁹, qui a alterné pendant neuf mois accompagnement à la construction du projet

⁸ Intitulé que nous retrouverons au long de ces pages sous l'acronyme « ERP ».

⁹ Formation portée par le Gréa des Hauts-Cantons de l'Hérault et le Cirad et financé par le Conseil régional Languedoc Roussillon.

pluriactif et modules de formation permettant l'acquisition de compétences pour la conduite d'une activité pluriactive. Le processus a été co-construit tout au long de l'expérimentation. Les éléments de construction des projets, collectés au jour le jour pendant neuf mois, et le suivi pas à pas des interactions avec le collectif de structures d'accompagnement impliquées dans le projet composent une large part du matériel d'analyse de la thèse, matériel complété par les enquêtes précédemment réalisées dans le cadre du master ou plus directement en amont dans la phase exploratoire, ainsi que par les enquêtes et analyses issues du projet Intersama. Entre janvier et novembre 2008, ce sont ainsi 14 personnes souhaitant concrétiser un projet d'activité pluriactif qui ont participé à cette expérimentation. Ce sont elles que nous suivrons tout au long de ces pages. Il n'est pas inutile de souligner à quel point leur participation et surtout leur implication a été d'un apport particulièrement riche pour la recherche.

Le choix d'aborder la question de l'émergence et de l'apport de la pluriactivité à un territoire par le biais de son accompagnement s'explique par les évolutions parallèles de l'organisation des territoires ruraux et des transformations du travail dans nos sociétés occidentales depuis la fin des années 1970. La question du devenir économique des territoires et de ses activités est devenue le problème de ses instances dirigeantes, et donc des échelons locaux des politiques de développement. L'accompagnement à la création d'activité est un des outils permettant le renforcement des compétences des acteurs économiques, et il reflète le modèle d'activité soutenu sur un territoire donné. La place de la pluriactivité dans ce modèle d'activité a évolué au gré des transformations des systèmes économiques et productifs. Façonnant l'histoire des zones rurales pendant des siècles, la pluriactivité se marginalise après la seconde guerre mondiale, pour redevenir aujourd'hui le cœur de certains systèmes d'activités innovants. Son extrême stabilité depuis son apparition dans la statistique agricole (d'après le RGA le taux des chefs d'exploitation pluriactifs est de 22.57% en 1970 et de 22 % en 2000 (Abdelhakim, 2003)) indique qu'elle est plus qu'une simple modalité d'adaptation aux crises sectorielles ou aux mutations du travail. Ces systèmes d'activité complexes révèlent une autre conception du travail, correspondant à une recherche de valorisation de savoirs non académiques, à la mobilisation de compétences acquises tout au long du parcours professionnel mais aussi de la sphère privée, et dans lesquels est reconnue l'utilité sociale du travail réalisé (Laurent et Mundler, 2006). Dans la très grande majorité des cas, les migrations vers le rural (et en particulier vers le rural le plus reculé) correspondent pour le créateur d'activité à la recherche d'une meilleure qualité de vie (Font, 2000), et à l'expression d'un

projet de vie personnel ou familial. La création et le fonctionnement du système d'activité pluriactif répondra davantage à des logiques existentielles qu'économiques (Saleilles, 2007). Les évolutions dans la prise en compte de la pluriactivité sont donc de plus en plus visibles, mais les enjeux de sa reconnaissance sont encore très diversement perçus d'un territoire rural à l'autre, alors que son développement peut être corrélé aux évolutions démographiques récentes des territoires ruraux et aux changements sociologiques profonds que celles-ci entraînent. Pour toutes ces raisons, et malgré la présence de nombreux dispositifs d'accompagnement dans les territoires ruraux et une demande d'accompagnement en progression, la pluriactivité trouve toujours difficilement, au sein des structures liées à la création d'activité, l'appui qui lui serait nécessaire. Les projets pluriactifs, se retrouvent en faible nombre dans les dispositifs d'accompagnement classiques de la création d'activité, ce qui justifie en retour le faible investissement de ces structures dans la recherche d'un accompagnement spécifique. La mise en place d'un dispositif d'accompagnement spécifique à la pluriactivité se heurte non seulement au manque d'éléments de compréhension du phénomène, la pluriactivité prenant des formes multiples et parfois complexes, mais aussi à l'absence de reconnaissance mutuelle de ces pratiques professionnelles. En l'absence d'« implicites communs », les projets pluriactifs se construisent pas à pas dans un cheminement exploratoire incertain (Loloum, 2008).

Pour l'accompagnement, qui peut être considéré comme « une activité critique de mise en forme, de mise en ordre et d'organisation de l'expérience » (Giuliani, 2008), la remise en question des modèles, les inconnus du cheminement et la vulnérabilité des usagers (fragiles, précaires, voire exclus), implique de re-questionner les pratiques, les formes et les contenus des dispositifs d'accompagnement. Dans des territoires ruraux en situation de sous-activité et de faible dynamisme économique, les dispositifs d'accompagnement et les porteurs de projet pluriactifs ont à mener ensemble une analyse introspective et réflexive de leurs fondements, leur permettant de mettre en place des possibilités de développement de systèmes pluriactifs construits et stables, clarifiant dans le même temps les visées antagonistes des politiques liées à la pluriactivité (la pluriactivité favorise-t-elle le déclin de l'agriculture ou en est-elle une nouvelle forme ? La pluriactivité est-elle une forme de travail disqualifié pour les femmes ou les populations les plus éloignées du marché de l'emploi ou est-elle une forme d'activité assumée permettant de valoriser des compétences porteuses de sens ? Est-elle une forme adaptative défensive du nouveau capitalisme ou propose-t-elle un autre modèle de travail ?...). L'étude actuelle de la pluriactivité agricole par le biais du concept de système d'activité

contribue à élargir sa problématique et rend possible une vision holistique du projet d'activité intégrant l'ensemble des membres de la famille ou du groupe social auquel le projet se réfère (Gasselin, 2009 - Paul, et al., 1994). Nous étendrons ce cadre à l'ensemble des pratiques pluriactives que nous rencontrerons au cours de notre étude.

Toute notre recherche s'appuiera sur deux postulats fondamentaux qui se croisent et interfèrent, celui de l'apport de la pluriactivité au développement économique des zones rurales et celui de la dimension structurelle de la pluriactivité dans l'activité des territoires ruraux.

Positionnement scientifique et cadre théorique

Bien que la pluriactivité en elle-même soit relativement bien étudiée dans des disciplines variées, que ce soit en histoire (Mayaud, 1999), (Hubscher, 1988), (Mendras, 1976 - Mendras, 1984), (Rinaudo, 1987), (Le Bouedec, 2002), etc., économie (Lacombe, 1984), (Font, 2000), (Abdelhakim, 2003), (Mundler, 2007), agronomie (Laurent, et al., 2006), (Fiorelli, 2005), (Fiorelli, 2010), (Gasselin, 2009), (Carneiro, 1996), géographie (Simon, 2002), (Dérioz, 1994), sociologie (Blanchemanche, et al., 2000), (Mouriaux, 2006), (Bureau, et al., 2009), droit (Casaux, 1993), (Bodiguel, 2002), (Couturier, 1994), pour ne citer que les travaux récents réalisés en France¹⁰, peu de recherches portent sur l'accompagnement des porteurs de projet pluriactif proprement dit. Des travaux de recherche en cours abordent cette dimension, soit par l'angle de l'agriruralité comme dans le projet Terriam (Loloum, 2008), (Joyeau, 2008), soit par l'angle de l'entreprise rurale, dans le contexte du renforcement de l'attractivité des entreprises en zone rurale (Aubrée et Maréchal, 2008), (Collectif Ville Campagne, 2003) (Lenain, et al., 2009), (Saleilles, 2009), (Saleilles, 2007), (Comont, et al., 2007). Elle est d'autre part abordée dans le contexte des évolutions du conseil agricole (Audezet, 2008), (Laurent et Mundler, 2006), (Mundler, et al., 2004), (Rémy, et al., 2006).

Dans la majorité des travaux de recherche, la pluriactivité est analysée en référence à l'activité agricole, en la confinant à son contexte juridique, et elle a pour cadre les territoires ruraux. Cette pluriactivité est perçue dans ces travaux soit comme une forme de réaction à la modernisation agricole (Carneiro, 1996) ou d'adaptation à la crise actuelle du modèle agricole,

¹⁰ Dans notre thèse la question de la pluriactivité est contextualisée dans le système et les normes du travail français.

soit comme une forme permanente d'agriculture familiale occultée par les succès de la modernisation agricole (Mendras 1995, Rinaudo 1987), ou encore comme une combinaison des deux, selon les situations et les territoires (Hubscher 1988). Le concept de multifonctionnalité de l'agriculture, qui intègre les attentes de la société sur les fonctions complémentaires de l'agriculture à la fourniture d'aliments et de matières premières, a permis la reconnaissance de nouvelles logiques de conduite de l'exploitation agricole (Guillaumin, et al., 2008). Sans que la pluriactivité ne soit en elle-même considérée comme un facteur intégré dans la question de la multifonctionnalité, concevoir une agriculture ouverte sur les demandes locales, intégrant de nombreuses fonctions non agricoles, adaptant ses pratiques aux territoires, fait évoluer la réflexion sur la pluriactivité en replaçant l'activité agricole dans un système qui contribue à élargir sa problématique. Le concept de système d'activité, proposé par Paul (Paul, et al., 1994), est un outil particulièrement pertinent pour concevoir des dynamiques de recomposition d'activités, sur des socles stables en apparence et qui peuvent parfois occulter en partie les phénomènes de transformation. L'usage de ce concept dans l'étude de la pluriactivité contribue bien évidemment dans le même temps à le faire évoluer (Gasselin, et al., 2008), (Terrier, et al., 2010).

En dehors du secteur agricole, la pluriactivité est étudiée dans les recherches concernant les transformations du travail liées à l'éclatement du modèle fordiste. La mobilisation générale autour de la lutte contre le chômage explique l'intérêt porté à la pluriactivité, qui apparaît dès les années 1980 dans les discours politiques sur le rural et le secteur agricole (Laurent, Mouriaux, 1999, 2006). La pluriactivité des professions artistiques, étudiée en particulier par Marie-Christine Bureau (Bureau, et al., 2009), qui n'est ni agricole ni spécifiquement rurale, peut être considérée comme un idéal-type de la pluriactivité actuelle et de ses évolutions. C'est en effet dans ce secteur que la pluriactivité est la plus forte et la plus établie (entre 54 et 58% des intermittents du spectacle exercent deux métiers du spectacle (Corsani et Lazzarato, 2009)), et si le sujet revient sur le devant de la scène, cela provient autant de changements de pratiques que d'évolutions des représentations du métier d'artiste et de son statut (Heinich, 2008). De manière générale, la question des évolutions des nouvelles formes d'emploi et d'activité, liée à la remise en question du sens du travail dans nos sociétés modernes, concerne plus ou moins directement la pluriactivité. Cette question, à laquelle nous reviendrons dans le chapitre 4, est abordée par de très nombreux chercheurs dans le champ de la philosophie et de la sociologie du travail. Nous citons ceux qui ont particulièrement alimenté notre réflexion : (Arendt, 1958), (Menger, 2002), (Gorz, 1988), (Gorz, 1997), (Méda,

2006), (Méda, 1995), (Boltanski et Chiapello, 1999), (Dejours, 1998), (Crawford, 2009). Si ces auteurs n'abordent pas frontalement la question de la pluriactivité, leurs travaux contribuent à éclairer sa problématique.

Revenons à notre champ disciplinaire, la géographie, pour regarder par quel biais la pluriactivité peut être objet géographique. Marqueur des sociétés rurales, elle conditionne fortement le développement et les orientations d'activité des territoires, et par là même la démographie d'un territoire : « [La pluriactivité] doit être comprise dans son contexte local car les structures économiques, les conditions socioculturelles et les politiques influencent les décisions individuelles prises en matière d'emploi, desquelles découlent des types de constructions sociales par rapport à un espace donné. C'est dans cette perspective que nous considérons la pluriactivité comme un objet géographique, fruit de nombreuses interactions entre un territoire, ses acteurs et ses activités » (Simon, 2002) p.19. Étudier la pluriactivité par ses liens au territoire permet d'en comprendre la dynamique. En effet, s'il n'y a pas de déterminisme territorial à la pluriactivité, ce sont bien les territoires qui donnent aux combinaisons d'activités leurs formes singulières, et qui obligent à penser localement les politiques appliquées. Le lien entre les systèmes d'activité ruraux et leur territoire est de plus en plus clairement posé par les chercheurs (Chevalier, 2005), et les nombreux et très riches travaux portant sur les systèmes productifs localisés montrent que le sujet est loin d'être épuisé (Courlet, 2002), (Pecqueur, 2006). Cette relation entre activité et territoire est reprise par les collectivités locales dans leurs réflexions concernant le développement des territoires dont elles ont la charge. Nous n'aborderons que marginalement le territoire comme support de développement de la pluriactivité, pour retourner la question et observer le rôle de la pluriactivité dans la construction territoriale. L'accompagnement est dans ce cas posé comme un vecteur dont le rôle peut être déterminant. Nous nous baserons alors sur une géographie des pratiques et de l'acteur, sur le territoire, construit social en mouvement permanent (Di Méo, 1998), (Frémont, 1999), (Gumuchian, et al., 2003), (Lussault, 2000), à l'intérieur duquel les systèmes d'action et les interactions qui en découlent modifient en profondeur les objets spatiaux et les cadres temporels d'actions : « Chaque ensemble pratique s'inscrit dans un *état spécifique* de la configuration sociétale qui doit être analysé car il constitue la *condition de possibilité* de l'existence spécifique de la totalité de l'ensemble examiné. [...] Dans cet état en question entrent les moyens structurels – locaux, lieux, espaces d'action (le territoire communal pour une municipalité), finances, outils cognitifs et/ou techniques, personnels, etc. – qui peuvent être affectés à l'ensemble pratique, que cette affectation soit institutionnalisée ou pas » (Lussault, 2000).

La question du projet pluriactif, du concept et de sa pertinence pour l'accompagnement n'est pas abordée frontalement, bien que cette question ressorte dans les travaux concernant l'entreprise rurale (Saleilles, 2007), comme plus indirectement dans les travaux portant sur le nouveau management entrepreneurial des années 1990 (Boltanski et Chiapello, 1999) ainsi qu'évidemment dans l'ensemble des travaux (nombreux) concernant le projet et son accompagnement, dont on isolera Boutinet et ses références au projet « enjeu existentiel » (Boutinet, 2005).

Nous voyons que les disciplines et les focales à partir desquelles la pluriactivité est étudiée sont nombreuses. Nous avons choisi d'englober notre objet de recherche dans un cadre théorique très ouvert qui, en multipliant les échelles et les angles de vue, rend visible des phénomènes qui pourraient rester dans l'ombre s'ils n'étaient analysés qu'à travers une seule perspective. La thèse est construite sur la base d'un cheminement transdisciplinaire, qui par son potentiel d'intégration nous sera utile tout au long de la démarche. Contrairement à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité dont les croisements intrinsèques enrichissent la discipline en elle-même, le but de la transdisciplinarité n'est pas de contribuer à l'apport disciplinaire mais de participer à la compréhension du monde présent (Nicolescu, 2006), à la formulation et la résolution d'un problème partagé (Nowotny). Pour Nicolescu, physicien quantique¹¹, la transdisciplinarité repose sur trois piliers : l'existence de niveaux de réalité, qui ont chacun des lois et des propriétés distinctes (citons l'espace-temps qui n'est pas le même dans le monde quantique et dans le monde classique), le principe du tiers inclus, qui permet de penser le principe de contradiction mis en évidence dans la physique quantique, c'est-à-dire l'existence simultanée de termes contradictoires, A et non A., et la complexité, entendue comme l'interaction entre les différents niveaux de réalité. Nicolescu définit la réalité a minima, comme « ce qui résiste¹² à nos expériences, représentations, descriptions, images ou formalisations mathématiques » et le niveau de réalité comme « un ensemble de systèmes invariant à l'action d'un nombre de lois générales » (Nicolescu, 2009). Le concept de transdisciplinarité est certes difficile à utiliser, et nous sommes loin d'avoir tous les outils

¹¹ D'après Nicolescu, l'impact culturel majeur de la révolution quantique est la remise en cause du dogme philosophique contemporain de l'existence d'un seul niveau de Réalité (op.cit.).

¹² Résister étant entendu dans le sens de rester solide, de durer.

pour en explorer sa richesse, mais il pose cependant un cadre intéressant dans une thèse en science sociale, basée sur une recherche-action consacrée à l'accompagnement de projet. La question de la réalité à l'intérieur de la démarche constructiviste qui a été la nôtre reviendra en permanence de manière très directe tout d'abord dans l'expérimentation où les participants (et par retour réflexif les accompagnateurs) ont été invités à questionner leurs croyances, et ensuite dans l'accompagnement en lui-même. Les problèmes posés à la science comme à la société par les projets étudiés nous obligent à la fois à dépasser les cadres disciplinaires et à traiter les paradoxes pour ce qu'ils sont dans une démarche transdisciplinaire : « la suspension des contradictions (A, non A), dans l'espace compris entre deux niveaux de réalité » (Nicolescu, 2006). Dans notre étude, cette démarche sera discutable et incomplète, mais nous permettra de faire les liens nécessaires entre les résultats apportés par le croisement de disciplines parfois étrangères les unes aux autres, comme les sciences agronomiques, la sociologie rurale et l'histoire pour l'étude de la pluriactivité et les sciences de l'éducation, les sciences de gestion et l'économie pour l'accompagnement à la création d'activité, et dont le fil conducteur et le liant sera le territoire des géographes.

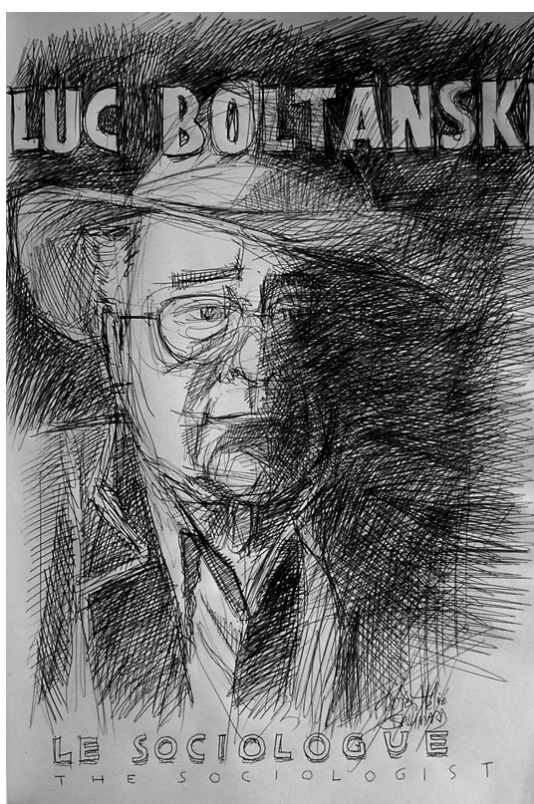


Illustration 2 : Luc Boltanski, croquis Alain Alquier, 2011

La figure 1 ci-dessous synthétise le cheminement conceptuel qui imprègne notre recherche, de la problématique, appréhendée dans un contexte très large, à l'expérimentation qui donne le cadre empirique de la recherche. La figure montre bien les trois angles par lesquels a été approchée la question de la pluriactivité : par le territoire (en bleu), via l'exemple du Haut-Languedoc ; par la remise en question d'une forme normée de travail (en brun) ; par l'évolution de la posture d'accompagnement (en orange).

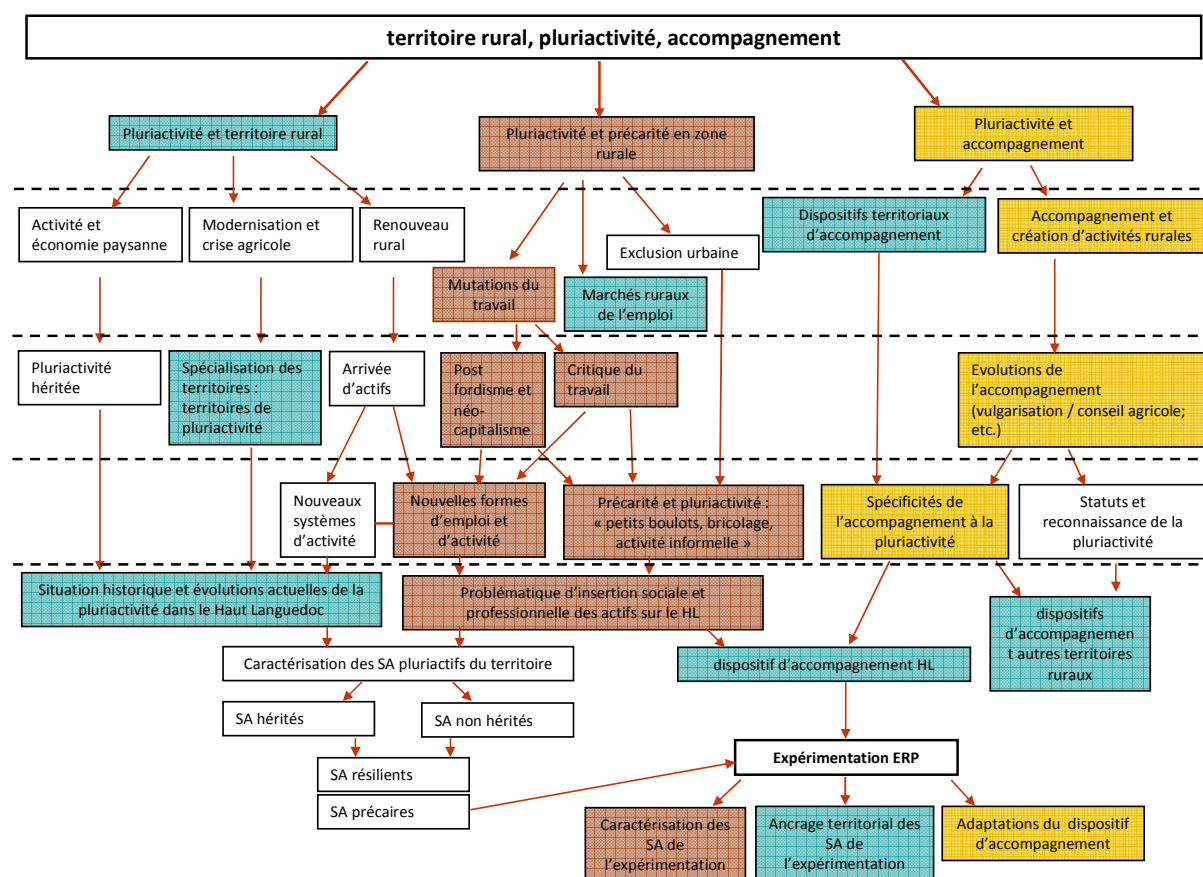


Figure 1: Cheminement conceptuel de la thèse. Tallon H., 2011

Question, hypothèses et plan de la thèse

Partant du constat que différentes formes de pluriactivité cohabitent, certaines formes résultant de ruptures alors que d'autres se mettent en place dans la continuité des activités passées, nous pouvons voir apparaître des territoires sur lesquels se dessinent des pluriactivités spécifiques, ou espaces dans lesquels des combinaisons d'activités bien définies structurent l'activité économique. Le poids économique et les apports de la pluriactivité sont parfois stratégiques. En 2003, un foyer d'agriculteurs sur deux déclare un revenu d'activité non agricole contre 40% en 1997, et un tiers des chefs d'exploitation des petites exploitations

–dites non professionnelles- exerce deux activités distinctes (Delame et Thomas, 2007) ; en 2006, 5% des salariés est pluriactif, cette part étant actuellement en progression (Beffy, 2006). L'inégale prise en charge de la pluriactivité par les structures d'accompagnement nous amène à nous interroger sur les difficultés de cette prise en charge et sur les éléments du projet pluriactif qui conditionnent cet accompagnement. Ce sont les projets les plus « atypiques » ou sortant des cadres les plus classiques de l'entreprise qui peinent le plus à trouver l'accompagnement souhaité. Notre analyse se focalisera sur les pluriactivités qui, s'éloignant des modèles classiques d'activité et d'entreprise, génèrent souvent de faibles revenus et dont la conduite impose des stratégies ou des adaptations originales aux normes et aux statuts. La question de l'accompagnement à la pluriactivité peut être posée de différentes manières, et une rapide revue de littérature portant sur les travaux les plus récents réalisés en France en trace les contours et montre que les questions posées à la recherche sont loin d'être épuisées. Cette synthèse a été faite à partir d'études et de recherches menées sur divers territoires ruraux.. Il n'y a pas à notre connaissance d'ouvrage théorique portant sur la question de l'accompagnement à la pluriactivité, bien que celle-ci soit traitée dans des programmes de recherche dont nous avons parlé précédemment (Laurent et Mundler, 2006), (Aubrée et Maréchal, 2008).

Dans nos lectures, les projets sont qualifiés selon les auteurs et selon l'angle d'attaque, de pluriactifs, agriruraux innovants, émergents, atypiques, multifonctionnels. Quelque soit la terminologie, ces projets dans leur très grande majorité combinent différentes activités et posent des questions aux systèmes d'appui existants sur les territoires concernés.

Les questions posées sont de trois natures (voir le tableau détaillé en annexe 1) :

La première série de questions porte sur les liens entre le projet entrepreneurial pluriactif et son territoire. Comment mettre en relation projet entrepreneurial et projet de territoire, et apprécier la pertinence ou l'adéquation de l'un par rapport à l'autre (Saleilles, 2005) ? Comment relier les formes de régulation territoriale de l'activité et la construction des compétences (Laurent, et al., 2006) ? Qui peut décider du modèle de dispositif d'accompagnement sur un territoire et de ses liens avec les autres échelons territoriaux (Celavar, 2009) ? Quelle organisation territoriale serait la mieux adaptée aux porteurs de projets relevant de l'agriculture multifonctionnelle (Aubrée et Maréchal, 2008) ? Quelles sont les influences réciproques du territoire et de l'activité ou comment prendre en compte la

dimension d'interrelation entre la valeur du territoire et le positionnement spécifique du projet d'entreprise (Ubierno, 2002) ? Comment faire des diversités régionales les bases de complémentarité (*ibid.*) ? Quels dispositifs peuvent organiser la coordination et les interfaces entre ministères, échelons territoriaux de responsabilité politique et représentants des catégories professionnelles, pour simplifier l'exercice de la pluriactivité (Boudy, 2009) ? Etc.

La deuxième série de questions porte sur les outils et méthodes de l'accompagnement des pluriactifs. Elle concerne la prise en compte du triptyque projet de vie/projet entrepreneurial/projet de territoire (Saleilles, 2005) ; l'articulation des visions ou la lisibilité du dispositif institutionnel (Celavar, 2009) ; la diversité des projets (Loloum, 2008) ; la qualité technique et humaine de l'accompagnement (TERRIAM, 2007) ; la complexité des projets et le suivi de l'installation progressive (Aubrée et Maréchal, 2008) ; la coordination entre structures (Pombo, 2008) ; la question de la participation, de la prise de décisions et de l'expérimentation dans le processus d'accompagnement (Bernardini, 2009) ; la réinscription du projet dans le parcours » (Comont, et al., 2007) ; les nouveaux réseaux d'expériences et de solidarité et la place du territoire dans le système d'accompagnement de projet d'activité (Ubierno, 2002) ; le rapprochement entre organismes d'information et de conseil et les pluriactifs, ainsi que la question de l'amont de l'accompagnement (Boudy, 2009).

La troisième série de question porte quant à elle, sur les logiques d'accompagnement des projets pluriactifs, qui sont diverses et contradictoires, et qui ne peuvent s'exprimer à l'intérieur des mêmes dispositifs. Différentes logiques sont à l'œuvre : la pérennisation des situations de pluriactivité ou la pluriactivité envisagée comme situation transitoire ; la reconnaissance d'un parcours non linéaire fait de rencontres de bonds, de boucles et qui demande au dispositif de s'adapter à chaque projet particulier ou au contraire l'accompagnement d'un parcours linéaire balisé en étapes conduisant à une « insertion » (Celavar, 2009). Ces logiques sont basées sur : les systèmes de valeur et de justification des porteurs de projet et des structures d'accompagnement (Joyeau, 2008) ; les postures d'accompagnement (Loloum, 2008) ; les finalités du développement territorial et la place des nouveaux acteurs (Aubrée et Maréchal, 2008) ; l'acceptation de la complexité ou au contraire la volonté de simplification (Boudy, 2009) ; etc.

Bien évidemment ces trois questions s'articulent, et nous ferons le choix de rentrer dans notre problématique par la troisième. La logique d'accompagnement est en effet au cœur de l'expérimentation mise en place. Les projets ont recomposé la trame d'accompagnement de départ et ont modifié les postures des accompagnateurs. Ce sont les porteurs de projet qui ont

en partie créé le dispositif, à une échelle territoriale qu'il s'agit de mettre en lumière. L'expérimentation apporte des éléments de connaissance et de compréhension des démarches des porteurs de projet pluriactifs non insérés dans les dispositifs classiques. Elle nous permet ainsi de saisir les logiques de mise en place de projets pluriactifs sur un territoire donné et de proposer des pistes d'adaptation de l'accompagnement. Le territoire quant à lui a été traité comme élément et ressource pour le projet, mais sa dimension institutionnelle a été peu prise en compte (ce sera une des limites de l'expérimentation, nous y reviendrons). Les élus n'ont pas été associés au projet et les acteurs institutionnels, lorsqu'ils ne sont pas restés à distance, se sont seulement positionnés en tant qu'accompagnateur (cas du Pays HLV). Quant aux outils de l'accompagnement, ils seront un résultat de l'expérimentation, importants, mais non objets de recherche.

Notre question de recherche porte sur les conditions de l'articulation entre création d'activité pluriactive et dispositif d'accompagnement territorial.

A partir de celle-ci, nous formulons trois hypothèses :

La première concerne la structure et les formes de l'accompagnement. L'accompagnement des porteurs de projets pluriactifs doit être souple, décloisonné et collectif pour être adapté aux situations rencontrées. Le système pluriactif fonctionne couramment en s'intégrant dans des démarches collectives qui permettent sa pérennité (mutualisation des tâches et des services, des outils et des locaux, échanges non monétarisés), et ne pas prendre en compte cette dimension revient à ne pas considérer l'ensemble de l'activité. D'autre part, les projets pluriactifs mettant en œuvre des combinaisons d'activités diverses, il demande de la part des accompagnateurs des compétences très étendues dans des domaines variés. La réponse aux besoins d'accompagnement des projets pluriactifs passe par une mutualisation des compétences des accompagnateurs, appuyée sur les expériences des porteurs de projet eux-mêmes ;

La deuxième est liée à la démarche et aux finalités de l'accompagnement. Le dispositif d'accompagnement doit avoir la capacité de percevoir et de prendre en compte la globalité du système pluriactif, dans ses composantes économiques mais aussi identitaires, patrimoniales, axiologiques, sociales et familiales. Le cadre actuel de l'accompagnement basé sur le modèle de l'entreprise monoactive inscrite dans un système capitaliste est inadapté aux nombreuses démarches de création d'activité rurales, basées avant tout sur des logiques existentielles ou territoriales ;

La dernière hypothèse concerne le territoire, support du dispositif d'accompagnement. Associé à une image de précarité, le soutien à la pluriactivité est conditionné à la reconnaissance de ses apports pour le territoire. L'ancrage du système d'activité dans son territoire et dans les dynamiques territoriales contribue à faire reconnaître les pratiques de pluriactivité et permet la déclinaison de politiques locales spécifiques. La pluriactivité devient alors une alternative au contexte économique spécifique des territoires ruraux soutenue par les dispositifs d'accompagnement.

Ces trois hypothèses sont liées. C'est la combinaison des trois qui permet d'« inventer » l'accompagnement nécessaire. La démarche expérimentale mise en place dans le Haut-Languedoc servira d'étude de cas¹³. Menée sous forme de recherche-action, la démarche va permettre d'observer comment se construisent des systèmes d'activité pluriactifs sur un territoire donné, quels en sont les socles, et comment le dispositif s'adapte ou non aux logiques d'activité contenues dans ces projets. Les systèmes d'activité à base agricole forment le cœur de l'échantillon, mais les autres systèmes ne sont pas exclus, en particulier ceux qui combinent des activités touristiques, artisanales ou de services. En effet une focalisation exclusive sur les seules activités ayant une base agricole exclurait de la réflexion un large pan de l'activité rurale, qui participe pourtant fortement et sur des bases similaires, à la dynamique territoriale. De plus, le caractère très flexible des systèmes pluriactifs permet leur recomposition rapide d'un secteur d'activité à l'autre, d'où l'importance d'observer comment agissent les croisements et les liens intersectoriels. La figure suivante (figure 2) permet de visualiser la place centrale de l'expérimentation dans la recherche menée, et l'interaction permanente entre les systèmes d'activité et leur territoire, lorsque l'accompagnement en forme à la fois le filtre et le médiateur. La pluriactivité, en tension entre néo-capitalisme et autre modèle de travail que nous pourrions qualifier de « paysan », génère des systèmes d'activité inégalement reconnus et soutenus. Sur un territoire comme le Haut-Languedoc, où la combinaison d'activité est pourtant une forme historique de travail, se trouve marginalisée une pluriactivité qui ne trouve pas de place dans le dispositif d'accompagnement du territoire. L'expérimentation apporte une connaissance fine des composantes du projet pluriactif, non

¹³ Entendue comme « une recherche empirique qui étudie un phénomène contemporain dans un contexte réel, lorsque les frontières entre le phénomène et le contexte n'apparaissent pas clairement, et dans laquelle on mobilise des sources empiriques multiples » (Yin, 1989, cité par David A., 2004. *Etudes de cas et généralisation scientifique en sciences de gestion* in (Ed.), 13ème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique - Le Havre, juin 2004. En ligne, www.strategie-aims.com/Normandie04/sessions/David.pdf, consulté le 22 février 2010. p. 21., p.2.

économiques en particulier, ainsi que des éléments de l'accompagnement qui sont mobilisés dans de tels systèmes. Notre approche quelque peu mécaniste qui s'exprime sur le schéma par la rétroaction reliant les résultats au dispositif d'accompagnement (il suffirait de mieux connaître les systèmes d'activité pluriactifs pour adapter l'accompagnement qui les concerne) est quelque peu mise à mal par les résultats et les enseignements de cette thèse.

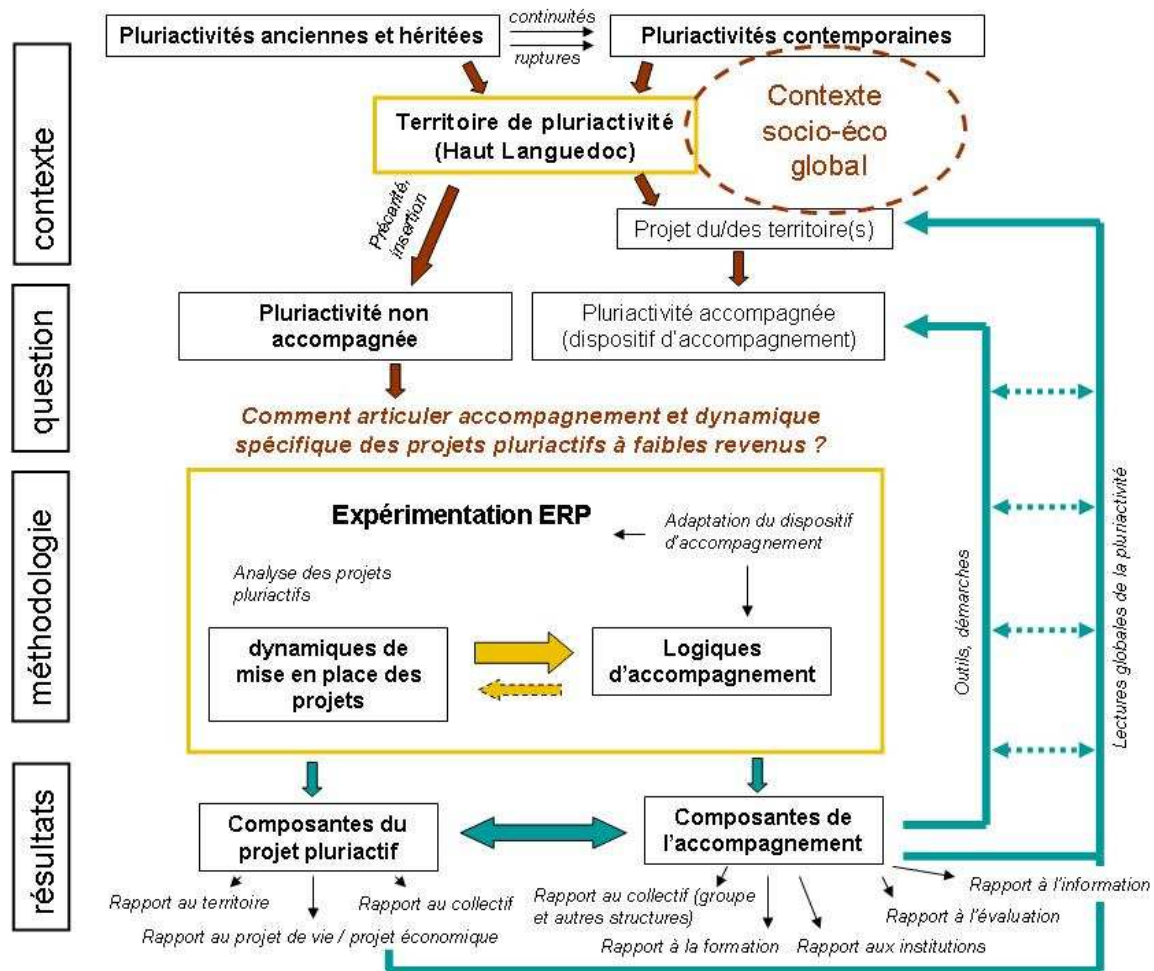


Figure 2: Le cadre d'analyse de la thèse, Tallon H., 2010

La thèse est organisée en deux parties.

La première partie pose le cadre théorique et méthodologique de la thèse. Nous verrons que sur les territoires ruraux coexistent des formes de pluriactivité héritées et contemporaines, leur hybridation pouvant être source de confusion, traduite dans les ambiguïtés des politiques de soutien à la pluriactivité. Si les démarches d'accompagnement s'adaptent aux évolutions

de la pluriactivité, c'est en particulier parce que les territoires jouent un rôle important dans leur déssectorialisation. Pour comprendre le rôle du territoire dans la structuration de l'accompagnement, nous nous appuierons sur les recherches menées dans la région Languedoc-Roussillon. Les observations générales que nous aurons pu faire seront illustrées par les exemples issus de notre territoire d'étude, le Haut-Languedoc. Cette analyse multi-scalaire nous permettra de repérer les points génériques et les points plus spécifiques, et d'évaluer la représentativité de notre territoire d'étude face au sujet traité. Cette première partie se terminera par la méthodologie employée, et son apport à l'analyse menée. Structurelle, contextuelle et contingente des territoires ruraux, la pluriactivité s'exprime en référence des évolutions sociales du travail, d'où notre positionnement géographique intégrant une approche par le travail.

La deuxième partie analyse, à partir des projets pluriactifs développés dans l'expérimentation, les éléments constitutifs de la mise en place d'une pluriactivité dans le Haut-Languedoc, ainsi que leur incidence sur le pilotage de l'accompagnement proposé et sur l'évaluation chemin-faisant et a posteriori de sa pertinence. À un autre niveau, elle analyse l'impact sur le territoire de l'interaction accompagnement et projet pluriactif. La construction du projet pluriactif est observée au filtre de ses éléments matériels et financiers et des compétences mobilisées, mais aussi de son lien au territoire et de l'ensemble des éléments d'ordre social, axiologique voire politique qui en forment la trame. Nous tenterons de donner corps à l'équation qui en ressort « projet de vie-territoire-projet d'activité », et aux points forts qui en découlent : le travail reconsidéré, le lien, la richesse hors le revenu. Nous observerons de manière plus large comment ces projets pluriactifs intègrent la précarité, impermanence et recompositions étant deux constantes caractérisant ces projets. Enfin, nous analyserons les évolutions des formes d'accompagnement dans l'expérimentation et les leçons pour le territoire.

En guise de fil conducteur, une présentation sommaire des lieux et des personnages

Le territoire support de la thèse, un espace périphérique attractif et fragile

Le territoire du Haut-Languedoc héraultais, situé au nord-ouest du département de l'Hérault, dans la région Languedoc-Roussillon, est inclus en partie dans le nouveau Pays « Haut-Languedoc et Vignobles » créé en 2005 (figure 3 ci-dessous). Ce pays est constitué de

89 communes rurales comprenant 54038 habitants (Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2008), ponctuées de quelques bourgs et villes de petite taille (Bédarieux la ville la plus peuplée de la zone compte 6000 habitants). Le territoire d'étude déborde légèrement le Pays pour intégrer quelques communes de montagne situées à la limite nord, communes n'ayant pas souhaité être rattachées à cette nouvelle entité territoriale mais cependant totalement intégrées historiquement, socialement et institutionnellement au Haut-Languedoc. La majeure partie de cet espace est située dans le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.

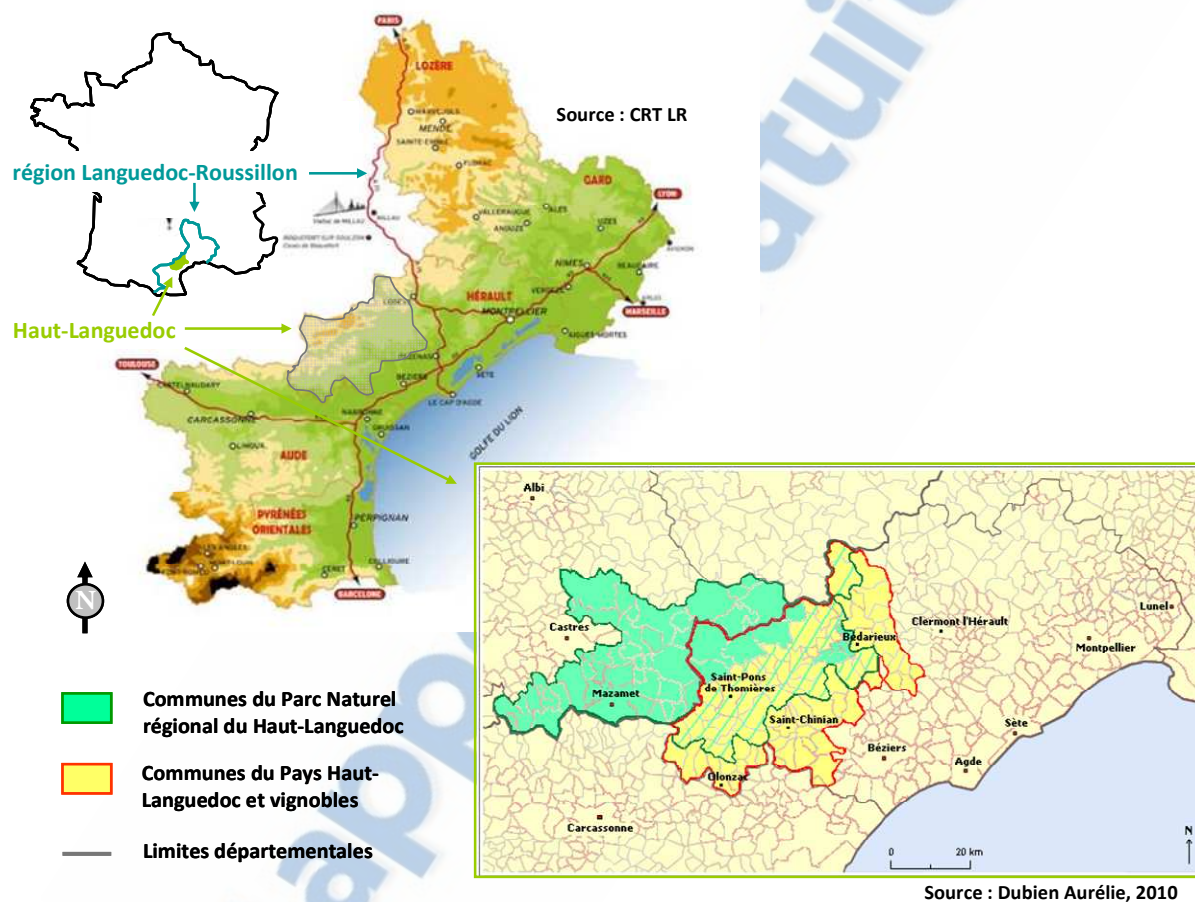


Figure 3: Carte de localisation du Haut-Languedoc dans l'espace français et régional. CRT LR, Dubien A., 2010

Ce territoire, vidé par un exode rural précoce et massif¹⁴, aux villages laissés à l'abandon avant d'être réinvestis par des populations néo-rurales dès les années 1960, a attiré des scientifiques sensibles à ses paysages et à sa richesse écologique, et qui ont mis en place dès la fin du XIX^e siècle de nombreuses mesures de protection des espaces les plus

¹⁴ À titre d'illustration, Prémian, situé au cœur du territoire, comptait 1103 habitants en 1846, contre 705 en 1896, 404 en 1954, et 406 en 1999.

remarquables. Un des premiers Parc Naturel Régional de France se crée en 1972, après des négociations avortées portant sur la création d'un Parc National. Entre temps, de nombreux sites ont été classés. Ce territoire est resté à l'écart du développement connu par d'autres espaces méditerranéens similaires, et le relais du développement touristique n'est apparu que tardivement, à la fin des années 80, contrairement à ce qu'on a pu observer dans de nombreuses régions méridionales de moyenne montagne (Dériz, 2010). Cette mise à l'écart a eu des conséquences diverses et parfois singulières :

- l'exode rural a été fortement et tardivement marqué : jusqu'aux années 1970, le territoire a subi un départ massif des jeunes actifs, corrélé au quasi-abandon des formes les plus traditionnelles d'agriculture (petit élevage diversifié, maraîchage, arboriculture, castaneiculture) sans que leur soit substituée une agriculture modernisée, qui ne pouvait s'adapter au territoire. Certaines communes sont encore aujourd'hui dans cette dynamique d'abandon ;

- dès la fin des années 1960, se sont installées des populations citadines venues principalement du nord de la France ou du nord de l'Europe, à la recherche d'une vie proche de la nature. Ces migrations vont s'amplifier en changeant progressivement de nature : aux personnes rejetant le mode de vie urbain (dont peu, en définitive, resteront sur le territoire) vont succéder des personnes recherchant un mode de vie citadin à l'intérieur d'une nature apparaissant comme « sauvage ». Plus récemment, s'installeront des actifs à la recherche d'un lieu d'ancrage de leurs projets ou des personnes en situation d'échec à la ville, souvent jeunes : « les territoires ruraux sont désormais sur les parcours de l'exclusion urbaine » (FNCUMA, 2003), p.2. Dans tous les cas, ces nouvelles populations vont transformer fondamentalement les réseaux relationnels de cet espace rural, créant parfois des réseaux parallèles éloignés des réseaux professionnels et sociaux traditionnels ;

- l'environnement et les paysages du Haut-Languedoc sont remarquables et très préservés. Les infrastructures peu développées donnent l'image d'un territoire « naturel », image relayée aujourd'hui par les politiques locales de développement et portée par les nombreuses démarches de labellisation des activités du territoire (agricoles, touristiques, santé via le thermalisme...). Les atouts du territoire en termes d'image et de qualité environnementale sont aujourd'hui très importants. Se développe ainsi un secteur touristique diffus, basé principalement sur l'accueil et la relation entre le touriste et l'habitant, imbriqué au secteur agricole du territoire dont il est l'une des vitrines les plus importantes.

Cependant, malgré ses potentialités, les handicaps structurels du territoire en matière de développement économique sont sévères et aujourd'hui les indicateurs de précarité de la zone sont tous particulièrement élevés, certaines des communes du Haut-Languedoc héraultais étant parmi les plus pauvres du département (diagnostic Pays HLV 2006). Le territoire du Haut-Languedoc doit aujourd'hui relever un double défi : maîtriser ses propres mutations et absorber l'onde de choc du chômage urbain, particulièrement fort dans l'Hérault et la région Languedoc-Roussillon. L'enclavement de la zone et son éloignement des pôles urbains ont contribué à sa mise à l'écart de la compétitivité territoriale, et la succession, voire la juxtaposition complexe de politiques de développement mises en œuvre sur le territoire depuis la deuxième moitié du XX^e siècle ont été autant de contraintes paradoxales au développement attendu (Dériz, 1996a). Les activités économiques du territoire, traditionnelles ou émergentes, ne permettent pas de résoudre le problème actuel de l'emploi qui s'aggrave ces dernières années. Les collectivités locales, bien que complémentaires dans leurs démarches, apparaissent concurrentes¹⁵, et le projet territorial auquel elles se réfèrent est de fait peu reconnu par les habitants. Les dispositifs actuels de soutien à l'activité sont insuffisamment coordonnés à la fois entre eux et avec le territoire. La conjugaison de ces éléments fait du Haut-Languedoc un territoire économiquement fragile, difficile à gérer, et dans lequel de nombreuses personnes fonctionnent en marge des réseaux institutionnels. De nombreuses activités restent ainsi invisibles, en particulier les activités pluriactives, oscillant selon les normes entre secteur formel et informel.

L'expérimentation, entre formation et accompagnement de projet

L'expérimentation qui sert de base à notre recherche, et qui a été intitulée « Formation/accompagnement à l'Entreprise Rurale Pluriactive » a démarré en janvier 2008 et s'est achevée fin octobre 2008. Cette formation longue, à plein temps, a alterné accompagnement à la construction du projet pluriactif et modules plus classiques d'aide à la création d'une activité pluriactive, dans une démarche originale de co-construction des modules pédagogiques et surtout de l'accompagnement. Elle a réuni 14 stagiaires, souhaitant mettre en œuvre un projet de combinaison d'activités, des formateurs, des accompagnateurs et

¹⁵ Les limites institutionnelles du Parc Naturel Régional et du Pays Haut-Languedoc et Vignobles se superposent en grande partie. La complémentarité et le travail collaboratif découlant de leurs missions communes sont inscrits dans leurs chartes respectives, mais en pratique l'affichage commun de ces deux institutions sur des projets est très rare.

des chercheurs. Des temps de restitution auprès d'autres acteurs divers du territoire ont ponctué le cours de la formation. La genèse de cette démarche sera détaillée dans le chapitre 3, mais il est nécessaire d'explicitier ici en deux mots le pourquoi du choix de ce territoire et plus précisément de la ville ciblée pour sa mise en œuvre. Il était important que cette formation ait lieu dans le Haut-Languedoc, car elle faisait suite à plusieurs projets menés par les structures d'accompagnement autour de la pluriactivité. Le choix du lieu s'est porté sur St Pons-de-Thomières, petit pôle urbain de 2195 habitants en 2005 (Insee, 2007), qui conserve cependant au titre d'ex sous-préfecture de nombreux vestiges administratifs de ce rang passé, et qui draine un large secteur géographique extrêmement enclavé et isolé. Contrairement à la grande majorité des communes du Haut-Languedoc, St-Pons est encore dans une dynamique d'activité et de population négatives¹⁶. Le déficit d'accompagnement à la création d'activité est visible sur le secteur, malgré la présence des principales collectivités locales à St-Pons même, portant toutes à leur niveau des politiques de soutien à l'emploi et à l'activité : Conseil général via son antenne action sociale, Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Parc Naturel Régional. L'opportunité de développer une réflexion sur ce thème était donc intéressante à saisir. Le choix du lieu a eu de nombreuses influences sur la démarche, la plus importante étant que les personnes se présentant à la formation étaient quasiment toutes dans des situations de précarité plus ou moins importantes, et que leurs projets possédaient un certain degré de fragilité. Nous reviendrons sur ces aspects, qui donnent une orientation bien particulière aux pluriactivités envisagées, et qui nous ont amenés à nous questionner sur la représentativité de notre échantillon, qui ne fait pourtant que refléter les difficultés économiques du secteur de St-Pons. Pour revenir à l'expérimentation, la démarche a été pilotée au jour le jour par le Cirad. Elle était administrativement et logistiquement portée par le Gréta des Hauts-Cantons de l'Hérault, et financée par le Conseil régional Languedoc-Roussillon, via son programme de formation « Expérimentation, Recherche, Innovation », et par le Cirad via sa participation directe. Conduite sous forme de recherche-action, elle s'est appuyée sur un collectif de structures d'accompagnement du territoire¹⁷ (IFAD, Terres Vivantes, Pays HLV) et un réseau de chercheurs (Cirad, IAMM, Université d'Avignon) qui a apporté la base des interventions dans la formation. En dé-sectorialisant l'accompagnement et

¹⁶ La tendance se ralentit cependant : de 1990 à 1999 St-Pons perd plus de 10% de population, pour 4,1% de 99 à 2005. Cependant, dans le même temps sur le reste du territoire, la population a évolué en moyenne de + 10,3% ! D'après Insee, 2007. *Enquête annuelle de recensement 2005*.

¹⁷ Ces structures seront présentées en détail par la suite.

en décloisonnant dispositif de formation et dispositif d'accompagnement, la démarche a permis de mettre en place pas à pas tout en les testant de nouvelles formes d'accompagnement au projet pluriactif.

La thèse n'a pas pour objet d'évaluer cette expérimentation, ni dans ses apports directs aux projets, ni dans ses innovations pédagogiques. Le dispositif expérimenté permet de s'interroger sur les conditions d'émergence et de mise en œuvre d'un projet pluriactif sur un territoire rural. Dans la thèse, le matériau analytique est composé de tous les éléments obtenus par l'observation rapprochée de l'ensemble du processus, et qui permettent de comprendre sur quelles motivations se mettent en place les projets pluriactifs, comment fonctionnent les interactions « porteur de projet - projet - accompagnement », et quel est le rôle du territoire dans la création d'une activité pluriactive. L'objectif étant de pouvoir répondre à la question sur la nature de l'accompagnement nécessaire aux projets pluriactifs, l'accompagnement étant pensé comme interface d'individus porteurs d'une dynamique qui cherche son expression et un territoire mal positionné sur les chemins de la compétitivité territoriale, et dont les termes du projet ne sont guère en résonance avec les préoccupations des populations locales.

Les porteurs de projet, les acteurs observés de la thèse

Quatorze personnes nous accompagneront tout au long de ces pages, onze d'entre elles plus particulièrement. La moyenne d'âge est de 41 ans, toutes ont un parcours professionnel conséquent, et il s'agit principalement de femmes (12 sur 14), ce qui nous amènera à nous interroger sur nos modalités de recrutement, point qui sera abordé dans le chapitre 3. Seules deux personnes sont originaires du territoire, l'installation sur le territoire pouvant être très récente (moins de deux ans) ou très établie (plus de 20 ans). Une partie de ces créateurs d'activité évolue dans une situation économique fragile : la moitié est allocataire du RMI (revenu minimum d'insertion, actuellement RSA, revenu de solidarité active). Les projets sont variés mais cependant la moitié d'entre eux a une base agricole. Les descriptions sommaires ci-dessous, relatent les présentations faites par ces personnes de leurs projets et d'eux-mêmes à l'entrée dans la formation. Cette rapide description permet d'apprécier la diversité des combinaisons d'activité, la moitié étant basée sur une activité agricole, et une partie combinant salariat et activité indépendante.

Sarah, 33 ans, est installée sur le territoire depuis deux ans, et a comme projet d'ouvrir une boutique d'objets de décoration couplée à une activité artisanale de patine de meubles et

de décoration intérieure. Mathilde, 33 ans, arrivée il y a 15 ans, veut développer une pépinière de plantes aquatiques couplée à une activité de création de bassins plantés, la pépinière étant elle-même associée à de l'accueil et à de l'animation sur le site de production. Ambre, 35 ans, arrivée il y a un an, veut développer une activité de yoga, couplée à une activité de thérapie, et à une troisième activité d'accompagnement à la naissance. Laurent, 38 ans, arrive tout juste d'Irlande et souhaite combiner activité de création de sites web en tant que graphiste et une activité d'accueil via ses gîtes et l'organisation de séjours à thèmes. Cécile, 39 ans, installée sur le territoire depuis trois ans, veut développer une activité d'animation autour de la capoeira tout en continuant son activité artisanale de fabrication de jeux de société. Éric, 44 ans, habite sur le territoire depuis sept ans et souhaite développer une activité de reiki, technique de soin énergétique. Nathalie, 46 ans, installée depuis douze ans, veut développer son élevage caprin, en lui couplant accueil et animations sur la bergerie. Colette, 48 ans, née à la périphérie du territoire, veut mettre en place une activité de maraîchage en parallèle à son activité de services à la personne. Lola, 49 ans, vit sur le territoire depuis une quinzaine d'années, et veut développer une activité de gîtes écologiques qui accompagnera son activité actuelle de création de bijoux, tout en s'orientant vers un autre projet de maraîchage. Michelle, 51 ans, arrivée il y a plus de quinze ans, veut développer son activité actuelle de vente en ligne de partitions de musique anciennes et souhaite accueillir des cavaliers sur son terrain. Frederica, 52 ans, installée sur le territoire depuis dix ans, veut proposer des formations en comptabilité, des prestations de comptabilité pour les très petites entreprises, tout en développant sa production de plantes ornementales et potagères. Brigitte, 53 ans, vivant sur le territoire depuis vingt ans, développe en parallèle à son activité d'accueil d'enfants une activité artisanale de création de chapeaux et de travaux de couture. Gabrielle, 55 ans, née dans le territoire, expérimente une pépinière de tilleuls truffiers mycorhizés, en parallèle à sa production de truffes. Enfin, Carole, 55 ans, arrivée il y a un an, souhaite combiner formations et gîtes. Nous reviendrons plus en détail sur chacun des porteurs de projet dans le chapitre 3.

Les projets ont tous suivi une démarche similaire : recherche d'une visibilité professionnelle et d'une existence légale en adaptant les statuts disponibles au projet (les statuts existants ne correspondant pas aux attentes des porteurs, qui ne se reconnaissaient pas dans l'appellation d'« entrepreneur »), revendication d'un choix assumé de petit revenu (qui oblige à repenser l'activité indépendante en dehors des formes classiques d'entrepreneuriat) et recherche d'autonomie, celle-ci étant apportée par l'autoconsommation, l'autoconstruction,

les échanges, la faible consommation d'énergie, l'emprunt réduit voire nul. Il est à noter que petit revenu n'est pas lié à petit projet dans l'esprit du porteur : les ambitions du projet se traduisent plus en termes de qualité et d'originalité du produit proposé qu'en terme de volume marchand.

**Première partie : Pluriactivité et recompositions
de l'accompagnement dans les territoires
ruraux**

Chapitre 1- Entre tradition et modernité, le spectre ambiguë de la pluriactivité

La pluriactivité a une histoire longue dans les territoires ruraux (nous laissons de côté ses formes urbaines, même si elles sont loin d'être négligeables) et se structure dans son environnement immédiat, donnant ainsi naissance, d'un territoire à l'autre, à des formes diverses et originales. Sa place prépondérante dans les sociétés pré et proto-industrielles, mais aussi dans les sociétés littorales et montagnardes nous amènera à nous interroger sur le sens et les motivations justifiant l'exercice de cette forme d'activité économique, ou à l'inverse sur son lien à la précarité et à la fragilisation des systèmes productifs, sous entendu par sa marginalisation dans la politique de modernisation de l'agriculture de l'après guerre. Trois regards sur la pluriactivité, portés par trois phases de mutations économiques occidentales pour brosser un portrait complexe de la pluriactivité : le premier, la pluriactivité ancienne des sociétés rurales, que nous observerons par le biais du Haut-Languedoc ; le deuxième, la question de la pluriactivité dans l'agriculture, de son rejet (années 1960) à son regain d'intérêt (années 1980) ; et enfin l'élargissement contemporain des formes de pluriactivité dans le cadre actuel des processus de territorialisation.

1.A - L'ACTIVITÉ DANS LES ESPACES RURAUX, UNE PLURIACTIVITÉ AU FIL DU TEMPS. L'EXEMPLE DU HAUT-LANGUEDOC

Il y a près de deux siècles, lorsque les prémices de la société industrielle émergent, c'est en Occident l'ensemble d'un système économique qui se met à changer en profondeur, modifiant avec lui les politiques publiques et surtout les rapports fondamentaux de l'homme à son espace rural. La modernisation agricole (par la spécialisation et l'intensification qui va permettre l'insertion de l'agriculture dans le marché), qui devient effective en France après la seconde guerre mondiale, achève de transformer en profondeur les activités paysannes et, en particulier sur les territoires impropres à toute forme d'agriculture intensive, de vider les villages de leurs habitants. Précédemment, le développement industriel aura mis fin à l'industrie domestique des campagnes, transformant les paysans en ouvriers à façon (Weber,

1905) entièrement dédiés à leur manufacture ou à leur industrie. Le système du travail et le système économique sont alors, de la fin du XIX^e siècle à la première guerre mondiale, radicalement transformés : l'économie paysanne, dans son principe non monétaire (Mendras, 1976), a laissé la place à l'économie capitaliste englobante, dans laquelle la finalité du travail est de percevoir un salaire. Le travail dans cette nouvelle économie « fait naître, à la place de l'ouvrier-producteur le travailleur-consommateur : c'est-à-dire l'individu social qui ne produit rien de ce qu'il consomme et ne consomme rien de ce qu'il produit » (Gorz, 1988) p.44. Ce système et la société salariale qui en résulte se développeront pendant un siècle, formant le cadre normatif du travail dans la société occidentale en attachant à l'emploi rémunéré l'ensemble des droits sociaux fondamentaux des individus.

Cette nouvelle économie ne fait pas de place à la pluriactivité. Les campagnes européennes seront le réservoir de main-d'œuvre de l'industrie, et les paysans iront grandir la masse des prolétaires en rejoignant l'usine et la ville. De cette évolution profonde, faisons ressortir deux points importants pour notre sujet. Tout d'abord ces changements, bien qu'extrêmement marquants et extrêmement profonds dans la façon de concevoir l'activité, ne sont pas anciens. Les années 1830-1840 marquent le premier seuil important de déploiement des processus de modernisation des campagnes européennes : déclin de l'économie de subsistance et affirmation d'une agriculture plus productive et rentable dans un contexte d'insertion au marché, modification de la structure de la population active agricole et diminution de la pluriactivité rurale, bouleversement des lieux, modes de vie et composantes de la famille rurale et agricole, mutations agraires, modernisation culturelle et politique, le tout sur fond de vaste mouvement libéral (Pécout, 2005). D'autre part, la pluriactivité n'a jamais disparu, ni les formes les plus traditionnelles d'activité. En France la lenteur à disparaître de la petite exploitation rurale, alors que celle-ci semblait pourtant inéluctable au vu du processus d'intégration de l'agriculture à l'économie de marché, étonnera les économistes. Pour Hubscher (et bien d'autres dans la lignée) cette « anomalie » n'en n'est pas une si l'analyse économique que l'on fait de la petite exploitation s'appuie sur une observation de la structure familiale et du système de lien qui fonctionne autour d'elle, ainsi que sur les flux de capitaux apportés par la pluriactivité qui en limitent les déséquilibres financiers, et non pas sur une simple analyse en termes d'économie d'entreprise (Hubscher, 1985).

Dès lors rien d'étonnant à voir réapparaître une pluriactivité que certains croyaient enterrée¹⁸, ou à reconsidérer une pratique laissée à la marge. Par contre, si la pluriactivité actuelle peut s'inspirer ou se revendiquer de formes passées, les formes contemporaines que l'on voit émerger sont originales et liées à un contexte qui n'a pas grand-chose à voir avec le contexte passé. Réintégrer à la réflexion la longue durée, la géographie, les individus, permet de voir ce que nous pouvons appeler le paysage de notre société moderne, toujours en mouvement, dans des recompositions opérées sur les matériaux laissés : « aucun paysage ne cède la place à un autre. Au contraire, les paysages mêlent en permanence des couches anciennes et nouvelles. Il y aura ainsi des émergences et réémergences qui s'agencent entre elles » (Benasayag, 2007) p.196. De nombreux travaux d'historiens insistent sur la diversité des formes prises par la pluriactivité, leur continuité dans l'histoire, leur souplesse et leur adaptation aux contextes économiques locaux, ou leur échelle de mise en œuvre : l'individu, la famille, la communauté. Deux ouvrages de référence font le tour de la question, un premier très récent abordant les principales questions que pose aujourd'hui la pluriactivité, tous secteurs confondus, à notre mode d'activité actuel (Boudy, 2009) et un deuxième concernant plus spécifiquement la pluriactivité agricole des montagnes françaises (Simon, 2002).

Aujourd'hui comme hier la pluriactivité est présente dans tous les territoires ruraux sans exception, étant vue comme une véritable opportunité dans les pays du Sud (De Janvry, 2005), ou bien, et ce dernier point sera développé plus loin, de manière beaucoup plus ambiguë dans les pays occidentaux. Si la pluriactivité est bien une forme d'activité structurelle des territoires ruraux, sa référence historique à l'activité paysanne fait parfois oublier qu'elle concerne tous les domaines d'activité, depuis tous temps. Après une période de près d'un demi-siècle de marginalisation, la pluriactivité refait parler d'elle et progresse, nettement dans l'emploi salarié : de 2003 à 2005, la population salariée pluriactive augmente plus rapidement que l'ensemble de la population salariée, passant de 977 000 à 1 126 000 salariés (Beffy, 2006), et elle augmente de manière plus discrète dans l'emploi indépendant (Boudy, 2009). Il est important de noter que cette progression se retrouve dans tous les pays occidentaux, et cela quelles que soient les formes de soutien ou de limites qui lui sont appliquées (*ibid.*). Pourtant, dans les sociétés occidentales européennes la pluriactivité est loin

¹⁸ La revue Esprit consacrera un numéro à la pluriactivité, s'interrogeant sur une possible société de pluriactivité à venir. Revue Esprit, *Vers une société de pluriactivité*, décembre 1995, n°12.

d'être reconnue comme une forme d'activité aussi enviable que l'emploi unique. En effet dans ces sociétés où le système de protection sociale est pensé à partir du modèle de l'emploi salarié exercé à plein temps et tout au long de la vie, la monoactivité est la norme et s'en écarter peut être difficile sur le plan juridique, fiscal ou identitaire¹⁹.

A travers l'observation de la pluriactivité dans le Haut-Languedoc, nous allons voir comment la pluriactivité s'est adaptée aux évolutions des contextes économiques successifs, pour ne jamais tout à fait disparaître et redevenir une forme d'emploi en phase avec un territoire qui évolue en périphérie des dynamiques économiques des espaces urbains les plus proches.

1) Première séquence : une pluriactivité traditionnelle qui ne dit pas son nom (XI^e-XIX^e siècle)

Comme dans la plupart des montagnes françaises (Simon, 2002), la pluriactivité sous toutes ses formes n'est pas un phénomène nouveau en Haut-Languedoc. Qu'il s'agisse de ménages d'agriculteurs en quête d'un complément de revenu, ou de non-agriculteurs d'abord soucieux d'une autofourniture alimentaire non exclusive de la vente des surplus de production, ses formes traditionnelles sont en grande partie liées à une composante agricole. Ménages d'ouvriers-paysans du textile de la moyenne vallée de l'Orb, autour de Bédarieux et de l'amont de la vallée du Jaur, à Saint-Pons-de-Thomières et dans ses environs proches, ou mineurs-paysans du bassin houiller de Graissessac, dans les cantons de Saint-Gervais-sur-Mare et de Lunas, les habitants du territoire conjuguèrent, à un emploi dans des activités aujourd'hui totalement disparues, une micro-exploitation agricole – jardin potager, carré de vigne, quelques fruitiers, un petit troupeau ovin mené par une ou deux chèvres. La liste des

¹⁹ Des courants traversent cependant les sociétés occidentales en faveur d'une logique d'universalisation des droits sociaux, déconnectés du travail, pour résoudre les problèmes de plus en plus marqués de précarisation et d'inégalités engendrés par les mutations du travail productif. « Revenu minimum d'existence », « revenu minimum garanti », « revenu citoyen », « allocation universelle », ou « dividende universel » sont autant de termes qui désignent un revenu individuel et inconditionnel fondé sur l'appartenance citoyenne à une même communauté, et donc attribué à tous, versé sans contrepartie et cumulable avec un revenu d'activité.

professions que l'on retrouve dans les archives de ces communes était, dans les années 1950 encore, fort diversifiée (Guiraud, 1993). On comptait également de nombreux cheminots-paysans, artisans-paysans ou même fonctionnaires-paysans, et cela de manière très tardive dans des communes agricoles en déclin restées à l'écart de l'industrialisation, comme sur le haut-plateau de l'Espinouse où B. Kayser note, vers le milieu des années 1970 : « chaque ménage [y] dépend en fait de sources composées de revenu, très différentes d'un cas à l'autre et souvent extérieures à l'activité agricole » (Kayser, 1977). Considérées à l'échelle de l'unité familiale, ces formes multiples de pluriactivité se conjuguent avec l'émiettement des structures foncières, la très petite taille des « exploitations » agricoles concernées et leur grande fragilité durant les phases d'exode rural intense. Le Haut-Languedoc est un parfait exemple de territoire qui assure un double mouvement de survie et de développement par des formes de pluriactivité basées sur les complémentarités agricoles, les mobilités et surtout la proto industrialisation très précoce de la zone.

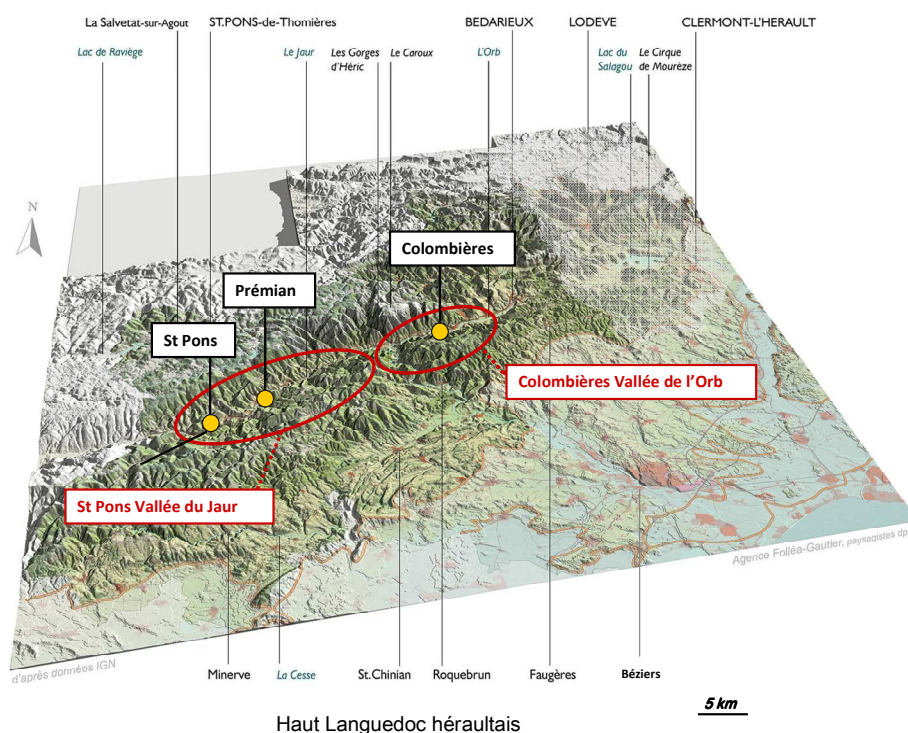


Figure 4: Localisation des villages cités. Tallon H., 2010

a) La pluriactivité ou l'art de recomposer les activités économiques

Le Haut-Languedoc est une zone de peuplement ancienne, investie par les Grecs, les Romains et les Celtes, et qui s'est trouvée pendant un temps très long à un carrefour important d'activités. Au Moyen Age la région connaît son premier grand essor avec la construction d'une abbaye à St-Pons, puis l'installation de l'industrie lainière par les moines. La vie économique est organisée autour d'un système de polyculture et d'élevage, et cette économie paysanne se diversifie à partir du XVII^e siècle. L'évolution démographique sera très forte jusqu'au milieu du XIX^e siècle, après la phase de reconstitution des populations décimées par les guerres et la grande peste du XV^e siècle (en 1415 population de Cessenon passe de 400 à 40 habitants), et la proto industrialisation de la zone démarre très tôt, dès le XVII^e siècle. Les transformations socio-économiques de l'Occident au XIX^e siècle auront raison de cette vie rurale. L'exode rural sera précoce et massif dès 1850, et la déprise rurale se traduit par le développement des friches et des landes sur les terres cultivées et les parcours, la dégénérescence des vergers de châtaigniers et l'abandon des villages. Elle est encore bien visible dans le paysage actuel. Les points de rupture sont repérables sur le graphique suivant (figure 5). Ils mettent en exergue les phénomènes conjoncturels : 1850 et le début prononcé de l'exode rural ; la décennie 1911-1920 marquée par la première guerre mondiale ; l'ensemble de la période encadrant les deux guerres au cours desquelles les statistiques sont manquantes dans la plupart des villages ; enfin à partir de 1962 l'infléchissement de la courbe pour une période de stagnation et une reprise démographique forte à partir de 1999, que le mouvement observé de retour vers le rural devrait confirmer dans les prochaines années. A noter que sur l'axe des années du graphique les pas de temps sont irréguliers. La courbe n'indique pas un mouvement démographique linéaire mais marque les principaux événements et les tendances de fond.

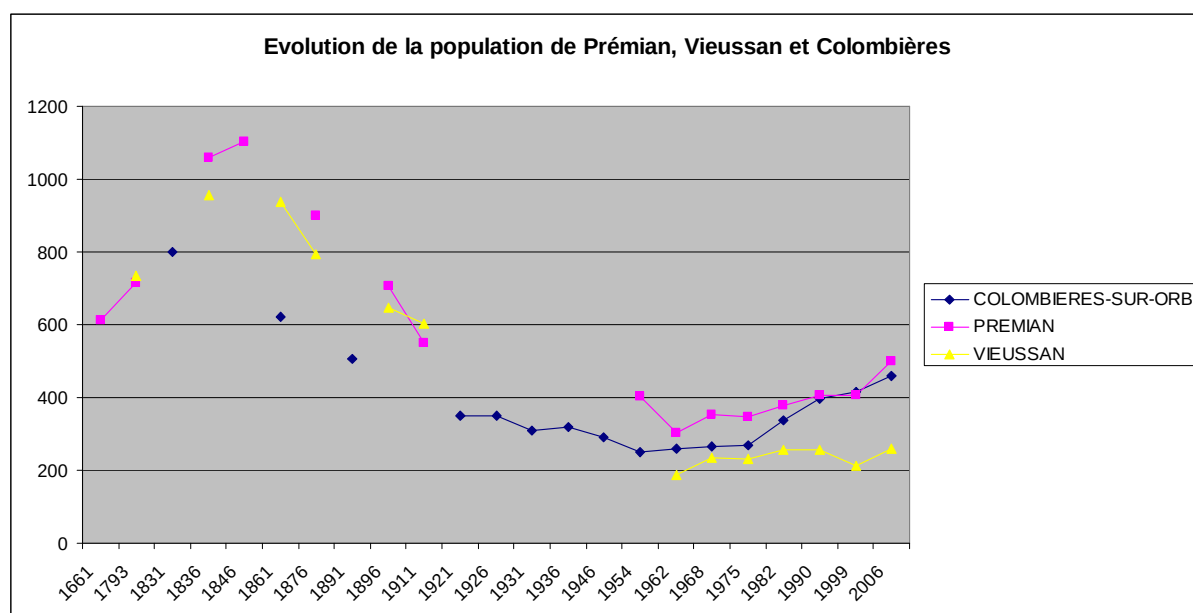


Figure 5: Évolution de la population de la vallée du Jaur (XVII^e siècle-XXI^e siècle)²⁰, Tallon, H., 2010

Comment évoluent les activités dans ces différentes périodes ? L'histoire met en évidence à quel point l'économie de cette zone a toujours été diversifiée : « Au mois de mai [à Colombières], on y fait des vers à soie et la toison des bêtes à laine. On y coupe ensuite les foins qui y sont rares. On y commence la récolte des menus grains au mois de juin et on la continue au mois de juillet. Au mois de septembre, la vendange y donne des vins très bons et en grande abondance. On cueille les châtaignes dans le mois de novembre dans les montagnes, et en décembre les olives dans la plaine » (Mémoires de Lamoignon de Basville, intendant de la province de 1685 à 1718, cité par (Bechtel, 1975) p.94.

Le Haut-Languedoc est traditionnellement un pays d'élevage ovin, et du fait de l'élevage, les terres du Somail et des Garrigues avaient une réelle valeur. Forêts, prairies et pâturages « valaient autant que les terres labourables qu'on ne labourait pas si facilement »

²⁰ Ce graphique a été fait à partir de différentes sources : pour Prémian années 1661, 1793 : archives de la mairie de Prémian, analysées par Henri Lauriol ("Prémian", 1976). Son estimation du nombre d'habitants est basée sur une moyenne de quatre personnes par maison. Pour Prémian années 1836, 1846, 1876, 1896, 1954 : archives de la mairie de Prémian, recensements de la population. Pour Vieussan de 1793 à 1911 : recensements de la population, archives départementales de l'Hérault, cité par Michel Scanzi in "Vieussan, une commune au XIX^e siècle, société archéologique et historique des Hauts-Cantons, 1995, et à partir de 1968 : recensements généraux de la population de l'Insee. Pour Colombières : jusqu'à 1962, archives Insee, données par la mairie de Colombières, après 1962, Insee RGP (<http://www.recensement.insee.fr/chiffresCles.action?zoneSearchField=&codeZone=34080-COM&idTheme=3>).

(Lauriol, 1980). À Prémian, au XIV^e siècle, on trouve mention de dîmes fixées en légumes, millet et grains grossiers, foin sec, agneaux, navets, chevreaux, porcelets, céréales, alors qu'au XVIII^e siècle apparaissent en plus le lin, le vin, les châtaignes, les haricots, les noix et les olives (*ibid.*). La population active est composée de brassiers, métayers ou tisserands qui travaillent pour d'autres, non-proprétaires. Le tissu a été longtemps une ressource importante de ce territoire, servant d'abord à la satisfaction des besoins personnels dans le cadre de l'activité domestique, mais devenant rapidement objet d'échange. C'est le monastère de St-Pons, fondé en 937, qui est à l'origine de l'industrie lainière en organisant le long de la vallée du Jaur la filature et le tissage, puis la commercialisation, grâce à ses rapports avec d'autres monastères (celui de Marseille lui ouvrira des débouchés à l'international via le port) et les foires sur lesquelles il assure la présence de ses produits. D'autre part, du fait de ses rapports avec l'Aragon où il possédait des biens importants, le monastère pouvait recevoir des laines espagnoles qui assuraient un travail régulier aux tisserands de la vallée du Jaur. Le « lanifice » (soit l'ensemble des activités liées à la confection des draps de laine) est déjà important à St-Pons et dans les hameaux au XVII^e siècle, mais il connaît sa plus forte expansion au XVIII^e siècle. A la fin du XVIII^e siècle se développent de nombreux métiers plus ou moins associés à l'industrie lainière (forgerons, teinturiers, cordonniers...). Parallèlement, la culture de la vigne s'étend, aux dépens de cultures céréalières ou vivrières, dont l'exploitation se fait sous forme de métayage.

La vigne change de fonction économique. Sa part dans l'autoconsommation des familles se réduit, son expansion permet aux paysans de « serrer » des écus, ce qui offre une garantie contre les vicissitudes de l'avenir, donne les moyens d'acquérir des parcelles longtemps convoitées, ou permet de doter les filles (Lauriol, 1980). Ce développement continue jusqu'au moment où la concurrence entre les vignes et les terres destinées à l'alimentation humaine devient critique dans tout le Languedoc. Un arrêté « ordonne qu'à compter du jour de la publication, il ne sera fait aucune nouvelle plantation de vigne (...) [sur les motifs] que la trop grande abondance de plants de vigne dans le royaume occupait une grande quantité de terres propres à porter des grains ou à former des pâturages, causait la cherté des bois par rapport à ceux qui sont annuellement nécessaires » (arrêt du conseil du 5 juin 1731, cité par Henri Lauriol, 1980). Toujours dans le même esprit, la fumure des vignes sera interdite. À cette décision de limiter l'expansion de la vigne coïncide une période d'amélioration des axes de communication, deux éléments qui vont provoquer une petite révolution dans l'économie locale. L'industrie lainière connaît au

XVIII^e siècle son plus fort développement et sa qualité s'améliore. Cette activité est organisée sous forme d'ateliers familiaux, regroupés par villages, et contrôlant eux-mêmes la qualité des produits : « Les fileurs et tisserands de la Communauté travaillaient indistinctement pour les jurandes de Riols et de Prémian où l'on comptait 21 fabricants, nombre important pour des petits ateliers produisant assez irrégulièrement, puisque les familles de tisserands avaient généralement une double activité dont l'agricole était impérieuse à certaines époques de l'année » (Lauriol, 1980).

Communes	% du nbre total des familles en 1798		
	Vivant de l'industrie de la laine	Vivant de l'agriculture	autres
St Pons	25%	39%	35%
Riols	38%	53%	9%
Prémian	37%	37%	26%
St Etienne d'Albagnan	10%	84%	6%
St Vincent	14%	72%	14%
Olargues	21%	38%	41%
St Julien	18%	81%	1%

Tableau 1: L'industrie de la laine dans la vallée du Jaur en 1798, Bernard Devic cité par H. Lauriol, 1975

Le tableau 1 ne révèle pas la pluriactivité des familles ou des individus, et déjà le problème du repérage de la pluriactivité se pose dans les documents officiels. En effet, un seul métier est déclaré sur les divers registres. La double activité reste invisible dans les recensements mais est bien présente. Parlant d'un habitant d'un hameau de Prémian, Henri Lauriol relate : « P. T. prenait son fils à Riols et y rapportait le drap. Pascal était donc tisserand, mais il figure sur les recensements de l'époque comme maçon ou journalier ; il faisait certainement les trois métiers suivant les saisons et les commandes. Et voilà pourquoi les chiffres ne traduisent que des situations relatives et que la vie est difficile à traduire en statistiques. On était extrêmement discret sur les ressources et les moyens d'existence et quand il y en avait plusieurs, si c'était possible on déclarait le moins important. Rien sur le travail des femmes et des enfants (enquête administrative sur le travail des enfants), emploi des surnoms pour éviter les vérifications rendues légales par l'institution du Livret de Travail du 9 frimaire AN XII. Réfractaires aussi, souvent, les ouvriers, quand eut lieu la limitation des heures journalières de travail : ils craignaient avec raison une réduction consécutive du salaire. » (Lauriol, 1980). La redistribution des terres issues de la révolution brouillera encore un peu plus les registres d'activité : « Quand il remplissait un questionnaire, en face de la mention *profession*, [mon père] écrivait : *propriétaire*²¹, signe d'une victoire sociale encore jeune. » (Carrière, 2000). Malgré le peu d'information apporté par les registres administratifs, les

²¹ Cette mention de propriétaire apparaît après la révolution.

formes de mobilités d'une activité à l'autre sont évidentes pour les salariés agricoles, qui complètent les périodes non agricoles avec le travail dans les filatures. De même, la difficulté à maintenir une production industrielle régulière témoigne de la forte participation à l'industrie lainière des paysans, qui se démobilisent dès que les travaux agricoles deviennent trop importants. L'industrie lainière a cependant attiré de nombreuses personnes extérieures au territoire : « Le peuple n'est point raisonnable...il n'y a point de pain pour tout le monde : les manufactures attirent bien des mangeurs », écrit l'évêque de St-Pons en 1778, cité par H. Lauriol. Le changement dans la répartition des terres qui suivra la Révolution française fera doubler le nombre de propriétaires et la population continuera à augmenter pendant encore 20 ans, sans que les surfaces cultivées n'augmentent en parallèle : c'est l'utilisation du sol qui change. Les vignes cèdent du terrain aux prairies, l'élevage étant la richesse première qui apporte viande, lait, laine, et fumier. Les surfaces de vigne continueront ainsi à chuter jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

C'est par un double phénomène de mécanisation et de concentration capitaliste que l'activité manufacturière de la vallée arrive à se maintenir malgré les crises liées aux évolutions des marchés nationaux (Bechtel, 1975). Nous pouvons constater à quel point, comme l'a montré Henri Mendras, l'économie paysanne est intégrée à l'économie englobante (Mendras, 1976). Comme le montrent les exemples cités, les systèmes d'activité traditionnels sont réactifs à deux niveaux : ils s'adaptent rapidement aux évolutions de l'économie mondiale par leur souplesse intrinsèque, mais sont par ailleurs très sensibles aux lois et aux normes extérieures qui les contraignent fortement.

b) L'imbrication complémentaire des activités textiles et agricoles

A la fin du XVIII^e siècle, l'industrie textile représente 25% de l'activité de la vallée (en nombre de ménages) et 37% pour Prémian. « L'activité lainière était présente partout sinon comme activité principale mais comme une importante ressource » (Lauriol, 1980). En effet cette activité, alimentant les marchés intérieurs et extérieurs français, est soumise aux crises concurrentielles récurrentes. Le repli vers l'agriculture dans les périodes les plus tendues, pour revenir aux métiers qui ne s'arrêtent jamais totalement, permet de dépasser ces périodes de crises et d'assurer sa subsistance. Les draps fabriqués à St-Pons, de très bonne qualité, sont

exportés au Levant via le port de Marseille, tandis que les draps de Riols, Prémian et Olargues, de qualité inférieure, sont commercialisés sur le marché intérieur. Assez rapidement l'organisation en ateliers villageois, voire familiaux, d'ouvrier pluriactifs très mobiles, pose problème au secteur industriel qui s'organise en France et tente de maîtriser l'ensemble de la chaîne de production : « L'insubordination des ouvriers nous empêche de rétablir la bonne fabrication, parce qu'à la première correction ils vous quittent pour aller travailler dans d'autres jurandes », constatent les gardes jurés de la draperie de St Pons en 1767 (Lauriol, 1975). Les ouvriers sont très mobiles et semblent bien conscients de leurs intérêts : « Si les fabricants de Bédarieux et de Carcassonne vont prendre des ouvriers à St Pons, c'est qu'ils n'en ont sans doute pas assez dans le canton ou qu'on les trouve à meilleur compte [...] ; que ceux de St Pons augmentent les salaires de leurs ouvriers, ceux-ci n'iront pas ailleurs, on ne les viendra pas chercher » (Le Blanc, 1767, Inspecteur des laines à St Chinian, cité par H. Lauriol, 1975). Apparaît dans ces propos la tension entre deux conceptions différentes de l'activité. L'activité paysanne est par nature saisonnière et intermittente, et le travail est ajusté aux besoins (de l'activité par elle-même mais aussi des besoins économiques du ménage), en opposition avec l'industrie moderne qui se met en place, qui, elle, demande des ouvriers réguliers, fidèles et dédiés.

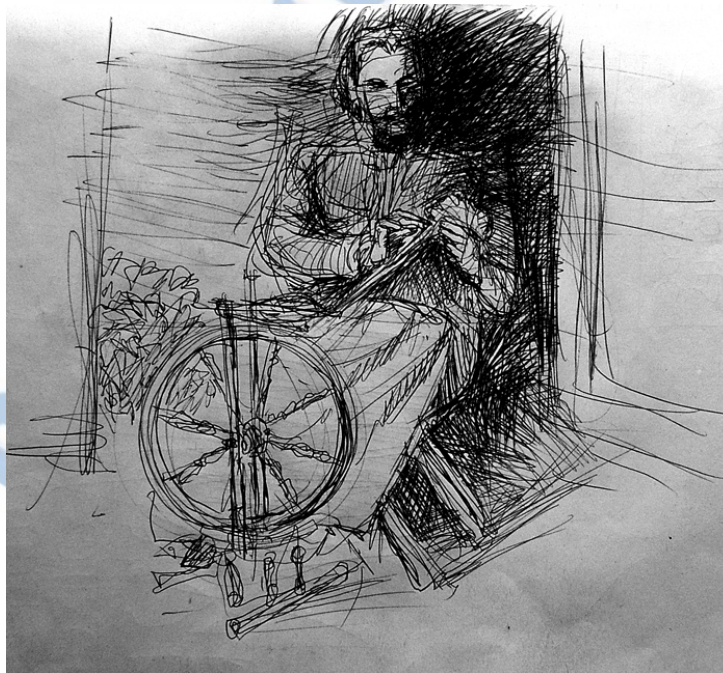


Illustration 3 : Fileuse, vallée du Jaur, croquis Alain Alquier, 2011

Activités agricoles et activités proto-industrielles sont étroitement liées, non seulement du fait du partage de la même main d'œuvre entre ces sphères d'activité mais surtout du fait

de la complémentarité des productions. Un système élaboré d'élevage ovin, châtaigneraie et filature utilisant pour partie la laine produite localement se met en place pendant plusieurs siècles (figure 6 ci-dessous). À côté de cette activité lainière se trouve une activité de mégisserie. Les châtaigneraies situées sur les pentes de la vallée permettent la nourriture des troupeaux en automne, qui en retour assurent la fumure des châtaigneraies. Les troupeaux de la vallée du Jaur transhument vers les pâturages du Somail, le plateau d'altitude qui domine la vallée (La Salvetat, Fraïsse), les éleveurs ayant une bergerie au village et une sur le plateau. La châtaigne est très répandue et le marron très recherché dans les villes. Le marron représente l'aliment de base, mais la culture du châtaignier est complémentaire de l'activité manufacturière de la zone. Le tannin des châtaigniers est utilisé par les tanneries de la vallée, et, lorsque la ligne de chemin de fer sera ouverte, les écorces des châtaigniers de la vallée du Jaur seront envoyées à Bédarieux et dans le Tarn. Au cœur des plus gros villages (Prémian, Riols, St-Pons) sont concentrées toutes les activités de la fabrication du drap, du lavage de la laine à l'apprêt du drap (foulonniers, apprêteurs), avec la caractéristique essentielle que « la filature devient industrielle tandis que le tissage restera artisanal, familial : [à Prémian] beaucoup de métiers à tisser, deux « mécaniques » à filer. » (Lauriol, 1980).

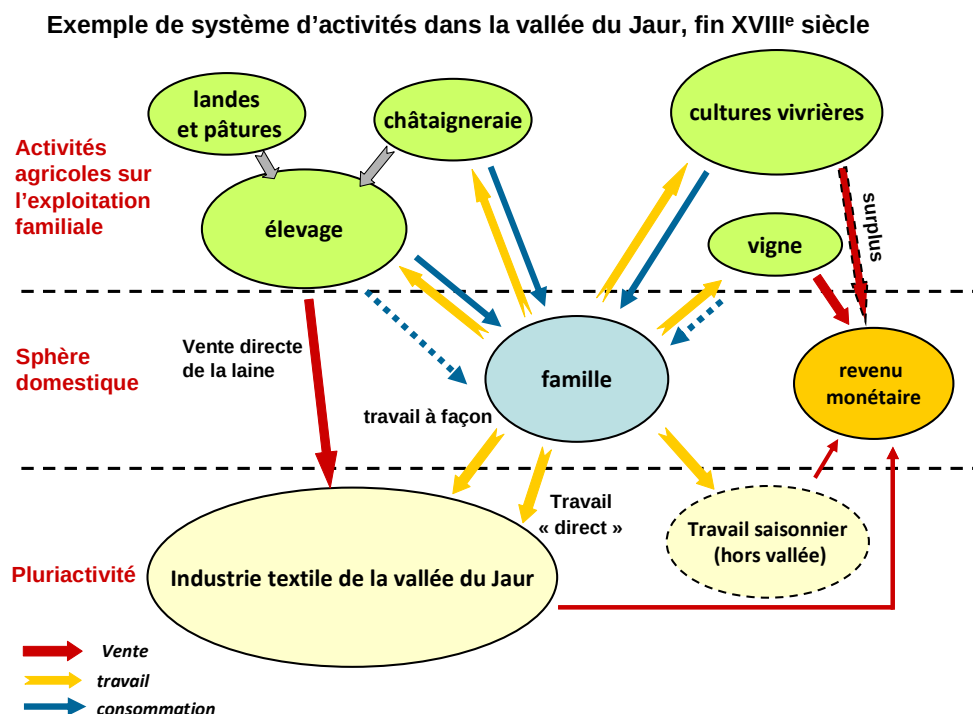


Figure 6: Exemple de système d'activité, vallée du Jaur XVIII^e siècle. Tallon H., 2010

D'autre part, à ces activités agricoles et proto-industrielles se rajoutent les activités du secteur tertiaire, dont on peut remarquer la stabilité sur le schéma suivant (figure 7 ci-dessous) :

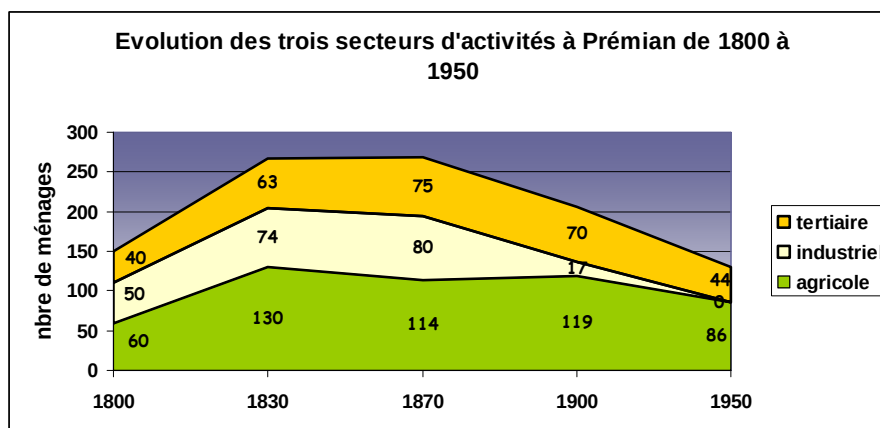


Figure 7: Évolution des trois secteurs d'activité à Prémian, Lauriol, 1980

Le secteur tertiaire comprend, dans les recensements, ce qui n'est ni agricole ni industriel, à savoir les activités du bâtiment, l'habillement et les chaussures, l'alimentation, les services (fabrications et réparations, transport, culte, enseignement...), mais aussi les inactifs économiques (malades, rentiers, pensionnés) (Lauriol, 1980). Ce secteur tertiaire est caractérisé par la très grande mobilité des personnes qui pratiquent ces activités ; les marchandises étaient portées directement dans les hameaux (marchandises d'épicerie ou marchands ambulants venant de l'Ariège) ; les artisans travaillent à façon directement à domicile (on s'installe dans le foyer le temps d'effectuer ce qu'on a à faire, d'un meuble à la confection d'un habit) ; les surplus agricoles sont vendus sur les foires et marchés. D'une façon générale cette société paysanne est très mobile : « Le dépaysement passager était un plaisir, mais aussi une nécessité. Quand le travail textile se raréfia, les terres étaient insuffisantes à nourrir les familles et il fallut chercher le travail où il était. Les hommes les plus valides recherchaient les travaux saisonniers depuis les Causses jusqu'à la plaine viticole. Ils faisaient les « saisonats » à la plaine : podos, fojas, sègas. Aux vendanges, le pays se vidait : hommes, femmes, enfants descendaient pour deux ou trois semaines dans la plaine. À l'automne c'était podas, la taille, puis le déchaussage à la pioche, ensuite on partait pour la moisson au Pardailhan ensuite celle du Camarès » (Lauriol, 1980).

Cette société paysanne mobile, aux activités étroitement imbriquées, à l'économie domestique intégrée à un système économique ouvert sur le monde et dans laquelle on produit

ce dont on a besoin et on travaille selon la nécessité²², se transformera de manière radicale sous la pression des changements de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

c) Sortir de la pluriactivité. Une transition vers le XX^e siècle

Le premier évènement marquant qui fera basculer les formes d'économie traditionnelles de la zone sera l'ouverture de la route de Castres à Lodève en 1840. La « grande route » permet la circulation d'un point à l'autre de la vallée. Prémian est alors à deux heures de route de St-Pons. Toute modification de la circulation au sein d'un espace modifie ses agencements territoriaux, de la répartition des activités aux modes de sociabilisation, mais la route sera l'élément clef du passage d'un système économique à un autre. « Tant que les communications étaient difficiles, la commune vivait de ses propres ressources, en économie fermée : on vendait peu, on achetait peu, l'argent ne jouait pas un grand rôle. La route va tout changer : en direction des villes voisines partiront châtaignes, noix, cerises, pommes, légumes, le bétail vers les foires. Vers Prémian viendront blés et farines, et aussi les laines d'Amérique pour les filatures. C'est le temps des rouliers, partant pour une semaine vers Narbonne ou Béziers. Pour acheter, il faudra « faire de l'argent », c'est-à-dire vendre, et la vigne dont la culture est moins aléatoire que celle des céréales, pourra leur reprendre la place dans les bonnes terres » (Lauriol, 1980).

Les surfaces viticoles progresseront ainsi (malgré les crises) jusqu'aux années 1970. Tout se vend alors, et cette activité réorganise le temps de travail au profit du marché. « Outre les châtaignes et le vin [vendus à des grossistes], les gens vendaient tout ce qui pouvait se vendre, les fraises, que nous ramassions dans des corbeilles spéciales tressées par un habitant du village, les cerises, qu'on cueillait dans des paniers en rabattant les branches du haut à l'aide de longs crochets, les olives que ma mère préparait à la maison avec des cendres et de la soude, les peaux de lapin qui se conservaient tendues sur une branche recourbée, dans un endroit sec. [...] En douce, certains proposaient aux amateurs des truites et des grives de braconnage. Et des escargots, sur les marchés. Et des fromages de chèvre. Et tous les fruits et tous les légumes des jardins. Pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, juste après la guerre²³, certains sont allés jusqu'à ramasser du gui pour le vendre dans les villes de la plaine et du littoral, Béziers, Agde, Sète et même Aigues-Mortes » (Carrière, 2000) p. 41-42.

²² « Quand un jeune homme allait présenter sa demande en mariage, la plus belle chose qu'il pouvait dire, c'était : - nous n'achetons que le sel ! » déclare une habitante de la commune de Vieussan née en 1881, cité par Caminade P., Comps J.-P. & Scanzi M., 1995. *Vieussan, une commune au XIX^e siècle*. Société archéologique et historique des Hauts Cantons de l'Hérault. 309 p.

Cette nouvelle mobilité permise par la route n'explique toutefois pas le déclin de l'activité industrielle, qui aurait pu se maintenir comme cela a été le cas dans de nombreuses campagnes, incluant les vallées isolées de montagne. Pour Jean-luc Mayaud, la double activité résulte d'un choix collectif d'une communauté agraire : « C'est par villages entiers que la campagne se fait proto-industrielle [au XIX^e siècle], dans les Flandres comme dans le Pays de Caux, par une contagion qu'explique le surplus démographique. Toutefois la proto-industrialisation n'est qu'une étape transitoire : elle conduit à *l'industrialisation ou à la désindustrialisation*²⁴, [...] et il faut souligner avec force que c'est la place de l'agriculture dans l'exploitation double-active et dans l'économie locale qui est en jeu » (Mayaud, 1999) p.162.

Si l'industrie lainière du Haut-Languedoc s'effondre dès la fin du XIX^e siècle²⁵, c'est que l'ensemble du système élevage/industrie est mis à mal. En effet, la pression pastorale, le relief accidenté et le régime méditerranéen des précipitations se conjuguent pour attirer l'attention de la nouvelle Administration Générale des Forêts sur l'état dégradé des massifs forestiers du secteur. De graves conflits opposant l'administration forestière et la population éclatent dès le début des années 1800. Les mazades, terres royales ou appartenant à de grands propriétaires aristocratiques dont disposaient les communautés, deviennent pour la plupart communales et sont confiées à la gestion de l'administration forestière, qui soustrait ainsi au pâturage les pentes du Somaill, modifiant en profondeur les systèmes pastoraux et réduisant considérablement les surfaces pastorales disponibles. Les conflits durent 100 ans et ne cessent que lorsque la pression pastorale devient trop faible. En 1866 il est recensé 4942 ovins sur la commune de Prémian, il n'y en aura plus que 597 en 1940. (Lauriol, 1980). Les fours particuliers, alimentés au bois et qui font vivre toute une petite industrie, forges, teintureries, mégisserie, etc. sont à leur tour menacés de fermeture (Délibérations du conseil municipal de Prémian du 14 mars 1841 et 10 mai 1846, citées par Lauriol, 1980). Ainsi, corrélativement au déclin de l'élevage, l'ensemble des activités proto-industrielles de la vallée déclinera rapidement à partir des années 1850. Prémian dont la population avait plus que doublé de 1800 à 1836, voit sa population se réduire de moitié de 1850 à 1900 (figure 8 ci-dessous).

²³ Il s'agit de la première guerre mondiale.

²⁴ Souligné par nous.

²⁵ La dernière teinturerie se maintiendra cependant jusqu'au début des années 1990.

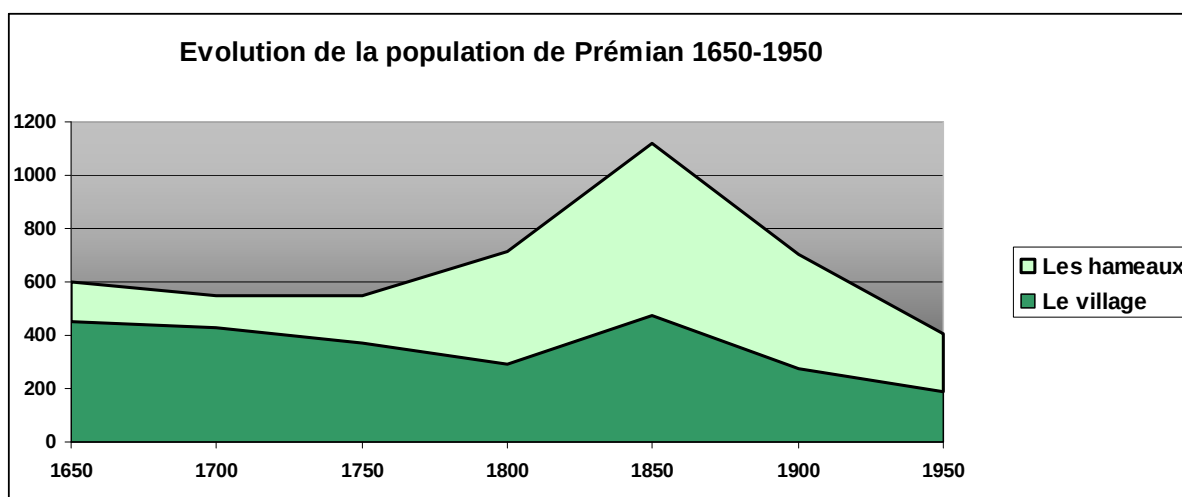


Figure 8: Évolution de la population de Prémian. Lauriol, 1980

L'ouverture de la voie ferrée en 1890 ne contrariera pas le mouvement d'exode et de déclin industriel. La I^{re} guerre mondiale accentuera le déclin de la population tout en étant paradoxalement favorable aux produits agricoles qui se vendront mieux à cette période. Pression démographique à la baisse et hausse des prix agricoles ouvriront une période de prospérité, qui fera définitivement passer dans les années 1930 la société paysanne d'une société d'épargne à une société de consommation : pour la première fois on achète ce qu'on peut produire. Il faudra cependant le boom économique qui suivra la seconde guerre mondiale pour déconnecter entièrement ce que l'on produit de ce que l'on consomme. L'activité paysanne reste multiple et flexible, raisonnée au jour le jour à l'intérieur d'un cycle saisonnier incontournable, et toutes les activités sont connectées.

« Le matin, quand je me levais pour l'école, [mon père] était déjà parti au travail, dès cinq ou six heures du matin. Travail complexe, qui changeait d'une saison à l'autre et même d'un jour à l'autre, qui devait d'adapter au temps, au vent, aux orages, qui supposait – entre le soin des bêtes, les jardins (nous en avons quatre), la vigne, les arbres fruitiers – une organisation mentale extrêmement précise. Il devait savoir combien d'heures lui seraient nécessaires pour tailler cette vigne, ramener pour les chèvres un fagot de châtaignier qu'il laisserait sécher avec d'autres dans le pailler pour l'hiver, arroser, remplacer les tuiles du toit, couper du jambon, changer un manche de pioche, aiguiser la faux à petits coups de marteau sur un coin en fer planté dans le sol, [...] fendre du bois avec une masse et des coins en fer, réparer la porte d'un bahut, soutirer le vin à la cave, relever un mur (ce qu'il faisait aussi bien qu'un maçon), attraper des pigeons la nuit, retirer le fumier des lapins, du cochon, prévoir les labours, préparer du sulfate, remplacer les souches manquantes, mettre les semences à sécher. Il devait aussi faucher, battre, vanner. S'il avait des lapins, il lui fallait cultiver un peu de luzerne, et cela valait également pour les chèvres. S'il possédait un cheval il avait besoin d'un champ d'avoine, car l'avoine, nécessaire à l'énergie de l'animal, coûtait souvent trop cher à l'achat. S'il élevait des poules, il devait planter du



maïs, et ainsi de suite [...]. Je suis toujours frappé, dans nos existences réservées pour la plupart à une seule activité, aplanie et facilitée grâce à tant d'engins, par la réflexion jadis nécessaire, par l'agilité forcée de l'esprit devant cent décisions à prendre chaque jour, devant un emploi du temps irrégulier, d'autant plus difficile à établir que le paysan en est le seul maître. S'il se trompe c'est tant pis pour lui. Il lui faudra travailler davantage. [...] Chaque matin, en sortant de sa maison, l'homme se retrouve devant un paysage qui lui propose un nouveau programme, plus compliqué que tout autre. Il doit établir, au vrai sens du mot, son emploi du temps. Il prévoit. Il décide » (Carrière, 2000) p. 41 à 47.

Jean-Claude Carrière raconte mieux que quiconque l'activité paysanne de ces petits villages du Haut-Languedoc, et, par là-même, il illustre la complexité du modèle d'activité des campagnes jusqu'au milieu du XX^e siècle. Nous nous sommes arrêtés dans le Haut-Languedoc à l'exemple de la vallée du Jaur et de l'industrie de la laine. Mais nous aurions pu parler des paysans-mineurs de Graissessac, sociologiquement proches de ceux de Carmaux bien étudiés par Rolande Trempé (Trempé, 1971). L'activité minière ancienne du secteur de Bédarieux, à l'est de notre zone d'étude, a entraîné le développement de très nombreuses activités complémentaires à la mine. Cependant ces mineurs sont toujours restés avant tout paysans, les besoins des récoltes passant avant le travail de la mine. L'activité agricole étant structurellement intégrée aux alternances de travail du mineur (Tuffou, 1979), la société minière ajustera la rémunération à cette fonction complémentaire et procurera elle-même aux mineurs extérieurs au territoire des jardins à cultiver. Nous voyons par ces exemples à quel point les diverses formes de pluriactivité sont strictement adaptées à la situation des territoires sur lesquels elles se développent. À un niveau très fin, des différences peuvent être constatées d'un village à l'autre. Si le terme même de pluriactivité n'apparaît pas avant la phase de modernisation de l'agriculture, dans les années 1960, ce n'est que parce que la société paysanne n'était pas sectorialisée : « Penser une communauté rurale où prédomineraient des catégories sociales exclusivement agricoles remettrait en question la notion de société rurale » (Carneiro, 1996). La petite exploitation paysanne, orientée vers les cultures à fort investissement en travail et à forte valeur ajoutée, est par essence pluriactive. Il faut donc sortir d'une lecture agricole de l'exploitation paysanne pour pouvoir appréhender la pluriactivité dans la société rurale sur laquelle elle s'appuie : « Officiellement découverte en 1981 lors du colloque que lui consacre l'association des ruralistes français²⁶ [la pluriactivité] autorise une véritable relecture de la ruralité. [...] Lorsque l'existence

²⁶ Dont les actes impulseront un mouvement de recherche sur la pluriactivité important en France. Association des ruralistes français, 1984. *La pluriactivité dans les familles agricoles* in (Ed.), Actes du colloque : «la pluriactivité, condition de survie du monde rural ?» - Paris, p. 343.

de la pluriactivité est avérée, se pose le problème de la place à lui reconnaître au sein de l'activité paysanne, individuelle ou familiale. Les ressources qu'elle procure sont déclarées marginales puisqu'elles font figure de simple appoint et puisqu'elles ne relèvent pas de l'agriculture : leur est donc assignée le statut de persistances héritées de l'économie d'ancien type et de survivances d'une autosubsistance condamnée à disparaître. [...] La pluriactivité se découvre alors dans sa richesse et sa diversité : individuelle elle est aussi familiale et va de pair avec une division sexuée des tâches et des rôles. État transitoire, elle apparaît tantôt comme une stratégie momentanée destinée à désintéresser des cohéritiers ou retarder un déclin, en permettant par exemple le financement rapide d'un achat de terre, tantôt comme un état permanent, bref comme une autre façon de vivre. L'avancée des recherches impose cette constatation : au XIX^e siècle autant qu'au XVIII^e siècle, l'exception n'est pas le pluriactif, mais le monoactif » (Mayaud, 1999) p.21. La pluriactivité est donc, cet « équilibre dans la tension » (Mayaud, 1999) p.159 qui s'opère à l'intérieur d'un « kaléidoscope de métiers » (Rinaudo, 1987). La pluriactivité n'est jamais figée : elle représente souvent un choix délibéré né d'une situation démographique ou d'une structure socio-économique déséquilibrée. À partir du milieu du XIX^e siècle, la pluriactivité s'est intensifiée. À titre d'exemple, un agriculteur varois sur deux ou un viticulteur languedocien sur quatre exercent plusieurs activités après la seconde guerre mondiale (Abdelhakim, 2003). Elle caractérise, jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'exploitation rurale mais aussi de nombreuses formes d'activités citadines (Le Play, 1857) ou littorales (Le Bouedec, 2002). Malgré les travaux qui lui sont consacrés et qui font sortir la pluriactivité de son statut d'activité marginale, sa richesse nous échappe encore.

2) Deuxième séquence : quand l'héritage pluriactif devient encombrant, ou le tournant raté de la modernité (XX^e siècle)

Faire table rase du passé pour rentrer résolument dans l'ère de la modernité, tel aura été le leitmotiv des formidables évolutions technologiques, économiques et sociales du tournant de la révolution industrielle européenne. Être moderne consistera à transformer ses pratiques et ses activités, la pluriactivité étant reléguée aux musées d'art et traditions populaires et à l'animation de leurs salles « activités traditionnelles de nos villages ». Cette « modernité » est bien souvent imposée par l'extérieur. Pour revenir au Haut-Languedoc, nous avons vu que dès le milieu du XIX^e siècle l'État avait pris le relai du développement de ce territoire en imposant sa vision de l'activité, entraînant l'opposition mentionnée à sa politique forestière, et en liant cet espace à sa périphérie urbaine. Très rapidement le Haut-Languedoc sera considéré

comme un espace à protéger et à faire découvrir aux promeneurs et touristes, de plus en plus nombreux à la fin du XIX^e siècle à rechercher ces espaces « pittoresques ». Les services de l'État vont ainsi s'attacher jusqu'aux années 1970 à créer une « nature sauvage » à visée pédagogique, scientifique et touristique (mise en place de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage et introduction des mouflons, projet de Parc National devenu Parc Régional, mise en défens de la réserve intégrale du Caroux, classement de sites...) allant de pair avec une indifférence voire une hostilité à l'égard des populations rurales et de leurs activités. Dans les années 1980 des élus locaux rapportent leur stupeur face à la posture de l'administration : « le représentant de l'Etat [DDAF] avait cerclé de rouge une large part de ces « Hauts-Cantons » de l'ouest héraultais ; à moyen terme, expliquait-il, il s'agirait d'une zone presque entièrement vouée à la production sylvicole, très largement vidée de ses habitants » (Dériz, 2006).

Dans le courant des années 1960, naît l'idée que la vocation touristique du Haut-Languedoc est peut-être susceptible d'offrir des alternatives à la déprise rurale (*ibid.*). L'environnement préservé et les infrastructures peu développées donnent l'image d'un territoire « naturel ». De très nombreuses démarches ou programmes de développement rural vont se succéder. Ils porteront principalement sur des axes de développement environnementaux (y compris agro-environnementaux) et touristiques. L'amélioration progressive des communications routières avec le territoire favorise alors l'intégration du Parc Naturel Régional dans l'espace régional et la plaine languedocienne. Le Haut-Languedoc est vu comme un espace de loisirs de pleine nature, à portée de voiture pour le week-end pour les citadins de plus en plus nombreux d'une région en voie d'urbanisation et de métropolisation rapide, et d'un département passé en 30 ans de 648 000 habitants (1975) à un million (2006). Le département de l'Hérault accueille encore plus d'un millier de nouveaux résidents chaque mois, et se place au troisième rang national en terme de fréquentation touristique. Cependant, quels que soient les acteurs et l'échelle territoriale considérée – communes, intercommunalités, Parc, Pays, Département, Région –, les moyens humains et financiers disponibles n'apparaissent pas à la hauteur des enjeux liés, en Haut-Languedoc, à la progression inexorable des superficies forestières d'une part, et aux impacts du développement de la fonction résidentielle d'autre part. L'intégration progressive du Haut-Languedoc dans le processus régional de métropolisation, renforcée par une attractivité touristique à laquelle participe le label « Parc Naturel Régional », se traduit par une pression foncière et immobilière accrue, qui fait flamber les prix du bâti et des terrains constructibles

(Dériz, 2006). On peut constater que le tourisme n'est pas devenu le secteur économique moteur du territoire, malgré l'abondant soutien qu'il a pu recevoir. La prise en main du développement économique de ce territoire par l'administration puis par les collectivités locales à tous leurs niveaux territoriaux, sans résultats économiques tangibles, ont contribué à marginaliser les initiatives individuelles éloignées des projets portés par les structures de développement. Le recul de l'agriculture n'a fait que s'accroître, pression foncière et crises sectorielles limitant fortement les reprises ou les installations, tandis que les petits commerces n'ont pu résister aux concentrations opérées par les centres commerciaux, maintenant à portée de voiture. Malgré ses potentialités, ce territoire semble être resté à la marge de la compétitivité économique de la région. Pourtant derrière cette impression de fixité et d'inertie économique se cache une réalité plus complexe mal appréhendée : indépendamment de la réalité de son potentiel en termes d'emploi et d'activités, ce territoire d'arrière-pays est redevenu attractif, et la question de la pluriactivité comme forme adaptative à son contexte économique incertain se pose à nouveau.

a) Les mutations économiques difficiles du Haut-Languedoc

C'est en replaçant le territoire dans le temps long de l'évolution de ses activités que nous pouvons retirer quelques éléments de compréhension de la situation économique, complexe voire paradoxale du Haut-Languedoc. Les planches suivantes (figures 9 et 10) placent le Haut-Languedoc dans son espace départemental, et montrent la faiblesse du tissu économique local, encore sous le coup des conséquences d'un siècle de déprise rurale sévère.

La première planche ci-dessous (figure 9) montre comment les populations locales investissent leur espace, l'influence de Béziers étant relativisée par la présence de petits pôles comme Bédarieux, St-Pons, St-Chinian ou Olonzac (tous quatre lieux de marchés importants).

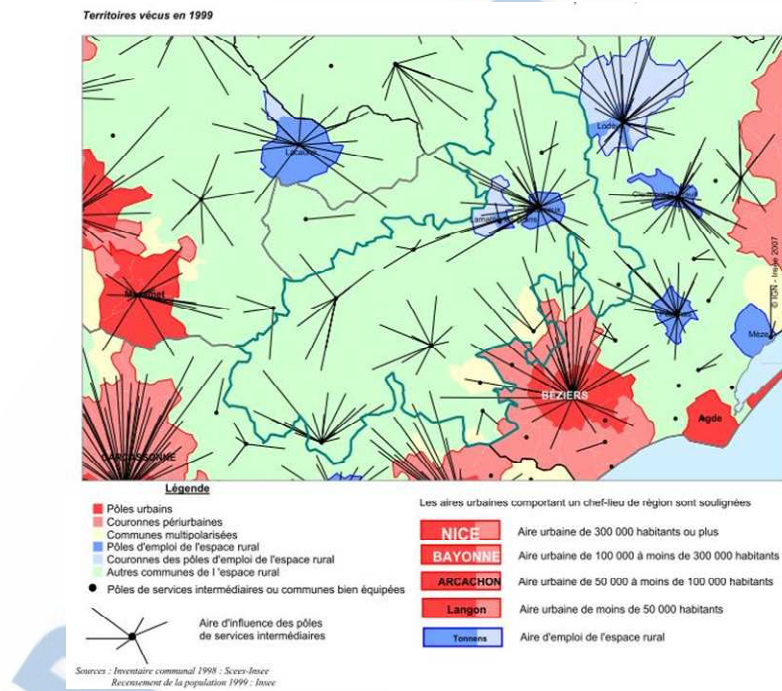
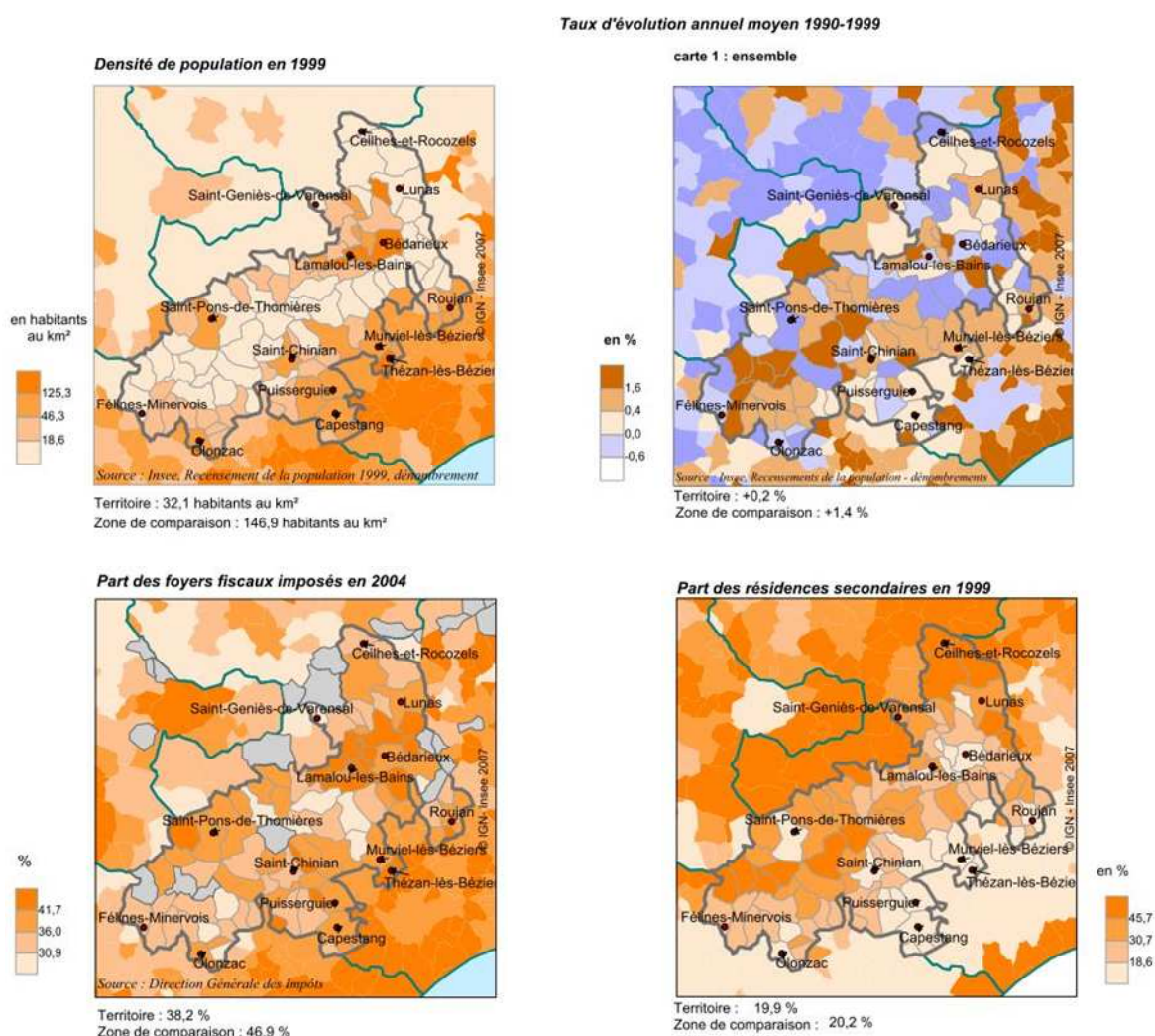


Figure 9: espace vécu du Haut Languedoc en 1999, Insee, 2007

Les planches suivantes (figure 10) montrent l'influence des zones urbaines périphériques sur la densité de population du territoire, les communes les plus au sud étant intégrées aux couronnes périurbaines de Béziers, Narbonne ou Carcassonne. Sur le reste du territoire, en dehors du pôle Bédarieux-Lamalou, la densité de population est faible (en

moyenne 32,1 habitant au km²). Le taux d'évolution moyen intercensitaire de la population²⁷ est très hétérogène d'une commune à l'autre, et exprime ainsi, au delà des atouts intrinsèques de certaines communes, les différentiels de dynamisme de ces micro-territoires. Mais retenons qu'en 1999 certaines communes sont encore dans une dynamique de population négative, ce qui est loin d'être représentatif de l'Hérault et de manière plus générale des espaces méridionaux. Enfin les planches suivantes donnent un aperçu de la structure économique du territoire, avec là encore une part hétérogène de foyers fiscaux imposés (et dans tous les cas plus faible que dans l'ensemble de l'Hérault), un taux d'activité limité, qui influence le taux de chômage, plus faible que celui de l'ensemble de l'Hérault, mais toutefois très fort, alors même que l'évolution de l'emploi est quasiment négligeable.



²⁷ Qui révèle principalement les différences de solde migratoire.

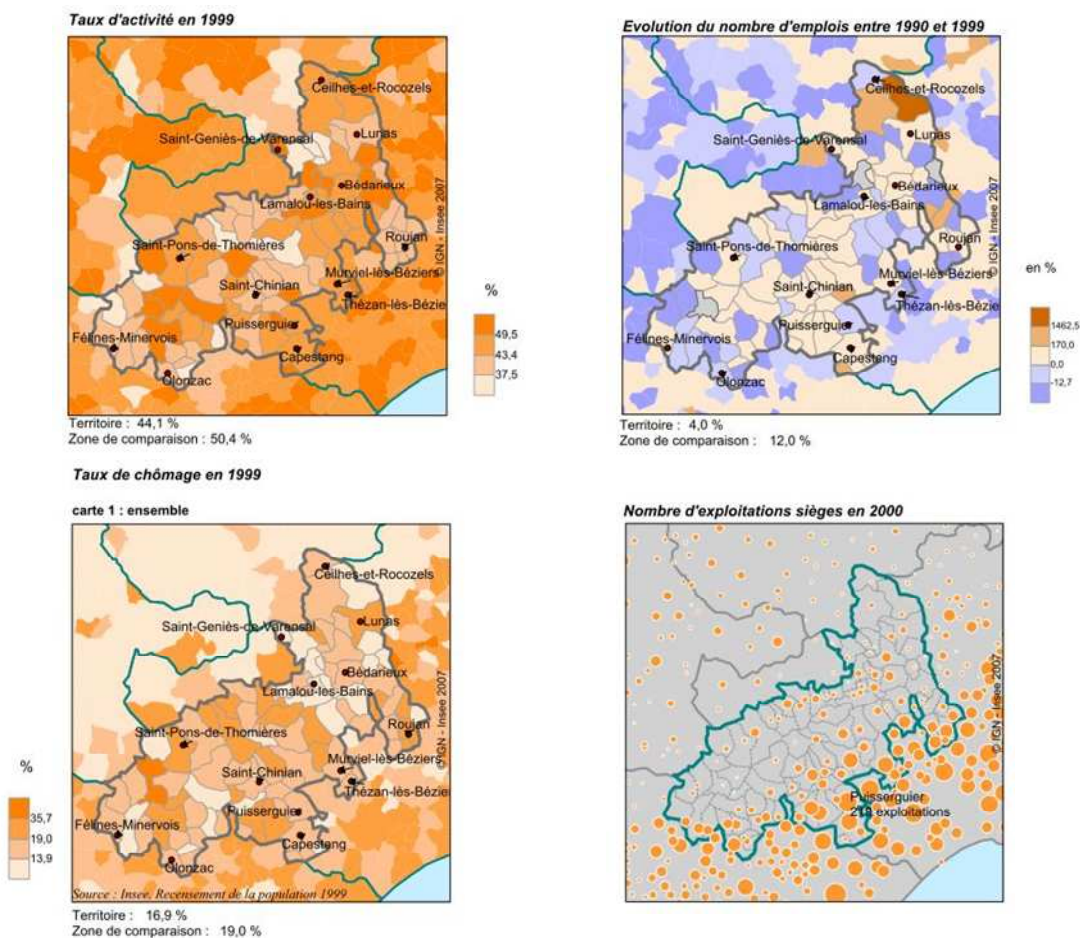


Figure 10: Portrait du territoire du Haut-Languedoc : population, impôt, résidences secondaires, activité, chômage, emploi, nombre d'exploitations agricoles. La zone de comparaison est l'Hérault, Insee, 2007b

(Tallon, et al., 2009b) Comme celles d'autres proches arrière-pays du sud-est de la France, avec lesquelles elle présente de nombreux traits communs, l'évolution démographique récente des « Hauts-Cantons » du département de l'Hérault n'est pas aisée à caractériser, tant elle est variable d'une commune à l'autre et tant les processus peuvent être différents. Aux déterminants liés aux questions de l'emploi (aux plans qualitatif et quantitatif) et des revenus, s'ajoutent les effets des mutations démographiques spectaculaires de l'« avant-pays ». L'exode rural massif qui court jusqu'aux années 1970, lié au phénomène de déprise, traduit, comme nous l'avons vu, le recul concomitant des activités agropastorales traditionnelles, des activités industrielles (textile) et extractives (charbon à Graissessac, bauxite à Bédarieux), et, par voie de conséquence, des activités commerciales et de services. Même si certains des

mécanismes fondamentaux des décennies d'exode apparaissent toujours à l'œuvre, avec, par exemple, le démantèlement du réseau local de certains services publics (Poste, Trésor Public, administration forestière), les dynamiques démographiques se renversent à partir du recensement de 1975, sous l'effet d'une inversion des soldes migratoires, qui traduisent un bilan entre des départs – qui restent assez nombreux – et des arrivées très diversifiées, parfois seulement temporaires. Dans ces arrivées se succèdent et/ou se combinent plusieurs types de flux, sans que les sources statistiques disponibles puissent permettre d'apprécier très précisément leurs poids respectif (Tallon, et al., 2009b). Dès la fin des années 1960, s'amorce d'abord un mouvement d'installation de néo-ruraux à la recherche d'un autre mode de vie et souhaitant expérimenter d'autres formes d'activités à distance des aires urbanisées, dont le cliché du « retour à la terre post soixante-huitard » ne traduit pas la richesse et la diversité (Dérioz, 1996b). Certains de ces nouveaux-venus ne sont restés que quelques années en Haut-Languedoc, et les enfants de ceux qui s'y sont installés de manière définitive sont aujourd'hui assez nombreux à quitter le territoire pour trouver du travail à l'issue de leurs études. Mais cette tendance, particulièrement repérable dans les années 1970, ne disparaît pas pour autant par la suite, même si elle est parfois difficile à isoler au sein des autres courants migratoires, notamment celui des arrivants en situation de relative précarité économique (personnes sans emploi, plus tard Rmistes...), sensible dès le milieu des années 1980. Pour ce courant, l'arrière-pays joue le rôle de secteur de repli juste en retrait de l'espace urbanisé, offrant notamment la possibilité de se loger facilement et à moindre coût dans les appartements et maisons anciennes des centre-villages et centre-bourgs, de trouver des petits boulots non déclarés, et a minima de s'auto-provisionner en légumes (jardin) ou en énergie (bois). Là encore, les installations peuvent s'avérer temporaires, prélude à une mobilité intra ou extra-territoriale (déménagements au gré des opportunités de travail ou de logement). Cette mobilité spatiale peut également se retrouver dans le cas des ménages d'actifs venus occuper un emploi sur le territoire, en particulier dans le secteur médico-social (pôle d'emploi de Lamalou-Bédarieux), ou dont le choix de résider dans l'arrière-pays implique des migrations pendulaires à moyenne (Béziers) ou longue distance (Montpellier). De la même manière, de nombreux retraités choisissent de s'installer dans le Haut-Languedoc. Leur degré de stabilité paraît plus grand. La venue de ces retraités fait augmenter le nombre des personnes âgées mais crée aussi de l'activité sur place, au moins au plan commercial. Quelques-uns sont originaires des Hauts-Cantons, et leur venue prend alors la forme d'un « retour au pays » à

l'issue de leur vie active. Mais les plus nombreux arrivent des villes du Nord de la France (Région Parisienne) ou des pays de l'Europe du Nord (Dériz, 1996b). En dépit de l'absence d'attaches locales particulières, ils optent pour cet arrière-pays méditerranéen parce qu'il semble offrir à moindre coût par rapport à la Provence ou au nord de Montpellier des avantages similaires en matière de climat. Ces apports démographiques témoignent de la densification des interrelations entre l'arrière-pays et la plaine languedocienne métropolisée. Ils ont contribué à un puissant brassage socio-culturel des sociétés locales dans les Hauts-Cantons, ce qui ne va pas toujours sans tensions. Mais cela n'en a pas moins suscité l'émergence de nouvelles représentations des territoires, plus positives (cadre de vie privilégié, proximité avec la nature, sociabilités plus riches), et mis au goût du jour des formes d'activités qui revendiquent leur ancrage dans le territoire. Cependant, les soldes migratoires excédentaires des haut-cantons, qui ne suffisent pas toujours à compenser les déficits de leurs balances naturelles et à leur assurer une légère croissance démographique²⁸, ont en définitive peu à voir avec les possibilités d'emploi sur place.

b) Vers la précarité ? Des décalages marqués entre structure de l'activité et évolutions du travail

En zone rurale, les difficultés du secteur agricole conjuguées aux évolutions actuelles du travail et à sa crise forment un contexte favorable au développement de situations de précarité : défauts dans la prise en charge de la protection sociale à l'intérieur des systèmes pluriactifs complexes, marchés restreints contraignant les possibilités de revenus, développement d'un secteur tertiaire fortement appuyé sur un emploi féminin à temps partiel et peu qualifié, le tout couplé à l'arrivée de personnes exclues ou en rupture avec le marché du travail urbain. En Haut-Languedoc, la situation est particulièrement marquée : le taux de chômage en 1999 est très important (16,93%). Il est pourtant plus faible que les taux départemental (19,02%, un des plus forts taux de France) et régional (18,60% pour le Languedoc-Roussillon), le taux national étant pour la même période de 12,70% (Insee,

²⁸ Entre 1990 et 1999 (source INSEE), le taux de variation annuel dû au solde migratoire est de + 0,41% / an pour le canton de Bédarieux, + 0,30% pour Lunas, + 0,83% pour St-Gervais-sur-Mare, + 0,91% pour Olargues, + 1,21 % pour La-Salvetat-sur-Agout. St Pons-de-Thomières est le seul canton

1999)²⁹. Les récentes controverses concernant le calcul des chiffres du chômage³⁰ rendent difficile l'analyse des évolutions, mais on peut observer simplement que ce taux de chômage suit les tendances générales régionales et nationales (baisse importante depuis 1999, et remontée depuis la fin 2007), bien que la structure de l'activité économique possède quelques caractéristiques spécifiques : une part d'emploi salarié moindre que sur l'ensemble de l'Hérault, l'emploi non salarié représentant en 1999 environ 30% de l'emploi total du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, contre 16% pour l'Hérault (Tallon, 2005, d'après Insee RGP 1999) ; un taux d'emploi à temps partiel plus important que pour l'ensemble de l'Hérault, 28,4% contre 23,5%, le travail à temps partiel salarié ayant triplé sur le territoire entre 1990 et 1999 ; de très nombreuses entreprises de très petite taille, plutôt vieillissantes pour les entreprises commerciales mais plutôt jeunes pour les entreprises artisanales ; un faible niveau de qualification sur le territoire, en particulier chez les demandeurs d'emploi (*ibid.*). Dès lors, la très forte poussée de population de 1999 à 2006 (+ 10,30 %), due au solde migratoire, et les faibles performances économiques de la zone peuvent être corrélées à une progression du taux de RMI (+ 10% par an sur les bassins d'emploi de St Pons et de Bédarieux). Dans les Hauts-Cantons la part des ménages bénéficiant d'un minima social est de 16,11% en 2007³¹ (à titre comparatif cette part était en 2005 de 12,6% dans l'Hérault, 13,1% en Languedoc-Roussillon et 8% au niveau national (Drass, 2007)).

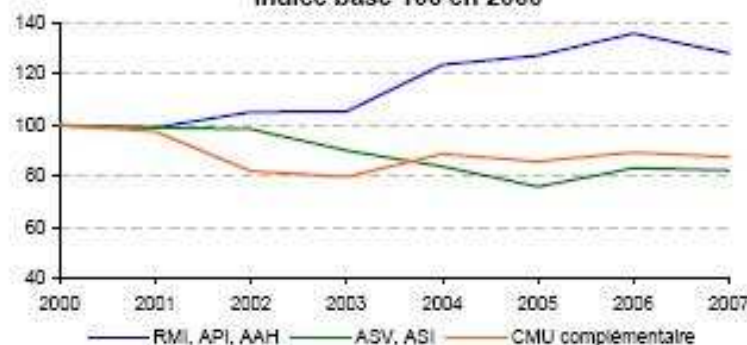
dont le solde migratoire est négatif (- 0,16%), même s'il partage avec Lunas et Bédarieux le fait d'avoir perdu de la population entre les deux recensements.

²⁹ D'après le recensement général de la population, Insee 1999. Le chômage correspond à la définition du recensement : « sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées "chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE)" sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. » La définition du chômage au sens du recensement (déclaratif sur le bulletin individuel) diffère de celle du Bureau International du Travail, de celle de l'ANPE et de celle d'Eurostat (qui interprète à sa façon les critères du BIT)

³⁰ Début 2007 l'Insee décide de reporter à l'automne 2007 la publication des résultats 2006 du chômage, du fait d'anomalies de mesure. En effet le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE a spectaculairement diminué depuis le point haut de mai 2005, suscitant la méfiance d'observateurs extérieurs au vu des nombreuses radiations effectuées dans le même temps : Clerc D., 2007. *Mauvais calcul sur le chômage* in *Alternatives Economiques*, (256)mars 2007.

³¹ Ces chiffres sont issus de l'analyse des documents suivants : diagnostics territoriaux des commissions locales d'insertion de Capetang et Bédarieux-Pézenas de 2005, fiches «précarité» de l'Insee par canton (fiches 2007).

Evolution de la population couverte par les minima sociaux
indice base 100 en 2000



Source : CAF, CRAM, DRIEFP, Insee, MSA, RSI, CPAM

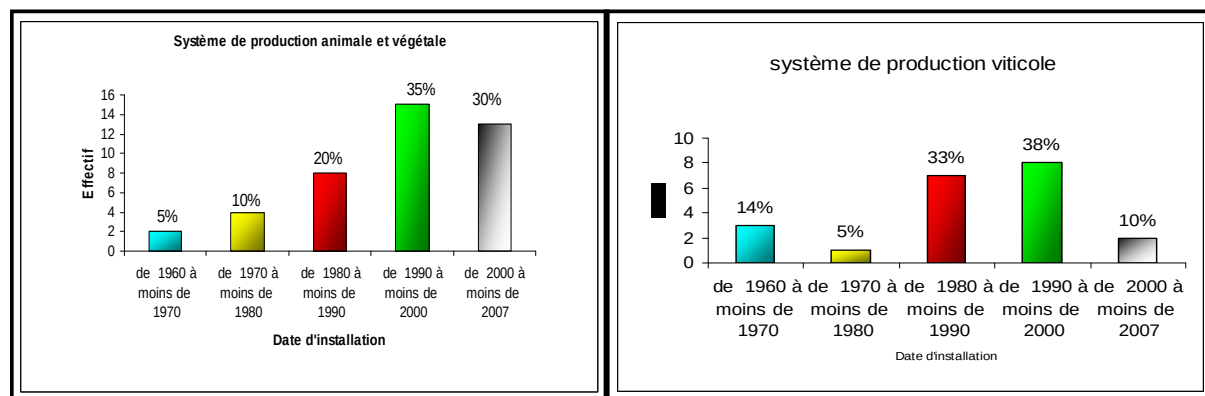
Figure 11: Évolution des minimas sociaux dans le canton de Bédarieux. Source « Fiches précarité », Insee, 2007

Les revenus du travail peuvent ainsi être très faibles : dans les cantons d'Olonzac, de Saint-Chinian et d'Olargues, ces revenus représentent entre 43% et 48% de la totalité des revenus des habitants. Plus de 75,5% des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales de St-Pons, Bédarieux, Olargues et La Salvetat (toutes allocations confondues) ont un quotient familial inférieur à 580 € par mois (notons que les bénéficiaires du RMI ne représentent que 18% de la totalité des allocataires de la CAF)³². Si les indices de pauvreté ont toujours été forts en Haut-Languedoc (le taux d'imposition de cette zone est parmi les plus faibles de la région), la pauvreté tend à changer de registre. Elle concerne de moins en moins les personnes âgées, le nombre de titulaires du minimum vieillesse étant baisse constante depuis les années 1970, grâce notamment à l'amélioration progressive du montant des retraites pour les agriculteurs et à la montée de l'activité féminine. Elle concerne de plus en plus des personnes actives, et les jeunes, qui restent sur le territoire, la crise agricole régionale contribuant à fragiliser les activités agricoles dominantes : en 2005 le nombre de RMI versés par le régime général dans la région Languedoc-Roussillon a baissé de 0,8% alors que le régime agricole enregistre une hausse de 18% de bénéficiaires de RMI (Drass, 2007).

Quelles réalités derrière ces chiffres ? Tout d'abord, premier paradoxe, un réel dynamisme du territoire, qui se traduit par une augmentation du taux d'activité d'environ 1%

³² Commission Locale d'Insertion de Capestang, 2005

sur la période de référence 1999-2006³³ pour atteindre 66,2% (Tallon, 2010, d'après les données provisoires du recensement Insee 2006). Le chômage est en baisse significative depuis 1999 et le développement de nouvelles activités est sensible. Dans le canton de St-Pons, plus de 55% des exploitants agricoles encore en activité sont installés depuis moins de vingt ans, et, hors viticulture, ils sont 30% à s'être installés ces dernières années (figure 12 ci-dessous) :



Installations agricoles sur le canton de St Pons de Thomières, IAMM novembre 2006

Figure 12: Date d'installations des exploitants agricoles actives sur le canton de St Pons, IAMM, 2006

Deuxième paradoxe, celui de la part toujours importante des petits revenus : les situations de précarité qui peuvent découler d'une activité, au mieux peu rémunératrice et au pire déficitaire, ne sont pas nécessairement perçues comme problématiques par les personnes impliquées, et sont souvent en décalage avec le contexte global de l'activité, plus complexe. Enfin, dernier paradoxe, celui de changements visibles de pratiques, à l'intérieur même des activités les plus traditionnelles du territoire.

³³ Il reste cependant à un niveau inférieur à celui de la région Languedoc-Roussillon, proche de 68% en 2005 (Insee, Recensement de la population, juin 2008), et du département de l'Hérault, de 66,7% en 2007 (Insee RP, 2010).

c) Revenir à la pluriactivité ? Des pratiques diversifiées qui font leurs preuves

De fait, l'économie actuelle du territoire, bien que peu compétitive, repose sur une palette très variée d'activités qui se basent en partie sur la valorisation des atouts du territoire en termes d'environnement, de patrimoine et de situation géographique préservée. Le secteur touristique, qui s'est beaucoup développé depuis les années 80, est basé sur l'accueil et les activités de pleine nature, et correspond pour de nombreuses structures à une recherche d'épargne ou de complément de retraite (cas des gîtes et chambres d'hôtes en particulier). Ce « tourisme d'hospitalité ou de cueillette »³⁴ laisse toute sa place à la pluriactivité. Suivant cette mouvance d'attractivité, le secteur du bâtiment est bien représenté et les services sont en plein développement. Le secteur agricole est lui aussi très diversifié. Cette diversification est en partie occultée par la prédominance économique et politique du secteur viticole, et a été fortement recomposé par les « néo-ruraux » installés à partir des années 1970 sur les surfaces laissées libres par l'exode rural. Ces derniers ont contribué au développement de nouveaux modèles agro-pastoraux, davantage tournés vers des formes d'élevage plus extensives et économes en intrants, et, un peu plus tard, vers l'agriculture biologique (Dérioz, 2006). Cette activité est principalement le fait de très petites entreprises, employant peu de personnel, les plus grosses entreprises et employeurs du territoire étant celles liées au thermalisme (Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2008), habilement replacé dans son contexte naturel. Dans cette dynamique d'évolution des activités, la pluriactivité est de plus en plus présente : seules 30% des structures agricoles et touristique du sillon Orb-Jaur sont monoactives (elles ne sont ni pluriactives ni diversifiées et le chef d'entreprise n'a pas d'activité professionnelle extérieure) et le souhait d'évoluer vers une complémentarité d'activité dans les trois ans concerne une structure monoactive sur cinq (Tallon, 2005). Ce fort taux de pluriactivité semble relever d'une adaptation silencieuse aux marchés restreints du territoire, mais peut aussi démontrer une volonté de faire évoluer des modèles d'activité jugés trop contraignants.

Pour n'être plus aujourd'hui généralisées, les formes anciennes de pluriactivité dans les Hauts-Cantons n'ont pas pour autant disparu. Elles subsistent à travers des logiques diverses

³⁴ Ainsi dénommé dans le dernier schéma des hébergements touristiques du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (octobre 2007)

dans lesquelles se retrouvent souvent, combinés en proportions variables, trois ingrédients principaux : la recherche d'un complément de revenu, la gestion d'un patrimoine foncier hérité ou acquis, et les stratégies de contournement des lois et règlements en matière de retraites. Toujours présente, la logique agricole de diversification des activités au-delà de l'agriculture pour élargir l'assiette des revenus du ménage peut conduire certains exploitants vers l'emploi salarié, ou plus fréquemment à l'utilisation de leur matériel pour assurer des prestations de services « environnementales » (gyrobroyages chez des particuliers, par exemple). Mais les impératifs du travail agricole ne facilitent pas ce genre de formule sans réduction de l'activité sur l'exploitation, et l'inversion de polarité semble la plus fréquente : en cas de travail salarié, c'est l'agriculture qui devient complémentaire, selon des formules parfois innovantes qui visent plutôt la réduction des coûts (en temps et en argent) et la limitation de l'investissement (Dériz, 1995). On se rapproche alors de certains montages pluriactifs qui impliquent des personnes dont la profession principale n'est plus agricole, et répondent à la double volonté de maintenir un patrimoine – qu'il s'agisse des terres agricoles familiales ou de celles achetées avec sa résidence secondaire –, si possible en en tirant parti. Les non-agriculteurs tiennent ainsi une place considérable parmi les coopérateurs de la Sica fruitière du Caroux – 89% des effectifs de coopérateurs du département de l'Hérault pour 1% de la production ! (Sica du Caroux, 2009). D'autres vendent directement leurs produits (cerises, châtaignes), sur le bord de la route. Parmi eux, des actifs, mais aussi et surtout des retraités, retraités agricoles qui poursuivent l'exploitation à minima en ayant transféré sur le nom d'un proche plus jeune la responsabilité fictive de l'exploitation – le chef d'exploitation est alors souvent un faux pluriactif –, et retraités de bien d'autres professions qui retrouvent à la retraite du temps pour entretenir ce qui reste de la propriété familiale et en tirent un petit revenu complémentaire. Dans certains cas, la question de la « reprise » se pose donc d'exploitation de retraite à exploitation de retraite, la cessation d'activité du fils facteur, pour prendre un exemple, coïncidant avec le moment où la forme physique du père ex-cheminot ne lui permet plus de cultiver (Tallon, et al., 2009b).

Cependant, au-delà de la pluriactivité à composante agricole évoquée ci-dessus, le renouveau des pratiques pluriactives qui accompagne la renaissance démographique est associé à la diffusion d'une image esthétisante du rural englobée dans l'idée plus générale de « qualité de vie » rurale (Rémy, 1992). De nouvelles populations à la recherche d'activités économiques en phase avec des attendus liés à l'environnement, aux liens sociaux, au mode de vie,

investissent les espaces ruraux, et, pour pouvoir y vivre, expérimentent des formes d'activités dites « atypiques », « informelles », « alternatives », etc., parmi lesquelles figurent de nombreuses expériences de combinaisons d'activités. Ces activités professionnelles sont souvent éloignées des modèles d'activité classiques, d'où les problèmes qu'elles posent aux dispositifs de soutien de l'activité, en terme d'accompagnement proprement dit mais aussi en terme de reconnaissance sociale. C'est bien ce conflit qui s'exprime dans les batailles de définitions que nous allons évoquer dans la deuxième partie de ce chapitre, et qui se traduit, de façon bien plus problématique pour les pluriactifs, dans les difficultés d'accompagnement que cette pratique va rencontrer.

1.B - LA PLURIACTIVITÉ AU-DELÀ DU CONCEPT : DÉFINITIONS ET PRATIQUES

1) Évolutions agricoles et évolutions du travail

a) La modernisation de l'agriculture : nommer la pluriactivité pour mieux la combattre

Nous avons évoqué les deux périodes distinctes de l'analyse que nous pouvons faire de la pluriactivité, la période historique allant du XVIII^e au premier tiers du XIX^e siècle et la période industrielle et post-industrielle qui lui fait suite. La pluriactivité continue à exister d'une période à l'autre, mais sa place dans la société change. La seconde guerre mondiale, en jouant le rôle de charnière dans le passage d'un système de travail à l'autre, transforme radicalement la vision de la société rurale, et principalement la représentation de l'activité qui s'y déploie. L'activité agricole des sociétés paysannes est fondamentalement différente de l'activité agricole moderne et le recours à la pluriactivité n'a pas le même sens dans ces deux types de société. La modernisation de l'agriculture, en créant un véritable métier d'agriculteur-producteur, a spécialisé ce secteur. Dans cette agriculture moderne la pluriactivité n'a pas de place structurelle : elle devient à partir des années 1980 une réponse des agriculteurs aux crises sectorielles agricoles, ou de manière plus large sur les territoires ruraux aux conditions difficiles, une adaptation aux tensions engendrées par la modernisation de l'agriculture.

Les transformations du secteur agricole ont été sans précédent ces 50 dernières années. La loi d'orientation de 1960 dont se dote la France, et qui sera mise en œuvre dans le cadre de la politique agricole commune, est un puissant outil de modernisation de l'agriculture qui s'appuie sur les progrès techniques et la sectorialisation des activités rurales opérée en amont. D'exploitation familiale ou rurale, la petite tenure paysanne est devenue exploitation agricole. La loi d'orientation de 1960 s'est basée sur la promotion de l'exploitation familiale réduite à deux UTH (Unité de Travail Humain), spécialisée et moderne. C'est une exploitation d'une taille minimum, capable d'intégrer les progrès techniques et de suivre les normes de gestion d'une entreprise. L'objectif de la réforme est de rendre l'agriculture productive et compétitive, tout en assurant un revenu suffisant aux agriculteurs, c'est-à-dire dans ce modèle à l'exploitant et à sa femme. Cette politique est relayée par un vaste dispositif de promotion, constitué des structures d'encadrement et des organisations professionnelles agricoles, qui ont par ailleurs contribué à élaborer cette politique (Houée, 1996). Les conséquences de cette politique très efficaces sont nombreuses, nous en retiendrons deux importantes pour notre sujet.

Tout d'abord la productivité du travail agricole a explosé. Alors qu'un agriculteur nourrissait sept personnes dans les années 60, il en nourrit plus de quarante en 1995 (Blanchet et al., 1998, cité par Abdelhakim (Abdelhakim, 2003)). Cette augmentation s'accompagne d'une diminution de 71% du nombre total d'exploitations agricoles entre 1955 et 1997 (Agreste, 2000), corrélée à une concentration foncière ou un abandon des terres cultivées selon les territoires. C'est sur ces derniers territoires, impropres à toute forme d'agriculture intensive, qu'une nouvelle réflexion sur la pluriactivité se développera, en offrant une alternative à un modèle facteur de marginalisation, soit de certaines régions, soit de certaines catégories d'agriculteurs (Lamarche, 1984).

La modernisation du secteur agricole va de pair avec une reconnaissance économique et sociale du métier d'agriculteur. Un statut spécifique sera créé, apportant droits sociaux et identité professionnelle et entretenant l'illusion³⁵ de placer le métier d'agriculteur et les autres secteurs professionnels sur un pied d'égalité. La définition d'un « métier » d'agriculteur fera table rase de la pluriactivité. Dans ce nouveau contrat social et professionnel les pluriactifs, cultivant de petites

³⁵ Illusion car, même si un statut existe et répond en grande partie aux besoins de la profession agricole, les différences de revenus sont toujours marquées entre la profession agricole et les autres

parcelles et peu actifs dans le mouvement syndical de l'époque, sont considérés comme faisant obstacle à la modernisation agricole. Ils ne peuvent dès lors pas être considérés comme de vrais « agriculteurs ». Jusqu'aux premières crises du modèle productiviste des années 1980, la pluriactivité est une situation peu désirable de subsistance, ou au mieux de transition.

Pourtant le terme pluriactivité apparaît dans le vocabulaire technique, en parallèle à la politique de modernisation agricole (Carneiro, 1996), alors que la pratique est appelée à disparaître. C'est qu'il permet de rendre visible la segmentation des activités opérée dans le nouveau modèle de l'exploitation agricole, et donc d'opérer le tri nécessaire entre « vrais » et « faux » agriculteurs. Mais, plus qu'un concept, la pluriactivité est une notion empirique qui n'a pas de définition stable. « Question de vocabulaire : avant que le mot « pluriactivité » ne soit passé en usage courant, j'avais fabriqué et utilisé un autre néologisme pour désigner ces combinaisons, lors d'anciennes études sur l'originalité des cultures ouvrières françaises, par contraste avec les family economies de l'histoire sociale anglo-saxonne. En extrapolant le terme agraire de « polyculture », je parlais de « polyactivité » pour souligner l'analogie avec l'art des façons culturales en paysannerie de subsistance, et l'art des combinaisons d'activité dans les parcours de familles vouées à gagner leur vie par le travail. » (Cottureau, 2000)

b) Définir la pluriactivité aujourd'hui, un exercice difficile

La pluriactivité est définie dans le droit du travail comme « l'exercice simultané ou successif par une même personne de plusieurs activités professionnelles différentes » (Casaux, 1993). Cette définition a le mérite de bien circonscrire le champ de la pluriactivité mais elle pose la question de l'activité professionnelle, dont il n'existe pas de définition juridique unique. Nous citerons celle de Lise Casaux : « un travail non occasionnel, effectué sous la direction d'un employeur ou de façon indépendante, avec un objectif principalement lucratif » (Casaux, *op.cit.*). Certains juristes adjoignent à cette définition le caractère principal de l'activité (Laurent et Mouriaux, 2006). La définition de la pluriactivité proposée par Lise Casaux suppose de préciser quatre critères : l'objet de l'activité, le cadre juridique dans lequel elle s'exerce, les revenus qu'elle procure et le temps qu'elle requiert (*ibid.*). Le statut professionnel, lui, forme le cadre de la reconnaissance par la société du travail d'une personne active : « Tout statut repose sur une communauté de représentations et une réciprocité des attentes au sein d'un espace donné de légitimation. Il définit les

(sans mentionner de nombreuses autres caractéristiques du secteur agricole, à commencer par son encadrement et son soutien public, qui en fait définitivement un secteur isolé).

droits et les devoirs de l'individu, il lui dicte des comportements et surtout, il lui confère une identité sociale » (Laurent et Mouriaux, 2006) p.23. En France les droits sociaux sont liés à une activité professionnelle donnée.

En 1997, deux chercheurs de l'Université de Grenoble II, Aude Benoît et Françoise Gerbaux, publient "La pluriactivité : pratiques sociales et réponses juridiques". Ce sera un premier pas conséquent dans la stabilisation d'une définition et la circonscription d'un phénomène, qu'elles analysent bien au-delà du monde rural dans lequel il semblait à tort cantonné. Elles montrent que près des deux tiers des pluriactifs n'ont aucun revenu agricole, et que la pluriactivité concerne tous les statuts sociaux puisque « 86% des pluriactifs associent salariat et non-salariat » et que « 25% des non salariés sont pluriactifs » (Benoit et Gerbaux, 1999).

Dans le droit agricole français la pluriactivité est définie par la négative : toutes les activités non agricoles réalisées par l'exploitant font de lui un pluriactif. Cependant, pour s'adapter aux évolutions de la profession et assurer la survie de nombreuses exploitations, le législateur a préféré étendre la définition de l'activité agricole plutôt que de reconnaître le droit à la pluriactivité. Les lois du 30 décembre 1988 et du 23 janvier 1990 précisent que « sont réputées agricoles les activités qui ont pour support l'exploitation ». Cette extension législative permet aujourd'hui à l'agriculteur de réaliser du tourisme à la ferme (activité commerciale ou de prestation de service) et de transformer et commercialiser ses produits (activité commerciale), le tout sous statut agricole. Cependant le « fond » demeure. S'il est possible pour l'agriculteur de faire des animations pédagogiques sur sa ferme ou des repas valorisant ses propres productions, il doit garder à l'esprit qu'il s'agit de différentes activités et que leur équilibre en temps ou en revenu doit suivre les normes imposées par la législation. Quant à la différence entre pluriactivité et diversification, il suffit de poser la question à deux professionnels du secteur agricole pour voir le flou qui existe entre ces deux notions. À la question posée aux responsables d'organismes d'accompagnement ou de développement local du Haut-Languedoc³⁶ « comment définiriez-vous la pluriactivité ? », peu ont pu donner une réponse précise et la confusion entre pluriactivité et diversification ressort souvent : « j'en ai

³⁶ Trente structures ont été enquêtées de mai à juillet 2010 dans le cadre du projet INTERSAMA. L'objectif était de savoir comment étaient justifiées les actions mises en place ou l'accompagnement proposé en direction de la pluriactivité.

pas une [définition de la pluriactivité] spécialement, j’y réfléchis tout en parlant mais... moi j’appellerai diversification... ah c’est difficile...» (Civam racine³⁴), « une personne ou une société qui... qui diversifie ses activités... qui, par exemple avait une activité principale, agriculture ou viticulture, et qui se lance dans autre chose pour compléter ses revenus... la plupart du temps je suppose, pour faire que l’activité première continue de... d’exister en fait. » (CC Coteaux et Châteaux). Selon le dictionnaire encyclopédique Larousse, la diversification est « une stratégie de développement qui consiste, pour une entreprise, à élargir la gamme des activités et/ ou des marchés auxquels elle se consacre »³⁷. Dans ce cas, tout ce que l’exploitant met en place en dehors de sa production primaire est de la diversification. Il y a cependant deux façons de concevoir la diversification agricole : la première consiste à adjoindre une ou plusieurs cultures d’appoint aux grandes productions (position de la chambre d’agriculture), et la deuxième consiste à élaborer « des systèmes complexes, mis au point empiriquement, indépendamment de tout modèle » (Couturier, 1994) p.15. Dans le premier cas, le modèle n’est pas remis en cause mais a juste besoin d’être conforté, alors que dans le deuxième « il s’agit d’entreprendre une stratégie de résistance à l’élimination d’une structure condamnée selon les préceptes de l’agriculture intensive modernisée » (*ibid.*) p. 17. Dans ces deux usages du terme de diversification, la pluriactivité désigne alors le travail extérieur, dissocié de l’exploitation.

En dehors du secteur agricole, le terme pluriactivité est beaucoup plus utilisé que le terme diversification, réservé au vocabulaire d’entreprises importantes. Le terme pluriactivité fait référence à de multiples pratiques : salariat multiple, combinaison de salariat et d’activité indépendante, combinaison de plusieurs activités indépendantes, dans le même domaine ou dans des domaines différents. Les cas de figure peuvent être très variés et la pluriactivité peut être affichée ou très discrète. Il peut y avoir pluriactivité de statut alors même que, pour un œil extérieur, l’activité est la même. Par exemple, le comédien qui, lorsqu’il n’est pas sur scène en train de jouer lui-même, donne des cours de théâtre, est pluriactif (même métier mais deux statuts différents -intermittent du spectacle et professeur-). Même chose pour un chirurgien faisant des interventions universitaires (profession libérale et professeur). Mais un chauffeur de poids lourd, en même temps jardinier, qui travaille pour un groupement d’employeurs, n’est pas pluriactif (deux métiers mais un seul statut). Être pluriactif peut signifier pratiquer plusieurs métiers différents (apiculteur/guide de chasse), sous un même statut (éleveur qui loue des chambres

³⁷ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/diversification>, consulté le 10/09/2010

d'hôtes) ou sous des statuts différents (cas de l'apiculteur/guide de chasse), ou un seul métier dans des cadres différents (la secrétaire qui travaille pour plusieurs employeurs), sous un même statut (groupement d'employeurs, scop, multisalariat) ou sous des statuts différents (l'artisan/formateur en lycée professionnel).

Le sens commun³⁸ verra la pluriactivité comme une situation dans laquelle l'individu (ou l'entité sociale) ne tire pas tous ses revenus de l'activité primaire qu'il exerce, et n'y consacre pas tout son temps. Son engagement professionnel est partagé. C'est ainsi que nous la considérerons. Nous l'étudierons comme un fait social total, c'est-à-dire comme un objet qui, pour être étudié, nécessite qu'on se penche sur tous les domaines de la vie sociale (*Mauss, 1924*). Bien sûr nous ne pourrions pas explorer toutes les dimensions que la pluriactivité met en relief. Nous en laisserons de nombreuses de côté, mais nous garderons à l'esprit que notre analyse, partielle et partielle, peut être discutable du fait de ces omissions. La définition de la pluriactivité que nous retiendrons est donc extrêmement large. Il y aura pour nous pluriactivité dès lors que les activités peuvent se pratiquer de manière indépendante et qu'elles correspondent à des filières, des formations ou des métiers distincts. Au niveau de la structure, la diversification d'une production agricole ne sera pas considérée comme une pluriactivité, mais la vente, la prestation de service touristique, les activités non agricoles réalisées sur l'exploitation seront considérées comme telles. Au niveau de l'individu, toute activité rémunérée à l'extérieur de la structure le rendra pluriactif. Nous n'emploierons jamais le terme de diversification pour plus de clarté.

Ces quelques préalables posés, nous voyons clairement que les définitions existantes de la pluriactivité, qu'elles soient larges ou restrictives, rendent problématique la circonscription d'un champ clair, balisé, faisant consensus et pouvant servir de référence opérationnelle aux acteurs pluriactifs et aux institutions agissant dans le cadre de la pluriactivité. La pluriactivité fait référence à l'activité agricole (le terme a été construit dans le contexte agricole), mais sa problématique actuelle englobe l'ensemble des secteurs d'activité, les frontières mêmes entre les secteurs d'activité étant poreuses, dans le temps comme dans les évolutions récentes de leurs formes. De plus, les évolutions législatives du secteur agricole permettant d'intégrer de

³⁸ Au sens donné par Miguel Benassayag : « Le sens commun n'est pas un quelconque stade sous-développé de la pensée qu'on devrait dépasser. Au contraire, nous allons plutôt le considérer comme

nouvelles activités ont largement contribué à brouiller les frontières actuelles entre agriculture, tourisme, commerce ou services.

c) La question des mutations du travail au cœur du débat

La pluriactivité est par essence non spécialisée. Il n'est ainsi guère possible de parler de la pluriactivité sans tenir compte du cadre post fordiste du travail de nos sociétés occidentales. Le fordisme est d'abord un système de production de masse basé sur une mécanisation et une spécialisation progressive de la production, mais c'est aussi, et peut être de manière plus déterminante pour notre sujet, un système social qui établit un ensemble de relations entre les salariés et les employeurs, et qui aboutit à un véritable modèle d'emploi sur lequel va se développer la société salariale occidentale dès le début du XX^e siècle. Ce modèle est celui d'un emploi à temps plein, fournissant des garanties dans la durée, attaché à un secteur d'activité où se négocient et se construisent des avantages particuliers et où s'acquièrent des qualifications et des compétences spécifiques (Laurent, et al., 2006). Il forme encore à l'heure actuelle le cadre de notre système de travail. Les crises des années 1970 et les limites intrinsèques de ce système vont mettre à mal la société salariale. Le toyotisme, ou le fordisme « pensé à l'envers » pour reprendre l'expression de Benjamin Coriat (Coriat, 1991), prend le relai, en introduisant la flexibilité et le juste à temps, et en s'appuyant sur les possibilités apportées par les nouvelles technologies. Dans ce système, la valeur d'un bien repose davantage sur la technologie et l'information qu'il contient plutôt que sur les ressources et le travail entrant dans sa fabrication (Rodrigue, 2000). Le chômage des années 1980, qui découle de cette inversion de modèle, entraîne une hétérogénéité grandissante des formes d'emploi : en 2002, 24 % des salariés et 36% des femmes ne bénéficiaient pas d'un emploi à temps plein à durée indéterminée alors qu'ils n'étaient que 14 % en 1985 (Laurent, et al., 2006). Le secteur d'activité en lui-même perd son rôle structurant dans le déroulement du parcours professionnel. De nouvelles configurations d'emplois émergent et changent de nature, et les formes d'activités professionnelles telle que la pluriactivité, prennent une importance nouvelle. Se pose alors la question de leur reconnaissance. L'exercice d'activités

une sorte d'atmosphère conceptuelle faite d'expériences, d'ensemble d'images, d'histoires de couplages [...] » (p.176) Benasayag M., 2007. *La fragilité*. Paris: La découverte. 213 p.

morcelées peut limiter l'accès à certaines garanties conventionnelles, à la protection sociale, à une pension de retraite en rapport avec le temps d'activité effectif et le montant des cotisations versées (*ibid.*) Combiner des activités, simultanément ou alternativement est pénalisant, d'autant plus lorsque ces activités relèvent de secteurs et de statuts professionnels différents (salarial/travail indépendant). La conception « sociétale » du travail est ainsi ébranlée dans ses bases les plus profondes : « La notion même de statut professionnel se délite, d'autant que les nouvelles modalités d'organisation du travail apparues au cours des vingt dernières années, prônant la polyvalence, l'obligation de résultats, la variabilité des horaires, tendent à brouiller les frontières entre statut de salarié ou d'indépendant au point que des juristes s'interrogent sur la pertinence du maintien de ces notions. De plus apparaissent de nouvelles formes d'activité difficiles à classer qui estompent les différences entre « activité », « travail » (une activité rémunérée), « emploi » (un travail source de droits sociaux dans la durée) » (Laurent, et al., 2006) p.16.

Activité et emploi ne sont aucunement des termes équivalents. L'amalgame de ces deux termes est symptomatique de la confusion actuelle qui règne dans le système du travail des sociétés occidentales. L'emploi est d'abord « une relation qui unit une personne à une organisation dans un cadre construit en dehors de lui et avant lui » (Fouquet, 1998). L'emploi s'inscrit ainsi toujours dans un cadre collectif qui valorise la productivité du travail en liant le salaire à la quantité d'heures travaillées. Cet emploi donne à l'individu un statut lui offrant reconnaissance et garanties sociales. C'est la reconnaissance sociale d'une activité qui crée l'emploi (*ibid.*). Activité et emploi sont intimement liés : c'est la relation spécifique d'un individu à une activité professionnelle et la valorisation de son temps de travail qui créera son emploi. Les économistes préfèrent parler d'emploi, tandis que les sociologues utilisent le concept de travail (travail salarié ou non salarié). La différence entre ces deux notions est toutefois difficile à faire. On parlera bien de travail pour une profession libérale, alors que l'emploi fera référence, non pas forcément au salariat (en fonction de son statut juridique un chef d'entreprise peut être son propre salarié) mais à la relation hiérarchique qui existe dans une entreprise (lien de subordination).

L'activité est une notion plus large, qui ne s'applique pas aux seules personnes physiques. L'activité professionnelle, celle qui nous intéresse dans cette étude, doit avoir pour finalité de « satisfaire aux besoins d'autrui ou de la société » (Casaux, 1993), la satisfaction de ce besoin apportant la rémunération recherchée. L'activité à l'intérieur du ménage, le travail domestique, n'est pas considérée comme une activité professionnelle dans la mesure où elle

n'est pas tournée vers l'extérieur. En cela, une mutation très importante s'est opérée depuis le milieu du XX^e siècle. Dans le monde agricole la séparation entre travail domestique et travail sur l'exploitation n'existait pas, les femmes de paysans étant considérées comme des actives agricoles à part entière. Ce flou perdure dans de nombreuses activités indépendantes, commerciales en particulier. Il existe de même une confusion entre travail et activité, le travail étant souvent synonyme d'activité professionnelle dans le discours courant.

Sans entrer dans les débats théoriques extrêmement riches concernant le travail et l'emploi, nous prenons le parti, pour notre étude, d'utiliser le terme « emploi » pour désigner la relation entre une activité professionnelle et un individu, ce lien se traduisant par une rémunération qui lui est affectée. Nous pouvons ainsi parler d'auto-emploi et aller au-delà du travail salarié dans le repérage de l'emploi d'un territoire. Dans les situations de pluriactivité, l'emploi d'un individu sera constitué d'une combinaison d'activités professionnelles, incluant ou non du travail salarié.

2) Des motivations à la pluriactivité variées

Dans ce mouvement de regain de la pluriactivité, la question des motivations sous-jacentes à son exercice se pose avec acuité.

Les travaux existants montrent que l'exercice de la pluriactivité répond à des nécessités diverses, que nous regrouperons en quatre grandes catégories : un enjeu économique, un enjeu territorial, un enjeu identitaire et un enjeu social.

Le premier enjeu, l'enjeu économique, est de loin le plus analysé. La pluriactivité permet de palier la faible rémunération de la première activité par l'apport d'un revenu complémentaire, et peut aussi avoir pour rôle d'assurer les investissements nécessaires (Butault, et al., 1999). Elle augmente la rentabilité interne des activités lorsque les outils de production, les charges et la clientèle sont mutualisés. Elle apporte de la résistance aux aléas économiques et climatiques par la flexibilité interne du système, une activité pouvant être développée ou mise en veille selon les besoins (Robertson, et al., 2008), (Gasselin, 2009). Cependant, des analyses plus fines montrent que ce rapport gagnant/gagnant n'est pas si

évident, et la pluriactivité a été largement combattue en France par les syndicats professionnels agricoles qui l'accusaient de scléroser la dynamique de modernisation des structures et de la filière. La politique européenne agricole est plutôt favorable à l'heure actuelle à la pluriactivité, dans la mesure où la politique de développement rural menée depuis la fin des années 80 fait de la diversification et du renforcement des liens entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie un moyen d'adaptation du secteur agricole aux évolutions économiques défavorables aux territoires non compétitifs. Mais la controverse autour de la prise de position de Mariann Fischer Boel, commissaire européen à l'agriculture qui déclarait en 2006 au Financial Times que la progression de l'agriculture à temps partiel serait visible dans les prochaines années, les agriculteurs ayant à compenser la baisse annoncée du soutien européen à l'agriculture par des revenus extérieurs,³⁹ montre que la pluriactivité n'est plus acceptée lorsque qu'elle met en exergue la fragilité de tout un secteur économique et l'identité d'une profession. « Mariann Fischer Boel voudrait une sous-rémunération chronique des paysans »⁴⁰, « vos propos ont alors pour objectif de préparer la classe paysanne européenne à endosser l'habit des « intermittents de l'agriculture »⁴¹, « oui à la pluriactivité choisie, non à la pluriactivité subie ! »⁴² Le débat est passionné et complexe, au sein d'une Europe où les taux de pluriactivité agricole varient de 60% pour la Suède à moins de 20% pour la Belgique⁴³ (Eurostat, 2003, cité par Boudy, 2009), et où les politiques nationales sont hétérogènes en la matière. Nous voyons clairement que derrière des enjeux économiques sont masqués des enjeux plus profonds, sociaux et identitaires.

³⁹ « You will see an increase in the number of part-time farmers. They would live in the countryside but need an income outside the farming sector. » Interview donnée au Financial Times, le 29 décembre 2006.

⁴⁰ Propos de Régis Hochart, porte-parole de la Confédération paysanne, rapportés par Agrapresse Hebdo, www.agrapresse.fr

⁴¹ Extrait de la lettre ouverte à Mariann Fischer Boel écrite par Pierre PAGESSE, Président du MOMA, www.momagri.org

⁴² Discours de Jean-Michel Lemétayer, Président de la ^{FNSEA}, jeudi 29 mars 2007. Ces propos se rapportent directement à l'intervention de Mariann Fischer Boel. www.fnsea.fr

⁴³ La conception de l'activité professionnelle et du statut, liés à un ensemble de critères définis par la société en place, varie d'un pays à l'autre. Il est de fait très difficile de comparer des données ou des politiques, leurs composantes n'étant pas toujours les mêmes. Dans le cas de la pluriactivité, comparer des données européennes est très difficile, d'un point de vue quantitatif (comment dénombrer les pluriactifs lorsque les statuts d'activité ne sont pas convergents) et qualitatif (comment être sûr que

Deuxième enjeu repéré, largement défendu et qui semble plus consensuel, l'enjeu territorial. En intégrant la pluriactivité au pilier du développement rural, l'Union Européenne a entériné l'importance de l'agriculture dans la structure de l'emploi et de l'activité des territoires ruraux. La diminution drastique du nombre d'agriculteurs dans les territoires ruraux fragiles suite à la politique de modernisation de l'agriculture des années 1960 a accentué l'effet d'abandon des territoires, déjà bien marqué par un siècle d'exode rural. La pluriactivité est devenue un élément des politiques nationale et locale d'aménagement du territoire, qui n'est pas resté cantonné au secteur agricole mais s'est étendu à l'ensemble des activités rurales. Permettre le développement d'activités réduites ou intermittentes, adaptées aux handicaps structurels de l'agriculture montagnarde et de manière plus générique aux marchés du travail spécifiques des territoires ruraux (salaires bas, potentialités de valorisation des diplômes réduite, spécialisation des activités) (Blanc, 2003), apparaît depuis une vingtaine d'années comme un moyen de garder des « campagnes vivantes » en attirant des populations actives qui vont maintenir les services et les infrastructures de base et dans le même mouvement les liens sociaux. C'est aussi le moyen d'assurer l'expansion de secteurs économiques saisonniers, comme le tourisme en montagne ou en bordure littorale. La relation entre zones de faible productivité agricole, saisonnalité et pluriactivité, devrait donc dessiner nettement dans le paysage rural des territoires de pluriactivité. Mais là encore les espaces à fort taux de pluriactivité ne sont pas forcément là où on les attend. Si la montagne se caractérise par un faible taux d'agriculteurs à temps complet, la pluriactivité n'est guère plus développée qu'ailleurs : 21,4% contre 20,4% pour la moyenne nationale⁴⁴ (Boudy, 2009). En valeur absolue, le plus grand nombre de pluriactifs agricoles se retrouve dans trois départements n'ayant guère de caractéristiques communes : les Pyrénées Atlantiques, la Marne et l'Hérault (*ibid.*). C'est en zone périurbaine que la pluriactivité agricole est la plus développée, le phénomène étant observable dans l'ensemble de l'Europe (*ibid.*). Une étude fine réalisée en Midi-Pyrénées met en évidence l'importance de la pluriactivité en zone

nous parlons bien de la même chose dans la mesure où l'activité professionnelle englobe un « faisceau de tâches » variable d'une société à l'autre).

⁴⁴ Nous insistons sur la difficulté d'avancer des chiffres stables, tant le dénombrement de la pluriactivité est affaire de définition. Cependant notons tout de même que les statistiques nationales montrent une stabilité de la proportion des chefs d'exploitation pluriactifs entre 1955 et 1995 : autour de 20% des chefs d'exploitation. Blanchemanche S., 2000. La combinaison d'activités professionnelles

périurbaine ainsi que dans les communes sous influence d'un pôle rural. Par contre la diversification reste à distance des villes. Tourisme à la ferme et vente directe restent associés à l'image des paysages ruraux (Triboulet et Langlet, 1999). On peut ainsi constater que le développement de la pluriactivité n'est pas uniquement lié au territoire proprement dit. Il est corrélé à un ensemble d'éléments en interactions, et s'appuie sur les spécificités des contextes locaux en matière économique : « La faiblesse des ressources non agricoles [...] traduit une géographie inégalitaire des opportunités locales et par extension des possibilités de pluriactivité. » (Simon, 2002). Trois éléments prépondérants dessinent cette géographie : la présence d'emploi salarié dans le bassin d'emploi, la nature saisonnière ou intermittente de l'activité, le type de production.

Dans les espaces ruraux industriels, le « travail hors l'usine » qui combine salariat industriel et activité indépendante, agricole ou non et plus ou moins mise en avant, est bien représenté. Les horaires concentrés et décalés de l'usine le favorisent, la plage de temps libre l'après-midi lors du travail de nuit par exemple offrant la possibilité d'une deuxième activité. Cette pluriactivité est de fait en régression avec l'amenuisement du tissu industriel des campagnes. En matière de pluriactivité, les activités de service, en plein développement dans les territoires ruraux, prennent la relève. Ces activités sont caractérisées par leur recours au temps partiel et leur flexibilité horaire, deux caractéristiques qui permettent la double activité (voire l'imposent, si nous relevons leur faible rapport économique). Soulignons que la pluriactivité liée aux emplois industriels et celle liée aux emplois de services ne sont pas de même nature. Cette deuxième concerne principalement les femmes.

La nature saisonnière ou intermittente de l'activité offre de fait les conditions de la pluriactivité. Le tourisme de montagne dessine nettement deux périodes d'activité, l'hiver et l'été, tandis que le tourisme littoral se concentre sur la période estivale. Pluriactivité et saisonnalité sont indissociables, même si l'usage de l'un ou l'autre terme entretient l'illusion que ces formes sont individualisées et indépendantes. De la même manière, le spectacle vivant alterne périodes d'activité intense et périodes creuses, consacrées à la création, et qui laissent des possibilités d'activités annexes (enseignement sous forme de stages, etc.).

Quant au type de production agricole, la viticulture, l'élevage de moutons et l'apiculture forment les plus gros contingents d'exploitants pluriactifs (Boudy, *op.cit.*).

Enfin derniers enjeux, les enjeux identitaire et social, sont eux aussi importants à considérer dans l'exercice d'une pluriactivité. La renaissance démographique, économique et culturelle actuelle des espaces ruraux, associée à la diffusion d'une image esthétisante du rural, met en exergue la notion de « qualité de vie » rurale (Hervieu et Viard, 1996). Dans la très grande majorité des cas, les migrations vers le rural (et en particulier vers le rural le plus reculé) correspondent, pour l'individu, à la recherche d'une meilleure qualité de vie (Font, 2000) et à l'expression d'un projet de vie personnel ou familial. Cette relation forte au lieu de vie, à partir duquel sera bâtie une activité professionnelle, induit un rapport au territoire spécifique. Le territoire devient le lieu d'épanouissement du projet personnel, plutôt que celui de ressource identifiée et évaluée pour le développement d'une activité économique (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Chez ces nouveaux ruraux la pluriactivité est très développée, aussi bien chez les agriculteurs des « montagnes du soleil » (Simon, *op. cit.*) que dans les nouvelles formes d'entrepreneuriat rural (Saleilles, 2007). Le fonctionnement de ces systèmes d'activités pluriactifs répond plus à des logiques existentielles qu'économiques (*ibid.*). Ces systèmes d'activité complexes révèlent une autre conception du travail, correspondant à une recherche de valorisation de savoirs non académiques, à la mobilisation de compétences acquises tout au long du parcours professionnel mais aussi de la sphère privée, et dans lesquels est reconnue l'utilité sociale du travail réalisé (Laurent et Mundler, 2006). Dans la sphère des activités de création, et chez les écrivains qu'elle étudie en particulier, Nathalie Heinich considère la pluriactivité comme une norme et non pas comme une anomalie. Dans la mesure où la création relève du régime « vocationnel » de l'activité (on ne travaille pas pour gagner sa vie mais on gagne sa vie pour exercer son activité) (Heinich, 2008), les artistes doivent faire des compromis pour exister sur des marchés peu rémunérateurs. L'enjeu identitaire est alors extrêmement important : « Pouvoir se dire à soi-même et à autrui, et pouvoir être dit par autrui » (*ibid.*), à l'intérieur d'une multiplicité d'activités dont l'activité identitaire n'est pas celle qui fait vivre. La pluriactivité chez les artistes est loin d'être une simple nécessité économique. La pratique et la valorisation de la pluriactivité font partie de l'identité professionnelle et elles permettent de maintenir la compétence et la légitimité professionnelle par l'ouverture aux rencontres et aux expériences qu'elle procure (Bureau, et al., 2009). Il est intéressant de noter le parallèle qui est fait par

certain auteurs entre l'extension du champ d'intervention des agriculteurs, à l'intérieur des concepts de multifonctionnalité ou d'agriruralité, et la redéfinition du « mandat » de l'artiste, qui devient « pluriel » (*ibid.*). Dans ces deux secteurs d'activité, la pluriactivité fait bouger les lignes des champs professionnels.

Enfin, à mi-chemin entre construction identitaire et création de lien social se trouvent les activités de « bricole » (Weber, 2009), activités réalisées en marge d'une activité professionnelle, salariée la plupart du temps, et dont les fonctions sont multiples : signe de la capacité de prendre en main une activité « à soi », système de don qui permet de s'insérer et d'être reconnu dans la sphère sociale, valorisation de savoir faire, ou encore transmission patrimoniale.

3) Esquisse d'une typologie des formes de pluriactivité

La grande diversité des combinaisons d'activités qu'on peut observer sur les territoires ruraux ne facilite pas l'élaboration d'une typologie exhaustive des formes de pluriactivité. Cependant, le poids de certains éléments dans la stratégie de combinaison d'activité et dans la conduite du projet est assez déterminant et fournit d'importantes pistes de lecture du projet. On peut ainsi trouver différents critères, largement conditionnés par quelques situations prégnantes, qui donneront au projet ses orientations spécifiques en termes de pluriactivité :

- la nature, le nombre et le degré de diversité des activités combinées : activité agricole, artisanale ou commerciale, etc. ;
- le statut des activités combinées : salariat extérieur ou combinaison de statuts d'entreprise ;
- la légalité des activités combinées : appel ou non à une part d'activité informelle ;
- l'entité sociale considérée : individu, ménage ou collectif ;
- le poids relatif de chacune des activités : une activité prépondérante ou des activités de même poids ;
- le recours aux minimas sociaux : appui sur l'aide sociale ou indépendance des revenus ;
- la temporalité de la pluriactivité : transition ou fin en soi ;
- les motivations : « impératif ou style de vie » (Hubscher, 1984) ;

- l'ancrage spatial de la pluriactivité : sédentarité ou mobilité.

Tous ces éléments ne sont pas de même nature et leur poids variera considérablement d'un porteur à l'autre. Mais ils entrent tous en jeu, se combinant ou s'opposant, faisant de la pluriactivité une pratique complexe.

Des études typologiques approfondies existent et constituent de véritables apports à la connaissance de la pluriactivité. Catherine Gervais en cite quelques unes : celle de Mage (1976), est axée sur les caractéristiques économiques et sociales dominantes du modèle d'exploitation sous tendues par les pratiques entrepreneuriales de l'agriculteur ; celle de Barlett (1986) est axée sur l'historique individuel, familial, agricole et les objectifs de carrière de l'exploitant ; celle de Bessans (2000) s'appuie sur les motivations économiques et sociales dominantes de l'exploitant (Gervais, 2007). Dans une seconde exploration de ces typologies, Gervais note que peu rendent compte de la diversité de la pluriactivité (Gervais, et al., 2009). Le concept est-il trop mouvant pour qu'une typologie soit possible ? Nous en proposerons une malgré tout, qui répond à notre connaissance empirique des porteurs de projet pluriactifs. Nous nous appuyons pour cela sur deux études spécifiques.

La première étude est déjà ancienne car elle date de 1998. Elle a été réalisée en Franche-Comté par le dispositif Cré-entreprendre et par le service de la formation continue de l'université de Franche-Comté (Cré-Entreprendre, 1998). Cette étude s'est appuyée sur les nouvelles orientations politiques en faveur de la pluriactivité, qui émergeaient à cette époque.. Elle permet de repérer les logiques et les motivations opérantes dans la mise en place d'une pluriactivité. Elle concerne tous les secteurs d'activité. Nous reprenons les deux axes définis par l'étude, le premier matérialisant un degré d'intégration au marché, sous entendu comme référence à une forte rationalité économique, et le deuxième axe matérialisant un rapport au plaisir versus un rapport à la contrainte.

La deuxième étude a été réalisée en 2006 au Québec, suite à la prise de conscience grandissante du rôle positif des fermes pluriactives dans le développement des communautés rurales (Barlett 1986; Gasson 1986; Laurent et Remy 2000, cités par (Gervais, et al., 2009)). Contrairement à la première étude, celle-ci ne concerne que la pluriactivité agricole. Dans cette recherche, se dégagent 14 formes différentes de pluriactivité agricole ventilées en quatre types de diversification agricole et dix types de pluriactivité professionnelle extérieure (*ibid.*). Le tableau 2 ci-dessous détaille ces quatorze types. Il met en évidence deux grands traits

permettant de caractériser la pluriactivité, sa temporalité et ses finalités. La temporalité exprime un horizon pouvant être mobile, du court terme au plus long terme. Les finalités quant à elles sont multiples, qu'elles soient de nature économique, patrimoniale, sociale, ou qu'elles permettent le renforcement de compétences ou la négociation de transitions. Les types de pluriactivité sont très fortement liés à la structure du ménage et à l'évolution de la vie familiale. La pluriactivité apparaît très souple, ce qui lui confère la capacité à occuper une place et des rôles multiples dans la vie d'une exploitation.

Typologie	Finalité (s)	Caractéristiques	Horizon
Les caractéristiques des typologies issues de l'enquête et associées à la diversification agricole			
Pluriactivité d'occupation	S'occuper et maintenir la forme	Exploitant seul, entreprise bien établie, prise de décision au niveau de l'individu Importance financière de la pluriactivité faible	Long terme
Pluriactivité technique	Rentabiliser un actif agricole ou rendre service	Généralement ménage avec enfants à charge, entreprise bien établie, prise de décision au niveau de l'individu. Importance financière généralement modérée de la pluriactivité lorsque la fonction est économique et faible lorsque la fonction est sociale.	Long terme
Pluriactivité de transformation	Augmenter les revenus du ménage ou augmenter la valeur ajoutée de la production	Ménage avec enfants à charge dont un des exploitants principaux est responsable de l'activité de transformation, entreprise bien établie, prise de décision au niveau du ménage, Importance financière de la pluriactivité généralement élevée.	Long terme
Pluriactivité agrotouristique	Perpétuer la tradition familiale	Ménage d'exploitants près de la retraite, où les activités agricoles servent de complément à l'activité agrotouristique (gîte touristique avec pêche à l'étang), prise de décision au niveau du ménage. Importance financière de la pluriactivité élevée.	Long terme
Les caractéristiques des typologies issues de l'enquête et associées à la pluriactivité professionnelle extérieure			
Pluriactivité occasionnelle	Parer à une baisse temporaire des revenus agricoles (crise engendrée par la perte de production) ou à l'augmentation des dépenses du ménage sur une longue période (les enfants à l'université)	Ménage avec enfants à charge dont un des exploitants travaille à l'extérieur de la ferme, entreprise bien établie, prise de décision au niveau du ménage. Importance financière de la pluriactivité généralement modérée ou élevée dans les cas de crise.	Court terme ou long terme, vers la monoactivité agricole ou non
Pluriactivité résignée	Diminuer l'insécurité liée à la pratique de l'agriculture ou obtenir un revenu familial plus élevé	Ménage avec enfants à charge, seul à profiter des revenus de leurs entreprises, les exploitants désirent devenir agriculteurs à temps plein mais ne pensent pas pouvoir y arriver, prise de décision au niveau du ménage. Importance financière de la pluriactivité généralement élevée.	Long terme
Pluriactivité de transition (vers la sortie)	Acquérir des ressources financières pour supporter la sortie de l'agriculture ou la retraite des exploitants	Ménage sans relève, prise de décision au niveau du ménage. Importance financière de la pluriactivité généralement modérée ou élevée	Court terme ou long terme, vers la monoactivité non agricole dans le cas de la retraite ou de la pluriactivité professionnelle dans le cas du départ de la relève
Pluriactivité de transition	Mener de front sa vie professionnelle	Ménage avec enfants à charge et petite entreprise, conjoint impliqué dans l'activité pluriactive, prise de décision au niveau du ménage	Court terme vers la monoactivité agricole.

		Importance financière de la pluriactivité élevée	(retraite sur la ferme)
Pluriactivité de transition (vers l'entrée)	Acquérir des ressources financières ou des connaissances pour supporter la transition des exploitants	Petite entreprise en démarrage et en expansion, exploitants désirent devenir agriculteur à temps plein et croient pouvoir y arriver, prise de décision au niveau du ménage. Vers pluriactivité professionnelle ou sociale d'un des exploitants et importance financière de la pluriactivité élevée.	Long terme ou court terme selon la fin de la période de démarrage
Pluriactivité de support	Parfaire ses connaissances ou rencontrer des gens	Ménage avec relève, exploitant principal impliqué dans une activité de représentation syndicale, entreprise bien établie et généralement en expansion, prise de décision au niveau de l'individu. Importance financière de la pluriactivité modérée ou faible.	Long terme
Pluriactivité sociale	Acquisition d'autonomie, rencontrer des gens ou parfaire ses connaissances	Ménage avec enfants à charge, prise de décision au niveau de l'individu. Importance financière de la pluriactivité variée.	Long terme ou court terme lorsque les enfants à charge sont impliqués
Pluriactivité professionnelle	Augmenter les revenus	Conjoint impliqué dans l'activité pluriactive principale, prise de décision généralement au niveau de l'individu ou du ménage lorsque plusieurs membres du ménage sont pluriactifs. Importance financière de la pluriactivité modérée ou élevée.	Long terme
Pluriactivité professionnelle (tradition)	Mener de front sa vie professionnelle et perpétuer la tradition familiale	Ménage avec enfants à charge qui ne sont généralement pas les seuls à profiter de revenus de la ferme, les deux exploitants sont impliqués dans une activité pluriactive, prise de décision au niveau du ménage. Établissement issu d'un transfert familial. Importance financière de la pluriactivité généralement élevée.	Long terme
Pluriactivité de façade	Passion pour l'agriculture ou la nature et mener de front sa vie professionnelle	Ménage d'exploitants près de la retraite, l'agriculture ou la petite entreprise est bien établie, seul l'exploitant principal est pluriactif, prise de décision au niveau de l'individu. Importance financière de la pluriactivité élevée.	Long terme

Tableau 2: Les quatorze formes de pluriactivité agricole recensées au Québec, (Gervais, et al., 2009)

Pour avoir une vision synthétique des logiques sous tendues par ces 14 formes de pluriactivité, et mieux repérer les logiques dominantes, nous avons replacé ces formes sur les deux axes précédemment évoqués, l'axe de l'intégration au marché, et l'axe du rapport à la contrainte (figure 13 ci-dessous) :

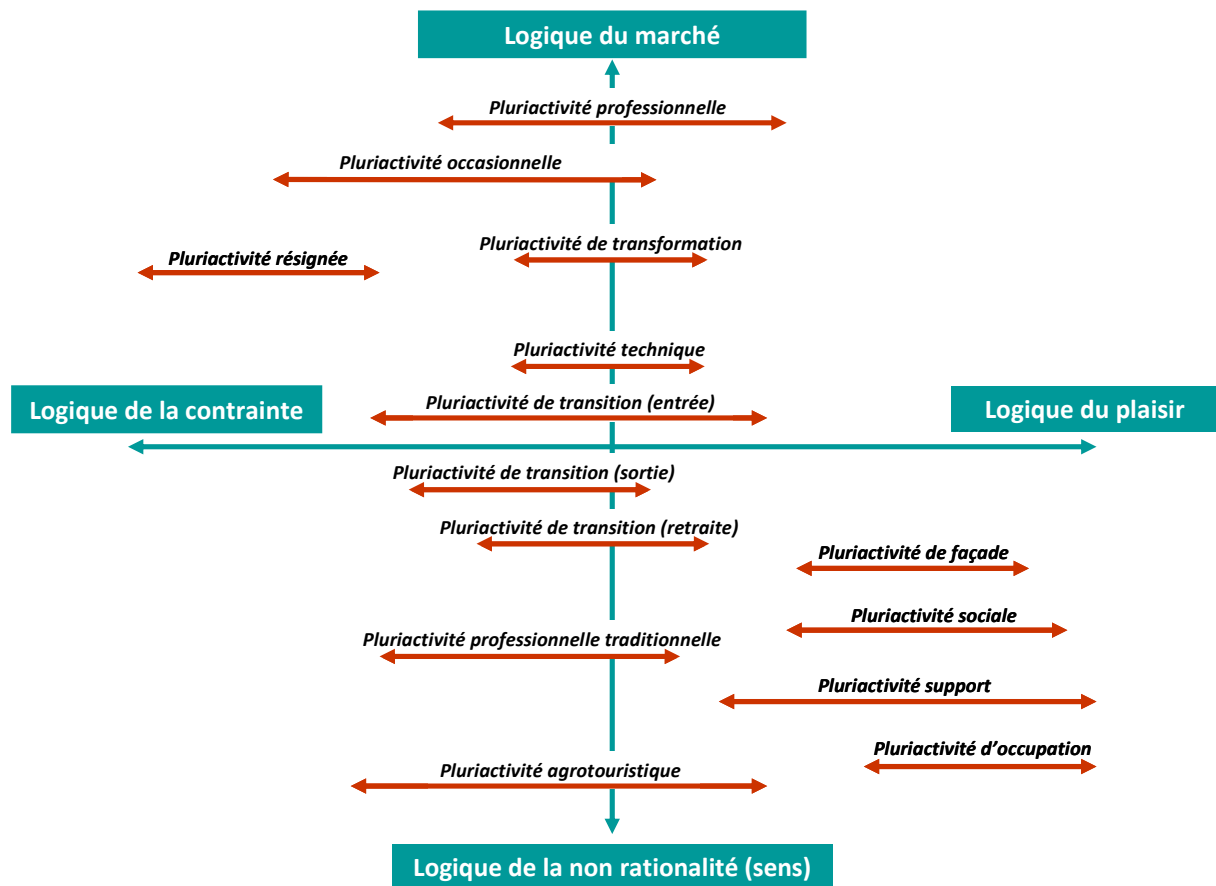


Figure 13: Typologie des formes de pluriactivité, Tallon H., 2010, d'après (Gervais, et al., 2009) et (Cré-Entreprendre, 1998)

Nous avons gardé la terminologie employée par Cré-entreprendre pour caractériser les axes. La pluriactivité apparaît comme une pratique souple et évolutive, mettant en mouvement différentes finalités et logiques dont chacune est à prendre en compte. La caractéristique de la pluriactivité, et ce qui en fait la difficulté à la cerner précisément, est la capacité d'aller-retour qu'elle permet d'effectuer entre différentes logiques à priori antagonistes. « Non rationalité » et « logique du plaisir », imprègnent quatre types de pluriactivité (pluriactivité support, sociale, de façade ou d'occupation), et n'impliquent nullement le découplage du rapport à l'économique. En effet, dans le tableau 2, nous pouvons constater que l'importance financière de la pluriactivité est élevée pour la pluriactivité de façade, variée pour la pluriactivité sociale, modérée ou faible pour la pluriactivité de support, et faible pour la pluriactivité d'occupation. Si la logique du plaisir est importante dans ces pratiques, contrainte ou plaisir ont peu à voir avec des motivations strictement économiques : une pluriactivité traditionnelle, inscrite dans une continuité familiale, apporte son lot de contraintes, de même que les formes de

pluriactivité agrotouristiques rencontrées au Québec, qui n'ont pour objet que de maintenir une activité agricole qu'on ne saurait abandonner sans avoir l'impression de perdre ses attaches à la terre et au patrimoine.

Le graphique montre ainsi l'adaptation de la pluriactivité à de nombreuses situations rencontrées. Non rationalité et plaisir ont un poids aussi important que le rapport au marché et à la contrainte. Les logiques ne sont pas tranchées.

1.C - LA PLURIACTIVITÉ FACE À L'INSTABILITÉ ET À L'AMBIGÜITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

1) Des politiques de gestion de crise ?

a) Conforter le modèle dominant

La remise en cause de la pluriactivité ne date pas de la modernisation agricole. Sans dire son nom, celle de la fin du XIX^e siècle contre les petites propriétés agricoles (les petites tenures) remet en question de façon très directe la pluriactivité. La moyenne propriété devient en effet l'idéal type car elle permet de nourrir toute la famille en demeurant strictement agricole : « les petites tenures, « parce qu'elles ne dispensent pas leurs détenteurs de demander au salaire une part de leur subsistance » sont impures. » (Auguste Souchon, cité par Mayaud, *op.cit*) p.48. A l'inverse, au début du XX^e siècle, ces petites exploitations seront fermement défendues par de nombreux groupes politiques (les socialistes, les catholiques sociaux et les radicaux), qui s'opposent en cela aux économistes libéraux de l'époque : « La « paix des champs » est opposée à la ville populeuse, misérable, dangereuse et révolutionnaire » (Mayaud, *op. cit.*) p.95.

L'attitude ambivalente de la classe politique n'est donc pas nouvelle et on voit qu'elle varie selon l'équilibre des forces en présence. L'héritage rural de la France est trop fort et trop ancré pour que des décideurs politiques laissent les campagnes mourir. Aujourd'hui c'est sur deux crises que se développe la pluriactivité : la crise du modèle agricole et la crise du travail. La crise du travail, à la fois crise de la société salariale mais aussi crise de la rémunération de

la production (Gorz, 2003), (Rifkin, 1996) s'accroît dans les sociétés occidentales, malgré les très nombreuses mesures de soutien à l'emploi menées par les gouvernements de tous bords. Montée du chômage, précarité, paupérisation des travailleurs, sont la traduction pour une part croissante de la population de l'éclatement du modèle fordiste du travail dans lequel la reproduction du ménage est liée à la spécialisation d'une activité apportant un revenu croissant (Gorz, 1997 - Laurent, et al., 2006). Les conséquences de cette transformation sont lourdes : concentration des emplois autour d'une classe d'âge resserrée, augmentation de la précarité, tensions dans le financement des périodes d'inactivité, le problème de l'accès au travail étant particulièrement important dans une société qui lui conditionne un ensemble de droits fondamentaux (accès à la santé par exemple)⁴⁵. La crise du modèle de modernisation agricole se traduit par la disparition des productions agricoles les plus fragiles, la mise à l'écart de nombreux territoires, mais aussi la vulnérabilité des secteurs les plus compétitifs à toute évolution de norme ou de politique agricole.

Les territoires ruraux supportent ainsi depuis plus de 20 ans cette double crise et l'affrontent diversement. L'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'activité, à contresens du modèle dominant, est une des réponses à cette instabilité. Les activités « atypiques », « hors norme », « pluriactives », forment aujourd'hui la trame de l'activité économique de nombreux territoires ruraux. Dans ces territoires, la large reconnaissance du concept de multifonctionnalité de l'agriculture ouvre à de nouvelles logiques de conduite de l'exploitation agricole. Apportant certaines réponses aux problèmes de déprise ou d'affaiblissement des secteurs professionnels des territoires ruraux, les formes rémanentes ou nouvelles de pluriactivité ont cessé d'être considérées comme les reliquats d'une agriculture non modernisée. Elles sont encouragées depuis une vingtaine d'années, de manière parfois très paradoxale. Nous avons vu que le droit a fait évoluer la définition de l'exploitation agricole pour lui permettre d'intégrer de nombreuses autres activités non liées à la production (Bodiguel, 2002), (Casaux, 1993), (Couturier, 1994). La pluriactivité est ainsi actée dans la pratique de l'agriculteur, mais n'est pas nommée en tant que telle.

⁴⁵ « Le système français de protection sociale a été initialement conçu en fonction de la figure du salarié à temps plein bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée. Celle-ci ne concerne plus aujourd'hui que 56 % de la population active. » Belorgey J.-M., Fouquet A. & (sous la dir. de), 2000. Minimas sociaux, revenus d'activité, précarité. Paris: La documentation française. 254 p.

A la fin des années 80, la notion de développement durable, qui infiltre rapidement la conscience collective des pays du Nord, va devenir un fil conducteur du développement rural et s'appliquer à l'agriculture. Or mettre en place une agriculture durable revient à proposer aux agriculteurs un nouveau contrat social et à adopter une position politique remettant en question l'agriculture moderne et ses orientations technico-économiques (Landais, 1998). La réflexion portant sur les formes possibles d'agriculture durable replace ainsi l'exploitant au centre d'un système d'activité et ouvre les mentalités à la reconnaissance de la pluriactivité. Ceci dit, les prémisses de reconnaissance dont fait l'objet la pluriactivité se font sur deux postures marquées et antagonistes. Pour certains, la pluriactivité est un moyen de soutien de l'agriculture en difficulté (Butault, et al., 1999). Au-delà de son simple maintien, elle permet d'investir jusqu'au niveau nécessaire de compétitivité des exploitations. Dans ce cas la pluriactivité ne remet pas en cause le modèle dominant, il le conforte. De nombreuses exploitations fonctionnent d'ailleurs de cette manière. Mais pour d'autres, la pluriactivité est bien une forme de résistance au modèle dominant et aux pressions exercées par le marché. Cette résistance est plus qu'un moyen de retarder l'inéluctable élimination du circuit productif. Elle apporte une certaine autonomie aux agriculteurs qui dépendent moins des prix et du marché agricole, et qui peuvent maintenir leur niveau de vie autrement que par l'augmentation permanente de la productivité de la terre et du travail (Abdelhakim, 2003). Actuellement les autorités publiques et la profession agricole sont partagées entre ces deux tendances, ce qu'elles traduisent par un certain retrait et une position d'attentisme. En effet, le choix d'encourager le mouvement de pluriactivité est sous tendu par des questions fondamentales : « Cette position est lourde de conséquences et ne peut être abordée sans avoir préalablement répondu à deux questions extrêmement difficiles mais alors incontournables. S'agissant d'une réorientation du système juridique, il convient de savoir si celle-ci doit s'accompagner de l'abandon du système antérieur, en tout ou partie, et si l'on dispose de solutions de rechange ; une telle question suppose de penser à la place et à la configuration de l'agriculture future dans la société [...]. Ensuite, accepter de traiter la diversification, et renoncer, au moins dans une certaine mesure aux concepts de spécialisation suppose d'adopter une nouvelle approche politique et juridique de la réalité ; il s'agit de se détacher de la promotion de modèles simplifiés, pour aborder sans détour un mode de complexité. Ce n'est pas là une tâche facile pour les pouvoirs publics qui doivent prendre la mesure de la diversité du champ social et l'admettre comme une richesse, accepter de perdre une relative facilité d'action sur les catégories homogènes intégrées. L'enjeu est important à l'échelle du système politique lui-même. Reconnaître ce dynamisme spontané, écarter les cadres établis participe à bâtir une société plus juste, où chacun peut trouver les moyens d'être et d'exister selon ses aspirations et ses possibilités. » (Couturier, 1994) p.28-29.

Tant que la question n'est pas tranchée, les choix politiques ne sont pas posés et la pluriactivité demeure une aventure économique : « sur ce point les mises en garde ne manquent pas, écartant toute dimension mythique et pseudo salvatrice que l'on voudrait donner à l'idée de diversification⁴⁶ en agriculture » et juridique « car en adoptant un comportement renouvelé, l'exploitant s'écarte de la définition que l'on donne de lui traditionnellement » (Couturier, 1994) p.30.

Les deux positions se retrouvent tout autant dans les autres secteurs économiques. Dans le domaine du tourisme, la reconnaissance du caractère pluriactif de l'activité, malgré son évidence pratique, se heurte frontalement aux politiques publiques, comme l'a montré le conflit opposant l'Unedic aux salariés saisonniers, se voyant exclus de l'assurance chômage au bout de trois saisons consécutives. En arguant que « l'emploi saisonnier ne permettant pas en lui-même une insertion durable, il est nécessaire d'aider ceux qui le souhaitent [...] à leur permettre un accès à d'autres emplois » (Convention Unedic du 22 décembre 2005, article 1), l'Unedic et ses partenaires remettent en question la notion même de travail saisonnier. Le large front de résistance, compte tenu de l'enjeu économique du secteur touristique de montagne, aura raison en 2009 de ce texte, mais l'épisode montre bien la difficulté à assurer des droits aux travailleurs qui ne s'insèrent pas dans les cadres mormés de l'activité.

Le développement de la pluriactivité n'est donc pas toujours bien perçu. Il ne s'est en aucun cas accompagné de la reconnaissance progressive dont il aurait pu bénéficier eu égard à son apport au maintien et à la progression d'activités économiques en zone rurale. La pluriactivité renvoie pour les organisations professionnelles agricoles à une image de précarité et d'échec. Certains syndicats agricoles fortement opposés à cette pratique ont pu percevoir dans la persistance ou le développement de nouvelles formes de pluriactivité agricole non seulement un relatif échec de leurs aspirations à faire de l'agriculture un secteur économique aligné sur les autres secteurs, mais aussi leur inquiétude à voir ressurgir l'image du paysan pauvre que la modernisation de l'agriculture avait pu effacer efficacement. Certes les positions des organismes agricoles ont évolué face à la baisse continue du nombre d'exploitations agricoles et à l'ouverture grandissante des marchés concurrentiels qui fragilise le système productif dans son ensemble, mais la méfiance à l'égard de la pluriactivité persiste : « À la différence du passé, il ne doit aucunement s'agir d'une pluriactivité de survie ou au rabais pour maintenir, plus ou moins artificiellement, des exploitations agricoles en place [...]. Il doit s'agir d'une

⁴⁶ La diversification évoquée dans cette phrase entre pour nous dans le champ de la pluriactivité.

pluriactivité professionnelle et non d'une superposition d'activités exercées plus ou moins en dilettante.» (Chambre d'Agriculture, 2000, cité par (Blanchet et Déaud, 1998)). Et il en est de même dans les autres secteurs professionnels, où les discours qui encadrent la pluriactivité riment bien souvent avec précarité. De quelle manière ce glissement s'est-il opéré ?

b) Pluriactivité et précarité, deux termes associés

La notion de précarité s'est diffusée dans le discours institutionnel depuis une dizaine d'années et est étroitement liée aux transformations de la société salariale. Plus qu'à la notion de manque, la précarité renvoie à la notion d'incertitude, d'incapacité à anticiper l'avenir et le devenir des systèmes productifs (Billiard, et al., 2000a). La faiblesse des marchés ruraux du travail, conjuguée aux crises actuelles, forment un contexte favorable au développement de situations de précarité : défauts dans la prise en charge de la protection sociale à l'intérieur des systèmes pluriactifs complexes, marchés restreints contraignant les possibilités de revenus, développement d'un secteur tertiaire fortement appuyé sur un emploi féminin à temps partiel et peu qualifié, le tout couplé à l'arrivée de personnes exclues ou en rupture du marché du travail urbain. Certaines formes de pluriactivités se développent à partir d'activités réduites, peu rémunératrices et touchant des personnes particulièrement exposées aux conditions inégalitaires d'accès l'emploi ; la pluriactivité salariée concerne principalement les femmes (85% des salariés qui exercent leur profession pour plusieurs employeurs sont des femmes) (Beffy, 2006), qui compensent durée du travail et salaire insuffisants dans l'emploi principal par la pluriactivité. L'emploi à temps partiel représente aujourd'hui 18% des emplois contre 8% au début des années soixante-dix, et il représente 31% des emplois féminins pour 5% des emplois masculins (Belorgey, et al., 2000). La France compte 8% de travailleurs pauvres⁴⁷ et 15% de ménages pauvres. Elle se situe en cela au dessus de la moyenne européenne qui est de 7% (Cazenave, 2006). Avoir un emploi n'est plus synonyme de gagner sa vie. Le développement des formes d'emplois précaires, peu rémunératrices et la plupart du temps disqualifiées ne contribue pas à faire de la pluriactivité un modèle

⁴⁷ Les travailleurs pauvres sont des personnes vivant dans un ménage pauvre au sens monétaire et relatif du terme, c'est-à-dire un ménage dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 60 % du revenu équivalent médian national.

d'épanouissement dans le travail. Par ailleurs, le repeuplement des campagnes françaises qu'on peut observer depuis 20 ans, est certes fruit « d'un désir de campagne » (Hervieu et Viard, 1996), mais il provient aussi plus récemment du développement de la précarité et du chômage dans les pôles urbains (Pagès, 2004). Les nouveaux exclus des villes migrent ainsi vers les campagnes, ce qui confronte les territoires ruraux à des problématiques nouvelles de pauvreté et d'insertion. La faible offre d'emploi et les salaires bas des territoires ruraux (Blanc, 2003), ainsi que l'adaptation aux handicaps de ces territoires pousse à l'innovation dans les activités mais aussi favorise l'économie informelle, pluriactive par essence : « La crise de l'emploi, la peur de la régression sociale et de l'exclusion, pousse les individus à privilégier le mode d'habiter rural qui représente dans l'imaginaire ou réellement un territoire où l'on peut vivre modestement avec les avantages du loyer bas, du jardin potager, des pratiques de la nature gratuites, de l'interconnaissance, mais aussi de l'anonymat. La mobilité géographique est de plus en plus un moyen réel ou rêvé d'échapper à l'exclusion, les communes rurales devenant terres d'accueil pour exclus citadins. Ce qui est une autre façon de relativiser le sentiment d'exclusion » (Balley, et al., 1992) p.54.

Exclusion, précarité, activité informelle, autant de références à un contexte d'activité très éloigné de l'idéal protecteur du travail de la société salariale du XX^e siècle, et autant de références qui alimentent les débats menés autour de la pluriactivité. La déstructuration des formes modernes du travail et la fragilisation du salariat, ayant pour corolaire le développement des formes contemporaines de précarité et d'exclusion, sont perçues comme un retour au XIX^e siècle, siècle au cours duquel le recours à la pluriactivité était naturel pour faire face aux périodes de moindre activité ou de baisses de revenu (Cottureau, 2000). Associé un peu rapidement à la régression des formes modernes d'emploi, la pluriactivité a ainsi mauvaise presse.

La pluriactivité est pourtant bien autre chose qu'une forme précaire de travail. En période de crise, le rôle que joue la pluriactivité dans les transitions entre différentes formes d'activité est important. La pluriactivité du XIX^e siècle industriel en est un bon exemple, qui contredit son image couramment véhiculée : se développant dans un monde de possibilités d'activités très larges (mais souvent peu rémunératrices), elle permettait de se prémunir des périodes d'inactivité et de sous-revenus. De multiples activités de substitution étaient pratiquées dans le but de faire face à des crises jalonnant l'activité « normale ». Ces périodes étaient alors appelées périodes de « chômage », ce qui démontre bien ainsi leur côté

protecteur : « le « chômage » désigne [de 1849 à 1886] une période d'activité(s) lucrative(s) de substitution et d'attente à la suite d'une perte d'activité(s) lucratives(s) considérée(s) comme normale(s) » (Cottureau, 2000). Très largement pratiquée de tous temps (c'est la mono-activité qui peut alors sembler hors norme), la pluriactivité permet de se protéger des aléas économiques ou climatiques, et apporte parfois un véritable statut social à celui qui la pratique : c'est de leurs polycompétence que les notables tiraient leur richesse : ils cumulaient fréquemment activités commerciales, activités de crédit, fonctions dans l'administration et exploitation de terres jusqu'au XX^e siècle. Ce phénomène a traversé de nombreux siècles : « Pour les élites urbaines médiévales, la possession de multiples compétences et l'exercice simultané d'activités diversifiées étaient en effet les conditions de l'enrichissement et de la stabilité sociale. » (Pfirsch, 2002) p.5. Aujourd'hui associée à l'image de « petit boulot » et de « bricolage », la pluriactivité est pourtant globalement plus rémunératrice que la monoactivité, si l'on exclut de l'analyse la combinaison de salariats⁴⁸ : en 1990 moins de 9,6% des personnes déclarant deux régimes fiscaux différents avaient un revenu annuel inférieur à 50 000 F contre 14,2% chez les commerçants-artisans, 18,2% chez les professions libérales, 19,7% chez les salariés et 48,4% chez les agriculteurs (Biche, et al., 1996). Lorsque l'emploi salarié est disponible, la pluriactivité protège mieux de la précarité, même si elle n'en prémunit pas : aux Ménuires-Val-Thorens, station de montagne dans laquelle l'offre d'activité est étendue, la pluriactivité permet, pour les gens résidants sur place, d'éviter la précarité (7 % de foyers en dessous du seuil de pauvreté) mieux que la monoactivité (11,7%) (Perret, 1999)⁴⁹.

C'est donc ce triple mouvement, de peur d'un monde passé, de rapiécage du monde moderne (voire postmoderne) ou d'alternative à celui-ci qui forme le contexte des débats concernant la pluriactivité. A noter que dans ces débats les pluriactifs eux-mêmes parlent rarement.

⁴⁸ Il est en effet désavantageux à rémunération égale de juxtaposer les contrats de travail salarié. Les groupements d'employeur ont été créés pour permettre aux employeurs de mutualiser de la main d'œuvre mais aussi pour garantir au salarié une meilleure situation.

⁴⁹ Le recours à la pluriactivité comme moyen de se prémunir de la pauvreté ne fonctionne pas systématiquement, dans d'autres communes proches de l'exemple cité la pluriactivité ne protège pas mieux que la monoactivité. Il faudrait alors observer la structure de l'emploi (et en particulier la disponibilité d'emploi salarié) pour comprendre les mécanismes opérants dans un cas ou dans l'autre.

2) Territoires ruraux et soutien à la pluriactivité : gérer l'attractivité ou gérer les secteurs économiques

a) Pluriactivité pour maintien de campagnes vivantes

Les territoires ruraux ont formé le cadre de réflexion du devenir économique des zones rurales, piloté dès les années 1970 par certaines instances de l'État, telle la Datar. La réflexion a été reprise par les collectivités locales puis par les territoires eux-mêmes. Rapidement, les évolutions en cours ont conduit à distinguer évolution rurale et évolution agricole (Houée 1996). Les territoires vont s'organiser et devenir des lieux d'expérimentation du développement rural. De nombreuses politiques de développement rural, portant sur la manière d'accompagner les changements et sur les choix de développement, ont été imaginées et testées. Dans les années 1980 ces réflexions bousculent les modèles en place. La pluriactivité apparaît alors comme une possibilité de garder un tissu économique diversifié et des « campagnes vivantes » (Estienne, 1988). Bien que les modèles institutionnels aient peiné à suivre ces évolutions, les systèmes d'activité ruraux ont continué à évoluer et à s'adapter aux contextes économiques dans lesquels ils prenaient racine. C'est au cœur des espaces les plus marginalisés par la dynamique économique des décennies précédentes que se crée une agriculture revendiquée comme « paysanne » (en 1981 la Confédération Nationale des Travailleurs Paysans construit son identité autour de ce terme) et que se développent des systèmes d'activité très variés, qualifiés selon les cas et les périodes de nouvelles activités, activités atypiques, activités informelles, alternatives, hétérodoxes, etc.. Dans les zones victimes d'un fort exode rural, les structures d'appui au développement territorial ont bien pris la mesure de l'importance de l'accueil de nouveaux ruraux (collectif ville-campagne 2003). A partir des années 1990 sont mises en place, à différentes échelles territoriales, des politiques locales d'accueil actives⁵⁰. En parallèle, se développe une offre d'accompagnement à la création d'activité, très diverse et hétérogène, se situant à différents niveaux territoriaux (du national au local). La mise en place de nouveaux cadres territoriaux et l'élargissement du rôle et des compétences des collectivités territoriales offre aux espaces ruraux, dans lesquels

⁵⁰ la France ayant été particulièrement pionnière dans la mise en place de politiques d'accueil. Saleilles S., 2007. *L'entrepreneur néo-rural et son réseau personnel : une étude exploratoire*. Montpellier: université Montpellier I., 358 p.

l'intercommunalité s'est particulièrement développée depuis 1993 (Perrier-Cornet, 2002), de nouvelles modalités de gestion et d'accompagnement des projets d'activité. Les territoires ruraux sont particulièrement précurseurs dans la mise en place d'outils offrant un cadre juridique à certaines pratiques atypiques. C'est en milieu rural que naissent les premiers groupements d'employeurs (les premiers sont exclusivement agricoles) ou que sont testées les coopératives d'activité et d'emploi naissantes. L'échelle territoriale permet l'expression de la diversité des situations d'activité rencontrées, et cela d'autant plus que ces nouvelles activités ont pour caractéristique d'être, par choix de leurs porteurs, très liées à leur lieu d'implantation. On peut dire que la nouvelle attractivité des territoires ruraux questionne les évolutions et les capacités d'adaptation des marchés ruraux du travail. A la manière des villes qui ont eu à traiter cette même question des années auparavant, les territoires ruraux vont devoir penser l'arrivée de populations non plus en termes d'accueil, à la manière d'une « immigration choisie », c'est-à-dire en adéquation avec le projet de développement porté par le territoire, mais en terme de gestion de l'activité, quelle qu'elle soit, et de maintien d'une cohérence sociale et économique, pour assurer aux territoires un développement durable. Si les territoires ruraux français connaissent depuis une dizaine d'années une croissance démographique importante, liée au solde migratoire positif, c'est que l'attrait pour le rural va de pair avec l'amélioration de l'image du milieu rural en tant que territoire de vie. 90% de citadins interrogés en 2007 disent que la campagne a évolué. Ils sont plus de 8 millions (39%) à désirer s'y installer, soit un million de plus qu'en 2005. Et ce n'est plus seulement pour y passer leur retraite, puisque 50% des citadins interrogés souhaitent vivre à la campagne en tant qu'actifs et 23% envisagent même de changer d'employeur ou d'activité pour y travailler. Ce désir de changement est profond puisque près de la moitié des citadins prêts à habiter et travailler en milieu rural a déjà réfléchi à un projet professionnel (CNASEA, 2007). Le profil sociologique des populations qui s'installent depuis une dizaine d'années varie peu. En 2004 ces migrants comptent 61% d'actifs (personnes exerçant une activité salariée, créateurs d'activités nouvelles, repreneurs d'activités diverses, personnes travaillant à distance, nouveaux agriculteurs...), 21% de retraités, 13% de population « fragilisée » (personnes en difficulté en provenance d'une ville, personnes n'exerçant pas d'emploi, salariés saisonniers se sédentarisant, jeunes ou adultes en situation d'errance, gens du voyage en voie de

sédentarisation) et 5% de personnes dans une autre situation (migrants d'Europe du Nord et certains salariés)⁵¹ (Mairie-Conseils, 2005). C'est donc bien à une problématique d'insertion sociale et professionnelle de ces nouvelles populations que les espaces ruraux ont à répondre (Popelard et Vannier, 2010). C'est à ce défi que sont confrontées les nombreuses politiques d'accueil.

Que proposent les territoires ruraux à ces actifs potentiels ? En termes d'activités économiques, si l'agriculture demeure toujours un secteur structurant de l'emploi rural, elle a perdu son rôle prépondérant. Ce sont les services qui aujourd'hui acquièrent une position dominante dans la structure de l'emploi rural, en particulier grâce aux services à la personne et plus généralement à ceux liées aux fonctions d'accueil des territoires ruraux (tourisme, personnes âgées, enfance inadaptée, personnes handicapées...) (Aubert et Blanc, 2002). Les espaces ruraux voient leurs avantages comparatifs se repositionner autour de la « demande de nature » qui s'exprime dans la société. Cet avantage, intrinsèquement lié au territoire, est cependant difficilement mobilisable d'un point de vue strictement productif, et il nécessite d'être intégré aux autres composantes de l'activité. C'est là un des objectifs et une difficulté des démarches de développement territorial, qui ont pour ambition de valoriser les avantages "immatériels" de leurs territoires, en créant les conditions d'innovation permettant l'émergence de nouvelles activités et en assurant leur mise en marché. La patrimonialisation des produits en est un exemple.

Dans les zones rurales, la dynamique d'emploi créée par les évolutions des secteurs économiques est bien réelle, mais elle est masquée par l'héritage structurel de l'activité : « Dans la majorité des secteurs, les performances des espaces ruraux en termes d'évolution de l'emploi sont [...] supérieures, ou à tout le moins comparables, à la moyenne nationale [...]. La progression plus lente de l'emploi rural est donc imputable à la structure initiale du tissu productif des zones concernées » (Aubert et Blanc, 2002). De plus, la croissance démographique, combinée au dynamisme des emplois de service, emplois par définition au plus près des populations, devrait être profitable à l'avenir aux zones rurales. Les ressources territoriales sont loin d'être absentes et recomposent les activités des espaces ruraux. C'est la question de la mobilisation de cette ressource qui est

⁵¹ Ces catégories ont été faites par Mairie-Conseils à partir d'une enquête réalisée auprès d'élus de communes rurales. Ces catégories rendent compte de la perception des populations par les élus, ces derniers ayant souligné le phénomène migratoire en provenance d'Europe du Nord en isolant ce groupe.

directement posée aux politiques économiques locales, la pluriactivité étant pour les créateurs d'activité un des moyens mis en œuvre pour y parvenir. En effet, ces systèmes d'activité recombinent la ressource territoriale de manière originale, pour tirer partie de tous les éléments disponibles, y compris les plus souterrains.

b) Un allié inattendu dans la reconnaissance de la pluriactivité, le tourisme

Au delà de cet objectif de gestion territoriale d'un espace rural, la pluriactivité permet d'assurer la stabilité ou le développement d'activités économiques. Cet objectif a sans doute d'ailleurs beaucoup contribué à justifier le soutien en faveur de la pluriactivité des territoires ruraux. En haute montagne ou sur les zones littorales, les retombées économiques du tourisme, par nature saisonnier, sont considérables. Le secteur touristique a contribué à façonner tout une sociologie des vacances et des déplacements de loisir. Inutile de préciser que le fonctionnement de ce secteur touristique ne repose que sur la pluriactivité et la saisonnalité. Ce sont ainsi les élus de la montagne qui contribueront de manière significative à faire évoluer les positions liées à la pluriactivité, n'ayant de cesse de faire tomber les entraves à son exercice. C'est dans la *Loi Montagne* de 1985 que la pluriactivité est reconnue pour la première fois par le législateur. Son article 59 précise que « les travailleurs pluriactifs bénéficient d'une protection sociale qui prend en considération les conditions particulières dans lesquelles ils exercent leurs activités professionnelles » (Peripl, 2010). En 1991, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) décide « de favoriser la pluriactivité dans certaines zones comme un impératif de survie et comme un enjeu majeur d'aménagement du territoire » (*ibid.*). En 1994, Hervé Gaymard, Député de la Savoie, dans un rapport intitulé *Pour le droit à la pluriactivité : propositions au Premier Ministre*, ouvre la notion de pluriactivité à l'ensemble de l'activité économique en général et à « toutes les catégories socioprofessionnelles, toutes les formes d'emploi (salarié, indépendant, libéral, etc.) et tout le territoire ». En 1999 le cas des saisonniers est analysé de plus près. Le rapport du Conseiller d'État Anicet Le Pors effectue un état des lieux des quelques 420 000 travailleurs saisonniers du tourisme. Il dénonce l'absence de statut des saisonniers et encourage le recours à la pluriactivité, dans une démarche de « sécurisation des parcours

professionnels ». La dernière loi de février 2005, relative au développement des territoires ruraux, intègre certaines propositions relatives à la pluriactivité⁵². Cependant les progrès sont lents. Ainsi le guichet unique de protection sociale prévu pour octobre 1997 n'a jamais été opérationnel, et l'indemnisation du chômage du pluriactif pose toujours un certain nombre de problèmes. Les mesures portant sur la pluriactivité sont souvent des mesures prises à la marge, même si elles sont importantes. Notons la possibilité de voter ou d'inscrire son enfant à l'école dans les communes où l'on exerce son emploi saisonnier (qui n'est pas la commune de résidence). Notons aussi les améliorations dans le domaine du logement, l'ouverture des groupements d'employeurs aux collectivités locales, etc. Ces mesures nous inspirent trois remarques. La première est l'impossibilité pour les pouvoirs publics de ne pas favoriser l'exercice de la pluriactivité. Cela se traduit par des lois et des rapports qui lui sont toujours favorables. La deuxième est, la réticence manifeste de la part de ces mêmes pouvoirs publics à mettre en place les outils permettant de décliner au mieux ces politiques. La troisième remarque est davantage une réflexion : en individualisant saisonnalité et pluriactivité, on affaiblit la question de la pluriactivité. En d'autres termes, la pluriactivité est une nécessité, reconnue, mais aucun décideur n'est prêt à remettre en question abruptement le modèle de travail actuel, ou à ouvrir un secteur professionnel aussi protégé que le secteur agricole. Et pour cause. Dans le combat des élus de montagne, se retrouve quasiment l'ensemble des professionnels du tourisme, secteur qui n'est pas connu pour ses bonnes pratiques en matière d'emploi : « J'ai l'impression, depuis le temps que je m'en occupe, que les employeurs ont des exigences de plus en plus élevées qui vont bien avec ce qui est nécessaire aujourd'hui pour accueillir plus de monde, mais avec des rémunérations de plus en plus basses » intervention d'un représentant CGT aux rencontres nationales des pluriactifs (Adecohd et Alatras, 2009). Lorsque qu'en 2006 l'Unédic décide de modifier l'indemnisation des saisonniers en limitant à trois périodes le droit à l'indemnité chômage, comme nous l'avons évoqué précédemment, elle demande par ce biais à la profession de gérer elle-même les conséquences de l'emploi intermittent généré par le secteur, en mettant en place des outils qui assureraient aux salariés une plus grande régularité d'activité sur l'année. Malgré quelques avancées de la part des organisations professionnelles,

⁵² Parmi les vingt-deux dispositions relatives aux pluriactifs et aux saisonniers (articles 49 à 71 de la loi) nous pouvons citer par ailleurs : la participation des personnes publiques aux groupements d'employeurs, l'augmentation du seuil de rattachement des recettes non agricoles aux recettes agricoles, l'obligation pour les exploitants de résidences de tourisme situées dans des communes classées ou touristiques de réserver des logements pour des travailleurs saisonniers, etc.

la réponse des opérateurs du tourisme sera de s'opposer vigoureusement à cette réforme jusqu'à ce qu'elle soit abandonnée⁵³. Penser un statut de la pluriactivité oblige à se pencher sur les cadres protecteurs de l'activité, ce qui va plutôt à l'encontre des évolutions du travail actuel. Pourtant, dans la course à la flexibilité et au travail à la demande, il n'est pas certain que les territoires eux-mêmes s'y retrouvent. Les récentes fermetures d'usines en Maurienne, qui se traduisent par une augmentation des demandeurs d'emploi chez les hommes de moins de 25 ans de plus 75% entre juin 2008 et juin 2009 (soit 1900 emplois) ne vient pas renforcer l'emploi vacant des stations de ski, qui recrutent à l'extérieur faute de trouver des salariés localement (Adecohd et Alatras, 2009)⁵⁴. L'écart est grand entre le travail saisonnier disponible sur un territoire et la volonté des habitants d'assurer ces activités saisonnières. Exercer une activité implique de pouvoir se représenter cette activité et de lui reconnaître un apport positif dans sa vie. Être pluriactif ou à tout du moins être mobile professionnellement découle d'un positionnement ou d'une « culture » du travail bien spécifique. Penser qu'assurer l'emploi local ne relèverait que d'une simple convergence entre main d'œuvre disponible et offre proposée ne tient pas compte du rôle attribué au travail dans nos sociétés occidentales, et en particulier en France ; la question de son sens et de l'épanouissement personnel attendu par son biais sont fondamentaux (Davoine et Méda, 2008).

⁵³ Ils ne sont bien entendu pas les seuls à s'opposer à cette réforme. Les saisonniers, premières victimes, et les territoires, ayant à gérer de front le processus de précarisation qui en découlerait, sont en première ligne.

⁵⁴ L'hôtellerie fait de plus en plus appel aux ressortissants d'Europe de l'Est pour palier la carence de la main d'œuvre locale Adecohd & Alatras, 2009. *Actes des 10èmes rencontres nationales des saisonniers, pluriactifs et de leurs partenaires* in (Ed.), - La Rochelle, 23, 24, 25 septembre 2009. p. 297.

Ce que nous enseigne ce premier chapitre, c'est tout d'abord que la pluriactivité s'inscrit toujours dans un territoire. Ses formes très souples et très mouvantes lui apportent sa capacité d'adaptation, autant dans le temps long que dans le temps court. Mais par ailleurs sa fluidité la rend sensible aux évolutions législatives et normatives, en particulier lorsqu'elles conduisent à rigidifier les cadres d'action. Les orientations des politiques territoriales ou le fonctionnement des instances participatives territoriales ont ainsi une influence très importante sur le développement de la pluriactivité. Certaines collectivités s'efforceront de contribuer aux orientations de développement de leur territoire en apportant des réponses locales aux discriminations provoquées par le dispositif législatif et réglementaire, favorables aux modèles de référence de chaque secteur d'activité, et par conséquent défavorables à la pluriactivité. Car, accentuées par le flou des textes qui permettent des interprétations variées, ces discriminations entraînent des inégalités dans le traitement entre organismes sociaux censés appliquer les mêmes règles sur l'ensemble du territoire (Laurent et Mouriaux, 1999).

Second enseignement, la pluriactivité est une question qui croise les secteurs professionnels et les échelles territoriales, et sa prise en compte se fait en référence à l'affaiblissement des cadres protecteurs et rémunérateurs du travail.

Enfin, caractériser les socles et les motivations sur lesquels se développe la pluriactivité n'est pas simple, tant ils sont multiples. Mais surtout, leur combinaison aboutit à des formes très singulières de pluriactivité, dont les objectifs sont variés et évolutifs. Ces formes n'ont de sens que replacées dans leur contexte le plus fin et dans l'interaction société/famille (ou entité sociale/individu : le territoire et le contexte social et professionnel, la composition et les évolutions familiales, les évolutions des compétences et des capacités, les choix de vie, etc.

Nous allons voir dans le deuxième chapitre comment une telle forme d'activité, aussi difficile à circonscrire, s'insère dans les dispositifs d'appui et d'accompagnement à la création d'activité. Le dispositif d'accompagnement mis en place sur un espace donné dans le but d'aider des individus à mettre en place leur projet d'activité est un des espaces possible de rencontre des structures d'accompagnement et des pluriactifs, et par là un espace de convergence et de reconnaissance de cette pratique. Ce dispositif peut être pensé à une échelle très locale (un pays, un comité de bassin d'emploi, un département) ou plus large (une région, un massif), ce qui élargit les possibilités de prise en compte des situations originales et/ou

complexes. Mais nous verrons que, malgré les possibilités multiples d'accompagnement qui existent sur les territoires ruraux, de plus en plus de porteurs de projet peinent à trouver l'accompagnement nécessaire à la mise en place de l'activité (Aubrée et Maréchal, 2006). Les dispositifs d'accompagnement du projet pluriactif n'existent pas en tant que tels, ou ils sont marginaux car dilués dans des dispositifs d'appui isolés et fragmentés : « [les organismes d'accompagnement] sont multiples, parfois concurrentiels, encore peu coordonnés entre eux et ne jouent pas tous le même rôle selon les phases du projet du ménage, l'espace géographique d'intervention, la nature des activités envisagées ou mises en œuvre, le statut social du « porteur de projet », les instruments et les méthodes de l'appui technique et financier, etc. » (Gasselin, et al., 2008). À travers l'idée d'accompagnement, se pose la question du projet, projet individuel qui croise le projet territorial et qui prolonge ou s'écarte des modèles sociaux ou économiques en place. L'accompagnement à la pluriactivité met en jeu, dans une relation triangulaire, l'individu, l'accompagnateur et la société via l'institution dont va dépendre l'accompagnateur, et exige ainsi une reconnaissance mutuelle à minima des modèles et des valeurs portés par les uns et des autres. Nous retrouverons par conséquent, à l'intérieur du dispositif d'accompagnement, les ambiguïtés de positionnement des secteurs professionnels et des organisations vis-à-vis de la pluriactivité, ambiguïtés que nous avons pu noter à une échelle institutionnelle supérieure.

Chapitre 2- Les adaptations des démarches d'accompagnement aux systèmes d'activité ruraux. Exemple de la région Languedoc-Roussillon

2.A - L'ACCOMPAGNEMENT, ENTRE NÉO-MANAGEMENT ENTREPRENEURIAL, GESTION DE L'EXCLUSION ET ÉTAYAGE DE L'INDIVIDU

1) Le projet d'accompagnement à l'épreuve

a) Concept polysémique pour démarche non balisée

L'accompagnement est dans tous les écrits et les discours depuis une dizaine d'années, quel que soit le domaine professionnel. Un rapide tour d'horizon des résultats donnés par un moteur de recherche cherchant les sites liés au terme « accompagnement »⁵⁵ montre la diversité d'emploi de cette notion, mais aussi ses points de convergence. Les dix résultats de la première page sont répartis comme suit (voir annexe 2). Deux concernent le champ de la santé (« accompagnement et soins palliatifs »), quatre concernent l'éducation, en particulier intégrée au cadre de l'éducation nationale (« accompagnement à la scolarité », « accompagnement éducatif »), deux concernent l'emploi (« contrat d'accompagnement dans l'emploi »), et les deux autres renvoient à des références (ouvrage de Maela Paul largement cité dans cette thèse et incontournable Wikipédia). La deuxième page est largement tournée vers l'entreprise et la création d'activité. Sur dix résultats, quatre parlent de management et d'entreprise (« coaching et accompagnement », « accompagnement et marketing global des PME », « innovation et croissance des PME », « accompagnement pour la reprise et la création d'activité »), quatre concernent toujours l'accompagnement éducatif

⁵⁵ Google, consulté le 3 septembre 2010, mot clef « accompagnement ».

(« accompagnement pédagogique », « accompagnement personnalisé au BAC », « accompagnement à la scolarité », « accompagnement éducatif »), une référence parle d'accompagner la vie (« accompagner la vie »), tandis qu'une autre nous offre une définition du terme (« accompagnement traduction, accompagnement définition ») qui nous permet par un clic d'avoir un aperçu de sa traduction anglaise (*accompanying* lorsqu'il s'agit d'accompagner des voyageurs, *caring* pour l'accompagnement des malades, *support* pour celui des élèves, *accompagnement* pour la partition musicale... et nous laissons de côté le domaine de la cuisine)⁵⁶. Dans les définitions données par ce même site web, le terme accompagnement a trois sens. Tout d'abord il désigne le fait d'entourer, d'escorter, d'encadrer ; c'est ensuite la garniture du plat et enfin le soutien d'une partie musicale. Notons qu'il n'y a rien pour l'accompagnement à la création d'activité. Revenons à notre recherche *google* et notons quelques nouveaux emplois du terme : page trois, un site d'accompagnement à la naissance et un site d'accompagnement au projet ; page quatre, un site dédié à l'accompagnement des mutations économiques ; page cinq, un site sur les transports et l'accompagnement des personnes à mobilité réduite ; page huit, « accompagnement de chant au piano » ; page onze, « accompagnement spirituel » et « accompagnement solidaire ». Les autres pages continuent dans ces registres en les affinant (accompagnement de fin de vie, accompagnement à l'innovation, accompagnement des jeunes, accompagnement renforcé des chômeurs, accompagnement du désir d'enfant, accompagnement de startup, etc.). L'accompagnement peut ainsi être technique, cognitif, comportemental, spirituel, intégré à des procédures ou holistique, et il est ponctuellement musical. Mot valise ou sens commun traversant des domaines aussi étrangers que « le désir d'enfant » ou « l'innovation dans les startups » ? Pour circonscrire cette notion et l'utiliser dans notre recherche, nous laisserons de côté l'accompagnement qui concerne des éléments non vivants (le bagage accompagné, l'accompagnement du rôti, ou l'accompagnement de la mélodie), d'une autre nature que celui mettant en jeu une relation humaine. Nous nous appuierons particulièrement sur le livre de Maela Paul consacré à l'analyse théorique de la notion d'accompagnement et à son sens (Paul, 2004), et de manière générale sur les travaux des chercheurs en sciences de l'éducation.

⁵⁶ <http://fr.thefreedictionary.com/accompagnement>, consulté le 2 septembre 2010

Le mot accompagnement, dans l'usage que nous en faisons, n'est pas défini dans les dictionnaires de la langue française, et ne l'est que peu dans les dictionnaires spécialisés, malgré son usage pléthorique (Paul, 2003). Si la notion d'accompagnement ne date pas d'hier, le concept actuel est récent. Étymologiquement, le terme [*accompagner*] renvoie au [*pain*]. Le [*copain*] (XVIII^e siècle), altération de [*compain*] (XI^e siècle) est celui « qui partage la même ration de pain que ». Le [*compagnon*] (XI^e siècle) est « celui qui accompagne quelqu'un ». On trouve le terme [*accompagner*] dès le XII^e siècle et celui d'[*accompagnement*] dès le XIII^e siècle (Beauvais, 2006). L'auteure s'appuie également sur des références plus contemporaines : sur Rousseau, qui imagine le gouverneur d'Émile comme « le compagnon de son élève » ou sur les pionniers de la pédagogie du XX^e siècle que sont C. Freinet, A. S. Neill, J. Dewey, O. Decroly et M. Montessori, qui ont tous en commun de se centrer sur l'apprenant et de privilégier son activité propre. Cependant ce sera vers la fin des années 1970 que le concept prendra son sens actuel. L'idée d'accompagnement apparaît dans le domaine de la formation chez Henri Desroches dès 1978⁵⁷ qui le caractérise comme une conduite maïeutique qui fait intervenir un ensemble de fonctions : tutorat, parrainage, facilitation... (Paul, 2004). Vingt ans plus tard, l'accompagnement apparaîtra en tant que thématique de recherche chez Gaston Pineau et se professionnalise en 1998 avec la création d'un DESS « fonctions d'accompagnement » à l'université de Tours. A l'heure actuelle l'accompagnement est développé dans la quasi totalité des domaines professionnels, de la santé à la finance en passant par l'éducation et le sport, domaines reposant sur une relation impliquée. Il s'applique particulièrement aux processus d'apprentissage, de formation, d'insertion et de création d'activité. De nombreux professionnels utilisent le terme d'accompagnement pour qualifier leurs pratiques : accompagnateurs proprement dits, mais aussi éducateurs, pédagogues, formateurs, tuteurs, maîtres de stage, conseillers, compagnons, coaches, curateurs, mentors, thérapeutes, consultants, coopérants... (Le Bouëdec, 2002).

Les bases de l'émergence de la notion actuelle d'accompagnement ont suivi deux évolutions paradigmatiques qui toutes les deux remettent en cause, bien que différemment, l'universalité et l'objectivité : le développement de la cybernétique et des systèmes, et la psychologie humaine (Paul, 2004).

⁵⁷ Fondateur du premier collège coopératif en 1959. On peut penser que cette idée est bien antérieure dans sa pensée, et qu'elle sous-tend sa démarche de création de ce collège coopératif.

Avec la cybernétique et la théorie des systèmes, on passe du réductionnisme au globalisme, des chaînes logiques, causales, linéaires à une rationalité des moyens et des fins, dans une posture téléologique qui permet le développement pratique des concepts de projet et d'objectifs. La cybernétique est une science du gouvernail, du pilotage, de la rationalité, menant à la performance de la société (aussi dénommée « science du contrôle social »). Le pilotage se fait au sein de projets, sans laisser de place à l'indéterminé et au particulier.

Dans la psychologie humaine, la dimension humaniste et la singularité de la personne remettent en question les dichotomies traditionnelles (maître/élève, soignant/patient...). À l'inverse d'un recours à l'objectivité, c'est une relation empathique de subjectivités qui est mobilisée, ce qui conduit à remettre en cause l'autorité de l'expert. Le souci de l'autre prime sur le souci d'efficacité.

Sur ces bases, l'accompagnement se développe en réaction à une vision englobante de la société, prônant une rationalité maximale, et dans laquelle l'individualité disparaît. Le sujet revendique sa place ; la réflexivité se substitue à l'objectif de performance : « Ce qui importe est ce que l'autre comprend de son propre processus de croissance et la prise en charge personnelle qui en découle » (*ibid.*) p.12.

L'accompagnement se développe dans une société en crise. Il est un signe des temps, un signe de mutation de notre civilisation occidentale déstabilisée par l'affaiblissement de ses grands intégrateurs en trois phases successives : la religion, la famille et l'école entre 1960 et 1975, le travail après 1975, et les idéologies politiques après la chute du mur de Berlin. Dans ces horizons devenus incertains, l'individu se questionne sur son avenir et sur les socles de ses certitudes. Le contour de ce qui était crédible se redessine. La question de la vérité devient une affaire de perception et de subjectivité. La psychanalyse et la relation à soi se développent, et proposent les outils qui permettront d'avoir prise sur ce contexte mouvant (Le Bouëdec, *op. cit.*). Dans ce contexte de crise sociétale de la postmodernité, l'accompagnement s'applique à trois situations types : les situations extrêmes (désespoir, fin de vie), les situations de crise ou de rupture où l'on ne sait plus quoi penser ou croire, et les situations existentielles de développement (*ibid.*). Il recouvre cinq grands domaines :

- la formation continue des adultes ;
- les insertions ou réinsertions dans les environnements sociaux et professionnels ;
- les évolutions éprouvantes de la vie professionnelle ;

- le domaine thérapeutique ;
- les états existentiels instables et chaotiques (passages d'âges problématiques, perturbations...) (Boutinet, 2003).

Comment donner un contour à une pratique aussi large ? Sur quelles bases s'appuie-t-elle qui permettent de la définir ? Essayons d'en poser le cadre. L'accompagnement n'est pas une méthode mais une « une démarche visant à aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts » (Beauvais, 2004), une pratique d'étayage de l'autre : « l'accompagnement consiste à se placer aux côtés de celui qui fait l'expérience de situations fortement déstabilisantes, afin de saisir sur le vif les problèmes tels qu'ils se posent pour celui qui les vit. Et à élaborer avec ce dernier des solutions *ad hoc* dont les principes qui les sous-tendent sont rarement valables au-delà du cadre strict des personnes qui les ont définies. » (Giuliani, 2008) p. 196. Pour Le Bouëdec l'accompagnement est un art, qui s'apprend par la pratique (Le Bouëdec, 2002). D'un point de vue pratique, cette posture permet de co-construire les problèmes avec les acteurs. Le paradigme constructiviste dans lequel l'accompagnement se conçoit stipule que le réel est constitué d'interprétations qui se construisent grâce aux interactions : « La construction sociale de la réalité, la limitation du champ d'observation et d'action des individus par les cultures et le contexte dans lesquels ils sont engagés interdisent par exemple de penser l'immanence des phénomènes économiques et sociaux » (Charreire et Huault, 2001). De fait la connaissance résulte d'un processus continu mais non linéaire fait de bifurcations, de doutes, et non pas d'une accumulation de connaissances hiérarchisées et dépendantes les unes des autres. Cette démarche permet de prendre en compte des situations et des projets complexes, et laisse une plus grande ouverture à l'émergence des « possibles », même lorsqu'ils paraissent éloignés du point de départ.

Les définitions de l'accompagnement mettent l'accent sur le « cheminer ensemble », le partage, le transitoire, le parcours, le mouvement. La démarche de l'accompagnement se crée dans la situation et n'est pas déterminée par avance. Le temps lui-même n'est pas donné : il est construit comme parcours, cheminement, passage, traversée et allure. L'accompagnateur s'adapte au rythme de l'accompagné : il va en « même temps » que lui (Paul, 2004). L'accompagnement se déploie dans cette relation à trois dimensions imbriquées : lien, mouvement et synchronicité (figure 14 ci-dessous).

Tridimensionnalité de l'accompagnement (Paul Maéla, 2003)

Se joindre à quelqu'un	Pour aller où il va	En même temps que lui
Jonction ou connexion (relationnelle) Idée de lien, d'union : Constituer un ensemble « se mettre ensemble » Contact et contiguïté Proximité et connexité Similitude : Principe de relation et d'identité Concordance, conformité, accord, ressemblance, égalité	Déplacement (spatialité) Idée de déplacement d'un lieu vers un autre, changement de place ou de position « aller vers » Mouvement et déplacement Progression et direction Mouvement : Principe dynamique de transformation, créateur d'écart différenciateur	Synchronicité (temporelle) Idée de simultanéité entre évènements distincts Bi-partition « aller de pair avec » « être en phase avec » Rapport de coexistence Concomitance et coordination Altérité: Principe d'altérité, générateur de symétrie/dissymétrie

Figure 14 : Les trois dimensions de l'accompagnement, Tallon H., d'après (Paul, 2003)

L'accompagnement est une posture de modestie : il s'agit de soutenir, de protéger, de mettre en valeur une autre personne, de rendre service, de se mettre en retrait, d'être en second plan (Le Bouëdec, 2002). L'accompagnement s'effectue dans le temps et dans l'espace. Cette temporalité-durée instaure une forme de processus, qui comprend une position éthique, voire politique (Ardoino, 2000). La démarche d'accompagnement implique un ensemble de comportements et de conduites, étayé par les savoirs théoriques et pratiques de l'accompagnateur, qui est tour à tour ou à la fois guide, conseiller, assistant, protecteur, etc., autant de fonctions que l'évolution des relations intersubjectives entre accompagnateur et accompagné rend possible et nécessaire. Ces attitudes portent une ré-interrogation des opinions, des croyances, des représentations, des attitudes qui sous-tendent les systèmes de valeurs des uns et des autres. Accompagner c'est ainsi se tenir à côté de l'autre, en élaborant une relation impliquée, intersubjective contractualisée, contingente, temporaire et co-implicatrice : « Nous définissons l'accompagnement comme un véritable paradigme structurant et éclairant les intentionnalités et les pratiques des éducateurs notamment, mais aussi bien de tous ceux qui se retrouvent impliqués dans une relation au monde et à autrui, en faisant la part, pour mieux les conjuguer ensuite, de l'universalité, de la particularité et de la singularité dans un procès proprement dialectique » (Ardoino, 2000) p.8.

b) Les socles de l'accompagnement dans le projet professionnel

D'un point de vue opérationnel, une démarche d'accompagnement se caractérise par quelques grands principes fondamentaux :

- accompagnés et accompagnateurs sont indépendants et autonomes. L'implication dans le processus d'accompagnement ne peut exister que s'il existe un accord et un engagement des deux partenaires, « c'est pourquoi, à l'instar de l'amitié, l'accompagnement n'est jamais médiatisé par l'argent, et partout où l'on trouve une médiation financière, on peut tenir pour assuré qu'il ne s'agit pas d'accompagnement. » (Le Bouëdec, 2002) p.18 ;

- le cadre d'intervention est souple et unique. Les principes et les limites du cadre d'intervention de l'accompagnateur ne seront valables que dans le contexte où ils ont été définis : l'interaction entre l'accompagnant et l'accompagné reste unique ;

- la relation est interactive et bienveillante : elle se préoccupe de ce qui préoccupe l'autre. Les principes éthiques et la philosophie de la relation sont basés sur la réciprocité entre partenaires et le respect de l'altérité ;

- la relation est personnelle et confidentielle. Pour certains chercheurs, il ne peut donc pas y avoir d'accompagnement collectif (Prodhomme, 2002).

L'accompagnement est ainsi une pratique de la relation personnelle, à l'intérieur d'une fonction d'autorité, portée la plupart du temps par une institution et en référence aux finalités, aux valeurs et aux critères de celle-ci. La question éthique est au cœur de la démarche et elle permet l'engagement des deux partenaires. Dans l'accompagnement est mise en jeu une double relation : relation dialectique⁵⁸ dans l'engagement réciproque accompagnateur et accompagné ; relation de triangulation entre accompagné, accompagnateur et institution, la question du tiers dans le processus d'accompagnement étant fondamentale (Vial, 2007). L'accompagnement se développe dans une société économique dans laquelle l'idée de ne pas travailler entraîne une exclusion sociale, ou tout du moins le sentiment de cette exclusion (Prodhomme, 2002). La question posée par l'individu accompagné s'inscrit dans le cadre de l'interaction dynamique entre le sujet et la société dans laquelle il vit. Il est à cet égard

⁵⁸ Au sens des philosophes grecs, soit art de la discussion, du dialogue permettant de s'élever de la connaissance sensible à la connaissance intelligible.

important de souligner que, si l'accompagnement est centré sur l'individu, la demande d'accompagnement, implicite ou non, émane souvent d'un tiers : « Accompagner une personne dans l'élaboration d'un projet professionnel suppose d'analyser aussi les demandes de ce tiers. [...] Prendre en compte les tiers absents signifie aussi permettre à l'accompagné de prendre conscience de ces demandes implicites, de la façon dont elles peuvent l'influencer. Il s'agit, au-delà de ces demandes, de rendre possible une expression, puis une décision personnelle qui intégrera les demandes des autres impliqués dans le projet, comme un élément parmi d'autres, avec lequel composer. » (Prodhomme, 2002) p.87.

La question des finalités de l'accompagnement doit donc être explicitement posée. Si la finalité de l'itinéraire d'accompagnement n'est pas donnée au préalable, le but résultant du processus en lui-même, la finalité de l'accompagnement est, elle, posée en référence aux finalités de l'institution et à ses valeurs. Elle met en exergue la place de l'individu au travail, et le modèle de société qui lui est associé (*ibid.*).

L'accompagnement que nous étudions se situe à la croisée du management et de l'action sociale. Il a pour objectif de soutenir les créateurs d'activité dans leurs démarches de mise en place de leur entreprise ou plus largement dans la création de leur emploi⁵⁹, de la plus existentielle à la plus technique. Dans le large champ de la création d'activité, les situations sont très diverses, et dépendent de multiples critères, tels que le domaine d'activité ou le contexte socio-économique de l'activité, mais aussi le stade du projet, les compétences des personnes, les motivations, les ressources, etc. Si l'accompagnement se développe sur la fragilisation de nos repères sociaux, sur l'émergence du monde complexe, et permet d'avancer dans des situations dans lesquelles les individus sont aux prises avec leurs limites, il se développe aussi sur l'injonction au projet, de plus en plus prégnante dans notre organisation du travail, voire notre organisation sociale.

⁵⁹ Nous utiliserons parfois l'expression d'« auto-emploi », en usage dans les structures d'insertion et d'accompagnement, et qui désigne une forme de création d'activité réflexive dans laquelle l'employé comme l'employeur sont une même personne physique.

c) Accompagnement et projet sont indissociables

Le projet est ce concept résolument positif qui, au siècle des lumières, « ouvre des possibles » à l'Homme qui se réveille enfin de l'enchantement dans lequel Dieu et la Nature avaient plongé son quotidien, pour devenir cet individu qui ne subit plus mais fait l'histoire : « [Au XVII^e siècle] progrès et projet témoignent de cette capacité de l'homme à faire l'histoire et [...] de son profond désir de se réaliser lui-même en se voulant créateur » (Boutinet, 2005) p.29. Plus près de nous, les philosophes du XX^e siècle auront marqué notre époque du sceau du projet. Sartre aura vu dans le projet le moyen pour l'Homme de transcender les déterminations qui ne cessent de peser sur lui, de se concevoir comme un être libre mis en mouvement par le manque qu'il éprouve, capable de se dépasser et par là-même de se construire : « Nous voulons dire que l'homme existe d'abord c'est-à-dire que l'homme est ce qui se jette vers un avenir et ce qui est conscient de se projeter dans l'avenir. L'homme est d'abord projet » (Sartre, 1996) p.30. Définir l'homme comme projet revient à le concevoir comme inachevé et du même coup comme un être du « toujours possible » (Paturet, 2002).

Le projet dans sa forme opérationnelle actuelle est ambivalent. Il peut avoir une signification ouverte, sartrienne, existentielle, et évoquer « cette quête incertaine et tâtonnante de sens qu'un acteur cherche à conférer à son itinéraire de vie ». Il peut aussi se réduire à une perspective instrumentale et opératoire, : « la pluridimensionnalité du projet se trouve alors ramenée à l'unidimensionnalité d'objectifs couplés à des moyens jugés appropriés » (Boutinet, 2002) p. 621. La notion porte en elle un conflit, celui de la rationalité appliquée à la prise en main du futur, à l'intérieur du cadre existentiel d'un devenir inaccessible. C'est ce conflit que la démarche d'accompagnement doit pouvoir résoudre. Dans sa perspective instrumentale, le projet est basé sur une démarche méthodologique volontaire, dans laquelle l'acteur et son but sont en totale interdépendance, et dont l'objet se dévoile par un processus itératif entre le formulé et le formalisé. Le projet est éphémère : « Le projet est un objet en devenir, qui se détruit quand il se réalise. [...] Il signale à la fois une individualisation des conduites et une fragilisation du temps vécu. » (Audezet, 2008) p.52.

La place prédominante que joue la notion de projet dans nos vies s'explique par la transformation rapide du fonctionnement des sociétés occidentales, dans cette période post-

moderne⁶⁰ caractérisée par les mutations des technologies, l'éclosion du virtuel, et l'affaiblissement de la tutelle de l'État et des figures du guide ou du maître. Dans une société de plus en plus mobile et ouverte, chacun est appelé à devenir maître de son destin, à « se créer », à « autodéterminer » son destin, à être l'« auteur de sa vie », mais aussi, par là-même, à gagner une place qui ne lui est plus dévolue. Les projets, en s'individualisant, font porter à l'individu l'entière responsabilité de son devenir (Boutinet, 2002).

Le projet représente aujourd'hui le cadre des carrières professionnelles : « Les personnes ne feront plus carrière mais passeront d'un projet à l'autre, leur réussite sur un projet donné leur permettant d'accéder à d'autres projets plus intéressants. Chaque projet étant l'occasion de rencontres multiples offre la possibilité de se faire apprécier des autres et d'avoir ainsi des chances d'être appelé sur une autre affaire. Chaque projet, étant par définition différent, nouveau, innovant, se présente comme une opportunité d'apprendre et d'enrichir ses compétences qui sont autant d'atouts pour trouver d'autres engagements » (Boltanski et Chiapello, 1999) p.144. Dans la cité par projets de Boltanski et Chiapello, la valorisation du travailleur par projet implique de sa part ouverture, flexibilité, adaptabilité. Le travailleur évolue dans un monde réticulaire, et, pour satisfaire l'exigence de légèreté de la cité par projet il renonce à l'enracinement et à l'attachement au local (*ibid.*).

Or ce futur incertain de l'économie et du travail, qui nous est présenté comme un challenge que nous avons à affronter grâce aux « chances » qui nous sont données⁶¹ et à la palette des compétences que nous devons déployer, ne rentre pas si facilement dans le cadre sécurisant d'un projet, aussi créatif soit-il. L'avenir anxiogène et déstabilisateur ne crée pas de lui-même de nouveaux horizons sur lesquels avancer sans danger. Anticiper le futur, à défaut de le maîtriser, pour y envisager une place ou un rôle, n'est pas du ressort de tous.

« Ce que nous pressentons de l'avenir a désormais force sur nous, mais nous ne savons pas comment ajuster nos comportements à cette nouvelle pression du futur, car c'est l'idée même de réel qui est entrée en crise

⁶⁰ Terme employé dans cette thèse qui désigne cette période charnière, post-industrielle, qui caractérise la deuxième moitié du XX^e siècle de nos sociétés occidentales. Nous laissons de côté les nombreuses discussions autour de ce terme.

⁶¹ Ce vocable de chance est largement utilisé dans la communication institutionnelle, sur fond de correction des inégalités, mais il n'est pas sans ambiguïtés. Pour ne prendre qu'un exemple, les écoles de la « deuxième chance » sont-elles celles de la dernière ? Ces écoles (E2C) émanent d'une initiative européenne proposée au sommet des chefs d'État de Madrid de décembre 1995, puis adoptée par les ministres de l'Éducation des États membres. Elles sont conçues pour les jeunes qui sortent du système scolaire sans qualifications, ni diplômes. Pour plus de précisions sur le dispositif voir le site de la fondation du même nom : <http://www.fondatione2c.org/srt/e2c/home>.

[...]. Cette montée du réel vers le possible ouvre des mondes nouveaux, que nous cherchons de plus en plus à créer, sans avoir à tenir compte de l'obstacle ou de l'épreuve du réel, autrefois irrécusable, et que nous contournons par des variations sur le virtuel [...]. Cette diversité des possibles empêche qu'on puisse se former une image de l'avenir. Cette imprécision rend elle-même difficile l'élaboration d'un projet. En effet, pour accomplir un projet, il faut le former, et d'abord le choisir pour le former. Et pour le choisir, il faut préalablement l'imaginer. Mais comment l'imaginer s'il est impossible de poser une forme de l'avenir ? » (Klein, 2001) p.4.

Se projeter demande un minimum de sécurité et de maîtrise de son environnement immédiat : « Dans le même temps où chacun fait sans doute l'expérience de sa possible liberté, il fait aussi l'expérience d'une société qui se dérobe et lui échappe tant la complexité de son fonctionnement rend toute prévision aléatoire. » (Jaillet, 2002) p.23. Or l'accompagnement, qui se développe sur ce manque de repères ainsi que sur la déconstruction des certitudes et le retrait des socles protecteurs de l'État, ne peut guère se concevoir en dehors du cadre établi du projet. Les accompagnateurs, ces « « intercalaires » dans une société désorientée » (Bachelart, 2002) assurent la transition du modèle républicain de « promotion des individus » vers une « réparation d'individus devenus « incertains » » (*ibid.*) : « L'assistance républicaine portée par l'État éducateur est aujourd'hui remplacée par les stratégies d'insertion d'individus isolés confrontés à la précarité croissante des statuts et des trajectoires singulières. Il est alors demandé à chacun de produire lui-même son projet tandis que disparaissent les mécanismes de solidarité sur lesquels peut s'appuyer l'individu de la société salariale pour construire les voies de sa socialisation. Cela touche potentiellement toutes les populations » (*ibid.*) p.111. Ceci explique les difficultés rencontrées par les personnes évoluant dans un contexte de précarisation du travail, lié au développement des statuts « atypiques » de l'emploi créés par la flexibilité croissante de l'emploi. L'injonction au projet devient source de discrimination sociale, lorsqu'un différentiel de capital, social en particulier, relègue les individus aux marges des réseaux nécessaires au projet.

En théorie, l'accompagnement à la création d'activité s'adapte pour soutenir à la fois les personnes à l'aise dans ces reconfigurations du travail et dont les projets sont conformes aux possibilités du système normatif en place, mais aussi les personnes en difficultés dans cet univers codifié qu'elles n'arrivent pas à rejoindre. Cet accompagnement, au départ similaire dans les deux cas, n'est cependant pas proposé par les mêmes institutions et les attentes des personnes sont de fait très différentes. Cet accompagnement n'a en définitive plus la même fonction. La question de l'accompagnement des « acteurs faibles », pour reprendre le terme employé par Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani et Denis Laforgue (Payet et Laforgue,

2008), doit être mise en regard de l'accompagnement à la création d'entreprise, qui elle, s'adresse à des personnes non déstabilisées par les cadres en place. On parlera alors d'accompagnement « social » pour qualifier la réponse à la situation d'aide chez les moins qualifiés et les plus fragiles, alors que le terme « coaching » sera utilisé pour les cadres : « il s'agit par là de marquer une différence sociale dans le type de vulnérabilité qui atteint le dirigeant : comme si en matière d'accompagnement il fallait opposer avec les mots appropriés des vulnérabilités nobles aux vulnérabilités triviales. » (Boutinet, 2003) p.72.

d) Entre accompagnement social et accompagnement à la création d'entreprise : l'accompagnement à la création d'activités rurales

Nous allons nous arrêter rapidement sur les notions d'accompagnement social et d'accompagnement à la création d'entreprise pour tenter de voir ce qui, dans la pratique, les sépare et rend complexe une démarche intégrative qui pourrait être qualifiée d'« accompagnement social à la création d'activité », telle qu'appliquée dans notre expérimentation et analysée dans la deuxième partie de cette thèse.

L'accompagnement social s'applique à des adultes de bas niveau de qualification, en situation de vulnérabilité et en position d'assistance, nécessitant une aide de la part d'une personne susceptible de contrôler mieux qu'elle la situation qui pose problème (Boutinet, 2003). Les acteurs faibles, tels qu'entendus dans l'ouvrage codirigé par Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani et Denis Laforgue *La voix des acteurs faibles*, sont ces individus faisant l'objet d'une disqualification ordinaire qui les prive d'un statut d'égal, ou catégorisés par l'action publique et assignés à une place qu'ils ne peuvent faire évoluer (Payet et Laforgue, 2008). Ils posent la question de la relation asymétrique entre les institutions et les acteurs inscrits dans des processus de dé- et re-qualification, Pour ces auteurs, il y a cependant dans cette condition d'acteur faible des possibilités d'autonomie, et le processus contient sa propre réversibilité : « S'intéresser à l'autonomie des acteurs faibles, c'est donc s'intéresser à leur capacité (qui suppose un apprentissage) à suivre librement une règle d'action, i.e. sans y être contraint par autrui, tout autant qu'à inventer (et à intéresser autrui à) de nouvelles règles et normes d'action, et ce alors qu'ils sont pris, « empêtrés » dans une (des) relation(s) asymétrique(s) » (Payet et Laforgue, 2008) p.13.

L'accompagnement dans ce cas de figure prend le relai de l'insertion dont les cadres régulateurs font défaut, et le regard porté par les institutions en charge de l'accompagnement

des acteurs évolue : ce n'est plus l'individu qui est jugé comme défaillant et incapable d'achever son processus de socialisation mais c'est sa situation sociale qui est « sans qualité, c'est-à-dire qui n'a pas d'organisation stable permettant à l'action de se dérouler » (Giuliani, 2008) p.196. Se crée alors une obligation morale de la société envers ce public, qui n'est pas sans paradoxes. Certains professionnels trouvent, dans l'accompagnement, une certaine marge de manœuvre pour répondre aux besoins de ce public censé « être autonome ou capable de le devenir, soumis à une injonction de performance et d'efficacité de la classe dirigeante » (Paul M., 2004). L'accompagnement social véhicule ainsi une double visée, thérapeutique et apprenante. Au-delà des apprentissages balisés qui permettent à la personne de s'orienter dans la situation (parler, écrire, se déplacer), cet accompagnement cherche à créer les possibilités d'un mouvement vers l'avenir, en prenant en compte et en mettant en perspective l'ensemble des dimensions de la vie (Paul, 2009). L'accompagnement oscille en permanence entre deux dynamiques « qui instaurent un des dilemmes de la fonction d'accompagnement : accompagner et/ou évaluer et, à la suite : accompagner et/ou conformer » (*ibid.*) p.20.

L'accompagnement à la création d'entreprise repose, pour sa part, sur le constat que les gages de survie d'une jeune entreprise sont proportionnels à l'accompagnement dont elle a pu bénéficier dans les premiers temps de sa mise en place. Une étude de la Commission européenne de 2002 fait état d'un taux de mortalité de deux à quatre fois inférieur à la moyenne nationale lorsque les jeunes entreprises sont suivies par des incubateurs ou des pépinières d'entreprises (Chabaud et al., 2003, cité par (Berger-Douce, 2006)). À visée très opérationnelle (la survie de l'entreprise), cet accompagnement cherche à s'adapter au contexte spécifique de l'entreprise. Les réponses sont donc aussi variées qu'hétérogènes, cloisonnées ou reliées par des dispositifs sectoriels ou territoriaux, et offrent un appui financier, permettent une insertion dans un réseau, etc. L'accompagnement, en particulier lorsqu'il est inscrit dans une certaine durée, est un « pourvoyeur de légitimité » (*ibid.*). De nombreux auteurs plaident pour un accompagnement ancré dans la durée, dans laquelle peut être instaurée une véritable relation entre accompagnant et accompagné (Sammut, 2003, cité par Berger-Douce, 2006). Ce processus d'accompagnement doit s'intégrer son environnement et en particulier à la dynamique territoriale pour être efficace (Culière, 2005).

Il est cependant nécessaire de replacer l'accompagnement à la création d'activité dans son usage : selon les données des enquêtes SIRENE de l'INSEE sur les créateurs et la création d'entreprises en 2003, la prise de conseils pour l'élaboration du projet se répartit comme suit : pas de conseil 30%, entourage familial et personnel 29,1%, entourage professionnel 19,3%, organismes spécialisés dans la création 18,3% ou conseillers professionnels 13,3%. Plus concrètement, la mise en place du projet se fait majoritairement seul (53,3%) ou avec le conjoint ou une autre personne de la famille (36,1%), et très rarement avec un organisme de soutien à la création d'entreprises (9,9%) (Reix, 2008). Nous voyons donc que le dispositif de soutien à la création d'activité, parfois très élaboré (nous pouvons avoir en tête le dispositif institutionnel mis en place autour des SPL⁶² en France), ne s'adresse en définitive qu'à une minorité d'entreprises. Cette part diminue d'autant plus que nous resserrons l'espace géographique concerné. L'accompagnement agricole est un exemple d'accompagnement à l'activité rurale. Très individualisé par rapport aux autres secteurs d'activité, il donne lieu à des dispositifs spécifiques et cloisonnés qui tendent, avec la prise en compte des évolutions sectorielles et le développement de la pluriactivité, à s'intégrer dans des dispositifs communs. En répondant aux injonctions sociétales et politiques de leur époque⁶³, les pratiques d'accompagnement agricoles ont évolué. Inscrites dans une injonction à la productivité, à la performance économique et à la spécialisation après la deuxième guerre mondiale, elles s'orientent aujourd'hui vers la prise en compte de la durabilité dans le domaine agricole, et vers l'élargissement des fonctions de l'exploitation. La création d'activité en zone rurale, non seulement spécifique par ses marchés (Blanc, 2003) et la pérennité des structures créées (Huiban, et al., 2007), l'est aussi par la catégorisation de ses créateurs.

Chez les créateurs d'activité néo-ruraux, l'accompagnement doit faire le lien entre le projet de vie (ou projet personnel imbriquant la famille, le territoire, les réseaux sociaux, les

⁶² Système Productif localisé, Reverdy B., 2002. *Accompagnement et territoire* in Insee Méthodes "La création d'entreprise - Projets et réalisations - 7e séminaire de la Direction des Statistiques d'Entreprises", (99):137-142. novembre 2002

⁶³ Le dispositif de conseil aux agriculteurs tel qu'il existe aujourd'hui, a été mis en place pour accompagner la modernisation et l'expansion de l'agriculture française à partir des années 60 Vedel G., 2006. *Développement agricole et conseil aux agriculteurs : de la productivité au développement durable* in Remy J., Brives H. & Lémery B. (Ed.), *Conseiller en agriculture*. Dijon: Educagri. pp. 37-58.

valeurs) et le projet entrepreneurial. Ce sont principalement à ce type de créateurs d'activité que nous ferons référence dans notre étude de cas menée sur le Haut-Languedoc. C'est ce lien entre projet de vie et projet entrepreneurial qui nous permet de faire la liaison entre les pratiques de l'accompagnement social et celles de l'accompagnement à l'entrepreneuriat. Pour Séverine Saleilles (*op.cit.*), la spécificité de l'accompagnement des entrepreneurs néo-ruraux repose sur la gestion d'un triptyque projet de vie / projet entrepreneurial / projet de territoire. Cet entrepreneuriat est ainsi un domaine qui demande une adaptation des dispositifs d'accompagnement, du fait des motivations diverses des entrepreneurs mais aussi des caractéristiques des zones rurales (telles la prise en compte de la distance par exemple) et de leurs spécificités locales (l'économie de la haute montagne est très différente de celle de l'arrière-pays breton par exemple). Dénombrer précisément les créateurs d'activité « néo-ruraux » est difficile, mais ils sont estimés à environs 20% de l'ensemble des créateurs des espaces ruraux (Saleilles, 2005). Ce taux non négligeable pour l'économie des territoires ruraux nous amène à nous interroger sur ces personnes et leurs registres d'action. Chez ces entrepreneurs, les pratiques de gestion mises en place sont basées sur le recours aux TIC, la souplesse de fonctionnement de la structure, par l'usage courant du statut associatif en particulier, la souplesse financière par les microstatuts et le faible recours aux salariés, le développement de doubles marchés (un local et un national, voire international), la pluriactivité et le recours à des réseaux à la fois locaux et extra-territoriaux. Les auteurs travaillant sur ce type d'entrepreneuriat soulignent le caractère souvent atypique de ces projets et leur inscription plus large dans un véritable projet de vie (Saleilles, 2005). Les valeurs qualitatives qui poussent les personnes à choisir un territoire d'implantation ont plus de poids que les valeurs économiques (*ibid.*). À la différence de l'accompagnement des jeunes entreprises qui visent leur survie par la performance, la reconnaissance des spécificités des entrepreneurs, néo-ruraux dans le cas qui nous intéresse, ouvre la voie à la pertinence d'un accompagnement différencié selon le profil des entrepreneurs (Berger-Douce, 2006).

Notons que l'utilisation du mot *accompagnement* est assez récente dans les disciplines traitant de développement rural (Coudel, 2009). L'acteur est replacé au centre du processus, ce qui fait évoluer les démarches diffusionnistes ou de transfert couramment appliquées dans le développement. L'accompagnement dépasse le *conseil*, socle des pratiques diffusionnistes agricoles du siècle dernier. En développement rural, l'accompagnement est fortement relié aux processus d'apprentissage et à la formation, son objectif étant d'engager la personne dans

une posture réflexive qui lui permettra de développer des apprentissages (*ibid.*). Notre expérimentation se situe dans la continuité des travaux du Cirad portant sur le renforcement des compétences pour le développement, la compétence étant mobilisée comme un pouvoir pour agir, tourné vers l'innovation collective ou territoriale, et correcteur des situations de marginalisation des groupes ou des espaces (Tonneau, et al., 2009).

2) L'accompagnement en pratique

a) Une « nébuleuse », ou de larges registres de pratiques

Aujourd'hui, l'appui à la création d'activité est formé d'un ensemble de structures de différentes natures (collectivités territoriales, associations, chambres consulaires...), aux objectifs divers, convergents ou non. L'accompagnement et son dispositif se caractérisent par de nombreuses pratiques co-existantes, plus ou moins liées, se côtoyant et formant une « hétérogénéité articulée » (Paul, 2004). Cet ensemble de structures forment une « nébuleuse » de l'accompagnement, dans laquelle on retrouvera des structures ayant des démarches et des pratiques différentes, adaptées aux besoins des projets des individus. Cette idée d'accompagnement intègre à la fois du conseil, du tutorat, du parrainage, de la formation, de l'orientation et de l'information, ou de manière plus transversale du compagnonnage sous ses formes les plus diverses. Ce foisonnement de termes n'est pas neutre : « Tout domaine de savoir et d'activités est caractérisé par un ensemble de termes et d'expressions qui lui sont nécessaires et spécifiques. Aussi n'est-il pas anodin, au moment où l'accompagnement émerge en France comme pratique professionnelle (années 1990), d'observer un retour conséquent d'anglicismes (counselling, coaching, sponsoring, mentoring) qui, sans être des néologismes, sont utilisés avec des contenus renouvelés et contribuent notamment à la différenciation entre pratiques spontanées, bénévoles, et pratiques professionnelles. Ces anglicismes côtoient une multitude d'autres termes (tutorat, conseil, parrainage...) tandis que le mot accompagnement, malgré ou grâce à son imprécision, opère un consensus et se trouve adopté par des secteurs d'activités aussi divers que le tourisme ou les sports, le domaine éducatif, médical ou celui de l'insertion, le terme ne trouvant à se déterminer que par son champ d'intervention. » (Paul, 2003) p. 14.

C'est l'ensemble de ces pratiques, bien que différenciées, qui composent la nébuleuse de l'accompagnement (figure 15 ci-dessous), et que l'on retrouve en partie dans le dispositif d'accompagnement.

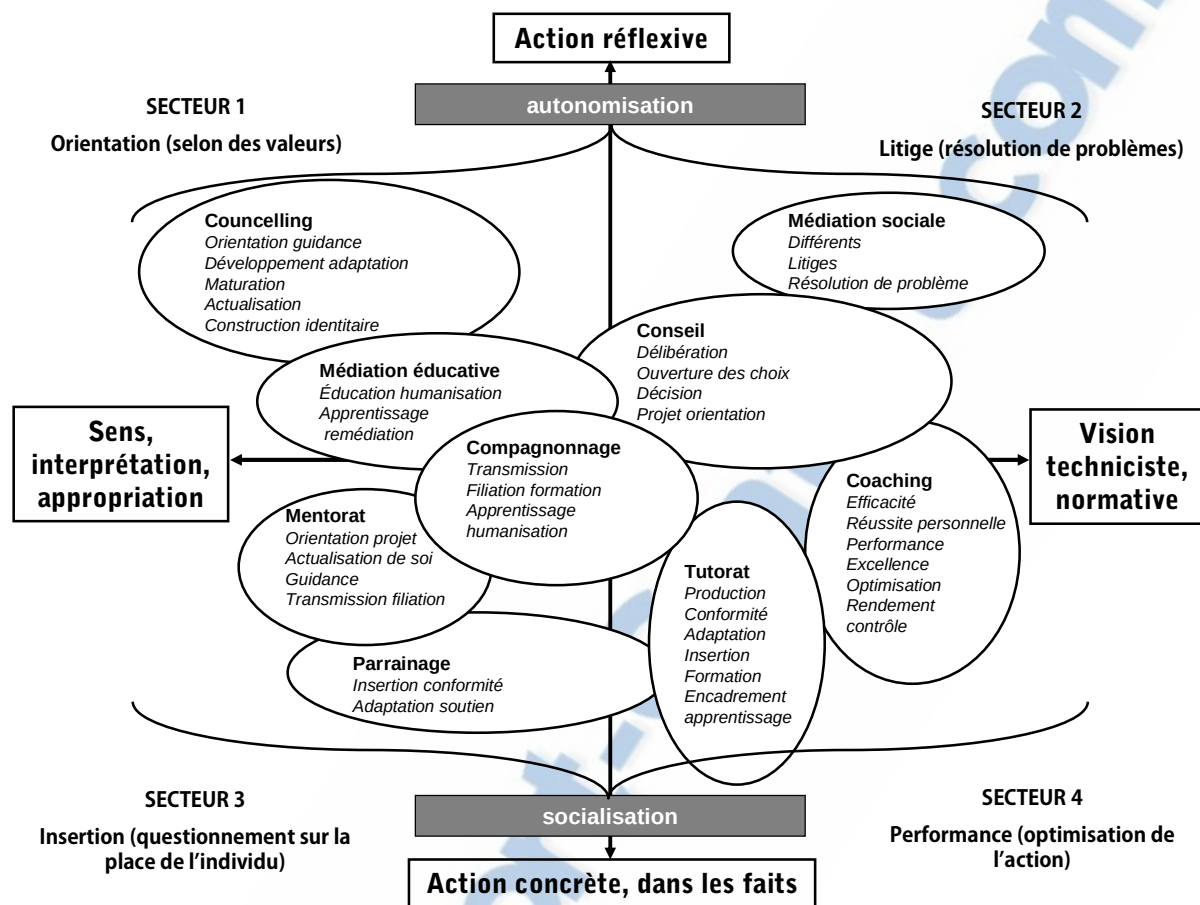


Figure 15 : Nébuleuse de l'accompagnement, Tallon H. 2010, d'après Paul, 2004

Les grandes familles de pratiques définies par Maela Paul ont chacune leurs caractéristiques propres. Elles sont reliées par leur rapport à la relation, à la transition, à l'action et à l'expérience. Nous pouvons lire ce « glissement continu » des pratiques de l'accompagnement selon deux axes, matérialisés sur la figure 15 :

- l'axe 1, où les pratiques de l'accompagnement peuvent se concentrer tant sur l'action à proprement parler que sur des activités réflexives : la réflexion sur le projet de vie des individus, le projet sociétal ou les valeurs défendues par exemple ;

- l'axe 2, où les pratiques de l'accompagnement peuvent se décliner entre deux pôles, du plus techniciste (l'expertise par exemple) au plus interactif et subjectif (autoformation ou médiation éducative par exemple).

On peut ainsi distinguer quatre registres de pratiques de l'accompagnement qui conditionnent les démarches des accompagnateurs :

- un registre d'« orientation », qui consiste à orienter le développement du projet par le dialogue et la co-construction en fonction de valeurs ;

- un registre d'« insertion », dans lequel le sens personnel et le sens professionnel du projet sont liés par la formation, l'implication, le parrainage ;

- un registre de « litige⁶⁴ ou résolution de problème », qui a pour but de résoudre les problèmes par l'expertise, la norme et la spécialisation professionnelle ;

- un registre de « performance », qui mobilise les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet par l'appui technique ou financier.

Ces quatre registres dessinent deux logiques bien distinctes. La logique de l'autonomisation, permise par les activités réflexives développées dans l'accompagnement, regroupe les registres de l'orientation et du litige. Dans cette logique, la personne accompagnée est considérée comme sujet-acteur, capable d'identifier et de mobiliser ses propres ressources pour construire son autonomie, et devenir ainsi maître de sa démarche créative. La logique de la socialisation regroupe les registres de l'insertion et de la performance et voit l'individu porteur de projet comme partie prenante d'un environnement socio-économique, culturel et familial, détenant des ressources, cognitives ou expérientielles, qu'il s'agit avant tout de valoriser pour mieux les mobiliser. Pour cet individu, l'accompagnement est essentiellement une démarche d'intermédiation le mettant en relation directe avec l'univers réglementaire, juridique et statutaire qui constituera l'environnement de son projet, et lui permettant de s'inscrire dans une profession et un territoire d'action.

L'accompagnement est un espace où toutes ces pratiques entrent en résonance. Il peut passer par tous les pôles conçus alors comme des étapes, facultatives voire aléatoires, pôles mis en tension dans une dynamique créative. L'accompagnement permettra de travailler à la fois la réflexivité et les actions opérationnelles et stratégiques, les ressources et les résistances, et de porter un regard qui ne met pas en contradiction le sens et l'optimisation technique du projet. Tout « l'art » de l'accompagnateur résidera dans sa capacité à créer un « espace » qui mettra en mouvement ces polarités complémentaires. À cela, comme le note Le Bouëdec, se superpose le cadre institutionnel de l'accompagnement qui détermine le cadre

d'action de l'accompagnateur : « Il existera donc une palette de styles d'accompagnement en fonction de la personnalité de l'accompagnateur, de la tradition dans laquelle il s'inscrit et de la prégnance de l'institution qui le mandate » (Le Bouëdec, et al., 2001) p.163.

Dans le domaine de l'accompagnement à création d'activité, deux pratiques sont particulièrement développées, le conseil et le coaching. Nous les présentons rapidement.

Le coaching porte en lui l'idée d'entraînement. Comme le mentoring, il est une « méthode d'apprentissage personnalisé qui vise à aider les gens à atteindre l'excellence » (Lefebvre, 2002, cité par Paul, 2004). Il vise l'efficacité, la performance, l'excellence, et s'adresse à des individus cherchant à dépasser une situation ou réussir un challenge. Le coach est un « catalyseur », un « accoucheur de talents », un « développeur de potentiels ». Le registre du coaching est résolument situé dans l'action. Le coaching valorise l'individu, partant de l'idée qu'il porte en lui-même des potentialités qu'il s'agit de libérer ou de réorganiser. Il n'est donc pas surprenant de voir le succès de cette pratique dans le management actuel d'entreprise, qui brouille les limites entre performance et dépassement de soi (Paul, 2004). C'est ce terme que nous retrouvons le plus couramment dans la littérature anglo-saxonne relatant ce que nous désignons par accompagnement⁶⁵. Il est souvent associé au terme « training ». Comme nous l'avons vu précédemment, le coaching valorise la performance dans l'individu et se démarque de l'accompagnement, réservé aux individus fragiles. Pour beaucoup d'auteurs, la distance est grande entre accompagnement et coaching : « Le crime parfait du coaching, c'est sa sympathie, consciente ou non, avouée ou non, pour les idées de totalisation, de vérification, de perfection, de « solution finale », d'identification de l'homme à lui-même ; ce sont également les idées de calcul, d'opérationnalité ou encore de comptabilité existentielle. Le coaching, en fin de compte, est une simulation de développement personnel destinée à adapter l'homme à un simulacre de réalité » (Rappin, 2006) p.217.

⁶⁴ Le litige est un conflit centré sur les arguments avancés par les acteurs. Dans sa résolution, le litige peut laisser place au compromis, ce qui suppose une concertation entre chaque membre en désaccord afin de dégager un intérêt commun (Boltanski, Thévenot, 1991).

⁶⁵ Bien que l'accompagnement « à la française » se situerait plutôt quelque part entre le coaching et le counselling.

Le conseil⁶⁶, pratique immémoriale, est un concept opérationnel dans l'appui à la création d'activité depuis plus de 50 ans. Le terme banalisé réduit le conseil à son sens le plus restrictif « d'avis donné à autrui pour guider sa conduite dans une direction conforme aux intérêts de celui-ci » (Lhotellier, 2003). La multitude des emplois faits de ce terme permet bien souvent de s'affranchir d'une réflexion critique sur l'efficacité de l'agir au détriment de son sens (*ibid.*). L'origine du terme le ramène à une démarche beaucoup plus large. Tenir conseil amène à délibérer pour agir. Cette dimension fait interagir une relation dialogique avec une recherche de sens, dans une temporalité donnée, qui au final permet l'autonomie et l'émancipation : « Tenir conseil est acte de confrontation avec soi, avec autrui, avec une situation, avec des institutions au présent. Confrontation n'est pas affrontement mais lutte pour le sens (dialogue), reconnaissance des différences et travail de production de soi, de construction identitaire » (Lhotellier, 2003) p. 43. Ces deux postures amènent à des pratiques opposées. Dans le premier cas la qualité d'expert du conseiller ou consultant lui permettra d'agir en médiateur de décisions qui posent problème, dans un objectif d'optimisation de l'action. La subjectivité du sujet n'entre pas en ligne de compte, dans la mesure où l'intervention de conseil est brève et ponctuelle. Cette posture fait appel à « l'intelligence organisationnelle plus qu'à la compréhension des sujets » (Paul, 2004) p.35. La deuxième pratique est, elle, centrée sur la relation et le processus. Le conseiller est impliqué, il répond à une demande d'un sujet-acteur, d'une personne en situation (c'est à dire dans l'articulation dynamique de ses éléments) non donnée d'avance mais que le projet fait évoluer, et il cherche à construire une démarche active de délibération (Lhotellier, 2003). Cette dernière posture fait du conseil une démarche d'accompagnement (Paul, 2004), (Le Bouëdec, et al., 2001).

Enfin, pour mieux introduire l'expérimentation support de cette thèse, nous devons expliciter très rapidement le terme « formation », pour le distinguer de l'accompagnement. La formation, pourtant intimement liée à l'accompagnement, n'apparaît pas dans la nébuleuse de Maela Paul. Car la différence majeure entre la formation, dont l'objectif est défini par le formateur, qui met en œuvre des méthodes balisant un parcours identifié, et l'accompagnement, dont le point d'arrivée n'est pas connu par avance, tient dans la fonction d'autorité que l'on trouve dans l'une et qui est absente de l'autre : « L'accompagnement exclut les

⁶⁶ Très franchement distinct du counselling, lié à une approche psychothérapeutique.

situations qui appellent de la part de quelqu'un dont c'est la fonction statutaire, soit un enseignement, soit un conseil (au sens de donner un conseil), soit, plus généralement une solution, une décision ou une expertise technique. Toutes ces fonctions [...] relèvent d'une posture qu'on peut désigner de manière générique par le verbe « diriger », ou « exercer l'autorité », et cela à quelque niveau hiérarchique que ce soit. » (Le Bouëdec, et al., 2001) p.133. Il ne s'agit pas d'opposer formation et accompagnement. De nombreuses pratiques éducatives à visée autonomisante stipulent que l'éducation est une forme d'intervention « dans et sur le monde », et qu'elle pose comme incontournable la question de la « présence humaine » et du « sujet / architecte de sa propre pratique » (Freire, 2006). Il s'agit de bien montrer que l'accompagnement n'est pas histoire de transmission mais de posture. Cette posture d'accompagnement se retrouve dans de nombreuses pratiques de formation (ou d'éducation), et les formes hybrides entre formation et accompagnement sont nombreuses. Mais les dispositifs d'accompagnement et de formation sont, eux, clairement distincts dans notre système d'appui à l'emploi, en particulier dans son financement. Notons que nous jouerons sur cette ambiguïté pour mettre en place l'expérimentation ERP, qui permettra de tester des formes d'accompagnement à l'intérieur d'un dispositif de formation.

Dans l'accompagnement, tel qu'il est pratiqué actuellement, nous pouvons observer un glissement d'une logique d'expertise centrée sur l'action du professionnel, à une logique d'autonomisation centrée sur la personne (Bachelart, 2002). Ainsi, l'accompagnement peut être vu comme l'indice d'un changement de paradigme professionnel (Beauvais, 2004), (Paul M., 2004), qui progressivement fait son chemin dans la sphère de l'appui à la création d'activité, sans cependant se substituer totalement aux démarches diffusionnistes encore couramment appliquées : « Si l'accompagnement s'inscrit selon nous dans le paradigme du constructivisme et de la complexité, c'est non seulement parce qu'il s'inscrit dans une perspective téléologique, qu'il privilégie la compréhension à l'explication, mais c'est aussi parce qu'il réserve une place significative à l'incertitude et au doute. » (Beauvais, 2006) p.7. Les professionnels peuvent, comme nous le verrons dans l'accompagnement à la pluriactivité et plus spécifiquement dans notre expérimentation, se trouver en réelle difficulté lorsque les cadres de références sont incertains et que leurs capacités d'action sont limitées par le contexte institutionnel.

b) Le dispositif actuel d'accompagnement

Le dispositif actuel d'accompagnement en zone rurale remplit deux missions principales : accueillir dans les meilleures conditions possibles les nouveaux arrivants actifs et assurer le développement ou le maintien des activités en place ou émergentes sur le territoire. Un dispositif est « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. » (Foucault, 1994) p.299.

Le dispositif d'accompagnement d'un territoire est composé des structures d'accompagnement, des accompagnateurs, ainsi que des usagers de l'accompagnement. Le dispositif fait émerger, autour d'actions stratégiques qui répondent à un besoin, un réseau de relations et d'interactions, au cœur d'un espace partagé de connaissance et de médiation qui parcourt ses éléments. Le dispositif d'accompagnement à la création d'activité en milieu rural a des fonctions très diverses : définition et mise en œuvre d'actions transversales variées (animation, accompagnement, information, ingénierie, communication-prospection) ; actions sectorielles comme l'accès au logement ou au foncier ; appui aux activités économiques et au développement des services, en phase avec les attentes et les besoins des nouveaux arrivants ; mise à la disposition du créateur d'activité, dans toutes les phases de son parcours, d'informations et de formations ; mise en réseau, relationnel, suivi (Saleilles, 2007). Cet ensemble de tâches demande des compétences et des analyses ciblées mais partagées.

Le Collectif Ville-Campagne (2003) distingue trois types de structures d'accompagnement : les structures d'appui aux territoires, les structures d'interface entre territoires et porteurs de projets, et les structures de proximité, accompagnant concrètement la mise en place du projet (tableau 3 ci-dessous).

	Missions	Types de structures
Appui	Appui aux territoires	Services de l'Etat, régions, cabinets d'études, agences de développement
Interface	Information et communication	Médias
	Formation, apports de compétences, intégration	Chambres consulaires, associations de développement et de conseils/services...
Proximité	Accueil et accompagnement des candidats à l'installation	Communes, communautés de commune, pays, PNR, GIP, association...

Tableau 3: Structures d'accompagnement à la création d'activité en zone rurale et principales missions d'accompagnement. Collectif Ville-Campagne (2003), cité par Saleille (2007)

En France l'accompagnement à la création d'activité est sectorialisé et cloisonné. De nombreux dispositifs de droit commun orientent les publics dont ils relèvent, par le biais de prescriptions, vers des organisations en général conventionnées. Ces organisations ont en retour à rendre des comptes et peuvent ainsi difficilement sortir des cadres qui leur sont impartis. Un chômeur par exemple aura accès à un panel de structures d'accompagnement, auquel une personne déjà en activité n'aura pas accès (à moins de trouver les financements par elle-même). A l'inverse, certaines chambres consulaires orientent les personnes en situation de précarité économique vers des structures spécifiques, pour ne prendre en compte que les projets les plus avancés.

Pour un porteur de projet, l'offre d'accompagnement, pourtant abondante en France, apparaît en première instance trop fréquemment spécialisée par son espace géographique d'intervention, les secteurs d'activité pris en compte (agriculture, artisanat, etc.), ses cibles sociales (public RSA, chômeurs, etc.), ses domaines de compétences (conseil technique, finance, etc.), ses postures de principe (normative / constructiviste, attention portée au projet ou au porteur de projet, etc.), les phases des projets accompagnés (création, développement, transmission), les statuts et modes de financement (instances consulaires, associations, établissements publics, banques, etc.). D'autre part, la superposition des zones d'intervention de chacune des structures, ou les antagonismes émergents là où l'on attendrait des

complémentarités et des synergies, complexifie le cheminement dans le dispositif d'accompagnement pour le créateur d'activité, parfois peu au clair avec son propre projet et son territoire d'installation. Localement, des correctifs aux dissymétries voire impasses provoquées par ce fonctionnement très spécialisé sont apportés et de plus en plus de dispositifs territoriaux se mettent en place. Une collectivité territoriale se saisit de la question de l'accompagnement pour adapter au mieux les réponses d'accompagnement aux attentes des publics. Cependant, l'organisation régionale et territoriale de l'aide sociale, des structures d'aide à l'emploi et des structures d'accompagnement n'est pas forcément en phase avec les logiques de construction des projets, d'où les difficultés rencontrées par les porteurs de projet en décalage avec la vision ou le cadre de l'activité attendus sur le territoire. La question du traitement de la pluriactivité dans l'accompagnement révèle parfaitement les problèmes de connexion entre structures, en particulier celui des interactions sectorielles.

3) Les logiques d'accompagnement à la pluriactivité

a) Des dispositifs d'accompagnement aux stratégies hétérogènes

Malgré les difficultés relevées, la pluriactivité existe depuis longtemps et dans tous les secteurs d'activités, et elle n'est pas absente des dispositifs d'accompagnement⁶⁷. La problématique de la création d'activités éloignée des cadres classiques est principalement du ressort des structures associatives (Revol, et al., 2009). Les institutions ont en effet tendance à déléguer la prise en compte des projets complexes aux associations dont les démarches plus souples et reposant sur l'élaboration d'un projet plutôt que sur l'inscription dans un statut, favorisent l'innovation. Dans ces structures, l'autonomie (relative) des acteurs, principe de base de l'accompagnement, et la délégation par les institutions des modalités pratiques de l'accompagnement, ouvrent des marges de manœuvre. Certaines pratiques d'accompagnement peuvent ainsi être originales et innovantes, mais sont peu reproductibles (Giuliani, 2008).

Constatons que les projets pluriactifs se retrouvent en faible nombre dans les dispositifs d'accompagnement classiques de la création d'activité, ce qui justifie en retour le faible investissement de ces structures dans la recherche d'un accompagnement spécifique. L'existence de porteur de projets qui ne trouvent pas aujourd'hui l'accompagnement qu'ils espèrent est avérée, et leur nombre croissant dans la part des installations agricoles justifie de s'y arrêter (Aubrée et Maréchal, 2008). La mise en place d'un dispositif d'accompagnement spécifique à la pluriactivité se heurte d'abord au manque d'éléments de compréhension du phénomène.

Si peu de dispositifs d'accompagnement du projet pluriactif existent en tant que tels, on peut toutefois constater une réelle évolution de la prise en compte du projet pluriactif dans les formes de soutien public à la création d'activité (Mundler, *et al.*, 2004). Dans le secteur agricole, la discrimination dont la pluriactivité faisait l'objet tend à s'estomper. L'étude sur l'accompagnement des agriculteurs menée dans le PSDR « Territoires, acteurs et agriculteurs en Rhône-Alpes » montre que depuis 1992 l'accès au conseil et à l'appui technique se fait de plus en plus en référence à l'activité ou à la taille de l'exploitation, plutôt qu'au statut proprement dit. Les possibilités d'accompagnement sont plus ouvertes à l'heure actuelle et tendent à être de plus en plus liées aux politiques locales. L'accompagnement proposé devient de plus en plus hétérogène, variant d'un territoire à l'autre, d'un dispositif à l'autre voire d'un accompagnateur à l'autre. Les postures des accompagnateurs ou de l'institution qui auront pour mission d'accompagner la mise en place d'une activité pluriactive peuvent être fondamentalement différentes et relever de visions totalement divergentes de la pluriactivité.

Dans la région Rhône-Alpes, quatre stratégies principales appliquées à la pluriactivité dans les structures de conseil et d'accompagnement ont pu être relevées (Laurent, *et al.*, 2006).

La première consiste à pérenniser les situations de pluriactivité en adaptant les conditions de vie et de travail des personnes concernées (par exemple par la réhabilitation de logements pour les travailleurs saisonniers, par la mise en place de formations adaptées, par des assouplissements ciblés de la réglementation...).

⁶⁷ Tout l'accompagnement nécessaire à la mise en place d'une activité ne passe pas par le dispositif d'accompagnement, de nombreuses études montrent l'importance du réseau du créateur pour assurer

La seconde considère la pluriactivité comme une situation transitoire. L'enjeu est d'encourager, voire d'accompagner un retour à la monoactivité quel que soit le statut final envisagé. Un recours temporaire à la pluriactivité permet l'installation progressive agricole en assurant un revenu au ménage le temps de la montée en puissance de l'exploitation, ou permet au contraire une sortie progressive de l'activité indépendante vers le salariat.

La troisième consiste à construire une situation administrative de monoactivité qui permette aux pluriactifs de bénéficier des droits liés à un statut social (salariat dans le cas de groupements d'employeurs, de coopératives d'activité, de portage salarial ou indépendance ; reconnaissance d'activités liées à l'exploitation - agrotourisme, artisanat, etc.- et rattachées au statut d'activité agricole).

La dernière consiste à travailler à la mise en place d'un statut de l'activité qui confère des droits et une protection sociale dans la durée et qui permette une reconnaissance sociale de la polyvalence et de la mobilité professionnelle des individus.

Ces différentes stratégies sont la marque de conceptions de l'activité pluriactive parfois diamétralement opposées, qui n'ont pour point commun que la prise en charge d'un même phénomène, une activité professionnelle basée sur la pratique de plusieurs activités. Il est ainsi difficile de repérer au sein de ces pratiques des éléments généralisables qui pourraient servir de base à la construction de dispositifs d'appui et de soutien à la pluriactivité. La singularité des situations rencontrées, la référence à un projet de vie, les difficultés de combiner les statuts sont autant de situations non reproductibles et qui nécessitent une attention spécifique de la part du conseiller ou de l'accompagnateur. C'est donc bien à l'intérieur de l'accompagnement que doit s'opérer cette prise en main de la complexité. L'accompagnement est un outil au service de l'émergence du projet. Il prend en compte l'incertitude, et partant de là nous faisons l'hypothèse que les projets « incertains » peuvent y trouver une écoute et les formes de soutien dont ils ont besoin.

b) L'influence grandissante des territoires

Le territoire est un élément fondamental du développement de la pluriactivité, la pluriactivité étant à la fois structurelle de l'activité des territoires ruraux, dans la mesure où depuis des siècles elle a permis aux populations d'optimiser au mieux l'ensemble des ressources de leur territoire, mais aussi conjoncturelle. Les territoires sont en effet aujourd'hui largement inclus dans leurs périphéries et dans la société englobante et ne peuvent y faire abstraction ; à l'âge des mobilités physiques (la voiture et le développement des infrastructures routières continuant à désenclaver les territoires excentrés) et virtuelles (Internet et téléphonie mobile), la pluriactivité tire parti des diverses échelles territoriales ainsi encadrées et des logiques réticulaires qui induisent de nouvelles approches de l'activité (innovations en particulier). Le pluriactif comme le territoire sont face à de nouvelles opportunités. L'économie résidentielle, la capacité d'innovation apportée par les pluriactifs, l'image du territoire qui, par le vecteur d'un produit, peut faire le tour du monde de manière totalement aléatoire, sont autant d'ingrédients de la transformation économique des territoires. Connaître et maîtriser les ressources territoriales apparaît donc comme un enjeu majeur des démarches de soutien aux porteurs de projets pluriactifs. En amont de l'accompagnement, se pose donc la question de savoir comment est pensée l'organisation territoriale du large dispositif de soutien dont peuvent bénéficier les pluriactifs (de l'aide sociale à l'accompagnement ou au conseil technique...), et des espaces possibles d'interaction des pluriactifs, acteurs mettant en jeu des pratiques territoriales singulières, par leurs mobilités, leurs réseaux imbriqués ou non, et la relation au paysage et à l'espace partie prenante du projet chez de nombreux néo-ruraux. L'impulsion donnée dans ce sens par une collectivité fédérant un réseau d'appui territorial⁶⁸ peut permettre de construire un diagnostic fin de l'activité et des acteurs sur un territoire donné, à condition d'intégrer les porteurs de projet eux-mêmes, en particulier les pluriactifs. En d'autres termes, le dispositif doit intégrer l'hétérogénéité des demandes qui émanent de la diversité des porteurs de projet d'un territoire. Cette dimension territoriale est très importante dans le projet de recherche Terriam « Territoires et initiatives par l'agriculture multifonctionnelle », mené de 2004 à 2007 par la

⁶⁸ Le projet « sites de proximités » de la région Rhône-Alpes est un bon exemple de démarche en direction des porteurs de projet, qui met en avant le territoire, la proximité et les compétences. Ces sites essayent de regrouper l'ensemble des structures d'appui à l'emploi et à la création d'activité sur des territoires isolés de la région Rhône-Alpes.

Fédération régionale des Civam de Bretagne et un collectif de chercheurs. Le projet portait sur l'accompagnement des porteurs de projets « agri-ruraux innovants ». Ces « agri-ruraux innovants » alimentent la catégorie large des créateurs d'activité qu'on ne sait pas trop classer, appelés couramment « atypiques ». Le terme renvoie à des conceptions de systèmes d'activités agricoles originaux, sans références connues (en particulier technico-économiques), faisant évoluer des pratiques ou repensant entièrement les modalités de conception et de conduite d'une activité agricole. Projets « à la marge », innovants ou encore « hors norme », ils sont très souvent pluriactifs. Ces projets sont en progression dans les espaces ruraux, et leur caractère polyvalent et plurisectoriel oblige les professionnels à intervenir dans des contextes d'actions différents de ceux dont ils avaient l'habitude. Dire d'un projet qu'il est « atypique », c'est dire qu'il ne peut être vraiment compris que dans son propre contexte, et accompagner de tels projets renvoie pour une large part à « l'intelligence de la situation » (Couix et Girard, 2006), conduisant à croiser différents types d'enjeux au sein des territoires ruraux. Dans le programme Terriam, l'analyse des logiques des structures d'accompagnement a permis de matérialiser deux axes, déterminés le premier par la sensibilité aux enjeux territoriaux et le second par le focus du dispositif sur la technique ou sur la personne (figure 16 ci-dessous). Les auteurs observent que certains dispositifs sont assez largement indépendants des enjeux locaux. Ils ont pour objectif l'acquisition de compétences permettant de maîtriser au mieux un système d'exploitation relativement « normé ». Au contraire, d'autres s'appuient sur les caractéristiques locales de l'activité agricole. Sur l'axe de la maîtrise de la technicité versus l'ouverture du champ des motivations, nous pouvons remarquer que dans les projets « simples » (une seule activité) l'accompagnement est centré sur l'acquisition de connaissances et de pratiques pour la conduite de la production. Les projets « complexes » exigent quant à eux une attention plus soutenue à l'imbrication des activités, au projet personnel et familial, à la gestion du temps de travail ou aux compétences relationnelles (TERRIAM, 2007). Ces deux axes délimitent quatre secteurs, dans lesquels l'accompagnement préconisé pour les projets agri-ruraux est clairement positionné entre territoire et attentes individuelles ou motivations axiologiques des accompagnés.

Perspectives d'accompagnement des projets agri-ruraux innovants du programme Terriam

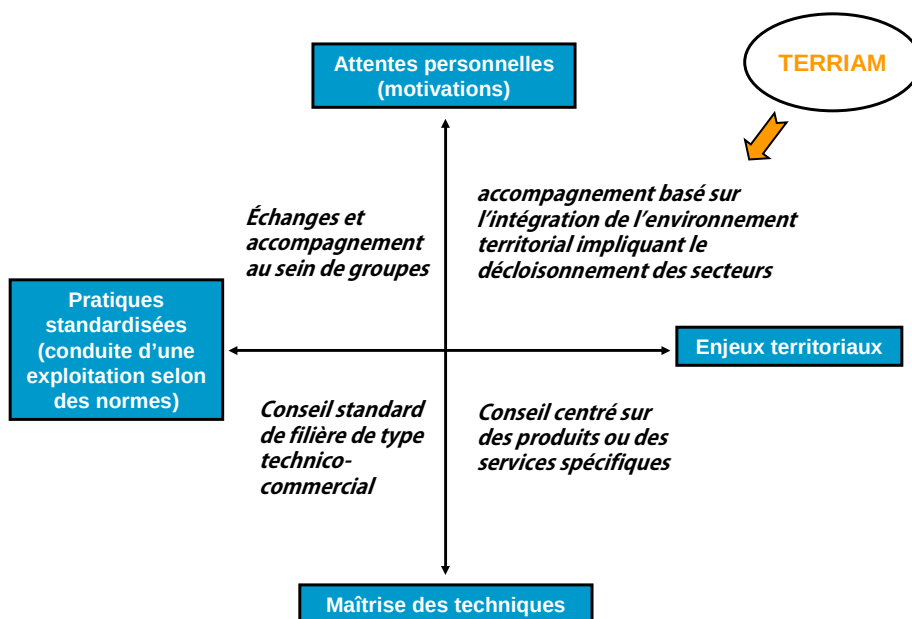


Figure 16: Positionnement des projets agri-ruraux du programme Terriam dans les postures d'accompagnement relevées en Bretagne (TERRIAM, 2007)

Cet accompagnement bien distinct d'un accompagnement plus classique et plus instrumental, est basé sur l'intégration de l'environnement territorial, qui implique une démarche de décloisonnement des secteurs.

c) Des logiques imbriquées et complexes

Nous voyons ainsi que les logiques d'accompagnement à la pluriactivité sont complexes. Elles découlent d'un agencement de facteurs très divers, parfois difficile à repérer tant leurs interactions peuvent les rendre ambivalentes. Nous avons tenté de synthétiser dans le tableau suivant (tableau 4) les divers éléments qui constituent ces logiques, éléments repérés dans la littérature sur l'accompagnement à la pluriactivité :

Composantes des logiques d'accompagnement à la pluriactivité	
Les stratégies : (Laurent, et al., 2006)	• Pérenniser les situations de pluriactivité • Considérer la pluriactivité comme une situation transitoire • Reconstituer une situation administrative de monoactivité • Œuvrer pour l'élaboration d'un statut de l'activité »
Les trajectoires : (Celavar, 2009; Boudy, 2009; Chaxel, 2010 ; Cré-entreprendre, 1998 ; Avenir Nord-Pas de Calais, 2007)	• Parcours non linéaire, bonds, boucles. Importance de la diversité et de la possibilité des rencontres. Chaque projet est particulier, c'est le dispositif qui s'adapte. Intégration de la complexité • Parcours linéaire, balisé en étapes conduisant à une « insertion ». Tous les projets entrent dans ce parcours. Améliorer l'information et l'influence des institutions pour atteindre les créateurs les plus atypiques.
Les postures : (Loloum, 2008; Bernardini, 2009)	• Posture diffusionniste (conseil/expertise) / savoir expert • Animation de réseau / savoir social et savoir appliqué • Accompagnement co-actif / savoir méthodologique et psycho-social / constructivisme
Les valeurs: (Joyeau, 2008 ; Loloum, 2008 ; Avenir Nord-Pas de Calais, 2007)	• Importance de déterminer les systèmes de valeur et de justification des porteurs de projet et des structures d'accompagnement (mondes de Boltanski et Thevenot) » • Importance de prendre en compte l'épanouissement de la personne dans le projet • Indépendance apportée par le projet
Les enjeux : (Aubrée et Maréchal, 2008 ; Loloum, 2008; Laurent et al.2006; Pombo, 2008 ; Ubierno, 2003)	• Traitement des crises sectorielles • Développement territorial • Lutte contre la flexibilité et la dérégulation du travail versus reconnaissance de nouvelles formes d'emploi • Maintien du métier d'agriculteur versus affaiblissement du statut par son ouverture
La reconnaissance: (Laurent et Al, 2006, Bernardini, 2009, Mundler et Al., 2004 ; Avenir Nord-Pas de Calais, 2007)	• Reconnaissance affichée ou non affichée • Divergences dans l'affichage et la pratique
L'émergence du dispositif : (Celavar, 2009; Bernardini et Perez, 2009)	• Bottom up ou top down

Tableau 4: Les composantes des logiques d'accompagnement à la pluriactivité, Tallon H, 2010

Les logiques d'accompagnement qui découlent du croisement de ces éléments sont composites et il serait réducteur de n'affecter qu'une seule logique à un organisme, mais nous voyons cependant assez clairement comment se décline, dans ces éléments juxtaposés, la place de l'individu, du projet, du territoire ou du secteur d'activité. De là découleront des postures et des politiques, qui, elles, donneront une ligne directrice marquée à l'accompagnement proposé.

2.B - OÙ L'ON REPARLE DU TERRITOIRE : LE TERRITOIRE, LEVIER DE DÉ-SECTORIALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'élaboration des projets atypiques implique une certaine pluralité des acteurs (élus techniciens, représentants des associations, ...). Ainsi, de nouvelles formes d'associations et de coordination effectives entre professionnels émergent, à des échelles territoriales variables. La posture située de prise en compte du projet pluriactif, qui amène à croiser des postures et des visions hétérogènes, a des conséquences importantes en termes de transfert et de capitalisation de l'accompagnement. Cette évolution du contexte organisationnel et opérationnel induit donc une « sophistication des dispositifs » et oblige le travail en réseaux et en partenariat (Paul, 2009). Cette exigence est à rapprocher des enjeux du développement de la gouvernance territoriale. Pour le vérifier, nous commencerons par nous poser la question de l'accompagnement à la pluriactivité à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon, pour pouvoir questionner de manière plus fine, sur le territoire qui nous sert d'étude de cas, le Haut-Languedoc, les formes et les conditions que pourrait prendre cet accompagnement.

1) Un territoire d'expérimentation, l'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon

En Languedoc-Roussillon, un ensemble de démarches et d'expérimentations qui porte sur l'accompagnement de la pluriactivité est mené ces dernières années. Ces démarches sont parfois convergentes et liées, ou sont isolées les unes des autres. Elles apportent des connaissances partielles mais néanmoins importantes à notre sujet. Le Haut-Languedoc est un territoire de la région Languedoc-Roussillon⁶⁹, et l'analyse des invariants ou à l'inverse des décalages entre les deux échelles en matière de pluriactivité et d'accompagnement nous permettra de repérer ce qui peut émaner ou non d'une spécificité territoriale. Les analyses qui sont présentées dans ce chapitre découlent de deux démarches menées actuellement à

l'échelle régionale, l'expérimentation régionale « Pluriactivité des entreprises en milieu rural » et le projet « Intersama », démarches détaillées ci-dessous, et du focus opéré sur le Haut-Languedoc.

a) L'expérimentation régionale « Pluriactivité des entreprises en milieu rural »

En 2006, lors de la révision de ses documents stratégiques, le Service gestion de l'espace rural et littoral du Conseil régional du Languedoc-Roussillon fait le constat que de plus en plus de projets de création, de développement ou de transmission d'entreprise en milieu rural sont basés sur la pluriactivité. Plus précisément, le Conseil régional observe qu'il est plus difficile d'entreprendre en milieu rural qu'en milieu urbain, que la pérennité de nombreuses entreprises situées en milieu rural passe par la pluriactivité, et que cette pluriactivité peut être basée sur une activité élémentaire agricole ou non (*Pombo, 2008*). Les dispositifs jusqu'alors mis en place par la Région (Pacte Agriculture ou le Pacte Entreprise) soutiennent majoritairement des projets de création et de développement d'entreprises monoactives, laissant ainsi de côté les entreprises intégrant des stratégies de pluriactivité. Pour recadrer sa politique, la Région Languedoc-Roussillon met en place une expérimentation d'une durée de trois ans. L'expérimentation programmée a pour objectif d'interroger les formes d'accompagnement potentiellement adaptées aux projets considérés comme « atypiques » car de petite taille ou pluriactifs. La Région fait le choix d'intégrer à sa réflexion les acteurs de l'accompagnement. Ce sont en effet eux les principaux mobilisateurs des dispositifs de financement liés à la création d'activité, et ils représentent le meilleur relai possible entre les porteurs de projet et les dispositifs régionaux d'accompagnement. En 2006, la Région et ses partenaires établissent un diagnostic et élaborent un protocole d'accompagnement qui permet d'accompagner pendant un an des projets pluriactifs ciblés et, par retour réflexif, d'analyser le fonctionnement et les besoins du binôme projet / accompagnement. Après une large consultation, 36 entreprises pluriactives et 4 projets collectifs participeront entre 2007 et 2008 à l'expérimentation.

⁶⁹ Bordé par la Région Midi-Pyrénées et caractérisé par ses juxtapositions ou imbrications hétérogènes de territoires de projets, il n'est cependant ni le plus cohérent, ni le plus emblématique de cette région.

Cette démarche apporte de nombreuses informations, de nature très diverse, à la fois sur les projets pluriactifs, sur leurs porteurs et sur les pratiques et outils d'accompagnement. La démarche expérimentale, toujours en cours, réunit aujourd'hui des structures d'accompagnement autour de l'élaboration d'outils d'accompagnement. Cette expérimentation nous donne un premier aperçu de l'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon. Elle fait état de l'hétérogénéité des situations de pluriactivité et de l'accompagnement proposé. Les démarches d'accompagnement analysées sont de ce fait peu généralisables, mais elles plaident pour une grande souplesse du dispositif. Les réunions de partenaires montrent clairement comment, d'un secteur d'activité à l'autre, l'impact des différentes « cultures » d'accompagnement sur la prise en charge d'un projet pluriactif influence l'ensemble du processus, et comment les enjeux des questions posées par la pluriactivité peuvent être de nature et de poids différents. Les conclusions du suivi de l'accompagnement sont présentées en annexe 3. Nous en rappelons ici les principales :

Tout d'abord la pluriactivité est un projet. Elle n'est pas un choix d'activité en tant que tel, pour la plupart des porteurs de projet elle est une nécessité économique. Elle est plutôt liée au développement d'entreprises en place plutôt qu'à leur création. Le choix du domaine dans lequel elle s'exerce découle directement des « compétences métier » possédées par le porteur. Cependant les motivations proviennent de manière équivalente des dimensions professionnelle et personnelle du projet. Les besoins en financement sont modestes, portant plus sur l'immatériel que sur le matériel, souvent détenu dans l'activité préexistante. La combinaison d'activités majoritairement représentée est l'agriculture couplée à l'artisanat (le secteur agricole est sur-représenté dans l'expérimentation, mais le couple agriculture / artisanat n'est pas à priori celui qu'on attendait le plus) ;

Ensuite, la dimension territoriale des projets pluriactifs est importante. Elle est une source de motivation. Le lien au territoire peut être un facteur déclenchant de l'installation et de la pluriactivité. Les pluriactifs ont une bonne connaissance de leur territoire d'activité. La pluriactivité semble bien être une piste de développement des territoires ruraux ;

Enfin l'accompagnement de projets pluriactifs nécessite plus de temps, notamment du fait de la complexité des projets, et plus de coordination, du fait du cumul de champs d'activités différents. Les méthodes d'accompagnement développées pour ces projets pluriactifs ne se sont pas révélées innovantes, les méthodes classiques d'accompagnement de

projet de création/développement d'entreprises prédominant. Les réorientations vers une autre structure sont fréquentes, et ils se font majoritairement en direction d'instances institutionnelles (chambres consulaires et organismes de formation). L'expérience des accompagnateurs à la pluriactivité est variable d'une structure à l'autre. Pour certaines structures, l'engagement dans le champ de la pluriactivité relève d'une stratégie bien identifiée. Mais pour beaucoup d'autres, notamment agricoles, elle relève d'un positionnement récent en réponse au contexte de crises sectorielles. En définitive peu de pratiques d'accompagnement intègrent les problématiques liées à la pluriactivité (analyse des combinaisons d'activité, équilibre économique, équilibre du temps de travail, etc.). Les accompagnateurs et prescripteurs de l'accompagnement ont des besoins manifestes de renforcement de compétences et d'outils pour aborder les dimensions spécifiques des projets pluriactifs : gestion du temps, combinaison de statuts et d'activités économiques, approche globale du système d'activité.

L'état des lieux, opéré par l'expérimentation menée par la Région, fait ainsi ressortir que le choix de la pluriactivité est très dépendant des parcours personnels et professionnels des créateurs d'activité, et que sa mise en place est liée à un ancrage territorial fort dans lequel le porteur de projet peut (re)mobiliser des compétences maîtrisées dans un domaine extérieur à son activité principale (Pombo, 2008).

Cette expérimentation, initiée et pilotée par la Région Languedoc-Roussillon, se développe en parallèle à un projet de recherche-action régional portant sur le même thème, le projet Intersama.

b) Le projet Intersama

Le projet Intersama (INsertion TERritoriale des Systèmes d'Activité des Ménages Agricoles) est un projet de recherche en partenariat, du programme français « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR3/INRA)⁷⁰, d'une durée de 3 ans (de 2008 à 2011), axé sur

⁷⁰ Les programmes de recherche "pour et sur le développement régional" (PSDR) sont consacrés à l'analyse des dynamiques territoriales des espaces ruraux, et au rôle joué par les activités économiques. Mis en place dans dix régions françaises, ils étudient les territoires, les pays, les réseaux, ainsi que les processus d'innovation, de développement durable et de gouvernance territoriale. Souvent menés sous

les problématiques de la pluriactivité et de son accompagnement dans les territoires. Ce programme est étroitement associé aux spécificités régionales et aux attentes locales en termes de développement. Il associe de nombreux partenaires : des chercheurs de différentes disciplines (géographie, agronomie, zootechnie, sociologie, droit...), appartenant à des laboratoires divers (UMR Innovation, UMR Metafort, UMR Tetis, SupAgro Florac, Isara Lyon) et des acteurs professionnels d'horizons variés, provenant d'organismes d'accompagnement (Chambre Régionale d'Agriculture, Adear de l'Aude, Adear du Gard, Adéar LR, Airdie) ou partenaires territoriaux (Conseil régional, Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes, Pays Corbières Minervois). Construit sur la base des coopérations émergentes via l'expérimentation de la Région, ce partenariat reflète en partie la diversité des approches de la pluriactivité et de l'accompagnement à l'échelle régionale. Le projet Intersama s'inscrit donc dans le renforcement d'un réseau de coopération préexistant. Le projet articule deux volets de recherche. Le premier porte sur le fonctionnement et la dynamique des systèmes d'activité à l'échelle du ménage pluriactif, et le second étudie les relations entre les projets des ménages pluriactifs et les dispositifs de l'accompagnement resitués dans les territoires (Gasselin, et al., 2008). Le projet se base sur le constat de la place majeure de la pluriactivité dans les tissus économiques ruraux de la région, et de son émergence dans les dispositifs d'accompagnement, sans que le phénomène ne soit clairement défini ni analysé. Bien que non consensuels, comme nous l'avons vu précédemment et comme nous pourrions le préciser dans ce focus opéré sur la région Languedoc-Roussillon, les enjeux de la pluriactivité pour les individus et les territoires sont importants pour la période actuelle. Mieux comprendre leur nature et le fonctionnement des systèmes d'activité doit permettre d'orienter au mieux les outils d'accompagnement qui leur sont dédiés et les politiques publiques qui en découlent. Le Haut-Languedoc est un des espaces d'observation du projet Intersama, parmi quatre autres territoires (la région Languedoc-Roussillon, le Pays Corbières-Minervois, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et le Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes).. Le projet Intersama a produit de nombreux travaux scientifiques et des mémoires d'étudiants sur lesquels nous nous appuierons spécifiquement. Il fait l'objet de nombreux échanges entre partenaires depuis son démarrage. Pour ma part, j'ai participé activement à ce projet dans lequel le Cirad est un acteur important.

forme de recherche-développement, ils ont pour objectif, comme leur nom l'indique, de contribuer au développement régional et territorial.

Des données disponibles concernant l'accompagnement et en particulier des mémoires produits⁷¹ nous détaillerons dans les pages suivantes trois enseignements :

- l'hétérogénéité des organismes qui composent le dispositif d'accompagnement en Languedoc-Roussillon ;
- l'absence de relation entre la reconnaissance de la pluriactivité dans le discours des organisations et la pratique d'accompagnement ;
- la timide émergence d'un accompagnement à la pluriactivité, observable par l'évolution des pratiques et des postures.

2) L'hétérogénéité des organismes d'accompagnement en Languedoc-Roussillon et de l'accompagnement à la pluriactivité

a) Des organisations nombreuses et peu coordonnées

En Languedoc-Roussillon, 250 organisations jouant un rôle dans le parcours de création d'activité d'un individu ont été identifiées, sans que cette liste soit exhaustive (Bernardini et Perez Chueca, 2009). Ce recensement met en évidence une « nébuleuse » de

⁷¹ Bernard C., 2009. *Quelle est l'incidence des caractéristiques et des ressources du territoire dans la stratégie des pluriactifs ?* Mémoire de master 2 « Gestion des Espaces Ruraux Aménagement et Développement Local ». Montpellier: Université Montpellier 3. 122 p. ;

Bernardini S. & Perez Chueca A., 2009. *Analyse de l'émergence de dispositifs d'accompagnement aux systèmes d'activité pluriactifs sur la région du Languedoc Roussillon*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome (Sandra Bernardini) et du diplôme Master 2 "Innovation et développement des territoires ruraux" (Alberto Pérez Chueca). Montpellier, Rennes (France): AgroCampus Ouest, Université de Montpellier 3, INRA, Région Languedoc Roussillon. 171 p. ;

Dubien A., 2010. *Identification de registres de justification de la pluriactivité pour l'accompagnement. Application au territoire du Haut-Languedoc héraultais*. Dijon: AgroSup. 182 p. ;

D'Aldéguier G., 2010. *La question du genre dans la pluriactivité. Comprendre les positions des femmes pluriactives dans le milieu rural en Languedoc Roussillon pour améliorer les dispositifs d'accompagnement locaux*. mémoire. Toulouse: Ecole d'agriculture de Purpan. 113 p. ;

Terrier M., 2009. *Contribution à l'élaboration d'un outil d'évaluation ex ante de la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pluriactifs dans l'Aude*. Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome de Montpellier Supagro et du Master 2 recherche « Innovation et Développement des Territoires Ruraux ». Montpellier: Supagro - UM3. 97 p.

l'accompagnement, au sens entendu par Maela Paul (Paul, 2004). Les organisations recensées sont très diverses (figure 17 ci-dessous) : organismes consulaires, organismes de développement territorial (CBE, Pays, Parcs Naturels Régionaux, Conseils généraux, Conseil régional), structures d'accompagnement sectorielles, couveuses ou pépinières d'entreprises, organismes de financement, de gestion, de formation ou d'insertion, syndicats, mutuelles, etc. Les associations représentent un peu plus de la moitié de ces organisations, et les établissements publics un quart. Le quart restant est constitué d'organisations privées, banques, centres de conseils ou de gestion, etc. L'échelle d'action la plus représentée est le département (47%), suivie par les échelles locale (32%) et régionale (19%).

Échelle d'action	départementale 47%	locale 32%	régionale 19%
	• Chambres consulaires • Collectivités territoriales • Structures d'accompagnement sectorielles • Couveuses ou pépinières • Organismes de financement • Organismes de gestion • Organismes de formation ou d'insertion • Syndicats • Mutuelles		
Type de structures			
Statut	association 54%	Établissements publics 24%	autres 22%

Figure 17: Caractéristiques générales des 250 organisations de soutien recensées en région Languedoc-Roussillon, Tallon, 2011, d'après Bernardini et Perez, 2009

Les démarches d'accompagnement des organisations de cette nébuleuse sont différentes. Les pratiques énoncées dans les documents institutionnels ou dans le discours de leurs agents font mention de conseil, tutorat et parrainage, mais aussi de formation, d'orientation ou d'information, ou de manière plus transversale de compagnonnage. La segmentation de l'offre de conseil et d'accompagnement est très forte et se caractérise par l'espace géographique d'intervention, les secteurs d'activité (agriculture, artisanat, etc.), les cibles sociales (public RSA, chômeurs, etc.), les domaines de compétences (conseil technique, finance, etc.), les postures de principe (normative / constructiviste, attention portée au projet ou au porteur de projet, etc.), les phases des projets accompagnés (création, développement,

transmission), les statuts et les modes de financement (instances consulaires, associations, établissements publics, banques, etc.).

Cette diversité est cependant peu visible et peu repérable pour le public concerné tout d'abord, mais aussi pour les acteurs de l'accompagnement eux-mêmes. Ce phénomène traduit sans doute une situation de faible coopération entre organisations (Tallon, et al., 2010).

La pluralité des pratiques revendiquées rend difficile le classement de ces organisations en catégories bien délimitées. Leurs pratiques se recoupent partiellement, révélant finalement « des angles d'approche complémentaires » (Bernardini et Perez Chueca, 2009), sans que cette complémentarité soit perçue par les acteurs individuels. En particulier, l'aide, l'apprentissage, la formation, la socialisation, l'insertion, le développement personnel, constituent souvent des pratiques étroitement articulées, quand elles ne sont pas assimilées les unes aux autres. Les énoncés des documents de présentation semblent suivre ici une logique paradigmatique, en s'appropriant les termes courants dominants des discours politiques ou les injonctions de leaders institutionnels capables de communiquer à large échelle (syndicats professionnels ou Chambres consulaires par exemple) (Tallon, et al., 2010).

Contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, la sectorialisation n'est pas marquée. En effet, dans cet ensemble, 74% des structures proposent un accompagnement indifférencié, agricole et non agricole ; 15% se limitent au secteur agricole et seules 11% d'entre elles ne font pas d'accompagnement agricole⁷². Enfin, l'examen des documents produits montre qu'aucune de ces organisations ne propose un accompagnement exclusivement dédié à la pluriactivité. On comprend aisément la difficulté, pour un porteur de projet pluriactif, de repérer les organisations auxquelles s'adresser pour trouver les réponses adaptées à sa situation et à ses questions spécifiques. On comprend aussi les interrogations des acteurs de l'accompagnement sur leur propre visibilité et la cohérence de leurs réseaux au vu des attentes d'un public si diversifié.

⁷² Cependant la méthode d'identification utilisée induit peut-être une sur-représentation du secteur agricole, puisqu'elle s'est notamment appuyée sur les listes établies par le Service gestion de l'espace rural et littoral du Conseil régional et sur un premier réseau d'information interne au projet Intersama, privilégiant les organismes agricoles.

Pour déterminer les logiques à l'œuvre dans ces organisations d'accompagnement, nous avons placé les 250 structures recensées en Languedoc-Roussillon dans le graphe de Maela Paul précédemment présenté (figure 15). Les liens entre la posture d'accompagnement et la finalité de l'accompagnement apparaissent alors (figure 18 ci-dessous) :

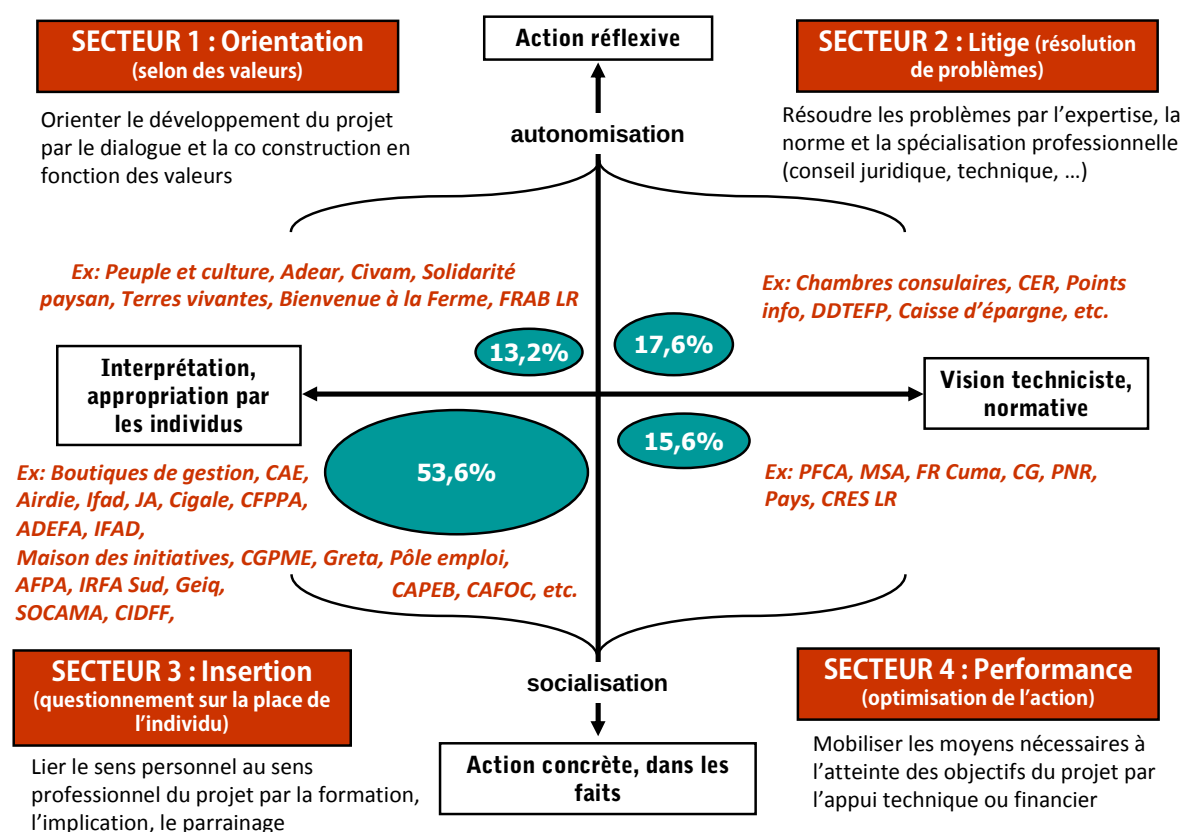


Figure 18: Répartition des structures de soutien à la création d'activité recensées en Languedoc-Roussillon, Tallon, 2011, d'après (Bernardini et Perez Chueca, 2009)

Les tableaux de répartition de l'ensemble des structures dans les secteurs identifiés sont présentés en annexe 4.

C'est la logique de socialisation qui regroupe le plus de structures de notre échantillon, tous groupes confondus (à 69,2%, dont 134 pour le secteur 3 et 39 pour le secteur 4). Ceci peut traduire en partie la priorité accordée au niveau régional à la recherche de solutions aux difficultés d'accès à l'emploi, un des problèmes majeurs de la région. Les pratiques d'accompagnement sont largement dominées par des registres d'insertion et d'apprentissages croisés. Cette logique de « sociabilité » travaille sur la place de l'individu dans la sphère

identitaire et normative de l'activité professionnelle et sur celle qu'il occupe au milieu de ses pairs, en insérant l'individu dans un contexte économique, social et institutionnel donné. Dans les structures du secteur 4, l'enjeu d'adéquation des projets individuels des porteurs aux objectifs du projet porté par la structure sont importants (projet des territoires, projet des secteurs professionnels, etc...). En effet, une organisation territoriale comme un Parc ou un Pays définit préalablement ses objectifs et met en place les instruments opérationnels qui permettent d'y arriver. L'accompagnement de projet est clairement inféodé aux buts de l'organisation.

La logique de l'autonomisation est moins représentée. Le secteur 1 regroupe 33 structures et le secteur 2 en regroupe 44. Mais il est important de noter que c'est dans cette logique que nous retrouvons la plupart des structures d'accompagnement agricole. Une séparation est visible entre structures d'accompagnement à l'installation progressive, telles les ADEAR ou Terres Vivantes (secteur 1), et les structures accompagnant une agriculture plus conventionnelle, telles le Point Info Installation ou les CER (Centre d'Economie rurale). Elle se retrouve dans la posture d'accompagnement, posture ouverte qui amène à construire pas à pas un système d'activité dont la définition même est à l'étude pour le secteur 1, et posture experte pour le secteur 2, le but de l'accompagnement étant de permettre au porteur d'adapter au mieux son projet aux normes, réglementations et possibilités de développement en vigueur.

b) La timide émergence d'un accompagnement à la pluriactivité, observable par l'évolution des pratiques et des outils

Ce même recensement montre que seule une organisation sur cinq signale l'accompagnement à la pluriactivité dans ses missions. Il s'agit de l'ensemble des structures du groupe 1 dans l'annexe 4. Ce résultat confirme les observations faisant état de la place accessoire et de la faible valorisation de la pluriactivité dans le dispositif régional d'accompagnement. Il met d'autre part en évidence le lien entre pluriactivité et agriculture : la quasi-totalité des organisations de conseil agricole, soit 15% du total des organisations recensées reconnaît la pluriactivité comme une problématique se traduisant en stratégie de communication spécifique (Chambres d'agriculture, ADEAR, CIVAM, ADASEA, FRCUMA, etc.). L'expérience d'accompagnement dans le secteur agricole est en effet ancienne et diversifiée. La tradition d'aide au secteur agricole peut avoir eu comme conséquence de créer un espace

adéquat au développement d'un discours élaboré sur l'accompagnement. Dans le secteur agricole, les problématiques de pérennisation des exploitations et de saisonnalité ont été travaillées de manière spécifique, amenant à des réflexions sur la diversification, les combinaisons d'activités, le travail extérieur, etc., sur fond de reconnaissance des fonctions complémentaires de l'agriculture en zone rurale. Autant de débats et de politiques menant à prendre en compte la question de la pluriactivité. Quant aux organisations non agricoles reconnaissant la pluriactivité, il s'agit de CAE (Coopératives d'Activité et d'Emploi), outil par essence parfaitement adapté à la prise en compte de situations de pluriactivité (quasiment toutes les CAE se retrouvent dans ce groupe), des PFCA (Plate-Forme pour la Création d'Activité), intégrant la pluriactivité dans leur mission d'information et d'orientation des entreprises, et ponctuellement des organismes ayant participé de près aux expérimentations régionales concernant la pluriactivité (expérimentation de la Région, Intersama, ERP).

Pour aller plus loin dans l'analyse, les documents de communication de ces organisations ont été confrontés aux actions qu'elles déclarent conduire. Un protocole de pondération de ces actions a permis de caractériser la nature et l'intensité du lien que l'organisation entretient avec la pluriactivité. Ainsi l'organisation d'un séminaire sur la pluriactivité a eu par exemple plus de poids que la participation à une réunion sur la pluriactivité convoquée par le Conseil régional. De même que la mise en place d'une formation à la pluriactivité a eu plus de poids qu'une simple rubrique « pluriactivité » sur le site web de la structure, etc. Cette qualification de l'intensité du lien de l'organisation à la pluriactivité révèle de manière tout à fait surprenante de fortes divergences entre l'affichage et la pratique : 60% des organisations qui affichent un lien fort avec la question de la pluriactivité dans leur documents de communication entretiennent en pratique des liens « faibles » avec elle (elles n'ont pas d'actions véritablement ciblées). Paradoxalement, près de 60% des organisations n'affichant pas de lien spécifique avec la pluriactivité ont dans les faits un lien « fort » avec elle, qui se traduit par exemple par des actions d'intérêt dédiées aux pluriactifs (Bernardini et Perez Chueca, 2009). La pluriactivité est en définitive loin d'être absente des préoccupations des organisations d'accompagnement mais il n'y a pas de lien direct entre l'affichage de sa reconnaissance dans les écrits institutionnels et les actions effectives qui lui sont destinées. La nature de ces résultats pose de nombreuses questions : sur quels éléments se fonde la reconnaissance de la pluriactivité ? Afficher clairement une reconnaissance de ce phénomène est-il la marque d'un positionnement politique déterminé

par des entités administratives plutôt que par un réel engagement dans la problématique ? L'absence d'affichage public découle-t-il simplement du fait que, la pluriactivité du porteur de projet étant commune et son accompagnement implicite, il n'est pas nécessaire d'en faire état (*ibid.*) ?

Dans la figure suivante (figure 19 ci-dessous), nos organisations ont été positionnées selon les quatre registres identifiés, l'objectif étant de repérer si nous pouvions constater ou non des différences entre les organisations portant une attention particulière à la pluriactivité dans leurs pratiques (groupe 1 dans la figure) et celles n'y faisant pas référence (groupe 2), ou en d'autres termes, de voir si accompagner la pluriactivité modifiait les pratiques des accompagnateurs.

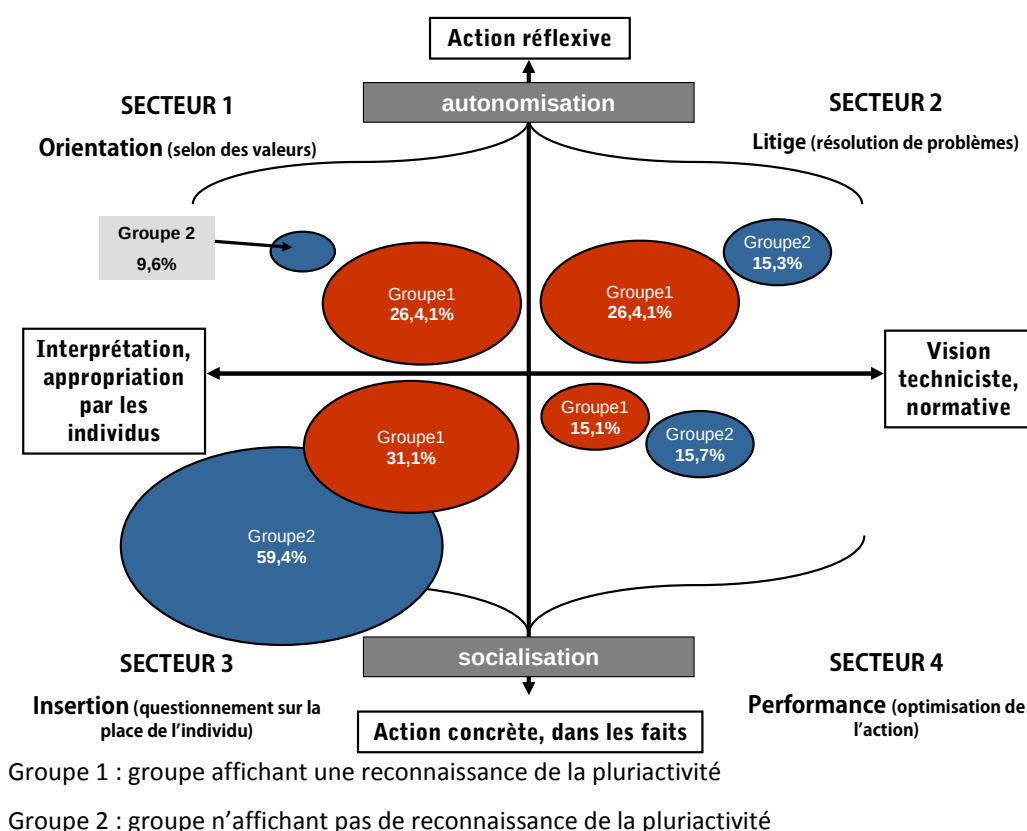


Figure 19: Poids des organisations de la région Languedoc-Roussillon dans les quatre registres de pratiques de l'accompagnement de Maëla Paul (Paul M. 2004), en % de chaque groupe. Tallon, 2010, d'après (Bernardini et Perez Chueca, 2009)

La reconnaissance de la pluriactivité semble induire des différences notables dans les logiques d'accompagnement.

Les organisations qui reconnaissent la pluriactivité (groupe 1 dans la figure) ont des pratiques diverses, bien réparties dans les quatre secteurs. Cette vision générale nous permet de voir que la pluriactivité, par essence multisectorielle, s'appuie sur des pratiques d'accompagnement transversales à de nombreux domaines professionnels. Une typologie basée sur la nature de ces organisations, leur échelle territoriale, leur champ de compétence permettrait d'affiner la compréhension que nous pouvons avoir du positionnement observé. La légère prédominance du registre de l'« insertion » peut s'expliquer par le fait que l'accompagnement des porteurs de projet pluriactifs est souvent intégré à un dispositif d'insertion économique. La logique de l'autonomisation, permise par les activités réflexives développées dans l'accompagnement, est majoritaire. La reconnaissance de la pluriactivité passe ici par une posture considérant le porteur de projet comme sujet-acteur, capable d'identifier et de mobiliser ses propres ressources pour construire son autonomie, et devenir ainsi maître de sa démarche créative, à savoir le développement de son activité. La quasi-totalité des organismes d'accompagnement agricole se retrouve dans ce groupe.

Les structures n'affichant pas une reconnaissance directe de la pluriactivité ont des pratiques d'accompagnement largement dominées par des registres d'insertion et d'apprentissages croisés. Ce résultat s'explique par le fait que ce groupe comprend les structures de formation professionnelle, nombreuses dans la région. Les organisations de ce groupe sont en revanche faiblement présentes dans le registre de l'orientation, qui permet à l'individu d'agir en affinant ses valeurs propres.

Ces logiques d'accompagnement émanent directement des visions de la pluriactivité que peuvent avoir les accompagnateurs ou leurs organisations. Pour pouvoir associer les figures de la pluriactivité avec les figures de l'accompagnement qui leur correspondent, nous avons croisé les définitions de la pluriactivité mobilisées par les accompagnateurs⁷³ avec les démarches d'accompagnement que ces derniers déclarent mettre en œuvre.

⁷³ L'analyse s'est faite sur la base d'un échantillon de 21 accompagnateurs. Pour plus de précision quant à la méthodologie, voir Bernardini S. & Perez Chueca A., 2009. *Analyse de l'émergence de dispositifs d'accompagnement aux systèmes d'activité pluriactifs sur la région du Languedoc Roussillon*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome (Sandra Bernardini) et du diplôme Master 2 "Innovation et développement des territoires ruraux" (Alberto Pérez Chueca). Montpellier, Rennes (France): AgroCampus Ouest, Université de Montpellier 3, INRA, Région Languedoc Roussillon. 171 p.

Le tableau ci-dessous (tableau 5) souligne le « polymorphisme » de l'accompagnement à la pluriactivité et révèle, au travers des postures d'accompagnement, des visions tranchées du pluriactif qui conditionnent logiquement les outils et démarches privilégiés par les accompagnateurs. Nous voyons apparaître ainsi quatre grandes figures de la pluriactivité, associées à six figures d'accompagnement du pluriactif :

La pluriactivité est...	Figures de l'accompagnateur	Caractéristiques principales	Figure du pluriactif associée
...une nécessité économique	la figure du caritatif	Il subventionne et/ou offre un accompagnement dans un souci éthique, pour que les porteurs de projets puissent « s'en sortir ». L'accompagnement concerne des projets de petite envergure.	Le pluriactif est un individu « dans le besoin »
	la figure du pragmatique	Il accompagne le porteur de projet dans une visée d'efficacité et de fonctionnalité. L'accompagnement est encadré avec un cahier des charges et suit les réglementations institutionnelles mises en place.	Le pluriactif est un individu défini par son statut juridique, fiscal et social
...un modèle d'activité économique à part entière	la figure du développeur	Il accompagne dans le but de développer le territoire rural et les liens sociaux. L'approche du projet est globale, l'orientation du projet et de l'individu n'est pas déterminée par avance.	Le pluriactif est un entrepreneur innovateur
	La figure du politique	Il accompagne l'individu vers son insertion dans le monde économique et social. Le public visé est souvent en situation sociale affaiblie que l'on cherche à faire entrer dans un système de développement défini pour le territoire.	Le pluriactif est un agent économique du territoire
...un épanouissement de soi et de son activité	La figure du solidaire	Il accompagne le porteur de projet dans un but d'exploration de lui-même, de ses capacités et de son projet d'activité. Il utilise des outils collectifs, centrés sur l'individu qui facilitent la mise en œuvre de son projet. Le public cible est souvent spécifique nécessitant une aide soutenue (femmes, jeunes, RMIste.)	Le pluriactif est « une mine de talent »
...un droit auquel on peut prétendre	La figure du revendicateur	Il accompagne le porteur de projet en tant qu'individu faisant partie d'une sphère d'appartenance collective. L'accompagnement vise la construction identitaire de l'individu, elle n'est pas imposée au porteur de projet mais travaillé avec lui pour accéder à cette sphère d'appartenance sociale. L'accompagnement prône des valeurs collectives, sociale, parfois politiques (syndicalistes)	Le pluriactif a une identité à part entière

Tableau 5 : Figures d'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon
(Bernardini et Perez Chueca, 2009)

Pour l'accompagnateur « caritatif » ou « pragmatique », la pluriactivité est une nécessité économique. Le pluriactif doit être accompagné pour sortir de la situation difficile dans laquelle il se trouve. Cette finalité prime sur le projet. Pour l'accompagnateur « développeur » ou « politique », la pluriactivité est un modèle d'activité économique à part

entière et le pluriactif est un acteur important dans son territoire, qu'il s'agit d'accompagner pour qu'il valorise au mieux son potentiel innovateur. Pour l'accompagnateur « solidaire », la pluriactivité est une voie d'épanouissement de soi et de son activité, et l'accompagnement a pour but d'aider l'individu à exprimer sa « richesse intrinsèque », dans une visée de reconnaissance réflexive de ses propres compétences et capacités. Enfin, pour l'accompagnateur « revendicateur », la pluriactivité est un droit auquel on peut prétendre. L'objectif de l'accompagnement est de soutenir l'individu dans la reconnaissance de ses droits et dans son insertion dans des démarches collectives fédératives. Nous retrouvons dans ces quatre finalités assignées à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon, les quatre stratégies d'accompagnement relevées en Rhône-Alpes (Laurent, et al., 2006), dont nous avons parlé précédemment.

Ces figures du pluriactif et de son accompagnateur font ressortir nettement différentes approches du métier d'accompagnateur : accompagnateur expert, à l'avis souvent décisif ; accompagnateur conseiller ou facilitateur, qui fournit des pistes de réflexion pour l'action ; accompagnateur formateur qui permet la prise en main et l'utilisation d'outils ; accompagnateur animateur et médiateur des relations entre porteur de projet et autres acteurs (administrations, banques, collectifs de travail, coopératives de matériel, etc.). Ces approches hétérogènes sont complémentaires et souvent intégrées, les accompagnateurs combinant en général, consciemment ou non, plusieurs de ces postures. Elles montrent dans la pratique que la conception d'une démarche d'accompagnement n'a rien de normatif et d'établi, et que, comme nous l'avons vu lors de son analyse théorique, l'accompagnement est au centre d'un large spectre de pratiques qui n'ont rien d'univoque. Même si la plupart des accompagnateurs rencontrés en Languedoc-Roussillon se définissent plutôt comme des « passeurs », le tableau précédent montre clairement qu'une démarche conditionne une posture et des pratiques, et qu'en conséquence les orientations finales données à l'accompagnement diffèrent radicalement.

Dans tous les cas, ces logiques et postures d'accompagnement nous amènent à nous interroger sur les modalités de construction des identités professionnelles des porteurs de projets pluriactifs, et surtout sur les critères mobilisés par les organisations de l'accompagnement pour définir une figure du pluriactif. En effet, les logiques d'action différentes des organisations intègrent nécessairement une « vision » du pluriactif et de la pluriactivité en tant que catégorie professionnelle potentielle. Mais ces visions restent

généralement implicites, tant dans les démarches de communication que d'accompagnement. On peut donc faire l'hypothèse que la non-reconnaissance variable de la pluriactivité par ces organisations et leurs logiques d'intervention tout aussi variables viennent sans doute de leur difficulté à définir le(s) « métier(s) » possible(s) d'un pluriactif. Cette difficulté est la traduction d'une diversité de définitions existantes renvoyant à plusieurs registres de définition de l'activité (juridique, professionnel, fiscal...). Elle est liée, d'autre part, au fait que le système d'activité constitutif de la pluriactivité rend impossible l'affectation de l'individu pluriactif à une seule catégorie professionnelle, telle que reconnue par nos modèles de référence du travail (Tallon, et al., 2010).

Si les logiques d'accompagnement évoluent en s'adaptant à la pluriactivité, c'est aussi de manière plus détournée le cas des outils. Notre analyse fait ressortir qu'il n'existe pas une seule « boîte à outils » qui serait adaptée à l'accompagnement des pluriactifs mais de nombreuses boîtes à outils que l'on peut mobiliser et ajuster aux diverses situations rencontrées. Pour la majorité des organisations, il ne s'agit donc pas tant de créer de nouveaux outils (reconnus et affichés) pour mieux accompagner les pluriactifs que d'ajuster les trois sortes d'outils existants, que sont les outils de dialogue (espaces d'échange, d'information ou de partage de connaissance, plateformes d'accueil et d'information, réseaux professionnels, tutorat ou parrainage, espaces de rencontre entre offre et demande d'emplois, etc.), les outils techniques et financiers (microcrédit, prêt à faible taux, encadrement de l'endettement, fiche technique de diagnostic ou de bilan, etc.), et en dernier lieu les outils particulièrement mobilisés dans l'accompagnement des pluriactifs, les outils « solidaires » (encadrement collectif de l'activité, test en conditions réelles par les couveuses ou les marchés, participation collective aux chantiers, conventions et contrats d'accès à des statuts ou ressources « souples », de proximité, etc.). La pluriactivité pousse particulièrement les accompagnateurs à travailler en réseau. Les accompagnateurs rencontrés évoquent la nécessité du travail au cas par cas et du « bricolage » pour identifier des solutions en situation, le cadre d'intervention de l'accompagnateur n'étant pertinent que dans le contexte précis défini par la relation accompagnateur/accompagné. Une certaine « souplesse d'action » leur est indispensable. La plupart des accompagnateurs affirme disposer, au sein de leur organisation, d'une ample marge de manœuvre pour adapter des méthodes, tester de nouveaux outils ou engager des relations nouvelles de coopération entre structures (travail en réseau). Une approche plus fine des rôles assumés par l'accompagnateur oblige cependant à nuancer les points de vue des

accompagnateurs sur cette relation singulière au porteur de projet et au projet lui-même. Car, qu'il le veuille ou non, l'accompagnateur incarne par son mandat la mission officielle de l'organisation. Les accompagnateurs rencontrés soulignent l'importance de leur engagement personnel dans le développement d'un accompagnement spécifique et adapté, source paradoxale de fragilisation de la démarche d'accompagnement dans la mesure où l'accompagnement à la pluriactivité exige un investissement en temps qui n'est, dans la très grande majorité des organisations rencontrées, ni prévu dans la mission de l'accompagnateur⁷⁴, ni systématiquement reconnu par l'organisation. Cette difficulté explique, selon certains, leur stratégie de repli sur des missions plus formelles, classiques et moins « chronophages ».

L'analyse de l'accompagnement à la pluriactivité, tel qu'il est pensé et mis en pratique en Languedoc-Roussillon, avec les divergences constatées, montre que c'est dans l'interaction vécue et construite entre les pluriactifs et les acteurs de l'accompagnement que se jouent la création et la construction de dispositifs d'accompagnement. La prise en charge de la pluriactivité incite les acteurs de l'accompagnement à dialoguer, à se rencontrer, à élargir leurs réseaux et finalement à apprendre et à faire évoluer leurs postures professionnelles. L'engagement des accompagnateurs couvre ainsi plusieurs registres d'actions et de relations tout en étant limité, d'un côté, par le contexte institutionnel de l'organisation à laquelle chacun d'eux se réfère nécessairement et, de l'autre, par l'insécurité relative qui caractérise leur métier. Le positionnement majoritaire des organisations reconnaissant la pluriactivité dans des logiques d'autonomie, ainsi que la diversité des postures et des outils d'accompagnement à la pluriactivité, sont des éléments particulièrement importants à prendre en compte dans la réflexion concernant l'émergence de dispositifs d'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon. Nos observations actuelles à l'échelle du Languedoc-Roussillon sont, à ce jour, trop fragmentaires pour pouvoir en ébaucher des conclusions. Si des dynamiques d'accompagnement spécifiques à la pluriactivité apparaissent actuellement sur la région, elles sont très fragmentaires et sans grandes relations entre elles. Par contre, les coordinations entre accompagnateurs, non formalisées mais courantes en cas

⁷⁴ Ce temps est considéré comme du bénévolat par plusieurs personnes enquêtées.

d'accompagnement à la pluriactivité, peuvent apparaître comme des préliminaires de coopération autour d'un accompagnement efficace à la pluriactivité. La prise en compte de la pluriactivité se fait surtout grâce à l'interaction pluriactif/accompagnateur, et l'effet « système » que nous avons pu mettre en évidence, où chacun des acteurs renvoie l'un à l'autre dans le cadre de relations et d'identités statutaires multiples, produit une synergie propice selon nous à l'émergence de nouveaux dispositifs (Tallon, et al., 2010).

3) Le Haut-Languedoc, parent pauvre de l'accompagnement ?

Le Haut-Languedoc est aux antipodes d'un territoire déserté par les politiques de développement rural, ou aux marges de l'application des politiques institutionnelles de développement rural. Comme le souligne Pierre Dérizoz, les habitants sont même souvent dépassés par ces interventions ou ces programmes dans lesquels les cadres participatifs semblent peu fonctionnels (Dérizoz, 2010). Le constat que nous pouvons faire d'une relative lacune de structures d'accompagnement opérantes sur le territoire va à l'inverse de la tendance interventionniste observée en matière de développement. Les fortes orientations touristiques données aux politiques de développement rural du Haut-Languedoc ont sans doute pu favoriser le soutien apporté aux projets collectifs d'animation du territoire, mais elles occultent aussi en partie les projets individuels et leurs demandes d'appui. Une des raisons est sans doute à rechercher du côté de la complexité et de la diversité des projets individuels de création d'activité, sur fond de tensions sectorielles récurrentes, de dynamique socio-économique préoccupante et d'impact structurel profondément négatif de l'exode rural des années 1950 à 1970. La césure entre une population enracinée restée au pays (trop âgée pour partir ou n'ayant pas les compétences nécessaires pour) et des néo-ruraux qui importent, au-delà d'un mode de vie, des potentialités d'innovation qui ont toujours bien du mal à se faire entendre, ne contribue pas à stimuler les coopérations et les projets sur ce territoire.

a) L'offre d'accompagnement du Haut-Languedoc

Pour comprendre quelle est l'offre d'accompagnement du Haut-Languedoc, nous avons mené fin 2007 une quinzaine d'entretiens exploratoires. Les structures enquêtées sont présentées rapidement dans le tableau 6 ci-dessous. Il s'agit des structures accueillant directement un porteur de projet et le guidant dans la mise en place de son activité, ainsi que les prescripteurs de l'accompagnement des publics en insertion (Agir+ et Commission Locale d'Insertion).

Nom	Commentaire
Agir +	Conseil général Dispositif territorial d'appui aux RMistes (phase expérimentale)
CLI de Capestang	Conseillers en insertion professionnelle. Instruisent les contrats d'insertion (en particulier liés à de la création d'activité) Orientation des projets
CLI de Bédarieux / Pézenas	Conseillers en insertion professionnelle. Instruisent les contrats d'insertion (en particulier liés à de la création d'activité) Orientation des projets
Énergies alternatives	Coopérative d'activité et d'emploi
Terres Vivantes 34	Accompagnement à l'installation progressive agricole. Sur prescription + quelques accueils spontanés
IFAD Hérépian	Accompagnement de porteurs de projets tourisme, artisanat, services. En général sur prescription
Boutique de Gestion	Accompagnement de porteurs de projets tous secteurs sauf agriculture. Sur prescription + quelques accueils spontanés
ARIAC	Coopérative d'activité, tous secteurs
Point info installation	Accompagnement à l'installation agricole
FORTEX	Accompagnement à l'emploi (hors création d'entreprise)
Pays HLV	Accompagnement à la création d'activité sur le territoire du Pays. Tous secteurs hors agriculture
MSA	Accompagnement au développement / maintien de l'activité agricole si difficultés.
Groupeement d'Employeur de l'Orb	Groupeement d'employeur multisectoriel
ADEFA	Accompagnement à l'emploi agricole via la formation et l'appui aux groupements d'employeurs agricoles
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	Conseil au développement de l'activité agricole
ARIES/CEMEA	Accompagnement de porteurs de projets artistiques ou culturels. Sur prescription + quelques accueils spontanés
PLIE RDL	Prescripteurs de l'accompagnement pour les porteurs de projet au RMI
Chambre des Métiers	Accompagnement et conseil à la création d'activité, secteur de l'artisanat. Interlocuteur non identifié sur le territoire
Chambre de Commerce et d'Industrie	Accompagnement et conseil à la création d'activité, secteurs du tourisme, du commerce, des services et de l'industrie. Interlocuteur non identifié sur le territoire
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	Accompagnement et conseil à la création d'activité, secteur de l'agriculture 2 antennes, St Pons et Bédarieux
RLI Les Sablières	Toutes actions liées à l'emploi et à la création d'activité au sein du SIVU « Les sablières »
Adear Tarn	Accompagnement à l'installation progressive en agriculture

Tableau 6: Liste des organisations enquêtées en Haut-Languedoc, Tallon H, ERP enquêtes exploratoires du 2ème semestre 2007

Nous avons observé la manière dont ces organisations se saisissaient ou non de la question de l'accompagnement à la pluriactivité, et comment de manière plus générale fonctionnait l'accompagnement sur ce territoire. Pouvions-nous voir émerger des réseaux, des

profils d'accompagnement liés aux personnes ou aux projets ? Des connexions fonctionnelles étaient-elles mobilisées d'une organisation à l'autre ? L'offre d'accompagnement était-elle explicite pour un porteur de projet non initié ? S'adaptait-elle aux demandes, etc. ? De nombreuses questions pour cerner une pratique et un contexte. Cette enquête réalisée sur un territoire restreint nous a permis de vérifier en grande partie les conclusions obtenues au niveau de la région Languedoc-Roussillon. Notre recensement des organisations d'accompagnement a été plus restrictif que celui réalisé dans le cadre de l'étude menée sur la région Languedoc-Roussillon. Nous n'avons pas étudié les banques (Crédit Agricole et Caisse d'Épargne), acteurs pourtant incontournables sur le territoire en matière de création d'activité, ni les organismes de formation et les dispositifs plus informels d'appui (réseaux de producteurs par exemple). Nous avons repéré et rencontré la quasi-totalité des structures dites « d'accompagnement » (conventionnées comme telles) intervenant sur le territoire. Nous souhaitons percevoir le dispositif institutionnel des Hauts-Cantons⁷⁵, dans lequel sont partie-prenantes les associations, et en son sein le jeu plus ou moins ouvert laissé aux porteurs de projet, en particulier pluriactifs. Notre recherche interroge l'accompagnement territorial de la pluriactivité et nous avons fait l'hypothèse que la place laissée ou prise par les porteurs de projet pluriactif, relativement marginalisés jusqu'alors par les dispositifs, pouvait influencer le territoire au travers de son dispositif d'accompagnement. Ne pas nous préoccuper des organisations a-territoriales ou tout à fait indépendantes des réseaux institutionnels nous a permis de nous focaliser sur les formes d'accompagnement reconnues et soutenues par le territoire.

En 2010, de nouveaux entretiens ont été menés sur le territoire par une stagiaire du projet Intersama⁷⁶. Le repérage des organisations d'accompagnement s'est fait en complétant notre connaissance du terrain par la liste des organisations conventionnées par le Conseil général de l'Hérault pour accompagner les chômeurs et RMistes des cantons Nord-Ouest de l'Hérault, et pour être sûr de ne pas oublier des structures intervenant de manière moins visible dans le Haut-Languedoc, par la recherche des territoires d'action mentionnés dans les documents de

⁷⁵ Autre terme plus couramment utilisé par la population pour désigner le Haut-Languedoc.

⁷⁶ Dubien A., 2010. *Identification de registres de justification de la pluriactivité pour l'accompagnement. Application au territoire du Haut-Languedoc héraultais*. Dijon: Agrosup. 182 p.

communication d'un large panel d'organisations régionales. Trente accompagnateurs et responsables de collectivités locales du territoire ont été enquêtés en 2010, les résultats et les analyses de ces entretiens venant compléter et conforter ceux réalisés en 2007. Les grilles d'entretien et les personnes contactées en 2007 et 2010 sont présentées en annexes 5 et 6.

La vision de la pluriactivité et de son accompagnement a certes évolué en trois ans. De nouveaux contextes de crise sont apparus, couplés aux évolutions des mesures d'accompagnement et en particulier de leurs modalités de financements. Le RMI est devenu RSA, l'ANPE s'est fondue dans le nouveau Pôle Emploi, certaines organisations ont évolué ou disparu, en particulier celles directement liées aux politiques institutionnelles. Cependant, le maillage d'accompagnement a peu changé en trois ans.

Que peut-on relever de l'analyse de l'accompagnement pratiqué dans le Haut-Languedoc, quels éléments importants s'en dégagent ?

De manière globale, le nombre de personnes soutenues par un dispositif d'accompagnement sur le territoire est important : fin 2007 il était d'environ une centaine par an pour chacune des principales structures (Ifad, Boutique de gestion de Béziers, Terres Vivantes), pouvant aller jusqu'à 250 pour des structures plus importantes (Adear). Le succès des coopératives d'activité était, jusqu'à l'apparition du statut d'auto-entrepreneur en 2008, croissant⁷⁷ (une couveuse se crée à Béziers en 2007, complétant l'offre existante). Toutes les structures notent que la demande d'accompagnement ou d'appui à la création est en progression. L'offre d'accompagnement est cependant hétérogène sur le territoire et son ancrage territorial est relativement faible. Le secteur de St-Pons est moins bien couvert que les secteurs plus proches des pôles urbains de Béziers et Bédarieux.

Le tableau suivant montre la répartition des organisations d'accompagnement en fonction des principales missions dédiées à un dispositif de soutien à la création d'activités rurales. Notons qu'il n'y a pas de politique d'accueil de nouveaux actifs sur le territoire, et de fait d'organisation chargée de cette mission. L'accompagnement est réalisé par trois grands types

⁷⁷ Fin 2010 la tendance s'inverse, du fait de l'utilisation par de très nombreux porteurs de projet du statut d'auto-entrepreneur comme moyen de tester une nouvelle activité, au dépens du travail de fond mené par les coopératives d'activité et d'emploi.

d'organisations, des collectivités locales en charge du développement des territoires, des chambres consulaires et des associations. Toutes les organisations recensées dans le Haut-Languedoc sont présentées en annexe 7.

	Missions* <i>* d'après la classification du Collectif Ville-Campagne (op.cit)</i>	Organisations en Haut-Languedoc
Appui	Appui aux territoires (Services de l'État, régions, cabinets d'études, agences de développement...)	CLI / RTAIE Capetang-Bédarieux (Conseil général) Conseil régional Conseil général-service économie DDTM Régie de développement local (RDL)
Interface	Formation, apports de compétences, intégration (Chambres consulaires, associations de développement et de conseils/services...)	Pôle Emploi GE de l'Orb • MSA de l'Hérault • Chambre d'agriculture Chambre de Commerce et d'Industrie Chambre des Métiers
Proximité	Accueil et accompagnement des candidats à l'installation (Communes, communautés de communes, Pays, PNR, associations...)	Communautés de communes Pays Haut-Languedoc et Vignobles Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc Associations : IFAD Hérépian / Lodève Boutique de gestion de Béziers Cémea/Ariès CAE Énergies alternatives CAE Ariac Couveuse Cible Fortex Airdie • Point Info Installation • Terres Vivantes 34 • Adasea 34 • Adeep LR • Accueil Paysan • Adefa • Civam bio • Civam racine • Solidarité paysan LR • Racines 34

Tableau 7 : Missions des organisations d'accompagnement du Haut-Languedoc, Tallon H., octobre 2010. En vert avec puce : organisations du secteur agricole.

En pratique peu de communautés de communes font de l'accompagnement, et lorsqu'elles accueillent les porteurs de projet c'est pour les orienter vers d'autres organismes plus compétents. Le soutien à la création d'activité semble conséquent sur le territoire, puisque, hors communautés de communes, on peut recenser une trentaine d'organisations dédiées à l'accompagnement direct des porteurs de projet. Le soutien au secteur agricole est

particulièrement bien représenté, puisqu'il concerne plus d'une association sur deux. Or une analyse plus fine de la répartition spatiale de ces organisations montre qu'elles sont peu nombreuses à être implantées directement sur le territoire. Les organisations recensées ont été positionnées dans le schéma suivant (figure 20 ci-dessous). Elles ont été distinguées par leur intervention dans la phase de création d'activité : en blanc sont repérées celles qui proposent un accompagnement dès l'idée du projet, c'est à dire tout à fait en amont de la phase opérationnelle. Les autres, en noir dans la figure, interviennent dans les phases ultérieures (test, appui logistique ou technique), ou sont des organisations prescriptrices d'accompagnement, qui orientent les porteurs de projet vers les structures conventionnées qui leur semblent adéquates. Cette distinction nous permet de voir à quelles organisations un porteur de projet nouvellement installé ou ayant un projet tout à fait nouveau va pouvoir s'adresser. En théorie ce porteur de projet aura le choix entre dix structures pour présenter et élaborer son projet (Fortex, Pays HLV, Terres vivantes, CCI, Boutique de gestion, Point info, Cemea, Ifad, Chambre des métiers).

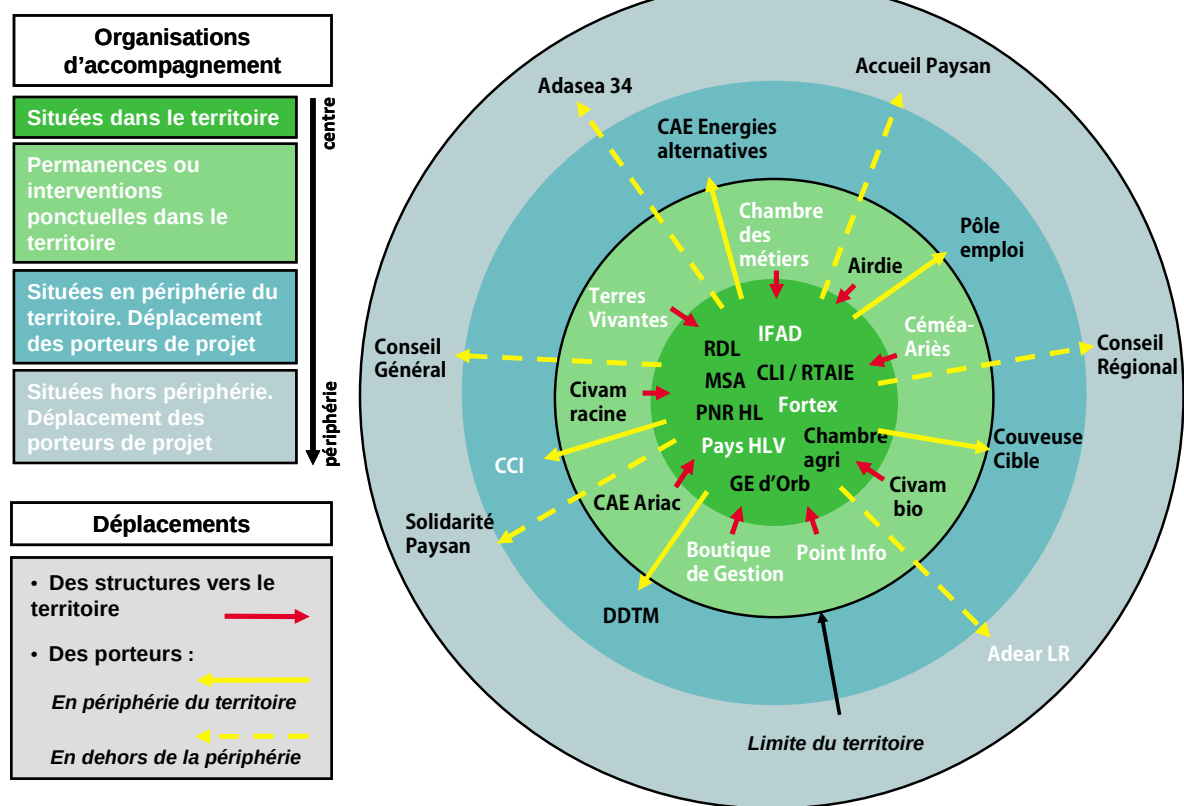


Figure 20 : Répartition spatiale des organisations d'accompagnement dans le Haut-Languedoc héraultais, Tallon H., octobre 2010, enquêtes 2007 et 2010

Le premier cercle du schéma représente le territoire. Nous voyons très nettement que seules trois organisations accompagnant le premier stade du projet sont situées dans le territoire : l'Ifad, basé à Hérépian, association du réseau Peuple et Culture traditionnellement très proche des populations qu'elle accompagne ; Fortex, un organisme de formation du Tarn, conventionné par l'ANPE⁷⁸ pour faire de l'accompagnement à l'emploi et à la création d'activité à St-Pons, St Chinian et Olonzac ; le service appui aux entreprises du Pays, qui accueille des porteurs de projet depuis 2008. Les autres organisations directement situées sur le territoire sont des institutions dont la mission est de mettre en place des politiques qui pourront se décliner ou non en accompagnement de projet. La RTAIE et la RDL, les deux

⁷⁸ Nous employons la dénomination en vigueur au moment des entretiens.

services gestionnaires de l'insertion du territoire, orientent les allocataires du RMI⁷⁹ vers les structures d'accompagnement, à condition que les projets présentés soient conformes à leurs lignes directrices. Elles mettent en place avec les structures d'accompagnement des conventions d'accueil de ce public, qui doivent répondre aux objectifs fixés par elles-mêmes. De la même manière, le Pays HLV appuie sa politique de développement économique sur son propre service d'accompagnement. Pour bénéficier d'un accompagnement, le porteur doit avoir un projet ajusté à celui de l'institution. Se trouvent aussi sur le territoire des organisations proposant des outils ou une aide à la résolution d'un problème spécifique (Groupement d'employeur de l'Orb pour le travail partagé dans les entreprises, MSA pour la gestion sociale des situations de crises des agriculteurs, etc.). La Chambre d'agriculture, avec ses deux antennes locales de St-Pons et de Bédarieux, est à mi-chemin entre l'accompagnement et l'appui technique ou institutionnel. Elle n'a pas vocation à recevoir directement les porteurs de projet, le Point Info Installation étant chargé de cette mission. Mais son implantation locale et la proximité que ses conseillers entretiennent avec les populations font d'elle une ressource d'accompagnement importante.

Le deuxième cercle du schéma matérialise le déplacement des organisations, situées pour la plupart en périphérie du territoire voire plus loin, vers le territoire pour y proposer leurs services d'accompagnement. Elles effectuent pour certaines des permanences dans les principaux bourgs (le Point Info Installation et la Chambre des métiers assurent une permanence régulière à Bédarieux ; la Boutique de gestion de Béziers fait de même à St-Pons, etc.). D'autres se déplacent directement chez le porteur de projet ou sur le lieu du projet (Terres Vivantes, Ariac, Airdie, etc.). La plupart des organisations proposant un accompagnement global du projet (de l'idée au suivi post création) se situent dans ce deuxième cercle. Cela s'explique par le fait que le Haut-Languedoc n'est pas le seul territoire d'intervention de ces organisations, et leur choix d'implantation se fait principalement dans les villes comme Béziers ou Montpellier, ou à mi-chemin des territoires ruraux d'intervention et des pôles institutionnels (Clermont l'Hérault). Première conséquence, l'éloignement du territoire, ou le confinement de certaines permanences, rendent peu visible l'offre d'accompagnement sur le territoire. Deuxième conséquence, pour les quatre collectivités territoriales du territoire (Conseil régional, Conseil général, Pays HLV et PNR), qui vont

⁷⁹ Voir note précédente.

définir et mener les politiques de soutien à l'activité économique de cette zone, ces organisations occuperont plutôt une place de prestataires de services que de partenaires. Ne pouvant pas être force de proposition, l'accompagnement cherchera à s'adapter au mieux aux dispositifs dans lesquels il est confiné. En résumé, le territoire est investi par une quinzaine⁸⁰ d'organisations, ce qui limite la ressource mobilisable par le porteur de projet, d'autant plus que la répartition des porteurs de projets dans les structures d'accompagnement répond à des critères (statut, secteur d'activité, âge, etc.) qui limitent d'autant le choix. L'implantation géographique joue un rôle majeur. Nous prenons l'exemple de la coopérative d'activités Ariac, située à proximité de Clermont l'Hérault, et dont les territoires d'action sont les Hauts-Cantons de l'Hérault et le Pays Cœur d'Hérault. Sur 76 entrepreneurs-salariés repérés fin 2010 (source du site internet de la coopérative d'activité⁸¹), seuls 13 proviennent des Hauts-Cantons, territoire pourtant plus grand et plus peuplé que le deuxième. Cette disproportion ne peut pas uniquement s'expliquer par la différence de dynamique économique de ces deux territoires. L'effet d'entraînement lié à la proximité de la structure avec son public est certainement important. Dans les zones peu densément peuplées où les réseaux jouent un rôle fondamental, la diffusion d'une pratique est fortement liée au bouche à oreille et à la reproduction de l'exemple donné par le voisin.

b) L'orientation des porteurs de projet vers un organisme d'accompagnement

Indépendamment de la localisation géographique, de nombreux autres facteurs conditionnent l'orientation des porteurs vers les différentes structures d'accompagnement. Comme le montre la figure suivante (figure 21 ci-dessous), les deux plus importants sont le secteur d'activité et le statut de la personne à l'entrée dans le dispositif.

⁸⁰ Les chiffres sont volontairement imprécis, comme nous l'avons vu notre échantillonnage laisse de côté certain nombre d'organisations.

⁸¹ <http://www.ariac-34.com/>

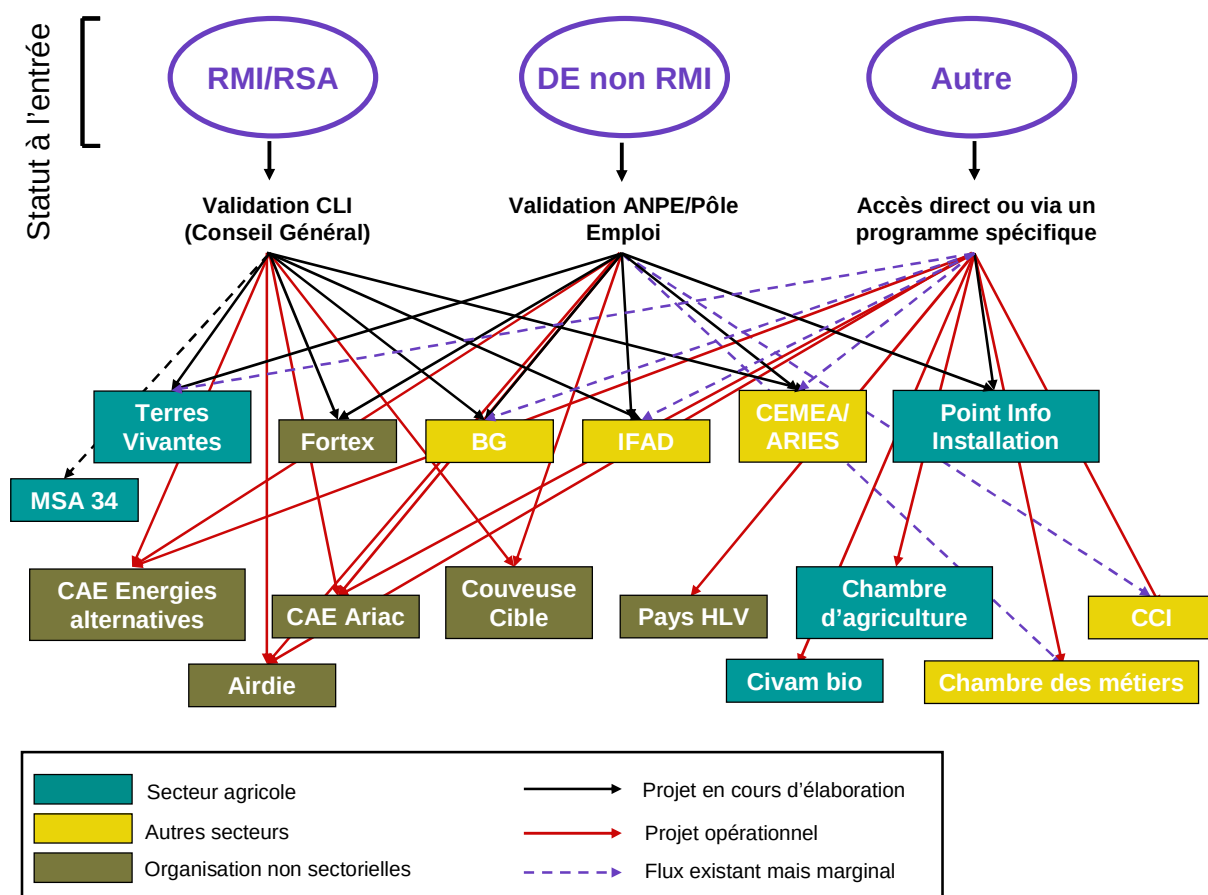


Figure 21 : Orientation des porteurs de projets selon leur statut à l'entrée dans le dispositif du Haut-Languedoc. Tallon H., 2008, enquêtes exploratoires ERP

Ce schéma montre comment sont orientés les porteurs de projet à la recherche d'un accompagnement dans le Haut-Languedoc. Seuls les flux principaux apparaissent, bien qu'il en existe d'autres, moins importants et non matérialisés, en particulier ceux en direction de structures plus éloignées du territoire ou plus spécialisées (Accueil Paysan, Civam Racine, etc.). Ne sont pas non plus matérialisés les flux de personnes orientées d'une structure à l'autre, et qui témoignent de partenariats actifs entre structures (nous pouvons citer le lien fort entre Terres Vivantes et l'Airdie, Terres Vivantes adressant les personnes qu'elle accompagne vers l'organisme de financement dès que le projet arrive à sa maturité financière). Précisions à ce propos que si des liens existent effectivement entre structures, qui se traduisent par des partenariats, il n'y a aucune relation systématique entre des structures travaillant dans les mêmes domaines (Terres Vivantes/Point Info Installation, Ifad/BGB/Fortex, Ariac/Énergies Alternatives, etc.), et un sentiment de concurrence apparaît parfois dans les discours des personnes enquêtées.

Nous voyons sur le schéma que l'entrée dans le dispositif se fait en grande partie par le statut. C'est lui qui conditionnera le financement du parcours de l'individu. La durée, la méthodologie d'accompagnement et les attentes à la sortie sont très variables d'un prescripteur à l'autre, en particulier lorsqu'il s'agit d'un prescripteur comme l'État (Pôle Emploi), qui fixe des règles qui peuvent difficilement prendre en compte la spécificité du niveau local, ou la Région ou le Département, beaucoup plus souples et possédant des instances de discussion des politiques locales mises en place. On voit sur le schéma que les publics orientés par les services instructeurs du RMI ou de l'ANPE le sont principalement vers des organisations proposant un accompagnement très en amont de la phase opérationnelle du projet. Ces personnes sont souvent en reconversion d'activité, et le projet qu'elles souhaitent mettre en place demande une phase de maturation plutôt longue. On peut remarquer que les possibilités d'orientations des publics non-demandeurs d'emploi ou non allocataires du RMI sont plus restreintes. En théorie ces restrictions n'existent pas, toute structure d'accompagnement peut recevoir et accompagner une personne en dehors des dispositifs publics de soutien. Mais le coût sera à la charge du porteur de projet, ou du fonds de formation dont il dépend. La question du financement de l'accompagnement des personnes en activité, sortant des cadres du RMI ou du chômage, et qui souhaitent diversifier leur activité et la rendre pluriactive, est épineuse. L'accompagnement à la mise en place d'une activité secondaire peut être long et complexe, et les fonds de formation peuvent être réticents à financer un accompagnement qui ne rentre pas dans leur propre domaine d'activité, même lorsque la pluriactivité offre une garantie de survie au projet, et donc à l'activité principale. Ce qui explique les moindres flux de ce public vers les structures d'accompagnement, en particulier celles qui accompagnent le projet dans sa globalité.

Le schéma fait apparaître la forte sectorialisation des structures d'accompagnement. On trouve ainsi des structures accompagnant des projets agricoles (Point Info Installation, Terres Vivantes, MSA), des structures accompagnant les projets artisanaux, de service ou liés au tourisme (Ifad, BGB), une structure accompagnant des projets artistiques (Céméa/Ariès). Existente également des structures transversales comme les coopératives d'activité, ainsi qu'à l'inverse des structures ciblant un élément précis du parcours de création (par exemple l'Airdie qui intervient dans la phase de financement). Le nouveau service d'accompagnement du Pays HLV, opérationnel depuis 2008, est le seul à être spécifiquement territorial et non

sectoriel, bien que ce qui relève de la création agricole soit délégué à des structures plus compétentes. Les modes d'accès et d'orientation des porteurs de projet vers les structures d'accompagnement diffèrent selon les prescripteurs. Les conventions qui existent entre prescripteurs et opérateurs varient, même si dans l'ensemble il y a une relative cohérence entre les prescriptions de l'ANPE et celles des gestionnaires du RMI. Une distinction est faite par les prescripteurs entre accompagnement à la création d'activité (entreprise) ou accompagnement à l'emploi (saliariat). Certaines structures assurent en parallèle ces deux accompagnements (Ifad, BGB) mais d'autres sont spécialisées (Fortex) et doivent s'assurer du bon relai avec la structure adéquate lorsque le projet évolue. Ce cloisonnement peut être limitant dans le cas de pluriactivité incluant une activité salariée. Enfin l'orientation du porteur de projet et l'accueil par la structure sont fortement dépendants du stade du projet. Les consulaires comme la CCI ou la Chambre des métiers n'interviennent que dans les projets déjà bien construits, et ayant une certaine envergure. La phase de maturation préalable, voire de test, est déléguée à d'autres organisations.

Comment se répercute cette organisation territoriale sur l'accompagnement à la pluriactivité ? La sectorialisation et le cloisonnement des organisations n'aident évidemment pas le porteur de projet pluriactif qui doit trouver, dans ses différents domaines d'activités, les conseils qui lui sont nécessaires. Notons d'autre part qu'en matière de pratiques, les modalités et les méthodologies d'accompagnement varient très fortement selon que le projet se situe dans le domaine agricole ou non. L'installation progressive, telle qu'elle se conçoit en agriculture, et le modèle d'accompagnement qui s'y réfère, n'est pas une démarche habituelle dans les autres secteurs d'activité. Cela rend d'autant plus difficile les collaborations entre organisations qui ne se comprennent pas toujours. Sans compter que, d'après les personnes rencontrées, les occasions de travail en collaboration sont peu fréquentes sur le territoire, malgré des besoins bien identifiés lorsque l'accompagnateur a face à lui des projets ou des personnes évoluant dans des problématiques complexes : « on a besoin de discuter de manière collective avec d'autres collègues, de faire circuler l'information. Ce n'est pas prévu. On travaille parfois en réseau informel avec d'autres personnes dans les locaux de l'ANPE ou de la RDL » (Fortex). Lorsqu'il existe des habitudes de travail entre structures, elles découlent plus de relations de proximité ou d'histoires communes que de véritables logiques de complémentarité. Les structures d'accompagnement ou d'insertion soulignent un manque

d'échange permettant de mieux suivre les étapes intermédiaires de l'accompagnement ainsi qu'un manque d'outil et de jalons permettant d'avoir une vision plus précise des difficultés rencontrées par les porteurs (Point Info Installation, Fortex, Chambre d'agriculture). Pourtant les différentes structures d'accompagnement sont articulées à l'intérieur des contrats d'insertion, l'ensemble des organismes étant conventionné par le Conseil général.

Les accompagnateurs sont confrontés à la problématique du statut de l'activité pluriactive. C'est sur ce point que portent souvent les questions des porteurs de projet, qu'il s'agisse d'une pluriactivité conçue dès l'origine du projet ou d'une pluriactivité plus tardive, apparaissant en cours de projet. Ces questions abordent deux aspects fondamentaux : celui du coût du cumul des statuts et de la protection sociale de l'individu, et celui de la capacité à gérer une plus grande complexité administrative. Ce deuxième aspect fait appel à des compétences spécifiques à acquérir pour la gestion d'une activité pluriactive. Quant au premier de ces points, il renvoie au cadre plus global de la réglementation et des droits associés à l'activité.

Le pluriactif quant à lui a affaire à des structures d'accompagnement sectorielles. Deux solutions s'offrent à lui pour bénéficier d'un accompagnement : soit faire valider un double accompagnement par la CLI ou l'ANPE (ce qui est difficile), soit privilégier une activité qui sera accompagnée en profondeur. C'est ainsi que certaines structures d'accompagnement déclarent n'avoir aucun pluriactif dans leur public (Ifad). Dans la pratique, les porteurs ne valorisent pas leurs activités complémentaires auprès de la structure qui les accompagne, sauf auprès de Terres Vivantes qui, d'emblée, envisage la pluriactivité comme mode de confortation du projet. Les structures d'accompagnement répondent aux contraintes que leur pose la pluriactivité de manière assez similaire, en considérant prioritairement la part de l'activité qui est de leur domaine de compétences et qu'elles sont ainsi le plus à même d'accompagner. Il y a peu de travail inter-structures et chacun reste dans le domaine de ses compétences. Certaines structures souhaiteraient pouvoir collaborer avec d'autres pour mieux accompagner les cas de pluriactivité, en partageant éventuellement des financements pour faire des diagnostics en commun. Elles posent en d'autres termes la question de la mise en réseau des organisations d'accompagnement, qui permettrait une mutualisation des compétences des accompagnateurs, et le développement de leurs capacités individuelles.

Ce constat ne doit pas faire oublier que les possibilités d'accompagnement à la pluriactivité existent sur le territoire, et que les actions structurantes en termes de nouvelles formes d'emploi et d'activité sont importantes. Comme nous l'avons vu, il existe deux coopératives d'activité et d'emploi couvrant le territoire, une couveuse⁸² et un groupement d'employeur multisectoriel. De plus, certaines collectivités locales territorialisent leurs actions, créant des nouvelles possibilités d'actions non sectorielles. C'est le cas du dispositif d'accompagnement du Pays HLV. C'était aussi le cas de l'ex-dispositif Agir+, une expérimentation mise en place par le Conseil général dans l'ouest du département pour pouvoir mener au plus près du territoire concerné une réflexion sur l'accompagnement des personnes au RMI⁸³. Il a permis la création d'un espace de discussion important entre institutionnels et accompagnateurs⁸⁴.

c) Que dit-on de la pluriactivité dans le Haut-Languedoc ? A la recherche des représentations de la pluriactivité chez les accompagnateurs de projet

Pour compléter ce panorama de l'accompagnement et mieux comprendre comment projets pluriactifs et accompagnement s'articulent dans le Haut-Languedoc, nous avons cherché à savoir ce que l'on dit de la pluriactivité lorsqu'on lui est confronté en tant qu'accompagnateur ou responsable d'une politique d'accompagnement territoriale.

Lorsqu'on demande aux structures enquêtées la définition qu'elles pourraient donner de la pluriactivité, les réponses sont la plupart du temps hésitantes : « par rapport à quelqu'un que j'aurais tendance à considérer comme pluriactif... » (PII) ; « donc, après, nous on n'a pas

⁸² Une deuxième existe, le RLI des Sablières, mais elle n'a pas été prise en compte dans le recensement car elle est spécifiquement dédiée à une communauté de communes (La Domitienne qui comprend 8 communes).

⁸³ Agir+, c'est quoi ? Une mission née de la volonté du Conseil général visant à territorialiser les politiques et les moyens techniques pour relancer la lutte contre l'exclusion [...] ; une initiative qui impulse une réelle dynamique volontaire engageant les allocataires du RMI et les différents acteurs de l'insertion professionnelle. Extrait de la plaquette de présentation du dispositif : [http : //www.herault.fr/accueil/pdf/agir+.pdf](http://www.herault.fr/accueil/pdf/agir+.pdf), consulté le 22/10/2010.

⁸⁴ Nous ne mentionnons pas l'expérimentation de la Région car elle se fait peut sentir sur le territoire, mais elle joue le même rôle, à un autre niveau.

de définition précise... » (Airdie) ; « j'en ai pas une [définition de la pluriactivité] spécialement, j'y réfléchi tout en parlant mais ... moi j'appellerais diversification... ah c'est difficile... » (Civam racine34) ; « une personne ou une société qui ... qui diversifie ses activités ... qui, par exemple avait une activité principale, agriculture ou viticulture, et qui se lance dans autre chose pour compléter ses revenus la plupart du temps je suppose, pour faire que l'activité première continue de ... d'exister en fait » (CC Coteaux et Châteaux) ; « pluriactivité, en fait on n'utilise pas forcément le terme pluriactivité mais, ... ça recouvre en fait une réalité » (Chambre des métiers et de l'artisanat) ; « on n'appelle pas vraiment ça pluriactivité, on appelle ça diversification » (Accueil Paysan) ; « ça dépend si on parle de multiactivité ou de pluriactivité » (Énergies Alternatives), etc. Quatre structures disent ne pas avoir de définition de ce terme : une communauté de communes, la Direction départementale des territoires et de la mer, le PNR HL et Pôle emploi. Pour les autres structures enquêtées, au-delà des hésitations relevées et de la difficulté à établir une ligne de démarcation claire avec la diversification, trois références sont utilisées pour définir la pluriactivité : l'entreprise, l'activité ou l'agriculture. Pour les structures faisant référence au monde de l'entreprise et à ses statuts, il s'agit pour d'avoir des compétences multiples ou plusieurs fonctions au sein de la même entreprise (Boutique de Gestion du Biterrois, Groupement d'Employeur de l'Orb, Pays Haut-Languedoc et Vignobles) : « un pluriactif c'est un chef d'entreprise avec plusieurs casquettes, qui a plusieurs fonctions et plusieurs activités, qui, si on les isole, sont des qualifications spécifiques et des métiers à part entière cumulés sur une même personne » (Pays HLV). Pour d'autres, la référence à l'activité indépendante est plus explicite et la pluriactivité associera une activité indépendante à une autre activité quelle qu'elle soit, exercée sous un autre statut (Airdie), ou elle résultera d'un cumul d'activités indépendantes. Pour les structures qui se réfèrent à l'activité, la pluriactivité correspond à une combinaison de plusieurs activités, l'une des activités étant mise en avant. Cette définition a été citée par des coopératives d'activités et d'emploi (Ariac, Énergies Alternatives), une structure consulaire (Chambre des métiers) et des structures d'insertion (CG RTAIE, RDL) : « bien, ma foi, moi je la vois au sens large de la palette : on a une activité principale et tout autour, en périphérie, d'autres activités potentielles » (RTAIE). Enfin, la dernière définition de la pluriactivité, la plus couramment citée par les structures enquêtées, se réfère au secteur agricole. Les structures de ce groupe sont essentiellement des structures à vocation agricole (OPA, associations) : « une combinaisons de plusieurs activités, dont l'une est agricole, hors

diversification » (Adasea), « la pluriactivité, moi je l'ai toujours définie en distinguant la diversification agricole de la pluriactivité. Pluriactivité, je vois vraiment ça, sortir de l'exploitation et trouver un boulot en dehors du monde agricole. Et la diversification c'est rester sur son exploitation et développer d'autres activités, type tourisme, mais toujours avec un lien à l'agriculture » (MSA), ainsi que des structures portant un projet de territoire à une échelle locale (communautés de communes) : « combinaisons de plusieurs activités dont l'une est agricole, la diversification agricole est une forme de pluriactivité » (CC Montagne HL). Ces Communautés de communes se situant dans des zones rurales fortement marquées par l'agriculture, il semble compréhensible que cet élément ressorte dans la définition recueillie dans les entretiens. Les deux sous-définitions permettent de distinguer les structures pour lesquelles la pluriactivité est assimilée à une activité de diversification agricole (activités d'hébergement, de transformations des produits, de vente directe) ou fait référence à une activité tout à fait distincte de la production agricole.

Difficile à définir, la pluriactivité semble aussi difficile à mesurer. Peu de structures enquêtées arrivent à se prononcer sur les évolutions de la pluriactivité, par manque de données exploitables : « dire que ça a augmenté, ça a baissé, je ne vais pas m'aventurer » (Airdie) ; « est-ce qu'il y en a plus en pluriactivité qu'il y en avait avant ? ... Euh ... là, j'en sais rien ...euh ... ben, non, là, ça m'a pas frappé, ça m'a pas frappé !! » (Ariac) ; « j'ai pas l'impression que la part des porteurs de projets qui ont prévu dès le début d'avoir une pluriactivité agricole et non agricole a nécessairement évolué, ça reste à peu près dans les mêmes proportions. [...] mais la part de ceux qui sont en transition a augmenté parce que le nombre de personnes qui sont au chômage, ou qui arrêtent, pour des raisons économiques, de crise ou je sais pas quoi, a augmenté... » (Point Info Installation) ; « nous quand on a commencé à travailler dessus en 2005-2006, on a cherché des éléments statistiques ... qui sont très difficile à trouver en fait, parce que l'INSEE n'a pas les indicateurs qui permettent ... voilà ... il y aurait des travaux statistiques à faire ... Donc c'est difficile d'avoir une vision de son évolution. Après, c'est clair que, entre il y a 4 ans et aujourd'hui, on entend beaucoup plus parler de la pluriactivité mais je ne sais pas si c'est lié au fait qu'elle se développe plus sur le terrain ou pas » (CR).

La pluriactivité occupe cependant une place importante dans ce territoire : « mais ils sont tous pluriactifs ! ... ils sont tous pluriactifs sur la très petite entreprise (TPE), [...] la TPE, on ne la dénomme pas pluriactive, mais de fait, elles l'est » (Pays HLV) ; « la part des ressortissants avec une activité secondaire ? Importante. Très importante, 60% je pense ... 60% qui ont plusieurs activités, 60 ou 70% oui » (Chambre des métiers). Elle progresse sur ce territoire comme sur l'ensemble des territoires ruraux français (Tallon, 2005). Pour de nombreuses structures d'accompagnement, la pluriactivité apparaît comme la forme d'organisation adaptée aux marchés des communes les plus enclavées (vallée du Jaur, montagne) mais aussi une forme d'adaptation au marché agricole instable. Les structures coopératives du territoire (caves coopératives, Sica du Caroux) engagent actuellement des actions favorisant la pluriactivité de leurs adhérents pour ces raisons. Sur ce territoire, divers facteurs sont perçus comme autant d'incitations à la pluriactivité : la crise de l'emploi en général ou la crise viticole en particulier (seize structures y font mention explicitement), la présence de petites structures, agricoles ou non (cinq réponses), la précarité économique (sept réponses). La diversification apparaît comme une alternative évidente, voire une évolution des modes de conduite de l'activité : « avec la crise, les gens ont plus tendance à diversifier leur offre, sur leur même secteur d'activité, sur une même branche » (Boutique de Gestion) ; « on se rend compte qu'il y a de plus en plus de personnes qui se mettent à se diversifier » (Accueil Paysan) ; « les agriculteurs, les petites structures voient la nécessité de se diversifier ... c'est clair ... » (Civam Racine) ; « maintenant, on voit beaucoup d'activités secondaires, de plus en plus, les artisans font ... proposent un panel de ... de services et la multiactivité, ça rejoint aussi le multiservices » (Chambre des métiers et de l'artisanat). Dans ce contexte la pluriactivité est très largement considérée comme un mal nécessaire et un symptôme de crise : « avec la crise viticole, les viticulteurs se tournent vers la pluriactivité par contrainte, parce que l'obligation, elle est alimentaire. ... De fait on est dans la pluriactivité, et de plus en plus, mais parce qu'on est dans une époque de crise, de crise au sens large » (Pays Haut-Languedoc et Vignobles) ; « en augmentation avec le contexte de crise. La nécessité économique est un moteur à la pluriactivité » (Chambre d'agriculture) ; « la pluriactivité est localisée sur les Hauts-Cantons parce qu'on a du public qui était sur des activités un petit peu parallèles. Sur les Hauts-Cantons, au niveau de l'emploi, c'est relativement difficile, on a peu d'activités donc les personnes s'orientent à défaut vers une création d'activité. C'est vrai que la plupart du temps ce n'est pas une activité forcément viable ... du petit agricole, il n'y a pas forcément

de débouchés, ça ne permet pas d'en vivre [...]. Combiner deux activités et arriver à durer, il n'y en a pas souvent [qui réussissent]» (Régie de Développement Local) ; « moi, j'ai une vision assez pessimiste sur le territoire, ça fait trop longtemps que j'y viens et que je vois les difficultés. [...] Oui, je pense que [la pluriactivité] c'est rentré dans les esprits. Avant ça se disait pas, mais ça se faisait déjà, et là ça porte vraiment un nom. Et on se confronte à ... légalement comment on peut faire ? » (Céméa) ; « on n'a pas une saisonnalité franche ou des activités avec une économie franche sur des temps courts, il faut imaginer, peut-être mettre en œuvre le maximum de ses compétences pour s'en sortir » (Terre Vivante 34).

Peu de structures considèrent franchement la pluriactivité comme une opportunité et sortent du registre pessimiste et fataliste de la pluriactivité marqueur de précarité : « [la pluriactivité] moi je pense qu'elle est importante ... pour différentes raisons ... parce qu'elle peut effectivement être un complément de revenus pour les petites structures, parce qu'elle permet ... au moins pour les agriculteurs avec lesquels on travaille nous, la plupart sont des néo-ruraux, donc des gens qui ont d'autres compétences en fait que celles agricoles, ils acquièrent cette compétence agricole pour s'installer en agriculture, mais ils ont déjà un autre bagage et je crois que pour eux c'est une façon de ... de valoriser ce bagage là, et puis ... on sent bien qu'il y a une orientation vers l'agriculture par un choix de vie, un choix de lieu de vie, des choses comme ça et que ... l'agriculture est quand même un travail dans lequel on est pas mal seul ... et que la pluriactivité est un moyen pour eux de ... s'intégrer dans la vie locale, d'être en relation avec d'autres au-delà de leur exploitation. Je pense qu'il y a aussi, à travers la pluriactivité, la place de la femme... » (Racine 34). Mais somme toute les accompagnateurs sont pragmatiques : « est-ce que ça va augmenter... je sais pas, je pourrais pas dire, j'ai pas non plus vraiment constaté de grosse tendance, mais ce qui est sûr c'est qu'il y en aura toujours parce que c'est normal d'envisager son projet comme ça » (Point Info Installation) ; « il me semble que, avec la crise qui existe aujourd'hui, la pluriactivité est une mesure qui permet à des personnes, en développant plusieurs petites activités de créer leur activité » (service économique du Conseil général). La pluriactivité apparaît comme le moyen de garder des personnes et des activités dans un territoire rural enclavé, et beaucoup d'accompagnateurs estiment que c'est une des missions que doit remplir leur organisation (Chambre d'agriculture par exemple). D'autre part, la pluriactivité est considérée à l'aune de l'évolution des formes de travail, qui se traduit par un nouveau regard porté sur cette pratique : « je me rends compte quand même que, dans les mentalités, ... ça change

beaucoup. Parce que avant, quand on faisait un métier, on le faisait sur une période plus longue, là, on s'est rendu compte quand même que, il y avait quand même une certaine précarité de l'emploi et par conséquent des métiers, et une complexité ... donc il y a une évolution qui fait qu'on tend vers davantage de pluriactivité » (CCI). Ces évolutions s'observent dans la façon de démarrer une activité, beaucoup plus progressivement, intégrant dès l'origine du projet une pluriactivité (cumul salariat / activité indépendante lorsque le salariat est possible, cumul de plusieurs activités indépendantes) qui pourra n'être que transitoire. Le statut d'auto-entrepreneur met bien en lumière la pluriactivité, les libellés d'activité correspondant de moins en moins à une activité balisée (CCI).

La pluriactivité est vue comme...	Organisations d'accompagnement en HL
Une situation de transition	
• Dans le cas d'une installation progressive. Elle permet de prendre le temps nécessaire pour monter son projet • Elle permet de faire face à une crise (pensée comme ponctuelle)	PII, Airdie, CCI, Solidarité Paysan LR, Adear LR, CC OJ, IFAD
Une complémentarité	
• Dans la mobilisation de compétences • Dans la conduite des activités elles-mêmes	Racines 34, BG, Ariac, MSA, Adasea Hérault, ADTV 34
La possibilité de maintenir l'agriculture, les activités et les personnes en milieu rural (enjeu de développement des campagnes)	
• Dans la confortation des entreprises • Dans les possibilités d'adaptation au contexte • Dans la stabilisation sociale des personnes	CR, Pays HLV, GE d'Orb, CA, Accueil Paysan, RDL, CEMEA/ARIES, CC Montagne HL, Adear LR, MSA, CG-Département économie, CG-RTAIE, ADTV 34
La possibilité de réaliser un projet de vie	
• Dans l'intégration avec le lieu de vie et la famille • Dans le choix qui est fait de venir vivre en milieu rural • Elle permet l'intégration sociale des néo-ruraux	Accueil Paysan, CG-RTAIE, ADTV 34, Énergies Alternatives
Un frein important au développement d'activités	
• Elle empêche l'accès aux mesures de droit communs (DJA, foncier agricole) • Elle est incompatible avec une activité de qualité (dispersion)	CM, DDTM, Adasea 34, CC OJ

Tableau 8 : Visions de la pluriactivité dans le Haut-Languedoc héraultais. Tallon H., 2010, d'après les entretiens réalisés par Dubien A., mai à juillet 2009

Le tableau 8 ci-dessus fait ressortir l'enjeu majeur d'adaptation ou de réponse à la double crise du territoire, crise viticole et crise de l'emploi. Le lien fait par la grande majorité des structures interrogées entre pluriactivité et territoire rural semble assez consensuel. L'enjeu de maintien d'un secteur agricole et de populations dans une zone rurale vue comme « difficile » est important. Que le Conseil régional et le Conseil général se rejoignent sur cette question montre la préoccupation qui émerge quant à l'accompagnement des arrières-pays vers un développement non plus pensé uniquement en termes de périphéries d'espaces urbains

ou périurbains, mais pensé en termes de territoire dont les dynamiques endogènes priment. Cependant des divergences dans les visions de la pluriactivité et du rôle qu'elle peut jouer dans le développement d'activités rurales demeurent, et les articulations entre organisations apparaissent parfois compromises. Comme nous l'avons vu, certaines structures enquêtées ne définissent pas la pluriactivité (une communauté de communes, la Direction départementale des territoires et de la mer, le PNR HL et Pôle emploi). Celle-ci peut ne pas correspondre à une réalité prise en compte et travaillée dans la structure, lorsque n'est prise en considération dans le projet de la personne que l'activité principale (cas de la DDTM ou de Pôle emploi). Mais lorsque les « documents projet » de la structure y font explicitement référence, comme c'est le cas pour le Parc Naturel Régional, cette contradiction, à savoir ne pas être capable de définir ce qu'on promeut, est pour le moins surprenante.

De plus, la confrontation avec la vision qu'ont les pluriactifs de cette pratique révèle un réel décalage de points de vue. Notre expérimentation ne fera que confirmer et préciser les propos de pluriactifs relevés dans différents espaces de la région Languedoc-Roussillon⁸⁵. Pour ces pluriactifs, l'intérêt de la pluriactivité réside dans la possibilité de mettre en œuvre diverses compétences et d'enrichir leur travail par ce biais. Nous sommes dans le registre de l'épanouissement personnel, parfois au détriment assumé de la sécurité matérielle : « la pluriactivité, au sens général est une combinaison d'activités différentes, pas forcément toutes rémunérées et qui demandent des compétences différentes » (Fiona) ; « le but c'est d'avoir des activités où je me fais plaisir, c'est complètement, totalement égoïste, c'est à dire je me fais plaisir, je gère mon temps, ça me permet de garder du temps pour vraiment mettre en place des outils [...] j'ai besoin de vivre d'autre chose à côté sinon je peux pas avancer c'est pas possible » (Natacha) ; « [être pluriactive c'est être] très polyvalente, voilà parce que bon je suis un peu gourmande et que j'aime faire beaucoup de choses à la fois » (Frédérika) ; « j'aime tout quoi...et j'ai toujours fait plein de trucs d'ailleurs ma mère disait toujours : « bonne à tout, bonne à rien » (Ernestine) ; « la pluriactivité c'est être pris par plusieurs passions, activités, et ne pas vouloir les choisir » (Sarah). L'adaptation au territoire est de même une des motivations qui conduit à la mise en place d'une pluriactivité : « honnêtement c'est un peu obligé dans un... dans un endroit aussi reculé » (Katia). Mais elle résulte d'un

⁸⁵ Il s'agit du Haut-Languedoc, du Pays Corbières-Minervois et des Cévennes, territoires ruraux de la région Languedoc-Roussillon qui présentent certaines similitudes en termes de modes de vie et d'évolutions économiques, bien que l'histoire de la pluriactivité sur ces territoires ne soit pas la même.

choix engagé : « au départ l'installation s'est faite ici [...] car on cherchait un espace vierge à « coloniser ». La motivation initiale était celle là. Ce n'était pas l'activité elle-même qui était visée mais plutôt prendre un territoire vierge et l'amener ou le ramener à la vie » (Marc) ; « je suis complètement passionné du coin dans le sens où c'est un espace où j'ai l'impression de vivre une aventure tous les jours (...). Et plus ça va plus je suis convaincu. Le fait de faire de l'accueil ça me permet de rencontrer des gens qui me confortent dans mes choix au quotidien » (Yvan). Les réponses des pluriactifs enquêtés montrent que la pratique de la pluriactivité et la volonté de vivre sur un territoire sont intimement liées. Lorsque le territoire est choisi, la pluriactivité en découle, même si la pluriactivité n'apparaît pas toujours comme un choix, mais comme une contrainte pour faire face à un problème économique sérieux. Le ressenti négatif de la pluriactivité est minoritaire. Il n'est formulé que par des personnes dont le système d'activité s'est construit sur des ruptures nécessitant un rééquilibrage des activités, et dont la pluriactivité n'a pas été envisagée en amont mais s'est imposée pour répondre à des exigences spécifiques non attendues (Bernard, 2009). En résumé, il apparaît clairement que les institutions ne prennent pas en compte l'ensemble des justifications avancées par les pluriactifs.

En définitive, comparé à ce que l'on peut observer à l'échelle de la région, les organisations d'accompagnement du Haut-Languedoc semblent avoir des visions relativement limitées des apports possibles de la pluriactivité sur l'évolution économique d'un territoire. Recentrée autour de sa capacité de résilience qui en fait un atout dans la gestion des crises, la pluriactivité reste le vecteur du « petit », associé à l'idée de « fragile » (tableau 9 ci-dessous).

Pluriactifs (LR)	Accompagnateurs (LR)	Organisations du Haut-Languedoc
- Épanouissement personnel - Valorisation de diverses compétences - Adaptation économique au territoire - Choix de vie sur un territoire	- Nécessité économique - Modèle d'activité économique - Épanouissement de soi - Droit	- Alternative aux crises - Adaptation aux petites structures - Adaptation aux territoires fragiles (« mal nécessaire »)

Tableau 9: Principaux objectifs assignés à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon et Haut-Languedoc. Tallon H., 2010. D'après travaux Intersama (Bernardini et Perez Chueca, 2009), (Bernard, 2009), (D'Aldéguier, 2010), (Dubien, 2010)

Ce deuxième chapitre nous a montré les potentialités de la posture d'accompagnement dans la prise en compte de la complexité, particulièrement applicable aux projets pluriactifs. Accompagner la pluriactivité implique que soit intégrées de nombreuses dimensions du projet, son contexte territorial en particulier et la singularité des motivations de l'individu. Elle implique de revoir les cloisonnements observés à l'intérieur des dispositifs d'accompagnement. Des évolutions ponctuelles peuvent laisser entrevoir les prémices d'une intégration de la spécificité du projet pluriactif dans les politiques d'accompagnement. Mais les limites de ces démarches d'accompagnement à la pluriactivité sont nombreuses, et semblent loin d'être dépassées.

Comment dès lors interpréter les disjonctions entre les projets mis en avant par les structures, qu'ils soient de nature économique, sociale ou territoriale, et leur faible reconnaissance de la pluriactivité ? Comment expliquer les divergences dans le ressenti des individus et des organismes de soutien concernant les apports de la pluriactivité ? Comment expliquer le flou qui perdure autour d'une pratique de plus en plus médiatisée et largement débattue au moins dans la profession agricole ? Les situations de précarité bien visibles et en développement dans le Haut-Languedoc forment-elles un filtre au travers duquel la pluriactivité n'est que le négatif d'une crise ? L'innovation a-t-elle encore du mal à se faire entendre sur ce territoire ? La pluriactivité souffre-t-elle toujours de l'image poussiéreuse qu'elle traîne d'une agriculture peu productive et dispersée ? Le contexte territorial du Haut-Languedoc joue certainement un rôle très important dans les spécificités observées et rapidement analysées. La deuxième partie de cette thèse examinera plus attentivement la construction au jour le jour de projets pluriactifs, analysant leur fonctionnement et leur ancrage territorial, ainsi que le rapport de l'accompagnement à leurs spécificités, pour tenter d'apporter un cadre de réponse à ces questions de fond qui conditionnent largement les orientations de développement d'un territoire rural.



Illustration 4 : porteur de projet de l'expérimentation ERP. Croquis Alain Alquier, 2011

**Deuxième partie : Les projets pluriactifs au
filtre de l'expérimentation d'accompagnement
menée dans le Haut-Languedoc**

Chapitre 3- Expérimentation ERP : une méthode d'analyse de l'accompagnement des systèmes pluriactifs du Haut-Languedoc

3.A - AU CŒUR DE LA MÉTHODOLOGIE : L'IMPLICATION ET LA RÉFLEXIVITÉ

1) Une géographie impliquée

La géographie sociale est un courant de la géographie qui rompt avec une géographie qui se veut naturaliste (au fondement de la géographie du XIX^e en Europe), puis économique et spatiale, et renverse le paradigme assignant que la structure spatiale est déterminante sur l'organisation de la vie sociale. Dès les années 1960, l'espace devient pleinement enjeu social, objet de valorisation, d'appropriation et de luttes impliquant des groupes sociaux, dans une perspective dynamique redistribuant en permanence les places et les rôles assignés à ces groupes. Or cette géographie marxiste tend à ne pas rendre compte des résultats qui se dégagent d'une observation micro-analytique des agencements socio-spatiaux, en particulier ceux qui relèvent des processus de décision des acteurs, de leurs représentations et de leurs choix axiologiques (Sauvaître, 2001). C'est sur un appel à la plus forte contextualisation des résultats de la recherche en géographie et plus spécifiquement à l'intégration des rapports subjectifs à l'espace que se développe une géographie sociale et humaniste, sur la voie ouverte par l'écologie humaine de l'École de Chicago dans la première moitié du XX^e siècle. L'espace vécu tel que l'introduira Armand Frémont dans les années 1970 est cette relation qui intègre les représentations et l'imaginaire humain à l'espace éprouvé par l'individu. Nous reviendrons sur cette définition de l'espace vécu et sa matérialisation dans la relation au territoire des pluriactifs de notre échantillon. Sans remettre en question le poids structurant des déterminismes sociaux, particulièrement bien mis en évidence par Bourdieu dans ses différents travaux (Bourdieu, 1980), nous voyons se dégager une géographie dans laquelle

l'individu occupe une place centrale, concrète et singulière qui, pour Guy Di Méo, permet de « saisir la relation, le mouvement, les contradictions productives entre les différentes sphères de l'activité humaine, cerner le caractère insécable et néanmoins décodable des spatialités et des temporalités » (Di Méo et Buléon, 2005) p.10.

Une des approches de la géographie sociale est particulièrement mobilisée tout au long de cette thèse, celle permettant d'analyser l'imbrication des rapports sociaux-spatiaux : rapport de travail et d'activité professionnelle dans notre cas pour le rapport social, rapport à l'accompagnement de projet, vu comme « modificateur des structures de l'espace » pour les rapports spatiaux (Di Méo et Buléon, 2005) p.11.

Un deuxième aspect de la géographie sociale nous intéresse tout autant, celui de son intérêt émancipatoire. Celui-ci est prôné par des géographes comme Jean-Bernard Racine (adepte d'une géographie de la « pertinence sociale »), ou Antoine Bailly qui définit une géographie du bien-être « [qui] s'attache à l'ensemble des relations que les hommes tissent entre eux et avec leurs territoires, pour comprendre les satisfactions qu'ils retirent de ces rapports et les inégalités qui en résultent » (Bailly, 1981) p.49. Cette géographie offre en effet au chercheur engagé dans des démarches de développement une voie par laquelle penser l'autonomie des acteurs au-delà d'une simple implication politique. L'étude des dynamiques socio-spatiales, sous le regard de la géographie sociale qui rapproche le monde physique du monde social, contribue à définir une nouvelle culture plus respectueuse du rapport de l'homme à son milieu naturel (Di Méo et Buléon, 2005) p.120.

Une telle géographie s'inscrit donc totalement dans les sciences humaines et sociales. Jean-Bernard Racine parle à son propos de « discipline excentrique des sciences humaines et sociales » (Racine, 2006). Elle noue avec la philosophie les liens qui lui permettent de penser le monde complexe. « L'espace géographique est en quelque sorte le produit cartésien de la complexité « naturelle » et de la complexité « sociale » » (Chamussy, 2003) p.68. D'inspiration phénoménologique, la géographie sociale repose sur une dialectique portant sur les confrontations sujet et objet, représentations et pratiques, idéal et matériel (Di Méo et Buléon, 2005) p.132. Par essence pluridisciplinaire « l'espace du géographe n'est pas une simple enveloppe des sociétés, [...] il est une dimension intrinsèque des sociétés et se prête donc à des analyses mobilisant l'ensemble des sciences humaines » (Racine, 2006) p.234, et assumant ses emprunts théoriques et méthodologiques : « elle procède par bricolages théoriques et reste fidèle aux principes d'une complexité herméneutique qui remet constamment en question les résultats auxquels elle parvient » (*ibid.*) p.132, cette

géographie se caractérise par son « radicalisme réflexif » et son absence de dogmatisme : « Pluralisme, hétérogénéité ! Essayons d'aller un peu plus loin encore dans la recherche des ingrédients qui pourraient fonder le sens de notre discipline, sens qu'elle se donne ou qu'on pourrait lui reconnaître. [...] Dans le radicalisme réflexif qui l'anime depuis qu'elle a découvert le plaisir de la théorie et pris goût aux considérations sur sa propre pratique scientifique, la géographie a déplacé le principe wébérien de neutralité axiologique. D'une manière générale, la tolérance à l'égard des types d'explications mobilisées (déterministe, déductiviste, inductiviste, probabiliste, génétique, systémique...), des genres scientifiques pratiqués (formel, empirico-formel, herméneutique...) et de la variabilité des critères de scientificité (non-contradiction, réfutabilité, cohérence...) semble être une valeur partagée. [...] Ainsi, la norme fonctionnelle du champ géographique serait celle d'une absence de dogmatisme [qui] l'associe donc au projet d'un alteracadémisme. Autrement dit, « un académisme de l'altérité », marqué par un rêve, celui d'une institution rendue à la marginalité, à l'aventure intellectuelle, au risque comme principe de génération des travaux universitaires, des recherches qui alors « provoque[nt] un étonnement, une remise en cause ». [...] En ne cessant de se poser des questions, en interrogeant en permanence sa propre pratique, en refusant la certitude d'un regard disciplinaire, ce que la géographie, ce que le géographe (notamment !) sont en mesure de proposer aux sciences humaines et sociales, c'est précisément cette figure shakespearienne du chercheur que dessine E. Tricoire. Un chercheur formé à « s'extirper de [son] propre système : savoir être dérangé, é-mû, ouvert-et-en-mouvement », entraîné à « comprendre le doute amené par autrui » (Racine, 2006) p.238.

Positionnée au cœur d'une géographie des pratiques, s'appuyant sur une posture constructiviste au sein de laquelle la réalité est sans cesse requestionnée par des individus « pluriels » et donnant leur forme à des rapports sociaux situés, la méthodologie qui forme l'armature de cette recherche découle d'emprunts à la sociologie et à l'anthropologie (socio-anthropologie, ethnométhodologie), englobés dans une démarche de recherche-action, elle-même née de la psychologie sociale et assez peu employée en géographie. De plus, cette recherche-action intègre une démarche d'observation participante. Cette méthodologie pose plusieurs questions à la recherche. La première est celle de l'échelle d'analyse qui en découle, échelle micro peu habituelle en géographie et domaine quasi réservé, en sciences sociales, de l'ethnologie ou de l'anthropologie, et qui suscite parfois la méfiance⁸⁶. La deuxième porte sur

⁸⁶ L. Coser fait ainsi une critique virulente à l'ethnométhodologie, sociologie du micro par excellence : « Il faut faire attention à ce que « nous n'en apprenions pas de plus en plus sur de moins en moins ». L. Coser, 1975, Presidential address : two Methods in Search of a Substance, *American Sociological Review*, 40 (6), p.691-700, cité par Coulon A., 2007. *L'ethnométhodologie*. Paris: PUF 128 p., p.108.

l'implication du chercheur, question épineuse de manière générale en sciences sociales mais que le géographe pose plus rarement en ces termes.

a) Échelle micro pour questions de fond

La géographie se repositionne dans cette dimension exploratoire de la recherche qualitative à l'échelle micro. Comme le montre Hervé Gumuchian dans son analyse de l'acteur territorialisé, l'entrée par le micro est indispensable pour révéler des fonctionnements macro des rapports à l'espace : « Pour accéder à la dimension intrinsèquement territoriale de notre rapport à l'espace, les approches micro sont les plus efficaces y compris pour révéler le fonctionnement des échelles plus englobantes ; le territoire devient alors un objet d'étude absolument adéquat à l'analyse des sociétés en mouvement, dans toutes leurs dimensions » (Gumuchian, et al., 2003) p.6. Ce que l'échelle micro laisse entrevoir n'a rien de commun avec une quelconque réduction d'une réalité englobante, comme l'a bien montré l'impasse d'une certaine géographie timbre-poste⁸⁷ de laquelle se ne se dévoilait qu'un espace parfait et normatif. La difficulté du passage du macro au micro provient de l'irruption de l'individu, autonomisé de son groupe social, qui pose la question du statut pertinent qui peut lui être attribué dans la recherche. Henri Chamussy illustre parfaitement cette question par cette anecdote en forme de fable : « Il existe un ancien presbytère, quelque part en Bourgogne, qui est situé exactement sur la ligne de partage des eaux entre Saône et Loire ; lorsqu'il pleut sur le toit à double pente, les eaux s'écoulent, d'un côté vers la Méditerranée, et de l'autre vers l'océan Atlantique. Sur le faîte, un souffle de vent, à peine perceptible, décide du destin d'une goutte de pluie : un millimètre à droite, c'est l'océan, un millimètre à gauche, c'est la Méditerranée. Statistiquement, ça n'a aucune importance. La distribution binomiale nous dit que, si les deux pans du toit ont la même superficie, la moitié de l'eau qui tombe glisse vers la Saône et l'autre moitié vers la Loire. *Mais pour une goutte d'eau, quelle différence !*⁸⁸ Les géographes, qui étudient les sociétés dans leur espace, l'espace des sociétés, sont confrontés à un formidable problème philosophique. Quel chemin, de l'individu au groupe social, du groupe social à la société ? » (Chamussy, 2003) p.68.

Notre recherche ne tentera pas de répondre à ces questions philosophiques, mais en observant une poignée d'individus nous tenterons de mettre en lumière le mouvement de l'espace (du territoire), sous l'influence conjuguée des évolutions de pratiques, de discours et

⁸⁷ Celle entre autre des manuels scolaires de géographie des années 1970-80.

⁸⁸ Souligné par nous.

de démarches d'accompagnement. Nous aurons le point de vue de la goutte d'eau, confrontée au point de vue du toit (le dispositif d'accompagnement), lorsqu'il se demande effectivement ce que « désire » l'eau qui lui donne sa raison d'être.

b) Une implication au service d'une subjectivité active

La question de l'implication du chercheur sous-entend celle de sa subjectivité et celle de l'espace entre le chercheur et son objet de recherche, espace qui pourra rendre possible l'analyse.

Deux images me font réfléchir depuis des années sur la posture du chercheur. Il s'agit de deux scènes extraites de deux films sensiblement similaires dans ce qu'ils donnent à voir de la nature et des acteurs suivis, à savoir des oiseaux, « Le peuple migrateur » (Perrin, et al., 2001) et « La marche de l'Empereur » (Jacquet, 2004). Dans « Le peuple migrateur », un des oiseaux, épuisé par sa migration et blessé à l'aile, se pose sur une plage et est attaqué sans merci par une armée de crabes rouges gloutons. Dans « La marche de l'Empereur », un des manchots perd son œuf sur la glace et malgré ses efforts n'arrive pas à le remettre au chaud entre ses pattes dans les quelques secondes qui sauveraient l'embryon du froid. Ces scènes « ordinaires » de la vie sauvage prennent un autre relief lorsqu'on écoute leurs réalisateurs respectifs en parler. L'oiseau blessé du « peuple migrateur » a été remplacé par un gros poisson que les crabes vont dévorer, et l'oiseau soigné par l'équipe pourra reprendre sa migration (un montage astucieux nous a induit en erreur sur le devenir de l'oiseau). L'œuf de « La marche de l'Empereur » sera filmé de très près jusqu'à son abandon final par le manchot impuissant, pendant que le commentaire très anthropomorphique nous invite à compatir à la tristesse du couple manchot. Les réalisateurs justifieront alors leur non-intervention au nom de la perturbation qu'ils pourraient induire dans le cycle naturel de la vie des manchots. C'est tout le problème, toujours très actuel comme nous le montrent ces deux exemples, de l'interaction du chercheur avec son sujet d'analyse qui est directement posé, et nous voyons que la manière d'y répondre peut être opposée. Les nombreux travaux de ces 100 dernières années montrent, autant en sciences sociales qu'en sciences du vivant, qu'il ne peut y avoir

contact entre deux systèmes⁸⁹ sans interactions, ces dernières pouvant donner naissance à des résultats parfois tout à fait incontrôlables (Benoît Mandelbrot, 1958). Le paradigme de l'interaction observateur/observé, apparu avec la physique quantique, renouvelle cette problématique jusqu'alors marquée par le dogme de l'extériorité absolue de l'observateur. Ce qui est observé est le résultat de l'interaction entre observateur et observé. L'anthropologie le comprendra bien, et Malinowski (1884-1942) fera de l'« observation participante » la base de sa méthode de recherche : dans la mesure où il n'y a pas d'observation extérieure et muette, l'observateur doit être inclus dans ce qu'il observe. Cela lui permet d'abolir la distance qui forme un filtre entre ce qu'il observe et la compréhension qu'il peut en avoir.

De la même façon que l'extériorité est un leurre, la question de l'objectivité en science sociale a été radicalement balayée par Weber dès le début du XX^e siècle, en stipulant que les faits mêmes qui apparaissent signifiants au « savant » ne le sont que depuis le découpage opéré par ses propres valeurs (Weber, 1904) p.100. Allant plus loin, Jean-Pierre Olivier de Sardan fait remarquer que la neutralité axiologique⁹⁰ prônée par Weber pour affaiblir la projection subjective du chercheur dans sa recherche « est un projet, un projet à la fois nécessaire et impossible » (Olivier de Sardan, 2008) p.326. La question de la méthodologie de la recherche en science sociale, acceptable et acceptée par une communauté de chercheurs, est d'autant plus brûlante que le paradigme constructiviste actuel dans lequel sont situées de nombreuses recherches en science sociale laisse le champ libre à l'expression de multiples démarches de recherche non reproductibles, et qui ne peuvent ainsi être évaluées qu'au filtre

⁸⁹ Si le concept de système est opérationnel dans de nombreux cadres d'analyse en sciences sociale, cela ne signifie nullement que les pratiques sociales sont des systèmes en elles-mêmes. « Les significations culturelles et les pratiques sociales sont fort loin d'être des systèmes (...). Il faut s'y résigner. Les stratégies des acteurs, l'ambivalence des comportements, l'ambiguïté des représentations, tout cela non seulement ne peut se modéliser sous forme de système, mais est contradictoire avec la notion même de système, avec ce qu'elle évoque de cohérence et de fonctionnalité. » p.131. Oliver de Sardan J.-P., 1996. De l'amalgame entre analyse-système, recherche participative et recherche-action, et de quelques problèmes autour de chacun de ces termes in *Recherches-système en agriculture et développement rural*. Montpellier: CIRAD-SAR. pp. 129-140..

⁹⁰ « Le savant, s'il veut faire preuve de la rigueur nécessaire à son activité, devra viser la neutralité axiologique, c'est-à-dire qu'il devra, en tant que savant, s'abstenir de toute prise de position éthique, de tout jugement de valeur. » Boulet P.-É., 2003. *La critique radicale de Max Weber* in *Revue PHARES - Revue philosophique étudiante de l'Université Laval [en ligne]* <http://www.ulaval.ca/phares/vol4-automne03/texte08.html#11>, consulté le 13/04/2010, 4:7 p. automne 2003.

de la légitimité du chercheur : « En fait l'acceptation ou le rejet d'une expérience dépend du crédit accordé à la compétence de l'expérimentateur autant que de la force et de la signification des preuves expérimentales. C'est moins la force intrinsèque de l'idée vraie qui emporte la conviction que la force sociale du vérificateur. C'est dire que le fait scientifique est fait par celui qui le produit et le propose mais aussi par celui qui le reçoit. » (Bourdieu, 2001) p.45. Le constructivisme, qui met en jeu la conscience humaine et qui postule que la réalité est une construction sociale toujours en mouvement, oblige d'autant plus à repenser les cadres de validation de la recherche pour ne pas aboutir au biais relevé par Bourdieu de la science qui referme sur elle-même ses propres espaces. Comment cependant donner une validité à une recherche imprégnée de subjectivité, non reproductible par essence, au risque de résultats contestés, d'autant plus s'ils s'éloignent des attentes initiales ? Toute recherche qualitative est soumise à ce même problème, et le contourne par une rigueur méthodologique qui lui sert d'appui. En cela nous nous inscrivons dans les méthodes de la socio-anthropologie, mais nous allons peut être plus loin pour plaider, comme Bourdieu le fait, pour une démarche intégrant d'autant plus la subjectivité du chercheur que celui-ci doit savoir s'en prémunir :

« Chacun de nous, ce n'est un secret pour personne, est encombré d'un passé, de son passé, et ce passé social, quel qu'il soit, « populaire » ou « bourgeois », masculin ou féminin, et toujours étroitement entrelacé avec celui qu'explore la psychanalyse, est particulièrement pesant et embarrassant quand il s'agit de faire des sciences sociales. J'ai dit que, contre l'orthodoxie méthodologique qui s'abrite sous l'autorité de Max Weber et de son principe de « neutralité axiologique » (Wertfreiheit), je crois profondément que le chercheur peut et doit mobiliser son expérience, c'est-à-dire ce passé, dans tous ses actes de recherche. Mais qu'il n'est en droit de le faire qu'à condition de soumettre tous ces retours du passé à un examen critique rigoureux. Ce qu'il s'agit de mettre à la question, en effet, ce n'est pas seulement le passé réactivé, mais tout le rapport à ce passé qui, lorsqu'il agit inconsciemment, peut être au principe d'une distorsion systématique de l'évocation et, par là, des souvenirs évoqués. Seule une véritable socioanalyse de ce rapport, profondément obscur à lui-même, peut permettre d'accéder à cette sorte de réconciliation du chercheur avec lui-même, et avec ses propriétés sociales, que produit une anamnèse libératrice. » (Bourdieu, 2003) p.56.

Le dispositif réflexif est donc un socle incontournable de cette recherche, mais Bourdieu nous parle aussi du temps dans la recherche de type anthropologique, dont le potentiel de maturation est, si on y est attentif, un puissant facteur de compréhension et d'objectivation. D'où l'importance de revenir sur son objet étudié, autant de fois que le demande la recherche menée.

c) Comment ne plus « être un indigène parmi les indigènes »

Un des outils mobilisé dans la recherche qualitative⁹¹ impliquée est l'observation participante, qui par l'immersion qu'elle permet peut être une voie de compréhension d'un phénomène social. Nous lui préférons, toujours suivant Bourdieu, ce qu'il appelle ingénument « objectivation participante », le but étant toujours, et c'est une de ses préoccupations essentielle, de resituer le point de vue du chercheur dans ce qui fait son propre regard : « le sociologue n'a quelque chance de réussir son travail d'objectivation que si, observateur observé, il soumet à l'objectivation non seulement tout ce qu'il est, ses propres conditions sociales de production et par-là les « limites de son cerveau » mais aussi son propre travail d'objectivation, les intérêts cachés qui s'y trouvent investis, les profits qu'ils promettent ». (*ibid.*) p.40. Dans notre recherche cet aller-retour réflexif a été particulièrement important, pour deux raisons. Il m'a permis tout d'abord d'objectiver mon espace vécu et les personnes qui y vivent, de manière à « rompre avec les perceptions ordinaires, la sienne et celle des enquêtés » (Weber, 1986), p.213. Dans mon cas cela me demandait, à l'inverse de l'anthropologue découvrant un nouveau terrain, de ne plus être simplement « un indigène parmi les indigènes », comme le suggérait Malinowski, le fondateur de l'observation participante (Malinowski, 1963). D'autre part, cette réflexivité permettait de faire une recherche sur l'accompagnement. L'accompagnement place en effet le chercheur dans une position « d'absence impliquée », qui ouvre à l'émergence d'un espace de rencontre d'intersubjectivités et d'expression du sens, et qui demande donc impérativement clarification de ses croyances, de ses représentations et des mobiles de ses actions. Proche par la posture d'une position psychanalytique (mais éloigné par ses finalités), l'accompagnateur est totalement immergé dans ses propres sentiments et son jugement. Et quoi de plus déterminé socialement qu'un jugement ? D'où l'absolue nécessité de ce recul sur soi-même et sur ses actes et sur sa propre compréhension des référentiels de ses actions.

⁹¹ Nous ne discuterons pas du lien ou du non-lien, selon les chercheurs, entre recherche qualitative et recherche compréhensive, mais notre terme « recherche qualitative » sous-entend le croisement des deux.

2) Les cadres d'action et de validation de la recherche

a) La recherche-action, espace de réflexivité actif

L'observation et l'objectivation sont nécessaires mais ne suffisent pas à la compréhension d'un processus. Les faits doivent être questionnés, traités, mis à l'épreuve. C'est pour cette raison que cette démarche intègre la recherche-action, méthode permettant une implication commune et partagée de plusieurs catégories d'acteurs autour d'une action à mener. Nous nous arrêtons quelque peu sur cette méthode, car nous verrons par la suite qu'elle a largement contribué à faire évoluer l'accompagnement mis en place et testé dans cette recherche.

La recherche-action, en affirmant sa volonté à produire des connaissances scientifiques validables des connaissances « actionnables » (Soulard, et al., 2007), se donne deux objectifs : résoudre des problèmes et produire des connaissances. De cette notion polysémique et de ses différentes dénominations (recherche en partenariat, recherche participative, recherche impliquée, recherche-formation...), nous retiendrons la volonté de la recherche-action de participer de manière concrète à la résolution de problèmes sociaux. Le chercheur va solliciter les savoirs des individus sur lesquels porte sa recherche, et les acteurs vont s'investir dans les démarches de co-construction des hypothèses et des résultats qui en découlent. Toute recherche-action repose sur l'hypothèse que l'engagement dans l'action, en modifiant une certaine situation, sera source de connaissance. Cette posture de recherche qui met en parallèle production de connaissance et changement social fait évoluer à la fois le statut du chercheur et des individus sur lesquels porte la recherche. Elle répond à des besoins certains et est pratiquée dans l'ensemble des disciplines, depuis la psycho-sociologie qui l'a vue naître, à l'agronomie, l'éducation, l'histoire, etc., Elle donne naissance depuis la deuxième moitié du XX^e siècle à des écoles très diverses à travers le monde. Quant au domaine spécifique du développement, une recherche-action (Recherche-Action en Partenariat) est née dans les années 60 en Amérique latine, avec pour objectif, outre la production de connaissance et de changement, d'assurer l'autonomie et le renforcement des organisations paysannes ou rurales (Freire, 1969). La notion « d'autonomisation » des acteurs est le fil conducteur de cette recherche, et l'action du chercheur va porter sur les apprentissages qui se créent dans le processus, l'autonomie découlant de la maîtrise de ces apprentissages. Cette

démarche, appliquée à l'heure actuelle par de nombreux organismes de recherche travaillant sur les organisations paysannes, sert d'orientation à notre thèse.

Si la recherche-action permet d'ouvrir la recherche à de nouvelles problématiques et de produire des connaissances dont on ne saurait se passer aujourd'hui, elle pose cependant en tant que démarche scientifique d'importants problèmes de fond. Le premier s'exprime dans la juxtaposition de ses termes. Recherche et action mobilisent en effet des logiques différentes, voire contradictoires : « La connaissance scientifique se construit en particulier [...] contre l'erreur, par la critique méticuleuse, la polémique intellectuelle, la vigilance théorique et méthodologique, la remise en cause permanente des acquis. L'action au contraire est faite d'arbitrages, d'ambiguïtés, de compromis, de paris, de volontés. L'une se méfie des croyances, l'autre en a besoin. L'une se veut intéressée, l'autre revendique d'avoir les mains dans le cambouis. » (Oliver de Sardan, 1996) p. 136. Le deuxième problème concerne le statut de la connaissance produite et l'évaluation du changement attendu. La dichotomie entre connaissance savante et connaissance profane disparaît au profit de connaissances émanant du processus et validées par lui. La recherche-action nécessite une attention soutenue à la méthodologie, qui, outre le fait de rendre possible le déroulement du processus, lui donne la légitimité qui pourrait lui faire défaut. La recherche-action va mettre en mouvement diverses interactions entre pratique, observation et théorie, spirale pour les uns, aller-retour réflexif, ou mouvements contingents pour les autres. Les trois phases (phase pratique, phase d'observation et phase d'analyse théorique) sont particulièrement importantes à repérer et à analyser, car ce sont dans leurs interactions que pourront émerger la connaissance et les apprentissages attendus. Contrairement aux méthodologies de la recherche classique, il n'y a pas dans la recherche-action de séparation nette entre la production de connaissances et la validation scientifique de ces connaissances. L'évaluation n'est pas réalisée à posteriori mais fait partie du pilotage de la recherche (Barlet, 2006). C'est cette évaluation qui oriente en permanence l'action, grâce à une démarche réflexive continue qui permet à l'ensemble des personnes impliquées de questionner leurs choix et leurs résultantes, jusqu'à la résolution du problème identifié. La question de la vérité est donc traitée par la pratique : « Le praticien de la recherche-action « agit » donc en vue d'un changement social qu'il est censé faciliter tout en considérant que ce qu'il fait est source de connaissances, qu'il amène un « non dit » du groupe à s'énoncer ; il s'efforce de rendre visible ce qui est habituellement caché dans les groupes, les organisations, les institutions. » (Lapassade, 1993) p.1.

La recherche-action repose donc sur la « fiction » (Soulard, et al, *op.cit.*) que la collaboration entre des individus aux objectifs différents (les chercheurs et les partenaires) peut engendrer des connaissances utiles et « actionnables », « c'est-à-dire qui présentent une pertinence au regard des préoccupations propres des partenaires (qui ne sont pas celles des chercheurs) et qui soient susceptibles de déboucher sur des pistes d'action cohérentes avec les ressources pratiques dont ils disposent. » (*ibid.*) p.8. Ces connaissances sont actionnables grâce aux apprentissages qui permettent leur « prise en main » et leur maîtrise.

b) L'expérimentation ou la mise à l'épreuve de la situation

Comme nous l'avons évoqué précédemment, notre travail de thèse s'appuie sur une expérimentation menée de janvier à octobre 2008 dans le Haut-Languedoc héraultais, à St-Pons de Thomières.

Edouardo Font nous dit en parlant des activités rurales que « si les formes de production fordistes restent prédominantes, on peut en tout cas avancer aujourd'hui que ce modèle de développement a désormais perdu son caractère hégémonique et laisse des vides, des interstices à l'intérieur desquels prennent place d'autres organisations de la production susceptibles de générer et de valoriser des richesses » (Font, 2000), p.24. Nous avons au départ de notre recherche l'intuition que les formes de pluriactivité que nous voulions étudier, et qui se sont révélées à nous par le dispositif mis en place, se situaient résolument dans ces interstices. L'interstice nous intéresse, en ce qu'il est « ce qui résiste aux emprises normatives et réglementaires, ce qui résiste à l'homogénéisation et à l'appropriation » (Nicolas-Le-Strat, 2007) p.11. L'expérience interstitielle est par nature politique, elle est « une mise en questionnement et un questionnement qui se diffracte selon plusieurs points de vues, à différents niveaux de réalité – un questionnement qui procède par l'intérieur et de l'intérieur et qui rend cette expérience fondamentalement indécidable. » (*ibid.*) p.12. L'expérimentation, dans un processus de recherche, ouvre des espaces de créativité, et permet d'agir « dans et contre la situation » (*ibid.*) p.25. « Politique à la première personne » (usagers, malades, travailleurs), l'expérimentation politique permet de problématiser des situations dans lesquelles l'évidence des solutions se heurte aux limites instituées ou normatives (Debaise, 2005). Enfin elle est

bien évidemment processus d'apprentissage pour ceux qui s'y engagent⁹², processus qui, compte tenu des incertitudes quant aux perspectives même de l'expérimentation, doit se libérer des contraintes structurelles qui inhibent les innovations (Tonneau, et al., 2009).

Pascal Nicolas-Le Strat reconnaît trois vertus à l'expérimentation à petite échelle (ou micrologique), de l'ordre de celle que nous relatons dans cette thèse. La première vertu, sa « puissance ontologique », permet d'accéder directement et très rapidement aux situations et aux stratégies d'action. L'auteur formule plus joliment cette qualité en parlant de « stratégie de harcèlement du réel ». La deuxième vertu est sa « porosité », qui exprime que cette pratique ne se suffit pas à elle-même et est constamment heurtée par le contexte dans lequel elle se développe. Enfin, sa troisième vertu repose sur son rapport à l'espace et au temps : en resserrant l'espace elle induit de nouvelles temporalités (Nicolas-Le-Strat, 2007) p.35-37. L'expérimentation est donc particulièrement pertinente pour traiter, comme nous le faisons dans cette thèse, la question des choix de vie et d'activité défendus par des populations peu visibles et peu reconnues, confrontée au devenir d'un territoire, c'est-à-dire à une question éminemment politique de développement territorial.

L'expérimentation mise en œuvre dans le cadre de cette recherche est couplée à la démarche de recherche-action. Cette dernière permet l'implication des chercheurs et valorise les processus de connaissance qui permettent de passer du vécu empirique d'un noyau d'individus à une connaissance collective partagée de ce vécu. Nathalie Trussard (*Trussard, 2005*), s'appuyant sur Dewey⁹³, affirme que l'expérimentation politique doit être mise en œuvre par les chercheurs en sciences sociales ou les groupes d'individus⁹⁴, et non pas par l'État. Les institutions gèrent en effet des « tendances stabilisées », qui ne laissent que peu de place à l'émergence de nouveaux acteurs en marge des dispositifs dominants. Ces derniers n'ont d'autres choix que de tenter de briser les formes politiques existantes, et d'intégrer leurs actions contingentes à des processus d'apprentissages collectifs, ou modes d'associations divers, qui feront passer la question revendiquée d'une sphère individuelle à une sphère

⁹² Désignés comme « inventeurs d'interstices » par Pascal Nicolas-Le-Strat. Nicolas-Le-Strat P., 2007. *Expérimentations politiques*. Montpellier: ed. Fulenn. 105 p.

⁹³ J. Dewey, *Le Public et ses problèmes*, trad. Fr. J. Zask, Éditions Léo Scheer, Pau, p.149, cité par Trussard N., 2005. *Publics et expérimentations* in *Multitudes*, 4(23):169-179.

⁹⁴ Le public selon ses termes.

publique : « Les chercheurs en sciences sociales, auxquels Dewey confie la tâche de l'expérimentation politique, pourraient dès lors être tous ceux, sans distinction étanche entre profanes et savants, qui s'intéressent à expérimenter ces modes de compositions contingentes et à stabiliser des hypothèses d'action pour des expériences associatives futures. » (Trussart, 2005) p.175.

Expérimenter à l'intérieur d'une recherche-action offre donc à priori la possibilité de mettre à l'épreuve les dispositifs ou les situations mis en cause, et de faire bouger les lignes de force des cadres en place.

La trame méthodologique sur laquelle s'appuie notre recherche est ainsi composée d'une imbrication de méthodes qui se complètent. Ce « bricolage » méthodologique a été particulièrement utile à cette recherche. Adaptées de manière à entrer dans le cadre de la géographie qui était le leur, les méthodes ont servi leur objet. Nous verrons que l'implication aura permis de faire avancer la recherche en offrant un plus large accès aux informations et une réelle possibilité de questionner les connaissances qui émergeaient. Mais elle aura surtout permis des interactions originales que nous qualifierons d'« interactions d'accompagnement ». Un des points forts est sans doute le croisement des approches professionnels/chercheurs et des approches disciplinaires, issus des échanges avec les formateurs mobilisés par l'expérimentation, à l'intérieur de séquences qui auront été, sous des formes diverses, des séquences de débriefing collectif, d'évaluation et de pilotage. Cependant la question de fond de notre recherche reste posée. Nous n'avons en effet pas pu répondre frontalement au problème de prise en charge des projets pluriactifs par les structures d'accompagnement. Peut-on incriminer la méthodologie, incluant son dispositif réflexif ? L'analyse qui suit tendra à montrer l'inverse. Des critiques peuvent évidemment être faites à la méthode : détours réflexifs qui ne vont pas assez loin ; processus encadré par le Cirad qui devient le seul référent de la démarche, les structures d'accompagnement et le Gréa se faisant plus discrets ; replis relatif du dispositif sur lui-même pour maintenir un espace protecteur ; positions difficiles du chercheur/accompagnateur/référent et coordinateur... Nous les intégrerons à l'analyse des résultats présentés dans les chapitres suivants.

3.B - ERP : UNE EXPÉRIMENTATION ENTRE RECHERCHE, FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Rappelons les spécificités sur lesquelles se base l'expérimentation menée de janvier à octobre 2008 dans le Haut-Languedoc. Dans cette montagne méridionale, la pluriactivité représente une part importante de l'activité du territoire, structurant non seulement les activités agricoles mais aussi l'ensemble des secteurs économiques (Tallon, 2005). Cette pluriactivité se développe dans un contexte économique difficile. Les cantons ruraux de l'Hérault sont les plus pauvres du département : revenus du travail faibles, taux de chômage et de RMI⁹⁵ forts, installations de nouvelles populations sur un marché de l'emploi très restreint...

L'expérimentation, intitulée « Formation/Accompagnement à l'Entreprise Rurale Pluriactive », consistait à construire et à tester de nouvelles formes d'accompagnement à la pluriactivité, traduites dans un dispositif original de formation/accompagnement à la création d'activité pluriactive. Cette démarche expérimentale, déployée dans un cadre de recherche action, permettait d'« inventer » de nouvelles formes d'accompagnement. L'imbrication complexe des trois composantes, expérimentation, formation et accompagnement fait que nous utiliserons le plus souvent l'acronyme *ERP* pour désigner la démarche globale. Mais, selon l'élément que nous voudrions mettre en avant, nous employerons parfois formation, expérimentation ou recherche-action.

Les limites entre formation et accompagnement sont, dans leur objet même, loin d'être nettes à l'intérieur des dispositifs institutionnels d'appui à l'emploi et à la création d'activité. Pourtant, structures de formation et d'accompagnement se veulent bien distinctes les unes des autres. Elles sont d'ailleurs repérées comme différentes par les individus qui les fréquentent. Accompagnement et formation sont ainsi dissociés dans un parcours de création d'activité. Les financements ne sont pas les mêmes, les phases de formation venant en général ponctuer l'accompagnement et lui venant en appui.

⁹⁵ Revenu Minimum d'Insertion (devenu en 2009 RSA ou Revenu de Solidarité Active)

La pluriactivité posant le problème de sa reconnaissance et de son accompagnement, l'objectif de l'expérimentation était double :

- garantir au porteur les conditions de mise en œuvre de son projet pluriactif, en intervenant d'une part sur les apprentissages et les compétences transversales nécessaires et, d'autre part, sur le contenu et les formes de l'accompagnement ;

- comprendre les conditions d'émergence et de mise en œuvre d'un projet pluriactif sur un territoire rural pour adapter l'accompagnement pouvant être proposé. La thèse porte plus spécifiquement sur ce dernier point.

De janvier à octobre 2008, quatorze porteurs de projet ont participé à cette expérimentation, d'une durée de neuf mois si l'on ne prend en compte que la phase pendant laquelle les porteurs de projet étaient présents quotidiennement (avec le statut de « stagiaires de la formation professionnelle »), mais de plus de deux ans si l'on intègre la totalité de démarche d'accompagnement. Le dispositif couplait modules classiques liés à la création d'activité (de l'idée au projet, le plan d'entreprise, etc.), et modules originaux (le territoire comme ressource pour le projet, l'accompagnement collectif et individuel). Les modules sont présentés en annexe 8. Cette expérimentation a été menée par un groupe de chercheurs et un ensemble de partenaires divers : des structures d'accompagnement (ADTV⁹⁶, Ifad⁹⁷, Ariès/Céméa⁹⁸, Pays HLV⁹⁹), des formateurs et des porteurs de projet. La coordination du projet était assurée par le Cirad.

Dans cas de l'expérimentation ERP, il est difficile de dire que la commande vient directement du terrain, comme il est attendu dans une recherche-action en partenariat. L'idée et la conception du dispositif, du moins dans leurs formes primitives, émanent directement des acteurs locaux. Mais la recherche a remobilisé un projet dormant, et s'est ainsi invitée dans le débat du développement territorial local, avec le pouvoir de sa légitimité mais aussi de ses contreparties financières. Sa « négociation d'accès au terrain » pour reprendre les termes

⁹⁶ Association Départementale Terres Vivantes, accompagne des porteurs de projet agricoles en installation progressive.

⁹⁷ Institut de Formation des Adultes et de Développement, accompagne les porteurs de projets artisanaux ou touristiques.

⁹⁸ Accompagne les porteurs de projets artistiques.

⁹⁹ Pays Haut-Languedoc et Vignobles, accompagne les porteurs de projet du territoire.

de l'ethnographie, ne s'est cependant pas faite au hasard. Son analyse nous permet de repenser la question cruciale du changement de statut du praticien qui devient chercheur, et de la place de l'implication du chercheur qui ne peut être que singulière.

L'histoire de la genèse de cette expérimentation nous permettra de comprendre d'où provient la configuration spécifique du dispositif expérimental et le pourquoi de l'intégration des deux démarches d'accompagnement et de formation, (ce qui aboutira, comme nous le verrons plus loin, à totalement brouiller les frontières qui les séparent), dans un processus large et très ouvert, couplé à une démarche de recherche-action.

1) L'émergence de l'expérimentation : dix années et trois phases

a) A l'origine, un projet de développement pour agir sur les inégalités d'accès à l'emploi

Une réflexion sur la pluriactivité avait été impulsée sur le territoire du Haut-Languedoc à la fin des années 1990, par des structures en charge de l'insertion professionnelle et de la formation (Plie¹⁰⁰, Gréta¹⁰¹) et les chartes intercommunales, préoccupées par l'augmentation du nombre de personnes sans emploi, vivant de minimas sociaux, et pour lesquelles les solutions classiques de l'insertion semblaient sans effet. En 1999, avec l'aide du Conseil général et du Fonds Social Européen, un premier dispositif était lancé, le Daatep 1 (1999-2000) ou Dispositif d'Appui et d'Accompagnement dans les secteurs du Tourisme, de l'Environnement et du Patrimoine. Ses objectifs étaient de conduire une réflexion sur les besoins des porteurs de projets en matière d'accompagnement professionnel et de mettre en œuvre des outils d'aide et d'appui. Cette réflexion stipulait qu'il était nécessaire de (re)territorialiser la problématique de la création d'activité, en instaurant une nouvelle relation de proximité acteurs / outils / institutions. Ce dispositif, innovant et expérimental en matière de nouveaux métiers, nouvelles compétences et nouveaux outils de qualification, a impliqué

¹⁰⁰ Plan Local d'Insertion par l'Économique.

dix organisations du territoire. Un deuxième dispositif, le Daatep 2 (2002-2005), ou Dispositif d'Appui dans les domaines de l'Agriculture, du Tourisme, de l'Environnement et de la Pluriactivité, prolongera le précédent, en adaptant son contenu et ses démarches. Ce deuxième dispositif a été conçu comme un stade préalable à l'accompagnement. Le terme accompagnement a ainsi disparu de son intitulé. En effet, les structures d'accompagnement, largement impliquées, ne souhaitaient pas voir émerger un dispositif d'accompagnement de plus. Elles étaient par contre fortement intéressées par le fait de pouvoir repérer les porteurs exclus des dispositifs existants ou restant volontairement en marge. La problématique agricole est présente dans ce deuxième dispositif, les résultats du premier dispositif ayant mis en évidence l'imbrication des quatre secteurs mentionnés (agriculture, tourisme, environnement, patrimoine). Ce deuxième dispositif s'intègre toujours dans la démarche de lutte contre les inégalités d'accès à l'emploi, menée par le Conseil général de l'Hérault, et s'intègre dans un programme Equal¹⁰². Mieux repérer les besoins des porteurs de projet pour mieux les accompagner constitue le cœur du projet. En 2004, dix-neuf partenaires s'impliquent dans le dispositif. Localement l'écho est très important, côté porteurs comme côté institutions, et une journée-rencontre autour de la pluriactivité réunira plus d'une centaine de participants à Bédarieux en mai 2005 (GRETA Des Hauts Cantons de l'Hérault, 2005a). C'est en conclusion de cette journée que sera actée la nécessité de réfléchir à une démarche de formation s'adressant aux pluriactifs du territoire (figure 22 ci-dessous).

¹⁰¹ Groupement d'Établissements, centres de formation continue pour adultes de l'Éducation Nationale.

¹⁰² Programme d'Initiative Communautaire, et financé par le Fonds Social Européen, ce programme est pensé comme un laboratoire d'innovation et d'expérimentation ayant valeur d'instrument politique pour lutter au plan national contre les discriminations et les inégalités dans le monde du travail. Source : http://ec.europa.eu/employment_social/equal_consolidated/, consulté le 12/12/2010

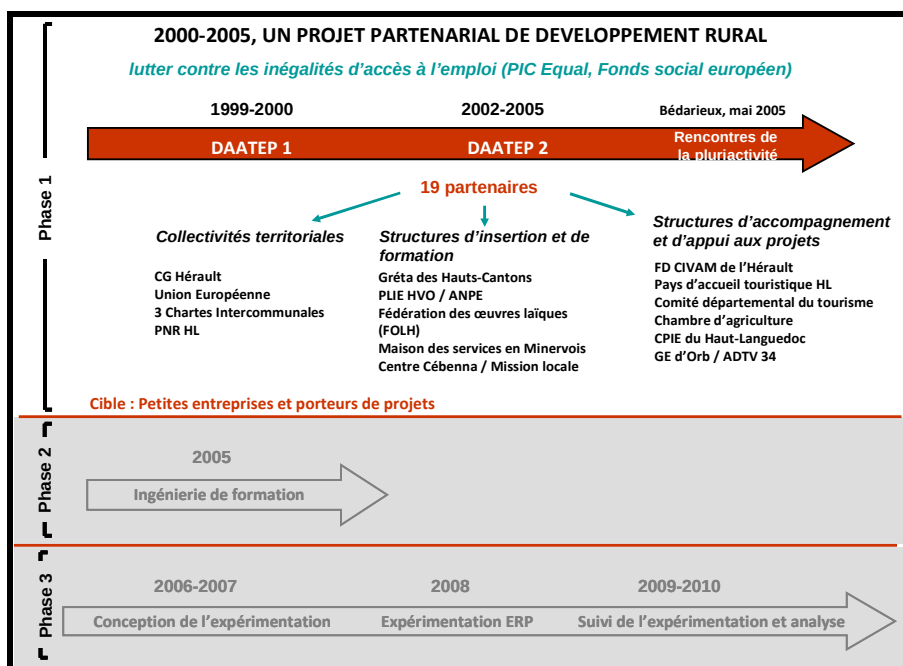


Figure 22: Phase 1, genèse de l'expérimentation. De 2000 à 2005, un projet de développement rural. Tallon H., 2010

b) Deuxième phase, une ingénierie de formation à la pluriactivité

Pour répondre à cette demande de renforcement des compétences, la Région Languedoc-Roussillon finance une ingénierie de formation réalisée par un collectif associant trois structures d'accompagnement (Ifad, Terres Vivantes 34, FD Civam 34¹⁰³), une structure d'insertion (Plie de la Haute Vallée de l'Orb), et un organisme de formation (Gréta des Hauts-Cantons de l'Hérault) (figure 23 ci-dessous). La formation est conçue à partir des besoins directement exprimés par les entreprises du territoire et les pluriactifs identifiés, dans une large enquête réalisée par le Gréta (GRETA Des Hauts Cantons de l'Hérault, 2005b).

¹⁰³ La Fédération Départementale des CIVAM, basée à Montpellier, accompagne les projets collectifs concernant les territoires ruraux et proposent des formations aux porteurs de projet.

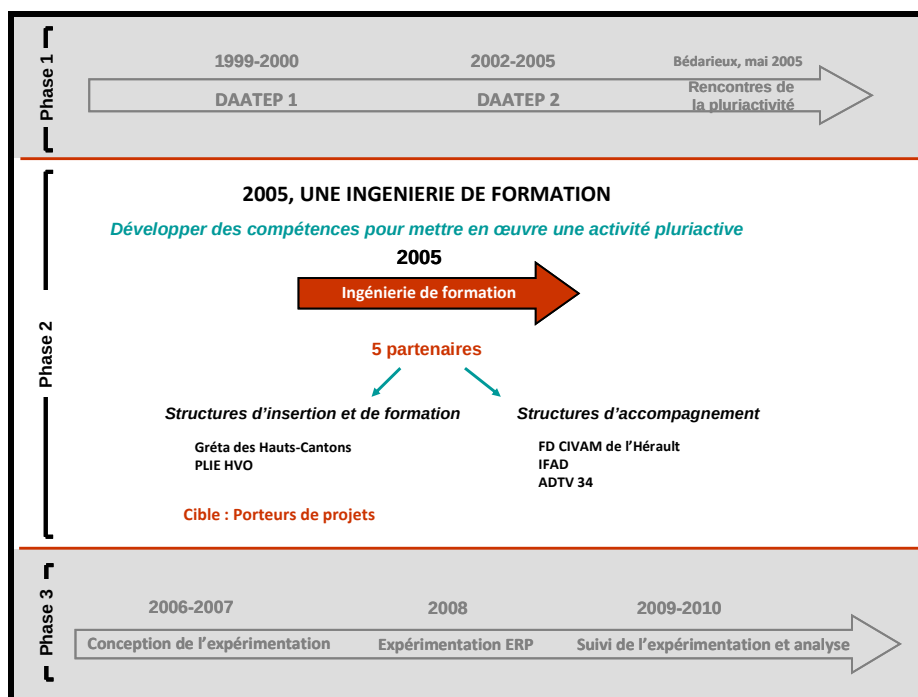


Figure 23: Phase 2, genèse de l'expérimentation. En 2005 une ingénierie de formation. Tallon H., 2010

En 2006 le territoire est profondément réorganisé (mise en place du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, disparition du Plie de la Haute Vallée de l'Orb, changements à la région Languedoc-Roussillon), et la formation qui devait avoir lieu en 2006 reste en suspens. Le Gréta ne trouve plus, à la Région, les interlocuteurs qui soutiendraient le projet. La dynamique retombe et tous les projets liés à la pluriactivité s'arrêtent, jusqu'à la réactivation de la démarche de formation par le Cirad, associé au Gréta. Pour expliquer cette transition il nous faut revenir sur mon propre rôle d'acteur charnière.

c) La remobilisation de la démarche par le Cirad : une expérimentation dans le cadre d'une recherche-action

De 2000 à 2006, j'aurais été particulièrement impliquée dans les diverses actions liées à la pluriactivité dans le Haut-Languedoc, en tant que professionnelle du développement rural de ce territoire. Je coordonnais en effet deux des projets mentionnés, le Daatep2 et l'ingénierie de formation. Dans le courant de l'année 2006, je découvre une offre d'emploi proposée par le Cirad, portant sur l'accompagnement des acteurs dans les démarches de développement territorial. Cherchant un organisme avec lequel faire une thèse portant sur la

pluriactivité, je sollicite le Cirad qui répond favorablement à ma demande. Très rapidement nous décidons d'adosser la thèse aux démarches conduites précédemment dans le Haut-Languedoc, et au dispositif de formation élaboré. Ce choix permettait d'expérimenter facilement une démarche d'accompagnement innovante, le partenariat mobilisé étant ouvert et constructif, tout en finançant en partie la thèse, à la manière d'une thèse Cifre¹⁰⁴. L'intervention du Cirad dans le projet et sa redéfinition dans le cadre plus large d'un projet de recherche a permis de mettre en oeuvre la formation. Toutes les étapes de la mise en place de l'expérimentation sont détaillées en annexe 9.

Les deux premières phases, le projet de développement rural et l'ingénierie de formation, ont été menées sur le territoire par un ensemble d'organisations travaillant autour de l'accompagnement et du soutien à l'activité économique. La phase « recherche » qui couvre la période de 2006 à 2010, a été quant à elle pilotée par une organisation extérieure au territoire, le Cirad. Cette phase recherche a réuni, dans sa période opérationnelle, plusieurs catégories d'acteurs : un petit noyau de chercheurs constitué de deux chercheurs du Cirad et de moi-même doctorante, rejoints par un enseignant-chercheur de l'Université d'Avignon, de formateurs non-chercheurs (douze), d'accompagnateurs (six), et de stagiaires, quatorze à l'entrée et onze à la fin (figure 24 ci-dessous). Cinq autres chercheurs interviendront ponctuellement, mais exclusivement en qualité de formateur.

¹⁰⁴ Le dispositif Cifre (conventions industrielles de formation par la recherche), géré par l'Association nationale de la recherche et de la technologie pour le compte de l'État, est l'un des outils à la disposition d'un doctorant pour financer ses recherches. Il repose sur un partenariat entre le doctorant, une entreprise qui l'embauche, et un laboratoire.

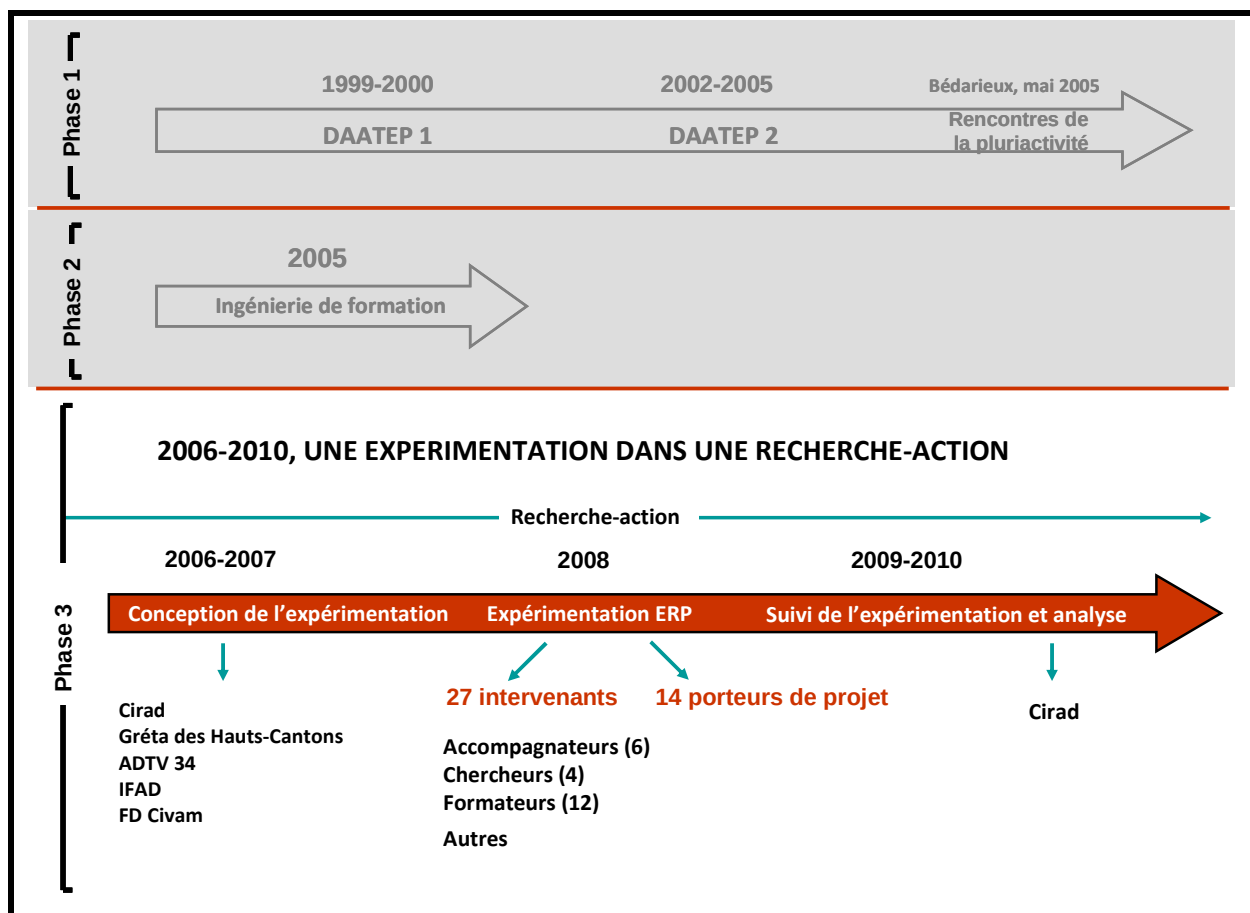


Figure 24: Phase 3, mise en oeuvre de l'expérimentation dans une recherche-action, 2006-2010. Tallon H., 2010

La redéfinition du projet s'appuie sur le groupe de partenaires présent dans les projets initiaux, avec des évolutions visibles au cours des phases. C'est ce que résume la figure 25 ci-dessous :

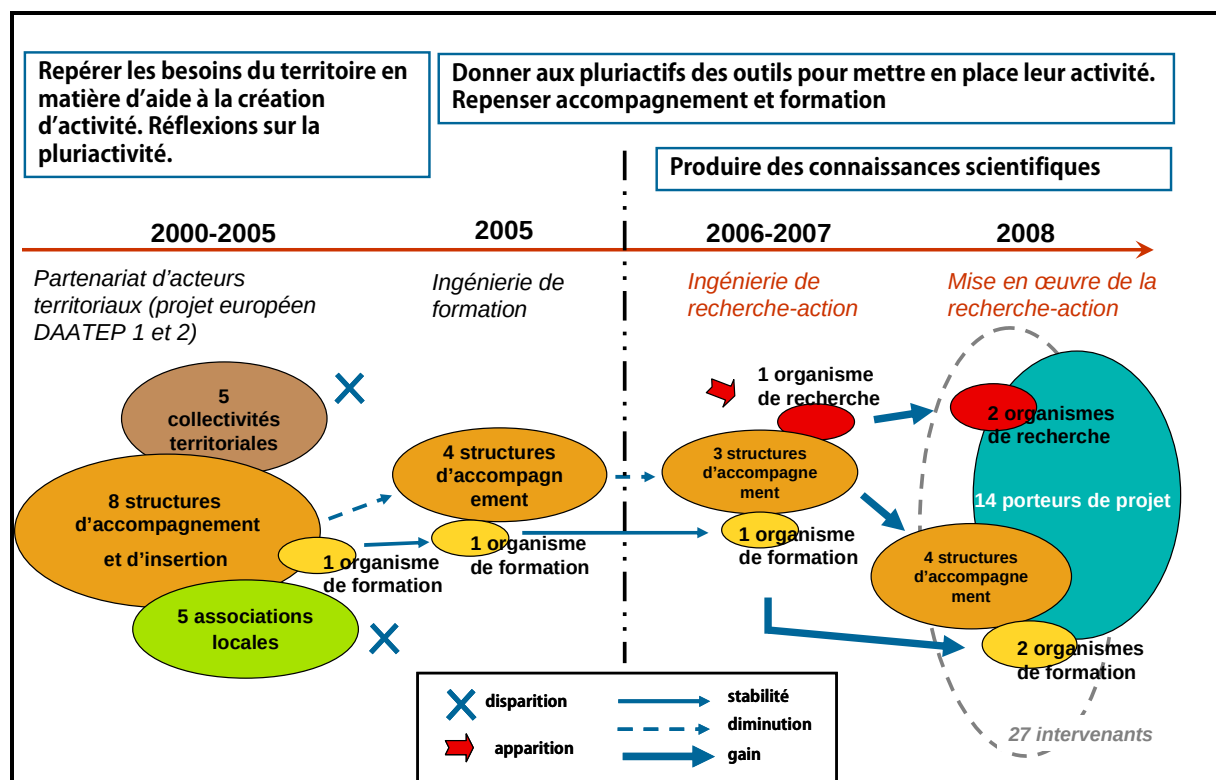


Figure 25: Évolution du partenariat du projet initial de développement rural au projet final de recherche-action. Tallon H., 2010

La première évolution marquante est le retrait des collectivités locales et des associations de développement impliquées dans le projet européen Equal. La démarche d'ingénierie sera portée par le Gréta, organisme de formation (pilote du projet européen préalable), mais aussi par les structures d'accompagnement les plus actives dans la phase précédente. La participation de ces quatre structures d'accompagnement à la définition de ce projet de formation n'était pourtant pas a priori évidente. Tentons d'en comprendre le sens.

Il existait sur le territoire une habitude de travail et une forte convergence de pensée entre Terres Vivantes 34 (ADTV), l'Ifad et le Plie HVO¹⁰⁵. Terres Vivantes et l'Ifad sont deux structures d'accompagnement complémentaires, l'une travaillant dans le domaine agricole et l'autre dans le domaine touristique et des services. Le Plie HVO, quant à lui, est

¹⁰⁵ Ce qui contredit les observations du chapitre 2 faisant état de faibles collaborations entre structures. Mais les relations effectives qui existaient à l'époque entre ces structures émanait directement du travail du Plie HVO, ayant monté un « groupe d'appui » réunissant bi-mensuellement les structures concernées par la prise en charge des porteurs de projet et l'insertion. Ce groupe d'appui a disparu avec la disparition du Plie HVO en 2005.

une structure d'insertion très attentive à la pluriactivité du fait des projets des personnes suivies. En s'associant plus étroitement dans ce projet, les trois structures s'affranchissaient des cadres stricts des conventions les liant à leurs prescripteurs, et faisaient leurs propres propositions en matière de développement territorial. Elles se donnaient ainsi la possibilité d'expérimenter certaines formes d'accompagnement. Elles posaient néanmoins certaines limites : la formation ne devait pas vider de sa substance l'accompagnement qu'elles réalisaient par ailleurs. En d'autres termes le public entrant en formation ne devait pas sortir du dispositif d'accompagnement existant. Cette exigence conditionnera la forme du dispositif de formation. La Fédération Départementale des Civam, plus extérieure au territoire, apportera son expérience en matière de formation à la création d'activité sur les territoires ruraux. Les reconfigurations du partenariat que nous observons lors des passages de chaque phase sont, pour beaucoup, dues aux évolutions institutionnelles du territoire et à la mobilité interne des animateurs au sein des structures. Le Plie HVO, très actif dans la démarche, disparaît fin 2005. La FD Civam, changeant d'animatrice, ne sera pas présente dans l'expérimentation ERP, alors qu'elle avait très sérieusement participé à son montage. C'est aussi le cas de la Chambre d'agriculture de Bédarieux, présente au départ dans l'ingénierie ; la nouvelle animatrice ne souhaitera pas s'investir dans ce nouveau projet. Cela confirme les conclusions des études menées au niveau régional : tout d'abord la relative autonomie des animateurs des structures d'accompagnement, qui peuvent choisir de s'investir dans un projet territorial selon leur propre perception de l'intérêt de leur public, mais aussi la fragilité du partenariat lorsqu'il n'est pas relayé par le positionnement politique de l'organisation proprement dite. Quoi qu'il en soit, ces évolutions partenariales déterminent l'orientation de l'expérimentation, fortement tournée vers les porteurs de projet les plus fragiles, ainsi que le choix des intervenants. La forte implication du Plie, structure d'insertion, et de ses partenaires les plus proches (en particulier Terres Vivantes qui accompagne l'installation agricole non aidée) a certainement contribué à « sélectionner » les organisations qui s'engageront ouvertement dans l'expérimentation.

Le passage du projet de formation au projet de recherche-action/expérimentation se fera assez naturellement. Le partenariat préexistant sera consolidé par le Cirad, qui redéfinira les places des uns et des autres. Le Gréta ne sera plus le pilote référent de la démarche. C'est le Cirad qui « fait alors le jeu », et cela jusqu'à la fin. La phase de mise en œuvre de l'expérimentation voit apparaître de nouveaux acteurs, les porteurs de projet bien entendu,

mais aussi de nouvelles structures d'accompagnement : l'association Céméa/Ariès, qui accompagne les projets artistiques, et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, qui met en place un nouveau service d'accompagnement des entreprises du territoire. Dès le début de l'ERP, les moteurs du processus seront les personnes extérieures au dispositif précédent (deux chercheurs, une formatrice, une accompagnatrice). L'expérimentation se construisant chemin faisant, toute place aura été laissée à l'investissement de ceux qui le souhaitent.

En résumé, l'ERP a été conduite par un partenariat de chercheurs, de formateurs et d'accompagnateurs. Seule une collectivité locale a été intégrée au projet, le Pays HLV, par sa dimension accompagnement et non pas par sa mission de portage d'un projet territorial. Aucun élu n'a participé, même de manière indirecte, à la démarche, si ce n'est en toute fin de formation pour proposer une aide logistique aux porteurs¹⁰⁶. Nous discuterons de ce point dans notre analyse de la méthode et des résultats, mais il est évident que cela a été un écueil dans la dynamique attendue.

2) ERP, un dispositif souple et évolutif

a) Une formation comme socle du dispositif

Au cœur de l'ERP se trouve le dispositif de formation, qui a évolué comme nous l'avons vu pour intégrer accompagnement et recherche-action. La thèse n'a pas pour objet d'évaluer le dispositif de formation en lui-même, mais d'extraire du processus les éléments nous permettant de comprendre ce que sous tend un projet pluriactif pour son créateur, et sur quelles bases celui-ci se construit, pour analyser en parallèle les contraintes imposées à l'accompagnement. Nous présenterons donc rapidement le contenu même de la formation et ses principaux résultats, dans le simple but de donner des repères contextuels aux événements que nous aurons isolés pour mener notre analyse.

Le contenu de ce qui constitue la partie « formation » de l'ERP a été en partie élaboré lors de la première phase d'ingénierie de formation. Il a été toutefois adapté à la démarche de

¹⁰⁶ Proposition émanant d'un conseiller municipal de St Pons.

recherche-action portée par le Cirad. L'allègement de certains modules a assoupli les cadres d'intervention et permis une adaptation permanente de la formation aux attentes des participants et aux évolutions induites par le processus. Les modules ont joué un rôle de tableau de bord permettant le pilotage de la formation. En se les appropriant, les stagiaires leur ont donné sens pour leurs projets. La formation nous l'avons dit était une formation longue, d'une durée de 152 jours soit 1064 h de formation par stagiaire dont 714 h en « salle » et 350 h en entreprise. La formation était concentrée dans le temps : 35 heures par semaine pendant neuf mois. Ce choix d'une formation à plein temps n'était pas celui souhaité par les partenaires mais il résultait de contraintes administratives que nous n'avons pas su contourner. Ce cadre administratif était clairement trop rigide et trop contraignant. La recherche a du se confronter au paradoxe d'une expérimentation, acceptée sur le « papier » par les financeurs, sans disposer de la marge de manœuvre réglementaire nécessaire. Pilotes de l'expérimentation et stagiaires ont dû trouver le meilleur compromis pour que la participation de personnes démarrant un projet ou travaillant par ailleurs puisse être possible et effective. De bricolages institutionnels en arrangements individuels, le cadre de la formation a pu au final rester assez souple pour ne pas exclure les personnes en activité (en test de leur projet ou salariées à temps partiel et entrant dans la formation pour développer une activité parallèle). Le prix à payer a été celui du fort investissement personnel, se traduisant pour la plupart par des doubles journées de travail.

Les résultats attendus à l'issue de la formation proprement dite étaient de deux ordres :

- la confortation de l'activité économique du territoire, via des créations d'activités pluriactives, des confortations d'activités et/ou évolutions vers une pluriactivité, ou des créations d'emplois pluriactifs (via un groupement d'employeurs par exemple) ;
- l'élaboration d'une méthodologie d'accompagnement à la pluriactivité adaptée aux spécificités du territoire concerné, dans un cadre spécifique, celui du développement durable.

D'un point de vue opérationnel, il s'agissait d'apporter au créateur d'activité les compétences et les outils nécessaires à la compréhension, au développement et à la conduite d'une activité pluriactive de qualité en zone rurale. La formation comporte de nombreuses innovations, d'où le besoin de cadre expérimental : l'ingénierie préalable à la formation, réalisée par une plateforme partenariale comme nous l'avons vu précédemment ; le couplage entre formation et accompagnement de projet ; la transversalité de la formation,

spécifiquement adaptée à la complexité du projet pluriactif ; la formation individualisée à l'intérieur de cadres collectifs.

Lors du bilan réalisé fin 2008, deux points forts ont été relevés :

- La formation « de proximité ». L'ensemble des enseignements a été réalisé au Gréta de St-Pons. Cette antenne du Gréta de Bédarieux ne proposait plus de formations depuis plusieurs années. Il n'y avait ainsi plus d'offre de formation à moins de 50 km de ce pôle. Faire le choix de St-Pons permettait à de nombreuses personnes qui n'auraient pu gérer des déplacements longs et coûteux d'avoir accès à une dynamique de formation. Cela a par contre demandé un effort de mobilité pour les intervenants, qui pour la plupart venaient de Montpellier, et a entraîné un surcoût. La présence de chercheurs intervenant en qualité de formateurs a été perçue par les porteurs de projet comme une reconnaissance de leurs capacités, non seulement à penser leur avenir mais à le créer par le biais de leurs projets ;

- Le processus évolutif, individuel et collectif. Il a été co-construit tout au long de la formation. Le coordinateur-référent, présent en continu, avait pour fonction « d'écouter » puis de réajuster en permanence les besoins et les attentes des porteurs, des formateurs et des accompagnateurs. Des comités de pilotages réguliers ont permis de réorienter le processus dès qu'une difficulté apparaissait. Le contenu de la formation était différencié et évolutif, l'objectif étant de répondre au mieux aux projets de chaque personne. La formation est apparue comme un lieu d'échange ouvert et « pacifié » dans lequel la confrontation était non seulement possible mais constructive.

Les points ambigus et difficiles à gérer ont été cependant nombreux : la coordination était très lourde et une grande partie n'a pas été financée. L'engagement individuel a été le garant de la réussite de l'expérimentation ; l'emploi du temps était trop lourd (35h/semaine). Les participants auraient souhaité une formation à mi temps, plus étalée dans le temps ; l'hétérogénéité des points de vue (porteurs et intervenants), à la fois atout et contrainte, a rendue nécessaire la mise en place d'espaces d'échanges non normatifs et bien encadrés, et a posé à tous la question de la capacité à se situer et à agir dans des situations complexes. Penser la complexité implique de revoir certains cadres établis et de laisser place au doute et à l'incertain. C'est une posture très inconfortable, en particulier pour des accompagnateurs ; la relation au territoire a été incomplètement mise en œuvre. La formation était conçue sur la base d'une « itinérance » dans les principaux pôles du territoire, qui aurait favorisé une

meilleure intégration territoriale des projets et de la démarche. Pour des questions de logistique cela ne s'est pas fait ; la formation en crédit-temps n'a pas pu être mise en place pour des raisons d'organisation administrative. Elle aurait permis d'ouvrir les modules à des personnes qui ne pouvaient être disponibles plus de huit mois consécutifs (professionnels) ; enfin il est apparu que la formation nécessitait un relais post-formation. Le temps du projet était, pour tous les porteurs (sauf l'un d'entre eux), plus long que le temps de la formation. La grande fragilité des projets, due au contexte économique et aux profils des personnes, et la pluriactivité, impliquent des temps de « maturation » conséquents. Un suivi post-formation a été validé par le comité de pilotage, mais n'a été réalisé qu'à la marge par le Cirad dans le cadre du suivi de la recherche, avec toute l'ambiguïté que cela comporte : le chercheur faisait-il à ce moment précis de la recherche ou de l'accompagnement ?

D'autres questions, restées en suspens, seront reprises dans notre analyse : la nécessité de prendre en compte le genre dans le système d'activité (ce sont des femmes qui se sont présentées majoritairement à la formation) ; le rôle joué par la pluriactivité dans la recherche d'identité et de reconnaissance sociale sur un territoire ; la question du rapport au travail et aux institutions chez les pluriactifs de notre échantillon.

Le succès de la formation aura été, sans conteste, d'avoir permis aux participants d'acquérir une capacité à argumenter les choix de conduite de leurs projets, et de pouvoir être compris de leurs interlocuteurs. C'est cette capacité qui leur permet à la fois de défendre leurs projets et de les intégrer à des perspectives construites et opérationnelles.

Quel est le bilan en termes de création d'activité à l'issue de la formation ? Cette question nous intéresse en définitive peu au strict plan de la recherche, car elle ne rend ni compte du processus, ni de l'acquisition ou du renforcement de compétences des porteurs de projet. Elle est, de plus, posée à un terme qui n'est pas pertinent pour y répondre : la durée de la formation correspond à un compromis fait entre les possibilités de mobilisation des acteurs (porteurs de projets comme intervenants) et le coût négocié du dispositif. Ceci dit, la création d'activité est le critère principal d'évaluation des financeurs, et nous reviendrons en détail sur cette question dans l'analyse de l'évolution des projets. Une activité a été créée dès la fin de la formation (activité de services) ; un an après la formation, quatre porteurs de projets agricoles sont en cours d'installation (installation progressive) ; deux personnes ont une activité salariée

grâce aux contacts trouvés par les stages qui ont ponctué la formation ; une personne a intégré une formation technique complémentaire (attelage de cheval) ; les deux projets ayant une base d'artisanat sont en cours de développement. Seules deux personnes ont plus ou moins abandonné leur projet et sont à la recherche d'une autre activité. La question de la validation des projets en relation avec leur stade de réalisation en fin de formation est bien entendu difficile. La temporalité de mise en œuvre des projets agricoles n'est pas la même que celle d'activités de services par exemple, et nous verrons plus loin à quel point les motivations non économiques conditionnent fortement le projet, complexifiant d'autant plus toute tentative de validation générique.

Nous avons présenté le dispositif de formation, qui intègre certaines innovations tout en restant somme toute assez classique. Or c'est à une expérimentation originale de formation/accompagnement que des porteurs de projet étaient invités à participer. Avant d'observer de plus près le processus à l'œuvre dans l'expérimentation, au regard des projets, des porteurs et des accompagnateurs, présentons le public de l'expérimentation.

b) Le projet au cœur de la démarche

L'expérimentation ERP devait s'adapter à la complexité du projet pluriactif. Cela s'est traduit dans son organisation et dans ses contenus.

L'ERP s'est structurée autour de la notion de projet : de l'idée, fortement marquée par un projet de vie, à la faisabilité et à la confrontation au territoire. D'un point de vue méthodologique, la démarche a consisté à alterner modules d'accompagnement à la construction du projet pluriactif et modules de formation permettant l'acquisition de compétences pour la conduite d'une activité pluriactive (insertion territoriale du projet, réglementation et statuts, gestion du temps, formes de mutualisation et démarches collectives). Les thèmes étaient imbriqués et complémentaires : projet, pluriactivité, territoire, plan d'entreprise. Ils apportent les savoir-faire pratiques, conceptuels et organisationnels, tandis que l'accompagnement apporte conseils et orientation.

La figure 26 ci-dessous montre l'absolue porosité entre formation et accompagnement. Le processus de formation développé dans l'ERP amène l'individu à développer ses

compétences suivant deux pôles complémentaires, un pôle dit de « l'actualisation de soi » (Rogers, 1961), et un pôle de la maîtrise technique et réglementaire.

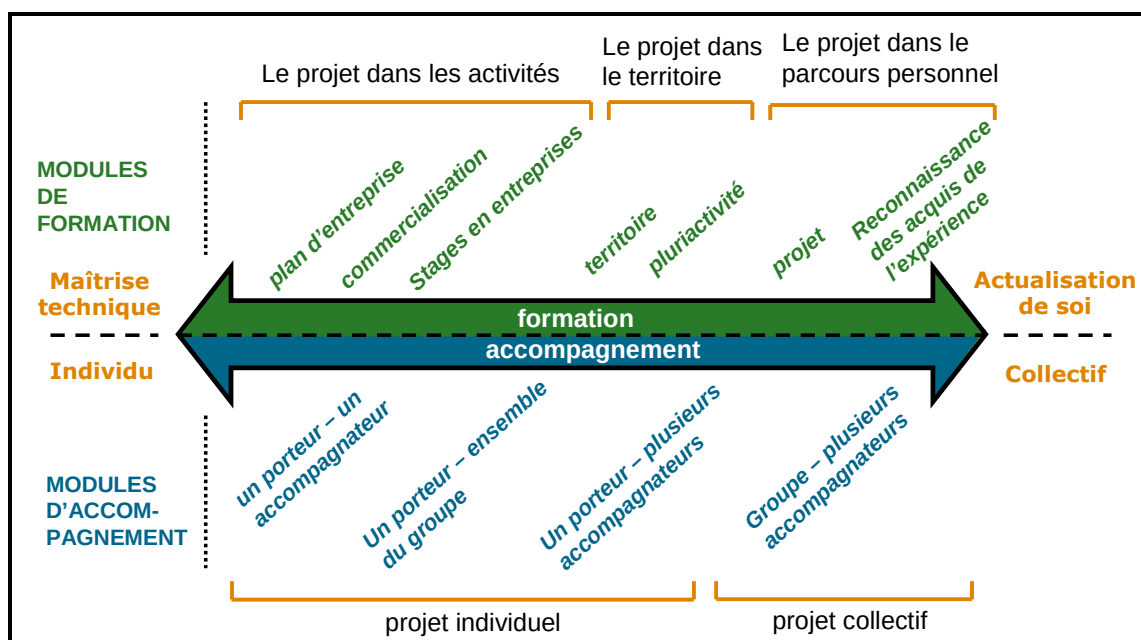


Figure 26: Le couplage entre accompagnement et formation dans l'expérimentation ERP, Tallon H., 2010

Le pôle de l'actualisation permet à l'individu de faire des choix centrés sur ses aspirations et ses socles de compétence, choix qui amènent à une autonomie et à une dynamique d'action positive, tandis que le pôle de la maîtrise réglementaire permet de réaliser concrètement le projet d'activité et d'agir sur et dans son contexte englobant (normatif, réglementaire, identitaire...). L'accompagnement oscille lui entre le pôle de l'individu et celui du collectif. Ces deux axes, totalement imbriqués dans l'expérimentation, amènent l'individu à explorer de nombreuses facettes de lui-même et de son projet, mais aussi en négatif, à explorer son projet au filtre des regards multiples des autres, qui décuplent ses possibilités d'actions., Un projet individuel pensé collectivement sera en effet forcément différent du même projet pensé individuellement. Le projet déborde largement sa fonction première de mise en place d'une activité productive individuelle, pour satisfaire des dimensions sociales (le territoire, le projet générateur de liens, etc....) ou existentielles (l'épanouissement personnel, le « projet de vie », etc.).

c) L'expérimentation et ses phases

Trois phases ont structuré l'expérimentation, la phase 1, « le porteur et son projet », la phase 2, « la structuration et la mise en perspective du projet dans son environnement (le territoire du projet) » et la phase 3, la « traduction du projet en prévisionnel d'activité et l'autoévaluation du projet ». Elles ne doivent pas être comprises comme des étapes successives et temporellement balisées mais comme une imbrication de démarches co-construites tout au long d'ERP.

La phase 1, « le porteur et son projet » a permis la transformation de l'idée en projet. La démarche spécifique d'accompagnement choisie dans l'ERP¹⁰⁷ (annexe 10) a favorisé et encouragé l'expression des motivations profondes en faisant entre autre appel aux valeurs, aux histoires personnelles, aux représentations et aux croyances. Le choix de partir de la notion de projet n'est bien entendu pas neutre. Socle des démarches actuelles de formation et d'apprentissage, le projet obéit aussi, comme nous l'avons vu dans la première partie, à une injonction de la société actuelle : « L'individu contemporain semble ne pas pouvoir exister sans projet. Celui-ci est à ce point devenu un attribut incontournable, interrogeable à tout moment qu'il apparaît bien comme une nouvelle contrainte sociale » (Jaillet, 2002) p.21. « Dans le contexte de la société postindustrielle marquée par le flou, l'aléatoire et l'incertain, les projets doivent être impérativement déclinés pour que l'individu justifie sa légitimité à exister » (Boutinet, 2002) p.621. Mais c'est dans sa capacité à mobiliser les acteurs et à transformer une idée en « réalisable » que la notion de projet a été utilisée dans l'expérimentation. Le projet est aussi un élément régulateur entre, d'une part, l'individu aux prises avec les incertitudes grandissantes provoquées par les transformations du travail et, d'autre part, les politiques publiques de moins en moins protectrices et stabilisatrices.

Pour chaque porteur en début de formation, le projet représentait un futur possible à court terme. Le travail des deux premiers mois, en impliquant le passé du porteur en tant qu'élément de réorganisation et de dynamisation du projet (Boutinet, 2002) et en mettant en évidence les incohérences et bifurcations constitutives des parcours de vie, a considérablement déstabilisé les porteurs, montrant par là même que le projet ne pouvait être

¹⁰⁷ Démarche québécoise de reconnaissance des acquis et apprentissages par l'expérience, adaptée et mise en œuvre dans l'ERP par Marie-Stella Denat, formatrice et accompagnatrice aux changements professionnels (annexe 10).

pris en compte que dans sa singularité, excluant de fait les références confortantes aux autres projets. Au bout de ces deux mois, les porteurs ont été invités à présenter leurs projets à un groupe de personnes, représentants de collectivités locales et de structures d'accompagnement. C'est à cette occasion que les porteurs ont rencontré pour la première fois les structures d'accompagnement qui chemineront par la suite à leur côté. Cette présentation a très rapidement été conflictuelle. Les porteurs ne se reconnaissaient pas dans les visions de l'activité indépendante soutenues par certaines structures d'accompagnement, et contestaient l'appellation d'entrepreneur. D'autre part, les incohérences et les difficultés relevées dans certains projets ont placé les accompagnateurs dans une position d'évaluateur qui n'avait pas lieu d'être. Ce conflit a débouché sur une crise de confiance pour les porteurs et une difficulté à s'engager pour les accompagnateurs. Cette crise a été résolue par un travail de fond qui a réaffirmé les grands principes de l'accompagnement : cheminement avec, co-construction du projet, aller-retour entre les intentions, les changements et le but attendu, évaluation par le porteur, à l'intérieur d'un espace de dialogue « pacifié ». Nous y reviendrons dans le chapitre 5.

La phase 2, « la structuration et la mise en perspective du projet dans son environnement (le territoire du projet) », a permis au porteur de confronter son projet avec sa réalité économique et sociale, et d'intégrer les règles de gestion d'une activité indépendante lui permettant de mieux argumenter ses choix. L'exploration des possibles a été rendue plus concrète par la visite sur le territoire de structures pluriactives. Le territoire dans ses diverses dimensions a été longuement questionné, donnant lieu à l'élaboration de cartes de projets¹⁰⁸, qui se sont avérées, dans plusieurs cas, de véritables outils d'aide à la décision. Un des porteurs de projet a ainsi choisi un autre territoire d'implantation plus en phase avec les ressources nécessaires à son projet, territoire à proximité d'une grande ville et sur lequel il bénéficiait d'un réseau d'appui relationnel et familial. D'autres porteurs ont réorienté leurs stratégies de mobilité. Au cours de la formation, la compréhension du rôle joué par les distances et les contraintes logistiques dans l'organisation de la pluriactivité a donc constitué une grille de lecture pertinente pour comprendre les projets et leur faisabilité (Tallon, et al., 2009a). Suite à ce constat, elle a été mobilisée en tant qu'outil d'accompagnement, ce qui sera présenté plus longuement dans le chapitre 5.

La phase 3, la « traduction du projet en prévisionnel d'activité et l'autoévaluation du projet » avait comme objectif de passer du cadre virtuel du projet à un cadre beaucoup plus contraignant passant nécessairement par l'« évaluation » du projet. L'évaluation financière est, dans le cadre de l'accompagnement, une étape obligée. Elle n'est pourtant apparue qu'à la fin de l'expérimentation, après la mise en place d'un processus de consolidation permettant au porteur d'évaluer son projet de son propre point de vue (faire sens, valoriser ses compétences, avoir une visibilité et être reconnu, valoriser une innovation, etc.). Ce processus lui permet de relativiser l'analyse des aspects économiques du projet. Le prévisionnel a été réalisé par la méthode du « calcul du seuil de rentabilité », méthode qui compare la rémunération minimale souhaitée par le porteur avec le chiffre d'affaire à réaliser et la quantité de travail nécessaire pour atteindre cet objectif. Malgré une rémunération attendue faible (8 personnes sur 14 attendaient moins d'un smic de leur projet), les prévisions de résultats financiers des projets ont été, à l'exception de deux projets, largement déficitaires. Ces résultats ont, dans un premier temps, remis en cause la viabilité des projets. Mais très vite, il est apparu que la manière de réaliser le prévisionnel ne prenait pas en compte l'ensemble du système d'activité. L'activité salariale, quand elle existait, ou les revenus familiaux, n'étaient pas intégrés dans le calcul réalisé. De plus, le recours aux formes de mutualisation ou d'échanges n'était pas valorisé. Or ces deux éléments (inscription du projet dans un système d'activité dont l'entité sociale doit être définie avec précision¹⁰⁹ et échanges ou inscription dans des collectifs) ont été identifiés par les porteurs comme des éléments de réponse aux blocages liés à l'inscription dans un cadre classique d'entreprise.

d) Les quatre formes d'accompagnement

Le couplage entre formation et accompagnement a permis d'intensifier l'accompagnement, les porteurs trouvant dans la formation des éléments leur permettant de faire évoluer leur projet et d'obtenir un appui extérieur permanent. Il a permis de diversifier

¹⁰⁸ Projection sur fond topographique des projets.

¹⁰⁹ Il existe sur le territoire des exemples de collectifs d'activité, qui interrogent cette entité sociale. D'autre part, la recomposition des familles oblige à repenser finement le cadre d'échange qui conditionne le système.

les points de vue, tant pour les porteurs que pour les accompagnateurs qui pouvaient s'appuyer sur les autres structures pour chercher l'information qui pouvait faire défaut. L'accompagnement a été réalisé par sept structures de nature différentes : trois structures d'accompagnement proprement dites (Terres Vivantes, Ifad, Ariès/Céméa), deux structures de recherche (Cirad et Université d'Avignon), une collectivité territoriale (Pays Haut-Languedoc et Vignobles), une organisation professionnelle agricole (Mutualité Sociale Agricole).

L'accompagnement a pris quatre formes (figure 27 ci-dessous), qui ont fonctionné en interactions, les uns avec les autres ainsi qu'avec les modules qui étaient mis en œuvre dans le même temps : une forme individuelle « classique » (un face à face accompagnateur/accompagné) ; une forme individuelle dans un collectif élargi (le porteur est face à un groupe de personnes) ; une forme individuelle dans un collectif de structures d'accompagnement (le porteur est face à un groupe d'accompagnateurs) ; un accompagnement collectif aux projets collectifs.

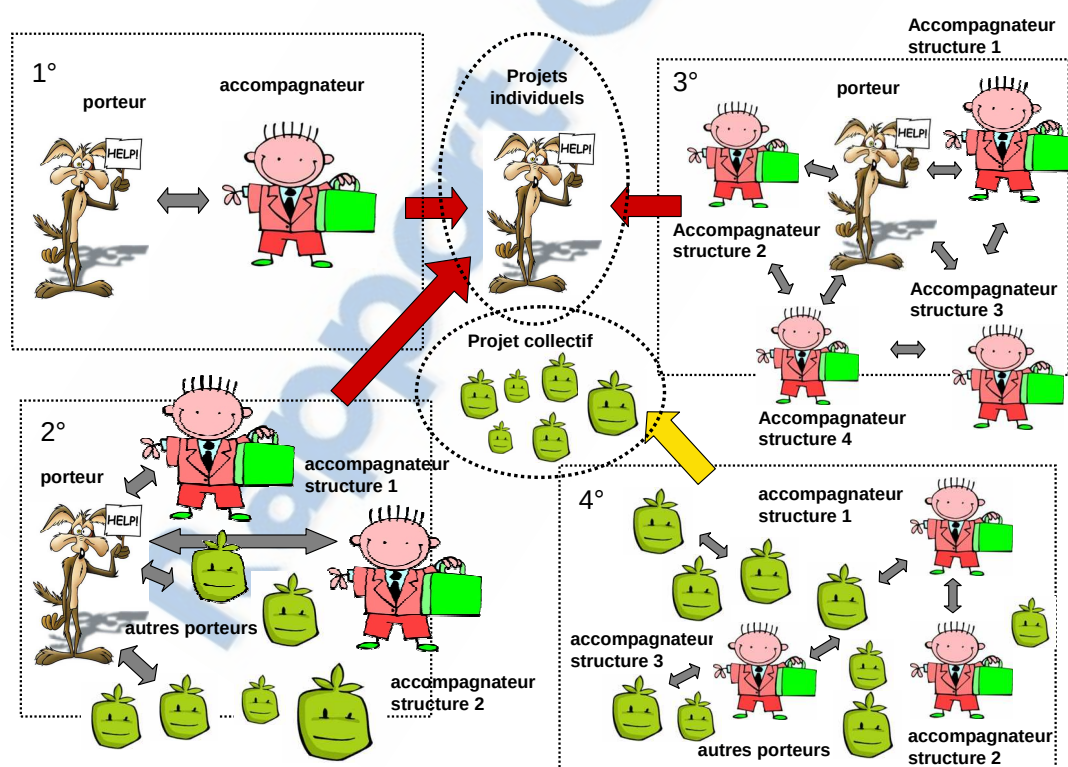


Figure 27: Les quatre formes d'accompagnement dans l'expérimentation ERP. Tallon H., 2010

Dans la forme individuelle « classique » (1° dans la figure 27), le porteur était seul avec l'accompagnateur, qui appliquait la méthodologie de sa structure d'accompagnement. Le

porteur a été suivi par cet accompagnateur tout au long de la formation. Deux innovations peuvent être relevées par rapport à l'accompagnement prescrit dans le cadre des parcours à la création d'activité : le porteur avait le choix de la structure qui l'accompagnait, et il pouvait passer d'une structure à une autre, de manière à explorer les différentes facettes de sa pluriactivité. Pour le porteur cette démarche était entièrement volontaire. Le choix était cependant relatif car largement conditionné par les compétences de chaque structure. En théorie ce choix existe aussi dans le cas d'une prescription. Mais, nous l'avons vu, il est en pratique limité par les conventions liant les organismes et le statut du porteur de projet. Les structures d'accompagnement impliquées dans cette première « forme » étaient celles vers lesquelles le porteur aurait été orienté dans le cas d'un parcours prescrit (associations intervenant sur le territoire).

Le bilan de cet accompagnement est mitigé. Du fait d'interventions parfois trop courtes, les porteurs ont eu le sentiment de ne pas être écoutés. D'autres n'ont pas compris comment mettre en pratique les conseils, non coordonnés, qui leur étaient donnés par des structures différentes. L'offre d'accompagnement était au final trop limitée (trois structures). Seuls les porteurs ayant un projet agricole, déjà bien construit et disposant de presque toutes les ressources nécessaires (dans les cas étudiés le foncier), ont été satisfaits de cette forme d'accompagnement et continuent à y faire appel un an après la formation. Cinq personnes sur quatorze sont dans ce cas.

Dans la deuxième forme, la forme individuelle dans un collectif élargi (2° dans la figure 27), l'ensemble des porteurs de l'ERP se trouvait face à une structure d'accompagnement et les questions relatives à chaque projet ont été discutées en commun. L'ensemble du groupe participait aux échanges et a pu apporter son expérience, tout en profitant dans le même temps des informations qui circulaient. Ces interventions étaient ponctuelles et ont été parfois remobilisées à la demande des porteurs. Nous appelons ces échanges de groupe « accompagnement » car l'intervention avait bien pour but de co-construire les projets individuels. En mutualisant ses compétences et ses expériences, le groupe a été d'un apport essentiel. Il a permis de répondre à des questions ou remarques très spécifiques, et il a révélé les nombreuses visions possibles d'un même projet. De manière plus inattendue, l'implication des « pairs », dans ce cas les autres porteurs, a souvent contribué à valider le point de vue de

l'accompagnateur, qui pouvait ainsi rester dans une position souple, laissant la place à ses propres incertitudes car il était secondé par le groupe dont il sollicitait l'expérience et le point de vue. Ces temps ont été très appréciés par les porteurs, qui les ont qualifiés d'« enrichissant », d'« interactif », de « regard externe constructif ».

La troisième forme, la forme individuelle dans un collectif de structures d'accompagnement (3° dans la figure 27) a été testée à la fin de l'expérimentation. Elle n'avait pas été envisagée au départ, mais le constat des lacunes de l'accompagnement individuel et la difficulté des porteurs à se « situer » parmi les divers points de vue, conseils ou informations apportés par les différentes structures rencontrées, a conduit le comité de pilotage de l'ERP à repenser cet accompagnement. Le face à face avec le porteur est fondamental, et l'accompagnement en groupe ne s'y substitue pas. Mais il a vite montré ses limites dans l'expérimentation. Rappelons que nous sommes en situation de pluriactivité, et que le porteur doit croiser des éléments concernant plusieurs activités pour mettre en place une stratégie d'ensemble. Il est donc amené à collecter des points de vue issus des accompagnateurs des différentes structures. Or, même à l'intérieur d'une même structure, ceux-ci peuvent diverger. Les porteurs se sont trouvés confrontés à la question de la pertinence de l'information et aux critères de choix de celle-ci. Dans cette forme d'accompagnement, qui réunit plusieurs accompagnateurs autour d'un porteur, ce sont les compétences et les expériences des accompagnateurs qui sont d'abord mutualisées. Sont aussi mutualisées l'ensemble des questions, et en particulier celles en suspens. Ces questions changent alors de statut : de simples doutes ou sentiments d'incompréhension, elles deviennent des enjeux de l'accompagnement à la pluriactivité.

Enfin la quatrième forme est celle de l'accompagnement collectif aux projets collectifs (4° dans la figure 27). Dès le début de l'expérimentation, il est apparu très clairement que les projets comme les porteurs entraient mal dans le cadre classique de la création d'activité. Une seule personne se projetait dans une démarche « entrepreneuriale »¹¹⁰. Les assises matérielles des projets étaient faibles ou inexistantes, les combinaisons d'activité singulières et

¹¹⁰ Terme qui n'a d'ailleurs jamais été défini dans l'expérimentation.

innovantes, les compétences peu mises en valeur. Face à ces limites, à l'inverse d'une vision entrepreneuriale, les porteurs défendaient des critères liés à une qualité de vie ou à un choix d'autonomie et de petit revenu, et recherchaient à travers leur projet, plus qu'une reconnaissance professionnelle, une reconnaissance de leurs valeurs¹¹¹. Ils se situaient principalement dans un registre civique centré sur les valeurs de solidarité, de partage ou d'échange. L'expérimentation a fait apparaître le rôle-clef des démarches collectives, la viabilité de certains projets leur étant totalement conditionnée. Porteurs et accompagnateurs ont émis l'hypothèse qu'un projet collectif pouvait aider des projets individuels à émerger et à se développer. Tout au long de l'expérimentation a été conduite une réflexion sur ce qui pouvait être un projet collectif. Les raisons de ce projet, ses conditions de vie et sa dynamique ont été discutées, et plusieurs ébauches se sont dessinées. La réflexion a débouché, en fin d'ERP, sur la mise en place d'une association des pluriactifs sur le territoire. Cette démarche collective a renforcé le projet individuel, les porteurs se sentant investis et rassurés quant à l'appui du groupe après la formation. Nous reparlerons en détail de ce projet collectif dans le chapitre 4.

¹¹¹ Ces porteurs peuvent se retrouver en partie dans le qualificatif de « petit entrepreneur indépendant » au sens entendu par la recherche-action « petites exploitations », qui le définit comme celui qui a la volonté de construire un projet centré sur sa famille et ses goûts personnels sans se référer particulièrement au système social et agricole » Ministère de l'agriculture, 2005. *Recherche-action Petites Exploitations. Etat d'avancement à mis parcours*. Ministère de l'Agriculture et de la pêche, Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, 18 p., rapport.

3) Le recrutement des porteurs de projet de la formation

Dans une formation de cette nature, financée par le Conseil régional, le profil des personnes accueillies est spécifié. Seules quelques places étaient ouvertes aux personnes non Rmistes ou non indemnisées par l'ANPE. Ce point conditionne donc fortement le profil des personnes ayant intégré l'ERP.

En dehors de ces considérations, tout porteur de projet ayant un projet de création d'entreprise pluriactive ou d'emploi pluriactif pouvait se présenter. Après sélection, quatorze stagiaires sont entrés dans la formation, présentant chacun un projet qui combinait aux moins deux activités différentes. Onze d'entre eux ont terminé le parcours, l'analyse portera donc sur quatorze projets, dont trois avec des informations parcellaires. Ces projets avaient tous comme caractéristique de poser des questions à l'accompagnement, que ce soit par le modèle d'activité véhiculé, la capacité financière des porteurs ou le choix du statut. La moitié des porteurs était au RMI à l'entrée en formation ; douze personnes sur quatorze étaient des femmes (les rmistes et les femmes sont les deux groupes sociaux ayant les plus fortes difficultés d'accès à l'emploi). Les combinaisons d'activité étaient très variées, la moitié étant basée sur une activité agricole. Certains projets combinaient salariat et activité indépendante. Les porteurs avaient tous un parcours professionnel conséquent, mais leur niveau de formation était hétérogène, de faible à très élevé. Tous disposaient de compétences pointues, dans le domaine de leur projet ou dans un autre domaine non présenté dans le projet. Dans leur grande majorité, les porteurs de projet n'étaient pas issus du territoire. Tous les projets seront présentés en détail par la suite, mais le tableau 10 ci-dessous en résume les grandes orientations.

Porteurs de projet et projets à l'entrée en formation			
Nom	Age	Date d'installation sur le territoire	
Sarah	33 ans	< 2 ans	boutique d'objets de décoration / patine de meubles et décoration intérieure (commerce / artisanat)
Mathilde	33 ans	15 ans	production de plantes aquatiques et confection de bassins / aménagement d'un lieu d'accueil, de visite et de vente (agriculture / activité d'accueil)
Ambre	35 ans	1 an	yoga, thérapie, accompagnement à la naissance (service)
Laurent	38 ans	1 an	création de sites web, graphisme / gîtes (service / activité d'accueil touristique)
Cécile	39 ans	3 ans	activités autour de la capoeira / création de jeux de société (animation / artisanat d'art)
Eric	44 ans	7 ans	Reiki (activité de développement personnel)
Nathalie	46 ans	12 ans	élevage caprin / accueil à la bergerie et animations (agriculture / activité d'accueil)
Colette	48 ans	Née à la périphérie	maraîchage / services à la personne (petit entretien des jardins, nettoyage) (agriculture / service)
Lotte	49 ans	> 15 ans	création de bijoux / maraîchage / gîte écologique (agriculture / artisanat d'art / activité d'accueil)
Michelle	51 ans	> 15 ans	vente en ligne de partitions anciennes / accueil de cavaliers (agriculture / activité d'accueil)
Frédéric	52 ans	de 10 à 15 ans	formation en comptabilité, comptabilité des très petites entreprises et des entreprises de spectacle vivant / production de plantes ornementales et potagères (agriculture / service)
Brigitte	53 ans	20 ans	accueil d'enfants / relance intergénérationnelle par les travaux de couture / créations de chapeaux et autres créations liées aux travaux de fil (artisanat d'art / service)
Gabrielle	55 ans	née dans le territoire	production de truffes / pépinière de tilleul mycorhizé (agriculture)
Carole	58 ans	1 an	formation en anglais et traduction / gîtes (service / activité d'accueil touristique)

Tableau 10: Les porteurs de projet et leurs projets à l'entrée en formation, Tallon H., ERP, 2008

Le recrutement du public devait être cohérent avec les objectifs opérationnels de la formation, tout en constituant un échantillon de recherche pertinent. La recherche-action qui formait le cadre de la formation exigeait l'adhésion à la démarche de recherche de l'ensemble des personnes impliquées. Or, nous l'avons déjà mentionné, la proposition de formation/accompagnement n'émanait qu'indirectement du territoire, et la préoccupation du Gréta, proposant une formation au même titre qu'une autre (et non pas une expérimentation), était de trouver le public nécessaire à sa mise en œuvre. Nous détaillons cette phase car elle est cruciale pour positionner la recherche par la suite. Pour « recruter » le public nécessaire, nous avons plusieurs moyens à notre disposition. Le Gréta diffuse systématiquement ses offres de formation à un réseau institutionnel assez large (ANPE, services sociaux, mairies, structures d'insertion, points infos jeunes, etc....). Cette diffusion est donc conditionnée à

l'intérêt porté par la personne « relai » de l'offre. Or, la pluriactivité ne parle pas particulièrement aux responsables des organisations de soutien à la création d'activité. Nous avons pu voir dans la première partie de cette thèse le flou actuel, au niveau régional, de la reconnaissance de la pluriactivité. Nous cherchions donc d'autres manières de communiquer sur cette formation. Une des formes les plus efficace de diffusion d'une information sur le territoire, outre le bouche à oreille, est l'affichage public, dans des commerces courants (boulangeries, cafés), en particulier les jours de marché. Nous avons donc décidé de réaliser une affiche (figure 28 ci-dessous). Elle devait se démarquer de la communication très institutionnelle du Gréta, pour toucher les personnes que nous voulions mobiliser. S'est donc posé la question de la formulation du message, pour sortir à la fois du langage « institutionnel » et du langage « chercheur ». Pour réaliser l'affiche, nous avons travaillé avec deux relations vivant sur le territoire, une qui souhaitait participer à la formation, et une deuxième qui proposait son regard « d'individu lambda des services du RMI » sur une offre de formation (c'est ainsi qu'il se voyait dans ce système). Ce sont ces deux personnes qui ont choisi les termes et le ton à employer.

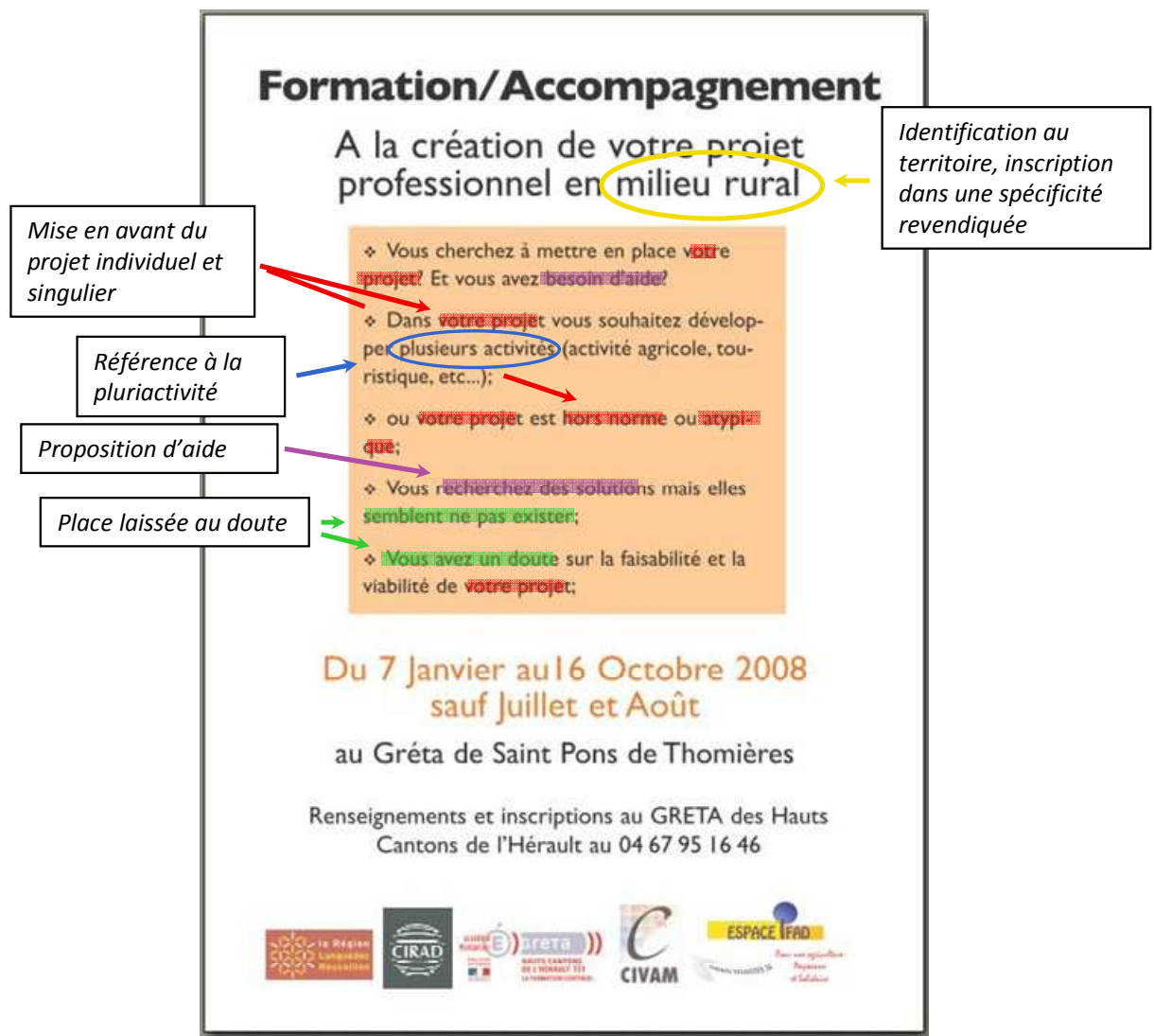


Figure 28: Affiche de présentation de la formation/accompagnement ERP. Tallon H., 2007

L'affiche met l'accent sur la singularité du projet individuel et sur l'aide apportée par l'accompagnement, beaucoup plus que sur la démarche de formation¹¹². Elle spécifie le contexte (la ruralité) en sous-entendant une identification à ce contexte. En définitive elle ne parle qu'à la marge de pluriactivité, en ne la nommant jamais directement. Elle ne mentionne pas non plus la démarche de recherche. Ce n'est que lors des entretiens préalables que les participants en auront connaissance. En entrant dans la formation, ils acceptaient d'y participer.

A l'issue du recrutement, aucune sélection des participants n'a été opérée. Le nombre de candidats après les présentations détaillées de l'ERP correspondait au nombre maximal de personnes pouvant être accueillies. Le ciblage en amont du public, rmiste ou demandeur d'emploi, aurait pu constituer un biais, mais en définitive les profils des porteurs de projet accueillis dans la formation, fragiles voire précaires étaient proches de ceux que les dispositifs d'accompagnement du territoire accueillent. Par contre, le nombre de femmes se présentant (12/14) a été une grande surprise, même si la féminisation de l'installation rurale est en forte progression. Pour donner un exemple, en Région Nord-Pas de Calais, les femmes bénéficiaires du dispositif régional d'aide à l'installation agricole passent de 33,96% en 2000 à 50,57% en 2005 (Comont, et al., 2007). Mais cela n'explique que partiellement l'omniprésence des femmes dans ce groupe. La création est souvent affaire de couple, intégrant ainsi la femme dans le projet, mais seul un des projets présentés était un projet de couple. Nous ne traitons pas directement de la question du genre dans notre thèse. Néanmoins les spécificités de cette création d'activité au féminin seront en toile de fond de nos réflexions.

Peut-on dire que notre groupe est représentatif ? Évidemment non, déjà par le nombre de projets étudiés. Mais, au-delà, quels critères pourraient nous permettre de juger de leur représentativité ? Une étude de cas n'a pas pour ambition d'être représentative. Les pluriactifs sont très mal connus et aucune étude sociologique n'en dresse un portrait exhaustif. Nous savons encore moins qui sont les « porteurs de projet pluriactifs », autrement dit ces personnes qui désirent s'engager **dès la création** de leur activité dans une activité pluriactive. Notre recherche nous permet d'en connaître quelques uns, et nous avons l'intuition que ces personnes, se présentant spontanément à une formation qui expose clairement qu'elle concerne des projets « hors norme », est sans doute à l'image d'une population présente mais peu visible sur le territoire. Elles expriment *a minima* un besoin d'accompagnement non satisfait de projets qui n'ont pas de reconnaissance institutionnelle.

¹¹² La formation est perçue comme dévalorisante pour de nombreuses personnes en parcours d'insertion, et il est courant de participer à une formation pour le seul fait de ne pas être radié du dispositif.

3.C - MATÉRIAU D'ANALYSE DE LA RECHERCHE

Nous avons ci-dessus présenté le dispositif expérimental, décrivant sa genèse et la formation/accompagnement dans laquelle il s'est exprimé. L'expérimentation va nous servir à extraire le « matériau » de base de notre recherche, à partir duquel nous étayerons nos hypothèses. Comme nous l'avons déjà dit, il ne s'agit pas d'évaluer le dispositif de formation. Ce matériau nous a permis, au travers des projets et des individus qui les incarnent, d'identifier le processus de construction du projet pluriactif, dans l'ensemble de ses itérations, ainsi que de caractériser et de comprendre, dans ce processus, les interactions entre pluriactivité, accompagnement et territoire. Nous nous appuyons sur ce que le porteur dit de lui-même ou de son projet. Le corpus issu directement des dires et écrits des porteurs de projets est donc particulièrement important. Il provient de trois sources bien différenciées que nous allons détailler. Elles sont représentées dans la figure 29 ci-dessous :

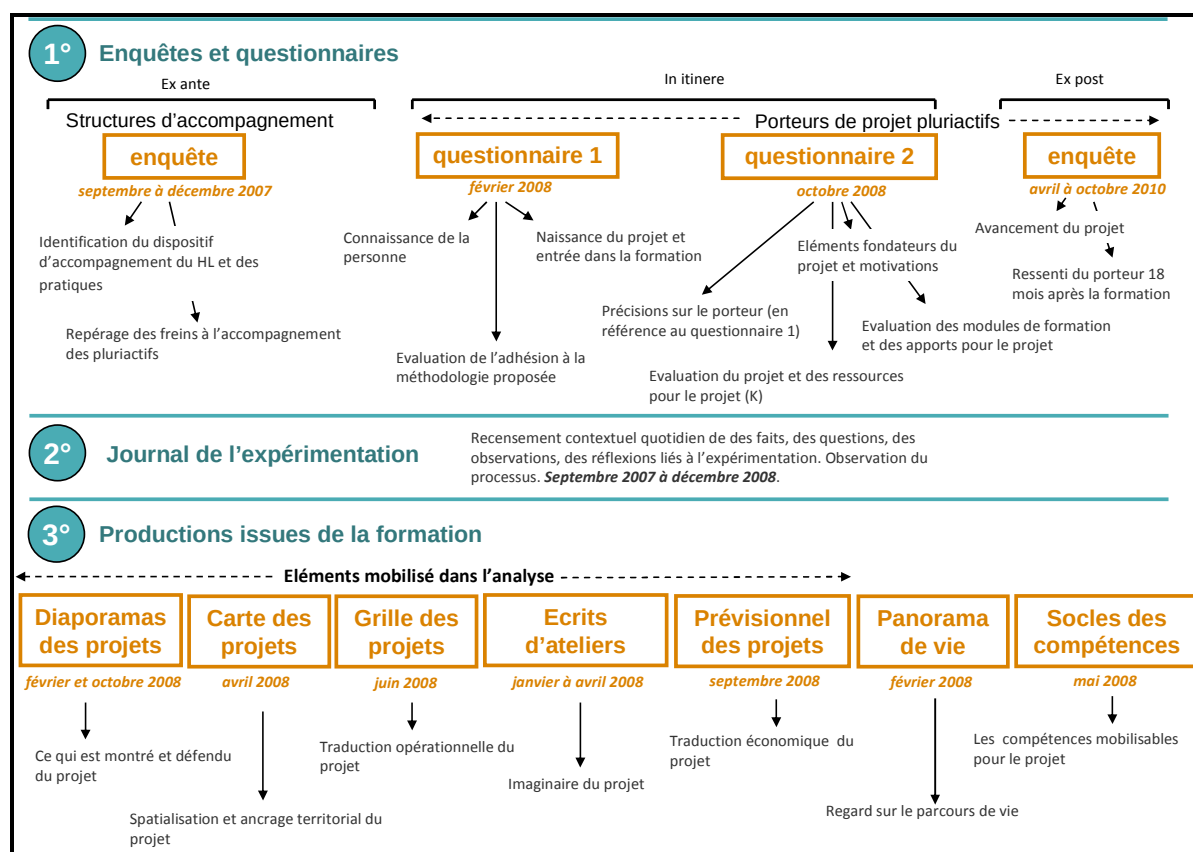


Figure 29: Matériau d'analyse de l'expérimentation ERP. Tallon H., 2010

La première source est constituée de quatre enquêtes. La première enquête, enquête exploratoire mentionnée dans le chapitre précédent (annexe 6), a été réalisée en 2007 auprès de quinze structures du dispositif d'appui à la création d'activité du Haut-Languedoc. Elle a permis de caractériser l'offre d'accompagnement et les freins posés à la prise en charge de la pluriactivité.

Les deux enquêtes suivantes, réalisées sous forme de questionnaires écrits, ont ponctué la formation (annexes 11 et 12). Adressées aux porteurs de projet, elles avaient un objectif essentiellement de recherche. Les informations collectées ont permis de mieux appréhender l'environnement immédiat de la personne et le contexte de son projet. Les questions sont fermées ou ouvertes, selon les informations attendues. Ces questionnaires sont des documents écrits, remplis individuellement par les porteurs de projet, de manière confidentielle, dans la salle de formation. Les porteurs ont mis en moyenne trois heures pour remplir chaque questionnaire. Aucun n'a refusé de participer, et l'absence de réponse à une question est rare.

Une enquête finale a été réalisée auprès des porteurs de projet. Enquête totalement ouverte, elle a été réalisée plus d'un an après la formation chez la personne ou sur le lieu du projet. Elle avait pour but d'évaluer l'évolution du projet mais aussi de recueillir à froid les commentaires sur l'expérimentation, l'action collective engagée, l'adéquation *a posteriori* avec le projet, et de préciser certains points concernant l'accompagnement. L'entretien était centré sur une question que les porteurs avaient eue au préalable au téléphone lors de la prise de rendez-vous : « *Alors vous en êtes où de votre projet ?* ». Seules deux ou trois autres questions ont été posées au cours de l'interview pour recadrer, si besoin, l'échange autour de l'expérimentation et de l'accompagnement. Nous avons fait le choix de ne pas enregistrer ces interviews pour maintenir le rapport de confiance établi précédemment, et nous avons laissé à la personne la maîtrise du fil de l'entretien. C'est aussi le porteur qui a proposé le lieu du rendez-vous (chez elle pour Brigitte ou Michelle, dans un lieu neutre pour Lola -la place du village-, sur le lieu de production pour Mathilde et Colette, etc.), et qui a eu la maîtrise du temps de l'entretien, d'une durée d'une heure à six heures.

La deuxième source est constituée du journal de l'expérimentation. Il se situe à mi-chemin entre un journal de terrain et un journal de thèse¹¹³. Dix cahiers consignent au jour le jour les événements petits ou grands, resitués dans leur contexte (lieux, personnes présentes, points qui ont retenu notre attention...). Ils décrivent les questions et réponses issues des modules de formation, les interactions multiples entre intervenants et porteurs de projet, ainsi que les échanges divers et variés, des comités de pilotage aux groupes restreints d'accompagnement. L'ensemble des réflexions inspirées par les situations vécues dans l'expérimentation et les questions de recherche qu'elles pouvaient inspirer ont été consignées. Les observations relevées ont permis, par la suite, de suivre les évolutions du projet, dans sa forme et son discours, et de relier l'interprétation de la situation actuelle aux événements passés.

La troisième source sur laquelle nous nous appuyons est formée des productions issues de la formation. Elles sont diverses : diaporamas des projets, cartes des projets, grilles des projets, écrits d'atelier, prévisionnel des projets, socles de compétences, panoramas de vie. Toutes ont été réalisées par les porteurs. Seuls les diaporamas des projets ont été présentés à des personnes extérieures à l'ERP. Les grilles des projets (annexe 13) détaillent les éléments pratiques et opérationnels du projet. Les écrits d'atelier résultent d'un travail d'écriture étalé sur plusieurs mois. Dans cet atelier les porteurs avaient pour consigne d'écrire dans une démarche imaginaire et poétique, la genèse et la mise en œuvre de leur projet (annexe 14). Enfin le prévisionnel des projets apporte des informations sur la stratégie économique. Le panorama de vie (annexe 15) et les socles de compétences n'ont quant à eux pas été mobilisés dans l'analyse. Le panorama de vie, qui donne à observer les événements de la vie au filtre des ressources potentielles ou mobilisées par l'individu, a pourtant été un des points forts de la formation. Mais nous n'avons pas les compétences nous permettant de tirer parti de ce matériel. L'analyse des socles de compétences, et par lui la question des apprentissages issus de la formation, aurait été utile si nous avions traité de la dimension « formation » de l'expérimentation, ce qui n'a pas été le cas dans notre recherche. Dans cette troisième source formant notre corpus, les données utilisables n'ont pas été produites dans un but de recherche,

¹¹³ Le journal de terrain rapporte tous les éléments de manière distanciée, les événements, le cadre, les personnes en présence, les attitudes, l'état d'esprit du chercheur, etc. et le journal de thèse analyse les événements et les met en perspective avec la recherche.

mais bien dans un but d'accompagnement. Elles sont, à ce titre, très complémentaires des enquêtes et des questionnaires. Elles permettent de les éclairer, tout comme à l'inverse, les données des questionnaires offrent de précieuses informations sur la traduction pratique des projets, et par ce biais leur adaptation au territoire.



Illustration

Illustration 5 : Panorama de vie de Frédérique, ERP, 2008. Croquis Alain Alquier, 2011

3.D - QUATORZE PORTEURS ET TREIZE PROJETS

Tous les projets analysés dans la formation sont différents, comme sont différents leurs porteurs, dont les trajectoires sociales, professionnelles ou identitaires, ainsi que les provenances géographiques sont très hétérogènes. Chaque individu est ainsi à lui seul un « monde », qui nous éclaire sur ses représentations diverses du territoire et de l'activité. Au-delà de ces différences, les porteurs de projet sont reliés les uns aux autres et au territoire par la pluriactivité. L'analyse des situations individuelles nous permet de décrypter certains traits communs qui parcourent les projets du public des dispositifs d'accompagnement du Haut-Languedoc, et en particulier les socles de construction des systèmes d'activité pluriactifs. Commençons donc par présenter de façon synthétique chaque porteur son projet, avant d'en extraire certains points particuliers. Il peut paraître simple de décrire le projet d'une personne et de le resituer dans son environnement immédiat, mais il n'en est rien. Les porteurs de projet

ne donnent que des informations parcellaires, parfois très difficiles à comprendre hors d'un contexte dont on ne connaît pas grand chose. De plus, le dit n'étant pas la chose, le discours doit être soumis à l'épreuve de la vérification, ce qui oblige à croiser différentes informations.

Nous utilisons donc plusieurs sources d'information pour réaliser ces descriptions :

- le journal de l'expérimentation et les notes prises à divers moments de l'expérimentation : lors des quatre entretiens de recrutement, ces notes apportant des informations sur les projets à l'entrée dans l'ERP et sur les attentes des personnes vis-à-vis de la formation ; lors de la présentation des projets au tout début de la formation, ces notes éclairant la position du porteurs sur son projet, présenté pour la première fois à l'ensemble du groupe ; lors du « tribunal des projets », en février 2008, jeu de rôle où chacun devait défendre son projet devant le groupe et les intervenants ; lors d'une présentation des projets aux structures d'accompagnement à mi expérimentation (avril 2008).
- les deux diaporamas de présentation des projets, les 12 février et 14 octobre 2008 ;
- les deux questionnaires d'évaluation réalisés les 14 février et 15 octobre 2008 ;
- la grille des projets, réalisée en juin 2008.

Les informations contenues dans ces sources rendent ainsi compte de l'évolution des projets au cours de l'expérimentation. Lorsque des virages importants ont été pris, ils sont précisés. Mais l'analyse des évolutions sera plus spécifiquement traitée dans le chapitre 5. Les projets n'en sont pas tous au même stade à l'entrée dans l'ERP : idée récente et instable, projet ancien en phase de maturation, ou activité déjà en place à faire évoluer. Cette diversité nous amènera, dans la description qui suit, à mettre l'accent sur certains éléments du système d'activité, ou au contraire à nous intéresser de plus près au contexte de l'activité.

1) Gabrielle

Gabrielle a 55 ans. Elle a deux enfants de 35 et 32 ans. Son mari tient une boucherie dans le bourg et mène en parallèle une activité d'exploitant forestier. Ils sont tous les deux originaires de la région. Gabrielle et son mari sont propriétaires de 50 hectares de terrains

forestiers, dont 38 hectares exploitables en bois de chauffage. Une vingtaine de chèvres naines débroussaillent les terrains autour de leur maison. Le couple a récemment planté 5 hectares de chênes truffiers (1300 plants) et réhabilité 2 hectares de truffières naturelles. La zone méditerranéenne est propice à la truffe, et, d'après les informations techniques de Gabrielle, le potentiel de production du secteur de St-Pons est très important. En attendant que les chênes truffiers produisent (à partir de 2011-2016 selon la date des plantations), Gabrielle cherche des activités complémentaires et réfléchit dès à présent à la promotion de l'activité de trufficulture, grâce à des visites guidées de la plantation ou par la transformation du produit. Elle a un statut¹¹⁴ de « cotisant solidaire ». Son projet truffier est suivi par le conseiller local de la Chambre d'agriculture. Titulaire d'un CAP de comptabilité, elle réalise la comptabilité de la boucherie et de la SARL (bois). Son activité de trufficulture est envisagée comme un complément financier à sa retraite proche. En parallèle à l'activité de production truffière, elle souhaite mettre en place une pépinière et commercialiser des plants truffiers de tilleul argenté mycorhizé, qui produisent plus vite que le chêne vert et qui se prêtent bien aux conditions bioclimatiques de la région. Au cours de l'ERP, Gabrielle travaillera chez des pépiniéristes pour apprendre les techniques de pépinière et maîtriser la micorhization assez délicate des plants forestiers. Elle analysera plus tard que c'est par goût de l'expérimentation et pour se démarquer de l'activité de son mari qu'elle conçoit cette pépinière. Produire des plants mycorhizés demande en effet un savoir faire qu'elle seule développe dans le ménage. Le couple dispose d'un bon réseau de conseillers ; le mari est administrateur d'une association forestière. Et même si leurs rapports avec la mairie sont exécrables, ils savent contourner les problèmes pouvant provenir des mésententes locales. Les revenus du couple sont actuellement limités, mais les ressources sont nombreuses (immeubles en location, vente programmée de la boucherie, fin prochaine du remboursement de certains emprunts, possibilité de développement de l'activité de vente de bois de chauffage). Les ressources en fin de formation sont, d'après Gabrielle, en adéquation avec les besoins.

¹¹⁴ Le terme statut est utilisé par facilité. L'inscription à la MSA en tant que cotisant de solidarité, qui n'ouvre quasiment aucun droit, n'équivaut pas à avoir un statut agricole. Cependant, sur les marchés du Haut-Languedoc, être « cotisant solidaire » permet de vendre à titre dérogatoire. Dans de nombreux cas, être « cotisant solidaire » ouvre la porte de la profession agricole. VIVEA, 2010. *Les cotisants de solidarité, des agriculteurs (presque) comme les autres?* in *Etudes & Ingénierie*, (1):8. novembre 2010.

Un an après la formation, Gabrielle a réalisé quelques tests de micorhization. Mais elle a été contactée par une des pépinières dans laquelle elle avait effectué un stage, qui lui a proposé un travail régulier. Ce premier emploi salarié à près de 60 ans ne la détourne cependant pas de son projet initial mais le fait évoluer. Nous y reviendrons plus loin.

2) Mathilde

Mathilde a 33 ans, elle vit seule avec son fils de 14 ans. Elle a été maraîchère, en « production biologique mais non labellisée », pendant 12 ans avec son conjoint, dans la commune où elle vit. Suite à leur séparation, l'activité s'arrête. Elle est actuellement au RMI, et elle décide d'une reconversion professionnelle dans l'animation sportive, jusqu'à ce qu'un problème de genou ne lui fasse changer de projet. Elle revient alors aux « plantes », et se tourne vers un projet de production de plantes aquatiques et carnivores, ornementales, phyto-épuratrices ou alimentaires, production couplée à la confection de bassins et de tourbières d'ornement. Elle peut disposer du terrain de son ancienne activité de maraîchage, d'une superficie de 1800 m², irrigué et très bien situé, en bord de route et en bord de rivière. Elle a racheté à son ancien conjoint une serre bâchée de 80 m², qui est en place. Elle prévoit la mise en place d'un bassin d'agrément de 100 m², d'un bassin de production sous serre de 40 m², et de deux bassins de phytoépurations, qui serviront de démonstration tout en rendant le site attractif.

Les plantes aquatiques et carnivores sont devenues pour elle une vraie passion. Dans sa maison elles occupent tout l'espace et Mathilde les présente individuellement avec admiration. S'interrogeant sur les motivations de son activité, elle précise : « mon arrière grand-mère était maraîchère, ma grand-mère et mon grand-père ont toujours eu un jardin, le papa de mon fils et moi avons été maraîchers bio pendant 12 ans. J'ai toujours aimé me traîner par terre et être sale ne me dérangeait pas. »

Le projet évolue autour de deux pôles : la production de plantes aquatiques et carnivores et la mise en œuvre de bassins plantés. Le site de production est conçu comme un espace de vente et d'animation. Les coûts de production des plants sont très réduits, le bouturage fonctionnant très bien pour les plantes aquatiques. Mathilde constitue un stock suffisant de plantes-mères par un système d'échanges avec une autre pépiniériste. L'activité agricole indépendante sera couplée les premières années avec une activité de prestation de

service (salariée) dans l'entretien de jardins (clientèle acquise dans un rayon de 30 km à la ronde). Elle envisage de démarrer en tant que « cotisant de solidarité », bien qu'il n'existe pas de référentiel technique pour son activité, et souhaite arriver à un statut d'agriculteur à part entière au bout de trois à quatre ans. Mathilde évolue dans un réseau professionnel agricole informel et très solidaire. Elle a de bons contacts avec la mairie et les habitants, qui ont eu l'occasion de l'apprécier dans sa précédente activité de maraîchage. Ses revenus sont très modestes, mais leur gestion « au plus près » fait qu'elle peut s'offrir le luxe de mettre quelques euros de côté chaque mois, qui servent à gérer les « imprévus » prévisibles, la voiture qui tombe en panne par exemple.... Cette « épargne » fait en effet toute la différence dans la gestion de la précarité. Elle maintient pour cela un équilibre strict entre ses dépenses et ses besoins : déplacements à vélo (une des conditions du choix de son implantation), récupération et échanges, y compris de travail. Elle s'appuie beaucoup sur son réseau d'amis pour mettre en place son activité, une quinzaine de personnes qui lui apportent une aide ponctuelle mais régulière par les coups de main sur le site de production. Elle envisage des collaborations directes avec d'autres maraîchers du secteur pour grouper des achats, pour partager du travail ou se fournir mutuellement des plants. Les revenus attendus du projet sont eux aussi modestes, 1000 € au mieux.

3) Brigitte

Brigitte a 53 ans, elle vit en couple et a deux enfants de 24 et 21 ans, enfants qui ne sont plus à la maison. Son mari employé de mairie. Brigitte est assistante maternelle depuis des années et est agréée par le Conseil général et l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle accueille des enfants en grandes difficultés sociales. « Fatiguée » par ce métier, elle diminue cette activité avant l'entrée dans l'ERP et réfléchit à une activité complémentaire. Elle crée depuis des années des chapeaux « pour son plaisir », chapeaux qu'elle vend assez bien dans un réseau restreint. Elle a fait, quelques mois avant d'entrer dans l'ERP, un bilan de compétences qui la conforte dans son idée de développer un projet couplant artisanat et accueil d'enfants, accueil qu'elle ne souhaite pas arrêter totalement. Elle aime transmettre ses connaissances dans le domaine de la couture et voudrait organiser des stages et des formations. Elle envisage d'exposer ses propres créations.

Son projet se décline en deux axes.

Le premier axe concerne l'accueil d'enfants, un week-end par mois et la moitié des vacances scolaires. Dans cette activité elle est salariée du Conseil général. L'astreinte est forte sur ces périodes, pour un revenu faible.

Le deuxième axe concerne les travaux de fil et d'aiguille, permettant des créations diverses, la principale étant les chapeaux. Les créations sont variées, bijoux en tissus, coussins/couvertures, objets usuels ou décoratifs en tissus, etc. La démarche est basée sur l'utilisation de matériaux récupérés, en particulier les vieilles initiales brodées trouvées sur les draps ou serviettes, initiales réutilisées dans des objets plus courants tels que couvertures d'album, boîtes... L'idée de transmission générationnelle (reliance) est importante. Toujours dans le même esprit de transfert, elle prévoit d'organiser des stages pour transmettre des techniques et créer du lien social et intergénérationnel par les objets réalisés. Brigitte envisage de commercialiser ses chapeaux et objets en faisant quelques marchés et expositions. Elle prévoit une vente privée annuelle à Paris, et de la vente « en ligne ». Pour les stages, elle cible les associations locales et les maisons de retraite de la région. Elle envisage de mener son projet d'artisanat sous un statut d'entreprise souple, plutôt de type coopérative d'activité¹¹⁵, bien que ses animations et stages puissent être rémunérés via un système de chèque emploi associatif.

Brigitte a un réseau relationnel et associatif large, mais a très peu de relations avec les artisans-créateurs du Haut-Languedoc. Elle estime que le revenu global de son ménage est assez bon : les enfants ne sont quasiment plus à charge ; la dernière fille fait des études mais est en grande partie indépendante ; les besoins du couple se réduisent, et ils ont une vie simple qui leur convient très bien. L'accueil d'enfants lui assure un revenu de 300 € par mois environ, et elle attend de l'activité artisanale le même niveau de revenu. Les charges sont limitées, les matériaux sont pour la plupart récupérés (tissus, matériaux naturels) ou échangés (boutons, perles...), les charges les plus lourdes étant liées aux déplacements (déplacement sur les lieux de commercialisation, d'animation, déplacements pour les fournitures...). Elle loue depuis la fin de l'ERP un atelier à proximité de chez elle.

¹¹⁵ Si, dans une coopérative d'activité la personne est salariée, elle est aussi avant tout entrepreneur, d'où l'utilisation du terme d'« entrepreneur-salarié » pour désigner les membres de la CAE, terme qui juridiquement n'a pas de sens. Mouriaux M.-F., 2006. *Du fait au droit. Diverses figures du temps partagé* in Document de travail du Centre d'Etudes de l'Emploi, (77):26. décembre 2006.

4) Nathalie

Nathalie a 45 ans, elle vit en couple et a trois enfants de 22, 19 et 11 ans. Seul le dernier enfant est encore à la maison. Nathalie vit avec son conjoint berger et éleveur de brebis. Ils ont vécu de nombreuses années en quasi autarcie, sur les produits du jardin et de l'élevage (le lait et la viande des brebis). Ils n'ont pas de statut agricole. Depuis quelques années, ils cherchent à développer l'activité agricole. En 2000 ils investissent leur argent personnel dans la constitution d'un petit troupeau de 30 brebis et montent une bergerie sous serre. Ils vendent la viande aux particuliers, mais l'activité est trop peu structurée pour être durable. Le conjoint de Nathalie est suivi par une structure d'accompagnement à l'installation progressive depuis deux ans pour reconsidérer l'activité d'élevage. L'idée est de convertir le troupeau existant en troupeau caprin, les chèvres étant mieux adaptées aux terres auxquelles ils peuvent avoir accès. La remise en valeur des parcours, outre son intérêt agro-écologique, est un enjeu dans la protection de la commune contre les incendies. Le maire, lui-même agriculteur, favorise les démarches de remise en état des terres agricoles. Les parcours que Nathalie et son conjoint peuvent ainsi remettre en valeur entrent dans le calcul de la surface minimum d'installation dont ils ont besoin pour l'inscription à la MSA comme cotisant de solidarité. Les bâtiments sont en place (petite serre d'élevage).

A l'entrée dans l'ERP, Nathalie évoque la petite activité d'artisanat d'objets en bois que son conjoint mène en parallèle. Il n'en sera néanmoins plus question par la suite. Nathalie cherche à sortir de l'isolement de sa vie à la ferme et a participé en 2007 à un chantier d'insertion par l'informatique. Elle a travaillé auprès d'enfants handicapés avant de s'installer sur le territoire, et elle voudrait développer la structure agricole en mettant en place des activités d'accueil à la ferme, en particulier pour les enfants. Cependant le projet a été très rapidement recentré autour de ses aspects agricoles, l'élevage et le maraîchage, avec une activité de vente directe à la bergerie.

Ce projet est un projet de couple dans lequel l'exécution des tâches obéit à une répartition liée aux compétences : le conjoint de Nathalie mène les bêtes sur les parcours ; Nathalie s'occupe de l'administration, des approvisionnements et de tout ce qui nécessite des déplacements motorisés, son conjoint n'ayant pas le permis de conduire. Déplacements chez le vétérinaire ou à l'abattoir mais aussi tournée des clients sont du ressort de Nathalie. Le couple effectue ensemble ou alternativement la traite (deux fois par jour), les soins aux

animaux, le nettoyage, l'entretien de la bergerie et l'activité de maraîchage. Précisons que c'est Nathalie qui gère seule les aspects domestiques de la vie familiale.

Le troupeau initial de 30 brebis a été converti au début de l'expérimentation en un troupeau caprin de 22 chèvres, l'objectif à terme étant d'arriver à 40 ou 45 chèvres. Le couple dispose pour son activité d'élevage d'une bergerie tunnel de 50 m² située à 2 km de la maison d'habitation, de 700 m² en propriété autour de la bergerie, de 45 ha de parcours à proximité de la bergerie, sur des terrains communaux loués en fermage à 2 €/ha. Il a en vue un terrain à louer d'un hectare à côté de la bergerie. L'agrandissement de la bergerie est prévu. La viande de chevreaux est vendue et livrée à domicile aux particuliers, le jour de l'abattage, dans un périmètre de 10 km, ce qui permet de préserver la qualité des produits. Nathalie fait connaître ses produits par l'intermédiaire de réseaux de connaissances, d'amis et de vacanciers. Le prix de vente varie entre 15 et 20€ par kilo. Les productions maraîchères se composent d'oignons et de navets de Pardailhan, faciles à vendre. Le couple est propriétaire de 600 m² de jardins, situés à côté de la maison et au bord de la rivière.

La situation financière de Nathalie et de sa famille est très difficile. Le couple vit avec un RMI de couple qui est insuffisant pour assurer les dépenses du mois, d'autant plus que les besoins de la famille sont en augmentation : un des enfants entre à l'université et le plus jeune entre prochainement au collège. Les estimations de revenu net du projet sont d'environ 450 € mensuels, moins que le RMI actuel du couple. L'idée de valoriser le lait par une transformation en fromage, qui apparaît en fin de formation, conforterait sérieusement le revenu net mensuel, qui atteindrait alors 800 €. Mais cette démarche implique de lourds investissements pour le couple.

Dans la commune de Nathalie, les réseaux entre agriculteurs sont bien développés et encouragés par la mairie. La répartition des terres communales est faite de manière concertée entre l'ensemble des exploitants agricoles de la commune (quelques soient leurs statuts). Des démarches innovantes et volontaires de soutien et de reconnaissance des productions agricoles sont menées (réflexion en cours sur une IGP¹¹⁶ par exemple). Le prêt de matériel fonctionne bien entre amis et voisins. De même, les échanges sont nombreux et divers (vente des productions des voisins, coup de main dans les travaux lourds ou fastidieux, soin des bêtes

¹¹⁶ Indicateur Géographique de Provenance

lors des absences, covoiturage, sans oublier le soutien moral indispensable...). Bien connus et solidaires de leurs voisins proches (voisins du hameau, autres agriculteurs à proximité), Nathalie et son conjoint sont cependant relativement isolés du reste du territoire et ont un réseau professionnel quasi inexistant hors commune. Cela résulte de leur choix de vie, mais aussi des faibles possibilités de mobilité du couple (conjoint sans permis, limitation des coûts de déplacement et d'entretien du véhicule du fait du faible budget familial). La participation de Nathalie à un chantier d'insertion à St-Pons en 2007, et à l'expérimentation ERP en 2008 était liée à sa volonté de sortir de cet isolement et d'ouvrir son réseau.

5) Cécile

Cécile a 39 ans. Elle vit seule avec sa fille de 10 ans et est arrivée dans la région il y a deux ans. Elle fabrique des objets de décoration, des bijoux fantaisie et des jeux de société, qu'elle vendait ces dix dernières années dans les boutiques artisanales des Hautes-Alpes. Son installation dans le Haut-Languedoc coïncide avec la fermeture de son principal lieu de vente dans les Hautes-Alpes et la mise en sommeil de son activité artisanale. Son activité n'étant plus répertoriée à la Chambre des métiers depuis 2007, elle ne vend plus mais continue à fabriquer, se créant un stock en prévision d'une reprise de l'activité. Elle se réoriente principalement vers la création de figurines et de jeux de société haut de gamme. La clientèle ciblée est celle, d'une part, des réseaux d'amateurs et de collectionneurs, et d'autre part les boutiques artisanales des lieux touristiques. Elle souhaite explorer les possibilités de vente en ligne.

Dans le Haut-Languedoc, elle donne des cours réguliers de capoeira et de percussions dans les MJC. Les activités d'animation autour de la capoeira sont déclinées sous forme d'animations périscolaires, de cours hebdomadaires adultes et enfants, de stage et d'interventions dans divers établissements (scolaire, médical, etc.). Elle assure en 2008 trois cours par semaine à la MJC de St-Pons. Son objectif est de développer l'activité pour arriver à sept cours par semaine, en diversifiant les publics. Elle souhaite aussi proposer des stages d'été (séjours pour les adolescents dans la nature, organisation de stages avec des maîtres de capoeira). Elle voudrait faire le lien entre capoeira et rééducation. Pour développer son activité, Cécile a besoin d'un diplôme d'État en animation qu'elle hésite à préparer (diplôme

officiel d'État BPJEPS¹¹⁷ culture/sport, qu'elle peut préparer en une ou deux années, une partie pouvant être validée par une démarche de VAE¹¹⁸).

Enfin elle souhaite créer une association, d'après elle moins lourde en termes de charges sociales que tout autre statut juridique, qui lui permettrait de développer une gamme d'activités culturelles autour de la capoeira et des peuples primitifs. Cette activité liée à la découverte des peuples premiers a pour but de faire partager la culture de ces peuples, pour la valoriser et la protéger. Diverses actions sont envisagées pour cela : organisation de festivals, de rencontres, d'ateliers d'art, etc. L'association sera créée au cours de l'expérimentation (association « Mandiga »).

Cécile se demande comment lier son activité artisanale et son activité culturelle. Son projet se heurte, d'après elle, au scepticisme environnant lié au « manque d'ouverture » des personnes de la vallée.

La palette d'activités de Cécile, celle lui tenant le plus à cœur étant la dernière, pose la question du statut adapté. Le problème ne peut être tranché que par défaut, un statut unique ne pouvant couvrir des activités si hétérogènes. Cécile envisage donc l'association comme une forme statutaire permettant d'effectuer les activités d'animation, ainsi que la promotion de l'ensemble des activités, y compris des jeux. Le statut d'artisan d'art pourrait concerner la fabrication et la vente des jeux de société, mais les accompagnateurs de l'ERP lui montreront l'impossibilité de cette solution. Cécile décide alors d'attendre d'avoir un stock conséquent d'objets à vendre et des débouchés de vente assurés pour s'immatriculer à nouveau (saison 2011-2012 d'après elle). Comme pour d'autres personnes de l'ERP, elle vise un revenu réduit, entre 600 et 1000€ mensuels, ce qui rend difficile l'entrée dans un statut d'entreprise.

L'implication de Cécile dans la vie locale est restreinte, voire volontairement en retrait, mais elle se sent néanmoins bien intégrée. Son réseau professionnel est quasiment inexistant, mais elle possède un bon réseau relationnel qui lui permet de « se débrouiller » avec ses faibles revenus (RMI). Elle n'est pas certaine de rester dans le Haut-Languedoc dans les prochaines années.

¹¹⁷Diplôme d'État de niveau IV obligatoire pour exercer en tant qu'animateur socioculturel et/ou animateur sportif.

6) Colette

Colette a 48 ans. Elle est mariée et n'a pas d'enfant. Elle a travaillé toute sa vie dans des secteurs divers, étant tour à tour vendeuse, auxiliaire de vie, agent d'entretien, etc. Elle est originaire du territoire. Ses parents et grands-parents étaient viticulteurs et la famille possède toujours le domaine. Lorsqu'elle se présente à l'entretien pour entrer en formation, Colette travaille à temps partiel dans le secteur du service à la personne, faisant de l'entretien de jardins (les gazons, les tonnelles...) et de maisons. Elle cumule ponctuellement d'autres petits boulots, et vient de finir une mission d'agent de recensement. Mais, en 2007, ses contrats s'arrêtent les uns après les autres. Sa dernière visite à l'ANPE fin 2007 lui fait reconsidérer l'ensemble de son projet professionnel. Voyant l'affiche annonçant l'ERP, elle décide de concrétiser un projet dormant de maraîchage et de castaneïculture qui lui tient à cœur. Elle envisage de cumuler son activité salariée (le service à la personne) et l'activité indépendante qu'elle veut mettre en place (le maraîchage). Elle part avec un jardin familial de 150 m², mais n'a aucune compétence technique dans le domaine agricole, comptant sur la formation pour les acquérir.

Le projet est conçu autour de deux activités, au départ strictement indépendantes, et qui seront décroisées au fur et à mesure de l'avancement du projet.

L'activité agricole est basée sur un maraîchage diversifié et biologique. Le lien à la terre et au sens que peut représenter l'agriculture est très important pour Colette. L'objectif de Colette est d'atteindre $\frac{1}{2}$ SMI¹¹⁹ de surface cultivée pour avoir un statut de cotisant de solidarité qui lui permettra de vendre sa production. Il lui faut pour cela acquérir des terrains. Deux terrains lui servent de test, mais l'un, trop excentré (15 km du lieu d'habitation), sera abandonné au profit d'un terrain de 700 m² situé sur la propriété familiale, mais à remettre en état. Ancienne vigne, le travail de reconversion est important. Quant au projet de remise en valeur de la châtaigneraie de 40 ares (7 châtaigniers), il sera vite abandonné. Les terrains visés

¹¹⁸ Validation des Acquis de l'Expérience. Dispense d'une partie des examens en valorisant son expérience dans l'évaluation finale de la compétence.

¹¹⁹ Surface Minimale d'Installation, surface déterminée au niveau départemental et qui indique, par production, le seuil d'accès au statut d'exploitant agricole. Pour une production donnée, la demi-SMI permet d'accéder au « statut » de cotisant de solidarité. La SMI peut parfois être calculée en heures de travail.

par Colette sont des terrains à retravailler. Cette stratégie de « faire avec ce dont elle dispose » provient de son absence de capital. Elle ne peut ni louer de la terre, ni investir pour remettre en état des terrains plus appropriés. En recentrant son activité autour du domaine familial, et donc en l'adaptant aux terres disponibles, elle peut utiliser le matériel du domaine, et bénéficier d'aide ponctuelle de sa famille. Ces appuis restent cependant limités, ses parents étant âgés. Elle envisage de tester son activité de maraîchage sur une période de trois ans. Ces trois années lui permettront d'acquérir des compétences techniques de production et de commercialisation par « paniers », de mesurer les potentialités agronomiques de son terrain, et d'étoffer son réseau agricole et sa clientèle. Elles lui permettront aussi de mesurer le temps de travail nécessaire à son objectif de revenu, pour adapter son système d'activité en conséquence. Sa stratégie est de développer l'activité petit à petit, et de se former ainsi, en réduisant au maximum la prise de risque par des investissements très progressifs, sur le long terme.

L'activité de services à la personne consiste en ménages, accompagnement des personnes âgées, entretien de maisons et de jardins (terrasses, etc.), chez des particuliers et dans un commerce. Ces activités sont effectuées dans un rayon de 10 km du domicile. Colette est rémunérée en chèque emploi service par les particuliers, et a un CDI de quelques heures hebdomadaires chez le commerçant. C'est ce salariat multiforme qui finance le système d'activité et qui garantit à Colette ses droits sociaux. L'objectif de Colette est de s'assurer un mi-temps de travail salarié, dont l'apport financier est absolument nécessaire actuellement au projet. Le but est de réduire petit à petit cette part d'activité, lorsque l'activité de maraîchage prendra le relai.

Les revenus du ménage sont en grande partie assurés par le travail du conjoint (il est forestier-sapeur). Ils suffisent juste aux besoins du couple, des emprunts lourds pesant dans le budget jusqu'en 2011. Les revenus nets mensuels attendus du projet de Colette sont très limités et, ce point est très important, ils seront encore revus à la baisse lors du travail sur les revenus prévisionnels en octobre 2008 : 550 € par les services à la personne et 125 € par le maraîchage. Cela ne remettra cependant pas en cause le projet.

Enfin, pour terminer cette présentation, notons que Colette est très bien intégrée dans la vie locale. Elle fait partie du conseil de développement du Pays HLV ; son mari est sapeur-

pompier bénévole, et elle adhère au CETA castanéicole de l'Hérault¹²⁰. Elle se heurte toutefois à la circonspection de son mari et de sa famille quant à ses motivations et à sa capacité à mener, en tant que femme, une activité agricole.

7) Frederika

Frédérika est italienne. Elle a 52 ans et n'a pas d'enfant. Elle a quitté l'Italie il y a une quinzaine d'années, où elle exerçait le métier d'expert-comptable. Passionnée par les jardins, elle s'est reconvertie en arrivant en France et a passé un BEPA puis un Bac pro de paysagiste. Elle a travaillé dans une petite entreprise de jardins pendant plusieurs années, s'occupant à la fois de la comptabilité et des travaux paysagers, jusqu'à ce que les difficultés financières de l'entreprise et des problèmes de dos ne la poussent à rechercher une autre activité. Sa passion pour la botanique l'amène à cultiver des plants (ornementaux et maraîchers) qu'elle vend dans un cercle proche. En parallèle, elle assure toujours la comptabilité de l'entreprise dans laquelle elle était précédemment salariée. Son projet n'est pas clairement défini lorsqu'elle arrive dans l'ERP. Elle sait simplement qu'elle souhaite transmettre ses connaissances, en conciliant jardins, botanique et plantes médicinales. Elle pense proposer du conseil à la création de jardins écologiques et économes en eau, de la formation, des animations autour de la botanique, etc., tout en développant une activité limitée de production de plants. A l'entrée dans l'expérimentation, elle ne veut plus entendre parler de comptabilité, mais celle-ci redeviendra un axe majeur de son système d'activité en fin d'ERP.

Le système comporte trois volets.

Le volet jardins, appelé « Les jardins porteurs de savoir » s'appuie sur la création d'éco-jardins privés et collectifs. Il intègre la production et la vente de plantes vivaces et potagères sur les marchés de printemps. Frédérika envisage par ailleurs de créer un jardin ethnobotanique, en commun avec une association spécialisée dans la botanique et les plantes médicinales. Frédérika possède deux jardins, un de 2000 m² autour de sa maison et un deuxième de 800 m² dans le village. Elle a deux serres de 30 m². Elle cultive à petite échelle

¹²⁰ Les Centre d'Etudes Techniques Agricoles sont des associations loi 1901 créées et gérées par des exploitants agricoles. Le CETA Castanéicole de l'Hérault, basé à Bédarieux, a pour missions l'appui technique à ses adhérents, la vulgarisation des techniques castanéicoles et la participation aux expérimentations liés à la culture du châtaignier.

des plantes ornementales et en fait des compositions. L'activité de maraîchage lui permet de valoriser ses terrains. Frédérika sépare bien le travail associatif (jardins ethnobotanique), non rémunérateur mais apportant néanmoins la légitimité à sa démarche (il peut avoir une fonction de vitrine), de l'activité qui apporte des revenus.

Le volet animation et transmission de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement est central. Frédérika souhaite mettre en place sur le territoire des animations autour de la terre, des jardins, du compostage, et des formations en éco-jardinage.

La comptabilité forme le troisième volet du système. Envisagée sous forme d'accompagnement des petites entreprises dans leur gestion comptable et de formations proposées via des centres de formation, ce volet est apparu au cours de la formation.

Frédérika habite sur le territoire depuis treize ans. Elle se sent assez bien intégrée, bien que pour elle la différence avec une « personne du coin » subsiste : elle dit se sentir toujours différente. Elle est très impliquée dans de nombreuses associations, plutôt « alternatives » : une association qui teste des formes de compostage domestique, une association culturelle, une association liée aux plantes médicinales, un forum social, etc. Elle a un réseau social large et ouvert aux institutions, et elle travaille en relation étroite avec une communauté de communes pour les actions de compostage.

Son projet repose en grande partie sur une bonne maîtrise des horaires de travail salarié (formation, animation). Il vise à procurer à Frédérika un revenu plus stable, compatible avec ses motivations. Ses droits au chômage s'arrêtent fin 2008, et elle cherche à avoir une activité rémunérée rapidement. Un an après l'ERP, Frédérika a accepté un emploi de gestionnaire-comptable d'une petite troupe de cirque ambulant. Elle a toutefois négocié à la baisse le temps de travail avec la structure (80% au lieu de 100%), pour pouvoir consacrer du temps aux autres axes de son projet.

8) Sarah

Sarah a 33 ans, elle est mariée et a trois enfants de 5 ans, 3 ans et 1 an. Elle s'est installée dans la région avec son mari italien, deux ans plus tôt. Ils ont vécu auparavant en Italie ainsi que dans le sud-est de la France. Sarah a exercé de nombreux métiers liés au tourisme ou à l'accueil, dans des lieux prestigieux. Elle parle plusieurs langues couramment,

étant née aux Pays Bas, de père anglais et de mère française. Le couple a choisi de s'installer dans cette région qu'il connaissait. Le mari de Sarah a trouvé un emploi dans une grosse entreprise locale de bâtiment. Sarah a toujours été intéressée par la décoration intérieure et a décidé d'en faire son métier. Elle a commencé un BTS de décoration d'intérieur par correspondance. Elle a cependant du mal à le suivre avec ses trois enfants en bas âge. Elle a comme projet de monter une boutique de décoration intérieure, boutique qui serait aussi un salon de thé et dont l'arrière boutique pourrait servir d'atelier de restauration de meuble. Elle proposerait en parallèle des services de décoration chez les particuliers. Elle conçoit la boutique comme une vitrine pour les artisans locaux. Elle se rend compte en effet que la région accueille de nombreux artistes et artisans d'art assez « cachés ».

Le projet est ainsi construit autour de deux activités étroitement liées :

- la boutique, offrant à la vente objets de décoration, artisanat, petite brocante, et accueillant ponctuellement des spectacles et des conférences ;
- la décoration intérieure et la patine de meubles, sous forme de services vendus à des particuliers ou de stages collectifs.

Les horaires de la boutique seront modulés en fonction des pics de clientèle (fin de semaine, vacances). Sarah envisage la répartition du temps de travail entre activités en fonction du meilleur rapport temps/revenu. Cependant elle souhaite que l'activité de décoration d'intérieur prenne plus d'ampleur.

Le projet démarre de zéro, et les besoins en financement sont importants. Les revenus actuels du ménage sont compris entre 1500 et 2000€ mensuels, et ils sont jugés précaires par Sarah. Le couple en effet est surendetté, et est en train d'assainir sa situation financière. Il est donc difficile de compter sur l'appui des banques voire de la famille dans cette situation financière. L'autre difficulté pour Sarah est de trouver un local approprié, au loyer raisonnable. De nombreux locaux commerciaux sont disponibles à St-Pons, mais ils sont pour la plupart dans un état très vétuste et nécessitent de gros travaux de restauration. Sarah envisage de démarrer l'activité via une couveuse d'activité, et de se faire connaître progressivement, en tant que décoratrice, aux entreprises du bâtiment et aux agences immobilières, en utilisant le réseau de son mari. Lucide, elle envisage de travailler dans un premier temps en tant que salariée pour pouvoir financer les formations qui lui manquent. Elle pourra ainsi augmenter sa gamme de services de décoration, dont la vente est plus

rémunératrice que la boutique. Là encore, le revenu net attendu du projet est faible : 800 € par mois d'après le prévisionnels d'octobre 2008.

9) Lola

Lola a 49 ans et vit avec ses deux fils de 18 et 20 ans. Elle est créatrice de bijoux depuis 8 ans. Lorsqu'elle entre dans l'ERP, elle est accompagnée par une structure spécialisée dans l'appui aux projets artisanaux et artistiques. Avec ce soutien, elle a essayé pendant quelques mois de déclarer son activité artisanale. Les charges étant trop lourdes, elle décide de repenser son projet et de lui adjoindre une autre activité. Avec son ex-conjoint (ils se sont récemment séparés), elle possède un beau terrain sur lequel se trouvent la maison familiale et d'autres bâtiments. Elle a comme projet de développer et surtout de valoriser les ressources du lieu qu'elle-même et son mari ont aménagé ces quinze dernières années : bâtiments écologiques, auto-construits et autonomes ; utilisation de différentes énergies renouvelables ; compostage des déchets et productions diverses sur plusieurs hectares de truffes, plantes aromatiques, jardins potagers, petits fruits rouges et châtaigniers. Elle voudrait ouvrir ce lieu en aménageant des gîtes dans les bâtiments existants et en proposant des vacances écologiques, mettant en valeur les ressources maraîchères du lieu. Elle est allemande et peut mobiliser un réseau germanique, très sensible à ce type de démarche. Lola souhaite développer ce projet avec ses deux fils et son ex-mari. Si le couple est séparé dans la vie quotidienne, il ne l'est pas dans le projet. Nous pourrions remarquer à ce sujet qu'un projet complexe peut intégrer de nombreux protagonistes, ce qui complexifie en retour le travail de l'accompagnateur qui, le plus souvent, ne rencontre qu'une seule personne. Lola cherchera tout au long de l'expérimentation comment concilier son artisanat avec ses autres activités, dont la nature évoluera au cours des mois.

Le système d'activité de Lola est le système le plus complexe de L'ERP. Il est construit autour de trois activités déconnectées les unes des autres.

La première est liée au gîte écologique et alternatif. Elle a pour objectif d'offrir des séjours autour de l'habitat écologique et autonome. Si l'ensemble de la famille est impliquée, c'est plus particulièrement les deux fils de Lola qui gèrent cet axe du projet, et ce sont eux qui rénovent les bâtiments. Une partie des productions agricoles pour l'autoconsommation est en place. Lola souhaite créer, en complément de ce qui existe déjà, des jardins variés (jardin

potager, ornemental, médicinal). Le site pourrait accueillir des résidents et des visiteurs ponctuels intéressés par des démonstrations d'énergies renouvelables et différents modèles de jardins écologiques. Le site, situé sur un terrain de huit hectares, est actuellement bien mis en valeur. Il se compose de 500 m² de potager, d'une rivière avec un très beau point de baignade naturel, d'une grotte, d'un verger, d'une châtaigneraie, de plantations de chênes truffiers, de serres, de bacs de compostage, etc. Une maison est en cours de restauration et l'autre, habitable, peut servir dès à présent d'habitat écologique de démonstration. Seuls l'accès à la maison et le parking sont à revoir. Actuellement la piste de 800 m qui mène à la maison n'est praticable qu'en 4x4 et il n'y a pas de parking à l'entrée du chemin.

La deuxième activité du système est la création de bijoux originaux, des bracelets et des colliers de perles assemblés par du fil métallique crocheté. Chaque pièce est unique et nécessite une à deux heures de travail, pour un prix de vente unitaire moyen de 30€. La stratégie de commercialisation de Lola, après avoir testé la vente peu concluante sur les marchés locaux, consiste à faire un stock suffisant de bijoux qui lui permettra d'alimenter des boutiques et des sites de vente en ligne. Sa clientèle privilégiée reste les hollandais, les allemands et les anglais. Elle cherche un atelier partagé, pour diminuer les coûts et pour ne pas travailler seule, atelier qu'elle trouvera et partagera avec Brigitte, rencontrée dans l'ERP.

La troisième activité est le maraîchage. Dès le début Lola souhaite orienter son projet vers plus de maraîchage. Au cours d'un des stages qui ont ponctué l'ERP, elle rencontrera un maraîcher qui deviendra son nouveau conjoint. Sans abandonner les autres axes de son projet, elle va alors consacrer son temps à aider ce dernier à remettre à flot son entreprise, en grosse difficulté financière. L'affectation de son temps de travail vers l'entreprise de son nouveau conjoint va à l'encontre de ses objectifs initiaux. Tous les revenus de son travail sont directement réinjectés dans les dettes de l'entreprise, et elle n'a plus de temps disponible pour gérer sa propre activité. Cette nouvelle situation sociale et professionnelle ne lui apporte ni statut ni revenu propre. De plus cette reconfiguration de vie ne lui permet pas de garder le RMI sur lequel elle comptait s'appuyer pour monter progressivement son projet. Deux ans

après l'ERP, elle deviendra néanmoins « conjoint collaborateur »¹²¹, dans le nouveau système d'activité qui est le sien.

Lola vit sur le territoire depuis de nombreuses années, mais n'a fréquenté, tant qu'elle vivait avec son mari, qu'un réseau social allemand peu en contact avec la population locale. Son français est mauvais et elle le perçoit comme un frein sérieux à sa démarche professionnelle lorsqu'elle entre dans l'expérimentation. Elle est peu au fait du système économique français et s'y perd. Elle pense d'autre part que son manque de confiance est un problème pour mener à bien ses envies, d'où son besoin de s'appuyer sur les autres : ses fils, son ancien mari, son nouveau conjoint. Le projet est ainsi fortement brouillé par sa teneur relationnelle.

10) Éric

Éric a 44 ans. Il vit seul et n'a pas d'enfant. Installé sur le territoire depuis sept ans, il est très mobile de part ses activités saisonnières. Il a en effet été cuisinier pendant vingt ans dans des sites touristiques, et a effectué de nombreux travaux agricoles dans l'arboriculture, la vigne, le maraîchage. Il a exercé en parallèle une activité de magnétiseur, de manière tout à fait informelle. Désirant se stabiliser, il fait en 2006 une formation de maître reiki¹²², et envisage vivre de cette pratique, en travaillant particulièrement auprès d'enfants ainsi que dans des maisons de retraite et des hôpitaux. Il souhaite aussi pratiquer ces soins en direction des animaux. Il souhaite valider, par l'ERP, certaines idées, comme des propositions de sorties nature ou de séjours de découverte du reiki dans le Caroux (montagne symbole du Haut-Languedoc). Il cherche enfin à rencontrer d'autres personnes pratiquant la même activité que lui. Il est au RMI lorsqu'il rentre dans l'ERP, et n'est pas suivi par une structure

¹²¹ « L'article 21 de la LOA du 5 janvier 2006, permet au concubin ou au partenaire lié par un PACS d'un chef d'exploitation ou d'entreprise, d'opter pour la qualité de "collaborateur d'exploitation ou d'entreprise agricole". Le conjoint participe aux travaux de l'exploitation ou de l'entreprise agricole, constituée sous forme individuelle ou sociétaire. Il bénéficie d'un droit personnel à la retraite et peut par ailleurs exercer une autre activité (salariée par exemple). Le statut de conjoint collaborateur doit résulter d'un choix effectué et formalisé par le couple. Les cotisations sont à la charge du chef d'exploitation. » <http://www.msa40.fr/front/id/msa40/>, consulté le 3/12/2010

¹²² Technique holistique d'harmonisation énergétique pour ses adeptes, pseudo science pour ses détracteurs.

d'accompagnement car le reiki n'entre pas dans le cadre des activités pouvant faire l'objet d'un contrat d'insertion. Seul projet à n'avoir pas de dimension pluriactive, il est très peu ancré territorialement parlant, même s'il s'appuie totalement sur l'environnement et les sites naturels du territoire. Le projet d'Éric évoluera fondamentalement, au cours de l'ERP et de l'année suivante. Il fera alors quasiment abstraction du reiki, et s'organisera autour de la randonnée en calèche et des chevaux.

Nous décrivons le système d'activité d'Éric tel qu'il a été présenté en début d'ERP, tout en sachant qu'il ne correspond pas à celui de la fin du processus. Nous n'avons pas tous les éléments pour présenter le système final, car Éric, comme Ambre dont nous parlerons plus loin, a quitté l'ERP deux mois avant sa fin. Il a cependant accepté de participer aux deux journées d'évaluation finale. Ce que nous savons du projet revu provient donc de cette évaluation finale, fin 2008, et du long entretien réalisé presque deux ans plus tard, en septembre 2010.

Le projet d'activité originel, entièrement dédié au reiki, comporte trois dimensions :

- la transmission. Elle consiste à organiser des ateliers de groupe de reiki dans la nature, en particulier en relation avec certains arbres, ce qui leur donne leur particularité. L'objectif d'Éric par ce biais est de faire prendre conscience aux personnes de l'énergie guérissante de la relation à la nature. Sa formation de reiki, réalisée en 2006, lui permet d'enseigner et de pratiquer le reiki. Les groupes séjournant dans le Haut-Languedoc seront accueillis et hébergés dans les gîtes du secteur. Lui-même cuisinier, il peut assurer les repas si besoin, mais son but est de faire travailler les structures touristiques existantes ;

- les soins individuels pour les particuliers, au domicile des personnes ou chez lui ;

- les soins naturels aux animaux par le reiki, plutôt adressés aux chevaux. À la fin de l'expérimentation, c'est cet aspect qui sera mis en avant.

Ce projet a l'avantage d'être extrêmement « léger » à monter et à mettre en œuvre. Ni local ni investissement d'aucune sorte ne sont nécessaires. Tester le projet sans risque est donc très facile. Le projet est individuel, et il est envisagé sous forme associative. Éric est très sûr de son marché même s'il n'est pas très clair sur la rentabilité du projet ni sur le moyen de toucher sa clientèle. Éric est au RMI, et il considère ses revenus suffisants, à condition que la

situation ne s'éternise pas. Si son sentiment d'intégration dans le territoire est très bon, il reste cependant en marge de nombreuses démarches, en partie similaires à la sienne.

A la fin de l'expérimentation, le projet a bien évolué car il intègre une dimension liée aux chevaux de traits. Le projet est devenu un projet collectif d'accueil et de soin de chevaux réformés de boucherie ou de trait. Éric va chercher alors à se former au dressage des chevaux pour le labour et l'attelage de calèche. En 2009, il peut participer à un stage de dressage, grâce à un financement obtenu par l'intermédiaire d'une structure d'accompagnement partenaire de l'ERP. Dans son nouveau projet le reiki n'est plus mentionné. Tout est recentré autour des balades en calèche attelée. Fin 2010, Éric est en attente d'un financement pour acquérir une calèche et préparer son examen de conducteur de calèche. Ce diplôme lui permettra de démarrer son activité de manière indépendante. D'un point de vue réglementaire, il ne peut aujourd'hui conduire seul une calèche attelée.

11) Michelle

Michelle a 51 ans. Elle est installée dans le Haut-Languedoc depuis 15 ans. Son fils est étudiant, et il n'est plus à la maison. Elle souhaite à l'entrée dans l'expérimentation ouvrir une boutique en ligne de partitions anciennes de musique pour les particuliers et professionnels. Pour elle, il s'agit de valoriser une mémoire et un patrimoine. Elle expérimente ce type de vente depuis plus de cinq ans. Elle prend plaisir à cette activité, mais elle sait qu'elle peut difficilement continuer à développer son activité sans être déclarée. Elle se pose aussi la question de la croissance de son activité. Elle a déjà essayé de montrer une entreprise et a suivi une formation à la Chambre des métiers, mais elle a été découragée par le chiffre d'affaire à atteindre pour couvrir les charges de l'entreprise. Elle cherche à trouver des complémentarités à cette activité initiale. Elle fait des enluminures sur bois ou sur toile qu'elle aimerait valoriser dans son projet. En outre sa maison et son terrain jouxtent une piste de randonnée, aménagée pour la promenade et l'équitation. Connaissant très bien les chevaux, elle se demande si elle ne peut pas ouvrir un point de halte pour les cavaliers.

Lors des premières présentations le projet est donc articulé autour de deux axes.

Le premier concerne la vente en ligne. Axé au début sur les livres anciens du XVIII^e au XIX^e siècle, il est très vite réorienté autour des partitions de musique, délaissées par les

bouquinistes. Michelle souhaite scanner les partitions avant de les vendre, pour en garder ainsi une trace de manière à constituer une partothèque numérisée et concevoir des CDROM thématiques à vendre. D'autre part, elle envisage de restaurer les documents abimés en créant de nouvelles pièces originales restaurées et enluminées. De simple vente, le projet devient projet d'édition et de collection. Pour éviter la concurrence des sites proposant un accès libre aux partitions, Michelle cible particulièrement les partitions originales d'auteurs inconnus. Son public acheteur est un public francophone, musicien ou collectionneur, habitué de l'Internet, qu'elle souhaite élargir aux conservatoires ou écoles de musique potentiellement intéressés par les compilations de partitions. Elle trouve ses partitions dans les puces, brocantes ou dépôts-ventes de la région, mais limite cependant ses déplacements en utilisant toutes les possibilités d'approvisionnement via Internet.

Michelle possède un stock d'environ 400 partitions, d'avant-guerre principalement, et d'une petite collection de manuscrits. Elle achète chaque pièce un à cinq euros et les revend entre dix et quinze euros. D'après son prévisionnel, le volume de ses ventes annuelles devrait se situer autour de 7000 partitions pour s'assurer un revenu de 1000 € nets mensuels. Michelle envisage de compléter cette activité de vente par une activité de formation à la vente en ligne pour les particuliers et professionnels. Elle est en effet à l'aise dans l'informatique, ayant un BTS dans le domaine. Le démarrage de l'activité est envisagé sous couvert d'une couveuse d'entreprise, pour évoluer petit à petit vers l'entreprise individuelle. Celle-ci nécessitera une double inscription, Chambre de commerce et Chambre des métiers, ce qui augmentera d'autant les coûts. Certains aspects liés au droit n'ont pas été résolus au cours de l'ERP. La vente en ligne de partitions pose en effet la question du statut de vendeur en ligne, au regard de la question complexe des droits d'auteur existants ou non sur des partitions anciennes, et des droits liés à la réédition pour la vente sur support numérique.

Le deuxième axe du système d'activité concerne l'accueil de cavaliers randonneurs (activité saisonnière). Pour compléter et rentabiliser sa vente en ligne, Michelle envisage d'utiliser au mieux les potentialités de sa maison et de son terrain, situés aux abords de la piste verte, piste aménagée par le Conseil général de l'Hérault pour la randonnée pédestre et équestre. Les lieux d'accueil de cavaliers manquent dans la vallée du Jaur. L'idée est de proposer une petite restauration et des soins de confort aux chevaux. Michelle a une expérience de dressage et d'élevage de chevaux. Tout est à aménager pour permettre cet

accueil, en respectant les normes sanitaires pour la restauration de plein air et la réglementation liée à la sécurité des chevaux, ce qui nécessite un investissement certain.

Michelle est au RMI, ses revenus sont précaires et largement insuffisants. C'est la peur des charges d'entreprise qui limite Michelle dans sa démarche. A la fin de l'expérimentation, elle renoncera à l'accueil de cavaliers au vu de l'investissement à réaliser. Professionnellement parlant, elle ne s'est pas constituée de réseau professionnel depuis qu'elle s'est installée sur le territoire, malgré sa compétence en informatique. Le fait d'enchaîner périodes de RMI et contrats aidés ne l'a pas aidé à se stabiliser dans une compétence reconnue.

12) Ambre

Ambre a 35 ans et vit seule avec son fils de 9 ans. Elle est arrivée il y a juste deux ans d'Angleterre pour rejoindre son conjoint, de qui elle se sépare peu de temps après. Ambre est professeur de yoga et elle a exercé de longues années en Angleterre. A l'entrée dans l'ERP, elle donne des cours de yoga et voudrait développer son activité en proposant des formules de vacances yoga ciblées vers une clientèle étrangère, anglo-saxonne en particulier. Elle veut d'autre part développer une activité de « doula » (accompagnement à la naissance) et s'est formée pour cela au yoga pour femme enceinte. Enfin, elle travaille sur une nouvelle thérapie énergétique qui se développe actuellement aux États-Unis mais qui est encore inconnue en France, et souhaite à la fois l'enseigner et la pratiquer. Elle a de nombreux contacts et en peu de temps elle s'est créé un réseau actif en France, sans abandonner son réseau anglais qu'elle active sur certains stages. Le projet est très avancé à l'entrée en formation. Ambre est accompagnée pour ce projet depuis un an, et l'ERP lui donnera l'opportunité de réfléchir à l'articulation de ses activités et de poser en termes concrets la question du meilleur lieu d'implantation. Cela l'amènera à quitter le Haut-Languedoc. Elle ne finira pas la formation, déménageant dans l'été pour assurer la rentrée scolaire de son fils dans son nouveau lieu d'installation.

Le projet d'Ambre comporte trois activités bien distinctes mais qui s'articulent parfaitement dans la démarche de développement personnel qui est la sienne :

- les ateliers de pratique de yoga. Elle a une grande pratique de l'enseignement et a déjà mis en place des cours hebdomadaires dans le territoire et des stages d'été, en lien avec des structures d'hébergement. Son objectif est de développer, à côté de ce qui est déjà en place, des week-ends yoga ainsi que des séjours et des retraites d'une semaine, en France et en Angleterre ;

- la thérapie énergétique. Ambre commence à proposer, début 2008, des séances individuelles qui peuvent se faire en grande partie au téléphone (ce qui lui permet de toucher de cette manière une clientèle internationale), ainsi que des formations de groupe, en France et en Angleterre ;

- l'hypnonaissance, accompagnement naturel à la naissance. L'objectif d'Ambre est d'accompagner deux ou trois couples par an, et d'organiser trois à quatre formations annuelles.

Les revenus d'Ambre sont faibles lorsqu'elle entre dans l'ERP puisqu'elle est au RMI, mais elle attend d'emblée un revenu fort de son projet : 1500 € net/mois la première année et 3000 € les années suivantes. Pour démarrer, Ambre vise tout d'abord un accueil par une structure de portage salarial. Sur les conseils des accompagnateurs, elle prendra contact au moment de s'installer avec la coopérative d'activité Ariac. Elle préférera en définitive le portage salarial, assuré par un organisme spécialisé dans le bien être et le développement personnel, qui, même s'il lui coûte très cher, la rassure dans son projet. Elle se sent comprise au sein d'une structure spécialisée dans les mêmes activités qu'elle. Cela n'a pas été le cas dans l'ERP, les accompagnateurs auxquels elle a eu affaire étant mal à l'aise dans le fait d'appuyer des activités de développement personnel qu'ils comprenaient mal. Ce portage salarial ayant un coût rédhibitoire, elle utilisera le nouveau statut d'auto-entrepreneur pour démarrer son activité, et se dirigera assez vite vers l'entreprise individuelle.

Un an après le démarrage officiel de l'activité (octobre 2008), les formations à la thérapie énergétique développées par Ambre sont en pleine progression, et elles sont en nombre suffisant pour lui apporter un revenu confortable. Pour pouvoir être formateur dans ce domaine, il faut être soi-même formé par une personne agréée. En se formant à l'étranger et en important en France une démarche anglo-saxonne, Ambre devient une référence quasi incontournable dans ce pays, ce qui lui assure une grande notoriété. De plus, très volontaire, formée au marketing et maîtrisant le graphisme et la création de site web, elle a une grande

autonomie de fonctionnement et communique de manière très efficace. De fait, Ambre a laissé de côté l'hypnonaissance, et a considérablement diminué son activité d'enseignante de yoga pour se concentrer sur son activité de thérapie.

13) Carole et Laurent

Carole et Laurent ont respectivement 38 et 58 ans. Ils arrivent tout juste d'Irlande du Nord, ayant acheté à proximité de St-Pons une maison avec un peu de terre qu'ils veulent mettre en valeur. Ils veulent couper tous les liens avec leur précédente vie citadine. Laurent est informaticien, photographe et graphiste. Il est Irlandais et ne parle pas encore le français. Carole, française, est formatrice et traductrice. Elle a passé ces quarante dernières années en Irlande et n'a jamais travaillé en France. Elle se sent perdue dans les structures administratives françaises. Le couple veut développer une activité en cohérence avec son lieu d'habitation. Sur le terrain se trouvent deux maisons que Carole et Laurent veulent transformer en gîtes, de manière à organiser des vacances pour des groupes, en particulier de motards, Laurent étant lui-même motard. Trois appartements peuvent être aménagés dans les maisons, pour un accueil de dix à douze personnes. Sur le terrain d'un hectare, Carole et Laurent envisagent de mettre en place un grand jardin potager, qui servira aux gîtes, et de produire des plantes aromatiques pour en faire des huiles essentielles. Ils n'ont ni l'un ni l'autre de compétence en agriculture. Laurent souhaite par ailleurs utiliser ses compétences initiales, en graphisme particulièrement. C'est par Fortex, un organisme d'accompagnement à l'emploi situé à St-Pons qu'ils entendent parler de l'ERP. Ils sont à la recherche d'un statut et d'une couverture sociale, ce que l'ERP leur permettra d'obtenir.

L'idée de leur projet naît en 2003. La décision de partir et de s'installer dans le Haut-Languedoc ne s'est pas faite sur un coup de tête. C'est la fin du contrat de travail de Carole, proche de la retraite, qui déclenche le mouvement. Leurs capitaux leur permettent d'acheter la maison et de vivre quelque temps sans recours à un revenu complémentaire. Mais ils n'ont pas anticipé les complexités administratives et professionnelles devant lesquelles ils se trouveraient, ne serait-ce que pour obtenir un statut. Carole et Laurent ne resteront que deux mois dans l'ERP. Ne parlant pas français et ayant du mal à s'intégrer à un groupe, Laurent « décrochera » assez vite. Le processus, très engageant, a mobilisé, particulièrement dans sa première phase, le passé des participants. Laurent n'avait nulle envie de se retourner sur le

passé, venant dans le Haut-Languedoc pour des raisons exactement inverses. Les informations que nous avons de ce projet sont donc sommaires. Elles correspondent au projet initial, et nous n'avons que des renseignements très limités sur le devenir actuel du projet..

Quoi qu'il en soit ce projet est le plus pluriactif qui ait été présenté. A l'activité d'hébergement et d'accueil, à laquelle sont liés le jardin et les petites productions fruitières, s'articule une série d'activités de prestation de service, appuyées sur les multiples compétences du couple : informatique et en particulier maîtrise des logiciels libres, graphisme et photographie pour Laurent, langues, formation, et traduction chez Carole, trilingue. Ils peuvent ainsi proposer des services de très bonne qualité aux anglophones de la région. Si nous savons que les gîtes initialement prévus sont en place et fonctionnels, nous ne pouvons malheureusement pas dire comment ont évolué les autres composantes du système d'activité, ni au final quels ont été les choix réalisés pour atteindre le revenu escompté, relativement important pour la région (1500 € mensuels par personne).

Ces présentations faites, et le cadre de l'expérimentation ayant été décrit, nous pouvons analyser à la loupe ce que ces projets et leurs auteurs nous disent de la pluriactivité, comment le territoire s'exprime (s'il s'exprime) à travers ces activités et ces acteurs peu bruyants, et comment l'accompagnement s'est intégré à la démarche construite pas à pas et a répondu aux questions complexes qui lui étaient adressées. Les deux derniers chapitres apportent des éléments de compréhension de ces projets mis en place à partir de situations de précarité parfois importantes, mais plus encore des motivations et du rapport au travail de ces acteurs en marge des cadres sécurisants de l'orthodoxie économique. Nous verrons que le dispositif d'accompagnement apparaît bien plus qu'un agencement opérationnel de démarches et d'outils, tant il apparaît sensible aux implicites des projets portés par les territoires.

Chapitre 4- Ce que nous disent les porteurs de projet de l'expérimentation ERP

Les porteurs de projet de l'expérimentation ERP ont passé neuf mois à « décortiquer », à travers leur projet, leurs croyances, leurs valeurs et leur capacité à être des personnes agissantes sur un territoire. Cette exploration s'est faite en dehors des sentiers étroits de la création d'activité « marchande », souvent non adaptés à leurs visions de l'activité ou à leurs compétences peu valorisables sur le marché. Nous verrons plus loin pourquoi. Mais commençons par écouter comment ces porteurs, au terme de l'ERP, posent collectivement la question de la pluriactivité dans un « manifeste de la pluriactivité » : « Est-il complètement incohérent de jongler avec deux corps de métier, d'être artisan-commerçant, agriculteur-bijoutier, enseignant-herboriste ? Et, si on y appose notre consentement, ne serait-il pas temps de donner un coup de pouce à ces magiciens des petits revenus ? De leur vouer dans notre société une place à part entière et, dans la même lancée, sortir les personnes de l'éternel poids du RMI et du chômage ? » Cette citation fait la synthèse de neuf mois de réflexions et de débats riches et passionnés et questionne d'emblée les formes de reconnaissance sociale du travail. En effet, ce sont des projets pluriactifs dits « de vie » que les porteurs ont défendu tout au long de l'ERP, un projet de vie dont l'activité n'est qu'un cadre, qui plus est mobile et clairement positionné au cœur de relations d'échanges. Cette prise de position affirmée nous amène à nous interroger sur le sens même de la notion de travail. Le sujet n'a pas été abordé frontalement avec les participants, mais l'accompagnement a dû s'adapter à des projets, certes décalés du modèle économique d'entreprise, mais qui avaient quand même comme finalité d'assurer à leurs porteurs une place à part entière dans la sphère sociale et économique de leur territoire. Si nous mettons en exergue la question du travail, plus que celle des motivations ou des compétences, c'est qu'elle nous paraît fondamentale pour comprendre comment se sont établis les compromis autour des projets, compromis du porteur avec lui-même mais aussi de l'accompagnateur avec le projet du porteur. Nous pourrions ainsi, au filtre de la vision du travail revendiquée dans cette expérimentation, identifier la faible pertinence des modes classiques de reconnaissance par l'accompagnement de projets pluriactifs ou précaires.

4.A - UNE RELATION PARADOXALE AU TRAVAIL

1) Assurer l'activité indépendante par le salariat

Tous les pluriactifs de l'ERP envisagent leur projet sous forme d'activité indépendante. Le projet est garant d'une autonomie qui s'exprime tout d'abord pour tous par le refus de la dépendance à une hiérarchie, par l'aspiration à être maître des décisions concernant l'activité, et par la possibilité d'avoir des horaires de travail souples et choisis (figure 30 ci-dessous). Le travail indépendant offre à Maïa « une qualité de vie : plus de choix en tout genre, plus de créativité, plus de fierté » ou permet à Carole de « ne pas avoir à compromettre mes valeurs tout le temps ». Être autonome dans le travail ne semble être possible que dans le cadre d'une activité indépendante.

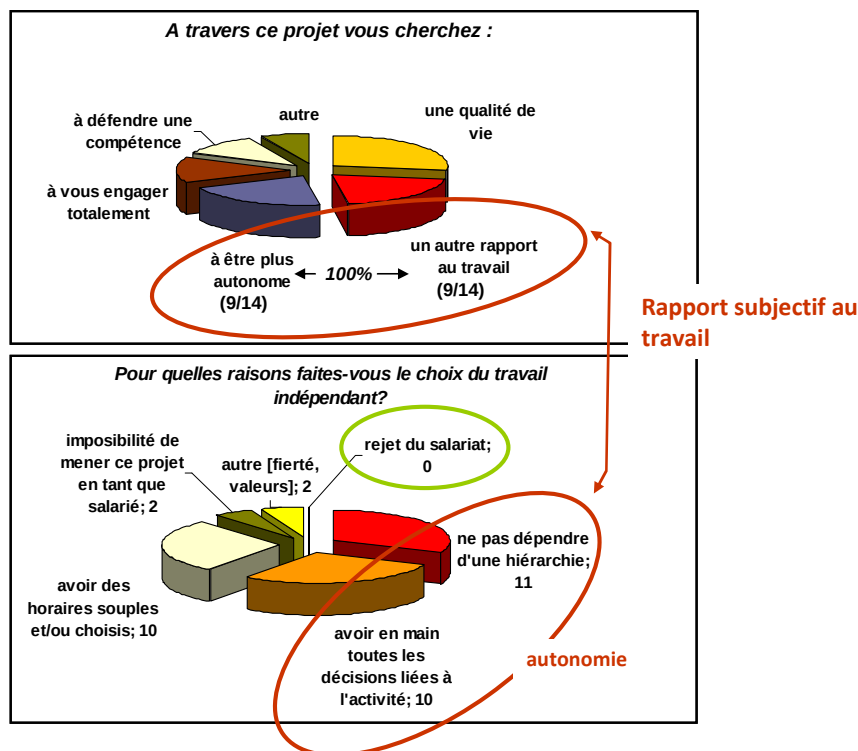


Figure 30: L'autonomie par le projet. Tallon H., enquêtes ERP, 2008

Cet attrait pour le travail indépendant n'est pas déconnecté d'une expérience vécue puisque la moitié des personnes a déjà exercé une activité indépendante dans son parcours

professionnel. Les expériences professionnelles conséquentes (la moyenne d'âge des participants est de 41 ans) sont faites de mobilités géographiques et sectorielles, et suivent les changements au gré des événements de la vie et des opportunités de travail. Il est difficile de repérer chez la grande majorité des porteurs une volonté initiale de dérouler un parcours professionnel balisé et « normé » : formation, maîtrise d'un métier et progression dans un domaine de compétence reconnu...

Le travail salarié n'est donc pas plébiscité. Travailler pour une autre personne ne permet pas de développer sa créativité (Ambre) et oblige à des concessions qui ne sont plus supportables (Carole) ; les emplois proposés dans le cas des emplois aidés sont dévalorisants et ne correspondent pas aux qualifications (Michelle) ; la fin de contrat est vécue comme une relégation blessante (Sarah). Dans la relation d'emploi (salariat), la personne n'a de prise ni sur le cadre, extérieur à elle-même, ni sur les termes du contrat (Fouquet, 1998). De plus, soulignons que le négatif de l'emploi est le chômage. Parce qu'il est une assurance contre le risque, le chômage rappelle paradoxalement le contexte d'incertitude dans lequel le salarié évolue et surtout sur lequel il n'a pas prise. Ce rappel est particulièrement présent dans le contexte de crise actuelle. Les exemples de licenciement dans des groupes faisant d'énormes bénéfices ne font pas la meilleure promotion possible du salariat.

Pourtant, paradoxalement, pour les porteurs de la formation, l'autonomie assurée par la maîtrise de sa propre activité n'implique pas de mise à distance du salariat. Comme on peut le remarquer sur la figure 30, personne ne base ce désir d'activité indépendante sur le rejet du salariat. Au contraire, le salariat peut permettre l'autonomie exigée lorsqu'il contribue à stabiliser l'activité indépendante. Il ne s'agit pas bien entendu de n'importe quel salariat. Ce sont les formes les plus flexibles et les plus souples qui sont privilégiées, celles qui laissent toute liberté d'organisation et de gestion au porteur, qui peut moduler les horaires (ou au minimum les négocier) et n'accepter que le temps de travail qui lui est nécessaire. Nous sommes proches des modèles de salariats proto-industriels qu'on pouvait rencontrer du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle. Les ouvriers et artisans proposaient alors leurs services aux industries lorsqu'ils avaient un besoin monétaire précis, et quittaient l'entreprise lorsqu'ils avaient gagné l'argent nécessaire (Gazier, 2003b). Ce salariat négociable, aux formes contractuelles très volatiles, se décline aujourd'hui dans les services proposés aux particuliers, secteur tertiaire en fort développement dans les espaces ruraux. De la même manière que l'usine, avec ses horaires décalés, permettait une double activité (Weber, 2009),

la généralisation du salariat associé aux emplois de services, ponctuel, flexible et ajustable à des besoins très ciblés provoque et permet à la fois la pluriactivité.

Dans notre expérimentation trois projets sont bâtis sur cette consolidation de l'activité indépendante par le salariat :

Colette, pour monter son activité de maraîchage, garde comme nous l'avons vu son activité salariée dans le service à la personne. Elle la renforce même, ce qui n'était pas son objectif de départ. Dès le début de l'expérimentation, une rapide estimation des revenus qu'elle peut attendre d'une activité de maraîchage réduite lui montre les limites économiques de son projet. Elle décide alors de relancer son activité de services aux particuliers pour s'assurer d'un revenu salarié à mi-temps. Elle inverse même le projet puisqu'une part de ce salariat sera investie dans le maraîchage. Elle compte en partie sur ses parents pour l'aider à mener à bien sa double activité. L'activité agricole est pour Colette un retour à la terre après un parcours professionnel d'une diversité voulue. C'est surtout le moyen de retrouver et de réparer le lien familial avec la terre, perdu par ses parents viticulteurs qui ont laissé « partir » le domaine au grand dam de leurs deux filles. Des années de procédures juridiques pour récupérer le domaine, procédures à ce stade infructueuses, ne font que conforter leur sentiment de dépossession et leur volonté de se battre. Colette démontre par son projet de maraîchage cet ancrage agricole dans le patrimoine familial, et défend son statut de femme capable de mener une activité agricole. L'activité salariée lui assure la possibilité de mettre en place cette activité de maraîchage..

Mathilde, après s'être séparée de son conjoint avec qui elle menait une activité de maraîchage, a la possibilité, pour démarrer sa propre activité de production de plantes aquatiques, de reprendre le terrain et les serres de son conjoint. Elle n'a pas de capitaux et manque de surface. Elle opte donc pour une installation très progressive, sur trois à cinq ans, et décide de consacrer sa première année à une activité salariée d'entretien de jardins ou de confection de bassins. Cette activité doit décroître au fur et à mesure de l'augmentation de la production de plantes aquatiques, pour s'arrêter totalement au bout de quelques années. Ce travail salarié doit lui permettre de réaliser les investissements nécessaires, mais aussi d'avoir accès au statut de cotisant de solidarité, via la prise en compte de son temps de travail dans le calcul du seuil d'accès. En effet, la surface qu'elle peut mettre en culture, compte tenu de la

particularité de sa production, ne lui permet pas d'atteindre la SMI nécessaire à son inscription à la MSA.

Brigitte, l'assistante maternelle créatrice de chapeaux, ne garde qu'une partie de son activité salariée d'accueil d'enfants, celle qui lui laisse le plus de disponibilité (l'accueil d'enfants pendant les vacances). C'est cette activité salariée qui assurera un revenu fixe à Brigitte et lui permettra de réaliser les investissements nécessaires à l'activité artisanale indépendante.

Dans ces trois exemples, le salariat s'ajuste à l'activité indépendante, l'activité pour soi, celle qui motive contrairement à l'autre. Brigitte cependant dira qu'elle ne remet pas en cause sa part de travail salarié. Elle est réellement motivée par cette activité et ne se sent pas contrainte. Point important, dans tous les cas les personnes ont la possibilité de refuser ou d'accepter des contrats. Colette refusera des propositions de travail intéressantes dans des associations de services en milieu rural pour garder la parfaite maîtrise de ses horaires et de son temps de travail. Ses employeurs sont des particuliers avec qui elle négocie une grande flexibilité horaire et avec qui elle peut revoir en permanence sa présence. Pour Brigitte, la flexibilité est à priori moins évidente, son employeur étant un Conseil général. Mais ses compétences et les besoins importants d'accueil d'enfants font qu'elle dispose d'une marge de négociation très large avec l'institution. Quant à Mathilde, comme Colette, elle s'adresse à des particuliers qui la rémunèrent à l'heure travaillée.

Les revenus apportés par le salariat garantissent l'autonomie de la personne, qui peut ainsi s'affranchir d'un recours à l'emprunt, et assurent la bonne marche du projet en permettant d'investir et de soutenir le fonctionnement global du système. Bien évidemment, le marché du travail et les politiques publiques contraignent ce choix théorique et le fragilise. Mathilde peut avoir de réelles difficultés à trouver le nombre d'heures de travail « déclarées » qu'elle recherche, dans le contexte où l'activité d'entretien de jardins est assurée sur le territoire soit de manière informelle (« au noir »), soit par des entreprises spécialisées, ne partageant pas leur clientèle. De même, Colette a déjà fait l'expérience de la volatilité des services à la personne. Pour toutes les deux, c'est la qualité de leur réseau et la reconnaissance locale de leurs compétences qui peuvent leur assurer les marchés nécessaires.

2) Concilier l'inconciliable : autonomie et hétéronomie dans le travail

Le processus mis en place dans la formation devait permettre aux participants de transformer en projet opérationnel une idée plus ou moins élaborée de combinaison d'activités. Neuf des quatorze porteurs avaient comme idée de transformer une activité préexistante et menée de manière informelle, parfois depuis plusieurs années, en activité déclarée, en lui adjoignant si nécessaire une deuxième activité pour garantir un revenu suffisant. Ces activités préexistantes et exercées à la marge rentraient dans une sphère marchande pour deux des porteurs. Ils vendaient leurs produits ou services dans des circuits formels, et souhaitaient légaliser leur situation. Les activités restaient extérieures à cette sphère pour les autres. Elles s'inscrivaient dans un système d'échange d'aide matérielle et immatérielle plus ou moins complexe (échange de services, de produits, de lieux, etc.) mais aussi dans un système de relations gratuites par l'investissement dans des formes d'organisation collectives et solidaires et par le simple don. Dans le don, qui se base sur une triple relation « donner-recevoir-rendre », l'autre est une fin et non pas un moyen (Mauss, 1924) : « Dans la logique dite du don ce qui circule (marchandises, argent, informations, paroles, temps...) est au service du développement et du maintien du lien social. Au contraire, dans la logique utilitariste (celle de l'économie et du management), le lien social est au service de ce qui circule » (Cova, 1995). Dans son enquête sur le « travail à-côté » des ouvriers de Montbard en Côte-d'Or, Florence Weber repère ce système de dons et de contre-dons dans les activités dites de « bricoles », activités de production privée non marchande qui s'exercent en dehors de la sphère du travail salarié ou indépendant, dont le produit n'est pas fait pour être vendu (même s'il pourrait l'être), mais est donné ou échangé (Weber, 2009). Ce système relationnel complexe remodèle la place des individus à l'intérieur de la sphère des activités productives. La considération sociale sera accordée à celui qui donne plutôt qu'à celui qui a, et pour ce dernier, donner sera une véritable obligation sociale. La capacité des individus à entretenir subtilement ce cycle d'échanges et de services rendus est ainsi reconnue : « le principe de réciprocité différée – où l'obligation de donner en retour est masquée par une affirmation de gratuité – pousse à rivaliser de générosité » (*ibid.*). Une autre lecture peut donc être faite des liens sociaux en œuvre dans la création d'activités, la relation étant la finalité et non le moyen (Cova, 1995).

La plupart des activités des participants de l'ERP n'avaient pas à l'origine vocation à être vendues et soumises à la concurrence. Les porteurs vont, pour mener à bien leur projet,

tenter de transformer le statut de ces activités. Mais les produits donnés ou échangés dans une sphère privée non monétaire pouvaient-ils l'être tout autant dans une sphère marchande et monétaire ? Que deviennent les échanges mis en place par Nathalie depuis dix ans dans son système quasi autarcique d'élevage-maraîchage lorsque la viande est vendue, que le jardin diminue au profit des oignons qui « marchent bien », et que le temps passé à l'extérieur du village et de la maison augmente avec l'augmentation des surfaces de parcours ? Nous reviendrons sur le cas de Nathalie. Arrêtons-nous d'abord sur celui de Frédérika. Frédérika habite en France depuis une quinzaine d'années. Comme nous l'avons vu, elle est originaire d'Italie, où par pression familiale, elle a fait des études de comptabilité. Elle se reconvertisse à son arrivée en France dans le paysagisme et les jardins. Elle arrive à l'ERP avec un projet de jardin ethnobotanique, et le désir de développer sa production de plantes ornementales et maraîchères. Mais elle veut aussi proposer des animations et des formations liées à la botanique. Elle envisage de commencer son activité avec un statut de cotisant de solidarité pour pouvoir vendre ses plants sur les marchés locaux. A ce stade, la comptabilité n'intervient pas dans son projet. Au bout de six mois, le projet a évolué. La comptabilité apparaît comme l'activité économique principale du système d'activité, la formation la deuxième et les jardins ne représentent plus qu'une activité marginale. Comment s'est opéré ce renversement total ? Les jardins représentent pour Frédérika plus qu'une activité économique. La botanique est sa passion, et elle participe à de nombreuses manifestations nationales autour des jardins. Le projet de jardin ethnobotanique lui tient particulièrement à cœur, mais il est un exemple parfait de ce qui pour elle ne peut pas s'inscrire dans le domaine marchand, c'est-à-dire réalisé dans le but d'en tirer le plus grand profit économique possible. C'est un projet collectif dont la finalité est d'apporter une contribution à la connaissance et à la conservation des végétaux. Installé sur des terrains eux-mêmes collectifs, appartenant à une communauté qui défend un projet d'expérimentation écologique et sociétale original, il s'inscrit dans la même démarche. Nous sommes ici dans le domaine des activités autonomes telles que définies par Gorz : des activités sans nécessité ni utilité aucune qui sont elles-mêmes leur propre fin (Gorz, 1988) p.267, « nécessité » et « utilité » devant être replacées dans le paradigme utilitariste de la raison économique. L'objectif d'une activité autonome n'a rien à voir avec sa rémunération. Gorz va plus loin en précisant que « la seule forme que l'échange puisse prendre dans la sphère des activités autonomes est celle du don réciproque » (*ibid.*) p.270. Le « don » au service du développement du lien social permet de préserver des espaces sociaux libérés du

marché. Arrêtons-nous sur ce point, qui sera une constante source d'incompréhension entre porteurs de projet et accompagnateurs.

Pour Gorz, nombre d'activités ne peuvent être transformées en travail rémunéré et en emploi, sans être dénaturées de leur sens. Gorz décompose le travail en trois catégories : le travail à but économique, le travail pour soi et domestique et le le travail autonome.

Le travail à but économique, se caractérise par l'échange de travail contre rémunération. Ce travail, même s'il est réalisé pour les autres, est totalement hétéronome : « L'hétéronomie d'un travail ne réside pas simplement dans le fait que je dois me plier aux ordres d'un supérieur hiérarchique ou, ce qui revient au même, aux cadences d'une machinerie préréglée. Même si je suis maître de mes horaires, de mes rythmes et du mode d'accomplissement d'une tâche complexe, hautement qualifiée, mon travail reste hétéronome quand le but ou produit final auquel il concourt est hors de mon contrôle. Un travail hétéronome n'a pas besoin d'être complètement dépourvu d'autonomie ; il peut être hétéronome parce que les activités spécialisées, même complexes, et exigeant des travailleurs une grande autonomie technique, sont prédéterminées par un système (organisation) au fonctionnement duquel ils concourent comme des rouages d'une machinerie. » (Gorz, 1988).

Le travail pour soi et le travail domestique sont des activités réalisées pour assurer sa propre reproduction. Elles sont déterminées par les besoins physiologiques et l'habitus social. Ce travail "pour soi" (il n'a pas d'autre but que soi) n'est donc pas réellement autonome.

L'activité véritablement autonome est celle « qu'on accomplit comme étant une fin en elle-même, librement, sans nécessité. Il s'agit là de toutes les activités éprouvées comme épanouissantes, enrichissantes, source de sens et de joie : activités artistiques, philosophiques, scientifiques, relationnelles, éducatives, charitables, d'entraide, d'autoproduction, etc. » (*ibid.*) p348.

Même si Gorz précise que des hybridations entre hétéronomie et autonomie sont possibles voire courantes, les critiques par les chercheurs de la notion d'activité autonome sont nombreuses. Une des plus évidentes est la difficulté à concevoir des espaces d'expression d'une autonomie d'une telle pureté (Nicolas-Le Strat, 1996). Néanmoins, l'antagonisme puissant entre activité autonome et rapport au marché que souligne la vision de Gorz permet de saisir la portée de certains choix réalisés par les porteurs de projet. Au final, un an après la fin de la formation, Frédérique s'investit dans un emploi salarié de gestionnaire-comptable pour une petite association artistique. Elle a négocié un temps de travail qui, tout en lui permettant de vivre, lui laisse la possibilité de faire avancer ses autres projets. Elle

n'abandonne pas le jardin ethnobotanique, mais elle a reconsidéré de manière totalement différente la rémunération de son projet : le jardin n'y contribue plus.

Revenons à Nathalie et son élevage caprin. Nathalie a quitté, il y a douze ans, sa ville d'origine pour vivre avec son conjoint, en quasi-autarcie. Nous avons vu précédemment que le couple cherchait à faire évoluer son activité, ce qu'il fera, sous l'impulsion de la structure d'accompagnement qui les appuie, par la conversion du troupeau. Ils n'ont l'un et l'autre aucun statut agricole, et Nathalie déclare au début de l'ERP que sa priorité est de consacrer du temps à la restructuration de la ferme et au développement du troupeau, pour permettre à son conjoint d'avoir un « statut ». Elle pense la pluriactivité comme activité pour elle-même. Elle souhaite mettre en place des animations pour les enfants sur la ferme. Au cours de l'expérimentation, la structure de la ferme évolue significativement : conversion totale du troupeau et augmentation du nombre de bêtes, amélioration des parcours existants et remise en état de nouvelles surfaces pâturées, aménagement des lieux, inscription du conjoint à la MSA en tant que cotisant de solidarité. Mais cela s'accompagne aussi de l'abandon du projet d'animation. De fait Nathalie ne peut pas libérer de temps sur l'activité d'élevage pour monter son projet. La question du statut de Nathalie dans l'activité reste entière. Elle n'a ni les commandes de l'activité, ni même d'existence légale. L'accompagnateur l'orientera vers la transformation du lait en fromage. Cela implique des investissements que le couple ne peut pas faire dans l'immédiat, mais surtout pour Nathalie la nécessité d'acquérir par la formation une compétence dans le domaine. Ce savoir-faire lui donnera la place qu'elle recherchait en entrant dans l'ERP, en permettant une répartition des tâches au sein de l'exploitation. Qu'elle fasse de l'accueil ou du fromage, la démarche sous-entendue dans son cas par la pluriactivité est la même : trouver et affirmer son identité dans un savoir-faire dont elle assure seule la maîtrise. Un an après la formation où en est Nathalie ? Sa situation personnelle s'est détériorée : elle n'a toujours pas de statut sur l'exploitation ; elle doit faire face à des charges plus importantes alors que les rentrées d'argent ne sont pas au rendez-vous ; elle a moins de temps pour l'échange et les démarches collectives entre voisins mais continue à s'y investir malgré tout. Elle est épuisée et tombe assez sérieusement malade. L'évolution du statut de son conjoint fait perdre au couple le RMI sur lequel il s'appuyait. Ce basculement profond d'un système autarcique, proche du système paysan traditionnel, où seuls les surplus sont vendus (de manière informelle dans ce cas) à un système marchand de type capitaliste a provoqué une crise financière et identitaire grave chez Nathalie et dans son couple. L'espace protecteur et

isolé de la ferme est devenu un espace d'enjeu identitaire professionnel. Nathalie et son conjoint doivent en effet prouver aux yeux de tous leur capacité à conduire une activité d'élevage dans un cadre normatif et réglementaire très précis, et Nathalie doit relever le défi de maîtriser assez rapidement un savoir-faire en fabrication de fromage sur lequel toute la survie économique du projet repose. Cet exemple montre la difficulté de passer d'un système économique à un autre, passage qui implique bien plus que le redimensionnement de l'activité.

3) Se libérer ou s'engager : illustration par la charge de travail

Dans les projets des porteurs, engagement n'est pas synonyme de temps travaillé. Cette position sera illustrée par deux éléments : la conception du temps libre dans le système d'activité et la gestion des périodes d'astreinte.

Douze projets sur quatorze sont des projets portés par des femmes. Ce point est important à noter pour analyser la gestion du temps de travail dans ces systèmes d'activité. C'est au niveau de l'année qu'est pensée l'organisation du temps de travail (excepté pour un projet). Cela est assez logique, car les activités sont soumises à des pics saisonniers dûs aux facteurs extérieurs tels que cycles de production, saison touristique, emploi du temps académique (pour des activités de formation ou d'animation), périodes de vente, etc. La gestion de l'activité est extrêmement souple et laisse du temps libre : le temps de travail prévu¹²³ va de 60 à 160 heures mensuelles, ce qui est bien en deçà de la durée moyenne du travail indépendant en France. En 2007, la durée déclarée par les personnes en emploi pour une semaine normalement travaillée était de 37,9 heures par semaine soit 150 heures mensuelles. La catégorie des agriculteurs exploitants travaillent le plus, 54,3 heures par semaine, soit près de 214 heures par mois (Chevalier, et al., 2008). Seules trois personnes envisagent de travailler plus de 150 heures par mois (154 heures pour Brigitte, 159 pour Nathalie, 153 pour Colette). Les autres prévoient entre 60 à 96 heures mensuelles, ce qui correspond à un temps de travail partiel. Indépendamment de l'épreuve de la réalité qui redessinerait assez probablement la quantité de temps investi, cette conception d'une activité

pluriactive, indépendante ou combinant salariat et activité indépendante et qui resterait souple et non chronophage est surprenante. On aurait pu penser au contraire que le cumul d'activités entraînerait un accroissement du temps de travail investi. Mais regardons de plus près les enquêtes sur le temps de travail des travailleurs indépendants : les femmes sont rares parmi les non-salariés (7% au lieu de 14% pour les hommes), et ce sont elles qui travaillent majoritairement à temps partiel (30% contre 6% pour les hommes) (*ibid.*). D'autre part, plus de 60% des activités indépendantes menées par les femmes le sont dans le domaine des services (Fouquet, 2005), domaine de la flexibilité et du temps partiel par excellence. En définitive, la durée de travail moyenne des agriculteurs et des autres chefs d'entreprise ne nous dit pas grand-chose sur le temps de travail des femmes à leur compte, et elle nous apporte peu d'éléments de comparaison pour juger de la spécificité de la gestion du temps de travail dans les projets des porteurs de l'ERP. Quoi qu'il en soit, la volonté de garder du temps libre semble caractériser ces systèmes. Ces femmes essayent de proposer un modèle d'activité conforme à la qualité de vie qu'elles recherchaient en venant vivre sur ce territoire, ou en y restant.

Ce désir de garder du temps « pour soi » n'altère en rien l'investissement dans l'activité « quand il le faut », à condition que les périodes d'astreinte ne soient pas trop longues, ce qui n'est pas toujours le cas. Les pics d'activité ont tendance à se cumuler, ou à se succéder : Nathalie doit travailler 190 heures par mois d'avril à octobre, les deux périodes de mise-bas du troupeau de chèvres, en avril et octobre, encadrant la pleine période de maraîchage du printemps et de l'été ; Frédérique prévoit de travailler 160 heures par mois de mars à mai pour assumer formations, plantations et vente de plants ; Colette travaille 180 heures par mois de juillet à septembre : la pleine période de récolte maraîchère et de vente coïncide avec la venue des résidents, soucieux de voir leurs jardins parfaitement entretenus.

Enfin, la question du temps de travail versus temps hors travail est appréhendée très différemment d'un porteur à l'autre. Elle ne se pose pas pour une personne comme Gabrielle, issue d'une famille paysanne du territoire, qui a travaillé toute sa vie en tant qu'indépendant, et dont l'activité rémunérée a toujours été totalement confondue avec l'activité domestique. Gabrielle a gardé sa belle-mère à son domicile pendant une période assez longue. Étant

¹²³ Il ne s'agit à ce stade encore que de simulations, plus ou moins appuyées sur l'expérience.

rémunérée pour celà, elle se reconnaît une compétence professionnelle qu'elle mentionne dans son CV. Formée en comptabilité, elle a tenu, avant que son mari n'ouvre la boucherie, une agence immobilière. Dans la boucherie, elle s'occupe de la vente et de la comptabilité. Elle monte en parallèle son projet de production de truffes et de pépinière de plants mycorhizés. Elle précise que c'est elle qui s'est occupée de ses enfants, de son mari et de sa belle-mère. Elle n'a jamais pris de vacances mais, si son projet le permet, elle l'envisage pour la première fois de sa vie. Temps de travail et temps domestique ne font qu'un pour Gabrielle. Frédérique, pourtant d'une tout autre culture (italienne, ayant travaillé comme comptable dans un grand groupe industriel) est en partie sur la même position lorsqu'elle dit : « J'assimile le travail dans mon jardin au temps libre », avec une nuance de taille puisqu'elle cloisonne sans appel ses différentes activités. Si elle ne se voit pas au travail lorsqu'elle s'occupe de ses plants, elle « travaille » lorsqu'elle fait de la comptabilité et de la formation. Le « travail » est pour elle l'activité hétéronome par excellence.

Si l'activité contraint bien évidemment le temps libre, il n'est cependant pas question de travailler plus que le strict nécessaire, ce qui comme on le verra se répercutera sur les attentes en termes de revenu.

4) À la recherche du revenu « suffisant »

a) Le choix du petit revenu

Le revenu que les porteurs souhaitent retirer de leurs projets est faible, se situant en moyenne autour de 1000 euros mensuels. Nous pouvons voir sur la figure 31 ci-dessous qu'il ne dépasse guère pour certains les minima sociaux, l'objectif étant de satisfaire des besoins volontairement limités. Il faut noter cependant que les revenus individuels à l'entrée dans l'ERP sont particulièrement faibles : 550 euros en moyenne. En définitive le projet permet de doubler le revenu disponible.

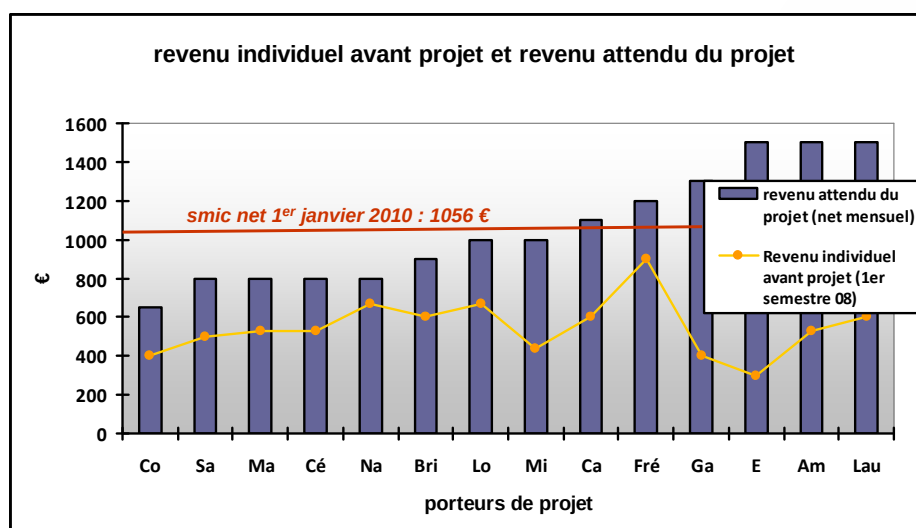


Figure 31: Revenu avant projet et revenu attendu du projet. Tallon H., ERP, 2008

La question des revenus a été posée à trois étapes de l'expérimentation. La première fois, deux mois après le début, les participants ayant alors transcrit leur idée en projet, et défini leurs premières attentes en termes de revenu. La deuxième fois, six mois plus tard. Ils avaient pu identifier la contribution envisagée de chaque activité au revenu, et ils avaient en main des données portant sur l'activité dans ce territoire. Le revenu souhaité a évolué vers un revenu objectivé. Le troisième temps a eu lieu en fin d'ERP, soit neuf mois après le début, au moment de l'élaboration du prévisionnel. Ce prévisionnel a été réalisé par la méthode du calcul du seuil de rentabilité. Ce calcul prend en compte la rémunération minimale souhaitée par le chef d'entreprise. À ce moment, le revenu attendu a été mis en perspective avec le chiffre d'affaire à réaliser et la quantité de travail nécessaire pour atteindre cet objectif. Le revenu est devenu à ce stade un revenu de compromis, entre marché local, charge de travail et attendus financiers. Dans plusieurs projets, la « rationalité » économique à partir de laquelle est pensé un revenu prévisionnel a été sérieusement mise à mal. Les projets ont été plus « crédibles » après intégration du salariat et des revenus familiaux dans l'analyse économique du système d'activités élargi. Raisonner un projet dans un système d'activité dont l'entité est le ménage (ou un ensemble identifié de personnes, famille élargie ou communauté) change les perspectives. Le projet de Lola, qu'elle peine à mettre en place du fait de sa complexité, combine artisanat d'art, gîtes écologiques et maraîchage et intègre pour les gîtes le lieu familial sur lequel travaillent ses deux enfants et son ancien conjoint. Pour le maraîchage, elle travaille la majeure partie de son temps sur un deuxième lieu avec son nouveau conjoint, et

pour ses bijoux dans son atelier artisanal monté en commun avec Brigitte. Chez Lola, ne pas prendre en compte ces différentes facettes, et la complexité relationnelle qui les caractérise, revient à ne pas percevoir le sens et la cohérence du projet, même si à l'heure actuelle Lola ne retire aucun revenu de la somme de travail très importante qu'elle investit depuis plus d'un an dans cet ensemble d'activités. Tout en reconnaissant que cette situation n'est pas « tenable », elle la considère comme un passage obligé et ne voudrait pas s'y soustraire : elle assure par le projet de gîte une activité à ses enfants tout en maintenant la cohésion familiale qui la sécurise.

On peut distinguer trois attitudes principales face au revenu attendu du projet. La première consiste à traduire les ambitions du projet par un fort investissement dans la qualité et l'originalité du produit ou de la prestation, aux dépens des volumes marchands. Ce choix limite de fait la production. Cette qualité passe par des choix d'extensification des productions, de réduction des intrants et de faible technicité : Mathilde développe sa pépinière de plantes aquatiques dans des bassins naturels ; Nathalie met en place un élevage caprin sur parcours ; Brigitte coud ses chapeaux et autres objets à la main. Toutes les productions maraîchères (Lola, Mathilde, Nathalie, Frédérique) sont biologiques. Ces pratiques posent la question de la rentabilité, lorsque la valeur ajoutée des produits n'est répercutée que faiblement dans le prix de vente. C'est donc le revenu propre de la personne qui sera affecté par ce choix. Ce problème est compensé par le recours au salariat chez Brigitte, Mathilde et Frédérique, et, pour tous, par une réduction de tous les frais : récupération ou utilisation commune de matériel (tissus, godets, boutures, partitions, papier chez Brigitte, Mathilde, Michelle), partage d'espaces (atelier, terrains chez Brigitte, Lola, Colette), recyclage, recours aux énergies alternatives (solaire pour les gîtes de Lola, chauffage des serres par « couches chaudes » chez Frédérique), consommation d'eau limitée par les techniques culturelles adaptées (couverture du sol chez Lola) et récupération d'eau par la mise en place de bassins (en projet chez Gabrielle). C'est l'équilibre entre le temps consacré à la production et à la vente et le temps résiduel qui va permettre la mise en place de ce type de démarches et pousser la personne à participer à des actions solidaires et collectives. Quel que soit le temps disponible, ces démarches sont constitutives du projet. Michelle parcourt les vide-greniers du département pour dénicher des partitions qu'elle achète quelques centimes pour les revendre sur Internet une fois remises en état. Elle pourrait trouver, et trouve en partie, le stock qui lui faut sur Internet, en s'évitant des déplacements longs et coûteux, mais que deviendrait le

plaisir de la recherche, de la discussion avec des vendeurs divers, ou de la rencontre fortuite avec des passionnés ou autres curieux de vieilles partitions ? On peut penser en entendant ces personnes que la part de lien social qui se joue dans ces démarches passe avant une rationalité économique qui pousserait à optimiser le système en vue de sa meilleure rémunération. La question posée est bien celle de l'équilibre entre le volume d'activité suffisant pour atteindre un revenu permettant au projet de vivre et de se développer, et la maîtrise de la relation créée par le projet. Un projet très rentable mais solitaire n'aurait aucun intérêt pour la plupart des porteurs.

La deuxième attitude face au revenu attendu consiste à travailler moins pour gagner ce qu'il faut. Frédérique limite ainsi son temps de travail, mais c'est aussi le cas de Brigitte ou de Gabrielle. Ces femmes ont des enfants adultes ; les charges pesant sur la famille se réduisent ainsi que les besoins. La logique n'est pas de capitaliser mais de récupérer des espaces libérés du travail, espaces de repos mais aussi d'activités « pour soi ». Ce choix de réduire son temps de travail en menant en parallèle une réflexion sur ses vrais besoins est aussi très fort chez Laurent et Carole, arrivés d'Irlande en laissant chacun des emplois valorisants et bien rémunérés, mais qu'ils ne pouvaient plus supporter. S'installer dans le Haut-Languedoc leur permettait de rompre totalement avec le mode de travail qu'ils avaient connu auparavant. Même s'ils attendent de leur projet un revenu global plutôt élevé, comparé à celui des autres porteurs, il n'a aucune mesure avec leurs revenus précédents.

La troisième attitude, plus classique dans une démarche de création d'activité, ne s'est retrouvée que chez un porteur : maximiser son revenu en valorisant ses compétences sur un marché de niche, très rémunérateur. Ambre a développé au cours de la formation l'activité la plus rémunératrice de son système, la thérapie. Le yoga, son ancienne activité principale qui lui apportait son revenu ces dix dernières années, devient secondaire. Ayant vécu longtemps en Angleterre, elle a choisi de « cibler » une clientèle anglo-saxonne ou une clientèle urbaine, au pouvoir d'achat plus fort comparé à celui des populations rurales de l'Hérault.

Si l'on met de côté ce dernier cas, quelle rationalité économique peut-on dégager de ces projets ? Deux mois après le début de la formation, des structures d'accompagnement, des institutions et des responsables de structures de développement du territoire ont été invités à une première présentation des projets des participants. Cette présentation a donné lieu à un débat très vif et très conflictuel. La controverse a porté sur la vision de l'entreprise et de

l'entrepreneur à la lumière de laquelle les invités jugeaient les projets, alors que tous les porteurs se défendaient justement d'être entrepreneurs. Ils défendaient un projet de vie, là où les accompagnateurs bien intentionnés voyaient un projet entrepreneurial qui aurait quelque difficulté à voir le jour. La fiscalité de l'entreprise n'est en effet pas raisonnée à l'échelle d'objectifs de rentabilité et de revenu aussi limités que ceux des porteurs de l'ERP, le poids des charges devenant alors proportionnellement rédhibitoire. Mais, surtout, la logique de l'entreprise est une logique marchande, dans laquelle l'entrepreneur doit produire de la plus-value, c'est-à-dire produire plus de valeur que sa propre force de travail. Nous sommes bien loin d'une auto-exploitation qui consiste à financer le travail d'une activité par la rémunération apportée par une autre. Ou de la réduction des besoins pour réduire le revenu de l'activité et limiter ainsi la charge de travail. C'est bien ce que pointe Gorz lorsqu'il dit que « La catégorie du suffisant n'est pas une catégorie économique : c'est une catégorie culturelle ou existentielle » (Gorz, 1988) p.180.

b) Au-delà du rapport économique, un travail qui fait sens

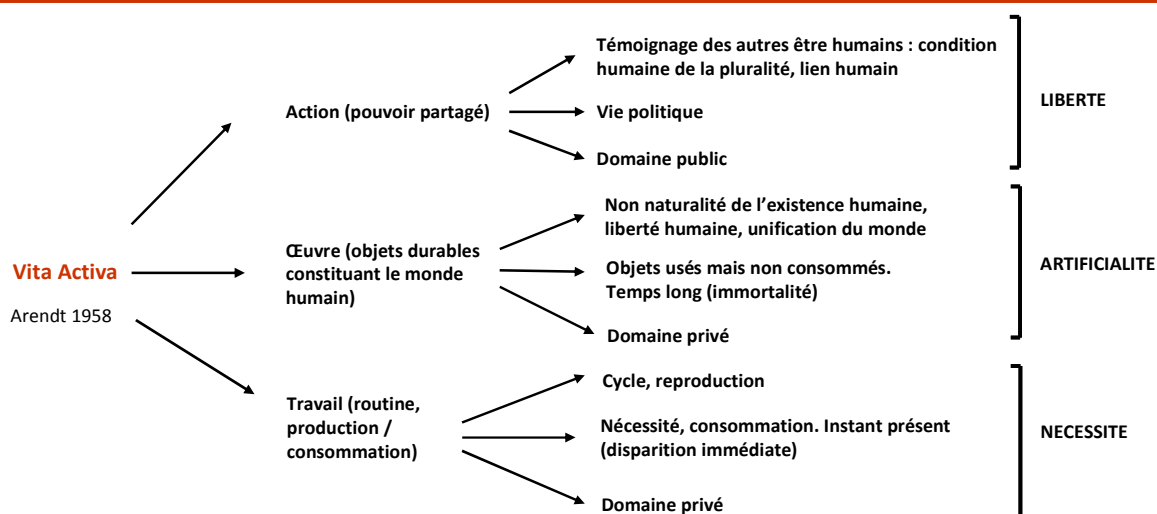
Nous voyons que la situation initiale de précarité n'a guère été résolue par la mise en œuvre du projet. Autrement dit, activité et rapport économique ne sont pas directement liés. Pour tenter de cerner les lignes maîtresses avec lesquelles l'accompagnateur a dû composer pour « rester avec » le porteur, selon un des principes de base de l'accompagnement, observons le rapport au travail dans ces projets sous deux focales différentes : celle du sens et celle du système économique sous tendu.

Nous avons choisi d'appuyer notre réflexion sur trois philosophes dont la critique du travail est affirmée : Hannah Arendt s'interroge très tôt sur les dérives pour l'homme de la conception du travail dans le monde moderne ; Dominique Méda invite à « désenchanter le travail » ; André Gorz met en parallèle redéfinition du travail et sortie du capitalisme. C'est bien en effet dans la critique de la dynamique de marginalisation opérée par le système capitaliste qu'il faut comprendre les prises de position des porteurs de l'expérimentation, même s'il est difficile de cerner le système économique dessiné par les projets de l'ERP. Il est à coup sûr postindustriel, ce qui apporte plus d'information sur ce qu'il n'est pas que sur ce qu'il est. Il a de nombreux traits communs avec le système socio-économique de la société

paysanne, caractérisée par Henri Mendras par cinq éléments majeurs : l'autonomie relative de la collectivité dans la société englobante, collectivité dominée mais dont l'originalité est tolérée ; l'importance de l'unité familiale dans l'organisation sociale de la collectivité ; l'autarcie relative qui ne distingue pas consommation et production ; les rapports internes d'interconnaissance et les faibles rapports avec les collectivités environnantes ; et enfin la fonction décisive de médiation des notables (Mendras, 1976) p.14. Dans la société paysanne, le revenu est pensé en terme, d'apport minimal pour couvrir les besoins de la famille, mais non pas en terme de profit : « Puisque l'abondance ne peut entraîner que le gaspillage, il est inutile de se donner de la peine pour produire plus qu'il n'est nécessaire à la famille » (Mendras, 1976) p.41. Produire et consommer ne sont dans ce système aucunement des buts en soi. Cette société paysanne décrite par Mendras n'existe plus en Europe, mais des travaux récents actualisent la notion de condition paysanne. Jan Douwe Van der Ploeg ((Van der Ploeg, 2008) cité par Sabourin (Sabourin, 2008) (Sabourin, 2009)) observe dans de nombreux pays du monde certaines expressions diversifiées de cette condition paysanne, caractérisées par une relation intime aux ressources naturelles vivantes, l'intensification du travail, la valorisation de l'entraide réciproque et une distanciation institutionnalisée des règles du marché capitaliste. Cette condition paysanne est liée à un à « un projet économique et social rustique mais robuste », des valeurs éthiques partagées et une capacité à se projeter dans le futur, « c'est-à-dire à défendre des valeurs, matérielles mais également éthiques et morales, à défendre un projet social » (*ibid.*). L'auteur souligne aussi la capacité d'innovation de ces systèmes paysans. Le but du travail dépasse donc largement la simple production de valeur marchande, dans une activité dominée par les liens sociaux multiples et complexes.

La question du sens et de la valeur du travail contenus dans les projets de l'ERP n'est cependant pas uniquement liée au système économique auquel ils se rattachent. D'autant plus que dans le cas de la pluriactivité, chaque activité peut être porteuse de sens et de valeur propre. Les porteurs vont donc composer avec leurs contradictions et s'accommoder de paradoxes, parfois bien difficiles à repérer pour l'accompagnateur. Comment comprendre cette question, au cœur de la remise en cause de la place du travail dans nos sociétés modernes ?

Pour Hannah Arendt, il est fondamental de distinguer le travail de l'œuvre (figure 32 ci-dessous).



Question de la distinction et de l'articulation entre les trois activités humaines

Figure 32: Travail, œuvre et action chez Hannah Arendt, Tallon H., 2010 (Arendt, 1958)

Le travail est l'activité routinière, celle que l'homme doit exécuter pour assurer sa survie, le produit du travail est consommable et ne dure pas. Arendt dira que parler d'une société de consommation n'est qu'une autre façon de dénommer une société de travailleur. À l'inverse l'œuvre résiste à l'érosion du temps. Elle n'est pas faite pour être consommée mais est déterminée par son usage. Les œuvres sont faites pour être montrées et sont vendues pour cela sur des marchés où le processus de fabrication peut être visible. Quant à l'action, en mettant en contact les hommes entre eux elle leur confère leur dimension humaine, et de fait leur pouvoir politique (Arendt, 1958). Arendt n'oppose pas ces trois activités, complémentaires selon elle, mais elle met en garde contre leur confusion, qui revient à placer dans le monde moderne le travail au sommet de la hiérarchie des valeurs, à la place de l'action et de la vie politique, et à considérer l'instrumental et le fonctionnel au dépens du durable, faisant triompher la valeur d'échange sur la valeur d'usage et conduisant à la dépréciation de toutes les valeurs (*ibid.*) p. 383. Le monde de la consommation (et du jetable pour actualiser ses propos) n'est pas tenable car « La réalité et la solidité du monde humain reposent avant tout sur le fait que nous sommes environnés de choses plus durables que l'activité qui les a produites, plus durables même, en puissance, que la vie de leurs auteurs. » (*ibid.*) p.141. Bien des années plus tard, ces

propos seront repris par Matthew B. Crawford, philosophe américain ayant décidé d'abandonner une brillante carrière universitaire pour devenir réparateur de moto. Dans un essai très récent, il plaide, face à la dégradation du travail des sociétés occidentales, pour le savoir faire artisanal (« l'œuvre » d'Hannah Arendt), qui réinstaura un rapport aux objets et au temps, un rapport à la compétence et permet ainsi d'avoir prise sur le monde (Crawford, 2009). Cette activité artisanale ne peut se plier aux canons de la rationalité économique car elle repose justement sur « l'hétérogénéité concrète de l'expérience humaine » (*ibid.*) p.68. En d'autres termes tout n'est pas interchangeable, ce qui récuse la pertinence du concept économique du coût d'opportunité. Le temps passé à mener à bien un ouvrage est une expérience de ses propres capacités : « Du point de vue de l'économiste, l'amour-propre entêté exprime un déficit de rationalité calculatrice, une incapacité à se situer à un niveau d'abstraction adéquat. La science économique ne reconnaît qu'une série limitée de vertus, et sans doute pas les plus admirables. » (*ibid.*) p.68. Dans les projets de l'expérimentation, les activités artisanales, au sens large, sont nombreuses (Cécile et ses jeux, Lola et ses bijoux, Brigitte et ses créations de couture, Sarah et ses meubles patinés) et se heurtent frontalement à cette question de la rationalité économique, au regard du temps de production nécessaire. Cécile, Lola et Brigitte créent toutes des pièces uniques. Cela les oblige à une très grande créativité et ne leur permet pas d'optimiser les phases intermédiaires. Elles ont toutes les trois une bonne expérience de leur activité et auraient pu la faire évoluer vers une certaine standardisation (au minimum la reproduction de quelques pièces). Mais pour elles, cet aspect n'est pas négociable. Cécile contourne le problème de l'impossible répercussion du temps de travail dans le prix de vente en fabriquant son stock tant qu'elle perçoit le RMI, ne projetant de se déclarer pour le vendre que lorsqu'il sera suffisant. Les projets agricoles de Mathilde, Colette et Nathalie suivent une démarche sensiblement de même nature. La qualité passe avant tout le reste, et les surfaces limitées permettent de « faire les choses comme il faut ». Idem pour le projet d'Éric, projet de reiki s'étant radicalement transformé en projet de balades attelées, chez qui il serait vain de chercher une quelconque rationalité économique : seul lui importe ce qui doit être fait. Son mode de vie plus que frugal, couplé à sa capacité à répondre à une demande de travail saisonnier lorsque la situation est trop critique fait le reste.

Gorz et Méda font, à travers la critique radicale du travail, une critique de l'hégémonie de notre pensée économique moderne, initiée par Adam Smith et qui se diffusera dans toute l'Europe dès la fin du XVIII^e siècle. Pour Gorz, la distinction entre travail marchand et non

marchand est fondamentale (Gorz, 1988) (Gorz, 2001). En effet la sphère de l'activité hétéronome, dans laquelle se trouve le travail marchand, ne peut apporter à l'homme l'épanouissement et la réalisation nécessaires à sa condition humaine (figure 33 ci-dessous).

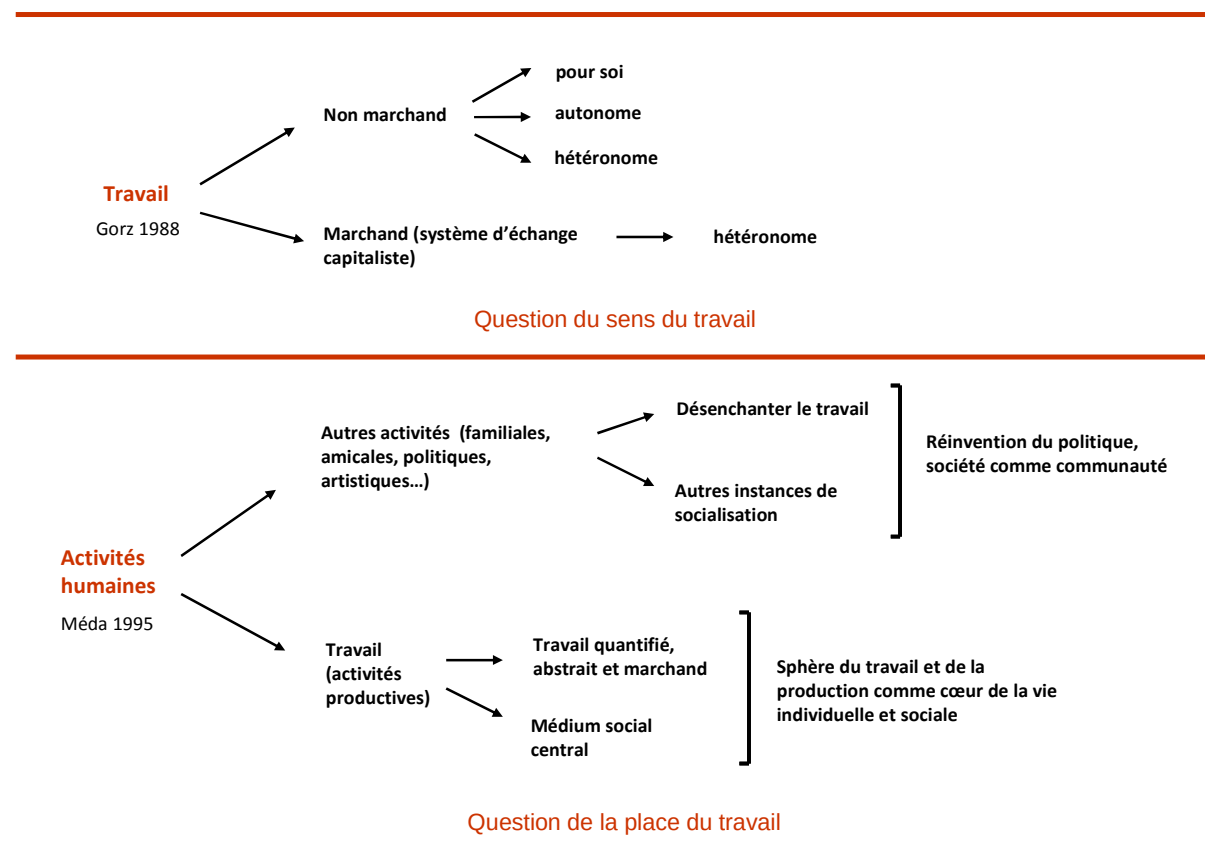


Figure 33: Travail et activité chez André Gorz et Dominique Méda. Tallon H., 2010, d'après (Gorz, 1988), (Méda, 1995)

L'autonomie est l'objectif ultime de Gorz, et nous avons vu que les hésitations de Frédérique sur son projet rendaient compte de la tension très forte chez elle entre autonomie et hétéronomie. Elle choisira en définitive une hétéronomie assumée, qui lui permet de ne pas dévoyer son projet. Méda distingue, à l'intérieur des activités humaines, les activités productives des autres activités (figure 33 ci-dessus). Dans le même esprit que Gorz, elle insiste sur l'importance de cette distinction. Elle propose, en effet, de réfléchir aux espaces de sociabilité et d'expression de l'identité non liés au travail. Pour elle ces espaces sont peu appropriés et peu valorisés, alors même que ces espaces peuvent permettre de repenser un nouveau projet politique de société. Michelle et Cécile assument leur RMI qu'elles justifient par les contreparties qu'elles apportent à la société : « si on me donnait le RMI jusqu'à la fin de mes jours je passerais mon temps à faire de la capoeira pour les enfants battus.

Aujourd'hui on est dans une société où on a de l'argent de l'État. Le RMI c'est un confort, on devient du coup de plus en plus difficile dans ses choix, mais ça permet de ne pas faire n'importe quoi, de faire des vrais choix » (Cécile) ; « lors du dernier stage [l'accompagnateur] m'a demandé : « *alors le RSA, tu en fais quoi ?* » J'étais mal à l'aise. Cette question était un piège, mais j'ai pu lui répondre ce que j'en pensais, que pour moi c'est un revenu d'existence. Je donne beaucoup en échange, j'ai conscience de devoir à la société ; je rends beaucoup de petits services, parler avec une personne seule, aller voir si tout va bien dans une maison, porter un panier de bouffe à une famille en difficulté, essayer d'aider les gens dans les drames familiaux, en bref être à l'écoute de ce qui se passe dans le village. C'est vrai que c'est difficile [affronter cette détresse humaine], mais moi j'arrive à gérer. » (Michelle).

De manière générale, dans la volonté affirmée de ces porteurs de projet de travailler autrement se retrouvent des positions variées : une critique radicale du travail et la revendication de la valorisation d'autres activités créatrices de valeurs fondamentales, et (ou, car les deux ne s'opposent pas), une revalorisation du travail de qualité dont les finalités n'appartiennent qu'à eux seuls, à l'intérieur d'un processus maîtrisé avec fierté. Mais cette vision du travail découle largement des motivations axiologiques qui ont conduit les participants de l'expérimentation à s'installer dans le Haut-Languedoc. Leur rapport au travail nous parle aussi de leur rapport au territoire, comme nous allons le voir dans les pages suivantes.

4.B - UN TERRITOIRE POUR DES PROJETS, OU DES PROJETS POUR UN TERRITOIRE ?

Jean-Pierre Boutinet, en faisant du projet architectural le paradigme de tout projet, nous donne à entendre que le projet est un processus de synthèse (la meilleure possible) entre objet réel et objet idéal, qui se matérialise par deux projections conjointes, une projection spatiale et une projection temporelle (Boutinet, 2005) p.175. Cette dialectique réel/idéal, déployée sur cette double projection, mène au « dévoilement de l'intention et du réel » présents dans l'objet concrétisé. Ce qui se dévoile ainsi est ce qui sous-tend le projet : « par là le projet nous apprend autant sinon plus sur ses antécédents, ses origines, ses déterminations que sur ses propres résultats et leur destinée possible » (*ibid.*) p.177. La métaphore de l'architecture appliquée au projet souligne la volonté, parfois non consciente, d'occuper un lieu par le projet, de marquer sa place (*ibid.*) p.185. Cette affinité du projet avec son espace est particulièrement importante pour l'objet du projet qui concerne nos pluriactifs, la création d'activité. Nous pouvons penser que, derrière l'inscription spatiale des projets, se dévoilera leur territoire d'action, parcouru d'imaginaires constitutifs et de discours légitimants, et qui pourront être divergents de ceux répercutés par les dispositifs institutionnels en place. C'est pour cette raison que nous allons plus particulièrement regarder comment les projets des participants de l'expérimentation s'insèrent dans leur territoire, étant entendu que nous porterons une attention particulière aux décalages de visions entre les porteurs et les institutions du territoire.

1) A la recherche du territoire du projet

a) De l'espace vécu au territoire

Un temps conséquent a été consacré au cours de l'expérimentation à l'analyse globale du territoire et à l'expression du territoire vécu de chacun. En améliorant les connaissances individuelles des porteurs de projet, l'ERP visait à rendre mobilisables des ressources territoriales qui n'avaient pas été appréhendées. L'expérimentation s'appuyait aussi sur le postulat qu'avoir une meilleure connaissance du rôle et des interventions des collectivités

territoriales permettait de s'insérer plus facilement dans des démarches institutionnelles susceptibles de conforter les projets (Coudel, et al., 2009) (Tonneau, et al., 2009). Pas à pas, la démarche a consisté à faire émerger les représentations individuelles du territoire, et à les confronter aux représentations collectives, ce qui a permis aux porteurs de matérialiser *a minima* l'ancrage spatial de leur projet, et de l'intégrer dans son contexte territorial. Ce cheminement a abouti à l'élaboration à différentes échelles de cartes de projet, cartes matérialisant ce que la personne estimait être signifiant pour son projet. Le choix des éléments positionnés, marqueurs de sens, compromis opérationnels, liens, etc., a été interrogé pour mettre en lumière les socles du projet. Dans le dernier chapitre nous analyserons comment ce travail de représentation cartographique s'est avérée être une véritable démarche d'accompagnement.

Afin d'illustrer concrètement la démarche mentionnée, définissons-en tout d'abord les termes.

L'espace géographique, espace support de la vie sur terre, est aussi espace social, ou « articulation des systèmes (culturels, politiques, religieux, économiques, etc.) qui régissent l'existence des groupes humains » (Di Méo et Buléon, 2005) p.25. Issus de la rencontre toujours singulière de l'homme et des lieux, et tissés de toutes les relations, les représentations et les imaginaires que les individus entretiennent avec leur espace, ces espaces sociaux, espaces-temps, se construisent et se reconfigurent, au gré des rapports de pouvoir entre les hommes mais aussi de la diversité des pratiques que les hommes déclinent sur ces espaces (*ibid.*). Les combinaisons spatiales issues de ces rapports espace/société sont ainsi multiples, et certaines de leurs formes singulières se reconfigurent dans des territoires. L'homme en effet, dans sa pratique quotidienne, se représente son espace et lui donne un sens. Son espace de vie, ou espace d'usage propre à chacun, est l'espace de ses mobilités routinières, duquel il retire une expérience concrète des lieux. Mais cet espace de vie est aussi et surtout un espace vécu : « Les relations de l'homme à l'espace ne constituent pas un faisceau de données immanentes ou innées ; elles se combinent en une expérience vécue qui, selon les âges de la vie, se forme, se structure, se défait. » (Frémont, 1999) p. 64. L'espace vécu est donc un espace de vie teinté de représentations qui donnent un sens très singulier à cet espace (objets ou lieux absents, valeurs ou codes sociaux intégrés, etc.), il est une « relation idéologique et imaginaire enraciné dans la réalité du quotidien » (Di Méo, 1998), ou « le rapport existentiel d'un individu socialisé avec son environnement » (Sauvaître, 2001) p.15.

Le concept de territoire réunit les notions d'espace social et d'espace vécu. Espace géographique aménagé par les sociétés, il traduit par son mode de découpage une dimension politique du vivre ensemble, et il conditionne, à travers l'expérience concrète des réseaux ou des groupes sociaux spatialisés, les rapports intersubjectifs sur lesquels se construisent les appartenances et les identités collectives. Construit sur le temps long et sur l'histoire, il articule trois ordres distincts : celui de la matérialité, la réalité concrète de la Terre, celui de la psyché individuelle, le rapport émotionnel et présocial de l'Homme à la Terre, et celui des représentations collectives, sociales et culturelles (Di Méo, 1998) p.39.

Ce concept de territoire est fortement débattu dans la géographie française actuelle, comme en témoignent entre autre les récents débats relatés dans l'ouvrage collectif dirigé par Martin Vanier : « Territoires, territorialités, territorialisation. Controverses et perspectives » qui positionne clairement son objet (Vanier, 2009). Quelque soit la manière dont le territoire est appréhendé par les géographes français, il est devenu l'outil conceptuel de la géographie, par lequel sont intégrés dans un processus dynamique réalités matérielles d'un espace, processus spatiaux et constructions socio-symboliques (Debarbieux, 1999). Réinterprété en permanence par les hommes et transformé par leurs actions, le territoire place l'acteur au centre : « le territoire, en tant qu'espace de l'action, espace tissé d'un entrelacs de transactions, de stratégies, d'intentionnalités, de débats, d'interactions innombrables est bien, essentiellement, une affaire d'acteurs. » (Di Méo, 2008) p.6. « Avec l'acteur, la territorialité permet de qualifier le caractère intentionnel, donc au moins partiellement accepté et même parfois choisi, et non plus seulement subi, du rapport des être humains à leur espace, et donc aux autres, individus et groupes, mêmes ou différents » (Séchet et Keerle, 2009) p.89. La territorialité, « dimension terrienne de la condition humaine » (Debarbieux, 2009), p.23 se réfère donc au sujet socialisé, riche de son expérience existentielle, dans un dialogue et une adaptation permanente à son contexte social et à l'espace géographique objectivé. Penser le territoire en termes de territorialités multiscalaires, individuelles ou collectives permet d'en relever les termes communs, les accords, les convictions partagées, autant de marqueurs d'une construction territoriale stabilisée ou non (Di Méo, 1998) p.85. Enfin, pour ne pas perdre de vue que nous nous intéressons au lien entre accompagnement et territoire, précisons que la territorialité, ou le territoire, l'un comme l'autre composantes singulières de l'espace social, se matérialisent par le langage et le discours : « Quelle que soit la situation de l'acteur par rapport au territoire, on notera que son discours est essentiel. C'est le vecteur du sens (des sens différents) qui lui est attribué et qui nourrit les actions dont il est l'objet. » (Di Méo, 2008) p.7. Le langage est en effet un

acte performatif, par lequel la réalité s'exprime : si la phrase dit bien quelque chose du monde, elle le fait dans le même temps exister pour le récepteur (Cusset, 2001) p.44. Or « avoir un territoire » c'est faire jouer un système de représentations et de symboles, attachés à des lieux balisant des trajectoires quotidiennes ou imaginaires, c'est se fondre dans un espace déjà parcouru de références identitaires, c'est enfin être reliés aux autres (les présents et les absents) par des processus d'appropriation d'un espace qui se construit et se reconfigure sans cesse. Une territorialité avérée est reconnaissable par un regard extérieur (Lajarge, 2009). Nous rajouterons : parce qu'elle peut s'exprimer.

Les porteurs de projet de notre expérimentation ont-ils une territorialité partagée ? Le territoire est-il exprimé dans la matérialité de leurs projets ? Est-il un élément sur lequel peut s'appuyer l'accompagnement pour comprendre les démarches défendues et mettre en cohérence les projets avec les ressources ? C'est à travers l'image du territoire et la façon dont il est nommé que nous tenterons de comprendre sur quels socles idéels s'inscrivent les projets dans leur territoire.

b) La qualité de vie, représentation consensuelle du territoire

Si un substantif pouvait résumer ce qu'évoque le territoire pour les porteurs de projet de l'ERP ce serait sans conteste celui de « qualité », comme le montrent les réponses à la question qui leur était posée sur les raisons de leur installation sur ce territoire et rapportées dans le tableau 11 ci-dessous :

Qualité de vie (environnement et paysages)		Lien social	Ressources pour le projet		Travail ou formation
			Foncier (nature et prix)	Immobilier (prix et disponibilité)	
Mathilde Brigitte Nathalie Cécile	Sarah Lola Éric Laurent et Carole	Ambre Laurent et Carole	Mathilde	Brigitte Cécile Frédérique Laurent et Carole	Michelle

Tableau 11: Raisons de l'installation sur le territoire. Tallon H., 2010, enquêtes ERP, février 2008.

C'est de qualité environnementale dont il s'agit. La beauté et la diversité des paysages, associées à l'urbanisation discrète, à la densité de population faible, aux milieux naturels préservés et au soleil, dégagent une sensation de calme et de vie simple et tranquille qui

transparaît dans la formulation des réponses : « on s'est installé là pour la qualité de vie, le paysage et élever notre enfant sainement » (Mathilde), « je voulais vivre au soleil et offrir à mes enfants une vie à la campagne. J'avais envie d'espace et de nature » (Brigitte), « on désirait clairement s'installer à la campagne dans un environnement tranquille et sain pour nous et pour les enfants » (Sarah), « on voulait s'échapper de la vie en ville. Le climat, la densité faible de population, la possibilité d'une vie plus saine, moins de stress, la beauté des paysages » (Carole et Laurent). L'ensemble des réponses est présenté dans le tableau situé en annexe 16. Vie saine, sans stress, bonne pour les enfants... seules les deux personnes n'ayant pas choisi spécifiquement ce lieu d'implantation, Michelle et Ambre, n'associent pas directement Haut-Languedoc et qualité de vie. D'autres raisons sont évoquées pour justifier l'installation dans le Haut-Languedoc, le lien social (les amis, ce qui laisse entrevoir les relations de solidarité à l'œuvre ou pensées comme telles dans le monde rural) mais surtout le fait de trouver une maison ou un logement à un prix abordable : « la location était moins chère [que dans les Hautes-Alpes] et en général le coût de la vie est moins cher » (Cécile). Les loyers continuent en effet à être bas, comparés à d'autres territoires, et il est possible d'avoir accès à des maisons spacieuses pour des loyers très modiques. Le Haut-Languedoc reste attractif par rapport aux autres espaces méridionaux français. Seule Mathilde évoque dans son choix d'installation l'adéquation du territoire avec son projet « la richesse de la terre à cultiver pour créer notre activité de maraîchage ».

Les motivations qui justifient l'installation à la campagne de nos porteurs sont conformes à ce qu'on observe au niveau national : le choix de vie en milieu rural reste en première place (76,2%), suivi par la possibilité d'accéder à la propriété (63,2%) (Mairie-Conseils, 2005). La présence d'un emploi, motivation migratoire « classique », n'apparaît pas comme un facteur prépondérant, ce qui confirme que ces processus migratoires sont l'expression d'un projet global, fortement lié à la quête d'une meilleure qualité de vie, plutôt que lié à la recherche d'un équilibre économique.

Les porteurs de projet de l'ERP perçoivent principalement le territoire dans sa dimension « cadre de vie », qui serait quasiment parfait à les entendre. Cette image d'un territoire préservé et sain, riche de ses paysages et de ses rapports sociaux basés sur une étroite proximité entre habitants, valorisant la tradition dans ce qu'elle a de meilleur, est largement construite et relayée par tous les promoteurs directs du territoire. Collectivités territoriales mais aussi agences touristiques ou professionnels divers mettent en exergue dans

leurs produits un idéal d'authenticité et de naturel : « Le Haut-Languedoc représente un lieu de nature et de ressourcement pour un bassin de population de près de deux millions d'habitants. [...] Doté d'une forte personnalité, le Haut-Languedoc réunit sur un même socle une véritable mosaïque de paysages et de caractères où alternent le vert et le sec, le rude et le sensuel... [...] Autant de contrastes qui viennent renforcer une identité languedocienne, véhiculée par une langue et une histoire occitane commune. » (Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc¹²⁴), « Un espace de vie encore authentique et préservé, qui séduit vacanciers et les amateurs de terroir à forte personnalité. » (Montagne du Haut-Languedoc.com, site de promotion touristique non institutionnel¹²⁵), « Dans un environnement préservé, berceau du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, la Communauté des Communes vous offre sur un plateau, une variété de quatre lacs, multiples miroirs dans un océan de verdure. [...] L'air pur et vivifiant des sommets de l'Espinouse (1148m) et du Caroux ou la douceur des vallées de l'Arn, de l'Agoût et de la Vèbre, vous édifieront sur l'appartenance de notre région aux deux tendances océanique et méditerranéenne, harmonieusement mêlées. [...] Que vous cherchiez la quiétude, la nature, la détente, les loisirs, le sport ou la gastronomie, poussez la porte du "plateau des Lacs". » (Communauté de communes du Haut-Languedoc¹²⁶).

Dans les captures d'écran des deux sites Internet ci-dessous (figures 34 et 35), nous retrouvons ces mêmes éléments de discours, alors que leurs cibles ne sont pas les mêmes.

¹²⁴ Première page du site du PNR :

http://www.parc-haut-languedoc.fr/languedoc_nv1.asp?pageMP=MP&id=46, consulté le 10/12/2010

¹²⁵ <http://www.montagne-haut-languedoc.com/>, consulté le 10/12/2010

¹²⁶ <http://www.hautlanguedoc.fr/ccmhl.asp?idpage=509>, consulté le 10/12/2010

http://www.payshlv.com/1-15782-Le-territoire.php



Images véhiculées par le visuel utilisé:
Patrimoine et tradition
Héritage et savoir faire
Nature méditerranéenne
Calme et soleil

Références des termes utilisés:
Patrimoine
Tradition (-vigneron, patrimoine mondial-)
Héritage et savoir faire (-vins réputés-)
Nature préservée (-PNR, écri-)
Soleil (-Midi-)
Territoire d'exception (-privilegié, réputés, exceptionnel-)
Calme (-écri, pleine nature-)

Figure 34: Site Internet du Pays HLV. Page présentation du territoire, consultée le 1/03/2011

Images véhiculées par le visuel utilisé:
Patrimoine et tradition (-village médiéval-)
Nature méditerranéenne
Calme et soleil

Références sémantiques des termes utilisés:
Patrimoine (-plus beau village de France-)
Tradition (-produits traditionnels, marchés, fête du marron-)
Héritage et savoir faire (-châtaignes, cerises, huile d'olive, vin, soins des cultures avec amour-)
Nature préservée (-PNR, rivière première catégorie-)
Sud (-sud et méditerranée-)
Territoire d'exception (-massif du Caroux, gorges d'Héric-)



Tour d' Olargues

Bienvenu sur les pages web d'OLARGUES.INFO - animées par le couple vigneron de Lison.

Si vous cherchez Olargues sur une carte, vous trouvez le village, qui fait parti des "plus beaux villages de France" dans une vallée 50 km au nord de Béziers au pied des demiers contreforts des Cévennes, pas loin du massif du Caroux et des gorges d'Héric.

Du "Pont du Diable" on regarde la petite rivière du Jaur (première catégorie pour la pêche), qui joint l'Orb à quelques kilomètres de là. À travers la Vallée de l'Orb la rivière longe encore Viessan et Roquebrun, avant de s'en aller vers le sud et la Méditerranée.

Châtaignes, cerises, huile d'olive et vin, depuis toujours les produits traditionnels de la région, imprègnent le paysage, ainsi que la vie et la cuisine de ses habitants. Et pas seulement les agriculteurs et les habitants, qui soignent leurs cultures avec amour, mais aussi les touristes, se régalant de tout ce qu'on trouve ici, en plein milieu du territoire d'exception de Haut Languedoc.

L'Office du Tourisme informe avec plaisir sur les possibilités d'hébergement, traditionnel ou moderne, les restaurants ou tables d'hôtes.

Sur le site Internet du restaurant "Fleurs d' Olargues" vous trouvez un joli album photo d'Olargues et de ses environs.

Ici vous trouvez quelques images historiques.

Un article dans L'express donne un point de vue intéressant de l'évolution du village et de sa vie sociale.

À travers les quatre saisons, Olargues est animé par des marchés (Fête des Fleurs au printemps, Marché Bio en été, Fête du Marron et du vin nouveau à l'automne, Marché de Noël en décembre) et toute l'année brocantes et expositions.

Des concerts sont organisés dans les petites églises romanes de la vallée.

Et chaque année au mois d'août la jeunesse du village organise la "Fête d'Olargues". Vous trouvez les informations de la fête sur leur page internet. (qu'avec MS-Internetexplorer).

Au Centre Multimedia Cèvenna vous trouvez des informations sur l'écosystème de la région.

Figure 35: Site internet d'un couple de viticulteurs d'Olargues. Page de présentation du territoire, consultée le 1/03/2011

Il s'agit d'une communication institutionnelle pour le premier (site du Pays Haut-Languedoc et Vignobles¹²⁷), et d'une communication commerciale pour le second (un couple de viticulteurs de la commune d'Olargues¹²⁸).

Le vocabulaire et l'imagerie utilisés recoupent les mêmes champs sémantiques, patrimoine et tradition, nature et environnement, valorisation (« territoire d'exception »), méditerranée et sud de France (soleil). Ce qui n'est pas surprenant. Sur ce territoire, le tourisme est l'orientation économique dominante des projets territoriaux des diverses institutions (PNR, Pays, Comité Départemental du Tourisme, Communautés de communes, etc.). Or le tourisme participe fortement à la « mise en scène » des territoires. Dans sa « production d'identité territoriale », les institutions composent avec les représentations extérieures du territoire et l'identité locale, parfois difficile à synthétiser (Bachimon, et al., 2007). Elles composent aussi « avec les canons contemporains de la communication et de la promotion des territoires, et donc [apparaissent] les effets pervers éventuels d'un certain « conformisme formel », en matière de brochures et de dépliants comme en matière de construction de site internet. » (*ibid.*) p.1. L'image « naturalisante » du territoire qui se dégage des documents de communication du Haut-Languedoc ne reflète que très imparfaitement la réalité sociale et économique du territoire. La situation économique du territoire est d'ailleurs largement passée sous silence dans ces outils de communication.

Pour les porteurs de l'expérimentation, ce rapport à la « qualité » marqué sera l'enjeu dominant des projets, qui se doivent d'assurer ou *a minima* de préserver cette qualité de vie (figure 36 ci-dessous) :

¹²⁷ Page territoire du site web du Pays : <http://www.payshlv.com/1-15782-Le-territoire.php>, consulté le 10/12/2010

¹²⁸ <http://www.olargues.info/#tour-olargues-francaise>

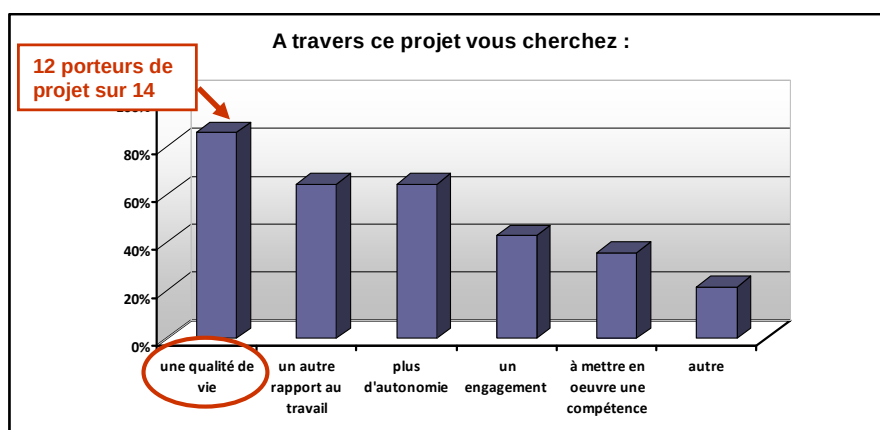


Figure 36: Objectifs recherchés par la mise en œuvre du projet. Tallon H., enquêtes ERP, 2008

Cette notion de qualité de vie, en partie subjective et que nous n'essayerons pas de circonscrire dans cette thèse, se décline comme nous l'avons vu dans un rapport au travail autonomisant, et dans le choix d'activités satisfaisant à des désirs profonds. Les porteurs de projets sont donc cohérents dans leur démarche globale. Par contre, il nous semble relever une contradiction entre la représentation territoriale instillée par les institutions de développement du territoire (un espace de nature et de ressourcement, dans lequel le temps de la relation et le rapport à la tradition est valorisé), et les démarches de soutien à l'activité économique qui sont proposées sur le territoire. Conserver des espaces préservés tout en y développant des activités relève parfois du funambulisme. C'est d'ailleurs sur cette injonction paradoxale qu'ont dû se construire les missions des Parcs naturels régionaux. Les PNR ont souvent dû réorienter pragmatiquement leurs ambitieuses politiques environnementales, ou faire des compromis les plaçant à la limite de leur crédibilité pour ne pas contrecarrer le développement économique des communes adhérentes (Dérizoz, 2010).

Les structures d'accompagnement, qui raisonnent le projet d'installation dans son territoire, ont à composer avec une double contrainte. Celle tout d'abord de l'injonction paradoxale que nous venons de relever, contenue dans le projet en lui-même et inhérente aux représentations territoriales des porteurs de projet. Ensuite celle de la diffusion de cette image esthétisante et préservée du territoire, par la communication institutionnelle des organisations de développement territorial. Cette communication, adressée en premier lieu aux touristes des périphéries urbaines, envoie en parallèle aux populations migrantes un signal fort pour le choix de l'installation ou de l'activité. Difficile dès lors de fustiger la pertinence territoriale

d'un projet qui colle point par point au territoire promû : respect de l'environnement, défense des pratiques traditionnelles (la pluriactivité étant l'une des plus structurantes), valorisation des relations et de la solidarité, tourisme diffus, agriculture créatrice de paysages, etc. Les structures d'accompagnement sont placées à l'interface du projet de territoire et des projets individuels, avec toutes leurs contradictions et tensions. Reconnaître cette place est donc particulièrement utile aux accompagnateurs, qui peuvent ainsi prendre la distance nécessaire à l'identification de points de blocage, de part et d'autre. Ce qui ne leur donne par ailleurs pas forcément la possibilité d'agir dessus.

c) Un territoire au nom mal défini

Les porteurs de projet voient leur territoire comme un espace attirant où il fait bon vivre. Afin de repérer certaines modalités d'appropriation de cet espace, nous leur avons demandé d'indiquer par quel nom ils désignent leur territoire lorsqu'ils en parlent à des personnes extérieures. La géographie sociale est en effet très attentive à ces marqueurs de territoire, chaque nom affecté à un lieu, utilisé voire déformé, pouvant être perçu comme un signe de la structuration symbolique de l'espace, un « frémissements de sens agitant la surface de la terre » (Di Méo et Buléon, 2005) p.85. Dans notre cas, la diversité des termes relevés pour désigner un même espace est grande (figure 37 ci-dessous) :

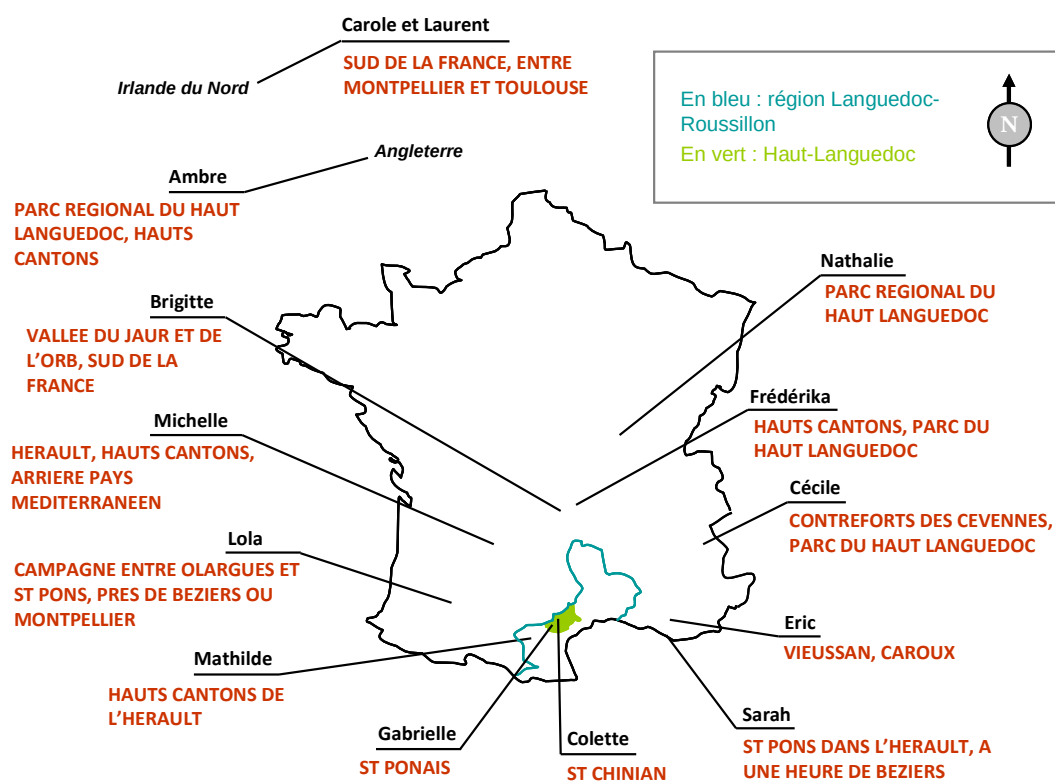


Figure 37: Nom utilisé pour désigner le territoire et provenance géographique des porteurs de projet. Tallon H., enquêtes ERP, 2008

Le territoire n'a pas une identité partagée qui se traduirait par un nom communément employé. La provenance géographique des porteurs n'a pas d'influence sur l'utilisation d'un terme ou d'un autre, ni l'antériorité sur le territoire. Deux noms ressortent cependant, Parc Naturel du Haut-Languedoc et Hauts-Cantons. Dans « Parc du Haut-Languedoc » il faut entendre la valorisation de la référence au « Parc » en tant que portion d'espace naturel préservé. Mais pour tous, dans l'acceptation quotidienne du territoire de vie, le terme « Hauts-Cantons » est plus parlant que celui de Haut-Languedoc. Pour quelques personnes seulement les deux termes définissent le même espace, alors que pour les autres les Hauts-Cantons ne sont qu'une partie du Haut-Languedoc. Ce terme « Haut-Languedoc », terme historique plus que géographique, se réfère au « Bas-Languedoc » et se diffusera lentement par le biais de la communication institutionnelle¹²⁹, pour n'être en partie approprié que dans un espace restreint

¹²⁹ La communication institutionnelle autour de l'identité Haut-Languedoc n'a pourtant pas manquée. Dès les années 1970 le Parc tenté de construire son identité autour de ce nom, que le Pays reprendra en 2005.

(plus ou moins l'espace de provenance des porteurs), ne correspondant en définitive qu'à quatre cantons situés au cœur du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (St-Pons de Thomières, Olargues, La Salvetat sur Agoût, St Gervais sur Mare) (*Bachimon, et al., 2007*), le Pays en lui-même en comptant dix. Que le Pays ait repris ce nom témoigne de certains jeux politiques territoriaux.

Nous pouvons remarquer que les noms employés par les porteurs de projet de l'ERP correspondent principalement à des repères géographiques plutôt qu'identitaires. Ils permettent de localiser le territoire dans le sud de la France. Les noms peuvent y faire directement référence (« sud de la France » pour Carole et Laurent, Brigitte, « méditerranée » pour Michelle), ou faire appel à des villes connues (« Montpellier » ou « Béziers » pour Sarah, Lola, Carole). Notons que Toulouse n'est pas citée, alors que le territoire se situe géographiquement à mi-chemin de Montpellier et de Toulouse, et que les touristes venant de la périphérie toulousaine sont plus nombreux que ceux provenant de Montpellier. Le nom du département est quant à lui cité trois fois. Remarquons que les personnes natives de la région (Colette et Gabrielle), désignent préférentiellement le territoire par le nom de leur village. Il n'y a aucune référence au Pays Haut-Languedoc et Vignobles, alors que tous savent qu'ils en font partie. Le Pays HLV est l'un des partenaires actifs de l'ERP, et Colette est membre du conseil de développement du Pays HLV. Le territoire institutionnel est donc loin d'être le territoire vécu des participants de la formation.

Si les limites nord et ouest du territoire sont bien repérées dans la mesure où elles correspondent à des limites départementales (limite nord du département de l'Hérault, Aude et Tarn à l'ouest¹³⁰), elles sont plus floues ailleurs, et c'est le relief qui en fait office. De manière générale, le territoire est pensé en double opposition. L'opposition haut/bas fait référence à la topographie (le terme Hauts-Cantons marque bien l'idée de montagne et d'altitude) ; le nord-ouest montagneux s'oppose au sud littoral, et fait référence à la géographie départementale ; la population est vue comme « différente » dans le bas, le haut étant plus sécurisant ; enfin le rural s'oppose à l'urbain. L'urbain en question est celui de la

¹³⁰ Notons que la limite nord est désignée par la limite du département de l'Hérault, et non pas par le nom du département limitrophe, à l'inverse de la limite ouest. On ne va pas au nord, et peu de personnes sauraient dire que c'est l'Aveyron qui borde le territoire.

plaine biterroise, le rural des Hauts-Cantons « n'étant néanmoins plus ce qu'il était » mais permettant encore par de nombreuses façons de se démarquer de l'urbain.

Par ailleurs nous avons cherché les traces du territoire dans les noms des projets, pour y trouver des éléments d'ancrage territorial. Mais, là encore, nous ne trouvons aucune référence au territoire. Ces projets ont pourtant été nommés pour la plupart huit mois après l'entrée dans l'ERP, après une solide démarche d'exploration et d'appropriation du territoire.: « De fil en patine » (Sarah), « Atelier azur » (Lola), « La licorne » (Éric), « Regain » (Carole et Laurent), « Ravenala » (Brigitte), « Plantagrue » (Mathilde), « La bergerie de Santosah » (Nathalie), « Mandiga » (Cécile), « Les petits paniers » (Colette), « La truffe du Roc » (Gabrielle). Dans ces noms, seules deux références à des lieux, qui correspondent aux noms des terrains sur lesquels sont développés les projets, « La truffe du Roc » et « La bergerie de Santosah ». Mais il faut être un très fin connaisseur de la toponymie locale pour localiser ces lieux. Et pour ces deux personnes, le projet est pensé dans un espace restreint, quasi clos pour Nathalie, et limité au foncier agricole pour Gabrielle (nous pourrions le voir en détail dans les cartes des projets).

Il est ainsi intéressant de noter que si les porteurs sont installés dans le Haut-Languedoc pour le lieu lui-même, se sentant en parfaite communion avec son esprit, ils ne s'approprient aucunement les symboles que représentent les noms ou les grandes institutions « marquant » le territoire des limites spatiales qu'elles lui donnent.

2) L'insertion territoriale du projet en question

a) Objectiver le territoire

La figure 38 ci-dessous relate la démarche d'objectivation du territoire suivie dans l'ERP. « Objectiver » le territoire, dans notre expérimentation, revenait à confronter les représentations individuelles des porteurs sur le territoire avec celles des territoires institutionnels présents, et par ailleurs avec la réalité du territoire, appréhendée et « vécue » par le groupe. Outre son intérêt heuristique, cette démarche permet d'évaluer la pertinence territoriale du projet. Dans un premier temps les différents territoires institutionnels ont été présentés au groupe. Dans un deuxième temps, des visites sur le terrain ont permis aux porteurs de découvrir des lieux, mais aussi des réseaux professionnels. Enfin un travail d'analyse fine du territoire, appuyé sur les principales données statistiques disponibles, a

apporté un certain nombre d'informations sur le territoire. En parallèle les porteurs exploraient leurs propres représentations du territoire et leur espace vécu.

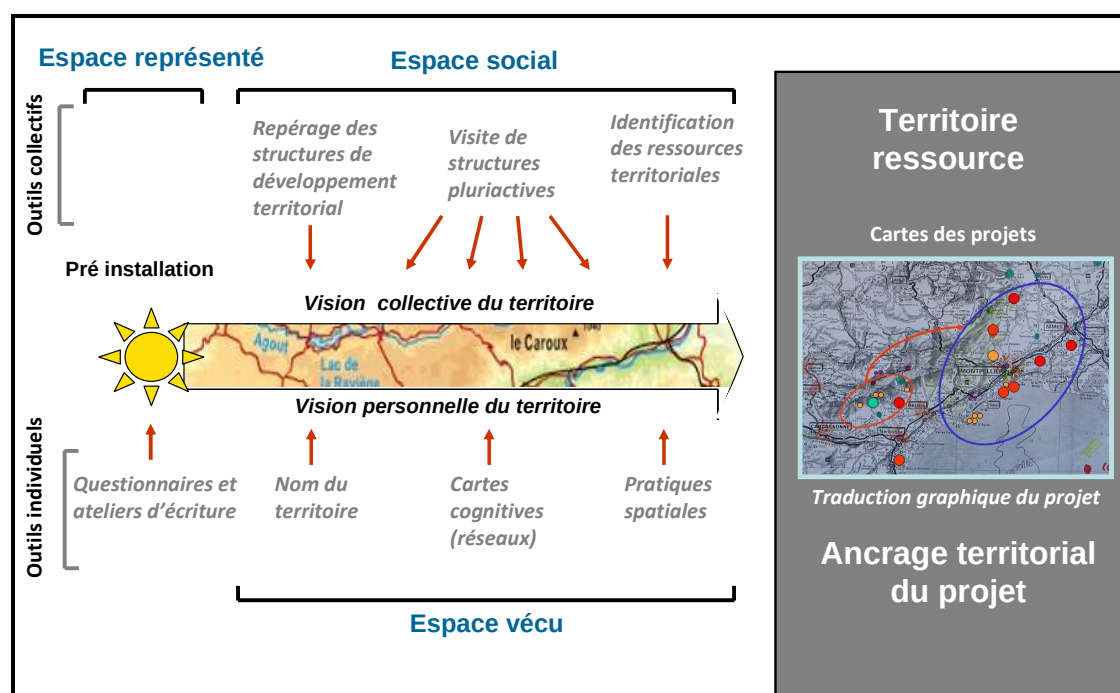


Figure 38: Démarche d'objectivation du territoire dans l'expérimentation ERP. Tallon H., ERP 2008

A la fin du processus, qui a duré six mois, certaines ressources territoriales mobilisables dans les projets sont devenues visibles. L'ancrage territorial qui ressort de cette objectivation donne des informations sur l'adaptation du projet à son espace. Nous développerons plus loin cette notion d'ancrage territorial. Pour l'accompagnement, et pour la recherche, cette démarche a eu l'intérêt de révéler les dimensions spatiales du projet et les territorialités des porteurs. Le consensus que nous avons relevé précédemment entre les porteurs de projet et les institutions sur l'image du territoire n'est pas sans ambiguïté. En effet, ce rapport que les porteurs de projet entretiennent avec leur territoire n'est pas toujours favorable à leurs projets.

b) Entre atouts et contraintes du territoire, un positionnement ambigu

Le processus d'objectivation du territoire, individuel et collectif, met en lumière la disjonction entre le territoire ressource pour le projet et le territoire de vie. Au-delà, il permet de s'interroger sur l'ancrage territorial du porteur. Un exercice collectif d'objectivation du

territoire a été réalisé¹³¹. Il s'agissait de manière très triviale de considérer le territoire sous l'angle de ses atouts et des ses contraintes. Ce genre de démarche a pour but de formuler des représentations et de mettre sur la table des éléments de débat portant sur les visions stratégiques du territoire, divergentes ou convergentes. De manière assez inattendue, les participants ont transformé cette démarche duale en une démarche moins tranchée, dans laquelle une zone de floue s'est intercalée entre les affirmations correspondant aux deux propositions initiales. Cette zone de flou exprime les tensions et les ambiguïtés des porteurs de projet vis-à-vis de leur territoire. Dans cette séquence le territoire n'avait pas été défini au préalable. Il pouvait s'agir aussi bien de l'espace vécu du porteur que de l'espace ressource du projet, et les réponses font référence à l'un ou à l'autre. Dans le tableau 12 ci-dessous, la colonne du milieu, celle du flou, reflète la difficile adéquation des représentations qui façonnent l'espace vécu des porteurs et le pragmatisme du projet dans la mobilisation de ressources territoriales. Cela peut expliquer en partie les hésitations ou incohérences des projets, perçues par l'accompagnement et de fait difficiles à gérer. Cela illustre aussi le caractère schématique de l'exercice classique d'évaluation par des matrices de type AFOM (Atouts/Contraintes/Opportunités/Menaces), alors que les nuances apportent parfois plus d'informations que les affirmations.

¹³¹ Il y en a eu bien d'autres, qui ne seront pas présentés dans la thèse.

ATOUTS	NON TRANCHE	CONTRAINTES
Situation géographique		
Qualité de vie De l'espace, de la place	Territoire excentré (loin de tout)	Voiture obligatoire Communication difficile
Fondamentaux		
Le temps de vivre (qualité) Savoir-faire traditionnels et mémoire Histoire (les anciens) Valeurs (éthique, spiritualité) Créativité artistique	Lenteur Diversité	Difficile de bouger/faire bouger Manque d'ouverture d'esprit Conservatisme. Réduction du territoire à peu d'éléments Immobilisme Logements et disponibilité de locaux difficile Offre culturelle faible
Population		
Connaissance des uns des autres Sécurité Brassage (pop cosmopolite)	Tout le monde se connaît Faible densité de population (peu de monde)	Manque d'anonymat Corruption/népotisme des pouvoirs publics, Peu de structures publiques (santé, administrations, culture, éducation, formation) Lien difficiles autochtones / allochtones
Économie		
Économie sociale et solidaire Télétravail Demandes de produits locaux	Peu d'argent Innovation Tourisme	Précarité de l'emploi Peu de jeunes Pas beaucoup de travail Manque d'accès au TIC Difficulté d'innover Peu de clients
Environnement		
Préservation du patrimoine Beauté du paysage (nature sauvage), Nourriture saine Qualité de l'eau Moins de pollution Climat Écologie Patrimoine architectural	PNR Animaux sauvages	Réglementation

Tableau 12: Perception par les porteurs de projet du territoire en termes d'atouts et de contraintes, Tallon H., ERP 2008

Certains éléments structurants du territoire pour les projets ne sont pas directement considérés comme des atouts : c'est le fait par exemple du tourisme, des institutions (le Parc Naturel Régional), et même de l'innovation. Ce fait est assez paradoxal car tous les projets sauf celui de Michelle, celui d'Ambre et dans une moindre mesure celui de Frédérika dépendent de la fréquentation touristique du territoire, ou des territoires extérieurs. Les produits agricoles commercialisés en vente directe ciblent pour une grande part une clientèle d'été ; l'artisanat est synonyme de vente saisonnière, que ce soit dans des boutiques ou sur des marchés ; les prestations de Maïa et d'Éric (décoration intérieure et balades en calèche)

ciblent les résidences secondaires pour l'une et les promeneurs pour l'autre. Donc pas de projet sans tourisme, mais pas de plaisir à vivre sur ce territoire si trop de tourisme...

De la même manière, le niveau de vie relativement bas du territoire, et donc la faible capacité financière de ses habitants, n'est pas favorable aux projets. Pourtant ce point n'est pas considéré comme un réel désavantage du territoire, car il permet une autre forme d'économie qui correspond aux valeurs prônées par les participants de l'expérimentation. Ce n'est pas anodin, car tirer les prix vers le haut comme l'exigerait la rentabilité de l'activité n'est pas possible avec cette vision économique de la société.

Le travail sur le territoire nous montre la tension qui émane d'une vision « commerciale » véhiculée par un projet à but entrepreneurial. On ne vient pas sur le territoire pour mettre en place un projet, mais on attend du projet qu'il assure la qualité de vie recherchée en s'installant. Et cette qualité de vie est potentiellement dévoyée par le projet... Dans ce territoire, vu comme lieu possible d' « alter-société », se reflète l'incarnation spatiale d'une utopie.

3) Un ancrage territorial pour agir

Les recherches sur la création d'activité en milieu rural mettent en avant la nécessité pour l'entreprise d'être suffisamment ancrée dans son territoire. L'ancrage territorial insère le projet dans des réseaux de sociabilité propres indispensables à son fonctionnement. Trois fonctions permettant la mise en place d'une activité sont couramment assignées au territoire : une fonction identitaire, une fonction valorisante et une fonction légitimante (Lenain, et al., 2009). La fonction identitaire renvoie au capital social. Elle concerne les réseaux relationnels, en particuliers les plus protecteurs ainsi que la proximité avec les institutions. La fonction valorisante fait référence à la mobilisation de ressources, et la fonction légitimante concerne les capacités d'intervention dans la sphère publique et territoriale (*ibid.*). C'est dire l'importance reconnue dans les démarches de création d'activité de cet ancrage territorial.

L'ancrage territorial permet à l'entreprise de mobiliser des ressources pertinentes. Le responsable de l'entreprise pourra voir des portes s'ouvrir ou se fermer en fonction de la pertinence et de la qualité de son réseau. Il pourra accéder plus finement à la maîtrise des

codes sociaux implicites du territoire d'implantation par les relations qu'il entretient ou dont il hérite (Marchesnay, 2003). Cet ancrage territorial est d'autant plus important dans les formes actuelles d'entrepreneuriat néo-rural que les activités mises en place par les créateurs accordent une place très importante aux relations et aux liens sociaux, et témoignent d'une volonté affirmée de faire avec et pour le monde rural (Dériz, 1996b), (Saleilles, 2007), (Lenain, et al., 2009).

Défini parfois comme un « capital social local » (Plociniczak, 2003, cité par Reix, 2008), l'ancrage territorial agrège liens et relations personnels et professionnels (réseaux sociaux de différentes natures, engagements associatifs, valorisation de la ressource territoriale...). « Envisagé du point de vue de l'acteur (individu, entreprise), l'ancrage renvoie à un processus intentionnel de mobilisation de ressources territoriales [...]. À l'inverse, du « point de vue » du territoire, l'ancrage désigne un ensemble de règles, de pesanteurs, de normes qui contraignent la stratégie des acteurs. » (Frayssignes, 2008) p.298. Le projet entrepreneurial implique en effet l'engagement dans un processus de sédentarisation, qui entremêle exigences professionnelles, familiales et personnelles (Reix, 2008) p.37. Ce processus peut d'ailleurs s'apparenter pour certains à une véritable réaction contre l'impératif de mobilité géographique imposée par le management salarial actuel : « certains entrepreneurs perçoivent leur implantation locale via la création de leur propre entreprise comme un moyen d'échapper à cette mobilité « forcée » » (Reix, 2008) p.37.

Chez les créateurs d'activités non traditionnelles, l'ancrage territorial est électif. La mobilisation des ressources se fait à différentes échelles et leur insertion peut se faire à travers des réseaux sociaux très divers (Lenain, et al., 2009). La pluriactivité, souvent constitutive de ces entreprises, multiplie leurs réseaux de coopération et d'appui et augmente potentiellement leur diversité. Le phénomène d'ancrage territorial repose donc sur l'insertion de l'activité et de la famille dans un espace géographique donné, qui est aussi espace social. Le processus de territorialisation du créateur d'activité se fait conjointement au processus de mise en place de l'activité (Lenain, et al., 2009). Dans ce processus l'accompagnement joue un rôle qui peut être majeur.

Pour observer l'ancrage territorial de nos quatorze porteurs de projet, nous avons construit une grille d'analyse simple (tableau 13), qui, par le calcul d'une note globale, nous donne une échelle de l'ancrage de chaque personne.

Critères de détermination de l'ancrage territorial			
Paramètres relevés		point	pondération
La personne est du territoire	Oui non	1 0	x 10
Date de l'installation sur le territoire	De 0 à 3 ans* De 4 à 10 ans De 10 à 15 ans Plus de 15 ans	1 2 3 4	
Insertion ressentie	Très bonne Bonne mais différence avec une autre personne du coin Assez bonne Insuffisante (sentiment d'être toujours différent)	4 3 2 1	
Reconnaissance professionnelle	Oui Oui mais pas pour ce projet Début de reconnaissance pour ce projet Non	3 2 1 0	x 3
Insertion dans des réseaux par le conjoint	Pas de conjoint Insertion par réseaux sociaux uniquement Insertion par réseaux professionnels	0 1 2	
Implication locale de la personne	Implication dans des réseaux associatifs Implication dans des réseaux professionnels Fonctions représentatives ou électives	1 2 3	
Connaissance du territoire	Très bonne Assez bonne Moyenne Limitée	4 3 2 1	
Désir de rester sur le territoire ?	Oui Ne sait pas Non	2 1 0	x3

* cette période de 3 ans revient fréquemment dans la gestion de projets, nous l'avons donc reprise comme une donnée de stabilité de l'installation

Tableau 13 : Grille de détermination de l'ancrage territorial des porteurs de projet de l'expérimentation. Tallon H., ERP, 2011

Dans cette grille sont juxtaposés des paramètres en rapport avec les liens et relations, en faisant la distinction entre liens familiaux, lien sociaux et liens professionnels, des paramètres liés à la connaissance du territoire et au sentiment d'intégration, et un dernier paramètre qui donne des informations sur la stabilité résidentielle. Toutes les réponses sont issues des questionnaires réalisés au cours de l'expérimentation, donnant ainsi le point de vue subjectif de la personne, sauf pour le critère de la reconnaissance professionnelle, noté par nous-mêmes de 0 à 3 en fonction du nombre d'années d'exercice de l'activité sur le territoire. À ces réponses ont été attribuées des valeurs, pondérées pour trois des huit paramètres. La pondération la plus forte concerne le fait d'être ou non du territoire. L'insertion dans un réseau familial, présent depuis des générations, change en effet considérablement la donne en matière de disponibilité de capitaux, d'accès au foncier et de mobilisation de réseaux locaux (on peut évoquer dans le Haut-Languedoc les rapports toujours ambigus des ruraux « de

souche » à l'égard des nouveaux venus – juste une petite troisième génération pour certains -, qui se manifeste de manière très vive lors des élections municipales (Dériz, 1996b)). Le poids de cette pondération est bien évidemment discutable, mais nous l'avons conçu ainsi pour isoler les personnes issues du territoire. Nous verrons que chez ces dernières les questions de création d'activité ne se posent pas dans les mêmes termes. Deux autres paramètres ont été pondérés : la compétence pour le projet (en situation d'accompagnement celle-ci joue un rôle important dans la reconnaissance du projet de la personne), et le désir de rester ou non sur le territoire, qui a une influence sur la dynamique d'ancrage social et de fait sur le projet. La grille complétée se trouve en annexe 17.

Les porteurs ont été répartis dans la figure 39 ci-dessous en fonction de leur ancrage territorial.

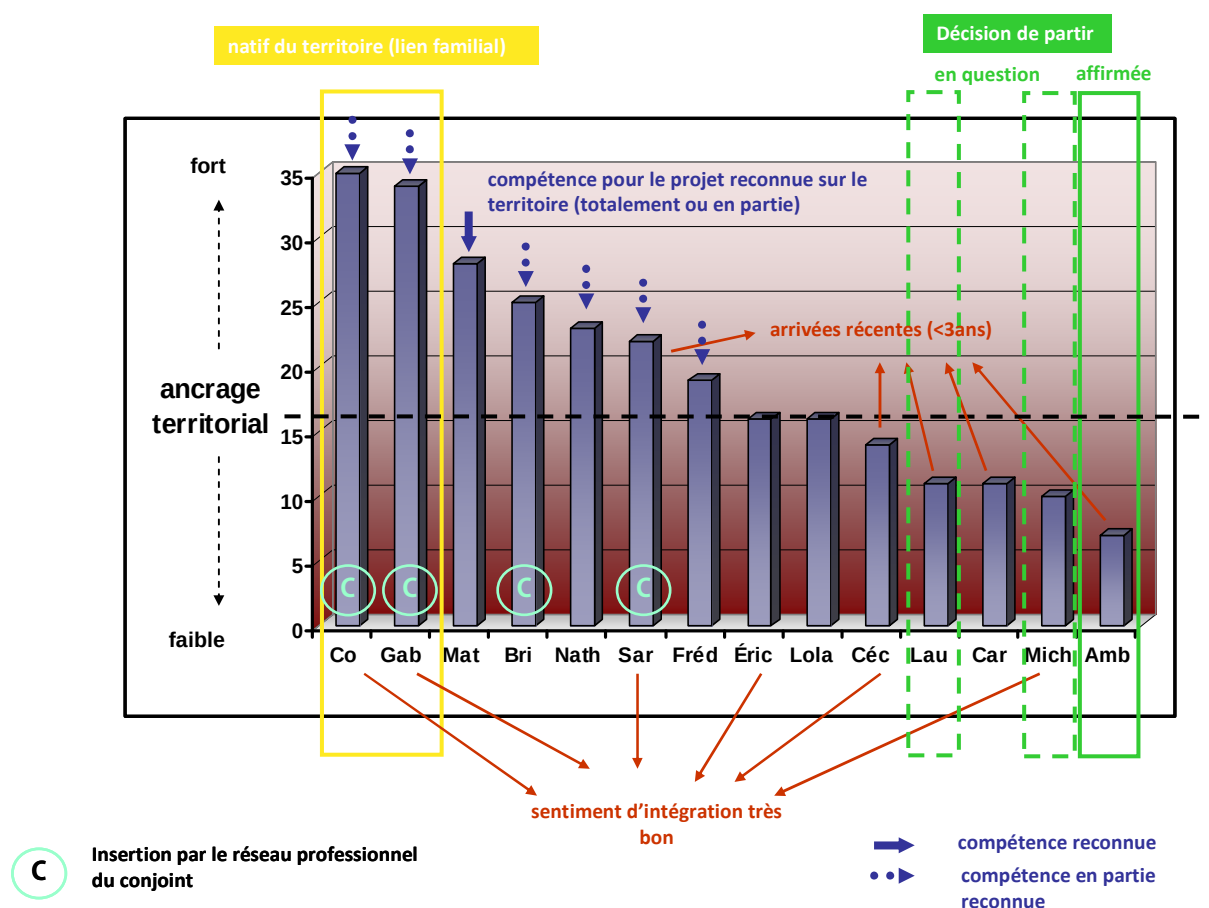


Figure 39: Ancrage territorial des porteurs de projet. Tallon H., enquêtes ERP, 2010

Notons en premier lieu que sentiment d'intégration et ancrage territorial ne sont pas corrélés. En effet ces deux notions ne sont pas de même nature. La notion d'ancrage implique

une attitude dynamique de mobilisation de ressources, alors que le sentiment d'intégration indique une acceptation de soi par les membres de la communauté proche.

Sans surprise puisque qu'opéré par la pondération, nous voyons se détacher les deux personnes issues du territoire, Colette et Gabrielle. Cependant, cet ancrage fort qui ressort sur le graphique n'est pas uniquement du à leur appartenance territoriale. En effet cette dernière se conjugue avec le fait de bénéficier d'une insertion par le réseau de leurs maris respectifs, et leurs compétences sont, pour partie, reconnues sur le territoire. D'autre part elles sont toutes deux très fortement insérées dans le milieu local. Colette fait partie du conseil de développement du Pays, et Gabrielle, assurant la vente dans la boucherie de son mari, est bien connue en tant que commerçante. Elles sont très proches de leurs familles, géographiquement et relationnellement parlant, ces dernières leur apportant des ressources foncières et immobilières : Gabrielle possède plusieurs immeubles hérités de sa famille qu'elle loue ; Colette conçoit son projet en lien avec le domaine viticole de ses parents. Il ne faut pas penser pour autant que cet ancrage familial leur assure une stabilité financière plus importante. Les liens forts qu'elles entretiennent toutes les deux avec leur famille conditionnent les projections d'avenir du projet, la famille étant à la fois une ressource et une contrainte : Gabrielle sait que quelque soit son projet, elle devra le penser en référence à ses parents et beaux-parents vieillissants, et donc se ménager du temps de présence pour eux, tandis que Colette assure par son salaire un revenu régulier à ses parents, privés de fermages depuis le conflit qui les oppose au viticulteur qui leur loue les terres. C'est aussi elle qui paye les frais d'avocat dans ce litige. Son projet de maraîchage est un projet patrimonial et familial, qu'elle conçoit comme une véritable « mission ». La réussite de son projet est conditionné pour elle à la récupération du domaine et à l'installation de sa sœur : « je ne vendrai jamais les terres, maintenant je me battraï jusqu'au bout, 'à la mort' » (Colette, entretien avril 2010).

La figure 39 montre également, là aussi sans surprise, que l'ancrage territorial est plus faible pour les personnes arrivées récemment, sans que ce facteur ne soit cependant discriminant. Sarah, une des dernières arrivée sur le territoire (deux années à l'entrée dans l'ERP), est bien ancrée dans son territoire, de part la profession de son mari mais aussi par sa sociabilité et une compétence reconnue sur le territoire. Sa parfaite maîtrise des langues étrangères et son expérience dans l'accueil lui permettent de répondre à des offres d'emploi ciblées (fin 2010 elle travaille pour une agence immobilière qui vient de se monter à St-Pons). Sarah n'a aucunement mis en valeur ces deux compétences dans son projet. Nous pourrions

voir le décalage produit entre le scepticisme des accompagnateurs quant sa capacité à mener à bien son projet de boutique, et sa relative facilité à s'insérer dans l'emploi local. Michelle, quant à elle, installée sur le territoire depuis plus de quinze ans, n'a qu'un réseau très faible sans reconnaissance professionnelle. Une installation ancienne ne présage donc pas d'un fort ancrage territorial. Par contre, la volonté de quitter le territoire, ou les hésitations sur cette possibilité, ont un fort impact sur la manière dont les personnes vont penser le territoire et s'y projeter en tant qu'acteur. Michelle évoque, dans son désir latent mais non réalisé de partir, son sentiment de disqualification sociale¹³², ou sentiment d'inutilité dans la sphère professionnelle du territoire, qui se creuse dans le seul système d'emplois aidés qui lui est ouvert malgré les compétences professionnelles qu'elle se reconnaît (un BTS en informatique) : « j'ai envie de partir, changer de région, mais mon projet et ma maison me retiennent. J'en ai assez d'être sans emploi ou dans un emploi précaire » (Michelle, juin 2010). Michelle souligne dans ces propos les difficultés de mobilité des personnes précaires¹³³. Parmi les autres personnes exprimant leur désir de partir, se trouvent Ambre et Cécile. Ambre est très décidée à trouver un autre lieu de vie. Arrivée depuis peu pour rejoindre son compagnon, elle ne trouve pas sa place dans un territoire qui ne répond pas à ses attentes : population réduite, peu intéressée par les démarches de développement personnel qu'Ambre essaye d'importer dans la vallée, situation de précarité. Sa rupture affective fait disparaître sa seule motivation à être sur ce territoire. N'ayant pas choisi ce lieu de vie, elle souhaite alors se rapprocher d'une grande ville pour toucher une clientèle plus large. Elle déménagera dans une autre zone rurale du sud du Gard (un « autre coin rural, les Cévennes vers le Vigan »), encore trop isolé pour elle, puisqu'elle se fixera quelques mois plus tard dans un petit pôle rural plus dynamique et plus animé, qui n'est plus qu'à une heure de Montpellier. Nous verrons au chapitre suivant comment l'accompagnement l'a aidé à

¹³² Processus bien décrit par Alexandre Pagès dans son étude sur la pauvreté rurale Pagès A., 2004. *La pauvreté en milieu rural*, Toulouse: Presses universitaires du Mirail. 181 p.22.

¹³³ Les études récentes et assez rares (Sauvaître C., 2001. *Espaces de la pauvreté et territorialités des "exclus" dans le champ d'une ville moyenne : l'exemple de Pau*. Pau: Université de Pau et des Pays de l'Adour. 441 p. ; Jouffe Y., 2007. *Précaires mais mobiles. Tactiques de mobilité des travailleurs précaires flexibles et nouveaux services de mobilité*. thèse de doctorat. Marne la Vallée: Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. 736 p.) montrent que les populations précaires ou pauvres ne sont pas systématiquement captives d'un espace, comme certaines analyses peuvent le laisser penser, (Popelard A. & Vannier J.-P., 2010. *Exode urbain, exil rural* in *Le monde diplomatique*, août 2010. p. 10.), bien que certaines personnes en situation de précarité puissent le ressentir comme tel.

conforter son choix. Quant à Cécile, elle n'est pas certaine de rester, mais elle apprécie l'environnement du Haut-Languedoc, sa distance des pôles urbains et les prix réduits des loyers adaptés à ses choix de vie.

Notre graphique montre que l'ancrage territorial est fortement lié aux compétences professionnelles reconnues, qui ouvrent sur des réseaux diversifiés. C'est même, d'après ce que nous montre notre recherche, le facteur discriminant pour nos porteurs de projet. Avoir une compétence reconnue apporte une visibilité dans un territoire où la notoriété passe principalement par ce qui est dit et échangé dans les réseaux sociaux.. D'où l'importance du repérage et de la valorisation des compétences dans le parcours d'accompagnement.

Si l'ancrage territorial de la personne est important pour appuyer l'accompagnement et faire reconnaître le projet, il se conjugue à d'autres éléments qui sont parfois moteurs. L'esprit d'entreprise d'Ambre lui permet de penser son projet à une échelle internationale, qui s'avèrera être la bonne échelle. Chez Gabrielle, c'est sa disponibilité de capitaux qui lui permet d'investir dans une plantation conséquente de chênes truffiers.

4.C - UNE PLURIACTIVITÉ À FAIRE RECONNAÎTRE

1) Dire, écrire, dessiner et affirmer sa pluriactivité (termes, manifeste, bannière)

Nous avons vu dans les chapitres précédents à quel point il était difficile, théoriquement et pratiquement, de définir la pluriactivité et d'en circonscrire un champ balisé. Les accompagnateurs de notre territoire, ainsi que ceux impliqués dans l'expérimentation, n'en ont pas tous la même acception. La difficulté se trouve aussi côté porteur de projet, qui se définit rarement comme pluriactif. Nous avons vu d'ailleurs que les documents de communication de l'ERP (l'affiche tout du moins) parlaient de combinaison d'activité et non de pluriactivité. Or, très rapidement tous les participants de l'ERP se diront pluriactifs, même lorsque cette pluriactivité n'est pas marquée (cas de l'activité d'élevage de Nathalie) ou que le projet n'est, de toute évidence, pas pluriactif (cas de l'activité de reiki d'Éric). Bien que toutes les combinaisons d'activités aient été différentes, l'ensemble des porteurs s'est retrouvé dans une même « communauté de pratiques », qui partage les mêmes contraintes (gestion administrative, gestion du temps, complexité des démarches...) et questionnements (choix de la stratégie, mise en place progressive de l'activité, recherche du revenu minimum, reconnaissance sociale et professionnelle...). Bien sûr, l'ensemble de la démarche expérimentale a favorisé l'adhésion à une identité de pluriactif, mais les porteurs ont été bien plus loin dans son appropriation. En position d'avoir par eux-mêmes à justifier leur pluriactivité, ils ont élaboré une communication destinée aux organisations d'accompagnement et de développement du territoire, très fortement ancrée à la défense d'une identité professionnelle pluriactive singulière. Nous allons observer l'évolution de ce positionnement au travers des dires et des écrits des porteurs et des différentes stratégies de reconnaissance élaborées pendant l'ERP.

a) Être pluriactif, se reconnaître en « manager pragmatique »

La « cité par projet » de Boltanski et Chiapello convoque le travailleur modèle du nouveau capitalisme, pluriactif par essence, dans la mesure où il mobilise dans son travail toutes ses compétences, y compris les compétences latentes que sa créativité lui permettra de développer au cours de sa vie extra professionnelle (Boltanski et Chiapello, 1999). Ce travailleur modèle est incarné dans l'archétype de l'artiste (tableau 14 ci-dessous).

Qualités et compétences du travailleur modèle du nouveau capitalisme		
Chez Pierre Menger : l'artiste, figure du travailleur modèle (Menger, 2002)	Chez Boltanski et Chiapello : le travailleur de la « cité par projet » (Boltanski et Chiapello, 1999)	
fort degré d'engagement dans l'activité autonomie élevée dans le travail flexibilité acceptée voire revendiquée arbitrages risqués entre gains matériels et gratifications souvent non monétaires exploitation stratégique des manifestations inégalitaires du talent inventif mobile indocile aux hiérarchies intrinsèquement motivé pris dans une économie de l'incertain exposé aux risques de concurrence interindividuelle et aux nouvelles insécurités des trajectoires professionnelles	créativité réactivité flexibilité transgression hiérarchique « vraie autonomie » Connaissance de soi-même Charisme Intuition visionnaire enthousiasme Savoir travailler en projet Autonomie Spontanéité Mobilité	Capacité rhizomatique Pluri-compétence Convivialité Ouverture aux autres Ouverture aux nouveautés Disponibilité Sensibilité aux différences Attrait pour l'informel Engagement Communication Adaptabilité Prise de risques Confiance

Tableau 14 : Le travailleur modèle du nouveau capitalisme. Tallon H., d'après (Menger, 2002) et (Boltanski et Chiapello, 1999), 2010

Nous avons évoqué cette figure dans le chapitre 2, mais elle va curieusement réapparaître avec nos pluriactifs.

Dans le premier questionnaire réalisé deux mois après l'entrée dans l'expérimentation, nous avons demandé aux porteurs de projet de citer librement trois compétences qu'ils estimaient absolument nécessaires à l'exercice de la pluriactivité (tableau 15 ci-dessous) :

Compétences nécessaires à la conduite d'un projet pluriactif pour les porteurs de projet de l'expérimentation ERP		
Compétences managériales ¹³⁴		Autres compétences
Compétences organisationnelles (18 mentions)	Compétences d'adaptation (13 mentions)	(10 mentions)
organisation (6) concentration (1) gestion du temps (5) gestion financière et administrative (6) articulation d'activités (2)	sociabilité (2) ouverture (1) disponibilité (2) mobilité (1) dynamisme (1) flexibilité (3) curiosité (1) souplesse (1) patience (1)	endurance (1) réalisme (3) rigueur (1) être battant (1) confiance en soi (1) motivation (1)

Tableau 15 : Les compétences nécessaires à la conduite d'un projet pluriactif pour les porteurs de projet de l'ERP. Tallon H., enquête ERP, février 2008

Nous voyons apparaître de fortes similitudes entre le tableau 15, celui des pluriactifs de l'ERP, et le tableau 14, celui de la figure modèle du nouveau travailleur. Dans le tableau de nos porteurs, les compétences managériales, qui sont très largement dominantes, montrent que la pluriactivité se gère au même titre que toute entreprise digne de ce nom. Le poids des compétences d'adaptation, caractéristiques des évolutions entrepreneuriales de ces vingt dernières années, témoigne de l'adaptation de la pluriactivité à son époque. En effet, même s'il peut être tentant de faire le lien entre le pluriactif actuel et le travailleur du XIX^e siècle, la flexibilité et l'adaptation dont nous parlons aujourd'hui ne peuvent être confondues avec celles caractérisant le travail des sociétés pré ou proto-industrielles. La société salariale, cadre actuel de référence du travail, a modelé profondément notre relation au travail. Toute activité est pensée en référence à elle. Penser flexibilité aujourd'hui signifie s'adapter au contexte fluctuant du marché du travail, voire aux stratégies financières des entreprises. La flexibilité de la société paysanne signifiait quant à elle s'adapter aux activités et à leurs cycles, ainsi qu'aux évolutions des besoins familiaux.

Pour aller plus loin dans l'analyse des représentations induites par la pluriactivité, les porteurs ont librement noté dans le questionnaire qui leur était adressé ce que leur évoquait le terme (tableau 16 ci-dessous). Dans la lignée de ce pragmatisme managérial, peu de considérations idéologiques ou philosophiques sont évoquées : la pluriactivité est une

¹³⁴ D'après <http://www.fluck-competences.com/ressources/gpec-methode-management.html>

combinaison d'activités et une manière de jouer de ses compétences, même si elle peut être aussi plus que ça :

La pluriactivité vous évoque ¹³⁵ :		
Une combinaison d'activités	La mobilisation de compétences diverses	Une autre manière de concevoir le travail
- plusieurs emplois avec des temps de travail différents, soit dans la même journée, soit à des saisons différentes. Plusieurs revenus. - plusieurs activités suivant les saisons - quelque chose de logique et qui fait sens, bien que ce soit difficile à faire - gagner sa vie grâce à plusieurs activités - plusieurs activités différentes - gagner sa vie avec différentes activités - gestion, plusieurs activités- plusieurs activités professionnelles menées en même temps - avoir plusieurs activités qu'il faut mener en parallèle	- avoir plusieurs compétences, les maîtriser, les associer en interactions - possibilité d'exercer des emplois totalement différents	- être pris par plusieurs passions, activités, et ne pas vouloir les choisir - différent d'un travail unique, permet de s'adapter, indépendance - connaissance de personnes diverses, qualité de vie, être plus indépendant et autonome - un joyeux « bordel »

Tableau 16 : Caractérisation de la pluriactivité chez les porteurs de projet de l'ERP. Tallon H., enquête ERP, 2008

Les pluriactifs de notre expérimentation se considèrent responsables d'une combinaison d'activités, qui va leur demander des compétences pointues de gestion organisationnelle et administrative, ainsi que d'adaptation fine aux situations rencontrées. Ils savent qu'ils ont à maîtriser plusieurs systèmes réglementaires, juridiques et fiscaux, et qu'ils doivent assurer des articulations complexes entre activités. Ils ne choisissent donc pas particulièrement des solutions de facilité. Pour certains projets, la situation initiale était plus confortable. Par exemple, Brigitte a réduit son temps de travail salarié pour développer une activité artisanale d'un faible rapport, tandis que Frédérika développe un projet autour de compétences infiniment moins valorisables que la comptabilité, sa compétence initiale. De fait, réalisme, adaptation et sens de la gestion, voilà ce que les pluriactifs de l'ERP attendent d'eux-mêmes. Ce qui n'a pour eux rien de contradictoire avec une vision non orthodoxe de l'économie.

¹³⁵ Aucune proposition n'était faite dans le questionnaire



b) Être pluriactif, affirmer son projet de vie

Avoir clairement conscience des compétences managériales et entrepreneuriales nécessaires à l'activité n'implique nullement de se voir dans les habits de l'entrepreneur, au sens entendu par nos économies capitalistes : « L'entrepreneuriat est une dynamique de création et d'exploitation d'une opportunité d'affaires par un ou plusieurs individu(s) via la création de nouvelles organisations à des fins de création de valeur. » (Laviolette et Loue, 2006) p.4. Le moteur de l'entreprise est bien la valeur qui pourra en être dégagée, valeur marchande étant entendu. Nous avons analysé précédemment la difficulté des projets de l'ERP à coller aux objectifs assignés à l'entreprise, et le refus de leurs porteurs d'être appelés « entrepreneurs ». Nos pluriactifs ne renient pas la dimension économique du projet, mais ils la mettent en vis-à-vis avec une autre dimension, pour le coup totalement existentielle, le « projet de vie ». C'est en travaillant à une communication commune que les pluriactifs de l'ERP s'approprièrent ce terme. Ayant décidé d'être présent sur des marchés paysans autour d'un stand commun, le groupe devait réfléchir à un slogan partagé et unificateur, et au type de support de communication le mieux adapté. Il optera pour une bannière, posée en arrière plan du stand commun. C'est Cécile, la dessinatrice du groupe, qui peindra la bannière.

La bannière pose en quatre mots que la pluriactivité est d'abord un projet, un projet de vie autant qu'un projet économique, les deux étant mis sur le même plan (illustration 6 ci-dessous). Mais le projet de vie devance néanmoins le projet économique, si l'on se réfère au sens de la lecture. Avec la déclinaison de ces termes, les porteurs de projet donnent une visibilité territoriale à leurs activités très diverses et inclassables, et trouvent par cette formule un bon compromis entre le projet existentiel inscrit en filigrane dans leur projet d'activité et l'affirmation qu'il n'est pas absurde d'en attendre le revenu escompté.



Illustration 6 : Bannière « pluriactivité », photo Tallon H., ERP 2008

Si nous comprenons assez aisément ce qu'est un projet économique, il est plus difficile de cerner ce qu'est un projet de vie.

Cette notion de projet de vie est fréquemment utilisée dans l'accompagnement des situations de handicap ou de maladie. Il traduit ainsi la redéfinition de l'espace des projets d'une personne qui va devoir s'adapter à de nouvelles conditions de vie, et anticiper sa conduite et ses actions dans un possible reconfiguré. Le recours courant à cette notion dans le domaine du handicap n'est d'ailleurs pas consensuel : « Le projet de vie. Interrogez n'importe quelle personne dite « handicapée », dès que vous prononcez le mot « projet de vie » elle commence à avoir les cheveux qui se dressent sur la tête ; car le projet de vie, c'est quelque chose que l'on ne demande qu'aux personnes en situation de handicap. [...] Il faut, je dirais presque, « montrer patte blanche » » (Simon, 2006). Affirmation qui n'est plus tout à fait exacte car, lorsqu'il s'agit de négocier des transitions, l'idée du projet de vie gagne depuis quelques années le domaine courant de la vie professionnelle, et plus particulièrement le domaine de l'insertion. Le coach se charge d'aider le prétendant à la définition d'un nouveau projet de vie¹³⁶, et l'accompagnateur reconfigure

¹³⁶ « Il arrive parfois un moment dans sa vie où l'on regarde le passé et le futur et un ajustement semble nécessaire. Le démarrage dans la vie professionnelle est souvent le fruit du hasard, correspond-il aujourd'hui à vos aspirations profondes ? **Tirillé(e) entre le travail et la vie familiale, l'équilibre est parfois rompu et peut créer stress, malaise et doute.** Découvrez au travers de ces témoignages, comment **MonCyberCoach** peut vous accompagner dans l'élaboration de **votre projet de vie.** » <http://www.moncybercoach.com/fairepoint.html> »

les modalités d'insertion des acteurs les plus fragiles (cf première partie). Cette notion, qui peut s'apparenter à un oxymore, est cependant très rarement définie, ou même précisée, ce qui peut faire d'elle *a minima* une enveloppe vide, ou une injonction sociale péremptoire, que le « il faut montrer patte blanche » traduit bien. Derrière cette injonction se dévoile le sous-entendu de la responsabilité individuelle de la légitimité sociale, à l'heure où les solidarités collectives de toute nature s'affaiblissent. Avoir un projet de vie, à défaut de tout autre projet trop incertain, conserve à l'individu un statut d'acteur (au moins potentiel), lui reconnaissant par ses choix existentiels une capacité d'action, étant bien entendu que la responsabilité de la validation de ces choix, lorsqu'ils sont périlleux, est du ressort de l'individu lui-même. Le projet de vie permet d'insérer la personne dans les codes qui régissent l'ordre de la vie sociale.

Les chercheurs du programme « Vivre la précarité, trajectoires et projets de vie », programme initié par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et la Caisse nationale d'allocations familiales, et rapporté dans l'ouvrage du même nom (Billiard, et al., 2000b), ont donné un cadre à cette notion de projet de vie, considérée dans le contexte de l'affaiblissement de la société salariale et de son corolaire, la précarité. Pour ces chercheurs, l'expérience de la précarité ne peut s'appréhender qu'en référence aux mondes sociaux des personnes concernées, les « mondes sociaux » étant entendus comme des sphères d'activités économiques avec leurs pratiques, formes de travail et réseaux bien spécifiques (Billiard, et al., 2000a). Chaque « monde social » est un milieu de référence et une réalité pour l'individu, qui, en fonction de la position qu'il occupe dans ce monde, y adapte ses actions et ses pratiques. Les trajectoires professionnelles et en particulier les ruptures ou bifurcations, placent les individus en position de (re)configuration de leurs réalités sociales. Pour être à même de reconfigurer cette réalité, l'individu doit être en mesure de construire les représentations dans lesquelles existent « les possibilités de décrire la situation et de se définir soi-même en des termes qui permettent de s'orienter dans le monde » (*ibid.*) p.258. La configuration de la réalité sociale va être liée pour l'individu à l'inscription de sa propre histoire dans une histoire collective, d'où l'attention portée par l'accompagnement au sens de certaines ruptures biographiques, à la fois « repères collectifs et références actives » (*ibid.*) p.259.

Le projet de vie, pour revenir à lui, exprime la manière dont l'individu reconfigure cette réalité sociale. Une fois reliées, hiérarchisées et mises en perspectives, les « situations

objectives » vécues par l'individu forment le socle de son identité sociale, voire professionnelle, exprimée selon les codes signifiants cette réalité. « Cette notion de « projet de vie » ne désigne pas forcément des paris sur l'avenir¹³⁷ clairement arrêtés, mais plutôt des traductions en actes de la manière dont l'acteur se situe dans le monde social, ce qui lui paraît possible (ou impossible) et de ce à quoi il accorde de la valeur, c'est-à-dire des horizons qui se déplacent avec les événements de la vie et en fonction desquels est réinterprété le passé » (*ibid.*) p.259. C'est bien ce qu'expriment les porteurs de projet de l'ERP dans la définition qu'ils donnent du projet de vie : « Le projet de vie est le moteur de notre vie, la motivation, la réalisation de soi et de notre désir de vivre comme on l'entend, d'interagir dans notre milieu, de trouver sa place. Le projet de vie s'intègre dans un cadre d'activités, de mouvement, d'échange avec les autres. » (extrait du « Manifeste de la pluriactivité », ERP, 2008). Le monde social évoqué par les porteurs dans cet extrait est celui de l'échange et de l'interaction ; le travail n'est pas déconnecté des autres sphères d'activité mais ne les domine pas non plus.

Il est très intéressant d'observer la pénétration de cette notion dans le discours dominant des organisations professionnelles agricoles. Le « projet de vie » justifie une forme d'agriculture socialement reconnue, une agriculture durable même si elle ne dit pas son nom. Philippe Meurs, le président des Jeunes Agriculteurs, déclare en mai 2007 « l'innovation doit être au service de la vivabilité : nous, les jeunes agriculteurs, misons fortement sur cette notion de vivabilité pour attirer les jeunes candidats à l'installation à passer le cap de la création d'entreprise. Nous militons pour que ce métier s'exerce dans l'harmonie la plus totale, avec sa famille, ses engagements extérieurs, son propre épanouissement... **S'installer c'est bien plus qu'un projet professionnel, c'est un projet de vie**¹³⁸. » (Meurs, 2007, cité par (Fiorelli, 2010) p.34. Que l'agriculture soit « un projet de vie » n'est donc pas qu'une utopie portée par des personnes « atypiques » ou en marge, et défendant une agriculture dite « paysanne ».

Sans aller beaucoup plus loin dans l'exploration de cette notion, qui nous mènerait vers des champs de la sociologie que nous ne maîtrisons pas, retenons que le projet de vie est sans cesse en mouvement. Chaque situation ou événement est facteur d'évolution. Considéré comme cadre du possible et de l'impossible, le projet de vie donne des repères précis à

¹³⁷ À la différence de ce que sous-entend le terme de projet. Souligné par nous.

¹³⁸ Souligné par nous.

l'orientation des activités souhaitées ou mises en œuvre. En cela, il peut être interrogé de façon pertinente. Il est un bon guide pour l'accompagnement, qui peut ainsi disposer de clefs de lecture très fines des singularités des projets, en elles-même projection des singularités de leurs porteurs¹³⁹. Précisons cependant que rien n'est mécanique. Si l'influence de la trajectoire professionnelle de l'individu sur l'orientation des projets dépend bien du niveau de valorisation des différents domaines de la vie hors travail (sphère familiale, sphère de loisirs, sphère de sociabilités), il dépend aussi des « modalités (plus ou moins favorables) de comparaison sociale », c'est-à-dire de « rapports de comparaison, d'identification et de différenciation sociales à des groupes de référence, comme des transactions relationnelles avec des autrui significatifs qui ne sauraient se limiter aux seuls « conseillers professionnels » (Dupuy, et al., 2006) p. 172. Qui ne sauraient s'y limiter certes, mais dont le rôle peut être déterminant.

c) Être pluriactif, affirmer son identité (le manifeste)

Nous venons d'évoquer le « manifeste de la pluriactivité », duquel nous avons extrait la citation concernant le projet de vie. Dans les dernières semaines de l'expérimentation, les porteurs se sont retrouvés pour écrire ensemble ce texte, qui résume les aspirations et les revendications soutenant leurs projets (tableau 17 ci-dessous). À travers lui, ils définissent leur identité de pluriactifs, en donnant des clefs de compréhension, et proposent des pistes de réflexion portant sur les améliorations à apporter au cadre de la création d'activité pour faciliter l'exercice de la pluriactivité. Comme nous l'avons vu, la référence au projet de vie est centrale dans ce manifeste « *Installées dans les Hauts-Cantons depuis longtemps [...], nous souhaitons continuer de vivre ici, lieu privilégié par la qualité de vie environnementale, naturelle (montagnes, climats, mer, plaines, garrigues...). D'où l'importance de l'idée de projet de vie basé sur une activité indépendante et économique pluriactive « légale » avec un statut spécifique et une reconnaissance* ». Mais il interroge aussi le territoire, comme cadre de

¹³⁹ Cet accompagnement centré sur le projet de vie est basé sur des outils divers, la reconnaissance des acquis de l'expérience qui a été utilisé dans notre recherche, mais aussi l'analyse des trajectoires, auxquelles le projet Intersama consacre une partie de sa recherche. Pour cela voir Chaxel S., 2010. *La « trajectoire » comme support de l'accompagnement à l'installation agricole*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du Master 2 « Innovation et Développement des Territoires Ruraux », Option « Environnement, Agriculture et Développement ». Montpellier: Supagro Montpellier - UMR Innovation - ADEAR de l'Aude. 132p. + 45p annexes p.

reconnaissance de l'activité : *« La pluriactivité, un projet actuel (mais pourtant très ancien) devrait interroger les élus locaux et régionaux sur la réalité du nombre de personnes concernées, ici dans les Hauts-Cantons ainsi que dans le département. [...] Le territoire intègre le projet de vie dans un cadre social, géographique »*. Il plaide pour le « droit » aux petits revenus, sans défendre pour autant les démarches d'assistanat : *« La question est de savoir s'il est légitime de rechercher une économie parallèle qui engendre un emploi dont nous sommes l'acteur principal, sans avoir l'obligation de s'octroyer un revenu trop poussé. »*. Les porteurs reconnaissent le caractère innovant de leurs activités ou de leur démarche : *« La diversité multiculturelle des habitants des Hauts-Cantons permet une plus grande ouverture d'esprit, des idées innovantes, des projets spécifiques et non seulement économiques, qui permettent d'allier créativité → activités → projet de vie »*. Enfin ils proposent un certain nombre de mesures pour permettre l'exercice d'une activité pluriactive : *« Commençons par un statut, en passant par des exonérations de charges que des petits revenus ne permettent pas de financer, des locaux communaux qui permettraient de faire connaître le fruit de leur travail au grand public. »* C'est, pour eux, au niveau du territoire que doit être menée cette réflexion : *« Le fruit de cette volonté commune d'insuffler une nouvelle vie à une région trouvera son empreinte dans la rédaction d'une charte de la pluriactivité définissant ce que cela implique, le choix entre les statuts existants voire, et là il s'agirait d'un vrai aboutissement, un nouveau statut destiné aux pluriactifs »*. L'accompagnement est la clef de la prise en compte de la pluriactivité : *« Pour une mise en place des projets individuels il faut que ceux-ci puissent bénéficier d'un suivi personnalisé par des structures d'accompagnement donnant là leur vrai titre d'honneur aux institutions existantes, qui prenne en compte toutes les facettes liées à la pluriactivité dans chaque territoire. Afin que les personnes désirant faire vivre leur pluriactivité puissent se sentir accompagnées il faut une concordance, une étroite collaboration des collectivités locales et l'implication des porteurs de l'identité territoriale. »*.

On ne demandait pas une telle confirmation de nos hypothèses de recherche. Pour les pluriactifs, le besoin de reconnaissance sociale et professionnelle passe par la reconnaissance d'un projet de vie, la reconnaissance de leurs compétences multiples, source potentielle d'innovation pour le territoire, et la reconnaissance d'un rapport au travail qui intègre de nombreuses dimensions non économiques : *« Cette passion, ces compétences peuvent à leur tour donner sens à une nouvelle économie de travail qui réinvestira cette terre tant aimée »*.

mais qui se videra si la mentalité, l'approche vis-à-vis du marché du travail n'évolue pas. ».

La pluriactivité est ainsi un projet « politique » : *« Pour nous ici elle représente la façon de concilier projet de vie, projet économique et projet social. Ainsi elle devient un enjeu politique »,* puisqu'elle instaure un nouveau rapport au travail, un nouveau rapport à la singularité des habitants d'un territoire *« la pluriactivité choisie et reconnue permettrait de valoriser les compétences de chacun et par là-même de transformer le regard sur le tissu social et sa structure »* et qu'elle recompose les formes de coopération : *« Faire le lien entre les structures existantes, les lois adaptées, impliquer les collectivités, donner un nouvel essor aux structures d'accompagnement en place, intégrer les expériences des uns et des autres, voilà la quintessence d'une approche pluriactive qui donnerait à chacun sa place, sa valeur, son essence. »*

VOUS AVEZ DIT PLURIACTIVITÉ ?

Les magiciens des petits revenus, ERP, octobre 2008

Quel est ce désir commun qui nous a poussés à nous inscrire à cette formation intitulée « La pluriactivité dans le milieu rural » ? Quelle était notre représentation ? Et pourquoi une formation, était-ce bien nécessaire ?

Disons qu'il existe une conscience autre qui désire créer son propre emploi alliant sa ou ses passions, respectant et utilisant les ressources locales sans pour autant s'autoproclamer ENTREPRENEUR.

La question est de savoir s'il est légitime de rechercher une économie parallèle qui engendre un emploi dont nous sommes l'acteur principal, sans avoir l'obligation de s'octroyer un revenu trop poussé.

Mais comment faire pour vivre sa passion sans être dans l'assistanat si ce n'est de jongler avec nos grandes ou petites compétences qui jointement peuvent nous procurer un moyen de vie satisfaisant ?

Et cette passion, ces compétences peuvent à leur tour donner sens à une nouvelle économie de travail qui réinvestira cette terre tant aimée mais qui se videra si la mentalité, l'approche vis-à-vis du marché du travail n'évolue pas.

Et de là provient la question du statut et des charges qui vont avec.

Car est-il complètement incohérent de jongler avec deux corps de métier, d'être artisan-commerçant, agriculteur-bijoutier, enseignant-herboriste ?

Et si on y appose notre consentement ne serait-il pas temps de donner un coup de pouce à ces magiciens des petits revenus ? De leur vouer dans notre société une place à part entière et dans la même lancée sortir les personnes de l'éternel poids du RMI et du chômage ?

Commençons par un statut, en passant par des exonérations de charges que des petits revenus ne permettent pas de financer, des locaux communaux qui permettraient de faire connaître le fruit de leur travail au grand public.

Cette recherche pourrait-elle donner droit à une reconnaissance de la pluriactivité dans un premier temps et cela par un statut légal facilitant toute démarche, toute implantation nouvelle ? À une transmission des savoirs, des techniques, dans le respect et la promotion des régions, de leurs richesses et de leurs habitants.

Construire ensemble là-dessus, collectivités et habitants portant de cette manière au plus haut niveau les compétences de chacun, lier ses acteurs, ne pas avoir peur d'être innovant, d'être porteur de projets, construire ensemble un avenir pour chacun.

Pour une mise en place des projets individuels il faut que ceux-ci puissent bénéficier d'un suivi personnalisé par des structures d'accompagnement donnant là leur vrai titre d'honneur aux institutions existantes, qui prenne en compte toutes les facettes liées à la pluriactivité dans chaque territoire.

Afin que les personnes désirant faire vivre leur pluriactivité puissent se sentir accompagnées il faut une concordance, une étroite collaboration des collectivités locales et l'implication des porteurs de l'identité territoriale. Le fruit de cette volonté commune d'insuffler une nouvelle vie à une région trouvera son empreinte dans la

rédaction d'une charte de la pluriactivité définissant ce que cela implique, le choix entre les statuts existants voire, et là il s'agirait d'un vrai aboutissement, un nouveau statut destiné aux pluriactifs.

D'où la nécessité de mettre en œuvre des outils facilitant la création individuelle telles que les subventions territoriales, régionales et pourquoi pas nationales, bien identifiées et accessibles, la mise en place de formations concises de courte durée pouvant mettre à la disposition collective les informations nécessaires, de statuts, de charges, de savoir-faire, des expériences sur le terrain des uns et des autres.

A vrai dire beaucoup d'aspects existent déjà mais manquent de structure ou sont trop isolés, ne permettant pas un changement, une intégration comme alternative accessible.

Faire le lien entre les structures existantes, les lois adaptées, impliquer les collectivités, donner un nouvel essor aux structures d'accompagnement en place, intégrer les expériences des uns et des autres, voilà la quintessence d'une approche pluriactive qui donnerait à chacun sa place, sa valeur, son essence.

1 ° Qui sommes-nous ?

Nous sommes des gens qui vivent ici, avec ou sans enfants, avec ou sans conjoint, de différents âges.

Nos parcours professionnels sont issus du secteur commercial, administratif, social, agricole et touristique. Cette diversité d'expérience nous a enrichis lors de cette formation à la création de nos emplois pluriactifs et fait de nous des pionnières de la nouvelle économie rurale de notre Pays.

2° Importance de la pluriactivité

Définition : exercice de plusieurs professions et activités en même temps.

Solution évidente dans un système d'économie précaire et irrégulière (chômage, récession, désertification, saisonnalité) ; autrefois pratiquée traditionnellement dans les campagnes.

Le développement de la monoactivité, de la spécialisation et de la modernisation a transformé radicalement la vie et la conception du travail.

Aujourd'hui on retrouve la pluriactivité en tant que choix de vie lié à une économie territoriale particulière ; il s'agit d'une réalité effective non encore officiellement reconnue.

Pour nous ici elle représente la façon de concilier projet de vie, projet économique et projet social. Ainsi elle devient un enjeu politique :

- 1) la pratiquer et l'officialiser poserait les bases d'une nouvelle politique économique territoriale
- 2) la pluriactivité choisie et reconnue permettrait de valoriser les compétences de chacun et par là-même de transformer le regard sur le tissu social et sa structure
- 3) les structures d'accompagnement actuelles devraient s'adapter aux nouvelles initiatives pluriactives, et inventer de nouveaux dispositifs dans une démarche pédagogique et solidaire (= répondre à un besoin humain et économique, respecter le rythme de chacun, faire avec...)

3° Projet de vie

Installées dans les Hauts-Cantons depuis longtemps avec nos enfants, scolarisés dans les écoles de la région, acteurs dans les associations, nous et d'autres souhaitons continuer de vivre ici, lieu privilégié par la qualité de vie environnementale, naturelle (montagnes, climats, mer, plaines, garrigues...).

D'où l'importance de l'idée de projet de vie basé sur une activité indépendante et économique pluriactive « légale » avec un statut spécifique et une reconnaissance. La diversité multiculturelle des habitants des Hauts-Cantons permet une plus grande ouverture d'esprit, des idées innovantes, des projets spécifiques et non seulement économiques, qui permettent d'allier :

→ créativité → activités → projet de vie

Pour un certain nombre de résidents, projet de vie est égal à :

- respect environnemental
- économies d'énergie
- production d'énergies renouvelables

Pluriactivité : Qualité de vie
 Activité économique
 Avec reconnaissance du **STATUT**

Le projet de vie est le moteur de notre vie, la motivation, la réalisation de soi et de notre désir de vivre comme on l'entend, d'interagir dans notre milieu, de trouver sa place.

Le projet de vie s'intègre dans un cadre d'activités, de mouvement, d'échange avec les autres.

4° Le territoire

La pluriactivité, un projet actuel (mais pourtant très ancien) devrait interroger les élus locaux et régionaux sur la réalité du nombre de personnes concernées, ici dans les Hauts-Cantons ainsi que dans le département.

Une constatation est faite :

La situation sociale actuelle implique des actions pluriactives pour arriver à contrecarrer la précarité, mais dans l'idéal il serait intéressant de faire de la pluriactivité :

→ un projet de vie, qui soit économiquement un projet « légal » dans ses formes fiscales, administratives et statutaires

« AVOIR UNE RECONNAISSANCE LÉGALE »

En créant des activités complémentaires pour les personnes ayant des activités saisonnières, on leur permet de s'installer sur un territoire donné, ce qui est également une source de richesse pour la collectivité.

Le territoire intègre le projet de vie dans un cadre social, géographique.

Il est endogène et relayé par la politique.

St Pons de Thomières, octobre 2008

Tableau 17 : Manifeste de la pluriactivité, ERP, 2008

2) Les prémices d'une reconnaissance territoriale : l'association des pluriactifs des Hauts-Cantons

Au cours de l'expérimentation, une dynamique collective motrice très féconde s'est développée, se prolongeant post-formation par la création d'une association des pluriactifs sur le territoire. Travailler à la mise en place d'un collectif n'était pas explicitement prévu dans le programme de l'ERP, mais cet aspect était sous-entendu dans la démarche du Cirad (l'accompagnement des acteurs pour le développement territorial), et contenu dans la méthodologie employée, la recherche-action. Très spontanément et assez rapidement, en partie en réaction à la vision entrepreneuriale de la création d'activité véhiculée par les accompagnateurs, les porteurs de projet ont formulé le besoin de travailler sur un projet collectif. Porteurs et accompagnateurs ont fait l'hypothèse qu'un projet collectif pouvait aider des projets individuels à émerger et à se développer, et cela à deux niveaux :

- au niveau des projets, ces projets pluriactifs impliquant un recours important à l'échange et à la mutualisation du fait, d'une part, de la difficulté à rentabiliser des investissements (matériels ou immatériels) sur des activités réduites, et d'autre part, des valeurs de coopération et de solidarité portée par les porteurs ;

- au niveau du territoire, en favorisant leur reconnaissance.

Le projet collectif, intégré à son territoire, peut faire évoluer le contexte de la création d'activité dans un sens favorable à la pluriactivité. C'est bien l'un des objectifs attendu de l'accompagnement au projet collectif mené dans l'expérimentation ERP. De quelle manière ces évolutions sont possibles ?

Les défis que doivent relever les territoires sont nombreux : désengagement de l'État ; apparition de nouveaux acteurs dans les territoires ruraux, aux degrés d'engagement variables et surtout volatiles à l'instar de nos pluriactifs ; nouvelles demandes sociales et environnementales. Les études liées à la question du développement territorial montrent que celui-ci dépend d'acteurs responsables, informés et actifs (Lardon, et al., 2008). Dans les territoires "marginalisés", territoires qui se caractérisent par l'inadaptation aux modèles de développement qui leur sont appliqués, et dans lesquels nous incluons le Haut-Languedoc, le processus de développement est aujourd'hui appréhendé par des démarches endogènes (les démarches de transfert appliquées jusqu'aux années 1990 ayant montré leurs limites), et plus particulièrement par des démarches permettant l'émergence et le renforcement de compétences et de capacités collectives d'adaptation et d'innovation (Tonneau et Piraux, 2009 - Tonneau, et al., 2009). L'apprentissage collectif est donc au cœur de cette conception de l'acteur agissant, par là même en mesure de devenir acteur territorialisé. Faisant du territoire l'enjeu des actions des acteurs, et apportant à ces derniers la capacité de signifier et de révéler leurs intentions vis-à-vis de ce territoire, l'apprentissage collectif permet d'infléchir la construction territoriale d'un espace dans un sens plus favorable à leurs propres projets (Gumuchian, et al., 2003). Contre-pouvoir lorsque le territoire dans sa structuration normative ne permet pas l'expression de pratiques singulières et de l'innovation qu'elles contiennent, ou projet pour le territoire lorsque les constructions territoriales ne sont pas abouties, le lien fort entre action et territoire contenu dans la démarche d'accompagnement contribue à rééquilibrer les articulations liant les différents acteurs de la société. Un petit détour théorique pour dire que la pluriactivité, forme d'activité répandue dans les territoires ruraux mais peu soutenue, sauf rares exceptions territoriales, et les pluriactifs, acteurs « faibles » du fait de leurs pratiques qui les placent souvent en situation de marginalité professionnelle ou de précarité financière, doivent, pour faire face à des dispositifs territoriaux qui ne leur sont pas favorables, se construire une légitimité territoriale. Or cette dernière résulte bien d'un processus de reconnaissance collective de la pratique pluriactive, signifiée car portée sur le devant de la scène territoriale par le projet collectif.

Revenons à la mise en place du projet collectif. Chercheurs et accompagnateurs participent ensemble à la réflexion, mais la dynamique déborde largement le cadre de l'expérimentation. Les porteurs se rencontrent en effet en dehors de l'ERP pour faire avancer en parallèle la démarche qui aboutira à la création d'une association : « Les pluriactifs des Hauts-Cantons ». Mais avant d'examiner ce cheminement, observons la dynamique de groupe qui a fédéré ce collectif.

La dynamique de groupe est un phénomène qui peut prendre différentes formes dans une formation. Dans l'expérimentation, elle a été favorable aux individus par la réflexivité active nourrie du climat de confiance installé au départ. Le bénéfice individuel de la présence mais surtout de la mobilisation du groupe dans la construction des projets individuels est ressenti par tous. La contribution du groupe a d'ailleurs été envisagée comme une forme d'accompagnement. À de nombreux moments les formateurs ou accompagnateurs se fondaient dans le groupe, et participaient aux échanges, même s'il serait exagéré de dire « au même titre que les porteurs de projet ». La démultiplication des interactions permise par cette configuration a confirmé à tous que les situations complexes de combinaisons d'activités et de statuts ne pouvaient trouver de réponses claires et formatées. Les accompagnateurs n'étaient pas plus en mesure d'apporter des solutions clefs en main que les porteurs. Mais *a contrario*, la mutualisation des visions et des points de vue a apporté des éléments de créativité permettant de jouer avec les situations complexes : « le groupe était intéressant car on avait le regard des autres copines, avec plusieurs regards d'accompagnateurs différents. C'était dynamique, interactif » (Michelle) ; « autant d'apports de la part des accompagnateurs que des autres porteurs. Égalité des liens » (Lola) ; « aide du groupe, les porteurs apportaient des informations et complétaient ce que disaient les formateurs » (Colette).

Outre cette forme d'accompagnement, le groupe apporte, de manière plus classique, du dynamisme et la volonté d'aller de l'avant, ce qui n'était pas si évident au vu de la diversité des projets, de leur nature et de l'accueil réservé qui leur a été fait lors de leur première présentation aux accompagnateurs. La moitié des participants de la formation est familière des démarches d'insertion, stigmatisantes et dévalorisantes, qui peuvent saper la confiance en ses capacités professionnelles. Même lorsque celle-ci est intacte, les finalités non économiques des projets présentés, la nature de certains projets qui s'appuient sur des pratiques qu'on ne sait pas toujours délimiter (cas des deux projets de développement personnel par exemple), et la pluriactivité, forme d'exercice de l'activité elle-même peu balisée, imposent à la personne

une réelle pugnacité pour faire reconnaître et accepter son projet. De là découlent beaucoup de zones de flou dans les activités présentées, qui auraient pu rendre le groupe moins solidaire. Cela n'a pas été le cas : « les très nombreux échanges ont créé une dynamique au sein du groupe » (Brigitte) ; « dans le groupe il y a de la compétition et de l'émulation. Chaque individualité s'affirme, c'est parfois un peu le bordel mais c'est fort » (Frédérique) ; « le fait que les autres soient là était intéressant, on a le point de vue des autres, ça donne la pêche, il n'y a jamais eu de jugement sur le projet, c'était stimulant de ne pas entendre « ton projet est nul » » (Cécile). Cette activation du groupe, qui devient partie prenante de l'accompagnement, est cependant lourde. Elle n'a pas toujours été bien vécue car elle mobilisait de fait beaucoup sur le projet des autres des personnes qui étaient là avant tout pour leur propre projet. Mais elle apparaît en fin de compte bénéfique à tous : « c'était vraiment frappant, il y avait des accrochages. Chacun avait sa vie, le travail en dehors, des choses à faire, donc on pouvait craquer à certains moments. Surtout quand c'était individuel [elle parle des moments où le groupe et les accompagnateurs écoutent et commentent le projet de chacun, ce qui se répétait à chaque nouvelle intervention d'accompagnement], qu'on était là et qu'on faisait pas grand-chose, il y en avait qui râlaient. On avait l'impression de perdre du temps, mais je ne crois pas que c'était vrai » (Gabrielle) ; « ça aurait été bien de séparer les thèmes, par exemple le matin agricole, l'après midi artisanat, même si c'est la pluriactivité. Quand le sujet n'était pas l'agricole j'aurais préféré être dans mon jardin. Parfois ce n'était pas utile pour mon projet, même si c'est sympa d'apprendre des choses, d'écouter les copines. Mais quand même le groupe est intéressant pour l'aide qu'il apporte. Quand on prenait un projet et qu'on en discutait tous ensemble, c'était très bien. Surtout que L. a pris mon projet comme exemple, tout le monde a fait ses commentaires, c'était très utile pour moi ! » (Mathilde). Dans l'ERP, le groupe s'est soudé au point de se fédérer dans le projet collectif. Peut-on penser que le collectif issu de cette expérimentation est né du fait de la spécificité de la pluriactivité et de son réel besoin de formes d'échange et de mutualisation, ou serait-il de toute façon apparu du seul fait de la dynamique impulsée par la forme originale et expérimentale du dispositif et par les individus constituant ce groupe ? Autrement dit, peut-on penser que les participants se sont fortement impliqués dans cette expérimentation parce qu'ils se retrouvaient dans cette identité de pluriactif, ou parce qu'ils se retrouvaient dans un collectif qui répondait à leurs aspirations ? À l'entrée dans l'ERP, les représentations de l'activité et les histoires personnelles des uns et des autres étaient très différentes, et les

projets individuels étaient très variés. Cependant, le fonds commun des projets du groupe apparaît clairement : la « raison d'être » du projet (forme de résistance, marginalité, projet de femme, dimension économique faible, etc.), associé au choix de vie sur ce territoire. La circulation de l'information dans les réseaux de diffusion de l'offre de formation n'a sans doute pas été neutre dans le modèle d'activité implicitement véhiculé. La dimension « sociale et solidaire » des projets a en effet mobilisé le groupe rapidement, et les porteurs les moins concernés par cette dimension ont quitté l'expérimentation assez vite, ou n'y sont pas entrés (les réunions de recrutement ont eu lieu en groupe, il était donc possible de savoir avant de s'engager quel serait l'esprit général du collectif). Si le groupe a évolué au gré de la diversité des expériences de ses membres, en particulier celle de la pluriactivité à l'anglo-saxonne qui était familière à Carole, Laurent et Ambre, et s'est construit de nouvelles représentations de l'activité (des barrières sont tombées et ont permis à certains de regarder davantage les réalités économiques), ce fonds commun persistera et se retrouvera dans le projet collectif monté en fin d'ERP. L'association qui se constitue à l'issue du processus se fait en effet sur d'autres bases que celles qui étaient proposées au départ.

L'idée d'un projet collectif est arrivée très tôt dans l'expérimentation, dès le mois de février, soit un mois après le démarrage. Un des tout premiers modules proposés aux participants portait sur la démarche du projet, et s'intitulait « projet individuel, projet collectif ». Il était assuré par le Cirad. La question du projet collectif était donc explicitement évoquée. Pour clôturer ce module, à la fin du deuxième mois de l'ERP, un « tribunal des projets » a été mis en place. Il s'agissait de faire présenter chaque projet à l'ensemble du groupe et à plusieurs membres du Cirad, dont deux extérieurs à la démarche. Le projet devait être compréhensible et, s'il ne s'agissait nullement de le juger, les questions posées par le groupe avaient pour objectif de faire avancer le porteur dans son cheminement. C'est à ce moment qu'émerge l'idée assez floue d'un projet collectif. Les porteurs commencent à mieux cerner leur pluriactivité et ressentent leur fragilité. Pour que l'idée ne reste pas en l'air, et à la demande des pluriactifs, chacun est invité par les chercheurs à réfléchir à ce qu'il peut mutualiser dans un projet commun, ou à ce qu'un tel projet peut lui apporter. Les besoins communs sont rapidement identifiés : un travail sur les statuts, un lieu commun pour la vente de l'artisanat et des produits, la promotion des animations, une communication mutualisée (par le biais d'un site internet par exemple), un renforcement des réseaux et une capacité de « lobbying » (même si le terme est fort) que peut apporter une visibilité commune. Si l'envie

d'échange et de partage est unanime, une grande partie du groupe trouve la démarche anticipée et préfère se concentrer sur son projet personnel. Il faut laisser le temps au temps, renforcer les liens à l'intérieur du groupe avant de pouvoir s'engager. Il y a néanmoins deux courants qui s'opposent : pour Frédérique, Lola ou Michelle, le projet collectif structurerait leur projet individuel ; pour les autres il n'en serait qu'un prolongement.

Suite à cette première réflexion, la question du projet collectif sera évoquée dans le comité de pilotage qui se tient quelques jours plus tard. Il est rappelé qu'un des objectifs de l'ERP est de contribuer à construire collectivement (porteurs de projets, chercheurs, accompagnateurs, institutionnels) des outils d'appui à la pluriactivité. Le projet collectif peut être l'un de ces outils. L'Ifad qui à ce moment n'est pas encore intervenu directement en accompagnement, propose de travailler avec le groupe sur une idée de coopérative d'activité, spécialisée dans l'accueil de projets pluriactifs sur les Hauts-Cantons. L'idée est intéressante et est appuyée par Terres Vivantes. Une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) est bien adaptée à la pluriactivité. Elle peut aider à intégrer de nouveaux créateurs et à faire vivre une dynamique de pluriactivité. Une partie du chiffre d'affaire de la CAE peut être réinvesti dans le projet collectif. L'Ifad et Terres Vivantes sont très proches d'Ariac, la Coopérative d'activité qui couvre les Hauts-Cantons et qui peut être un bon appui si le projet voit le jour.

Au début du mois d'avril, un après-midi est consacré à cette démarche. Contrairement à la première séance de travail spontanée et animée par le groupe, cette séance est formalisée, prévue dans le planning et elle réunit quatre accompagnateurs, un de l'Ifad, deux du Cirad, un de l'Université, et l'ensemble des porteurs. Cette formalisation avait pour but de clarifier les buts et les logiques d'une démarche collective, et de mettre en lumière les registres partagés par les membres du groupe : registre solidaire, qui fait jouer la dimension affective du projet collectif ; registre éthique, positionné dans une dimension politique ; registre économique. Après un premier point didactique, les porteurs ont été invités à formuler par écrit ce qu'ils attendaient d'un projet collectif et ce qu'ils pouvaient lui apporter. L'objectif était de dégager, à partir des compétences individuelles mises au service du collectif, les lignes de force du groupe et ses limites. Ce sont en effet les compétences individuelles et collectives qui rendent lisible extérieurement un projet collectif. Si les porteurs formulent facilement leurs attentes (support juridique, soutien administratif, réseau, entraide, échange d'idées), ils sont plus réservés sur leurs apports, qui se révèlent très timides et insuffisants pour faire vivre une démarche collective : coup de main ponctuel, échange de travail, exposition ou stand

communs, mutualisation de services. Il s'avère ainsi prématuré d'envisager la création d'un collectif à ce stade de l'expérimentation. Les porteurs disent vouloir dans un premier temps faire avancer leurs projets personnels, et construire la propre histoire de leur projet avant d'avoir une histoire collective. La volonté de solidarité et d'échange est cependant intacte, mais il ressort qu'elle devra trouver un autre mode d'expression. L'idée est de réfléchir aux possibilités apportées par une coopérative d'activité. Or une coopérative d'activité se nourrit des projets individuels, projets encore insuffisamment construits.

Le groupe affirme ne pas être prêt à l'aventure d'un projet collectif, mais la proposition va continuer à faire son chemin, repositionnée autour d'une idée d'association dont les objectifs sont à définir. Le leader existe dans le groupe en la personne de Frédérika, très engagée dans des démarches collectives et alternatives sur le territoire, qu'elle mène d'ailleurs avec succès : des plateformes de compostage ont été installées par deux communes suite à une expérimentation réalisée pendant quelques années par un collectif dont elle assurait en grande partie l'animation. C'est elle qui impulse la dynamique et arrive à mobiliser les indécis par son énergie. Remarquons que c'est aussi elle qui a le projet le plus flou, ce qui lui laisse à la fois du temps pour penser un projet en parallèle tout en auto-justifiant son temps passé dans l'ERP. Suite au travail de groupe, un accompagnateur dira que pour certains porteurs le projet collectif était un fantasme et jouait la fonction d'horizon idéal, permettant d'éluder la difficile réalité du projet individuel. Mais la manière dont les pluriactifs de l'ERP prendront en main ce projet collectif invite à nuancer ces propos. Car le projet collectif sera construit hors cadre de la formation et de l'accompagnement, toutes les réunions et les groupes de travail ayant lieu chez l'une ou chez l'autre. Sa dynamique se catalysera autour de la saison des marchés aux plants et des marchés artisanaux sur le territoire (mai et juin). Donnant l'occasion de tester diverses activités (les trois projets de maraîchage et les trois projets artisanaux), le groupe, sous l'impulsion de Frédérika, a bien l'intention d'occuper la place. La mobilisation permettra la tenue d'un stand commun, fédéré par un slogan et matérialisé par la bannière dont nous avons parlé précédemment. Les personnes les plus actives dans cette démarche, à l'exception de Frédérika, ne sont pas celles qui étaient les plus favorables au projet collectif. Cécile, qui dessinera la bannière, a toujours été très en retrait dans l'ERP.

Qu'apporte donc l'association au groupe pour qu'il se mobilise, en dehors d'une échappatoire non culpabilisante (puisque'il s'agit toujours de travailler aux conditions de mise en œuvre de son projet) ? Elle apporte, et les stands communs le montrent bien, des possibilités

intéressantes de commercialiser et de faire connaître les productions individuelles. Pour avoir accès à un marché il faut un statut, qui n'est pas envisageable à titre individuel dans la phase de mise en place du projet, mais que donne l'association. Dans le stand commun, les porteurs mutualisent leur temps, ce qu'ils vendent, mais aussi leurs contacts, leurs réseaux, leurs compétences réciproques, etc. Il serait en effet impossible d'exposer sur un stand une production trop limitée ; ou pour un stand artisanal, d'avoir accès à un marché aux plantes. L'association permet de contourner ces obstacles. Elle ouvre donc des espaces de « tests » très utiles aux activités hybrides pluriactives, sans être pour autant la solution miracle car tous les marchés ne sont pas ouverts aux associations, et chaque marché, du fait du caractère justement très atypique et hétérogène du stand commun doit se négocier sérieusement. Sur le stand commun de l'association des pluriactifs (illustration 7 ci-dessous), on trouve des plantes d'ornement, des plantes carnivores et aquatiques, quelques légumes, des jeux de société en bois, des bijoux, des chapeaux en tissus (qu'on ne voit pas sur la photo), le tout en très petite quantité, et des plaquettes diverses présentant les autres activités du groupe.



Illustration 7 : Stand des pluriactifs de l'ERP, marché de Boisset, juin 2008. Photo Tallon H., 2008

Le stand a été avant tout un espace de promotion et de démonstration, (toute la journée Cécile aura fait des démonstrations de capoeira), espace donnant une lisibilité sociale à des acteurs et des pratiques très discrètes sur le territoire.

L'association ne se substitue évidemment pas aux démarches individuelles de création d'activité, mais elle procure une certaine assise au processus de mise en place du projet individuel. Les porteurs se sentent investis et rassurés par la présence du groupe dans l'association. La dimension féminine de ce collectif fait sa force et explique peut être en partie le succès de cette dynamique, en tout cas à ce stade de l'ERP. Même s'il ne se revendique pas comme tel, le groupe est largement identifié comme un groupe de femmes, pluriactives, ce qui attire évidemment l'attention des professionnels¹⁴⁰ et apporte une légitimité institutionnelle à cette démarche¹⁴¹. Quoi qu'il en soit, l'association permet au groupe de faire vivre un espace de parole et d'échanges autour de questions complexes concernant le territoire. Il ne s'agit pas dans ce cas se mettre ensemble pour optimiser les projets, dans un souci strictement économique, mais bien de créer collectivement les possibilités de reconnaissance d'une pluriactivité qu'ils défendent. Les participants de l'ERP diront à plusieurs reprises qu'ils se sentent une obligation de transmission. Conscients d'avoir participé à une expérimentation qui ne pourra pas être répliquée, ils savent que c'est à eux de capitaliser cette expérience pour faire évoluer la vision de la pluriactivité sur leur territoire. Enfin, c'est aussi la dimension « tout à gagner rien à perdre » du collectif qui a réuni les participants : l'association avec sa souplesse de fonctionnement n'engage nullement les projets personnels, contrairement à la coopérative d'activité, qui, comme son nom l'indique, s'appuie sur les activités professionnelles menées en son sein.

L'association a été montée au début de l'année 2009. Si les accompagnateurs ont pris de la distance avec le projet collectif, tout en restant disponibles ponctuellement si besoin, le Cirad est toujours resté présent, en soutien à la démarche. Appelée « Pluriactifs des Hauts-Cantons » (notons toujours la non-référence au Haut-Languedoc), l'association a pour objet « de promouvoir la pluriactivité notamment à travers l'organisation de sessions de formations en partenariat, de veille informative, de participation et d'organisation de manifestations et d'évènements ; d'être le lien et le soutien dans l'élaboration de tout projet pluriactif ; de

¹⁴⁰ Même s'ils sont sceptiques (au mieux pour certains), ils sont forcément attentifs.

¹⁴¹ En effet l'association recevra les encouragements de la responsable du secteur social à la mairie de St-Pons, cherchant à soutenir particulièrement les projets de femmes. Il serait hasardeux d'affirmer qu'une pluriactivité féminine est plus légitime qu'une pluriactivité masculine, mais de nombreux détails peuvent le laisser penser. Nous laissons de côté cette relation dans cette thèse, en gardant à l'esprit que cela peut entraîner un certain biais dans notre analyse.

mobiliser et promouvoir le territoire du point de vue social, économique, environnemental et culturel ». Les statuts sont présentés en annexe 18.

Au cours de l'année suivant sa création, l'association sera active sur le territoire : participation collective à des marchés paysans, organisation de journées d'information publique autour de la pluriactivité, une à St-Pons et une à Bédarieux, lancement d'un questionnaire pour connaître les besoins de la population en termes de création d'activité, travail sur le nouveau statut d'auto-entrepreneur, organisation de journées de réflexion avec les accompagnateurs, etc. Espace d'échange, d'information et de réflexion, l'association se veut un espace de conseil et de veille sur la pluriactivité. Elle permet aux pluriactifs de l'ERP de rester étroitement en contact. Une « gazette des pluriactives » (au féminin cette fois-ci...) voit le jour, des réunions régulières permettent de faire le point sur les projets. La présence du Cirad dynamise l'association. Cette association reçoit le soutien (assez effacé certes) des institutions locales (prêt de salles, encouragements...) et l'appui efficace des structures d'accompagnement étant intervenues dans l'expérimentation. Les pluriactives osent en effet taper aux portes des mairies, du Gréta, voire du Conseil général, ce qui n'aurait pas été imaginable avant l'ERP. Cette action collective rend visible sur le territoire une problématique très souterraine. Elle met en lumière des créateurs d'activité qui la plupart du temps créent peu de lien avec leur territoire, d'où la bienveillance affichée ou réelle des institutions du territoire, qui sont bien conscientes de ce mouvement singulier de mobilisation de ressources par des individus classés parmi les populations dites « fragiles » du territoire. Cette première action collective entraîne d'autres, limitées à quelques personnes (ouverture d'un atelier commun par Brigitte et Lola, échanges de services, etc.).

Ces relations d'échange et de mutualisation auraient-elles existées sans le projet collectif ? Elles n'auraient certes pas eu cette ampleur, mais auraient sans doute existé d'une manière ou d'une autre. Le collectif n'est pas une solution miracle et a parfois eu tendance à masquer les problèmes individuels. L'association n'ayant pas de finalité économique, ce n'est qu'à la marge qu'elle a pu contribuer à la valorisation économique des projets. La dynamique collective est retombée lorsque les projets sont entrés dans leur phase opérationnelle. Comme les autres, Frédérika, en s'investissant dans un travail salarié, qui plus est en dehors du territoire, se désengage et ne joue plus son rôle de leader. C'est le moment où les tensions entre acte individuel et acte collectif apparaissent, d'autant plus que cette temporalité coïncide avec celle du retrait progressif du Cirad, qui est de moins en moins sollicité. Le tableau 18 ci-

dessous montre les évolutions de la perception du projet collectif, en toute fin d'expérimentation et deux ans plus tard. Très bien accueilli en fin d'ERP, à quelques bémols près, il est critiqué deux ans plus tard pour son manque d'action concrète. Son intérêt intrinsèque n'est toutefois pas remis en question. Deux points à souligner dans ce tableau : le rôle d'accompagnement post-ERP relevé par Colette, Gabrielle et Michelle, et la réflexion assez sévère de Colette pour qui le projet collectif était avant tout le projet des accompagnateurs, et celui du Cirad en particulier.

Tableau 18 : Commentaires des porteurs de projet de l'ERP sur le projet collectif, en année N et N+2. Tallon H., enquêtes ERP 2008 et 2010

	Commentaires sur le projet collectif	
Gabrielle	Année N	« Il permettra de ne pas arrêter la formation brusquement et servira certainement à ce que d'autres projets voient le jour »
	Année N+2	« Le projet collectif ? Il stagne. Je me demande si ça va aller plus loin. Ça va rester un truc d'amitié, parce que tout le monde a besoin de travailler pour manger, on n'a pas le temps de se libérer pour monter autre chose [...]. Chacun est resté dans son coin, à part Brigitte et Lola qui ont pris un atelier ensemble. »
Mathilde	N	« super, je ne me sens pas première tête mais je suis et soutiendrai les filles. Déjà beaucoup de choses dans ma tête. »
	N+2	« L'asso bien, mais c'est vraiment le 4 ^e point. Ça passe après le reste. Mais j'ai pas envie de le laisser tomber. Les filles me parlent de marchés, mais tant que je ne suis pas Cot. Sol. Je n'y passerai pas de temps [...]. On pourrait investir dans quelque chose qui sert à tout le monde, une débroussailleuse, une machine à coudre. Les cuma ça existe déjà mais là ce serait différent. Le projet collectif peut aussi servir à faire des formations. Je veux bien accueillir des gens et leur expliquer ce que je fais, comment je m'y prends, comment ça marche dans les papiers, mais avant il faut que je puisse encore avancer dans mon projet. On peut aider d'autres personnes mais à condition d'être stable et solide. Le projet collectif doit me permettre d'avancer dans mon jardin. Pour le moment ça ne m'apporte pas grand-chose, c'est pas des sous, c'est pas concret. C'est plus certaines personnes qui ont porté le projet collectif, je ne vais pas aller contre de toute façon. Au début c'était du blabla. Je me disais que je ne pouvais pas m'investir partout. »
Brigitte	N	« Intéressée et motivée mais peu impliquée car je ne me sens pas compétente. Participation oui. »
	N+2	« Le projet collectif, je ne le voyais pas du tout réalisable. Le peu qu'on a fait je ne le sens pas. »
Nathalie	N	« Intensif, énergique et indispensable pour recadrer le projet. Précision, clarté, sincérité, aide, écoute. »
	N+2	Non renseigné
Cécile	N	« Pas assez de temps consacré »
	N+2	« Le projet collectif, c'est top mais paraît assez abstrait cette histoire. J'ai du mal à voir ce qu'on va faire de ça. Jusqu'à présent c'est un peu endormi. L'association n'est peut être pas assez présente, mais on n'a pas vraiment de projet ensemble, hormis ce truc avec J.L. [réflexion sur le statut d'auto-entrepreneur appliqué à un collectif]. Dans les formations [envisagées dans le cadre de l'association] je ne vois pas ce que je peux apporter. Cette idée de faire des marchés ensemble, par expérience, à partir du moment où il y a trop de mélanges ça ne marche pas, la clientèle aime bien mettre un nom sur celui qui a fait les choses. Un gros stand avec plein d'artisans me paraît difficile. Mais une boutique, un dépôt, oui. J'ai une expérience de commercialisation dans une coopérative qui a failli mal finir, on partageait les charges, la gestion était mauvaise. Par contre je connais une autre association qui s'est transformée en une structure de commercialisation, 30 artisans se partagent les bénéfices. Ici cela vaudrait le coup d'avoir un lieu de vente, il y a du passage. »
Colette	N	« Insuffisant. Un accompagnement après la formation pourrait être prévu car lorsque chaque stagiaire s'occupera de son projet personnel elle ne trouvera peut être pas le temps ou l'envie de construire un projet collectif. »
	N+2	« Le projet collectif, c'est le projet des accompagnateurs plus que le nôtre. Aucune de nous n'y avait pensé. C'est l'image de la formation pour le Cirad. Sans lui l'asso ne se serait pas créée. »
Frédérique	N	« Laborieux et plus long que prévu, mais on y arrive. Au passage, je remarque l'engagement de J.P., qui n'y pensait pas, qui a été un peu forcé, qui s'est pris au jeu, même si l'idée de la scop n'a pas marché. »
	N+2	« Le projet collectif a toujours primé. J'ai toujours senti que c'était possible. La dynamique de groupe est toujours porteuse. Le volet réflexion s'est un peu perdu mais ce n'était pas le but de tout le monde. On peut avoir par ce projet la capacité de fournir de l'information aux autres. »
Sarah	N	Non renseigné
	N+2	Non renseigné
Lola	N	« Très intéressant, très bien, à suivre. »
	N+2	« projet collectif intéressant mais reste théorique et idéal. Ne se concrétise pas. »
Éric	N	« À revoir... »
	N+2	Non renseigné
Michelle	N	« Très intéressant, motivant. On se sent épaulé, propulsé, on a envie de créer ce projet. »
	N+2	« Le projet collectif, pourquoi pas, mais je ne sens pas de lien entre le projet collectif et mon projet individuel, même si c'est toujours chouette de faire avec les autres. Mais je fais déjà beaucoup ça avec d'autres personnes. Ce n'est pas un projet, c'est une réunion de copines. »

Ce projet collectif qui ne s'affirme pas est sans doute un rendez-vous manqué avec le territoire. La faiblesse originelle d'implication des élus dans l'ERP y est certainement pour beaucoup. On peut aussi incriminer un défaut d'animation territoriale de la part du Cirad. Mais il n'est pas simple de comprendre pourquoi cette expérimentation, et à travers elle plus largement la pluriactivité, problématique traitée sur le territoire de manière frontale depuis plus de dix ans¹⁴², n'a pas réussi à mobiliser les élus. Nous avons vu dans le chapitre 2 que les organisations du territoire considéraient la pluriactivité sous l'angle de l'adaptation aux conditions économiques difficiles de cet espace rural. Alternative aux crises, adaptation aux petites structures, « mal nécessaire » pour territoire fragile, on peut comprendre la réticence des institutions à valoriser une forme d'activité qui ne leur évoque pas la prospérité et qui colle mal à l'image de territoire « d'excellence ». D'autant plus, si, comme le fait cette expérimentation, la pluriactivité est mise en vis-à-vis avec des situations de précarité économique ou sociale. Entre territoire vécu, territoire de pratiques et territoire de projet il y a parfois des mondes qui ne semblent pas être faits pour se rencontrer...



Illustration 8 : La bannière "pluriactivité" en cours de réalisation. Croquis Alquier Alain, 2011

¹⁴² De très nombreux documents sont disponibles sur internet. Une simple recherche Google avec les mots clef *pluriactivité* ; *hauts-cantons* ; *haut-languedoc* donne accès à une ressource abondante

Chapitre 5- Accompagner la pluriactivité, un projet impossible ?

5.A - FAIRE VIVRE SON PROJET SOUS LES FEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT

1) Transitions et reconfigurations au cœur du projet pluriactif

Un projet est un équilibre subtil, une « articulation de trois formes de singularité » (Boutinet, 2005) p.318 : celle de l'acteur, celle de la situation et celle de la réponse apportée, l'activité dans notre cas. Ce triptyque est un espace inédit de création, de compromis et de négociation, qui n'a de cesse de reconfigurer la réalité, sous le couperet final du réel (*ibid.*) p.322. Plus que véritable rupture, le projet est ajusté aux justifications émanant de l'histoire personnelle et de l'expérience de la personne, aux rationalités attendues par la sphère extérieure, et enfin aux justifications sociologiques, faites de mimétisme social ou de modèles culturels qui imprègnent nos conduites (*ibid.*) p.360. Pour nous confirmer la relation fusionnelle de l'histoire du porteur et de son projet, dans sa forme brute idéalisée, nous avons mis en relation les textes écrits pendant les ateliers d'écriture, par lesquels les personnes ont laissé parler leurs désirs et leur imaginaire pour raconter la naissance de leur projet et son futur imaginé. Les ateliers précédents avaient préparé les porteurs à apprivoiser la poétique de l'écriture, et à dépasser les cadres formels de l'écriture ou le jugement interne sur la qualité de l'écrit. A l'inverse du discours, les mots écrits dans ces ateliers ne s'adressent pas à une personne à qui on envoie un message, mais mettent en jeu un dialogue de soi à soi. Dans notre expérimentation, ils donnent sens aux situations émotionnelles, et les transforment en ressources pour le projet¹⁴³. Ces écrits ont contribué à dynamiser l'investissement dans les projets par la distance et le jeu qu'ils ont instauré avec le réel.

¹⁴³ Tous les outils utilisés pendant la formation ne sont pas détaillés. Nous nous contentons d'observer les effets qu'ils ont eus sur la construction du projet et l'évolution de l'accompagnement.

Les textes mettent fortement en évidence les références (réelles ou supposées, mais la question ne se pose pas dans ce cadre) au passé et à l'enfance, comme matrice de l'engagement dans le projet (tableau 19 ci-dessous). Ressortent aussi l'identification à une pratique professionnelle, l'engagement social, et, pour une personne uniquement, le compromis économique.

LES SOCLES DE RÉFÉRENCES DE LA NAISSANCE DU PROJET
Retirées des textes écrits en atelier d'écriture en janvier 2008, à partir de la consigne suivante : <i>Écrire un texte à la troisième personne (il ou elle), vous mettant en scène en tant que porteur de projet, à partir de la phrase « Si elle essayait de se souvenir de la naissance de son projet elle dirait : »</i>
L'enfance, les racines familiales
« Elle aimait bien faire les brocantes, fouiller les trésors qui lui rappelaient son passé, ses grands-parents. [...] Oui ! L'histoire de mes anciens, retrouver la mémoire...C'est ça qu'elle voulait faire revivre, ressortir de l'abandon et de l'oubli. Redonner une chance à ce patrimoine et le transmettre. » Michelle « Enfant, elle connaissait déjà ce plaisir d'approcher et de toucher les animaux. Elle insisterait sur la joie qu'elle éprouvait de les voir évoluer dans leur milieu naturel, à chaque vacance, elle tenterait de vous dire à quel point tous ces moments, il y a longtemps, lui ont donné tant de joies qu'elle vivrait bien ce rêve dans sa réalité. » Nathalie « Si elle essayait de se souvenir de la naissance de son projet ce serait sa passion des chapeaux, son goût des tissus, son désir de créativité, son besoin de relations aux autres, de transmission ; son souhait de reliance entre l'ancien et le moderne, entre hier et aujourd'hui. » Brigitte « Elle avait depuis toujours le désir de rendre les choses autour d'elle agréables à l'œil de les mettre en valeur. Le premier souvenir étant lorsqu'elle préparait les habits de sa maman comme s'il s'agissait d'une vitrine de magasin en y joutant les accessoires tels que bijoux et chaussures qui allaient avec et cela lui procurait un plaisir immense. » Sarah « Elle a fait ses premiers pas sur des chemins de terre. Son besoin d'indépendance professionnelle et l'opportunité d'avoir une terre à disposition étaient déjà dans son idée. » Colette « Elle était toute petite, elle avait trois ans, puis 7 ans quand elle a assisté à la naissance de sa sœur, puis de son frère. [...] Elle a décidé qu'elle ferait tout son possible pour aider les femmes dans ce voyage qu'est la naissance. Elle avait envie de faire évoluer les mentalités, que les femmes puissent reprendre confiance en leur corps et qu'on les écoute. » Ambre
Une pratique professionnelle
« Elle lisait tous les mois la feuille forestière dans laquelle un ingénieur parlait de trufficulture. Des journées d'information étaient programmées. Elle voulait à tout prix participer. » Gabrielle « Elle avait des atouts dans l'agriculture [...], elle se disait qu'il fallait qu'elle continue avec les plantes mais un changement était nécessaire afin de changer certaines choses de son passé pour créer une nouvelle activité, elle décidait de changer le support terre pour le support eau afin de mettre une vague de rêve dans ces bacs de terre, elle ferait des plantes aquatiques. » Mathilde
Une pragmatique de la réalité
« Elle ne se rappelait pas d'un moment précis où la chose prit forme. Peut être parce que la forme précise n'était pas encore là. Elle savait que l'idée était le résultat du tri grossier qu'elle venait de faire, [...] autant essayer de mettre en pratique ses acquis, les choses qu'elle aimait, pour en faire quelque chose de rentable. » Frédérique
Un engagement dans une cause
« Si elle essayait de se souvenir de la naissance de ce projet, elle dirait qu'il venait d'un intérêt particulier pour les peuples primitifs d'Amazonie, et du désir de vivre parmi eux. » Cécile

Tableau 19: Les socles de références de la naissance du projet chez les porteurs de projet.
Tallon H., ateliers d'écriture ERP, 2008

Ces éléments ont été mis en relation avec d'autres écrits issus des questionnaires réalisés après ces ateliers d'écriture, formels cette fois ci et adressés au chercheur (annexe 19).

Dans les questionnaires, les réponses données accordent encore plus d'importance à la relation établie entre l'enfance et le projet : « mon arrière grand-mère était maraîchère, ma grand-mère et mon grand-père ont toujours eu un jardin, le papa de mon fils et moi avons été maraîchers bio pendant 12 ans [...] » (Mathilde) ; « grand-mère couturière qui rêvait d'être modiste. [...] Mes parents accueillaient tous les ans des enfants d'un foyer » (Brigitte) ; « depuis l'enfance, intérêt particulier pour les peuples indigènes et la culture primitive, pour la musique et les arts » (Cécile) ; « l'activité agricole est un retour à la terre après un parcours professionnel d'une diversité voulue » (Colette) ; « tout ce qui concerne le jardin et l'écologie est inscrit depuis fort longtemps ; déjà toute petite je me vois dans mon noisetier toucher observer et goûter tous les végétaux. Le goût pour la transmission remonte aussi à un moment donné de ma jeunesse où je voulais être prof » (Frédérique) ; « chez nous l'harmonie des couleurs, l'ambiance, l'accueil ont toujours été très présents. J'ai toujours été touchée par l'aspect « cosy » en Angleterre et la campagne provençale avec ses oliviers [...]. J'aimerais offrir ça à travers une boutique » (Sarah) ; « mon nom B. signifie paysan en vieux français, je suis accro à la terre » (Lola) ; « le retour aux sources lié à l'enfance » (Éric) ; « mon enfance dans le milieu russe, il y avait toujours de la musique (accordéon grand-père, guitare oncles, mandoline tante, harmonica oncle). Moments heureux, familiaux. Fêtes de famille à toutes occasions. Chants, gaieté, lecture de la musique. Chants à plusieurs voix » (Michelle) ; « j'ai assisté à la naissance de ma sœur puis de mon frère. Lorsque j'étais enceinte j'ai commencé le yoga, et j'ai décidé après mon accouchement très médicalisé d'aider les femmes à rester maître de leur corps par le yoga et autre » (Ambre).

Le projet réinvestit des éléments vus comme chaleureux de l'enfance et les sublime. Bourdieu nous met en garde contre le discours des personnes enquêtées, dont la tendance est à la justification du parcours biographique par le tri d'éléments dont le rapprochement crée une illusion de cohérence (Bourdieu, 1986). D'où l'importance de mettre à distance le discours des enquêtés en s'appuyant sur des éléments plus facilement objectivables (Denave, 2006). Les réponses aux questionnaires nous permettent aussi de voir comment la sphère extérieure a fonctionné pour justifier les choix réalisés : « la rencontre avec l'ingénieur du CRPF m'a beaucoup aidé indirectement » (Gabrielle). Cet amont du projet que l'on voit se détacher nettement dans le discours caractérise les situations de ruptures de trajectoires professionnelles. Il y a rupture professionnelle pour les sociologues lorsque la nouvelle activité demande de nouvelles compétences, de nouveaux savoir-faire et s'effectue dans un

domaine professionnel sans lien avec le précédent (Denanave, *op.cit.*). Seul le projet de maraîchage de Mathilde se situe dans une réelle continuité professionnelle. Si tous les porteurs estiment que leur parcours de vie et leur projet sont en cohérence, la moitié d'entre eux ne repère pas de cohérence entre parcours professionnel et projet (annexe 20) : « avant d'arriver il y a environ 10 ans j'avais des activités tout à fait autres que celle que j'envisage à l'heure actuelle » (Nathalie) ; « hormis mon expérience dans la gestion-comptabilité aucune cohérence » (Cécile). Quant à ceux qui perçoivent une cohérence entre ce parcours professionnel et leur projet actuel, c'est principalement par le fait d'utiliser ou de remobiliser une compétence existante : « j'utilise des compétences actuelles pour choisir ou rejeter certaines activités » (Carole) ; « je vais utiliser les compétences professionnelles acquises dans les différents domaines : comptable salariée et en libéral pour l'accompagnement à la gestion d'entreprise et la formation en comptabilité, paysagiste pour la création de jardins et la formation en techniques paysagères et reconnaissance végétale, l'animation pour faire les marchés » (Frédérique) ; « parcours professionnel qui intègre les éléments du projet (bafa, arts plastiques accueil d'enfants...) J'utilise des compétences en animations, accueil, accompagnement social dans le projet » (Brigitte).

Dans ces situations de remise en question de trajectoires professionnelles, ce sont, dans la très grande majorité des cas, des éléments ou situations extérieurs (événements microsociaux) qui vont contribuer à cristalliser le nouveau projet : rencontre, séparation, crise professionnelle, naissance, décès (Denave, 2006). C'est bien ce que disent les porteurs de projet de l'expérimentation : séparation pour Mathilde, crise professionnelle pour Brigitte, Frédérique, Colette, Cécile, Laurent et Carole, rencontre et déménagement pour Ambre et Nathalie, entrée dans la vie professionnelle des enfants pour Lola, décès pour Sarah... (voir l'annexe 19)¹⁴⁴. Chaque rupture professionnelle se situe à l'intersection d'un contexte historique singulier et « d'un patrimoine singulier de dispositions, compétences et appétences » (Denave, 2006) p.88. L'intérêt pour l'accompagnement d'une analyse des ruptures professionnelle est d'en matérialiser les éléments constitutifs, tels que ressources, motivations, réseaux sociaux (Chaxel, 2010), etc., et de donner par ce biais une assise visible

¹⁴⁴ Dans cette annexe sont présentés les éléments de synthèse des écrits qui concernent l'émergence du projet. Ils ne sont pas tous repris dans l'analyse, mais ils nous donnent à voir, outre les éléments déclencheurs que nous avons mentionnés plus haut, de nombreuses informations sur les socles du projet : les motivations, les freins, les personnes-pivot, le type d'engagement.

aux sorties possibles du processus de rupture (Denave, *op. cit.*), qu'elles aillent dans le sens du projet ou qu'elles s'en détachent.

Une synthèse peut en être faite à partir des phases du processus de rupture repérées par Sophie Denave dans ses observations des bifurcations professionnelles. Pour elle, une reconversion professionnelle est un processus, s'appuyant sur cinq phases.

La phase 1 est celle de la prise de conscience de l'insatisfaction au travail. Elle se développe sur le sentiment de ne pas être à sa place dans l'espace social (études non choisies, trajectoires scolaires brisées, non ajustement des capacités avec le poste de travail), du fait de la « remise en question du sens du jeu par une connaissance accrue du métier ou par une croyance insuffisamment entretenue » (*ibid.*) p.94, ou de l'évolution du contexte professionnel dans un sens différent de celui désiré ou de l'investissement dans d'autres activités (familiales, loisirs, etc.) qui induisent un désinvestissement de la sphère professionnelle.

La phase 2, caractérisée par le travail des événements déclencheurs, est souvent la somme d'événements contingents de différents poids : « Ces événements précipitent la sortie professionnelle sans en être la cause. Ce ne sont pas leurs qualités intrinsèques mais leur interaction avec un contexte particulier qui bouleverse le cours des choses. » (*ibid.*) p.95.

La phase 3 matérialise le processus de désengagement de l'ancienne activité professionnelle. Le processus nécessite d'interroger l'état et la nature des relations familiales (célibat, âge des enfants, etc.). Il mobilise diverses ressources, comme l'utilisation des dispositifs institutionnels du droit du travail, dont la mobilisation est largement conditionnée par le capital économique, culturel et social des individus : « Les moyens de gérer l'événement (professionnel ou familial) dépendent des ressources mobilisables qui sont elles-mêmes fonction de la biographie des acteurs et de la position qu'ils occupent dans l'espace social. » (*ibid.*) p.99.

La phase 4, de construction d'un nouvel avenir professionnel, se fait en réactivant des aspirations, comme la résurgence d'un désir professionnel enfoui depuis plusieurs années, ou en investissant professionnellement des activités extraprofessionnelles. Les liens informels confortent mieux le désir professionnel que les ressources formelles, le recours aux interventions des professionnels de l'emploi étant principalement à visée opérationnelle précise (accès à des financements ou à des formations par exemple) (*ibid.*) p.105.

- La phase 5 est celle de l'engagement dans le nouveau métier et ses modalités. Plusieurs modalités sont possibles pour faire ses premiers pas dans une création d'activité :

avoir recours aux aides étatiques (mesures législatives facilitant la création ou la reprise d'entreprises), ne pas déclarer momentanément ses activités professionnelles, s'appuyer sur le capital économique familial ou sur la situation professionnelle du conjoint. La question de la reconversion de la femme se pose de manière sensiblement différente de celle de l'homme : « Dans certains couples, la femme est susceptible d'assurer la survie économique de la famille en choisissant de travailler et de ne pas se consacrer entièrement aux enfants. [...] Mais ce soutien exige souvent une lourde contribution : à la charge professionnelle nécessaire à la subsistance économique de la famille s'ajoute souvent la prise en charge de la totalité des tâches domestiques. Dans la situation inverse, où c'est la femme qui se reconvertit, l'homme est moins mobilisé : les stratégies de carrière des hommes et des femmes sont différentes dans leurs conséquences quant au devenir du conjoint et de l'organisation familiale (Nicole-Drancourt, 1989, cité par Denave, 2006). Les femmes n'élaborent pas les mêmes projets professionnels que les hommes eu égard à l'organisation familiale. » (*ibid.*) p.108.

Le passage d'une phase à l'autre n'est ni systématique ni linéaire. Des retours en arrière peuvent être opérés, ou le processus peut s'arrêter à un stade qui apporte satisfaction à la personne. Cette grille d'analyse des phases du projet nous semble particulièrement intéressante à mobiliser dans l'accompagnement, et nous l'utiliserons pour étudier les recompositions du projet. Elle met en effet en exergue la dynamique souple et évolutive de l'engagement dans un projet. Elle permet d'en identifier les passages les plus marquants, et offre des alternatives de recomposition du projet. En cas de pluriactivité, les possibilités de recompositions sont multiples. A l'inverse d'un processus linéaire, l'accompagnement est un cheminement parsemé de balises, révélées par la réflexivité de la démarche et la parole. Dans notre expérimentation, les recompositions du projet ont été nombreuses. Radicales ou insidieuses, elles ont mené parfois la personne sur des voies qu'elle ne pensait pas ou qu'elle n'avait pas l'intention d'explorer. Avant de présenter les phases de la rupture chez les porteurs de l'ERP, qui montre le cheminement de l'entrée dans le projet (le besoin de changer) à la résolution de la rupture (les stratégies de mise en œuvre du nouveau projet), regardons tout d'abord, en se basant sur le statut juridique des activités, comment le système d'activité lui-même a évolué (figure 40 ci-dessous).

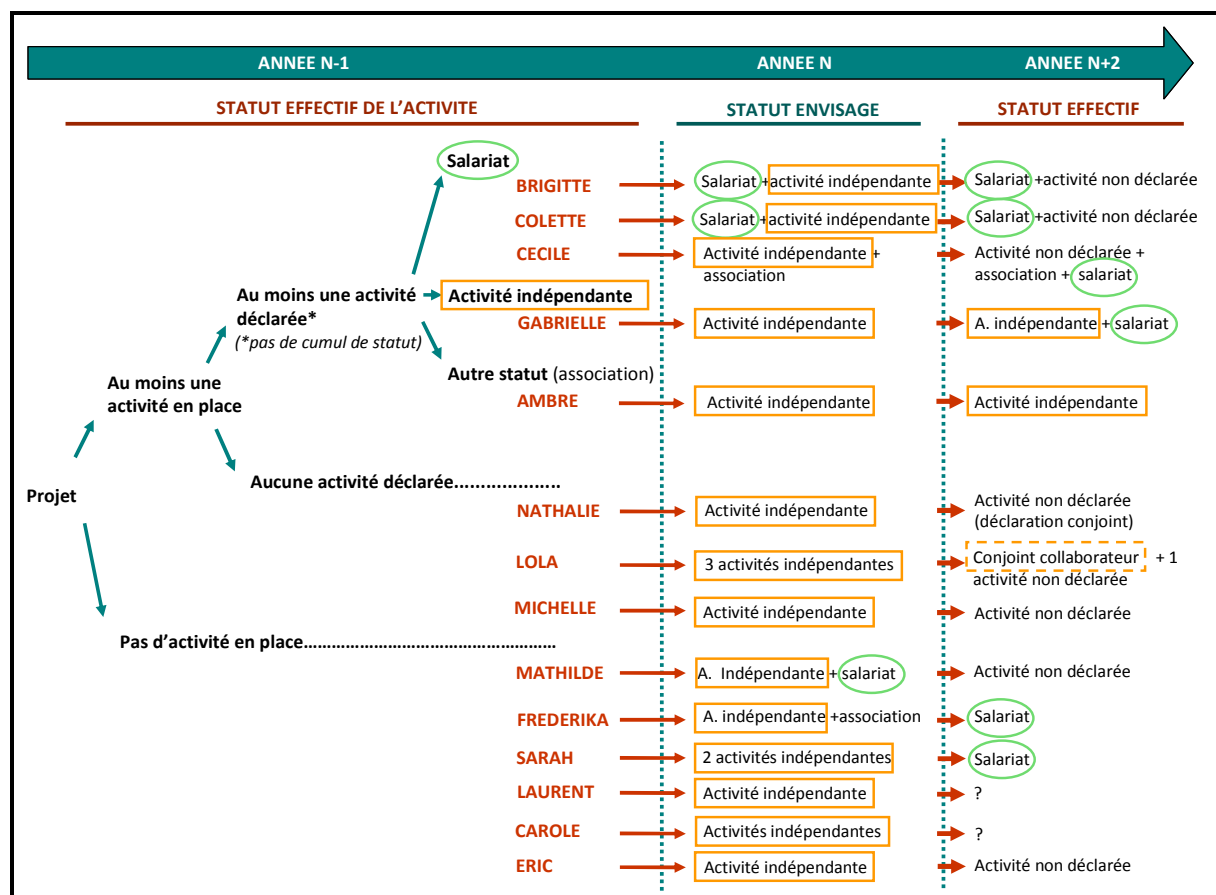


Figure 40: L'évolution de 2008 à 2010 du statut juridique des activités des porteurs de projet de l'ERP. Tallon H., 2010

Le premier point qui ressort de cette figure est la place du salariat. A l'entrée en formation, cinq personnes ont des activités déclarées, trois sous forme de salariat, une sous forme d'activité indépendante (cotisant de solidarité¹⁴⁵). La rubrique « autre statut » correspond dans notre formation à des activités menées sous forme associative, dont la rémunération peut se faire sous forme de salaire, mais qui se fait le plus couramment par un système de défraiement. Ces heures travaillées n'apportent pas les mêmes droits et la même protection qu'un salariat classique, d'où notre choix de distinguer les deux. Nous avons vu précédemment que, pour les porteurs de l'ERP, c'était l'activité indépendante qui formait le cadre souhaité du projet. Or, seule Ambre fait évoluer son statut dans ce sens et crée son activité indépendante. Gabrielle ne fait que conserver sa situation antérieure. Lola devient

¹⁴⁵ Pour faciliter l'analyse nous considérons les « cotisants de solidarité » comme des responsables d'entreprise

conjoint collaborateur, et accède donc à un statut, mais bien loin de celui envisagé initialement. Le salariat, un an après la formation, a pris beaucoup plus d'importance. Il concerne six personnes (seul le travail salarié déclaré est pris en compte). Outre Brigitte et Colette qui ont gardé leur activité salariée, ce qui était prévu initialement, Gabrielle occupe un plein de temps de travail salarié dans la pépinière où elle a effectué son stage. Même chose pour Frédérique et Sarah. Frédérique s'était pourtant jurée de ne plus faire de comptabilité et ne parlait que d'activité indépendante. Sa démarche n'est cependant pas incohérente. Cherchant du sens à son travail, et cernant de manière méthodique ses compétences et capacités, elle choisit de travailler pour des personnes portant un projet social qui lui plaît (une petite compagnie ambulante de cirque). Quant à Sarah, l'expérimentation lui a montré comment prendre en main les étapes logiques d'une création d'activité. Elle sait qu'elle a à rétablir sa situation financière et en fait une priorité. Le salariat de Cécile est, lui, très fragile : il s'agit d'heures réalisées dans des MJC dont le statut exact est difficile à connaître. Mais s'il ne joue pas le même rôle dans la stabilité de l'activité et les droits sociaux de la personne, il assure cependant à Cécile une régularité de travail dans un cadre légal et formel. Quant à l'activité indépendante attendue, nous voyons qu'elle ne se concrétise pas ou peu. Trois cas de figure peuvent être distingués.

Dans le premier cas, la démarche de création d'activité indépendante est toujours en cours. Le moyen d'y entrer est de déclarer le plus tardivement l'activité pour mettre en place progressivement l'ensemble du projet. C'est le cas de Colette, Mathilde, Cécile et Éric : « l'aspect agricole [dans le projet] reste prioritaire. » (Colette, avril 2010) ; « pour me déclarer, au niveau surface il faut que je fasse la tourbière et que je trace au moins le bassin d'ornement. Il n'y a pas de norme pour les plantes aquatiques. On se sait pas si c'est celles de la pépinière qui s'appliquent ou non. C'est le contrôleur [de la MSA] qui va décider. Si ça pose des problèmes on parlera en heures. Je ne sais pas ce qui va se passer l'année prochaine, mon fils part en apprentissage, les charges seront encore plus lourdes. L'année prochaine c'est sûr je vais me déclarer. Mais les prestations de service c'est dur à trouver l'hiver. » (Mathilde, avril 2010) ; « lorsque j'aurais fait mon stock, je vais faire des salons et démarcher des boutiques. J'attends d'avoir 30 000€ de stock [pour me réinscrire à la Chambre des métiers]. C'est facile à faire avec ce que j'ai déjà. » (Cécile, avril 2010) ; « suite à la formation d'attelage, j'ai décidé de monter ma propre structure. Tout le projet est monté, j'ai les flyers et

les itinéraires sont repérés, mais il me faut pour démarrer le DE¹⁴⁶ de meneur d'attelage. » (Éric, septembre 2010).

Dans le deuxième cas, le passage de l'activité informelle à l'activité formelle n'est pas possible dans la situation actuelle. Pour Nathalie, accéder à un statut demande de revoir profondément la manière dont elle et son conjoint mènent leur élevage, dans la mesure où il n'est pas possible d'être conjoint collaborateur d'un éleveur ayant un statut de cotisant de solidarité. Lola est, elle, bloquée par sa pluriactivité trop complexe : son artisanat ne peut être relié à son activité de maraîchage effectuée comme conjoint-collaborateur, alors même qu'elle comptait sur les recettes de l'artisanat pour assurer le supplément de cotisation qu'entraîne le statut de conjoint-collaborateur. Elle revoit donc différemment sa pluriactivité : « en fin d'année je serais peut être obligée de chercher un revenu complémentaire (des ménages...) pour payer les charges liée au statut de conjoint solidaire » (Lola, avril 2010). Elle est d'ailleurs assez critique sur ce statut, largement *a minima* pour elle : « bientôt je vais avoir un statut. C'est top ! Mais je m'en fous des papiers. [...] Devenir conjoint-collaborateur maintenant, j'avais pas d'autre choix avec mon contrat d'insertion. Il faut avoir un projet : mon projet, pour eux, c'est l'agriculture. Je ne peux pas avoir un contrat d'insertion pour développer une activité de maraîchage avec P. et travailler au noir chez lui. [...] Avec cette décision de devenir conjoint-collaborateur beaucoup de choses vont bouger. Les enfants ne seront plus à ma charge. Ils ne seront plus couverts. Ils n'ont pas de couverture sociale et sont trop jeunes pour le RSA » (Lola, avril 2010).

Dans le troisième cas la volonté de mettre en place une activité indépendante est laissée en suspens, soit pour la laisser hors cadre entrepreneurial, soit pour temporiser. Brigitte assume sa volonté de ne pas déclarer son activité artisanale : « tant que ça marche [le fait de ne pas être déclaré] je tente, j'ai pas peur. Certains marchés me seront fermés, sauf en passant par l'association¹⁴⁷ » (Brigitte, avril 2010). Cela lui permet de ne subir aucune contrainte. Activité autonome, elle n'obéit pas à des règles économiques. Michelle est sur le même registre, bien qu'elle ne le formule pas ainsi : « je ne sais pas si c'est un travail, si c'est un loisir, si c'est les deux. Si j'ai un besoin financier, je mets des partitions en vente. Je nourris

¹⁴⁶ Diplôme d'Etat

¹⁴⁷ Malgré son essoufflement, le projet collectif est donc bien intériorisé par certains

toujours l'espoir de m'installer à mon compte mais L. [accompagnateur] m'avait dit que mon projet n'était pas viable en l'état, qu'il fallait le penser autrement. [Quant au statut d'auto-entrepreneur], l'animateur a dit que ce n'était pas un statut fait pour tester un projet. Vous prenez le statut d'auto-entrepreneur que si vous êtes sûr que ça marche. Je me dis qu'il faut que je sois vraiment solide avant de démarrer » (Michelle, avril 2010). Frédérique et Sarah ont, comme nous l'avons vu, opté pour un travail salarié, différant la mise en place de l'activité indépendante initialement prévue : « je considère cette année comme un investissement, je me familiarise avec les logiciels et le monde des intermittents, et j'envisage la possibilité de faire ce travail à mon compte par la suite. » (Frédérique, avril 2010).

Revenons aux éléments de synthèse des phases de la rupture. Le tableau complet est présenté en annexe 21. Il nous informe sur les recompositions du projet au cours de ces trois années d'observation. L'évolution d'une phase à l'autre, retours en arrière compris, est spécifique de chaque projet et en fait l'originalité. Des constantes peuvent cependant être identifiées. L'insatisfaction initiale est le moteur du projet, rendant impératif le besoin de changement. Mais celle-ci s'apprivoise et peut faire bifurquer le projet, comme nous le montre Frédérique avec son rejet de la comptabilité. L'entrée dans le projet se fait principalement par le RMI et le recours aux heures ponctuelles de travail (déclarées ou non) pour assurer l'investissement et le début du fonctionnement. Le RMI est très efficace pour assurer la phase de test de l'activité. Lorsque cette phase est prévue dans le contrat d'insertion, elle peut être stimulante en donnant un cadre aux démarches entreprises (en termes de durée, de stratégie, etc.), même si les objectifs fixés peuvent sembler difficiles à atteindre, comme le fait remarquer Mathilde. Le RMI, à ce titre, joue parfaitement son rôle de revenu d'« insertion ». Il laisse plus de souplesse que le chômage aux allocataires qui peuvent négocier leur contrat d'insertion en référence à leurs projets. Mais à l'inverse il impose un cadre plus strict par les comptes à rendre réguliers et fait prendre le risque d'une exclusion du dispositif en cas d'objectifs jugés non respectés. L'absence de contrat peut laisser dans certains cas plus d'ouverture au projet (Cécile). Autre point partagé, opter pour une stratégie d'immatriculation la plus tardive possible pour avoir dès le début un chiffre d'affaire suffisant pour payer les charges. L'idée est toujours celle de ne pas prendre de risque. Le désengagement de l'activité précédente se fait par le recours au RMI, le chômage ou le soutien du conjoint. Le recours à des financements dédiés à la création d'activité, en

particulier dans la phase de mise en place, est très compliqué, d'où l'appui recherché sur des mesures de droit commun.

La mobilité est aussi un puissant opérateur de désengagement puisque le retour en arrière est rarement possible. Dans l'expérimentation Ambre, Cécile, Laurent et Carole ont quitté récemment leur territoire de vie précédent, cherchant un nouveau projet en adéquation avec leur territoire d'installation. Cette situation de mobilité au minimum déstabilise le projet professionnel et place les individus dans des situations de fragilité. La capacité de réorganiser l'environnement immédiat et de mobiliser des ressources va avoir des conséquences très différentes sur la mise en place du projet. Ambre et Carole semblent proches, à la fois par leur provenance (l'Angleterre et l'Irlande), leur vision anglo-saxonne de l'activité et leurs compétences sensiblement de même niveau. Elles vont avoir pourtant deux manières totalement opposées de construire leur activité : développement d'un large réseau national et international pour Ambre, versus replis sur ses capitaux et compétences internes pour Carole, dans un espace géographique très restreint.

Pour l'accompagnement, l'analyse des phases permet de repérer des stratégies, des ressources et des points problématiques : blocage statutaire pour Lola et Nathalie, concurrence salariat et temps nécessaire à l'activité indépendante pour Mathilde, Colette, Lola. Ce repérage permet aux acteurs de composer avec le processus en en restant maître. Le travail de l'accompagnement est particulièrement pertinent lors du passage de la phase trois, le processus de désengagement de l'activité ou de la situation initiale, à la phase quatre, la construction d'un nouvel avenir professionnel. Lors de la phase cinq, l'engagement dans le nouveau métier, l'accompagnement change déjà de nature, et le conseil peut prendre le relais. Il est donc logique que, l'année de l'expérimentation, nos porteurs se situent quasiment tous en phase trois du processus de rupture (Cécile, Brigitte, Lola, Colette, Sarah, Mathilde, Gabrielle, Éric, Frédérique, Michelle). La volonté de participer à l'ERP est liée à la démarche de désengagement et d'élaboration des bases du nouveau projet. Seules Ambre et Nathalie ont une longueur d'avance (elles sont en phase quatre à l'entrée dans l'ERP) : le projet d'Ambre était quasi opérationnel, et elle venait dans l'ERP principalement pour avoir l'avis de personnes extérieures. Quant au projet de Nathalie, il était en place, certes sous une forme inaboutie, et elle cherchait par l'ERP le moyen d'y trouver sa place.

2) Socles, articulations et questions posées à l'accompagnement

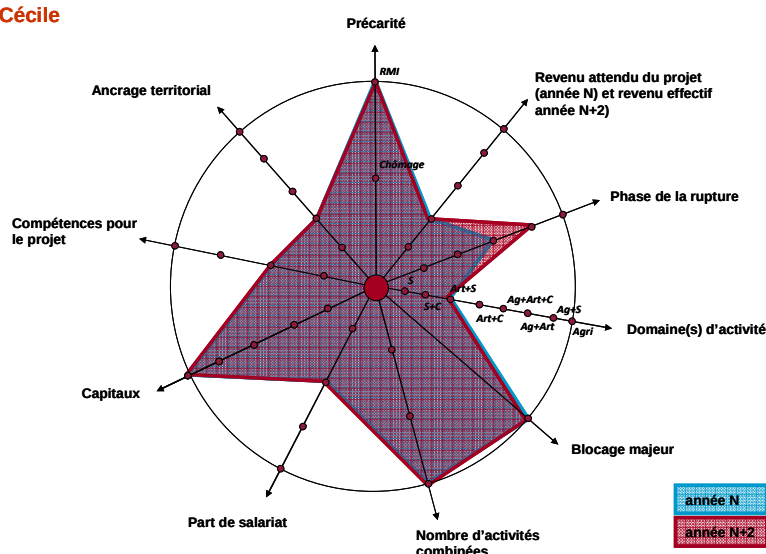
Les projets de nos porteurs s'appuient sur des éléments forts qui leur donnent leur lisibilité extérieure. Ces éléments ont été synthétisés dans un graphe en étoile qui permet de faire ressortir les points importants et d'étudier leur évolution au cours des deux années post-ERP. Chaque graphe raconte la manière dont le porteur s'est positionné dans son projet, et comment l'accompagnement, par le biais de l'ERP, a permis ou non les recompositions nécessaires. La construction du graphe est présentée dans le tableau suivant (tableau 20 ci-dessous). Le tableau complet présentant l'ensemble des variables se trouve en annexe 22.

Détail des éléments du graphe des projets	
Les compétences pour le projet	
Cette échelle est réalisée à partir de l'évaluation de neuf compétences, évaluation faite par le porteur de projet lui-même et requestionnée dans la formation. Pour avoir une valeur synthétique à utiliser dans le graphique de synthèse, nous avons compté les points pour chaque porteur, à partir de la situation objectivée par la formation, et distribué ces valeurs (voir annexe 24. Compétences pour le projet). Les compétences sont repérées en année N uniquement (fin d'ERP)	
Les phases de la rupture, ou le stade du projet	
Reprend les cinq phases précédemment décrites. Les phases sont repérées en année N (entrée dans l'ERP) et N+2	
La précarité	
0 : pas de précarité 1 : Chômage < 700€ (sans revenus du conjoint)	2 : RMI
Les capitaux	
1 : Ni K foncier/immobilier ni K financier 2 : K foncier/immobilier mais pas de K financier 3 : K foncier/immobilier et K financier	4 : K financier mais pas de K foncier 5 : Aucun K nécessaire pour le projet
Le nombre d'activités combinées	
De une à trois	
La part de salariat	
0 : pas de salariat 1 : ponctuel et informel 2 : ponctuel et formel	3 : proche d'un mi-temps 4 : proche d'un plein temps
Le(s) domaine(s) d'activité	
Le domaine d'activité est représenté en année N et N+1 Agriculture Agriculture + services (non agricoles) Agriculture + commerce (non lié à la production agricole) Agriculture + artisanat+ commerce Agriculture + artisanat	Artisanat + commerce Artisanat + services Services Services + commerce Commerce
L'ancrage territorial	
A partir du graphique « ancrage territorial », figure 39, chapitre 4-B Il s'agit de l'ancrage du porteur de projet, et non du projet. Cette mesure de l'ancrage inclut des variables telles que la fréquentation de réseaux sur le territoire, la date d'installation, la reconnaissance des compétences, le réseau du conjoint, les projets de mobilité, etc., dont certaines sont pondérées	Elle prend en compte le capital social de la personne, qui n'est donc pas répété sur la figure. L'ancrage n'est mesuré qu'une fois, en année N (fin d'ERP).
Les blocages repérés	
Il s'agit d'un blocage qui remet en question le projet	0 : non 1 : oui : soit statutaire, soit lié à la motivation, soit financier
Le revenu escompté (N) et la situation financière (N+2)	
Année N Il s'agit du revenu attendu du projet, tiré des prévisionnels d'activité réalisés en fin d'ERP, et non pas du revenu disponible 1 : de 450 à 600 € 2 : de 600 à 800 € 3 : de 800 à 1000 € 4 : de 1000 à 1200 € 5 : plus de 1200 €	Année N+2 Il s'agit des revenus disponibles en année N+2, qui ne sont pas encore, pour de nombreuses personnes, les revenus attendus du projet. Cette variable permet cependant de voir comment la question des revenus est prise en charge par les porteurs de projet (choix de faire évoluer rapidement une situation par exemple), et son influence sur la mise en place du projet 1 : dégradation de la situation financière 2 : RMI 3 : revenus légèrement supérieurs aux minimas sociaux (jusqu'à ½ smic) 4 : revenus autour du smic 5 : revenus supérieurs au smic

Tableau 20: Description des variables du graphe des projets de l'ERP. Tallon H., ERP, 2010

Les graphes ci-dessous permettent de voir d'emblée quels sont les projets dans lesquels les reconfigurations ont été les plus importantes, et ceux dans lesquels elles ont été faibles, les raisons pouvant être parfois opposées.

Cécile

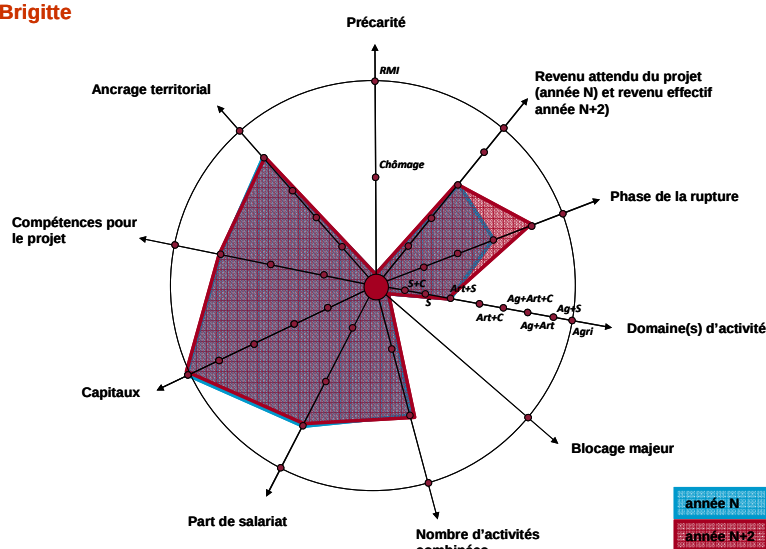


Les projets de Cécile et de Brigitte sont ceux ayant été le moins reconfigurés. En effet, l'une comme l'autre a construit son projet en faisant simplement évoluer l'idée de départ. Les situations ne sont cependant pas du tout les mêmes.

Chez Cécile (création de jeux de société, capoeira et animation autour des peuples premiers) les indicateurs de précarité sont forts (RMI, sans évolution d'une période à l'autre). Un blocage important est apparu au cours de la formation, celui de la combinaison de statuts impliquée par le système. Cette combinaison est lourde et coûteuse et n'est toujours pas résolue. En effet, si l'association peut être le support des animations et des cours de capoeira, elle ne peut convenir à l'activité artisanale. Il est difficile d'imager quel statut pourrait englober ces trois activités. Combiner des statuts n'est pas en soi un problème, mais envisager un statut associatif comme support d'auto-emploi, en le couplant à un statut d'entreprise, est de fait très coûteux et fragiliserait la situation économique de Cécile. La forme actuelle de rémunération des heures de cours dispensées (défraiements et non salariat) permet au moins de couvrir les frais. Nous avons vu que Cécile temporise avant de se réinscrire à la Chambre des métiers. Le projet se déploie à son rythme puisque Cécile travaille à constituer son stock et fait évoluer ses compétences et son réseau lié à la capoeira. La façon dont Cécile stabilisera son projet (en le recomposant sans doute) apparaîtra au moment où elle fera le pas de l'entreprise, si elle le fait. Le temps de la création d'activité semble calqué sur son temps familial : « il y a un moment pour terminer quelque chose, et il faut du temps pour recommencer autre chose. J'attends qu'elle [ma fille] soit au lycée, d'ici deux ans ça changera à ce moment. »

Notons que si les capitaux chez Cécile sont forts, malgré sa situation financière, c'est qu'elle possède déjà les matériaux nécessaires à la réalisation de son stock.

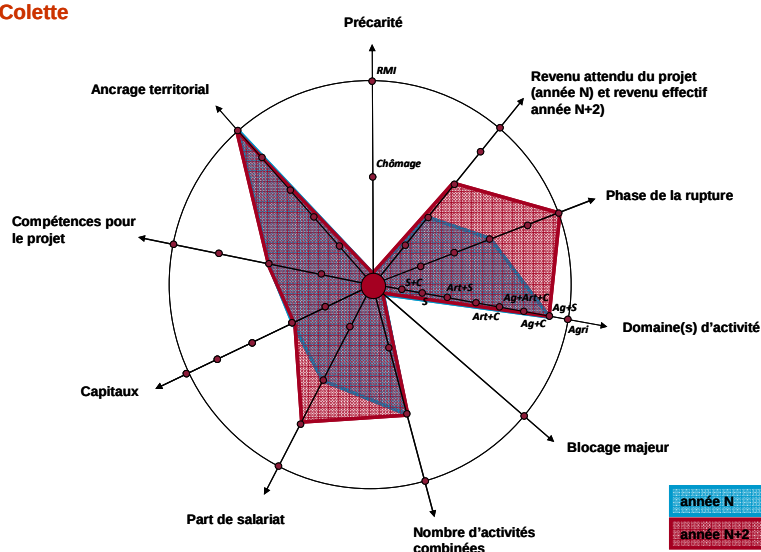
Brigitte



Chez Brigitte, il n'y a pas de situation de précarité, ni de blocage repéré. Pour l'accompagnement la situation est donc plus simple. Si le projet de Brigitte évolue tranquillement en gardant son orientation initiale, c'est tout d'abord qu'il était assez clair au départ. La stabilité que Brigitte obtient par son salariat lui permet aussi de temporiser.

En effet, son activité artisanale est peu développée deux ans après l'expérimentation, et son activité salariée a légèrement augmenté. Son projet a cependant bien mûri, par la reconnaissance de son savoir faire et la connaissance du marché qu'elle a pu acquérir en investissant des espaces professionnels. Elle a néanmoins décidé de ne pas déclarer son activité artisanale ; elle a bien perçu les contraintes de production que cela impliquait, et les compromis nécessaires pour y faire face. L'ERP lui a parfaitement permis de repositionner chaque activité dans sa sphère propre, lui permettant ainsi de « jongler » de l'une à l'autre.

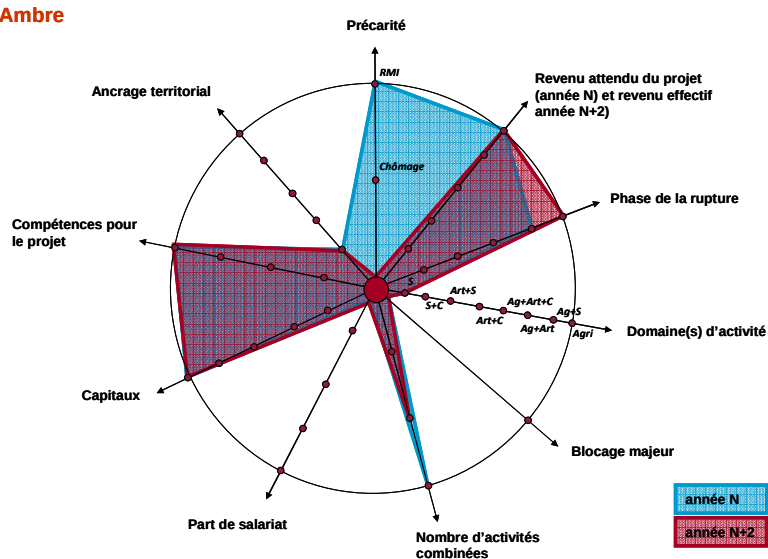
Colette



Le projet de Colette est resté, lui aussi, proche de sa version initiale. Pourtant les évolutions sont considérables. Même si les capitaux de Colette sont faibles, ce qui a un impact important dans le projet, elle a fait évoluer sa part de travail salarié et dispose d'une légère capacité d'investissement.

Son système d'activité est en phase de test. Elle commercialise ses légumes par un système de paniers et se reconnaît une réelle place dans la profession agricole, en participant à des journées d'entraide et en ayant des contacts rapprochés avec les maraîchers qui l'ont accueillie en stage. Ce début de légitimité est déjà une grande victoire pour elle. Elle devait faire face au scepticisme de son mari et de ses parents : en 2010 ses parents diront qu'ils sont fiers de leur fille. Mais c'est au prix fort de l'augmentation de son temps de travail, combinée à son intensification, que Colette peut mettre en place son projet, dans cette phase critique de développement parallèle de chaque activité.

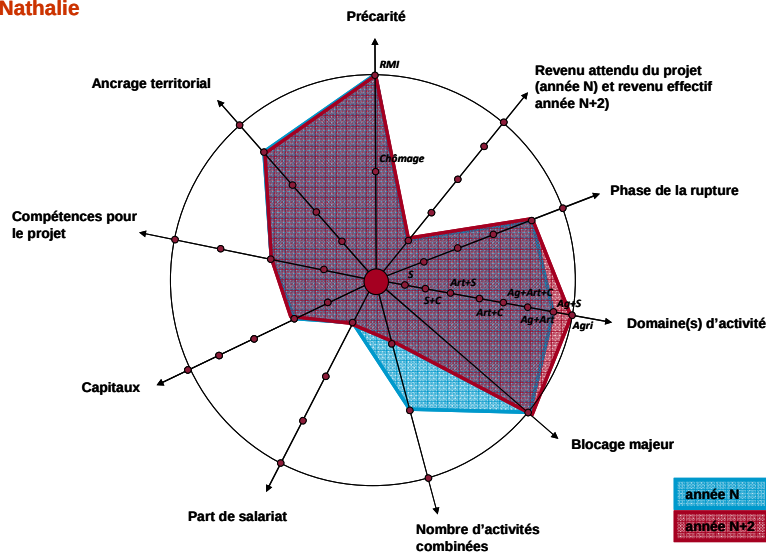
Ambre



De la même façon Ambre ne fait que déployer le système d'activité présenté à l'entrée dans l'ERP. Ce qui a une conséquence immédiate sur l'évolution de sa précarité, qui disparaît dès la sortie de l'ERP. Notons aussi qu'elle diminue ses activités : de trois elle est passée à deux, ce qu'elle avait envisagé dans sa stratégie initiale.

La diminution des activités est une constante que nous retrouvons dans tous les projets devenant opérationnels, plus encore chez les personnes ayant plus de deux activités combinées. Le temps « disponible » n'est pas extensible à l'infini, et oblige à certains choix. Dans le cas d'Ambre, ils sont basés sur une rationalité économique bien affirmée.

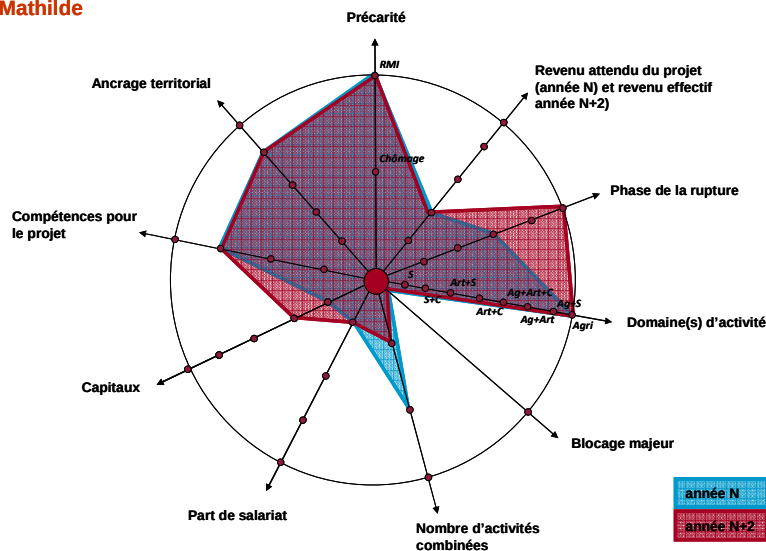
Nathalie



Chez Nathalie, le repositionnement du projet autour d'une activité unique, l'élevage, provient de l'abandon de l'activité qu'elle avait envisagée pour elle-même, l'animation sur la ferme. Son temps de travail est entièrement absorbé par l'élevage, qui ne lui permet pas d'avoir un statut et qui ne

résout en rien sa situation de précarité. Le projet sous cette forme est bloqué.

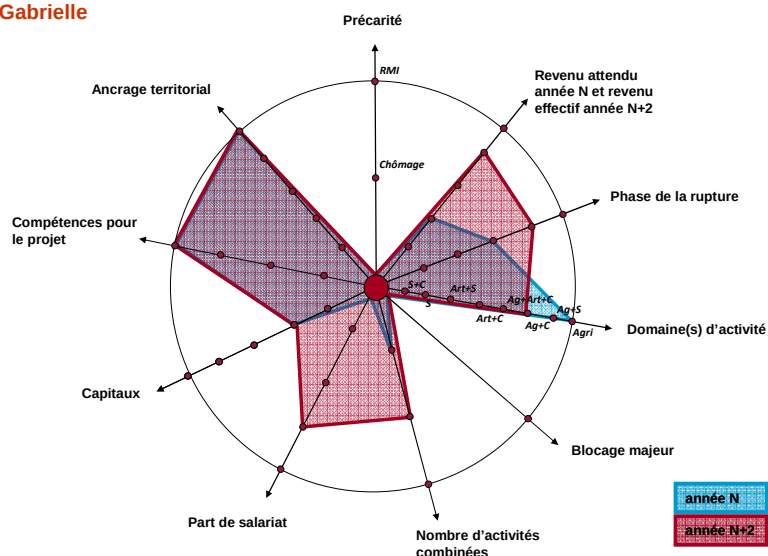
Mathilde



Chez Mathilde les recompositions commencent à être plus marquées. Le projet est bien avancé en année N+2. L'épreuve du réel a conduit Mathilde à des choix pragmatiques. Le premier est la réduction des activités proposées (la confection de bassins d'ornement n'est plus à l'ordre du jour en 2010).

Chez Mathilde, c'est la possibilité de réutiliser son ancien lieu de production (changement du bail, mis à son nom et non plus au nom de son ancien conjoint) qui a enclenché la mise en place effective de l'activité. Elle acquière ainsi une partie du foncier nécessaire à sa production et à son immatriculation à la MSA. La situation de précarité n'a cependant pas évolué, car Mathilde est toujours en phase d'installation et non de production, le début de la vente étant envisagé en année N+3.

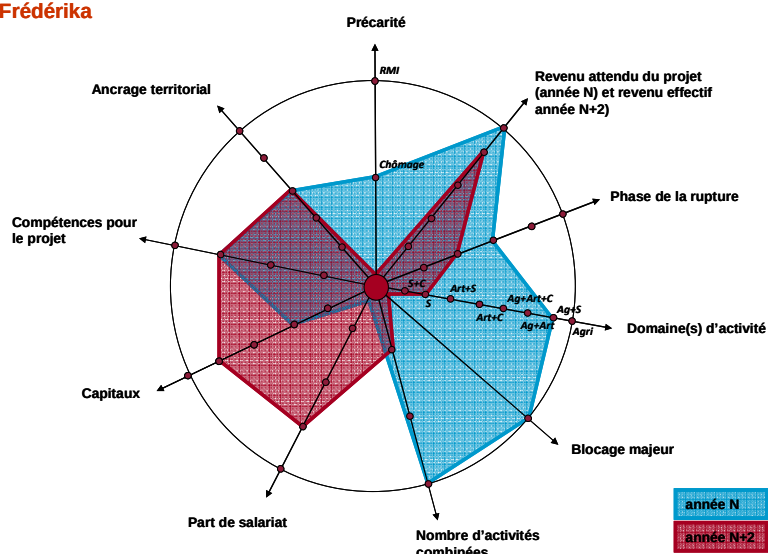
Gabrielle



Les graphes suivants analysent des projets dans lesquels les reconfigurations ont été importantes. Gabrielle, en s'investissant dans un travail salarié, évolue vers une pluriactivité marquée, ce qui n'était pas le cas au départ. Son revenu est supérieur à celui attendu du projet en année N.

Elle peut ainsi, en année N+2, « temporiser » tout en confortant son projet initial : elle développe sa capacité d'indépendance et sa technicité en matière de pépinière.

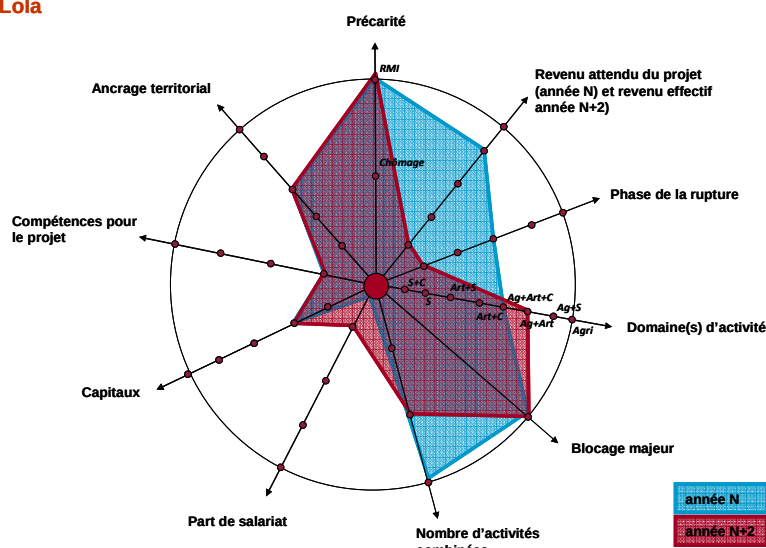
Frédérique



Frédérique, en année N+2, a revu fondamentalement son projet. Le blocage lié à son refus initial d'exercer son métier de comptable a disparu. Elle s'investit dans un travail salarié qui la fera évoluer vers un nouveau projet qu'elle laisse mûrir, à partir des compétences, des ressources et des choix qu'elle a pu identifier pendant

l'expérimentation et des nouvelles opportunités qui se présentent à elle. Nous voyons sur le graphe l'augmentation importante des capitaux de Frédérique, dûs à la vente de sa maison, qui lui ouvre de nouvelles possibilités de mobilité et de reformulation d'un nouveau projet.

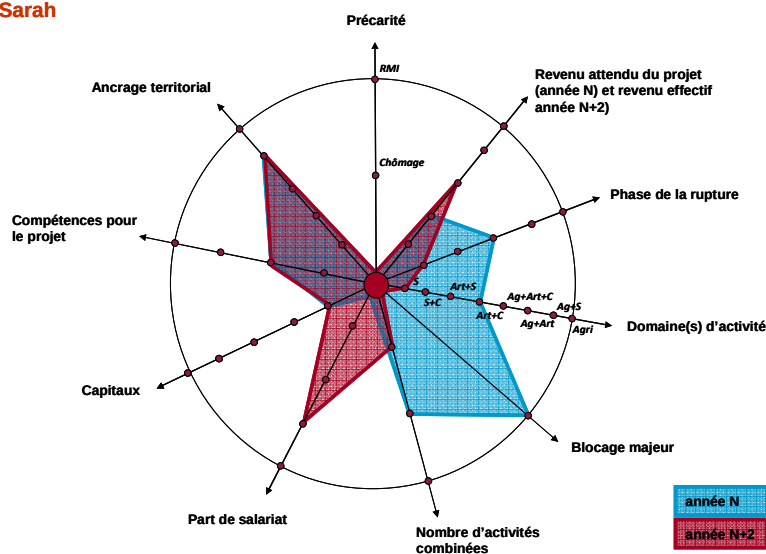
Lola



Le projet de Lola s'est aussi profondément reconfiguré, du fait de sa rencontre avec son nouveau conjoint. Elle s'investit dans le projet de ce dernier, ce qui ne résout aucun des points critiques présents en année N : précarité (la situation financière de Lola s'est même dégradée) et blocage statutaire lié à sa triple combinaison d'activité sur fond de capitaux insuffisant

Dans cette nouvelle reconfiguration, c'est son projet même qui est remis en question.

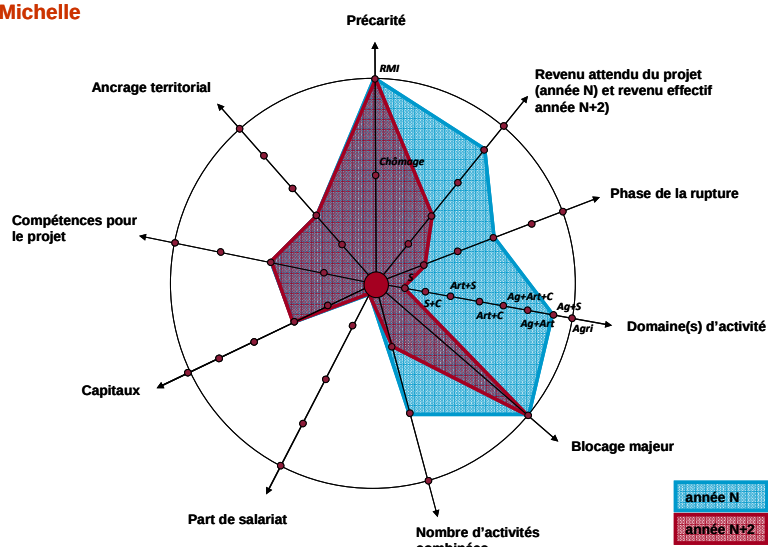
Sarah



Sarah a remis en question son projet en décidant d'occuper un emploi salarié. Elle aussi tempore, et, sans abandonner sa volonté de devenir décoratrice d'intérieur, laisse en suspens la stratégie lui permettant d'atteindre cet objectif. Sarah n'a fait jusqu'à maintenant aucun investissement dans le projet, elle est donc très libre

d'en sortir pour une autre perspective qui lui semble meilleure ou plus accessible.

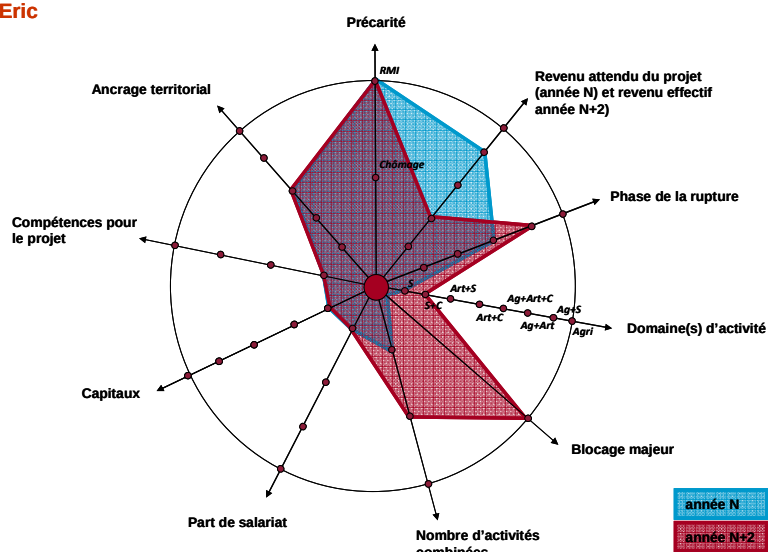
Michelle



A l'inverse des premiers projets présentés qui avaient évolué dans la direction initialement prévue, le projet de Michelle s'est « resserré » pour revenir à un stade de pré-projet. Aucune nouvelle orientation n'a été envisagée dans la période concernée. La situation d'arrivée n'est pas la situation initiale dans la mesure où la manière d'entrer

dans le projet, est remise en question en année N+2 par Michelle au filtre de l'ERP.

Eric



Éric a fortement réorienté son projet. Le reiki initialement prévu devient secondaire par rapport à l'activité de balades attelées. De ce fait son projet devient pluriactif. Là encore la situation de précarité n'a pas évolué, mais le projet est encore en phase de construction. Il apparaît par contre un blocage nouveau,

dû à l'aspect réglementaire de la balade attelée qui lui impose d'avoir un diplôme d'État. Malgré ses demandes faites aux services sociaux d'une aide pour financer la formation, restées sans suite, Éric a décidé de préparer ce diplôme en 2011, grâce à un système d'échange de travail chez le formateur. Cette année sera donc décisive pour son projet.

Que nous disent ces graphes ? Lorsque le projet devient opérationnel, la combinaison d'activité tend à se simplifier (mise en sommeil d'une activité, recomposition dans le même

domaine d'activité). Cela confirme, si cela était encore nécessaire, que la multiplication des activités dans des domaines différents conduit à des blocages statutaires compromettant la mise en place du système d'activité. Cependant nous pouvons voir, à l'inverse, que le recours à la pluriactivité est envisagé dans des projets non pluriactifs au départ, et conforte très efficacement le projet. C'est le cas chez Gabrielle avec son salariat, et chez Éric, qui développe une nouvelle activité, plus reconnue, en phase avec le territoire, et sans doute plus valorisante pour lui-même. Les graphes nous montrent aussi la souplesse de recomposition des projets autour d'axes ou de pivots propres à chaque porteur, qui peuvent être un domaine d'activité (la pépinière par exemple chez Mathilde ou la comptabilité chez Frédérique), ou une forme statutaire, comme le salariat chez Colette. Cela sous-entend que les éléments permettant cette souplesse doivent être présents, en particulier les capitaux et les compétences.

Au-delà du projet en lui-même, ces graphes nous parlent aussi d'accompagnement. Seul le projet de Michelle ne s'est ni développé ni réorienté. On ne peut, au vu des transformations opérées dans les autres projets, incriminer la démarche d'accompagnement développée dans l'ERP, sauf à dire qu'elle n'a pas été assez individualisée : « Le risque majeur dans un accompagnement c'est celui du non-événement, de la non-mobilité : l'utilisateur vit la séquence d'accompagnement comme une sorte de transit, un non-lieu qui ne va déboucher sur aucune issue, la pesanteur déterministe de la trajectoire antérieure, le cas échéant, alliée au style convenu ou dirigiste du professionnel va interdire toute mobilisation, toute rupture à cause d'un déjà là lesté d'inertie. » (Boutinet, 2003) p.74. On pourrait faire un constat de même nature à propos du projet de Cécile, bien qu'à l'inverse de celui de Michelle il se développe discrètement. À la question posée en 2010, au vu de l'apparente neutralité de l'accompagnement sur l'évolution de son projet : « est-ce que tu as l'impression d'avoir perdu du temps ? », Cécile par sa réponse pointe les limites de l'accompagnement à la pluriactivité, lorsqu'on en attend des solutions clef en main : « oui et non. Mon élan a été coupé [elle a arrêté sa production artisanale pendant l'ERP], mais j'étais de toute façon dégoutée de l'artisanat, j'aurais de toute façon pas fait mieux si je n'avais pas fait la formation. **Ça ne m'a pas donné de solutions pour m'installer car il n'y en pas**¹⁴⁸ ». Mais à l'inverse de Michelle, Cécile ne se plaint pas de sa situation actuelle. Bien au contraire. Elle a augmenté sa capacité à s'insérer dans des domaines d'activité variés.

¹⁴⁸ Souligné par nous.

L'accompagnement n'a donc pas de réponses directes à apporter à chaque question posée par les porteurs, et il ne peut pas garantir toutes les évolutions attendues. Lola, qui entrait dans l'expérimentation pour s'affirmer et assurer son autonomie professionnelle, se retrouve dans une situation relationnelle quasiment similaire à celle qu'elle avait quittée quelques années plus tôt. Elle n'a toujours pas en main le projet. Cependant, des changements majeurs ont eu lieu dans sa vie, en rapport très étroit avec le projet qu'elle défendait dans l'ERP. La référence au « projet de vie » n'est pas seulement un slogan chez ces personnes : les choix d'activité qu'elles font sont étroitement liés à la conception de leur vie sur ce territoire.

Chez Michelle, Cécile et Nathalie, l'accompagnement semble ne pas avoir joué son rôle de « réorganisateur du champ existentiel » ou d'espace de transition à travers lequel se dévoilent et peuvent être saisies des opportunités et des ressources. (Boutinet, 2003) p.74. A moins que les questions existentielles qui devaient être traitées n'aient impliquées des décisions qui ne pouvaient être prises à ce moment précis de la vie. À l'inverse, chez tous les autres porteurs, le processus d'étayage contenu dans l'accompagnement (« L'accompagnement se définit par la notion de recours. « être là pour que l'autre puisse se dire, laisser la place pour permettre à l'autre d'advenir. » (Prodhomme, 2002) p.83) a fonctionné, et la relation d'accompagnement a pu exister. Il faut dire que les attentes formulées au début de l'ERP sont nombreuses, excepté chez Cécile, qui n'est pas certaine de l'intérêt de l'expérimentation pour créer son activité¹⁴⁹. Parmi celles-ci notons l'ouverture aux possibilités permises par la pluriactivité (Gabrielle, Frédérique, Michelle), la volonté de recadrage et de construction du projet (Colette, Mathilde, Sarah, Lola, Brigitte), l'ouverture aux autres et à ce qu'ils peuvent apporter au projet (Nathalie, Frédérique, Éric, Ambre), ou de manière plus pragmatique la discipline (Ambre) ou l'accès à un statut (Carole et Laurent). Autant de postures qui rendent possibles la rencontre et la construction de la relation d'accompagnement, relation asymétrique nous l'avons vu mais relation d'altérité : « Pour qu'il y ait véritablement interaction, le compagnon, comme l'accompagnant doivent accepter de se laisser « altérer » par l'autre (du latin : alter, autre, et alterare, rendre autre) par le jeu des identifications et des projections qui fondent

¹⁴⁹ Nous avons veillé lors du recrutement à ne pas accepter de personnes « fortement orientées » par leurs prescripteurs, dans le cadre d'un contrat d'insertion ou d'un dispositif de retour à l'emploi, et la raison du choix de Cécile de participer à l'ERP de ce fait n'est toujours pas très claire.

l'empathie, sous réserve que chacun y consente et accepte les bouleversements et transformations que suscite la relation. La qualité du compagnonnage et de l'accompagnement est à ce prix » (Rajon, 2009) p.43.

Terminons par le regard des porteurs sur l'ERP. Le succès de l'expérimentation est sans conteste la capacité à argumenter et à défendre leurs projets que ces derniers ont pu acquérir (aspect relevé par dix personnes sur onze). Portés presque uniquement par des femmes, les projets étaient pour elles une voie d'affirmation et de reconnaissance de choix de vie. Mais au-delà du développement de cette compétence, l'expérimentation a-t-elle aidé à construire des projets opérationnels ? Ce point est essentiel, et il faut ici différencier la perception des mandataires de celle des acteurs impliqués. Malgré tous les discours sur la place et l'importance du projet dans la société et son rôle dans l'épanouissement personnel et professionnel, la validation d'un projet par les pouvoirs publics repose principalement sur le critère de sortie du RMI ou du chômage. La prise en compte du contexte atténue en partie cette position. C'est ainsi qu'un projet qui permet l'accès au régime de cotisant de solidarité dans le cas de l'activité agricole est reconnu par la MSA par exemple. Idem pour un projet qui apporte à la femme un statut dans un projet de couple. Mais au fond ces considérations ont peu de poids. Cela explique le malaise de l'accompagnement face aux motivations existentielles, politiques ou spirituelles sur lesquelles sont bâtis certains projets de l'expérimentation. En définitive, selon ces critères, bien peu de projets sont une « réussite ». À la fin des neuf mois de l'ERP, seul un projet, est en place. Faut-il en rester à ce constat ? Comment valoriser la richesse du cheminement réalisé dans l'accompagnement et qui ressort parfaitement dans l'analyse des phases ? La question de la temporalité de la mise en place du projet, de la maturation de l'idée et de sa traduction opérationnelle en passant par les phases de test nécessaires, est très variable et peut être longue. Par exemple, parmi les porteurs ayant un projet agricole, aucun n'avait le foncier suffisant pour mettre en place son activité. L'expérimentation, qui leur a permis d'élargir leurs réseaux et d'affiner leurs stratégies, leur a plus ou moins directement donné accès à des terres : Nathalie a pu louer des parcours communaux pour ses chèvres, négociés après présentation du projet à la mairie ; Mathilde a pu récupérer un bail sur un terrain maraîcher qu'elle avait en vue, par l'intermédiaire des accompagnateurs de l'ERP. La question de la validation est elle aussi importante. La posture constructiviste de l'accompagnement amène à une validation par le porteur lui-même, qui, comme on s'en doute, diverge des validations par les institutions ou par la sphère sociale et professionnelle. Elle repose pour le porteur sur la perception d'un progrès et des contraintes à

lever. Frédérique, très fortement opposée à toute forme de salariat, a, petit à petit, élaboré sa combinaison d'activité autour d'une activité salariée qui permettait de faire vivre le projet. Colette peut, à la fin de l'ERP, revoir à la baisse son projet de maraîchage car elle ne le mesure plus en termes de chiffre d'affaire mais en termes d'inscription dans le patrimoine familial. La perception des contraintes du projet a poussé le groupe à envisager des solutions portant sur d'autres statuts et sur des revendications collectives. C'est ainsi que les projets individuels ont été englobés dans des actions collectives plus larges.

Ces exemples montrent que les questions posées à l'accompagnement à la pluriactivité, questions détaillées dans notre première partie, sont surtout des questions posées à la société, ainsi qu'au territoire. La question de la précarité, ou de l'adaptation à la faiblesse du marché du travail, ou plus largement la question de l'économie locale sur un territoire donné, ne sont que les éléments englobants des projets pluriactifs de l'ERP : on ne fait pas contre mais avec. Précarité, petits revenus, confortation par les minimas sociaux pourraient avoir un autre sens dans un système repensé pour intégrer les ruptures, les bifurcations, et l'entrée dans la vie active de plus en plus chaotique. Cela pose frontalement le statut de l'accompagnement et du projet. Le dispositif d'accompagnement peut être, selon son orientation, un outil de différenciation voire de « tri » des projets, selon la logique classique d'adaptation au modèle entrepreneurial, ou à l'inverse un outil de construction d'une nouvelle situation plus adaptée au contexte des territoires ruraux. S'adapte-t-on au prix de la marginalisation lorsque le cap de l'« excellence »¹⁵⁰ ne peut être franchi, ou transforme-t-on la réalité du territoire ? L'accompagnement peut, selon qu'il penchera vers l'une ou l'autre de ces postures, atteindre ainsi les limites de son adéquation au projet territorial imaginé et porté par les institutions via le financement des dispositifs d'accompagnement.

¹⁵⁰ Pour reprendre le terme remis en valeur par l'appel à projet de la DATAR « Pôle d'excellence rural », et dans lequel de très nombreux territoires se sont reconnus...

5.B - COMPOSITIONS ET RECOMPOSITIONS DE L'ACCOMPAGNEMENT

1) Un tournant décisif, le « conflit de l'entrepreneur »

Nous avons évoqué à plusieurs reprises le conflit, au deuxième mois de l'expérimentation, qui a opposé les porteurs de projet aux accompagnateurs. Nous le détaillons dans cette partie car il marque un tournant important dans le déroulement de la formation. Nous illustrons sa genèse par la figure suivante (figure 41 ci-dessous) :

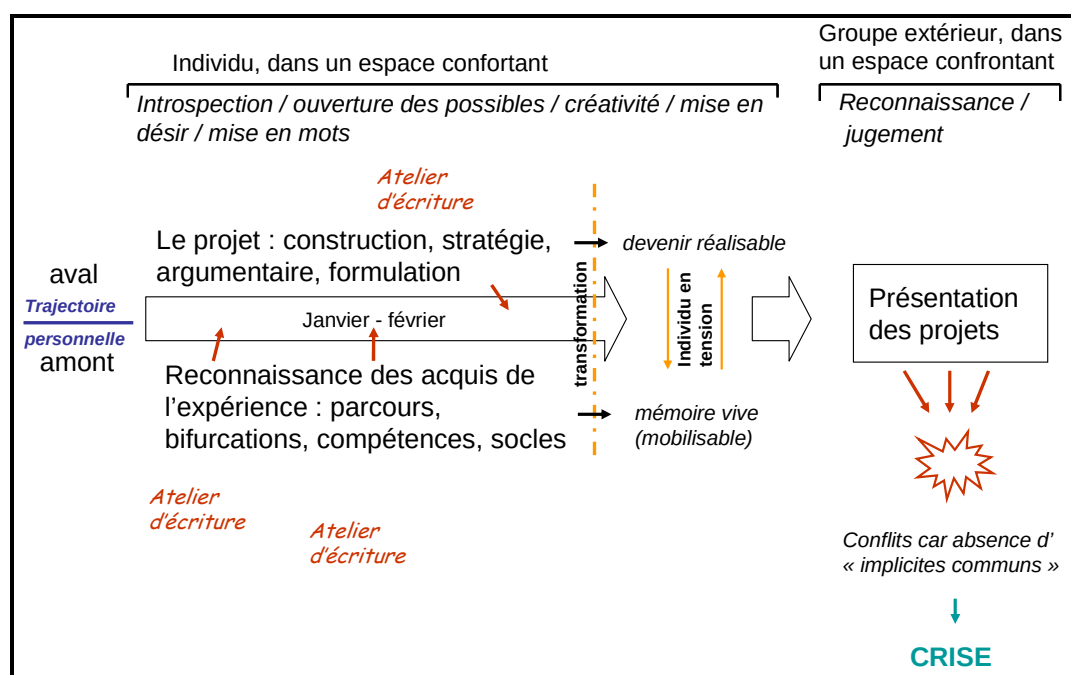


Figure 41: Le « conflit de l'entrepreneur ». Tallon H., ERP, 2010

La première phase de l'ERP pose les bases de l'engagement dans un projet. Elle ouvre à la créativité qui permet de faire émerger les espaces du possible sans lesquels un projet ne peut se concevoir. Cela a été fait grâce à des méthodes combinées : la reconnaissance des acquis de l'expérience, le travail sur le parcours de vie, les ateliers d'écriture et le recours au dessin et aux formes diverses d'expression de la créativité. En explorant les socles non visibles ou non exprimés du projet, l'individu remobilise des potentialités et des ressources dormantes, tout en assurant au projet une assise stable. Mais le regard introspectif, même limité à des éléments précis et directement mobilisables, n'éclaire pas seulement les aspects agréables du passé. Après avoir instauré entre les membres du groupe et les accompagnateurs

la confiance nécessaire, cette phase parfois difficile psychologiquement parlant s'est déroulée dans l'espace « confortant » déjà évoqué, ou espace de « transition qui ouvre sur un ailleurs et de nouveaux possibles » (Boutinet, 2003) p.74, Dans le même temps était menée une démarche de formalisation dont l'objectif était de poser les bases objectives d'un projet, à partir desquelles le porteur pourrait arriver, en fin d'ERP, au projet final. Ces deux démarches parallèles ont de fait créé une tension entre, d'une part, l'ouverture à la créativité et le travail de la mémoire vive qui redessinaient des possibles et faisaient émerger des désirs enfouis, et d'autre part la formalisation, qui projetait le porteur dans un devenir réalisable, et non plus imaginé ou souhaité. Cette tension latente était toutefois contenue par l'espace protecteur créé. Or, immédiatement à la fin de cette phase, les porteurs ont été invités à présenter leurs projets à des personnes extérieures. L'espace devient d'un seul coup « confrontant ». Malgré le gros travail de clarification réalisé par chacun et la présentation de projets bien structurée sous forme de diaporama, le public (composé entre autre des futurs accompagnateurs) n'a pas été aussi enthousiaste que les porteurs l'auraient espéré. La discussion qui fait suite à ces présentations aborde l'implacable réalité économique de l'entreprise, le chiffre d'affaire minimum à réaliser, la projection à trois ans, etc. La mise au point effectuée par les accompagnateurs est considérée par les porteurs comme une véritable atteinte à leurs aspirations. Le conflit se focalise sur le terme d'entrepreneur ou de chef d'entreprise, tous les porteurs rejetant cette appellation. Ils se reconnaissent mieux dans l'appellation anglaise « *self employed* », sans équivalent français (on parle bien d'auto-emploi mais on ne dit pas qu'on est auto-employé¹⁵¹), et ils proposent le terme « chef de projet ». Certaines réactions relevées deux jours plus tard lors d'un bilan informel sont très tranchées : « la dernière journée ne m'a pas donné envie d'être accompagnée par ces personnes. Ça a cassé mon enthousiasme, ça m'a démoralisée » (Cécile) ; « la journée de mardi a un peu plombé [ma motivation] et réactive ma méfiance envers les structures d'accompagnement » (Mathilde) ; « j'ai eu des problèmes avec la journée de mardi. C'est une façon de voir les choses » (Laurent) ; « suite à la journée de mardi, je me pose la question de rester ou non dans la formation. Je veux être sûre que la formation ne va pas dans ce sens, il faut clarifier cela, le projet dont on parle c'est le projet de vie » (Carole). Il était sans doute maladroit au bout de deux mois d'organiser ce qui est apparu

¹⁵¹ Le terme d' « indépendant » ne fait pas ressortir de la même façon la démarche très personnelle de construction du projet que le terme « *self employed* » met en exergue.

comme une confrontation. Tout le monde n'était pas prêt ; la fatigue était grande du fait de l'emploi du temps trop concentré et de la démarche très éprouvante. Le conflit lors de cette exposition trop brusque des projets aurait éclaté de toute façon, mais sans doute sur d'autres bases (libération de la tension, expression d'une insatisfaction, de peurs, etc.). Quoi qu'il en soit, sa cristallisation sur la question de l'entrepreneuriat a permis très efficacement de recomposer l'accompagnement et de ré(?)affirmer les règles et les risques d'une posture d'accompagnement, qui impose de ne pas avoir de réponses et d'accepter un cheminement incertain. Le débat sur l'entreprise a obligé les accompagnateurs et les porteurs de projet à travailler sur la signification sociale du projet. Il a permis de construire les « implicites communs » à partir desquels l'engagement commun dans le processus était possible. Hasard du calendrier, un comité de pilotage était fixé le lendemain du conflit. Il a permis de mettre la question des enjeux de l'expérimentation sur la table, au vu des attentes des uns et des autres, à savoir la conciliation du projet de vie (demande des porteurs) et du projet qui apporte un revenu (demande de l'accompagnement), sans que ne soit occulté le rôle ambigu du recours aux minimas sociaux dans cette démarche. C'est le tiers de la relation d'accompagnement, ou relation dialogique à l'intérieur d'une triangulation (accompagné, accompagnateur, institution) (Vial, 2007), qui se manifeste dans cette tension, tension qui ne peut être résolue que par l'acceptation et la reconnaissance réciproque des références des uns et des autres : « L'accompagnement se fait toujours à l'occasion d'une fonction d'autorité, donc au sein d'une institution et en référence aux finalités, aux valeurs et aux critères de celle-ci. Mais si la fonction d'autorité est de type institutionnel l'accompagnement est nécessairement de type personnel. C'est donc dans une dialectique avec des postures institutionnelles (diriger, suivre, animer) que peut prendre place cette posture personnelle, qui est toujours une décision éthique requérant l'accord et l'engagement des deux partenaires » (Le Bouëdec, 2002) p.18. Il s'agit même de trois partenaires dans notre cas. Les références sociales et institutionnelles du Cirad (organisme de recherche) et des structures d'accompagnement n'étaient pas les mêmes. Le socle des engagements communs a été établi en remettant en question le cadre institutionnel de l'accompagnement à la création d'activité. Il aura donc fallu deux mois pour que s'élabore la posture d'accompagnement la mieux adaptée aux questions des porteurs projets et à leurs partenaires. La crise du deuxième mois, cristallisée autour du rejet de la dénomination d'entrepreneur par les participants, a modifié l'accompagnement. Malgré tout, deux porteurs ont quitté l'ERP à ce moment, et, sans un changement radical de posture de la part des accompagnateurs il n'aurait pas été possible d'aller plus loin. Le processus expérimental a permis de faire bouger les postures et les

contenus qui ont alors été construits avec les porteurs, pour être au plus près de leurs attentes. Que se serait-il passé si le cadre n'avait pu évoluer ? C'est bien grâce à l'extrême souplesse du dispositif que le changement de posture, l'évolution des formes d'accompagnement proposées et le travail sur les projets collectifs ont été possibles.

2) Un accompagnement dans l'accompagnement : la carte des projets

Quoi de plus normal pour des géographes¹⁵² d'utiliser la carte comme support de matérialisation et de discussion du projet ? Méthodologie classique de dialogue avec des acteurs dont on souhaite comprendre le projet, ces cartes « à dire d'acteur » dessinent le territoire et le projet dans le territoire. Dans notre cas, ce support de l'enquête est utilisé comme outil auto-réflexif. La carte, outil de représentation du monde et/ou outil politique d'appropriation du territoire, se fait aussi objet intermédiaire lorsque sa finalité est de co-construire un projet commun, ou plus simplement support de dialogue et outil d'aide à la décision lorsqu'elle permet de communiquer, y compris parfois simplement avec soi-même. Ce sont ces deux dernières dimensions qui seront reprises dans notre expérimentation. En situant dans l'espace, à des échelles différentes, les pratiques spatiales des porteurs de projet liées à leurs activités, les cartes fournissent des informations importantes sur la diversité et la complexité des projets pluriactifs de nos porteurs. Les cartes réalisées permettent en effet de comprendre l'influence de la dimension spatiale et/ou territoriale dans la conception et la conduite d'un projet pluriactif.

C'est donc après quelques séances de travail sur l'évaluation de l'adéquation du projet à son territoire, et trois mois après le début de l'ERP, à un stade où de nombreux éléments du projet avaient été en partie repérés et analysés par les porteurs, qu'il a été proposé aux participants de « poser leur projet sur une carte », c'est-à-dire de positionner sur un fond de carte IGN (plusieurs échelles étaient proposées, une au 1/25 000, une au 1/100 000 et une au 1/1 000 000) les activités et les différents éléments en relation avec le projet : lieux d'exercice

¹⁵² Tous les chercheurs impliqués dans l'expérimentation ERP sont géographes.

des activités, lieux d'approvisionnement, fournisseurs, lieux de vente, clientèles, marchés, réseaux et personnes importantes pour le projet, ainsi que tout autre élément jugé nécessaire. Chacun était libre de positionner ce qui lui apparaissait signifiant, au-delà ou en dehors des suggestions faites. De la même manière le code graphique était libre. Chaque carte est donc singulière et montre immédiatement les éléments du projet ou de sa mise en œuvre qui apparaissent structurants aux yeux du porteur de projet.

Précisons que la méthodologie employée n'est pas celle des cartes mentales (Lynch, 1967), visant à représenter sur papier libre l'étendue de l'espace vécu et représenté, et qui met entre autre l'accent sur les survalorisations induites, en l'absence de fond de carte initial, par la réinterprétation des distances et de l'espace. Elle ne vise pas non plus à représenter l'ensemble des pratiques spatiales des individus, dans une approche intégrative, mais s'appuie sur les pratiques au sens de la localisation et de la fréquentation des lieux de l'activité. Pour les besoins de l'accompagnement du projet, la cartographie consiste à un premier niveau en l'inventaire des lieux d'exercice de l'activité et des réseaux professionnels, et à un deuxième niveau au repérage de la stratégie de mise en œuvre du projet. Cette démarche oblige à s'arrêter sur des questions qui n'ont eues jusque là que des réponses vagues ou implicites (où sont situés mes clients potentiels ; comment les touristes accèdent à mon exploitation ; comment s'articulent les déplacements dans le cadre de mon activité ; etc. ?). En revanche les imbrications des activités familiales et personnelles avec les activités économiques ne sont pas systématiquement cartographiées. Elles sont pourtant manifestes et ont émergé de l'analyse plus approfondie des ressorts du projet. De même que le travail sur le phasage du projet constitue un « moment de vérité » quant au déroulement du projet dans une durée précise, ce travail sur la carte a fonctionné comme une sorte de « révélateur » de sa dimension spatiale, avec ses échelles, ses cohérences, et ses contraintes (Tallon, et al., 2009b). Mais si ces cartes ne visent à montrer que l'une des facettes des pratiques spatiales des individus enquêtés, elles révèlent cependant la variabilité des logiques spatiales des projets et de leur ancrage territorial. Comme les formes de pluriactivité elles-mêmes, l'espace du projet en tant que « lieu(s) pratiqué(s) » (De Certeau, 1990) diffère ainsi fortement d'une personne à l'autre. Les pratiques spatiales d'acteurs dans des situations de combinaison d'activités révèlent en premier lieu les enjeux liés aux caractéristiques du système d'activité lui-même. En effet, la nature des activités combinées conditionne la relation au territoire et les mobilités qui lui sont associées : combinaison d'activités agricole et non agricole ; vente de produits/prestation de

services ; activité fortement liée à une ressource territoriale/activité dé-localisée, etc. Ainsi, la complexité des pratiques sera fortement marquée par le degré de concordance des logiques spatiales des différentes combinaisons d'activité. Nous avons pu distinguer, dans les projets de notre expérimentation, trois logiques spatiales, correspondant à trois types de projets.

Le premier type, très localisé, regroupe un nombre limité de lieux dans un espace de petite taille, concentré autour de l'habitation. C'est le cas des projets de Gabrielle, Mathilde, Colette, Nathalie, Lola. Ce type de projet correspond à une combinaison d'activités agricoles, ou à composante agricole : diversification, production/vente directe, production/accueil à la ferme. La localisation et la dispersion de l'exploitation et des parcelles dessinent en effet un territoire souvent local, reliant les différents espaces de production. Les lieux de commercialisation (marchés) et d'approvisionnement périodique dépendent plus directement de l'agriculteur et du contexte familial, social et organisationnel dans lequel il évolue (Marie, et al., 2009). Un autre type de projets, sans composante agricole, s'inscrit aussi dans des logiques spatiales très locales. Éric conçoit ainsi la pratique de son activité, le reiki, technique de soins énergétiques par imposition des mains, en lien étroit avec le territoire de vie puisque les soins sont donnés dans la nature. L'activité se pratique ici en un seul lieu, le massif du Caroux, par la venue des clients sur place.

Ces cartes très concentrées peuvent correspondre aussi à une compréhension a minima de l'exercice. Car ce dernier permettrait de réaliser plusieurs cartes à des échelles différentes. Sur la carte du projet de Gabrielle (figure 42 ci-dessous), seul l'espace de production a été localisé. La carte illustre bien la concentration de l'activité : les plantations truffières (en orange sur la carte) sont localisées autour du lieu d'habitation, et l'installation de la pépinière est, elle aussi, prévue autour de la maison. Le projet est ainsi positionné sur une petite fraction de carte au 1/25 000, et ne déborde pas des limites de la commune. Dans le projet de Gabrielle, les fournisseurs sont contactés via internet. Cependant il manque sur la carte de Gabrielle l'espace de commercialisation (sa clientèle), qui est bien noté en légende mais qui n'est pas représenté. A ce stade du projet c'est le marché régional qui est visé, mais c'est une des inconnues du projet. L'échelle utilisée, qui permet de repérer les éléments bien connus et maîtrisés du projet (les terres), ne permet pas de matérialiser, ou même à défaut de penser la commercialisation.

L'activité de Gabrielle ne demande qu'une mobilité très limitée, les flux se faisant de l'extérieur vers l'intérieur. Les ressources de Gabrielle sont, elles aussi, concentrées dans la ville d'implantation (locations immobilières). Gabrielle envisage un circuit de visite et de promenade pour ses acheteurs de plants ou les curieux de trufficulture. Les circuits ne sont jamais très éloignés des terrains exploités. Cependant ils sont localisés sur des terrains et chemins publics ou privés qui ne relèvent pas de l'espace qu'elle contrôle, et le lien avec la vente de truffes ou de plants truffiers n'est pas évident. Sans compter qu'aucun producteur de truffes n'a intérêt à montrer l'emplacement exact de ses truffières... La carte montre ainsi une vision traditionnelle d'« attractivité touristique », plus ou moins articulée au projet.

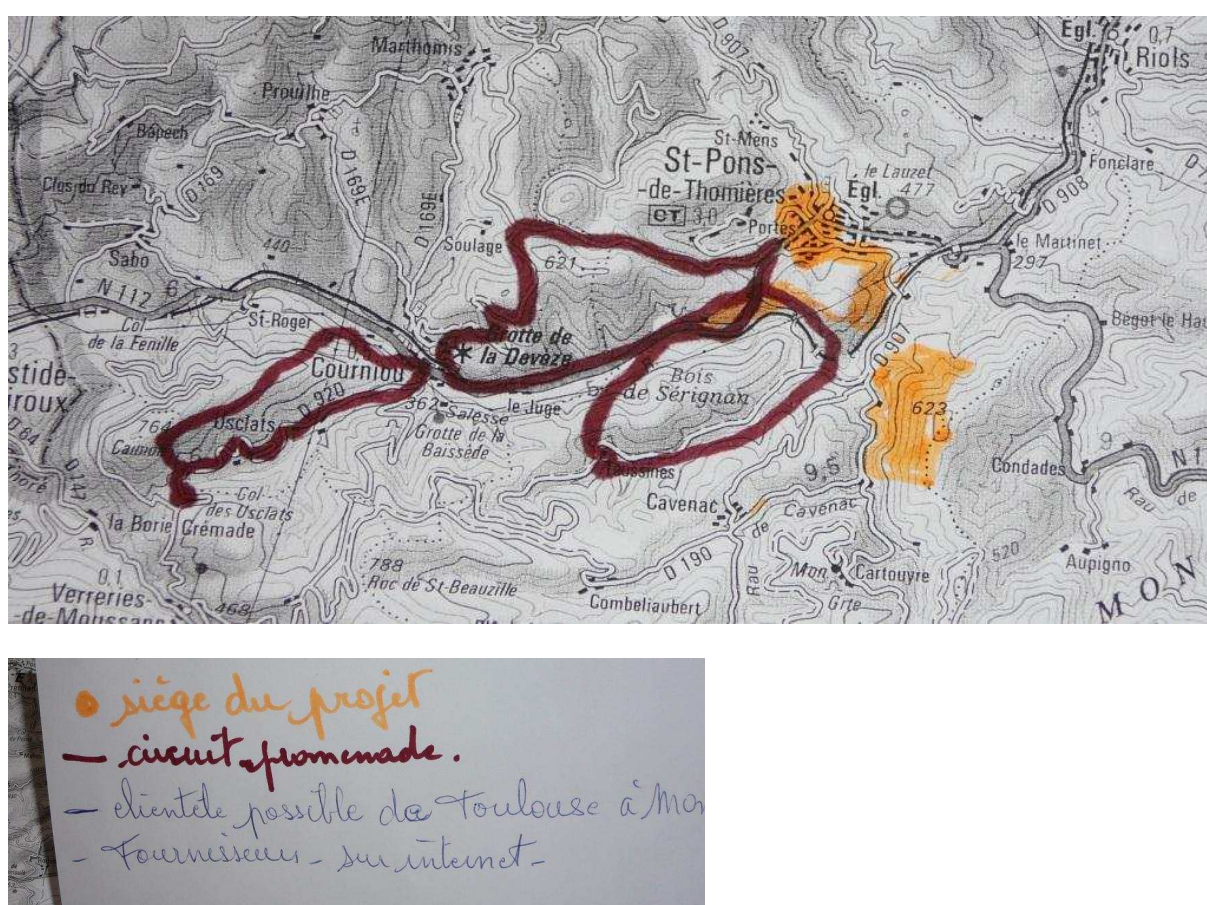


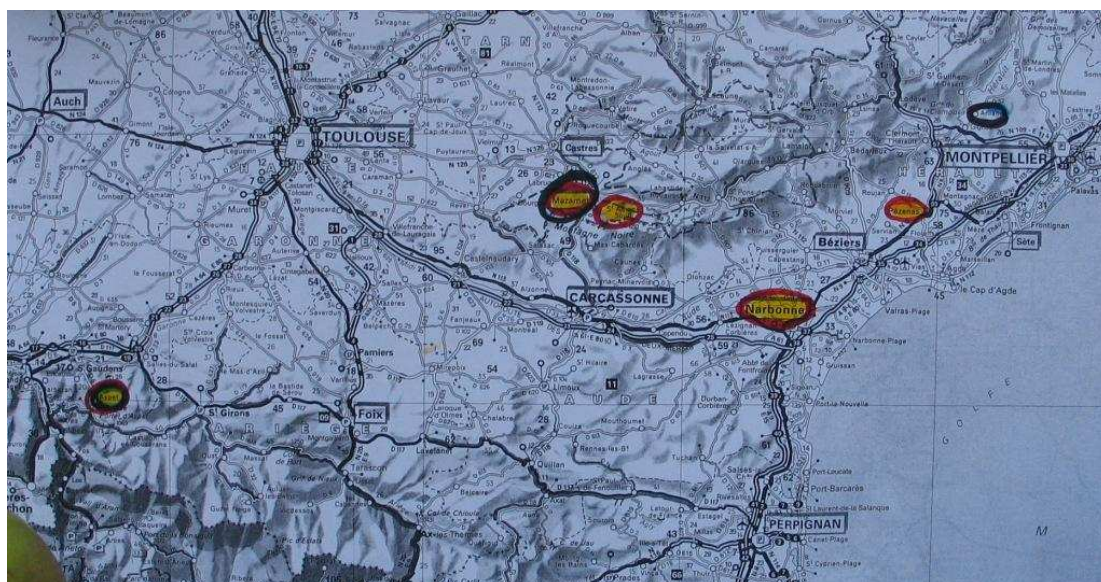
Figure 42: Carte du projet de Gabrielle, ERP, 2008

Un deuxième type de projet associe un ensemble de lieux d'approvisionnement et de commercialisation à une échelle plus vaste, départementale ou régionale, voire nationale. L'une ou l'autre des activités du système implique ainsi des mobilités régulières. Ces projets

combinent une production dans un lieu unique fixe, et une mobilité due à la vente par l'approvisionnement des boutiques artisanales, les marchés, la participation à des expositions (projets de Geneviève, Laurence, Lola), ou bien l'inverse (vente par internet de partitions de musiques achetées dans les brocantes de la région pour Michelle ou de produits originaux de décoration pour Sarah). La combinaison de deux activités de ce type complexifie les pratiques spatiales, lorsque les lieux et réseaux d'approvisionnement et/ou de vente ne coïncident pas.

La carte de Michelle, illustrative du deuxième type de projet (figure 43 ci-dessous), utilise une tout autre échelle que celle de Gabrielle. L'échelle (1/250 000) permet d'avoir une vision d'ensemble du département de l'Hérault. Une seconde carte à une échelle régionale, non présentée ici, accompagne et précise cette première carte. Chez Michelle, les mobilités sont importantes : pour s'approvisionner en partitions anciennes, originales et à moindre prix, Michelle parcourt les vide-grenier et les brocantes de la région, que l'on retrouve sur la carte selon un code couleur, vert pour les vide-greniers, jaune pour les bouquinistes, bleu pour les brocantes, etc.. Un trait vert délimite un territoire de mobilité privilégié, qui, au vu de la carte, paraît plus lié aux infrastructures routières et au temps de déplacement qu'à l'intérêt même de la ressource potentielle. Dans cet exemple, l'inscription spatiale du projet est réduite aux mobilités pour approvisionnement, les ventes se faisant en ligne et le projet étant déconnecté de tout lien direct à son territoire d'installation.

relation avec des activités réalisées en Ariège –trait de feutre vert, peu visible sur la photo-, et que ses réseaux liés aux jardins ne sont pas particulièrement locaux. La formation est envisagée à l'échelle de deux régions, la situation géographique du Haut-Languedoc amenant bien souvent les porteurs de projet à se positionner sur la région Languedoc-Roussillon mais aussi sur la région Midi-Pyrénées.



- 1) Jardins, végétaux : - production
- marchés, produits
- 2) Comptabilité : clients, Géo, CAE, C.A, C.C.I.
- 3) Formation/animation : CFPPA, Pot Eth'pue, Cebemur, ELPI
- 4) Reseaux : wic - structures accompagnement, associations
Femme du Salvat - Cebemur - Pot Eth'pue -
formation Pluriactivité - Vive à Annoux
la jardie...

Figure 44: Carte du projet de Frédérika, échelle 1/1 000 000, ERP 2008



Figure 45: Carte du projet de Fréderika au 1/100 000, ERP, 2008

La typologie présentée ne rend pas compte des rapports spatiaux spécifiques aux combinaisons d'activités elles-mêmes. La réalité des projets est bien entendu le plus souvent hybride, associant l'un ou l'autre des trois types évoqués. Le recours à des clientèles et/ou des fournisseurs éloignés est récurrent, même dans les projets agricoles très ancrés localement, comme celui de Gabrielle. Son activité de trufficulture sur tilleuls mobilise, par son caractère de produit de « niche », des réseaux régionaux voire nationaux. Les réseaux d'interconnaissance locale ne suffiraient pas à cette native du territoire à la mise en œuvre de son projet. Internet permet de rencontrer les trufficulteurs et de découvrir les techniques de la trufficulture, et d'acheter les plants. La vente des truffes se fait à la fois localement et régionalement, de Toulouse à Montpellier.

Les pratiques sous-tendues par les cartes témoignent tout à la fois des pratiques professionnelles, familiales, etc., et des réseaux d'interconnaissance, et elles en révèlent l'importance. À une échelle temporelle et spatiale plus vaste, un regard porté sur les trajectoires de vie des porteurs de projet ne dit pas autre chose : la construction du projet, incluant le choix plus ou moins raisonné d'un espace de vie, s'appuie souvent sur des réseaux familiaux ou amicaux, qui contribuent à dessiner l'espace des pratiques. Ambre, installée dans

les Hauts-Cantons de l'Hérault suite à un rapprochement familial, construit un projet de pluriactivité fondé sur l'utilisation d'un réseau professionnel établi en Angleterre et sur la mobilisation d'un réseau amical situé dans le Gard. La carte du projet d'Ambre révèle alors, par son absence de liens effectifs à son territoire de résidence, le caractère dé-localisé du projet dont la base est avant tout un ensemble de compétences. Le lieu de résidence apparaît même excentré, peu pertinent par rapport aux clientèles visées. Dans ce cas précis, le lancement du projet a d'ailleurs eu pour préalable un déménagement vers un secteur mieux situé. Nous détaillerons plus loin le rôle dynamique de cette carte dans la décision de mobilité d'Ambre (figure 46).

L'espace est ici un moyen d'interroger la viabilité du projet quant à son organisation dans le temps. Alors que l'association d'activités spatialement connexes tend à faciliter les coordinations spatiales et temporelles, l'éclatement spatial que révèlent certaines cartes peut être source de fragilité par les mobilités contradictoires imposées. En effet, la présence dans un projet de dimensions spatiales très locales et régionales, voire nationales peut nuire à l'équilibre du projet, lorsqu'il existe un antagonisme ou a minima des tensions dans les logiques spatiales. Plus que le rayon des mobilités, c'est l'articulation des mobilités qui est significative. Le cumul d'une activité à rayon local et d'une activité imposant des mobilités régulières et relativement lointaines peut très bien ne pas poser problème si les mobilités ne se superposent pas dans le temps, se plaçant par exemple sur deux saisons différentes. C'est le cas du projet de Frédérika, basé sur les complémentarités des périodes de formation et de jardins (son projet nous rappelle alors que le calendrier académique est initialement adapté au calendrier agricole). A l'inverse, la même activité maraîchère, exigeante en temps à des moments précis (arrosage, récoltes...) peut être spatialement contrainte par sa disjonction entre deux lieux de production pourtant distants d'une dizaine de kilomètres à peine, comme a pu le tester Colette. Elle abandonne un bon terrain maraîcher pour un terrain viticole à reconvertir mais mieux articulé à son schéma de déplacement. La compréhension du rôle joué par les distances et les contraintes logistiques dans l'organisation de la pluriactivité constitue donc une grille de lecture intéressante pour comprendre les projets et leur faisabilité. Les cartes révèlent ainsi la contradiction entre la volonté de « vivre et travailler au pays » et la nécessité, pour le faire, d'organiser une ou plusieurs activités à l'échelle d'un espace vaste, impliquant coûts et temps de transport élevés. Ce paradoxe a été relevé pour les espaces périurbains : la recherche d'un logement abordable conduit les résidents toujours plus loin des

centres-villes où ils travaillent pourtant pour la plupart. Cette localisation occasionne des déplacements nombreux et coûteux (Valette, 2003) ou piège finalement les résidents pauvres, devenus des captifs du territoire d'élection (Rougé, 2005). La contradiction est ici la même : l'opportunité représentée par les espaces ruraux isolés des Hauts-cantons de l'Hérault (coût et disponibilité de l'immobilier et du foncier ; coût de la vie sensiblement moins élevé qu'en ville ; solidarité territoriale permettant une réduction globale des coûts, etc.) s'accompagne d'une difficulté à y travailler et à dégager un revenu (faiblesse de l'emploi salarié, faible pouvoir d'achat des clientèles potentielles, etc.).

La pluriactivité peut constituer une réponse à cette contradiction, malgré la complexité du montage de tels projets et leur viabilité incertaine. Mais l'organisation de cette pluriactivité demande aussi, dans un contexte économique difficile, d'aller chercher au sein d'un espace plus vaste les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Or la question des déplacements se heurte ici au manque de moyens financiers des porteurs, qui roulent dans des véhicules anciens, dont l'état est parfois un élément-clé de la fragilité globale du projet, et qui ne peuvent pas toujours faire face aux lourdes factures de carburant imposées par le projet. Sans compter que les porteurs du Haut-Languedoc (mais bien souvent des zones rurales en général) doivent composer avec les carences et la faible densité du réseau des transports en commun. Toute la difficulté de l'accompagnement est alors de pointer la rupture possible du projet liée à des contraintes de mobilité trop élevées. Ce point de rupture est en effet à la fois affaire de coût et affaire de perception individuelle. L'intrication entre les représentations du territoire de vie et les pratiques effectives définit un seuil de tolérance (temps passé, coût, etc.) extrêmement variable d'une personne à l'autre. Pour Mathilde, le critère de choix de son terrain repose sur son accessibilité à vélo depuis son domicile. L'analyse des cartes de projet permet à tout le moins de mettre les « cartes sur table » et de faire apparaître les contraintes effectives du projet, contraintes dont les acteurs n'ont pas toujours conscience (Tallon, et al., 2009b). Mais au-delà du simple repérage des tensions et limites, l'analyse des mobilités des projets pluriactifs révèle aussi des articulations qui peuvent devenir stratégiques. Colette dans la juxtaposition de ses deux activités, le service à la personne et le maraîchage, dessine dans un premier temps sur sa carte deux mobilités professionnelles différentes, de maisons en maisons pour le service à la personne et de terrains en terrains pour le maraîchage. La deuxième étape consiste à analyser cette mobilité en terme d'horaires, pour faire coïncider ses déplacements : en été elle garde sa matinée pour le maraîchage et assure son activité de

service à la personne l'après midi. Elle reconsidère sa « tournée », plaçant sa maison et donc son temps de repos indispensable sur son trajet de retour du jardin, alors qu'elle s'organise inversement l'hiver. Dans un troisième temps, l'analyse de sa mobilité, qui lui fait percevoir rapidement qu'elle n'a pas la capacité d'être présente sur des marchés, lui fait reconsidérer son mode de commercialisation : elle s'orientera vers la vente par paniers, qu'elle peut livrer au cours de ses mobilités quotidiennes, préférentiellement aux clients pour lesquels elle assure un service. Même si envisager les choses de cette manière reste idéal et théorique, c'est l'analyse de sa mobilité, posée sur la carte, qui a permis à Colette de décider de son mode de commercialisation.

Au delà de la question de la mobilité, nous pourrions faire de nombreux autres commentaires sur ce que les cartes révèlent du projet. Nous avons déjà largement parlé des éléments constitutifs des projets (rapport au territoire, rapport au travail, réseaux, etc.). La carte n'a pas simplement conduit à analyser les formes de spatialisation des projets pluriactifs. Elle a fonctionné comme un outil de diagnostic des tensions engendrées par la disjonction des espaces d'activité, par leur dispersion dans l'espace, ou par les limites spatiales à l'extension de l'activité. Elle a aussi permis d'identifier les complémentarités de lieux et d'activités. L'intérêt de la carte réside dans la possibilité d'interroger les processus de décision de la spatialisation des activités.

Que nous disent les lieux d'implication effectifs et les mobilités induites, au regard des lieux potentiels d'implication non encore investis ? Ou les tensions temporelles et spatiales, au regard des complémentarités possibles ou effectives ? Comment sont investis les lieux de mutualisation pour la transformation, la vente, etc. ? Derrière ces questions simples se retrouvent des représentations territoriales aux fortes incidences sur les mobilités, les choix des lieux de vie et d'implication des porteurs de projet. La carte a été ainsi partie prenante de la démarche d'accompagnement, pour en devenir un de ses outils. Nous prendrons l'exemple de la carte d'Ambre pour illustrer ce rôle.

Ambre est insatisfaite de son lieu de vie dans la vallée, et met depuis le début de la formation constamment en balance le fait de rester ou de partir. Elle pèse, lorsqu'elle en parle, les avantages et les inconvénients de ce territoire, pour elle-même et pour son projet : « les avantages du territoire actuel : la nature, le calme plus propice à la recherche intérieure ; les inconvénients : peu de monde et faible potentiel de clientèle ». C'est donc avec ce regard

qu'elle aborde la carte de son projet : « ce que j'attends d'un futur territoire à déterminer : la nature, proche d'une ville, dynamique, alternatif, peu de cours de yoga déjà en place, potentiel de clients important. Amener des activités nouvelles, faire bénéficier un grand nombre de gens, ouvrir les consciences. » Elle positionne donc sur une carte au 1/1 000 000, pour avoir l'espace régional élargi, ses différentes activités (figure 46 ci-dessous). Elle a pris soin de dessiner l'Angleterre, incontournable aussi bien sur le plan affectif que pour son projet lui-même. Pour Ambre il n'y a que trois espaces d'installation possibles : la région Languedoc-Roussillon (elle est née à Montpellier, et même si elle a grandi dans les Alpes elle est attachée à cette région), l'Ariège ou l'Angleterre. Elle choisira de rester en France, et positionnera sur la carte deux espaces potentiels de vie (zonage jaune sur la carte). Dans le premier, l'Ariège, elle a des amis et trouve une résonance à ses pratiques dans le mode de vie alternatif qui caractérise cette zone. L'Ariège est à une heure de Toulouse, ville dans laquelle elle peut trouver la clientèle recherchée. Le deuxième espace, plus large, englobe les secteurs nord et nord-ouest de Montpellier (cercle bleu sur la carte, le cercle rouge délimitant son espace actuel de vie). Dans ce secteur se trouvent la plupart des lieux dans lesquels elle monte ses stages de yoga. La palette des activités qu'elle peut y exercer est importante (stages de « doula », hypno naissance, formations de Theta healing, etc.). Enfin, autre élément marqué sur la carte mais non visible sur la photo, quelques flèches pointent vers les Alpes, où se trouve sa famille. Plutôt motivée par une migration vers l'Ariège en début d'ERP, le repérage des éléments structurants du projet l'incitera à se rapprocher de Montpellier. Elle aura l'opportunité au cours de l'ERP de louer une maison au nord de Ganges, dans le Gard. Elle déménagera vers cette destination avant même la fin de l'expérimentation. Le fait de visualiser un territoire, de matérialiser des distances, relativisées car l'Angleterre est, quelque que soit son nouveau lieu d'implantation, toujours à proximité sur sa carte (ce qui est exact en termes de temps de déplacement, trois aéroports de proximité desservent Londres : Carcassonne, Toulouse et Montpellier, dont l'un proposant une ligne *low cost*), a permis à Ambre de prendre facilement les décisions qu'elle laissait en suspens depuis plus d'un an. Pour elle, la carte a fonctionné comme un outil d'aide à la décision, mais aussi comme un outil de projection dans l'action. En matérialisant son projet sur une carte topographique, donc en l'inscrivant dans un espace défini, concret, permanent, elle lui assurait l'ancrage nécessaire à son démarrage. Rappelons que le projet d'Ambre est, par sa thématique,

totalelement immatériel -thérapie énergétique-, et ne demande même pas de contact direct avec les personnes puisque les séances peuvent se faire à distance, par téléphone.

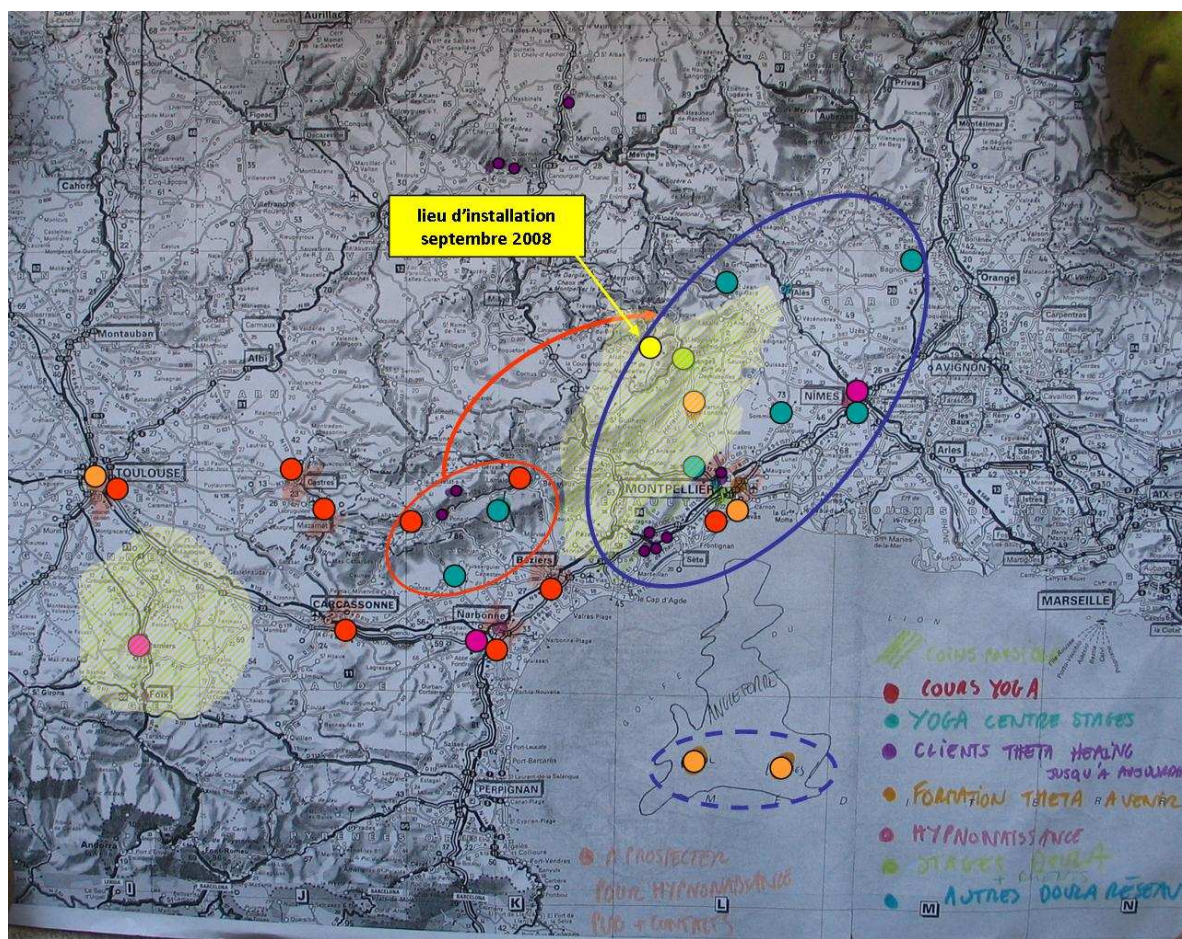


Figure 46: Carte du projet d'Ambre, ERP 2008

La carte s'est révélée être un outil d'accompagnement très efficace. Mais par quel processus ?

La carte met en rapport l'univers du réel, disposé dans l'espace, et l'univers des intentions de son concepteur. Système codé de représentations graphiques, dans lequel les association de figures construisent des faisceaux de relations spatiales (Ferras et Hussy, 1995), la carte, comme le discours, est performative : « [...] toute carte et toute représentation graphique [...] n'est modèle du réel que par rapport à une certaine action sur la réalité en tant que telle » (*ibid.*) p.227. La géographie explore par la carte le lien entre idéal et matériel développé par les porteurs de projet. L'idéal, ou la pensée forgée de représentations individuelles et collectives,

considérées dans les déterminations sociales qui leur donnent corps (Di Méo et Buléon, 2005) p.108, « humanise » et « socialise » le matériel. Le matériel, quel qu'il soit, est constitutif de l'espace de vie de la personne. Cette relation est particulièrement visible dans les pratiques agricoles de nos porteurs de projet, dont on ne peut lire le projet et en particulier les cartes (localisation des parcelles, circuits touristiques, éléments structurants du paysage, etc.) sans tenir compte des relations profondes aux héritages et aux transmissions, aux représentations collectives du territoire, aux identités forgées par le modèle d'agriculture défendu, ainsi qu'aux formes de légitimations des actions mises en œuvre. De la même manière, quand Éric construit un projet basé sur ce qu'il ressent de l'attraction du massif du Caroux et de sa pertinence pour sa pratique de reiki, il ne fait aucune distinction entre l'espace support de vie, l'espace support du projet, et l'espace élément fondamental de sa pratique. La carte d'Éric est une carte mentale de sa pratique dans un lieu « sacré », et est encore très loin de refléter un projet réfléchi en termes techniques (parking, circuits, hébergements, etc.) et économique (clientèles, etc.).

La carte est un puissant outil de révélation des images mentales, certes transformées lorsqu'elles passent au filtre du graphisme. C'est en cela qu'elle intéresse l'accompagnement. Le territoire est un « espace informé par la sémiosphère » (Raffestin, 1986, cité par Di Méo, 1998), à partir de laquelle les formes visibles de l'espace, symbolisées et signifiées, deviennent des socles identitaires puissants (Di Méo, 1998). Encore une fois, nous pouvons retrouver dans cette lecture de l'espace l'affirmation d'Habermas, au cœur de sa théorie de l'agir communicationnel, à savoir que le monde objectif est fait d'éléments à propos desquels des énoncés sont possibles, la symbolisation étant l'une des voies possible de formulation du monde, par l'imaginaire qui lui donne naissance (Cusset, 2001). Pour Christine Chivallon (Chivallon, 2008), l'imaginaire radical remplit de sens un monde indifférencié, il est « à la racine même de l'ordonnance du monde, quel qu'il soit. [...] Cette « mise en signification » ne s'effectue ni de manière diffuse, ni de manière incontrôlée. C'est de la capacité à maîtriser la possibilité de figuration des représentations issues de l'imaginaire humain que découle l'exercice du pouvoir, dans la compétition pour l'accès aux ressources de la symbolisation de l'ordre social. Car celui-ci, une fois incarné dans la forme et la matière, se voit doté de la capacité de faire passer pour réel ce qui ne l'est pas, d'où l'enjeu de la maîtrise du registre « matériel ». Le découpage entre « réel » et « imaginaire » empêche de penser cette distribution inégale des ressources de la symbolisation par ce que l'imaginaire ne se définit pas par son opposition au réel, mais par des degrés de concrétude qu'il acquiert et qui dépendent de rapports de pouvoir » (*ibid.*) p.81. Pour préciser la nature de cet imaginaire, l'auteur s'appuie sur la pensée de Castoriadis : « l'imaginaire dont je

parle n'est pas image de. Il est création incessante (...) de figures/formes/images, à partir desquelles seulement il peut être question de « quelque chose ». Ce que nous appelons « réalité » et « rationalité » en sont les œuvres » (Castoriadis, 1975, cité par Chivallon, 2008) (*ibid.*) p.82. L'imaginaire ne peut être dissocié du symbole « Car l'imaginaire ne reste pas au stade de l'évanescence d'images mentales, de l'onirisme ou de mythes désincarnés. Sa portée dans l'édification sociale est forcément liée à l'activité symbolique, laquelle peut se définir comme la mise en œuvre de tout langage, verbal et non verbal, destiné à traduire des représentations et leur donner leur substrat perceptible au travers de mots, d'objets et d'agencements matériels, bref au travers d'une mise en visibilité. L'imaginaire est toujours « réel » car il est obligé d'avoir recours aux signes. » (*ibid.*) p.82. D'où l'importance de la maîtrise des outils de la symbolisation : « L'espace « conçu » -celui de la matérialité qui nous entoure- est indispensable à l'acquisition de l'autorité nécessaire à la prescription de toute autorité sociale. [...] **Lorsqu'elles n'utilisent pas de la ressource spatiale, les représentations n'offrent donc pas la même efficacité et consistance**¹⁵³ » (Lefebvre, 1974, cité par Chivallon, 2008) p.84. Rapporté à l'objet qui nous intéresse, la carte, et à la démarche d'accompagnement qui a mené à l'élaboration des cartes des projets, cette prise de position est particulièrement importante. Représenter son projet, maîtriser les outils de symbolisation et les signes, matérialiser le territoire par le jeu conscient ou inconscient des images mentales apportent des possibilités d'appropriation du monde. Ce n'est pas nouveau, et on connaît le pouvoir que les cartes du monde procuraient au XVI^e siècle à ceux qui les possédaient, sésame pour la course à la conquête du Nouveau Monde. Mais, même à un niveau aussi micro que celui de l'individu, l'influence de la carte dans l'émergence du territoire est visible. La carte est l'un des actes qui matérialise le mieux la nature territoriale de l'acteur.

Précisons que nous n'utilisons pas la carte des projets en tant qu'objet intermédiaire (ou du moins pas uniquement), contrairement aux nombreuses démarches participatives basées sur l'utilisation de cartes. Cela nous amène à préciser la démarche d'accompagnement sous tendue. Dans notre expérimentation, la carte a été utilisée comme un outil de dialogue, de discussion, entre l'accompagnateur et l'accompagné, dans le principe de l'accompagnement qui ne se préoccupe que de l'objectif de l'accompagné. Elle a fonctionné, nous l'avons vu, comme outil d'aide à la décision. Elle n'avait pas pour objectif, contrairement à l'objet intermédiaire, la coopération ou l'intégration de visions ou de pratiques : « Nous parlons de "nature hybride" [Jeantet et al., 1994] de l'objet intermédiaire de la conception : il est à la fois modélisation de la réalité et instrument de coordination ou de coopération, et ces deux aspects sont indissociables. » (Mer, et al.,

¹⁵³ Souligné par nous

1995) p.27. Pour devenir intermédiaire, l'objet doit sortir de la sphère privée de l'acteur pour accéder à un espace interactionnel (Vinck, 2009). Or, dans l'accompagnement, l'accompagnateur n'est pas directement présent dans la production de l'accompagné. Il reste « à côté », il est « absence impliqué », à l'instar du psychanalyste ou du psychothérapeute. La carte produite dans l'accompagnement n'a pas pour objet la socialisation d'une réalité, mais la simple expression d'une réalité par une personne, réalité qui peut être interrogée par l'accompagnateur mais sur laquelle il n'a pas à intervenir. Nous ne sortons pas de la sphère privée de l'individu. Il y a bien évidemment interaction, médiation, émergence, autant d'activités produites par la carte posée entre l'accompagnateur et l'accompagné. En cela elle peut être considérée comme objet intermédiaire. Mais si nous posons cette limite, c'est pour bien faire ressortir le statut particulier de la carte dans la démarche, objet confidentiel comme tout ce qui balise le processus d'accompagnement, et qui n'appartient et ne sert en définitive que celui qui le produit.

3) Les accompagnateurs ?...au début c'était toi...

Nous parlons depuis le début de ce chapitre de l'accompagnement, mais peu des accompagnateurs. Comment on-t-ils été perçus ? Leurs postures ont-elles été identifiées ? Les porteurs ont-ils pu s'appuyer sur eux ?

Nous avons vu que quatre formes d'accompagnement, co-construites au cours de l'expérimentation (excepté la première) ont été testées en situation. Leur combinaison a permis de cheminer, non sans heurts mais en allant au bout du processus escompté. L'accompagnement a tenté de répondre aux incertitudes apportées par la complexité des systèmes d'activité pluriactifs par une réorientation permanente autour des besoins émergents : la prise en compte du territoire, en tant que ressource pour le projet et espace de reconnaissance du projet ou de l'individu ; la valorisation de l'expérience (des porteurs et des accompagnateurs) et la relativisation des savoirs et des pratiques ; la projection technique et financière en absence de références directement mobilisables ; l'adhésion côté accompagnateur comme côté porteur, à une démarche d'écoute attentive, non normative, ouverte sur l'incertitude et le doute, malgré les difficultés de projection que cela peut entraîner pour l'accompagnateur qui, même s'il chemine « avec » (Paul, 2004), reste dans une position

de guide. Si la posture d'accompagnement a été bien comprise et acceptée par tous, la démarche d'accompagnement telle que nous l'avions pensée (cette combinaison de quatre modalités), a-t-elle bien été identifiée ? Les porteurs ont répondu à cette question au cours du dernier entretien, plus d'un an après l'expérimentation, à partir de l'illustration qu'ils avaient sous les yeux des quatre modalités d'accompagnement (figure 47 ci-dessous). S'appuyer sur un schéma pour amorcer l'échange orientait déjà les réponses puisque la représentation graphique matérialise la vision des chercheurs protagonistes de la démarche. L'illustration avait un rôle de support de discussion, mais les porteurs de projet pouvaient aussi exprimer par des traits et des couleurs des échanges, des relations, et les qualifier librement. Les commentaires détaillés des porteurs de projet sur ces quatre formes d'accompagnement sont présentés en annexe 23.

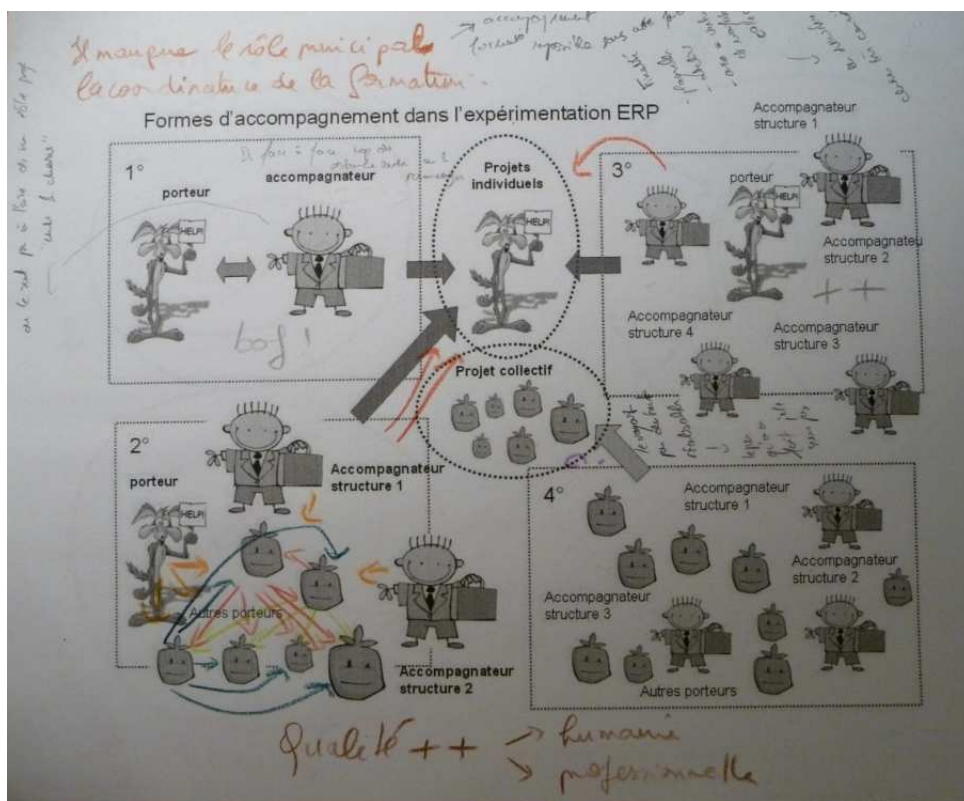


Figure 47: Schéma des quatre formes d'accompagnement et représentation des liens par Brigitte, ERP 2010

À la question qui leur était posée « qui ont été pour vous les accompagnateurs dans la formation ? », tous les porteurs citent à la fois les structures d'accompagnement, les

formateurs et les chercheurs¹⁵⁴ : « l'accompagnateur ? C'est quoi ? Les accompagnateurs ou les formateurs ? Pour moi c'est les deux. » (Cécile), « M.S. principalement, mais après, tous » (Éric), « ça dépend, il y a un peu de tout dans tout. Les accompagnateurs...au début c'était toi... » (Mathilde), « pour moi, les accompagnateurs c'est tous les intervenants, et toi aussi. » (Michelle). Le « toi aussi » renvoie au rôle de coordinateur de l'expérimentation que j'ai assuré, rôle fortement mis en avant par Brigitte qui note sur la feuille qui lui est présentée (figure 48 ci-dessus) : « il manque le rôle principal, la coordinatrice de la formation. ». Invitée à en dire plus, elle précise : « la formation n'aurait pas été possible sans ta fonction de coordination et d'accompagnement. Ce n'était pas une présence trop pesante [présence en continu], le groupe a souhaité t'accompagner dans ton travail¹⁵⁵ ; l'aide a fonctionné dans les deux sens. Le lien était autre que dans une formation classique, c'était à la fois un lien professionnel, un lien d'amitié, l'idée de se serrer les coudes, [le groupe] sentait qu'il pouvait compter sur toi, que c'était une relation pour toujours ». Ainsi Brigitte formule une réalité, qui apparaît chez les autres porteurs de manière peut être moins explicite : « ce qui est sympa c'est de voir toujours celui-là [montre l'accompagnateur] qui revient. On sent qu'il y a quelqu'un derrière. Si j'ai besoin d'un contact, hop « Hélène ». On pense forcément à toi en premier, même s'il y a les autres. C'est super important après une formation. » (Mathilde). Ces remarques qualifient la relation d'accompagnement, confirmant ce que nous avons pu en dire dans la première partie.

Revenons à ce qui est dit des quatre formes d'accompagnement. La première forme est le face à face porteur de projet / accompagnateur (le n°1 sur la figure 47). Cette forme est bien identifiée par les porteurs de projet. La personne qu'ils voient en vis-à-vis sur la figure est bien l'accompagnateur des structures d'accompagnement, distinct des autres intervenants (neuf réponses sur dix). Le travail de ces accompagnateurs est parfois très apprécié : « L. a su écouter et répondre à mes doutes » (Gabrielle) ; « très intéressant de se retrouver seule avec tous ces accompagnateurs. » (Mathilde) ; « présence appréciée par la qualité de ses

¹⁵⁴ Les porteurs de projet ne font pas de différence systématique entre « formateurs » et « chercheurs », dans la mesure où les chercheurs, dans le face à face avec les participants de l'ERP, ont été en position de formateur (mais aussi d'accompagnateur).

¹⁵⁵ « Ton travail » réfère sans ambiguïté pour Brigitte à la fois au travail de coordination et au travail de thèse.

connaissances sur le territoire, par son ouverture d'esprit sur de nouvelles manières de vivre » (Nathalie) ; « très bon accompagnement pendant la formation. Mise en place d'un accompagnement à mon rythme après la formation jusqu'à l'installation » (Colette) ; « très bonne intervention de D., plein de solutions » (Cécile), ou au contraire fortement critiqué : « j'avais l'impression d'avoir deux hommes en face de moi : un humain et un représentant de son organisation, qui avaient deux discours contradictoires » (Brigitte) ; « I. manquait de dynamisme et d'enthousiasme » (Cécile) ; « je ne m'attendais pas à un provocateur comme interlocuteur » (Sarah). Tous les accompagnateurs du domaine agricole sont vus positivement. Ceci dit, reconnaître le travail de l'accompagnateur ne signifie pas qu'il apporte quelque chose au projet. Pour sept personnes sur neuf cet accompagnement a été inutile : « pas trop servi, les accompagnateurs que j'ai vus (MSA, Terres Vivantes) ne savaient pas plus [que le technicien de la chambre avec qui elle était en contact] », (Gabrielle) ; « certains accompagnateurs ne m'ont pas apporté de grandes solutions. D. ne m'a rien apporté, pas d'éclairage, quand je suis sortie de là il fallait que je me débrouille toute seule » (Cécile) ; « dans le face à face, certains ont eu un rôle très important. Mais pas vraiment d'aide, de renseignements précis. Dans mon cas pas utile directement » (Frédérique) ; « ce n'était pas utile car déjà fait avant » (Lola) ; « je ne me rappelle plus qui j'ai vu de manière spécifique » (Éric). Seules Mathilde et Colette, dont les projets sont somme toute assez proches (maraîchage et pépinière), et qui ont été accompagnées par la même structure, restent très satisfaites de cet accompagnement un an après l'ERP : « relation de confiance, très simple, très opérationnel » (Colette) ; « intéressant avec Terres Vivantes. Ça a permis de rafraîchir les choses » (Mathilde). Mathilde ajoute une information très importante : « le fait que ce face à face soit dans le cadre de la formation c'était un plus : avoir quelqu'un qui s'occupait de moi mais en sentant qu'il y avait un réseau derrière ». En effet l'apport de l'accompagnement individuel a été amorti par l'ERP, tantôt validé ou invalidé lorsqu'il n'était pas en phase avec d'autres informations apportées par les interventions parallèles ou par les autres porteurs. De plus, grâce à son intégration dans le continuum de l'expérimentation, l'accompagnement perdait son caractère ponctuel et déconcentré, peu favorable à la mise en place d'un projet, d'après ce que nous disent Ambre, Cécile et Nathalie, qui avaient été suivies en amont de l'expérimentation pour ce même projet : « accompagnement non satisfaisant car trop court dans le temps et n'a pas apporté l'aide dont j'avais besoin » (Nathalie) ; « accompagnement non satisfaisant car entretiens trop courts, rendez-vous trop espacés, pas vraiment

d'informations intéressantes, inutile à mon avis » (Cécile) ; « pas satisfaite de ce suivi, trop ponctuel et trop court "on doit rendre des comptes" » (Ambre).

La deuxième forme d'accompagnement est celle réunissant autour d'un porteur de projet, un ou plusieurs intervenants (qui n'étaient pas forcément des accompagnateurs) et le reste du groupe (les autres porteurs). Nous avons parlé dans le chapitre 4 de la dynamique particulière qui a été créée par la participation du groupe à la réflexion portant sur chaque projet individuel. Celle-ci a non seulement renforcé le groupe, réduisant la dissymétrie accompagnateur/accompagné ou formateur/stagiaire, mais a assuré la cohérence de la démarche. Elle confirme une des hypothèses de départ concernant l'accompagnement des projets complexes : celui-ci peut s'appuyer avantageusement sur les expériences, les compétences et les visions des uns et des autres, chaque apport étant spécifique et complémentaire : « vis-à-vis du groupe, j'ai vu le caractère de chacune, la façon de faire, les affinités...Les différentes manières de faire m'ont servies » (Gabrielle) ; « aide du groupe, porteurs qui apportaient des informations et complétaient ce que disaient les formateurs » (Colette) ; « les formateurs, ont relancé la machine [les projets], ont apporté une sorte d'espoir [croire en ses projets]. Le fait que les autres soient là était intéressant, on a le point de vue des autres, ça donne la pêche » (Cécile). Brigitte note que les accompagnateurs participent à la dynamique tout en restant en dehors. Il y a bien une place assignée à chacun, pour le bon déroulement du processus.

La troisième forme, apparue en toute fin de formation (n°3 sur la figure 47), avait pour objectif de mutualiser l'accompagnement en multipliant les regards des accompagnateurs sur chaque projet. Correctif souhaité aux lacunes de l'accompagnement individuel en face à face, et possibilité de partager une vision synthétique du projet, il n'a pas réellement été perçu comme tel par les porteurs. Cette forme d'accompagnement n'est identifiée que par quatre porteurs, et la remarque de Colette est significative : « ça a apporté plus aux accompagnateurs, mais pas à moi car j'avais déjà rencontré individuellement chacun. Pour les accompagnateurs, cela a permis de voir la cohérence du projet [pluriactif], surtout lorsque la focalisation porte sur l'agricole ». Mais comme le note Frédérique, cet accompagnement a permis une meilleure compréhension globale du projet, traduite par la participation d'un collectif d'accompagnement à l'analyse d'un projet : « on a un peu répété les mêmes choses, il n'est pas sorti grand-chose de cet entretien. Mais il y avait un autre type de lien : ça a apporté de la réflexion à la globalité du projet. L'ensemble de toutes ces personnes permet de réfléchir à

une idée porteuse, donc on s'y est tous mis. ». Cette dernière réflexion nous fait dire que, placée en fin d'expérimentation, cette forme a quelque peu perdu de son sens.

Nous n'évoquons pas la quatrième forme, qui a été largement détaillée dans la présentation du projet collectif. Devenu avant tout socle d'appui post ERP, le projet collectif (soit l'association des pluriactifs des Hauts Cantons), a permis à chacun d'identifier les éléments du projet pouvant être mutualisés, tout en faisant prendre conscience des limites du projet collectif lorsque les projets individuels sont insuffisamment construits. Il n'a pas réussi à devenir un espace de relation entre institutions et pluriactifs, c'est-à-dire espace d'intégration et de reconnaissance territoriale de notre catégorie d'acteurs pluriactifs.

Toutes ces formes ont été complémentaires et se sont enrichi les unes des autres. Cependant elles n'ont pas toutes la même nature, et l'on peut voir dans les propos des porteurs de projet se dessiner une hiérarchie dans l'accompagnement. Pour eux, les accompagnateurs principaux sont M.S., la formatrice du module « reconnaissance des acquis de l'expérience », et moi-même, aux multiples rôles (coordinatrice, formatrice, doctorante, etc.) mais présente en permanence et là pour écouter tout ce qui devait être entendu. Ni M.S. ni moi n'étions là pour intervenir directement dans la création d'activité : nous n'en n'avions pas les compétences et n'aurions pu apporter les conseils nécessaires. M.S. par sa démarche apportait aux porteurs la possibilité d'investir dans leurs projets des ressources et des compétences latentes, et moi-même j'assurai le déroulement du processus en cadrant et réorientant autant de fois que nécessaire la démarche. Ces deux rôles ont formé le cadre du cheminement dans une situation qui impose de l'aide, des repères, du soutien. C'est bien à travers cette relation qui met en avant l'individu plutôt que le projet, que se sont déployées les possibilités du dépassement de la situation problématique, Nous voyons bien que ce que nous avons dénommé « accompagnement », soit la simple intervention des structures dites « d'accompagnement » dans la maquette initiale de l'ERP, ne répondait pas à ce besoin. Cette forme d'accompagnement, face à face classique et ponctuel entre un porteur et un accompagnateur, apporte principalement du conseil d'entreprise. Dans le domaine agricole tout du moins, il porte sur les différentes dimensions du système d'exploitation (Mundler, 2006). Dans ce cas, c'est la finalité du projet qu'il s'agit de traiter (l'exploitation, l'entreprise), l'individu étant guidé dans ses décisions et ses actions pour cela. Ce conseil aurait pu correspondre aux besoins de certains projets avancés, comme celui de Gabrielle ou d'Ambre. Mais il existait en dehors de l'expérimentation et n'était peut être pas utile à

l'intérieur de l'ERP. Nuançons le propos : dans le suivi des projets agricoles effectué post ERP, les structures d'accompagnement ont bien joué un certain rôle d'étayage de l'individu (toujours au sens de « participer avec la personne accompagnée au dévoilement du sens de ce qu'il vit et cherche, et cheminer à ses côtés pour le confirmer dans le « nouveau sens où il s'engage » (Le Bouedec, 2001) p.141), en parallèle au conseil apporté. Et si celui-ci ne s'est guère fait sentir au cours de l'ERP, c'est peut être que la place ne lui était pas laissée.

Les réactions des porteurs de projet sur l'accompagnement nous amènent à nous poser plus finement la question de ce qui fait accompagnement. Nous avons parlé de la posture, rencontre, synchronicité et dépassement, pour aller là où l'autre veut aller, au-delà de l'incertitude déstructurante. L'accompagnement n'est ni conseil, ni formation, ni expertise. Il concerne des situations qui ne peuvent être résolues que par la personne elle-même, excluant toute tentative de résolution par une personne extérieure, quelque soit sa bonne volonté (Le Bouedec, et al., 2001). L'accompagnement est donc une posture de modestie, voire de renoncement¹⁵⁶. Mais est-ce « tenable »? La posture ne contient-elle pas ses propres contradictions ? L'ouvrage collectif dirigé par Le Bouedec sur l'accompagnement pose la question dans le titre même « L'accompagnement en éducation et formation, un projet impossible ? ». Dans « le projet d'humaniser l'inhumain de chacun d'entre nous » (Le Bouedec, et al., 2001) p.199, que sous entend cette posture, peut-on, encore une fois, ne pas voir comment est entretenue « l'illusion que l'homme pensant est nécessairement bon, rationnel, et non destructeur » ? (Cifali, 2008) p.128. La recherche d'un trop plein de sens ne permet-elle pas de se prémunir contre l'arbitraire et d'appliquer a posteriori une fausse rationalité à nos actes ? (*ibid.*). Mireille Cifali invite à faire une place à une « culture du conflit » dans l'accompagnement. La possibilité de l'affrontement permet en effet de restaurer

¹⁵⁶ La « dimension chrétienne » qui ressort dans le terme même est relevée par divers auteurs, dont le Bouedec, qui associe directement la posture d'accompagnement à une dimension originelle spirituelle. Le Bouedec G., Du Crest A., Pasquier L. & Stahl R., 2001. *L'accompagnement en éducation et formation. Un projet impossible?* Paris: L'Harmattan. 208 p. La figure du cheminement de Tobie et de l'ange est souvent évoquée comme première description d'une relation d'accompagnement « L'enfant partit avec l'ange et le chien suivit derrière. Ils marchèrent tous les deux ensemble... » (Ancien testament). Rajon A.-M., 2009. *Accompagnement, compagnonnage : improbables voyages* in EMPAN, 2(74):41-43. Cependant, l'actualisation de cette posture d'accompagnement dans le contexte de la phénoménologie et de l'existentialisme l'éloigne en partie des socles spirituels que l'on peut lui prêter.

l'échange lorsqu'il est mis à mal. Il ne suffit pas de prévoir un espace de parole ou de rencontre, il faut que celui-ci soit créé avec ceux à qui il s'adresse. Chaque espace sera singulier, et ne peut être imaginé en amont : « Nous sommes dans le juste [les accompagnateurs], mais nous ne pouvons pas l'être tout seul. Si l'autre est ailleurs, nous avons à l'entendre » (*ibid.*). p.135. L'expérimentation mise en place à St-Pons, par sa durée, la diversité des intervenants et la combinaison des démarches (recherche-action/accompagnement/formation) a permis l'ouverture d'espaces de rencontre, divers, certains en réponse à un conflit. Ces espaces n'étaient pas ceux des structures d'accompagnement. Si ces structures, au cœur de la démarche puisque l'expérimentation a été construite autour d'elles et en référence à leurs besoins en matière d'accompagnement à la pluriactivité, semblent s'effacer au cours du processus, c'est qu'elles ne peuvent soutenir le processus. Sectorielles, elles ne peuvent prendre en compte la globalité du projet (la 3^e forme d'accompagnement le montre bien). Cadrées dans des dispositifs institutionnels peu souples elles n'ont pas toujours la possibilité de s'adapter aux situations singulières. Consensuelles, elles ne peuvent transformer positivement le conflit (l'insatisfaction de l'accompagné se traduit par sa sortie du dispositif). Affecter dans l'expérimentation une place *a priori* à ces structures d'accompagnement a conduit à figer leurs possibilités d'action, dans un cadre qui, lui, était évolutif et laissait émerger des fonctions co-construites au cours du processus. Il est donc logique que les personnes les plus à même de cerner la situation dans sa globalité aient été de fait aux premières loges de l'accompagnement. L'accompagnement a donc été le fait d'individus dont ce n'était pas la mission « sur le papier ».

5.C - L'OUVERTURE DE LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LA RECHERCHE-ACTION

Nous avons présenté de manière relativement approfondie dans la première partie le concept d'accompagnement, et en début de deuxième partie plus rapidement celui de recherche-action. Nous y revenons pour montrer comment la recherche-action, au départ simple méthodologie appliquée à notre expérimentation, est devenue partie prenante de la démarche d'accompagnement, et, en réponse, comment l'accompagnement s'est nourri et

s'est appuyé sur la recherche-action pour faire bouger son cadre et l'ouvrir à des projets complexes, aux enjeux territoriaux et sociaux forts. Comment cette hybridation s'est-elle opérée ?

Les règles de mise en place d'une recherche-action permettent de construire un cadre éthique et un cadre d'action, à partir de la négociation dès le départ d'une démarche partagée et acceptée. Le respect de ces principes dans l'ERP a ouvert au sein de l'accompagnement de nouvelles possibilités de régulation, et par là-même des possibilités d'expérimentations de nouvelles formes d'accompagnement. Les porteurs comme les accompagnateurs ont évolué vers une posture moins distante et plus impliquée, rendue possible par les espaces de régulations fonctionnels. La réflexivité et les temps de régulation de la démarche de recherche-action ont permis de faire émerger des espaces de dialogue et d'ouverture, dans lesquels l'incertitude a pu s'exprimer et être mobilisée en tant que ressource (forme de flexibilité), ou tout du moins comme élément de pilotage du projet (cas du « conflit de l'entrepreneur » par exemple). En agissant directement sur l'accompagnement, la recherche-action a dynamisé son processus de co-construction, permettant aux porteurs de se saisir de cette démarche pour l'adapter à leurs demandes, en particulier celle du projet collectif qui a émergé en cours d'expérimentation.

Par ailleurs, les chercheurs ont du mener sur eux-mêmes une analyse réflexive concernant leurs propres pratiques d'accompagnement. En effet, « la réflexion sur la question de l'accompagnement nécessite obligatoirement de clarifier le positionnement de celui qui mène la recherche. La réflexivité est indispensable. Réaliser une psychanalyse des représentations de l'accompagnement qu'on a soi-même forgées. » (Paul, *op. cit.*) p. 10. Dans l'ERP, les chercheurs se distinguaient des accompagnateurs par leurs rôles de coordinateur et de pilote. Si chercheurs comme accompagnateurs sont liés à l'institution dans laquelle ils travaillent, leurs rapports avec celle-ci ne sont pas de même nature et le chercheur dispose de cadres d'action plus souples que les structures d'accompagnement. Les chercheurs ne se considéraient pas eux-mêmes clairement « accompagnateurs »¹⁵⁷. A l'inverse, la distinction entre ces deux fonctions n'était pas forcément évidente pour les porteurs. Les chercheurs se sont effet glissés naturellement dans un rôle d'accompagnateur, car la fonction d'accompagnement a été très rapidement redéfinie

¹⁵⁷ C'est cependant un point qui n'a pas réellement été éclairci, les enquêtes réalisées ne s'adressaient pas au chercheurs.

par l'interaction chercheur-accompagnateur-porteur de projet. Cette interaction a créé les conditions d'une analyse critique des pratiques d'accompagnement appliquées aux projets pluriactifs, sur la base de tests (les formes d'accompagnement entre autre) dont le retour pouvait être quasi immédiat. L'analyse de la fonction et de la place de l'accompagnateur a conduit à clarifier l'objectif même de l'accompagnement : passant pour les chercheurs de sujet de recherche à objet d'analyse (vécu), l'accompagnement a pu se transformer au gré des questions posées par la recherche.

La recherche-action a bien eu une influence sur l'accompagnement proprement dit. Au-delà de la cohérence des deux démarches qui se complètent, nous pouvons en percevoir les similitudes mais aussi les divergences. Les outils de l'accompagnement et de la recherche-action sont proches, et le chercheur peut avantageusement les croiser (figure 48 ci-dessous).

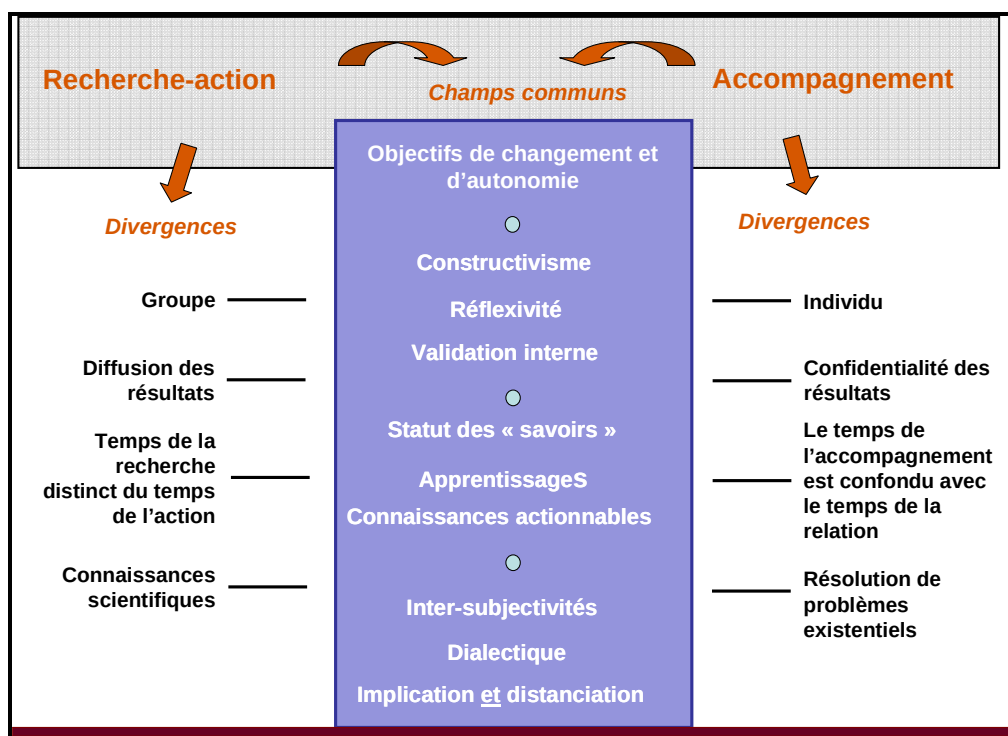


Figure 48: Similitudes et divergences de la recherche-action et de l'accompagnement. Tallon, H., 2010

Ces deux démarches sont sous-tendues par une visée d'autonomie et de construction du sens, une éthique de l'altérité qui cadrent l'action et la résolution des problèmes. Postures constructivistes dans les deux cas, associées à un désir de changement lié à une crise à dépasser, le pilotage de l'un et de l'autre obéit aux mêmes contraintes : réflexivité continue,

place de la subjectivité, engagement partagé et posture d'écoute non normative, insertion dans une temporalité propre aux évolutions du projet, production de connaissances actionnables, évaluation interne.

Les finalités de la recherche-action et de l'accompagnement diffèrent cependant de façon assez radicale. Deux types de connaissances émanent de la recherche-action : des connaissances dites « actionnables » qui ont pour objectif de permettre aux acteurs de modifier leur situation de départ, et des connaissances scientifiques, qui viennent alimenter les analyses théoriques des chercheurs. Le chercheur a donc un objectif personnel qui diffère de celui des acteurs sur lesquels porte sa recherche. A l'inverse, dans une démarche d'accompagnement, l'accompagnateur est au service de la personne accompagnée. Il n'a pas d'objectif personnel, et les connaissances produites ne doivent pas sortir de la relation de confidentialité accompagnateur/accompagné. Enfin, le temps de l'action n'est pas celui de la recherche, alors que le temps de l'accompagnement est, lui, intégré au temps de la relation. De là, les écarts entre recherche-action et accompagnement sont nombreux et peuvent être importants.

Pour aller un peu plus loin dans l'analyse des divergences et des similitudes entre recherche-action et accompagnement, ce qui nous permettra de distinguer la place singulière du chercheur et de l'accompagnateur, nous nous sommes appuyés sur l'analyse de la relation entre recherche et action en sciences humaines réalisée par Jean-Pierre Pourtois (tableau 21 ci-dessous). Il repère six points de divergence entre acteur-décideur et chercheur (Pourtois, et al., 1993). Nous avons rajouté au tableau initial de Jean-Pierre Pourtois, construit autour de deux colonnes, celle de l'acteur et celle du chercheur, une colonne pour l'accompagnateur (à droite), puis deux autres colonnes centrales qui matérialisent le processus de convergence et d'intégration. Ce qui est produit, lors de la rencontre des acteurs et des chercheurs, ou des acteurs et des accompagnateurs (l'acteur étant le même) met en évidence les caractéristiques de la recherche-action par rapport à l'accompagnement.

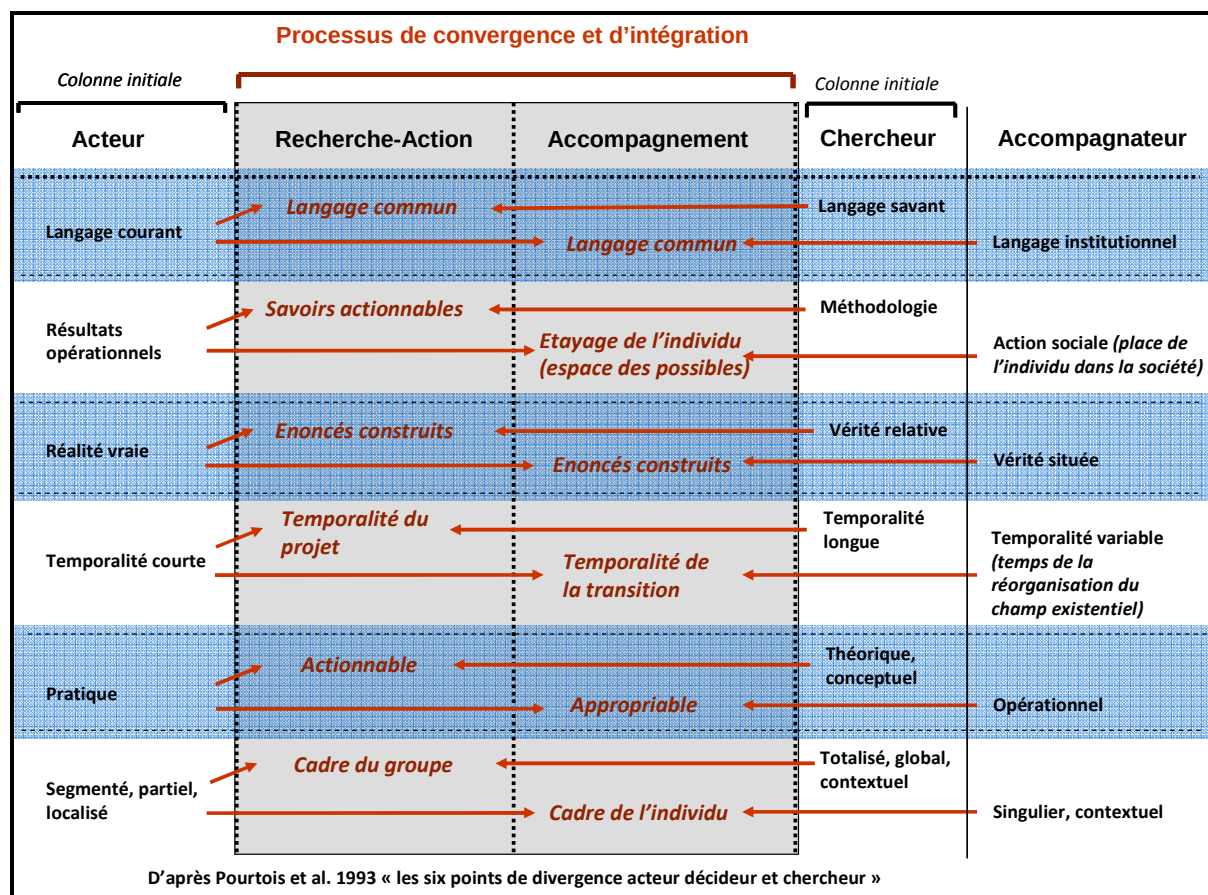


Tableau 21: Les résultats du processus d'intégration selon la démarche recherche-action ou accompagnement. Tallon H., 2010, d'après Pourtois et al 1993 « les six points de divergence acteur décideur et chercheur »

Nous pouvons voir dans ce tableau que si recherche-action et accompagnement se basent sur la recherche d'un « langage commun », qui permet de co-construire les énoncés à partir d'une réalité propre à chaque protagoniste, les résultats opérationnels divergent : savoirs actionnables dans un cas, étayage de l'individu dans l'autre. La temporalité des deux démarches ne se base pas sur les mêmes éléments : temporalité de la transition dans le cas de l'accompagnement, temporalité du projet pour la recherche-action. Enfin le cadre de l'action est différent : groupe dans un cas et individu dans l'autre. Cette divergence recherche-action et accompagnement se retrouve dans la façon de questionner les personnes sur lesquelles porte la démarche : le questionnement dans l'accompagnement concerne l'individu et lui seul. Il a pour but la mise en place de la relation et de l'échange ; il donne confiance et ouvre à une réorganisation du réel permettant d'aller vers les objectifs fixés. Le questionnement est clinique. Il n'a pas de prétention à la validité et n'a donc pas besoin de consensus. Le

questionnement dans la recherche est d'une autre nature : activité de production d'informations pour l'action, il est en lui-même une intervention de recherche, et il doit prétendre à la validité scientifique pour que se développe le consensus recherché. A travers les individus, c'est le groupe qui est questionné (Beauvais, 2008).

Y a-t-il dès lors des risques pour le chercheur en position d'accompagnement « de ne faire ni de la recherche-action ni de l'accompagnement » ? Comme le précise Martine Beauvais, « En choisissant d'emprunter la double posture de chercheur-accompagnateur, n'accroissons-nous pas les risques de dérives, à savoir celui couru par tout chercheur : passer de l'état de chercheur à celui d'expert, et celui couru par toute personne qui accompagne : passer de l'état d'accompagnateur à celui de consultant ? » (Beauvais, 2008), p.77. Pour déjouer ce piège, le chercheur-accompagnateur doit être conscient à tout moment de la place qu'il occupe. Conscient aussi du fait que l'accompagnement ne se dilue pas dans la recherche, ou en d'autres termes que le chercheur ne peut assurer à lui seul, de par sa place, l'ensemble de la fonction d'accompagnateur. Ce n'est qu'ainsi qu'il peut analyser les résultats qui ressortent de cette double démarche.

S'il peut y avoir eu confusion de ces fonctions dans l'ERP (à de nombreux égards les chercheurs ont réellement été des accompagnateurs), sans que cela ne nuise pour autant à la démarche, c'est que le cadre expérimental permettait la synthèse des éléments divergents des deux démarches : confidentialité, rapport au tiers (l'institution), cadrage du projet dans ce qui peut être acceptable par la société... Cette expérimentation montre qu'une réflexion plus approfondie sur la place singulière du chercheur en position d'accompagnateur contribue à faire évoluer certaines pratiques de recherche-action. La position d'accompagnateur est une position impliquée, exigeante en écoute de l'autre et de soi dans la remise en question de ses croyances et de la construction d'une réalité reconnue comme telle par l'ensemble des parties. Pour le chercheur en prise avec son objectif de scientificité, elle demande une démarche réflexive rigoureuse, qui s'apparente moins à une mise à distance du sujet¹⁵⁸ qu'à une conscience plus aiguë des relations, des événements, des projections, des convictions, des non

¹⁵⁸ Comme le soulignent Drapeau et Letendre en citant Patton (1990) : « La distance face au sujet ne garantit rien d'autre... que l'éloignement du sujet » Drapeau M. & Letendre R., 2001. *Quelques propositions inspirées de la psychanalyse pour augmenter la rigueur en recherche qualitative* in *Recherches qualitatives*, 22:73-92.p. 76.

aits, qu'ils soient les siens ou ceux des partenaires. En définitive, pour s'engager dans l'action, le chercheur devra impliquer sa subjectivité pour mieux se laisser surprendre, accepter de se découvrir et ouvrir en creux un espace où en retour la subjectivité de ses partenaires pourra s'exprimer, en soutenant le processus de création recherché. En d'autres termes, le chercheur investit un « espace de rencontre », espace à la base de la démarche d'accompagnement : « La relation qui s'établit [...] ne pourra se développer que selon la rencontre entre le chercheur et le sujet, c'est-à-dire ce lieu où se déploiera une dynamique consciente et inconsciente » (Drapeau et Letendre, 2001) p.78. Maëla Paul parle « d'absence impliquée » (Paul, *op. cit.*) pour caractériser cet espace. Aux leçons de l'accompagnement se conjuguent les leçons de la recherche : cette rencontre apporte à la recherche-action à condition d'être balisée, de se prémunir des dérives potentielles que le groupe peut entretenir, et de ne pas oublier que ses finalités sont bien la production de connaissances pour le changement. Quant à l'accompagnement, la recherche-action lui apporte sa capacité à construire des connaissances spécifiques qui pourront être directement mobilisées dans le processus de changement visé, à condition que soient bien respectés la place de l'individu et son espace de confidentialité.

La deuxième partie de cette thèse nous a montré, au travers du processus expérimental déroulé, la diversité et l'hétérogénéité des projets pluriactifs présentés. Mais au-delà, des constantes s'en dégagent. Le rapport au travail qui mélange des systèmes juridiques (salariat, activité indépendante, statuts hybrides associatifs ou de salarié-entrepreneur), des conceptions sociales du travail diverses (hyper flexibilité du travailleur modèle des économies néocapitalistes intégrée à un système « paysan » ou basé sur l'échange), et dont le sens est le moteur, implique une redéfinition de l'apport de pratiques qui s'éloignent des cadres balisés de la création d'activité. Elle pose la question de la reconnaissance de l'innovation dans les territoires ruraux, qui n'est pas traitée dans cette recherche, mais qui pourrait en être un prolongement important. Le rapport au territoire des pluriactifs de l'ERP montre bien quant à lui le désir de territorialisation de ces acteurs. Le dispositif d'accompagnement joue un rôle d'interface. Dans leur « Manifeste de la pluriactivité » les porteurs de projet s'adressent directement à lui pour être reconnus dans leurs singularités et pour exposer leur projet pour le territoire. Avec toute la difficulté pour un territoire rural d'assumer des politiques aux effets parfois contradictoires : maintenir un espace touristique basé sur la promotion de sa qualité environnementale et de son héritage traditionnel (son patrimoine historique, paysan et protoindustriel, qui n'est rien d'autre que pluriactif), sans affronter frontalement la pluriactivité actuelle et ses ambiguïtés (en particulier dans le maintien d'activités et situations personnelles instables) et ses voies de reconnaissance.

Enfin cette partie nous montre comment le dispositif d'accompagnement peut être espace de reconfiguration des projections des individus dans une activité ou un travail. C'est bien le but de l'accompagnement, mais cette reconfiguration implique plus qu'une posture. Elle se déploie sur des cadres souples, dans lesquels les possibilités d'exploration du champ existentiel existent, ainsi que les possibilités d'expression et de résolution du conflit. L'accompagnateur lui-même est au centre d'un processus qui lui demande à tout prix d'interroger ses croyances, pour laisser advenir cet espace « en creux » que nous avons évoqué et qui permet l'échange. Dans notre expérimentation, la recherche-action est l'outil efficace de redéfinition de l'espace pertinent d'accompagnement. Elle redéfinit ainsi le dispositif d'accompagnement en lui-même.

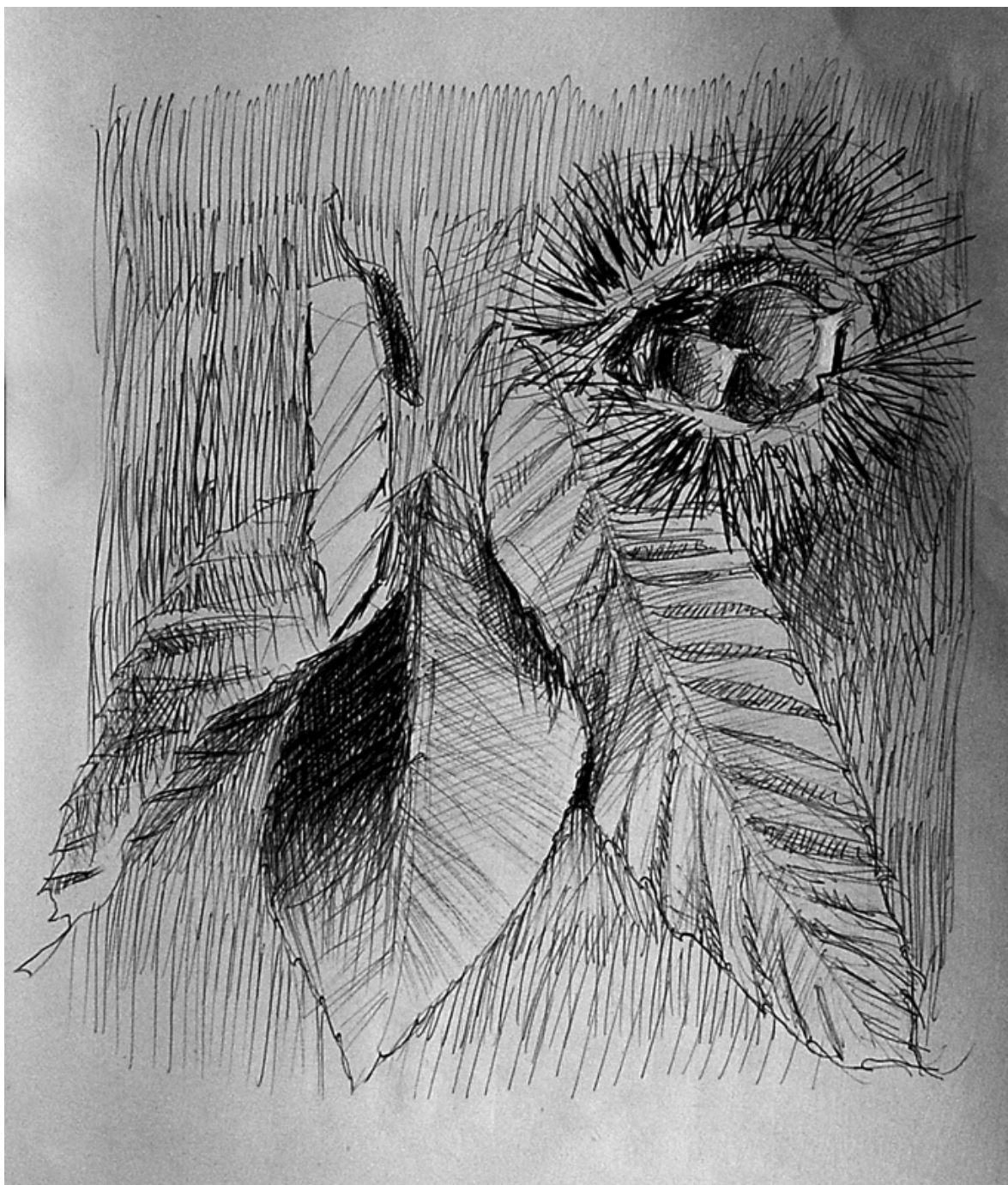


Illustration 9 : Feuilles de châtaignier, croquis Alain Alquier, 2011



Conclusion

Retour sur le contexte et la démarche

Notre recherche nous a menée sur les voies d'une « pratique constitutive » de l'activité des territoires ruraux. La pluriactivité est une pratique à la recherche d'elle-même, ce qui transparait dans le flou de sa définition et dans la place ambiguë qu'elle occupe dans la palette des activités économiques d'une société. Liée historiquement à l'agriculture, elle n'en est pas tributaire et imprègne tous les secteurs d'activité. Notre intension était de mettre à mal le rapport univoque de la pluriactivité et de la précarité, en le posant en d'autres termes. Si les dispositifs d'accompagnement ont à composer avec des projets pluriactifs dit « précaires », ou qui apparaissent souvent fragiles, c'est qu'ils ont à prendre en charge des personnes en attente de soutien et d'orientation, acteurs fragiles en eux-mêmes par les aspirations véhiculées et traduites dans les projets. Cela ne signifie pas que tous les projets pluriactifs sont par nature peu rémunérateurs. L'étude de la pluriactivité de montagne montre que son rapport économique est important. Et bien peu de créateurs d'activité font appel à des organismes spécialisés dans la création : nous avons vu qu'ils n'étaient que 18% en 2003 à s'appuyer sur un organisme d'accompagnement (Reix, 2008). De nombreux projets se mettent ainsi en place en dehors des dispositifs de soutien, et cela d'autant plus que le projet ne pose pas de questions économiques et juridiques de fond.

Dans les espaces ruraux, la pluriactivité se retrouve à toutes les périodes de l'histoire, garante de l'autonomie et du potentiel de résilience de ces territoires. Aujourd'hui encore, c'est bien à sa capacité d'adaptation qu'il est fait appel. Est-elle ainsi, comme le laissent pressentir les politiques à son encontre, un moindre mal ? La focale que nous avons réalisée sur la région Languedoc-Roussillon permet de le dire. Réponse aux crises (qu'on ne sait d'ailleurs pas réellement circonscrire : rappelons que la région Languedoc-Roussillon est depuis plus d'une décennie en tête des statistiques à la fois dans les indicateurs dynamiques les plus positifs (emploi, investissement) et les indicateurs statistiques les plus négatifs (chômage, niveau de formation) (Font, 2000)), elle intéresse à ce titre les politiques publiques et par ricochet les dispositifs d'accompagnement. Mais réduire le rôle de la pluriactivité à des

simples logiques économiques d'adaptation à des marchés ou des secteurs en crise est loin de refléter toute la réalité de cette pratique. Cette perception explique le décalage sérieux que nous pouvons observer entre les attentes des pluriactifs en termes d'accompagnement et les propositions existantes. Partant de ce constat, nous avons posé, au départ de notre recherche, trois hypothèses permettant d'identifier les éléments d'une refonte possible des dispositifs d'accompagnement à la pluriactivité.

La première concernait la structure et les formes de l'accompagnement et la deuxième sa démarche et ses finalités. Nous avons pu constater que ces deux hypothèses étaient totalement imbriquées, le fond conditionnant la forme. L'expérimentation mise en place a bien montré à quel point la souplesse du dispositif a été garante de la démarche et du processus. Comme l'a été l'engagement de chacun des participants, accompagnateurs, chercheurs, formateurs, qui tous à un certain niveau ont été en position d'accompagnateur. Le dispositif de recherche s'est trouvé être un dispositif d'accompagnement efficace. C'est bien le refus de toute normativité, au prix d'adaptations parfois « sur le fil » de la part de certains accompagnateurs ou institutionnels, qui a permis l'expression globale et non (auto)censurée du projet pluriactif. Le devenir des porteurs de projet deux ans après l'expérimentation, montre que tous ont fait évoluer leur projet professionnel sans compromettre leurs aspirations à plus d'autonomie et de reconnaissance.

La troisième hypothèse concernait le territoire, support du dispositif d'accompagnement. Nous avons pu vérifier, au niveau de la région comme au niveau du Haut-Languedoc, que la reconnaissance de la pluriactivité par les organisations d'accompagnement fait bouger les « petites lignes » du soutien institutionnel. Le dispositif d'accompagnement reflète les rapports entre groupes d'acteurs, les diverses pratiques professionnelles étant relayées au sein des territoires par des réseaux et des instances propres. Or certaines formes de pluriactivité que l'on peut observer dans le Haut-Languedoc, ou la région Languedoc-Roussillon, n'ont pas de cadre structurel d'expression, qu'elle soit de l'ordre de l'identité, de la revendication ou de la reconnaissance professionnelle. Nous avons imaginé que l'expérimentation, se faisant l'écho de plusieurs projets partenariaux liés à la pluriactivité, pourrait être l'une de ces instances. Dans le même esprit, c'est ainsi qu'avait été pensé l'appui du Cirad à l'association des pluriactifs créée en fin d'expérimentation. Or nous avons vu que ni les élus ni les institutions ne se sont investis dans le dispositif. Quant à l'association des pluriactifs, après quelques événements sur le territoire, elle est restée

silencieuse depuis plus d'un an. D'autre part, dans de nombreux projets, la pluriactivité initialement envisagée a disparu, ou est restée très discrète. En 2011 on ne retrouve plus que quatre projets dans lesquels la pluriactivité est active (Colette, Brigitte, Ambre, et de manière non visible Cécile). Autant d'éléments qui ne jouent pas en faveur de la justification d'un dispositif d'accompagnement spécifique à la pluriactivité sur le territoire, alors même que l'expérimentation nous montre bien qu'un tel dispositif permet de valoriser l'innovation contenue dans ces projets dormants ou peu construits, et par là-même la richesse des compétences des pluriactifs.

Les apports pour la géographie : une relation étroite entre dispositif d'accompagnement et territoire

Quelles conclusions pouvons-nous en tirer ? L'accompagnement a la difficile mission de concilier deux paradoxes : celui du rapport au travail des pluriactifs et celui du rapport aux projets pluriactifs des collectivités locales du territoire (Pays, PNR, Communautés de communes, etc.). La recherche montre clairement le découplage qu'il existe entre les projets territoriaux et les activités existantes ou émergentes. Question géographique par excellence car les territoires sont des espaces d'action et d'intégration des différentes activités et de leurs différents enjeux. Ce sont ses cadres d'action collective qui permettent l'expression d'une représentation partagée de la réalité. Les dispositifs, ou lieux d'élaborations de « petits arrangements ponctuels dans le temps et dans l'espace » (*Beuret, 1999*) résultent de rapports de force et de compromis territoriaux qui contraignent le jeu des acteurs et assignent à chacun une place déterminée. Le dispositif d'accompagnement, en partie à l'image du projet territorial promu par les élus, laisse peu de place aux activités non reconnues.

La spécificité de l'ERP résultait justement de l'équilibre constamment recherché entre norme et innovation, l'une étant souvent antinomique de l'autre dans la création d'activité. Traduite à un niveau territorial, cela sous entendait que le territoire était capable de mener de front une démarche administrative de gestion d'un espace de projet et une démarche d'innovation territoriale. Mais reconnaître l'innovation « ordinaire » implique de posséder les clefs de compréhension des phénomènes à l'œuvre, et de les resituer de manière très triviale dans leur contexte individuel. Considérer la singularité de l'acteur, au sein d'un projet collectif, demande une adaptation certaine des approches institutionnelles de développement.

Les pluriactifs, acteurs territorialisés effacés, redessinent pourtant par leurs pratiques les représentations sociales qui reconfigurent les territoires. Mais la pluriactivité porte en elle un conflit de territoire, car ses formes actuelles sont réalisées par de nouveaux arrivants (plus précisément des personnes arrivées depuis plus ou moins longtemps, mais qui sont toujours considérées comme extérieures au territoire), ou acteurs transitionnels¹⁵⁹, pour reprendre la formulation de Guy Di Méo (*Di Méo et Buléon, 2005*). Ces pratiques, qui s'inspirent et se revendiquent de formes d'activités traditionnelles prégnantes sur le territoire, ainsi que d'un continuum historique, ne sont valorisées ni par les institutions du territoire, ni par les agriculteurs « endogènes », pourtant eux-mêmes très largement pluriactifs et présents lorsqu'il s'agit de défendre leurs intérêts, comme le montre leur poids dans la coopérative maraîchère du territoire, la Sica du Caroux. Peut-on voir à l'œuvre, dans ce conflit silencieux, le jeu de la déterritorialisation/reterritorialisation relevé par Deleuze (Deleuze et Guattari, 1980), dans lequel le processus appropriatif de la territorialisation repose sur un aller-retour permanent, « [processus] ni subjectif ni objectif, mais qui rapporte l'un à l'autre un ensemble objectif de milieux et des investissements subjectifs, individuels et collectifs, de ces milieux » (Sibertin-Blanc, 2010) p.234. L'accompagnement, objet géographique en tant qu'outil de révélation des représentations du monde (restreinte à la sphère des activités dans notre cas), permet la lecture des pratiques des acteurs. Il est aussi espace d'intégration des fonctions idéelles de groupes marginalisés, c'est-à-dire de groupes qui évoluent dans des situations décentrées des représentations sociales les plus partagées ou dominantes. Il se situe à ce titre entre le territoire et l'acteur. Intégrateur du processus de territorialisation/déterritorialisation, le dispositif d'accompagnement reflète les enjeux en cours, d'où son positionnement difficile entre les projets de vie individuels des créateurs d'activité et le projet territorial des collectivités locales, lui-même part du projet de ses périphéries.

¹⁵⁹ Guy Di Méo distingue trois grandes catégories d'acteurs : les acteurs endogènes, originaires des lieux où ils vivent, les acteurs exogènes, extérieurs au territoire, considérant ce territoire avec une certaine distance et non affectés directement par les actions qu'ils y mènent, et les acteurs transitionnels, acteurs exogènes qui tendent à s'intégrer au territoire de leurs actions par le rapport identitaire qu'ils entretiennent avec lui ou par le fait d'y habiter. Di Méo G. & Buléon P., 2005. *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. Paris: Armand Colin. 304 p.

Il est pourtant fondamental que le territoire, pour assurer son développement, réponde à la demande qui lui est faite de soutien de formes de pluriactivité, et par là-même qu'il sorte les personnes de la dépendance. Le territoire peut-il être un lieu d'invention d'un nouvel accompagnement qui dépasse l'idée de « gagnant » ou « perdant » ? A travers la vision de l'entrepreneur prônée par le dispositif de soutien à la création d'activité, se dégage l'espoir ou le fantasme d'un territoire « gagnant », dans lequel l'« innovation » est au service d'un territoire d'« excellence ». Mais nous avons vu que cet objectif occulte largement une certaine réalité territoriale, et exclut de fait de nombreux acteurs des processus décisionnels territoriaux. Pendant que des pratiques professionnelles cherchent toujours leur reconnaissance, des formes de précarisation parallèles continuent à se développer.

Cela nous amène à reposer la question de la **fonction de l'accompagnement** : les dispositifs sont-ils mis en place pour accompagner un projet d'activité, comme il est affiché, ou pour orienter vers une activité professionnelle normée, qui réponde à des enjeux préalablement identifiés dans les documents d'orientation stratégique des collectivités territoriales ? Et dans ce dernier cas, quid du diagnostic territorial de l'activité, lorsque le perçu ne reflète qu'imparfaitement la réalité territoriale ? En d'autres termes, accompagne-t-on le porteur, c'est-à-dire l'individu mû par ses motivations, ses rapports à un territoire, ses engagements et ses choix de vie, ou un projet en partie formaté ? Le territoire peut-il « décider » des formes d'activité qu'il veut soutenir, au risque d'exclusion de populations créatrices de nouvelles activités, et dont les pratiques singulières ont fait la preuve de leur potentiel de transformation des territoires (les territoires ruraux, méridionaux en particulier, ne doivent-ils pas en grande partie leur survie à la vision totalement décalée des « néo-ruraux » des années 1970 sur « la qualité de vie » de ces espaces en déshérence ?). Dans la tension entre le temps long de la construction d'un avenir et le temps rapide de la décision politique, le territoire a-t-il seulement la capacité de se saisir de la part de rêve que contient tout désir de changement ?

La démarche d'accompagnement proprement dite s'adresse tout d'abord à l'individu, dans la réalisation d'un futur désiré par lui, et dont il sera le seul pilote. En cela elle diffère du conseil. Mais les limites imposées par les financements publics, en termes de temps,

d'objectif (le décompte des « sorties positives »¹⁶⁰ demandées aux structures d'accompagnement pour prétendre aux financements publics) et de projet (dans une démarche d'insertion le projet doit être validé en amont par les prescripteurs de l'accompagnement), restreint les potentialités d'innovation et de créativité contenues dans la démarche d'accompagnement. D'autre part, penser l'accompagnement à la pluriactivité oblige à déconstruire un système très performant de soutien à la monoactivité et à la spécialisation, mis en place ces 50 dernières années en parallèle à la politique de modernisation agricole. Ce chantier d'envergure a mobilisé la nation autour d'un véritable projet de société (*Houée, 1996*), projet progressiste et rassurant pour l'homme rationnel auquel il s'adressait à l'époque. Or, aujourd'hui, tout nouveau projet se développe dans une société incertaine.

Défendre la pluriactivité, avec ses zones d'ombre, n'est donc pas simple. Et la mettre en relation avec un projet social n'est pas plus évident, car il serait bien hasardeux de prétendre savoir aujourd'hui ce que pourrait être un projet de société lié au travail, partagé et protecteur.

Ceci dit, amener des personnes à s'intégrer à des dispositifs qui n'ont en définitive rien à leur proposer n'a pas plus de sens. Comment mettre en place des statuts moins catégorisés, « à la marge » ou explorant par exemple les zones de contact entre protection sociale versus dépendance, ou encore entre innovation versus contournement des normes? Comment développer et laisser s'exprimer des capacités d'innovation ? L'accompagnement expérimenté dans l'ERP est un accompagnement qui intègre formation, accompagnement, suivi, insertion, supprimant les difficultés de passage d'une démarche à l'autre et la stigmatisation des dispositifs dédiés à des publics spécifiques. Il ne rejette pas les contradictions mais les englobe à une réflexion plus large. Fortement territorialisé, il assure la cohérence de mesures qui, simplement mises bout à bout, peuvent être redondantes voire concurrentes. De plus, il s'inscrit dans un processus long mais soutenu de création d'activité. Il est un parallèle aux propositions visant à penser le parcours professionnel d'un individu dans sa globalité, lui intégrant l'ensemble de ses bifurcations et de ses réorientations. Il va dans le sens des recherches menées sur les « marchés transitionnels du travail » (MTT)¹⁶¹, perspective de

¹⁶⁰ Une « sortie positive » pour un individu intégré à un dispositif d'insertion est un emploi salarié, une création d'entreprise (dès son inscription au centre de formalité des entreprises concerné), ou l'entrée dans une formation qualifiante (Gréta des Hauts-Cantons, entretien direct, 2008)

¹⁶¹ Les marchés transitionnels de travail consistent à aménager les transitions. Leur but est d'éviter les transitions critiques et de développer les transitions favorables à la sécurité, l'autonomie et la carrière

réforme du marché du travail développée par un groupe de chercheurs européens depuis 1995. Les « MTT » consistent en l'aménagement systématique et négocié des mobilités et des carrières, la transition étant entendu au sens de passage (passerelle) d'une sphère d'activité à l'autre (vie personnelle et sociale, activités domestiques et bénévoles, activités rémunérées et emploi salarié). Les « marchés transitionnels » conduisent à privilégier les conditions collectives et institutionnelles d'accès à des dispositifs d'appui (diagnostic, aide matérielle et psychologique, services d'orientation, opportunités de formation et d'expérimentation...) (Gazier, 2003a). « Nouveau compromis intégrateur », les MTT sont une réponse aux mutations du rapport au travail de notre époque. Ils mettent en avant les possibilités de gestion collective des problèmes d'emploi et de travail, à une échelle territoriale donnée, et réhabilitent les notions de solidarité et de protection sociale. Toutes choses qui font aujourd'hui défaut à la pluriactivité.

La pluriactivité, le développement économique d'un territoire ou l'accompagnement sont strictement confrontés aujourd'hui à un moment charnière de notre société post industrielle, passage historique anxiogène par la portée des interrogations que nous pouvons avoir sur l'avenir. « Notre époque est à un moment charnière qui ne peut qu'enthousiasmer les ethnologues, un de ces rares moments dans l'histoire de l'humanité où les choses ne sont pas tout à fait finies, en même temps qu'elles ne sont pas non plus installées. [...] Tout est là ; tout est là mais nous n'avons pas encore bien compris de quoi il s'agissait et nous sommes encore incapables de le voir. [...] Nous serions contemporains de la fin d'un temps, et cela ne fait aucun doute. Mais, nous le savons maintenant, les sociétés n'ont pas plus de fin qu'elles n'ont de commencement. » (Dibie, 2006) p.20-21. Or, ne rien savoir postule en retour que tout peut advenir : « Il faut apprendre à discerner les chances non réalisées qui sommeillent dans les replis du présent. Il faut vouloir s'emparer de ces chances, s'emparer de ce qui change. Il faut oser rompre avec cette

des travailleurs. Leur intervention obéit à quatre principes : (1) accroître la liberté individuelle (autonomie) en donnant aux personnes plus de pouvoir (pouvoir d'achat et pouvoir de décision) ; (2) promouvoir la solidarité dans la gestion des risques sociaux et des risques associés au marché du travail (programme de redistribution) ; (3) rechercher l'efficacité des mesures accompagnant les transitions, à travers un processus de spécialisation, de coordination et de coopération (mélange de contributions publiques et privées) ; (4) mobiliser l'arsenal des techniques de gestion des risques (contrôle, évaluation, autorégulation) par le biais d'une démarche décentralisée ou un management par objectifs. Gazier B., 2003a. *Au fondement d'une réforme du marché du travail : les « marchés transitionnels du travail » et la gestion contemporaine de la rareté* in *L'Année sociologique*, 53(2):323-344. 2003.

société qui meurt et qui ne renaîtra plus. » (Gorz, 1997) p.11. Nous défendons, donc comme nous y invite Gorz, une position ouverte sur les possibilités et les opportunités de changement contenues dans les périodes de crise ou de transition.

Les motivations à la pluriactivité, qui conduisent à des choix de vie parfois à contre courant des modèles sociaux sécurisants et reproductibles, sont encore très mal connues et considérées. La pluriactivité n'est pas antinaturelle : « cette pluriactivité [la pluriactivité de l'artiste] n'est donc selon moi ni anémique, ni « anormale » : elle est, au contraire, constitutive de la définition même de ce que *doit* être un créateur authentique, qui ne produit pas pour répondre à une demande extérieure préexistante mais pour obéir à une « nécessité intérieure » (Heinich, 2008) p.2., et n'est pas non plus anachronique : « il est clair que dans un futur proche la majorité des ménages agricoles de l'Européens seront pluriactifs » (Kinsella, et al., 2000) p.482. Mais la pluriactivité a un réel besoin de traitement politique : « La plupart des recherches portant sur la pluriactivité et ses politiques ne dépassent pas le constat que la pluriactivité n'a pas de cadre politique, et, par conséquent, que la pluriactivité reste largement en marge des politiques et des institutions de développement rural. Il est donc urgent de créer des mesures politiques qui prennent en compte le caractère spécifique de la pluriactivité et favorise l'impact positif qu'elle pourrait avoir sur le développement rural. »¹⁶² (*ibid.*) p.483.

Soutenir la pluriactivité par des politiques publiques adaptées et affirmées nécessite de requalifier le travail. Mais redéfinir la société pour laisser place à la communauté (Méda, 1995) et remettre à sa place la temporalité qui permet de repenser le sens du travail (Arendt, 1958) ne sont ni plus ni moins qu'un projet politique ambitieux. Notre société a-t-elle le loisir de négliger ce projet ? C'est par cette question que s'est terminé le récent colloque « 150 ans de pluriactivité », organisé en novembre 2010 à Chambéry : « À propos d'évolution, il semble que nous ayons encore du pain sur la planche car, comme l'a affirmé le professeur Albert Jacquard à propos de l'organisation du système de santé des pluriactifs : « subordonner l'accès aux soins au fait d'avoir travaillé et non pas au fait d'être malade, c'est accepter la barbarie ! » Ces paroles fortes nous rappellent qu'il y a encore un

¹⁶² « The question of what motivates a farm household to adopt pluriactivity strategies also remains unanswered. [...] Finally, there is the question of policy. Whilst it is clear that in the near future the majority of farm households in the European agricultural sector will be pluriactive, the implications of this for rural policy remain obscure. Much research on pluriactivity and policy does not go beyond the observation that there is *no* specific policy framework for pluriactivity and, as a result, pluriactive farming remains largely outside rural policies and institutions. There appears to be an urgent need for creative policy measures that address the specific characteristics of pluriactivity and facilitate the positive impact it may have on rural development. » Kinsella J., Wilson S., de Jong F. & Renting H., 2000. *Pluriactivity as a livelihood strategy in Irish farm households and its role in rural development* in *Sociologia Ruralis*, 40(4):481. Octobre 2000.

long chemin à parcourir pour pouvoir supprimer toutes les entraves à l'exercice de la pluriactivité, mode de vie normal en zone de montagne. » (Pluriactualités, 2010). Mais aussi pour que le débat se diffuse dans la sphère publique, mettant au premier plan les questions fondamentales de sens et de qualité du travail, au regard des territoires sur lesquels les activités s'enracinent.



Illustration 10 : Mouflon, croquis Alain Alquier, 2011

Bibliographie

- Abdelhakim T., 2003. *Pluriactivité et agriculture familiale : réalités sociales, questions théoriques et études de cas*. Paris: Nanterre Paris X 422 p.
- Adecohd & Alatras, 2009. *Actes des 10èmes rencontres nationales des saisonniers, pluriactifs et de leurs partenaires* in (Ed.), - La Rochelle, 23, 24, 25 septembre 2009. p. 297.
- ADTV 34 & AIRDIE, 2004. *Un point sur les projets accompagnés par Terres Vivantes 34 et/ou financés par l'Airdie dans l'Hérault depuis 1997* in (Ed.), *Rencontres « S'installer en agriculture »* - Pézenas, novembre 2004 p. 62.
- Ardoino J., 2000. *De l'"accompagnement", en tant que paradigme* in Pratiques de Formation-Analyses, (40).
- Arendt H., 1958. *Condition de l'homme moderne*. Paris: Presses Pocket. 404 p.
- Association des ruralistes français, 1984. *La pluriactivité dans les familles agricoles* in (Ed.), *Actes du colloque : «la pluriactivité, condition de survie du monde rural ?»* - Paris, p. 343.
- Aubert F. & Blanc M., 2002. *Activités économiques et emplois: le rural refuge de secteurs déclassés ou milieu attractif?* in l'aube é. d. (Ed.), *Repenser les campagnes*. La Tour d'Aiguespp. 147-172.
- Aubrée P. & Maréchal G., 2006. *Comment accompagner les projets multifonctionnels? L'expérience du programme Terriam, FRCIVAM 35* in (Ed.), *Communication de la FRCIVAM 35 au IIIème congrès international Red SIAL - Jaen, Espagne*, p. 19 p.
- Aubrée P. & Maréchal G., 2008. *Comment accompagner les projets multifonctionnels ? L'expérience du programme Terriam* in Cahiers Agricultures, 17(6):561-565. novembre-décembre 2008.
- Audezet A., 2008. *Projet et motivation. Contribution à l'étude de l'accompagnement d'agriculteurs en transition professionnelle*. Tours: Université F. Rabelais, Tours. 166 p.
- Bachelart D., 2002. *Approche critique de la « transitologie » socioprofessionnelle et dérivées des logiques d'accompagnement* in « L'accompagnement dans tous ses états », Education Permanente, 4(153):109-119.
- Bachimon P., Dériz P. & Arcuset L., 2007. *Construction politique et communication au service du tourisme: deux logiques distinctes et pas toujours articulées de l'affirmation d'identités locales* in (Ed.), *6e Rencontres de Mâcon, « Tourismes et territoires »*- Pré-actes - Mâcon, 13, 14 et 15 septembre 2007 p. 12.
- Bailly A., 1981. *La géographie du bien-être*. Paris: PUF.
- Balley C., Lenormand P. & Mathieu N., 1992. *Territoire rural et pauvreté* in Sociétés contemporaines, (9):53-75.
- Barlet B., 2006. *La recherche-action : une synthèse bibliographique. Rapport ATP CIROP*. Montpellier: Cirad Tera 58/06 93 p., rapport. 2006.
- Beauvais M., 2004. *Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement* in Savoirs, (n°6):99-109.

- Beauvais M., 2006. *Des postures de l'accompagnateur à la posture de l'accompagnant : projet, autonomie et responsabilité* in ENFA (Ed.), 7e colloque européen sur l'auto-formation « Faciliter les apprentissages autonomes » - Auzeville, 18-19-20 mai 2006. p. 11.
- Bechtel G., 1975. *Un village du Languedoc au XVIIIe siècle, Colombières-la-Gaillarde*. thèse de doctorat sous la direction d'Emmanuel Leroy-Ladurie.
- Beffy M., 2006. *En 2005, plus d'un million de salariés ont plusieurs employeurs* in INSEE Première, (1081):4. mai 2006.
- Belorgey J.-M., Fouquet A. & (sous la dir. de), 2000. *Minimas sociaux, revenus d'activité, précarité*. Paris: La documentation française. 254 p.
- Benasayag M., 2007. *La fragilité*. Paris: La découverte. 213 p.
- Benoit A. & Gerbaux F., 1999. *La pluriactivité : pratiques sociales et réponses juridiques* in Saillard Y. Contributions à l'analyse des mutations du travail. Octares Editions pp. 17-26.
- Berger-Douce S., 2006. *L'accompagnement des éco-entrepreneurs : une étude exploratoire* in (Ed.), 8ème congrès international francophone en entrepreneuriat et PME - Fribourg (Suisse), 25, 26, 27 octobre 2006. p. 18.
- Bernard C., 2009. *Quelle est l'incidence des caractéristiques et des ressources du territoire dans la stratégie des pluriactifs ?* Mémoire de master 2 « Gestion des Espaces Ruraux Aménagement et Développement Local". Montpellier: Université Montpellier 3. 122 p.
- Bernardini S., 2009. *Analyse de l'émergence de dispositifs d'accompagnement aux systèmes d'activité pluriactifs sur la région du Languedoc Roussillon*. Mémoire. Rennes: Ecole Nationale Supérieure Agronomique. 138 p.
- Bernardini S. & Perez Chueca A., 2009. *Analyse de l'émergence de dispositifs d'accompagnement aux systèmes d'activité pluriactifs sur la région du Languedoc Roussillon*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome (Sandra Bernardini) et du diplôme Master 2 "Innovation et développement des territoires ruraux" (Alberto Pérez Chueca). Montpellier, Rennes (France): AgroCampus Ouest, Université de Montpellier 3, INRA, Région Languedoc Roussillon. 171 p.
- Beuret J.-E., 1999. *Petits arrangements entre acteurs...Les voies d'une gestion concertée de l'espace rural* in Nature, science et société, 7(1):21-30.
- Biche B., Gerbaux F., Le Monnier J. & Perret J., 1996. *Créer son emploi en milieu rural, les chemins de traverse de la pluriactivité*. Paris: l'Harmattan. 172 p.
- Billiard I., Debordeaux D. & Lurol M., 2000a. *Les enseignements du programme « Précarité, trajectoires, projets de vie »* in Vivre la précarité, trajectoires et projets de vie. La Tour d'Aigues: éd. de l'Aube. pp. 251-285.
- Billiard I., Debordeaux D. & Lurol M., sous la direction de,, 2000b. *Vivre la précarité, trajectoires et projets de vie*. La Tour d'Aigues: éd. de l'Aube. 287 p.
- Blanc M., 2003. *Les marchés ruraux du travail, vers une spécialisation fonctionnelle des espaces ?* in INRA Sciences sociales, 2(1)2003.
- Blanchemanche S., 2000. *La combinaison d'activités professionnelles des ménages agricoles: L'exemple du département de l'Isère*. Thèse de doctorat en Sociologie. Paris: Université de Paris X. 468 p.
- Blanchemanche S., Laurent C., Mouriaux M.-F. & Peskine E., 2000. *Multifonctionnalité de l'agriculture et statuts d'activité* in Économie rurale, (260):12.

- Blanchet J. & Déaud V., 1998. *Les pluriactifs en agriculture. « Entre tradition et innovations »*. Paris: Tec & Doc Lavoisier. 157 p.
- Bodiguel L., 2002. *L'entreprise rurale : entre activité économiques et territoire rural*. Paris: L'Harmattan. 478 p.
- Boltanski L. & Chiapello E., 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard coll. NRF Essais. 843 p.
- Boudy J.-F., 2009. *Vivre de deux métiers, la pluriactivité*. Paris: l'Harmattan. 302 p.
- Boulet P.-É., 2003. *La critique radicale de Max Weber* in *Revue PHARES - Revue philosophique étudiante de l'Université Laval [en ligne]* <http://www.ulaval.ca/phares/vol4-automne03/texte08.html#11>, consulté le 13/04/2010, 4:7 p. automne 2003.
- Bourdieu P., 1980. *Le sens pratique*. Paris: Ed. de Minuit. 500 p.
- Bourdieu P., 1986. *L'illusion biographique* in *Actes de la recherche en sciences sociales*, (62-63):69-72.
- Bourdieu P., 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris: Raisons d'agir éditions. 238 p.
- Bourdieu P., 2003. *L'objectivation participante ou Participant Objectivation (discours prononcé le 6 décembre 2000 lors de la remise de la Huxley Memorial Medal for 2000, au Royal Anthropological Institute de Londres)* in *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, 9-2:281-294. juin 2003.
- Boutinet J.-P., 2002. *Des compétences au projet, un dilemme à prendre en compte pour s'orienter* in *Carriérologie*, 8(3):619-633. 2002.
- Boutinet J.-P., 2003. *Les pratiques d'accompagnement individuel, entre symbole et symptôme* in *Carriérologie*, 9(1):67-78. 2003.
- Boutinet J.-P., 2005. *Anthropologie du projet*. Paris: PUF. 405 p.
- Bureau M.-C., Perrenoud M. & Shapiro R., 2009. *L'artiste pluriel. Démultiplier l'activité pour vivre de son art*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion. 193 p.
- Butault J.-P., Delame N., Lerouvillois P. & Krebs S., 1999. *La pluriactivité : un correctif aux inégalités du revenu agricole* in *Economie et statistique*, (329-330):165-180. 1999-9/10.
- Caminade P., Comps J.-P. & Scanzi M., 1995. *Vieussan, une commune au XIXème siècle*. Société archéologique et historique des Hauts Cantons de l'Hérault. 309 p.
- Carneiro M.-J., 1996. *Pluriactivité agricole, l'hétérogénéité cachée* in *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, (n°38):6-36. 1996.
- Carrière J.-C., 2000. *Le vin bourru*. Plon. 305 p.
- Casaux L., 1993. *La pluriactivité ou l'exercice par une même personne de plusieurs activités professionnelles*. Paris: Librairie générale de droit et jurisprudence. 404 p.
- Cazenave M.-C., 2006. *Onze millions de travailleurs pauvres en Europe ?* in *Connaissance de l'emploi, Centre d'Etudes de l'Emploi*, (n°36):4 p. novembre 2006.
- Celavar, 2009. *Séminaire itinérant « La Politique Agricole Commune et l'installation agricole dans les territoires »* (octobre 2008 à avril 2009). Clermont Ferrand: Celavar Auvergne, 18 p., rapport.
- Chamussy H., 2003. *Les géographes au risque de la complexité* in *Géocarrefour*, 78(1):61-70.
- Charreire S. & Huault I., 2001. *Le constructivisme dans la pratique de recherche : une évaluation à partir de 16 thèses de doctorat* in *Finance Contrôle Stratégie*, 4(3):31-55.
- Chaxel S., 2010. *La « trajectoire » comme support de l'accompagnement à l'installation agricole*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du Master 2 « Innovation et Développement des Territoires Ruraux », Option « Environnement, Agriculture et

- Développement ». Montpellier: Supagro Montpellier - UMR Innovation - ADEAR de l'Aude. 132p. + 45p annexes.
- Chevalier F., Macario-Rat I. & Mansuy A., 2008. *Une photographie du marché du travail en 2007. Résultats de l'enquête Emploi* in Insee Première, (1206):4. août 2008.
- Chevalier P., 2005. *Activités tertiaires et dynamiques rurales* in Annales de géographie, (641):27-48. 2005.
- Chivallon C., 2008. *L'espace, le réel et l'imaginaire: a-t-on encore besoin de la géographie culturelle?* in Annales de géographie, 2(660-661):67-89.
- Cifali M., 2008. *Une altérité en acte: Grandeurs et limites de l'accompagnement* in *Pédagogie de l'accompagnement et entrepreneuriat social*. Clermont Ferrand: CREFAD. pp. 84-138.
- Clerc D., 2007. *Mauvais calcul sur le chômage* in Alternatives Economiques, (256) mars 2007.
- CNASEA, 2007. *Les français et l'installation des citadins à la campagne.*, site internet Ed.: En ligne : <http://www.installation-campagne.fr/centre-ressource-Dynamiques-migratoires-en-France-3,35.html>.
- Collectif Ville Campagne, 2003. *Bilan des actions en faveur de l'accueil de nouveaux actifs en milieu rural*. 73 p., rapport.
- Comont E., Delbende F., Descré M., Peyre D. & Riondel E., 2007. *S'installer sur une petite ferme en Nord Pas de Calais. Que disent les personnes de leur projet et de leur trajectoire d'installation? Quelles perspectives pour l'accompagnement? Analyse des demandes d'aide régionale 2000-2005. Enquête auprès d'une trentaine de personnes en projet d'installation, installées ou ayant abandonné leur projet*. Saint-Laurent Blangy, France: AVENIR - GRECAT, 57 p., rapport.
- Coriat B., 1991. *Penser à l'envers. Travail et organisation dans l'entreprise japonaise*. Paris: Christian Bourgeois éditeur. 186 p.
- Corsani A. & Lazzarato M., 2009. *Travailler dans le secteur du spectacle: les intermittents* in *L'artiste pluriel, démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Collectif dirigé par M.C. Bureau, M. Perrenoud et R. Shapiro. Editions Septentrion. pp. 35-50.
- Cottureau A., 2000. *Précarité, pluriactivité et horizons biographiques au XIXe siècle en France* in *Vivre la précarité, trajectoires et projets de vie* (sous la direction de Isabelle Billard, Danièle Debordeaux, Martine Lurol). La Tour d'Aigues: éd. de l'Aube. pp. 11-36.
- Coudel E., 2009. *Formation et apprentissages pour le développement territorial : regards croisés entre économie de la connaissance et sciences de gestion. Réflexion à partir d'une expérience d'Université Paysanne au Brésil*. Thèse de doctorat. Montpellier: Université Montpellier I. 386 p.
- Coudel E., Tonneau J.-P. & Piraux M., 2009. *Renforcement des compétences des acteurs ruraux et impact sur les dynamiques territoriales au Nordeste* in INRA S., CIRAD (Ed.), 3èmes journées de recherches en sciences sociales - Montpellier, 9,10,11 décembre 2009. p. 15.
- Coux N. & Girard N., 2006. *Apprendre à accompagner des projets singuliers de gestion de l'espace. Quels cadres théoriques pour rendre compte des pratiques et connaissances en situation ?* in (Ed.), actes de la semaine de la connaissance de l'INRA - Paris, INRA Editions. p. 10.
- Coulon A., 2007. *L'ethnométhodologie*. Paris: PUF 128 p.
- Courlet C., 2002. *Les systèmes productifs localisés. Un bilan de la littérature* in A. Torre é. (Ed.), *Le local à l'épreuve de l'économie spatiale*. Agricultures, environnement,

- espaces ruraux. INRA, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement. vol. 33: pp. 27-40.
- Couturier I., 1994. *La diversification en agriculture (aspects juridiques)*. Paris: L'Harmattan. 557 p.
- Cova B., 1995. *Au-delà du marché : quand le lien importe plus que le bien*. Paris: L'Harmattan. 175 p.
- Crawford M. B., 2009. *Eloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*. Paris: La découverte. 249 p.
- Cré-Entreprendre, 1998. *Entreprendre en pluriactivité en Franche-Comté*. Université de Franche-Comté, service formation continue, 137 p p., rapport. juillet 1998.
- Culière O., 2005. *Déterminants institutionnels de l'intensité d'accompagnement à la création d'entreprise* in (Ed.), Actes du colloque « Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistantat », 26 mai 2005 - Université de Montpellier 1- ERFI - ISEM. p. 18.
- Cusset Y., 2001. *Habermas, l'espoir de la discussion*. Paris: Michalon. 125 p.
- D'Aldéguier G., 2010. *La question du genre dans la pluriactivité. Comprendre les positions des femmes pluriactives dans le milieu rural en Languedoc Roussillon pour améliorer les dispositifs d'accompagnement locaux*. Mémoire. Toulouse: Ecole d'agriculture de Purpan. 113 p.
- David A., 2004. *Etudes de cas et généralisation scientifique en sciences de gestion* in (Ed.), 13ème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique - Le Havre, juin 2004. En ligne, www.strategie-aims.com/Normandie04/sessions/David.pdf, consulté le 22 février 2010. p. 21.
- Davoine L. & Méda D., 2008. *Place et sens du travail en Europe : une singularité française ?* in *Document de travail du Centre d'Etudes de l'Emploi*, (n°96-1, février 2008):117 p.
- De Janvry A., 2005. *Quel futur pour les paysans du Monde? La grande épopée des paysans d'Amérique Latine*. Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France. 5 p., rapport. 30 mars 2005.
- Debaise D., 2005. *Expérimentez, n'interprétez jamais* in *Multitudes*, 4(23):97-100.
- Debarbieux B., 1999. *Le territoire: Histoires en deux langues. A bilingual (his-)story of territory* in Publié dans CHIVALLON C., RAGOUET P., SAMERS M. Discours scientifique et contextes culturels. Géographies françaises à l'épreuve postmoderne. Bordeaux: Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Debarbieux B., 2009. *Territoire-Territorialité-Territorialisation: aujourd'hui encore, et bien moins que demain...* in *Territoires, territorialités, territorialisation. Controverses et perspectives*. Sous la dir. de Martin Vanier. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. pp. 19-30.
- Dejours C., 1998. *Centralité ou déclin du travail* in *Le monde du travail*. Paris: La découverte. pp. 40-49.
- Delame N. & Thomas G., 2007. *De plus en plus de conjoints d'agriculteurs travaillent hors de l'exploitation* in *L'agriculture, nouveaux défis*. Paris: Insee références. pp. 231-243.
- Deleuze G. & Guattari F., 1980. *Mille plateaux*. Paris: Editions de Minuit. col. "Capitalisme et schizophrénie". 645 p.
- Denave S., 2006. *Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles* in *Cahiers internationaux de sociologie du travail*, 1(120):85-110.
- Dérior P., 1994. *Friches et terres marginales en basse et moyenne montagne. Revers sud-est du Massif Central*. 330 p.

- Dériorz P., 1996a. *Le développement local en quête de territoire. Vingt-cinq ans d'expériences intercommunales en Haut-Languedoc héraultais* in Montagnes Méditerranéennes, (3):39-47.
- Dériorz P., 1996b. *Les néo-ruraux à la rencontre de l'espace rural* in Comité National Français de Géographie N. (Ed.), *Les Français dans leur environnement*, ouvrage collectif coordonné par L. Davy et R. Neboit. pp. 290-295.
- Dériorz P., 2006. *Le Haut-Languedoc, de la déprise à l'intégration : évolution des approches sociales de l'environnement et des paysages. Version française de l'article El Alto-Languedoc, del declive a la integraciòn : evoluciòn de las perspectivas sociales acerca del medio ambiente y los paisajes* in *Ecologia Politica de los Pirineos : estado, historia y paisaje*. Ismaël Vaccaro y Oriol Beltran eds, Garsineu Edicions Tremp. pp. 207-222.
- Dériorz P., 2010. *Management of environment and landscapes in mountain areas : social representations, actors and institutions in a regional park* in I; Vaccaro & O; Beltran (eds), *Social and ecological history of the Pyrenees : state, market and landscape*. Left coast Press Inc. pp. 211-234.
- Di Méo G., 1998. *Géographie sociale et territoires*. Paris: Nathan. 320 p.
- Di Méo G., 2008. *Une géographie sociale entre représentations et action* in Montagnes méditerranéennes et développement territorial, (23):13-21.
- Di Méo G. & Buléon P., 2005. *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. Paris: Armand Colin. 304 p.
- Dibie P., 2006. *Le village métamorphosé. Révolution dans la France profonde*. Paris: Plon, Terre humaine. 405 p.
- Drapeau M. & Letendre R., 2001. *Quelques propositions inspirées de la psychanalyse pour augmenter la rigueur en recherche qualitative* in Recherches qualitatives, 22:73-92.
- Drass, 2007. *Précarité en Languedoc-Roussillon : des territoires très contrastés* in Drass Info Languedoc-Roussillon:16. octobre 2007
- Dubien A., 2010. *Identification de registres de justification de la pluriactivité pour l'accompagnement. Application au territoire du Haut-Languedoc héraultais*. Dijon: AgroSup. 182 p.
- Dupuy R., Le Blanc A. & Mégemont J.-L., 2006. *Incertitudes au cours de la carrière et construction des perspectives temporelles* in Psychologie du travail et des organisations, (12):167–183.
- Estienne P., 1988. *Terres d'abandon ? La population des montagnes françaises, hier, aujourd'hui, demain*. Clermont Ferrand: Presses de l'Université Blaise Pascal, Institut d'Etudes du Massif Central. 288 p.
- Ferras R. & Hussy C., 1995. *Les concepts de la cartographie: leur rôle dans la recherche géographique* in *Les concepts de la géographie humaine*, sous la direction de A. Bailly. Paris: Masson. pp. 225-235.
- Fiorelli C., 2005. *Les éleveurs d'herbivores en 2000 : une exploitation sur cinq est pluriactive* in Agreste Auvergne, (65):4.
- Fiorelli C., 2010. *L'aménagement des conditions de vie au travail des éleveurs. Proposition d'un cadre d'analyse des relations entre rapport subjectif et organisation du travail en élevage et étude de cas chez les éleveurs pluriactifs*. Thèse de doctorat. AgroParisTech. 372 p.
- FNCUMA, 2003. *Précarité et exclusion en France : quelques éléments de diagnostic [en ligne]*. Consulté le 6/08/2010. Note de synthèse FNCUMA/projet STEP. FNCUMA, 5 p., rapport. mars 2003.

- Font E., 2000. *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*. Paris: L'Harmattan. 337 p.
- Foucault M., 1994. *Dits et Ecrits 1954-1988*. Paris: Gallimard. vol. III: 834 p.
- Fouquet A., 1998. *Travail, emploi et activité* in La lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi, (52):11. avril 1998.
- Fouquet A., 2005. *Les femmes chefs d'entreprise : le cas français* in Travail, genre et sociétés, 1(13):31-50.
- Frayssignes J., 2008. *Démarches de qualité et développement territorial: quels apports pour la géographie rurale? L'exemple des AOC fromagères françaises* in Géocarrefour, 83(4):295-305.
- Freire P., 1969. *Pédagogie des opprimés. [Suivi de] : Conscientisation et révolution*. Paris: Maspero. 202 p.
- Freire P., 2006. *Pédagogie de l'autonomie, savoirs nécessaires à la pratique éducative*. Ramonville: éditions érès (1ère édition Paz e Terra Sao Paulo 1996). 189 p.
- Frémont A., 1999. *La région espace vécu*. Paris: Flammarion. 288 p.
- Gasselin P., 2009. *Flexibilidad de los sistemas de actividades familiares en contextos inciertos* in INTA-Agriterris (Ed.), Seminario « La calificación de las capacidades de adaptación de los sistemas en contextos adversos : flexibilidad y resiliencia ». Diaporama - Buenos Aires, 23 de marzo 2009.
- Gasselin P., Laurens L., Valette E., Tallon H., Bachevillier O., Barbier J.-M., Bénard D., Brés A., Dufour A., Dulcire M., Fiorelli C., Laurent A., Le Blanc J., Lévêque G., Moity-Maïzi P., Paturel D., Pluvineau J., Schultz C., Tesson R. & Tonneau J.-P., 2008. *L'insertion territoriale des systèmes d'activités des ménages agricoles en Languedoc Roussillon, France. Intersama : un projet de recherche-action (2008-2011)* in ASRDLF (Ed.), Communication au XLVe Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française " Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional " - Université du Québec à Rimouski (UQAR), Canada, 25-27 août 2008, p. 15.
- Gazier B., 2003a. *Au fondement d'une réforme du marché du travail : les « marchés transitionnels du travail » et la gestion contemporaine de la rareté* in L'Année sociologique, 53(2):323-344. 2003.
- Gazier B., 2003b. *Tous « Sublimes »*. Vers un nouveau plein emploi. Paris: Flammarion. 374 p.
- Gervais C., 2007. *De l'agriculteur à temps partiel au ménage pluriactif. Exploration du concept de la pluriactivité agricole au Québec*. Mémoire de maîtrise en économie rurale. Québec: Université de Laval. 118 p.
- Gervais C., Gouin D.-M. & Parent D., 2009. *De l'agriculteur a temps partiel au ménage pluriactif: analyse typologique de la pluriactivité agricole au Québec [en ligne, consulté le 09 Oct, 2010. http://findarticles.com/p/articles/mi_hb6565/is_2_32/ai_n55472801/]* in Canadian Journal of Regional Science.
- Gibney P., 2006. *The double bind theory: still crazy-making after all these years* in Psychotherapy in Australia, 12(3):48-55.
- Giuliani F., 2008. *Le « chuchotement » de la relation d'accompagnement. La gestion confinée des désordres du social* in La Voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. pp. 195-214.
- Gorz A., 1988. *Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique*. Paris: Gallimard col folio essais 2004. 438 p.

- Gorz A., 1997. *Misère du présent, richesse du possible*. Paris: Débats Galilée.
- Gorz A., 2001. «*La personne devient une entreprise* ». Note sur le travail de production de soi in Revue du Mauss, 2(18):61-66. 2001.
- Gorz A., 2003. *L'immatériel. Connaissance, valeur et capital*. Paris: Galilée. 153 p.
- GRETA Des Hauts Cantons de l'Hérault, 2005a. *Actes de la journée-rencontre : « pluriactivité, très petites entreprises et emploi dans le Haut Languedoc et les zones rurales »*. Bédarieux: DAATEP2, Equal/CG34, 65 p., rapport.
- GRETA Des Hauts Cantons de l'Hérault, 2005b. *Démarche enquête sur la pluriactivité et le fonctionnement des TPE des domaines de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement et du patrimoine. Etude appliquée à la vallée de l'Orb et du Jaur (nord ouest du département de l'Hérault)*. DAATEP2/EQUAL/CG34, 79 p., rapport.
- Guillaumin A., Dockès A.-C., Tchakérian E., Daridan D., Gallot S., Hennion B., Lasnier A. & Perrot C., 2008. *Demandes de la société et multifonctionnalité de l'agriculture : attitudes et pratiques des agriculteurs* in Courrier de l'environnement de l'Inra, (n°56):45-66. décembre 2008.
- Guiraud R., 1993. *Le Poujol sur Orb*. Bédarieux: Société archéologique et historique des Hauts Cantons. 266 p.
- Gumuchian H., Grasset E., Lafarge R. & Roux E., 2003. *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Anthropos Economica. 186 p.
- Gumuchian H. & Marois C., 2000. *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*. Paris: Anthropos/Presses Universitaires de Montréal. 425 p.
- Gumuchian H. & Pecqueur B. (Ed.), 2007. *La ressource territoriale*. Paris: Ed Economica. Anthropos. 252 p.
- Heinich N., 2008. *Régime vocationnel et pluriactivité chez les écrivains : une perspective compréhensive et ses incompréhensions* in Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie. [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne le 28 mai 2008, Consulté le 21 avril 2010. URL : <http://socio-logos.revues.org/1793>, (3):7.
- Hervieu B. & Viard J., 1996. *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. La Tour d'Aigues: éd. De l'Aube. 159 p.
- Houée P., 1996. *Les politiques de développement rural, des années de croissance aux temps d'incertitude*. INRA Economica. 321 p.
- Hubscher R., 1984. *La pluriactivité : un impératif ou un style de vie?* in ARF (Ed.), *La pluriactivité dans les familles agricoles*. Paris: ARF. pp. 75-85.
- Hubscher R., 1985. *La petite exploitation en France : reproduction et compétitivité (fin XIXe siècle-début XXe siècle)* in Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 40(1):3-34.
- Hubscher R., 1988. *Entre faucilles et marteaux : pluriactivité et stratégies paysannes*. Lyon: presses universitaires de Lyon. 242 p.
- Huiban J.-P., Aubert F. & Dussol A.-M., 2007. *Démographie d'entreprises : des créations plus fréquentes en zone urbaine, plus durables en zone rurale* in Inra, Sciences sociales, (5):4. décembre 2003.
- Insee, 2007. *Enquête annuelle de recensement 2005*.
- Jacquet L., 2004. *La marche de l'empereur*. France: Buenavista International (France), 85' p.
- Jaillet M.-C., 2002. *De la généralisation de l'injonction au projet* in EMPAN, (45):19-24.
- Jouffe Y., 2007. *Précaires mais mobiles. Tactiques de mobilité des travailleurs précaires flexibles et nouveaux services de mobilité*. Thèse de doctorat. Marne la Vallée: Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. 736 p.

- Joyeau E., 2008. *Mettre en place des pratiques et des dispositifs d'accompagnement à l'installation adaptés aux porteurs de projets agraires innovants*. Rennes: ENSA de Rennes. 134 p.
- Kayser B., 1977. *Patrimoine et gestion de l'espace rural : l'exemple de l'Espinouse* in *Etudes Rurales*, (65):77-91.
- Kinsella J., Wilson S., de Jong F. & Renting H., 2000. *Pluriactivity as a livelihood strategy in Irish farm households and its role in rural development* in *Sociologia Ruralis*, 40(4):481. Octobre 2000.
- Klein E., 2001. *Les vacillements de l'idée de progrès* in *Le Portique [En ligne]*, (7) mis en ligne le 10 mars 2005.
- Lacombe P., 1984. *La pluriactivité et l'évolution des exploitations agricoles* in *La pluriactivité dans les familles agricoles*. Paris: ARF Editions. pp. 35-53.
- Lajarge R., 2009. *Pas de territorialisation sans action (et vice versa?)* in *Territoires, territorialités, territorialisation. Controverses et perspectives*. Sous la dir. de Martin Vanier. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. pp. 193-204.
- Lamarche H., 1984. *La pluriactivité agricole: une solution pour les agriculteurs marginalisés?* In *La pluriactivité dans les familles agricoles*. ARF Editions. pp. 195-202.
- Landais E., 1998. *Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ?* in *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, (33) avril 1998.
- Lapassade G., 1993. *De l'ethnographie de l'école à la nouvelle recherche-action. Document dactylographié*. Paris Université Paris VIII: Consulté le 8 mai 2010 sur: <http://old.recherche-action.fr/LinkedDocuments/lapassade.htm>, p.
- Lardon S., Tonneau J.-P., Raymond R., Chia E. & Caron P., 2008. *Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. Analyse de trois situations en France et au Brésil* in *NOROIS*, 4(209):17-36.
- Laurent C. & Mouriaux M.-F., 1999. *La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité* in *La lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi*, (59):10. octobre 1999.
- Laurent C. & Mouriaux M.-F., 2006. *Secteurs, territoires, rapport social d'activité* in *Document de travail du Centre d'Etudes de l'Emploi*, (70):9-23. octobre 2006.
- Laurent C., Mouriaux M.-F. & Mundler P., 2006. *Combinaison d'activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture : une étude en Rhône-Alpes* in *Document de travail du Centre d'Etudes de l'Emploi*, (70):25-55. octobre 2006.
- Laurent C. & Mundler P., 2006. *L'accompagnement de la pluriactivité en question. Résultat de recherche du programme PSDR 2 Territoires, acteurs et agriculture en Rhône-Alpes*. 4 p.
- Lauriol H., 1980. *Prémian, tome 1 : ...-1789 et tome 2 : 1789-1950*. Archives de la mairie de Prémian. 240 p.
- Laviolette E.-M. & Loue C., 2006. *Les compétences entrepreneuriales : définition et construction d'un référentiel* in (Ed.), *L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales* - Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse, 25, 26, 27 octobre 2006. p. 14.
- Le Bouedec G., 2002. *La pluriactivité dans les sociétés littorales, XVIIe-XIXe siècle* in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 109(1):30.
- Le Bouedec G., 2002. *La démarche d'accompagnement, un signe des temps* in *Educations Permanentes « L'accompagnement dans tous ses états »*, 4(153):13-19.
- Le Bouedec G., Du Crest A., Pasquier L. & Stahl R., 2001. *L'accompagnement en éducation et formation. Un projet impossible?* Paris: L'Harmattan. 208 p.

- Le Play F., (sous la direction de), 1857. *Les ouvriers des deux mondes, tome 1*. Paris: Société internationale de science sociale. 466 p.
- Lenain M.-A., Mamdy J.-F. & Rieutort L., 2009. *Les très petites entreprises inventives d'entrepreneurs migrants et ancrage territorial : positionnement de recherche* in (Ed.), XLVI^e colloque de l'ASRDLF - Clermont-Ferrand, 6, 7, 8 juillet 2009. p. 16.
- Lhotellier A., 2003. *L'accompagnement : tenir conseil* in *Carrièreologie*, 9(1):25-65.
- Loloum T., 2008. *Des cultures en projet. Les innovateurs agri-ruraux dans les dispositifs d'accompagnement à l'installation en Bretagne. Un regard socio-anthropologique*. Mémoire. Toulouse: Université du Mirail, 116 p.
- Lussault M., 2000. *Action(s)!* In Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy [sous la direction de Jacques Levy et Michel Lussault]. Paris: Belin. pp. 11-36.
- Mairie-Conseils, 2005. *Synthèse des résultats de l'enquête Mairie-Conseils 2004 sur «Les nouveaux habitants des territoires ruraux»* in *En Direct de Mairie-conseils*, (174):4 p. avril 2005
- Malinowski B., 1963. *Les Argonautes du Pacifique occidental (1922)*. Traduit de l'Anglais et présenté par André et Simone Devyver. Préface de Sir James Frazer. Paris: Gallimard. 606 p.
- Marchesnay M., 2003. *La petite entreprise : sortir de l'ignorance* in *Revue française de gestion*, 3(144):107-118.
- Marie M., Bensaid A. & Delahaye D., 2009. *Le rôle de la distance dans l'organisation des pratiques et des paysages agricoles : l'exemple du fonctionnement des exploitations laitières dans l'arc atlantique* in *Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne]*, mis en ligne le 27 mai 2009. URL : <http://cybergeog.revues.org/index22366.html>.
- Mauss M., 1924. *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives* in *L'Année Sociologique*, seconde série.
- Mayaud J.-L., 1999. *La petite exploitation rurale triomphante, France XIX^e siècle*. Paris: Belin. 278 p.
- Méda D., 1995. *Le travail, une valeur en voie de disparition*. Champs Flammarion 2004, première parution ed Aubier 1995. 359 p.
- Méda D., 2006. *Dialogue autour de la place du travail* in F. Hubault (dir.), *Le stable, l'instable et le changement dans le travail*. Octarès. p. 20.
- Mendras H., 1976. *Les sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie*. Paris: Folio Histoire Gallimard 1995. 368 p.
- Mendras H., 1984. *Une politique nouvelle pour une nouvelle classe rurale* in *La pluriactivité dans les familles agricoles*. ARF. pp. 55-72.
- Menger P., 2002. *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*. La république des idées, Seuil. 96 p.
- Mer S., Jeantet A. & Tichkiewitch S., 1995. *Les objets intermédiaires de la conception : modélisation et communication* in *Le communicationnel pour concerver*. Paris: Europia. pp. 21-41.
- Ministère de l'agriculture, 2005. *Recherche-action Petites Exploitations. Etat d'avancement à mis parcours*. Ministère de l'Agriculture et de la pêche, Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, 18 p., rapport.
- Mouriaux M.-F., 2006. *Du fait au droit. Diverses figures du temps partagé* in *Document de travail du Centre d'Etudes de l'Emploi*, (77):26. décembre 2006.
- Mundler P., 2006. *Les conseillers d'entreprise entre guichet et projet* in Remy J., Brives H. & Lémery B. (Ed.), *Conseiller en agriculture*. Dijon: Educagri. pp. 119-136.

- Mundler P., 2007. *Systèmes d'activités des ménages agricoles en Rhône-Alpes, des liens aux territoires par les produits, les services et l'emploi (document de travail)* in Cermosem - Cluster 9/UMR PACTE - Territoires (CNRS 5194) (Ed.), Premier séminaire transversal du Cluster 9 Région Rhône-Alpes : "Agricultures, Acteurs, Territoires" - Prospective, Agricultures, Politiques publiques et Territoires - Le Pradel, 25 et 26 janvier 2007, pp. 12-17.
- Mundler P., Labarthe P. & Laurent C., 2004. *Les disparités d'accès au conseil. Le cas de la région Rhône-Alpes* in SFER (Ed.), Actes du séminaire "Les systèmes de production agricole : performances, évolutions, perspectives" - Atelier B "Adaptation des systèmes de production face à de nouvelles aspirations en matière de temps et d'organisation du travail" - Lille - France, 18-19 novembre 2004,
- Nicolas-Le-Strat P., 2007. *Expérimentations politiques*. Montpellier: ed. Fulenn. 105 p.
- Nicolas-Le Strat N., 1996. *Travail et constitution du sens, à propos d'André Gorz* in Futur antérieur, 2(35-36):101-109.
- Niculescu B., 2006. *Transdisciplinarity, past, present and future*. 30 p.
- Niculescu B., 2009. *Contradiction, logique du tiers inclus et niveaux de Réalité [en ligne]* in (Ed.), Conférence invitée, Ateliers sur la contradiction <http://www.scribd.com/doc/17710829/Basarab-Niculescu-Contradiction-logique-du-tiers-inclus-et-niveaux-de-Realite> [consulté le 6/08/2010] - Ecole des Mines, Saint-Etienne, 21 mars 2009.
- Nowotny H., *Le potentiel de la transdisciplinarité* in www.interdisciplines.org [en ligne], consulté le 02/07/2010.
- Oliver de Sardan J.-P., 1996. *De l'amalgame entre analyse-système, recherche participative et recherche-action, et de quelques problèmes autour de chacun de ces termes* in Recherches-système en agriculture et développement rural. Montpellier: CIRAD-SAR. pp. 129-140.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain: Academia-Bruylant, col. Anthropologie prospective. 365 p.
- Pagès A., 2004. *La pauvreté en milieu rural*, Toulouse: Presses universitaires du Mirail. 181 p.
- Paturet J.-B., 2002. *Le projet comme « fiction commune »* in EMPAN, 1(45):63-68.
- Paul J.-L., Bory A. & Bellande A., 1994. *Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité* in Les cahiers de la recherche-développement, 39:7-19.
- Paul M., 2003. *Ce qu'accompagner veut dire* in Carriérologie, 9(1):121-143.
- Paul M., 2004. *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*. Paris: L'Harmattan. 352 p.
- Paul M., 2009. *L'accompagnement dans le champ professionnel* in Savoirs, 2(20):13-63.
- Payet J.-P. & Laforgue D., 2008. *Qu'est-ce qu'un acteur faible ? Contribution à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance*. In La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. pp. 9-25.
- Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2008. *Projet Pays 2013, note stratégique territoriale*. St Chinian 19 p., rapport.
- Pécout G., 2005. *Les campagnes dans l'évolution socio-politique de l'Europe (1830-fin des années 1920). France, Allemagne, Espagne et Italie* in Histoire et Sociétés Rurales, (23):11-64.

- Pecqueur B., 2006. *Le tournant territorial de l'économie globale* in Espaces et sociétés, 2(124-125):17-32.
- Perret J., 1999. *Tourisme et pluriactivité* in Les Cahiers de l'Espace Europe, 15:87-90. 1999.
- Perrier-Cornet P., 2002. *Repenser les campagnes*. Paris: La Tour d'Aigues, Les éditions de l'Aube. 279 p.
- Perrin J., Cluzaud J. & Debats M., 2001. *Le peuple migrateur*. France, Allemagne, Italie: Bac Films, 98' p.
- Pfirsich T., 2002. *Artisans et pluriactivité. L'exemple de Dijon à la fin du Moyen Age* in Histoire urbaine, 2(6):5-21. 2002.
- Pombo C., 2008. *La création d'entreprise pluriactive en milieu rural : vers un dispositif d'accompagnement par la Région Languedoc-Roussillon ?* Université Paul Valéry - Montpellier III. 105 p.
- Popelard A. & Vannier J.-P., 2010. *Exode urbain, exil rural* in Le monde diplomatique, août 2010. p. 10.
- Prodhomme M., 2002. *Accompagnement de projet professionnel et bilan de compétences. Etre là et s'abstraire pour permettre au sujet d'advenir* in Education Permanente « L'accompagnement dans tous ses états », (153):79-89. 2002.
- Racine J.-B., 2006. *Entre pluralisme et complexité : le rôle des valeurs dans la pratique et l'apport de la géographie humaine. Chronique d'une écriture errante* in Revue européenne des sciences sociales, tome XLIV(134):231-245.
- Rajon A.-M., 2009. *Accompagnement, compagnonnage : improbables voyages* in EMPAN, 2(74):41-43.
- Rappin B., 2006. *Le coaching ou la transparence intégrale* in Revue internationale de Psychosociologie, 12(27):200-218.
- Reix F., 2008. *L'ancrage territorial des créateurs d'entreprises aquitains : entre encastrement relationnel et attachement symbolique* in Géographie Économie Société, 10(1):29-41.
- Rémy J., Brives H. & Bruno L., 2006. *Conseiller en agriculture*. Educagri, coll. Sciences en partage. 271 p p.
- Reverdy B., 2002. *Accompagnement et territoire* in Insee Méthodes "La création d'entreprise - Projets et réalisations - 7e séminaire de la Direction des Statistiques d'Entreprises", (99):137-142. novembre 2002
- Revol H., Lenain M.-A., Verbeck C., Grasset E. & Mamdy J.-F., 2009. *Création d'activité et d'emplois dans les espaces ruraux : état des lieux des approches et des postures* in (Ed.), XLVI^e colloque de l'ASRDLF - Clermont-Ferrand, 6, 7, 8 juillet 2009. p. 22.
- Rifkin J., 1996. *La fin du travail*. Paris: La Découverte. 436 p.
- Rinaudo Y., 1987. *Un travail en plus : les paysans d'un métier à l'autre (1830-1950)* in Annales ESC, (n°2):283-302. mars-avril 1987.
- Robertson N., Perkins H. C. & Taylor N., 2008. *Multiple job holding: interpreting economic, labour market and social change in rural communities* in Sociologia Ruralis, 48(4):331-350. 2008.
- Rodrigue J.-P., 2000. *L'espace économique mondial. Les économies avancées et la mondialisation*. Québec: Presses de l'université du Québec. 498 p.
- Rogers C. R., 1961. *On becoming a Person*. Boston USA: Houghton Mifflin Company (trad. française : "Le développement de la personne", Dunod, Paris, 2005, 2^{ème} édition). 274 p.

- Rougé L., 2005. *Les captifs du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie* in G. Capron, H. Guetat et G Cortes (Dir.), Liens et lieux de la mobilité. Paris: Collection Mappemonde, Belin. pp. 129-144.
- Sabourin E., 2008. *Note de lecture de "The New peasantries : struggles for autonomy and sustainability in an era of Empire and Globalization" de Jan Douwe Van der Ploeg* in *Revue du Mauss*, (<http://www.journaldumauss.net>):7.
- Sabourin E., 2009. *Organisation et sociétés paysannes : une lecture par la réciprocité*. Paris: Paris 1 Panthéon-Sorbonne. 259 p.
- Sailleilles S., 2005. *Accompagner le candidat à l'installation en milieu rural* in (Ed.), Contribution à l'atelier international de recherche « Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistanat » - Montpellier, 26 mai 2005. ERFI/CEROM. p. 22.
- Sailleilles S., 2007. *L'entrepreneur néo-rural et son réseau personnel : une étude exploratoire*. Montpellier: université Montpellier I, 358 p.
- Sailleilles S., 2009. *Quel accompagnement au réseautage des entrepreneurs néo-ruraux ? Réflexions à partir des résultats d'études réalisées en France sur ce public* in (Ed.), XLVIème colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française, Clermont-Ferrand, 6-8 juillet - p. 10.
- Sartre J.-P., 1996. *L'existentialisme est un humanisme*. Paris: Gallimard. 113 p.
- Sauvaître C., 2001. *Espaces de la pauvreté et territorialités des "exclus" dans le champ d'une ville moyenne : l'exemple de Pau*. Pau: Université de Pau et des Pays de l'Adour. 441 p.
- Séchet R. & Keerle R., 2009. *Petite histoire des délicatesses de "l'équipe-de-géographie-sociale-de-la-France-de-l'Ouest" avec le territoire* in *Territoires, territorialités, territorialisation. Controverses et perspectives*. Sous la dir. de Martin Vanier. Rennes: Presses universitaires de Rennes. pp. 83-96.
- Sibertin-Blanc G., 2010. *Cartographie et territoires. La spatialité géographique comme analyseur des formes de subjectivité selon Gilles Deleuze* in *L'Espace géographique*, 3(Tome 39):225-238.
- Simon A., 2002. *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises. Un territoire, des hommes, une pratique*. Clermont Ferrand: Presses Universitaires Blaise Pascal, collection Ceramac. 515 p.
- Simon J.-L., 2006. *À propos du « projet de vie »* in *Reliance*, 4(22):44-45.
- Soulard C., Compagnone C. & Lémery B., 2007. *La recherche en partenariat : entre fiction et friction* in *Natures Sciences Sociétés*, (15):13-22.
- Tallon H., 2005. *La pluriactivité dans le domaine de l'agriculture de l'environnement du tourisme et du patrimoine, source de dynamisme de l'activité et de l'emploi rural du Haut Languedoc*. Montpellier: CIHEAM/IAMM. 167 p.
- Tallon H., Dério P. & Valette E., 2009a. *Les projets pluriactifs en zone rurale, entre ancrage territorial et mobilité spatiale ou professionnelle. Le cas des « Hauts Cantons » du département de l'Hérault* in (Ed.), Communication au colloque de l'ARSDLF « Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? » - Clermont Ferrand, 6,7 et 8 juillet 2009. ARSDLF. p. 18.
- Tallon H., Gasselin P., Moity-Maïzi P., Rainsard G., Schultz C., Bernardini S., Pérez Chueca A., Cécile F. & Annie D., 2010. *Émergences et paradoxes dans la nébuleuse de l'accompagnement de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon* in SFER (Ed.), Colloque "Conseil en agriculture : acteurs, marchés, mutations " - Dijon, 14 et 15 octobre 2010. p. 12.

- Tallon H., Valette E. & Dériz P., 2009b. *Les projets pluriactifs en zone rurale, entre ancrage territorial et mobilité spatiale ou professionnelle. Le cas des « hauts-cantons » du département de l'Hérault* in ASRDLF (Ed.), XLVI^e Colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française. "Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux" - Clermont-Ferrand, France - Les 6, 7 et 8 juillet 2009, p. 18.
- TERRIAM, 2007. *Systèmes innovants d'accompagnement territorialisé des porteurs de projets d'agriculture multifonctionnelle. Réflexions théoriques et expérimentations territoriales. Rapport final*. Rennes: FR CIVAM Bretagne, 19 p., rapport.
- Terrier M., 2009. *Contribution à l'élaboration d'un outil d'évaluation ex ante de la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pluriactifs dans l'Aude*. Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome de Montpellier Supagro et du Master 2 recherche « Innovation et Développement des Territoires Ruraux ». Montpellier: Supagro - UM3. 97 p.
- Terrier M., Gasselin P. & Le Blanc J., 2010. *Evaluer la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pour accompagner les projets d'installation en agriculture. La méthode EDAMA* in CIRAD I. S. M. (Ed.), Innovation & Sustainable Development in Agriculture and food International Symposium, ISDA - Montpellier - France, 28 June - 1 July 2010. p. 13.
- Tonneau J.-P. & Piraux M., 2009. *Gouvernance territoriale : une histoire d'innovation?* in *Cahiers Agricultures*, publication prévue 2011.
- Tonneau J.-P., Piraux M., Coudel E. & Guilherme de Azevedo S., 2009. *Évaluation du développement territorial comme processus d'innovation et d'institutionnalisation : le cas du Territoire du Alto Sertão do Piauí e Pernambuco au Nordeste du Brésil* in *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*. [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/9207>, 9(3):14. consulté le 10/12/2010.
- Trempe R., 1971. *Les mineurs de Carmaux, 1848-1914*. Paris: Les Editions Ouvrières. vol. 2 volumes: 1012 p.
- Triboulet P. & Langlet A., 1999. *Différenciation des espaces ruraux et insertion territoriale de l'agriculture*. in (Ed.), Ecole-chercheur Economie spatiale et régionale, application à l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'espace rural - Le Croisic, 8,9,10 décembre 1999. INRA. p. 21.
- Trussart N., 2005. *Publics et expérimentations* in *Multitudes*, 4(23):169-179.
- Tuffou J.-R., 1979. *Les mineurs de Graissessac. Le Bousquet d'Orb au XIX^e siècle*. FNFR, Annales du milieu rural. 72 p.
- Ubierno J.-G., 2002. *Emergences de nouvelles activités en zone pyrénéenne*. DATAR, Commissariat à l'aménagement des Pyrénées, 67 p., rapport. juillet 2002.
- Valette E., 2003. *Pour une analyse géographique de l'innovation sociale. L'exemple des territoires ruraux périurbains de la garrigue nord-montpelliéraine*. Thèse de géographie, Université Paris VII. 356 p.
- Van der Ploeg J. D., 2008. *The New peasantries : struggles for autonomy and sustainability in an era of Empire and Globalization*. London: Earthscan. 356 p.
- Vanier M., (dir.), 2009. *Territoire, territorialités, territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. 228 p.
- Vedel G., 2006. *Développement agricole et conseil aux agriculteurs : de la productivité au développement durable* in Remy J., Brives H. & Lémery B. (Ed.), *Conseiller en agriculture*. Dijon: Educagri. pp. 37-58.

- Vial M., 2007. *L'accompagnement professionnel, une pratique spécifique*. in (Ed.), *Retranscription des rencontres Ariane Sud*, [En ligne :<http://arianesud.com/bibliotheque/accompagnement>, consulté le 10 avril 2009]. - p. 17.
- Vinck D., 2009. *De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière* in *Revue d'anthropologie des connaissances*, 1:51-72.
- VIVEA, 2010. *Les cotisants de solidarité, des agriculteurs (presque) comme les autres?* in *Etudes & Ingénierie*, (1):8. novembre 2010.
- Weber F., 1986. *Le travail hors de l'usine, bricolage et double activité* in *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, (n°3):14-36. décembre 1986.
- Weber F., 2009. *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*. Paris: EHESS. 239 p.
- Weber M., 1904. *Essais sur la théorie de la science "L'objectivité de la science dans les sciences et la politique sociales"*. Presses Pocket, 1992. 168 p.
- Weber M., 1905. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris: Plon Agora 1964. 361 p.

Annexes

Liste des annexes :

Annexe 1 : Tableau des Principaux travaux concernant l'accompagnement à la pluriactivité réalisés en France depuis 2005

Annexe 2 : Résultats donnés par le moteur de recherche Google à partir du mot « accompagnement », consulté le 3 septembre 2010

Annexe 3 : Synthèse et conclusions du suivi de l'accompagnement de l'expérimentation régionale « pluriactivité »

Annexe 4 : Tableau de répartition des structures d'appui à la création d'activité recensées en Languedoc-Roussillon, selon les quatre secteurs définis par Maela Paul

Annexe 5 : Liste des organisations enquêtées au 2ème semestre 2007 et au 1er semestre 2010 : accompagnement et pluriactivité dans le Haut-Languedoc

Annexe 6 : Grille d'entretien et grille de lecture des entretiens exploratoires auprès des organismes d'accompagnement du Haut-Languedoc héraultais, septembre à décembre 2007

Annexe 7 : Présentation des organisations d'appui et d'accompagnement à la création d'activité du Haut-Languedoc

Annexe 8 : Modules et objectifs pédagogiques de l'ERP

Annexe 9 : Chronologie des démarches préalables à la mise en œuvre de l'expérimentation ERP

Annexe 10 : Démarche de « reconnaissance des acquis et des apprentissages par l'expérience ». Proposition d'intervention de Marie-Stella Denat, septembre 2007

Annexe 11 : Enquête première phase de l'ERP (mars 2008). Questionnaire avec réponses

Annexe 12 : Enquête deuxième phase ERP (octobre 2008). Questionnaire avec réponses

Annexe 13 : La grille d'analyse du projet, ERP, juin 2008

Annexe 14 : Consignes de l'atelier d'écriture « scénario du projet »

Annexe 15 : Exemples de panoramas de vie, ERP, 2008

Annexe 16 : Les raisons de l'installation dans le Haut-Languedoc des porteurs de projet de l'ERP. ERP 2008

Annexe 17 : Grille de calcul de l'ancrage territorial des porteurs de projet de l'ERP

Annexe 18 : Statuts de l'association « Les pluriactifs des Hauts-Cantons »

Annexe 19 : Les éléments déclencheurs, les motivations et les voies d'entrée dans le projet, ERP, 2008

Annexe 20 : Cohérence entre parcours professionnel, parcours de vie et projet chez les porteurs de projet de l'ERP

Annexe 21 : Les cinq phases de la rupture chez les porteurs de projet ERP (d'après Denave, 2006)

Annexe 22 : Présentation des variables du graphe de synthèse des recompositions des projets de l'ERP

Annexe 23 : Commentaires des porteurs de projet sur les quatre formes d'accompagnement. ERP, 2008

Annexe 1 : Tableau des Principaux travaux concernant l'accompagnement à la pluriactivité réalisés en France depuis 2005¹⁶³

Auteur	Méthodologie	Principaux résultats
Saleille Séverine <i>(Saleilles, 2005)</i> (1) <i>(Saleilles, 2007)</i> (2) <i>(Saleilles, 2009)</i> (3)	(2) Thèse de doctorat en économie. Étude exploratoire du réseau des entrepreneurs néo-ruraux. Enquêtes auprès d'une vingtaine d'entrepreneurs et accompagnateurs dans Gers et Ardèche	(1) – dans processus d'installation des entrepreneurs néo-ruraux projet entrepreneurial et projet personnel sont imbriqués et doivent indissociablement être pris en compte dans l'accompagnement. - les structures d'accompagnement, en général porteuses d'un projet de développement local, intègrent un troisième pilier : le projet du territoire. - spécificité de l'accompagnement à la pluriactivité dans gestion d'un triptyque projet de vie/projet entrepreneurial/projet de territoire. - question posée des outils et méthodes de cet accompagnement -question posée de la pertinence entre adéquation projet entrepreneurial et projet de territoire (2) - Ancrage territorial assez faible (nouvel arrivant, faible potentiel de ressources relationnelles) mais recherché. Motivations souvent non économiques (se créer un réseau personnel, volonté de participer au développement local, etc.) - Intégration du nouvel arrivant au tissu économique du territoire reconnu comme une des missions importante de l'accompagnement des entrepreneurs néo-ruraux. (3) - analyse qui confirme que les néo-ruraux sont des moteurs du développement économique des zones rurales (même constat USA, Royaume Uni, France) - important de réfléchir à trois pistes d'accompagnement : * l'accompagnement à la constitution du réseau dans le milieu d'accueil * l'accompagnement à l'entretien de relations à distance (notamment dans le milieu d'origine) * l'accompagnement à la « gestion » de ces deux réseaux parfois incompatibles.
Laurent et Mundler <i>(Laurent et Mundler, 2006)</i>	PSDR mené en région Rhône-Alpes	- prise en compte effective de la pluriactivité, variable selon les départements et les institutions, mais témoignant de la reconnaissance d'une pratique qui, tout en restant considérée comme atypique, est moins source de discrimination. - l'inégalité d'accès au soutien technique est avant tout une affaire de taille (plutôt que de pluriactivité) - accompagnement des formes d'activités considérées comme « atypique » plutôt dévolue aux structures associatives, dont la souplesse favorise l'innovation sociale - déconnexion entre statut professionnel formel et situation réelle = modalité spécifique de la pluriactivité. - l'analyse des trois éléments constitutifs du statut professionnel (régime social et fiscal, identité professionnelle,

¹⁶³ Sauf l'étude pyrénéenne plus ancienne mais dont les apports sont importants pour faire le tour des questions actuelles.

		des compétences identifiées) conclut à la remise en cause de la cohérence de chaque modèle : salarié, agriculteur, autre indépendant. - 4 logiques d'accompagnement * Pérenniser les situations de pluriactivité * Considérer la pluriactivité comme une situation transitoire * Reconstituer une situation administrative de monoactivité * Œuvrer pour l'élaboration d'un statut de l'activité
Laurent, Mundler, Mouriaux (Laurent, et al., 2006)	Résultats programme de recherche amorcé en 1999 autour de du thème « Activité agricole, Multifonctionnalité, Pluriactivité » couplé aux résultats PSDR Rhône-Alpes (CEE, INRA SAD, ISARA) Recensement et analyse des dispositifs de soutien à l'agriculture (soutien économique, technique, pluri non agricole) en région Rhône-Alpes	Analyse de l'évolution des dispositifs de soutien aux activités, (au regard de la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture) - Une revue de la littérature scientifique montre en effet que la question des modèles d'emploi qui sous-tendent l'action des dispositifs d'accompagnement de l'agriculture est rarement abordée dans les travaux qui traitent de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole, ou plus spécifiquement de la pluriactivité, que ce soit en France (Kitonyi-Kasperski, 2003 ; Laurent, 2005) ou dans d'autres pays européens (Brunori et al., 2005 ; Jerwel et al., 2005 ; Heinonen et Grandberg, 2005 ; Renting et al., 2005) - la coexistence de deux conceptions radicalement différentes des principes de classification des bénéficiaires (nature de l'activité vs statut professionnel) a une grande incidence sur les conditions d'éligibilité aux différents types de soutien économique à l'agriculture - meilleure prise en compte de la pluriactivité dans instances administratives sans encore parler de reconnaissance - forte variabilité départementale dans les critères d'accès aux soutiens économiques - dans encadrement technique, conception de l'excellence professionnelle qui reste très fortement associée à la monoactivité de l'individu - importance du statut professionnel (du « vrai agriculteur, y compris diversifié – pas d'incidence sur le statut-) - accompagnement à la pluriactivité : clivage entre des démarches à visée correctrice cherchant à composer avec l'existant et des stratégies plus offensives, axées sur la reconnaissance de formules réellement innovantes. - La <i>déconnexion entre statut formel et réalité de la situation professionnelle</i>, que l'on peut observer notamment dans le dispositif ERI, est une caractéristique relevée par les recherches sur la pluriactivité²⁴ (en même temps qu'un problème méthodologique récurrent). Elle est toutefois généralement rapportée à la stratégie individuelle des personnes concernées et a été peu étudiée, à notre connaissance, comme modalité d'accompagnement spécifique de la pluriactivité. - Parmi les éléments constitutifs du statut professionnel, celui des compétences spécifiques que doivent mettre en œuvre les pluriactifs, est peu traité. Chaque dispositif l'aborde à sa façon. Certains, dans ou hors agriculture, subordonnent l'octroi des soutiens à l'acquisition de compétences (par ex. certaines aides à l'installation en agriculture, le dispositif ERI). Mais l'absence de coordination entre formes d'accompagnement ne permet pas vraiment de capitaliser des ressources sur ce thème et de produire des connaissances génériques sur les compétences spécifiques que doivent mobiliser les pluriactifs (cumul de savoirs construits dans différents champs professionnels,

		capacité à combiner des rythmes d'activité hétérogènes, etc.). - Piste de recherche : renforcer l'analyse des formes de régulation territoriale de l'activité pour mieux saisir les recompositions en cours dans leur dimension sectorielle et territoriale, pour aborder la construction des compétences (spécialisation sectorielle versus polyvalence intersectorielle), la mobilité professionnelle (attachement à un lieu versus attachement à une entreprise), ou encore la question du statut (statut professionnel versus statut d'activité).
Celavar (Celavar, 2009) « Accompagner les «atypiques» ou comment renforcer le dispositif d'accueil et risquer de le détruire d'un même geste... »	Séminaire itinérant «La Politique Agricole Commune et l'installation agricole dans les territoire » (octobre 2008 à avril 2009)	- Accompagnement : ce n'est pas le dispositif qui installe l'entrepreneur, c'est l'entrepreneur qui installe le dispositif - 2 visions différentes à mettre en articulation et non en concurrence (actuellement concurrence et défiance des structures d'accompagnement aux logiques différentes) * parcours non linéaire, rencontres, bonds, boucles. Importance de la diversité et de la possibilité de ces rencontres. Chaque projet particulier, c'est le dispositif qui s'adapte * parcours linéaire balisé en étapes conduisant à une « insertion ». Tous les projets entrent dans ce parcours. Améliorer l'information et l'influence institutionnelle pour qu'elle se diffuse aux créateurs les plus atypiques. - idée de diversité des porteurs opposée à sectorialisation. Mais comment faire reconnaître une diversité sans la stigmatiser ? La discriminer ? Qui appartient à cette diversité ? - Volontarisme observé des territoires pour organiser et rendre lisibles les dispositifs d'accompagnement, en vue de leur évaluation. - Déstabilisation des associations dans l'injonction qui leur est faite de justifier leur accompagnement auprès d'un public « hors norme » - Difficulté de dessiner le contour de la profession d'accompagnateur, comme il est difficile de dessiner le contour d'un porteur de projet « atypique ». Public atypique = accompagnateur atypique. - Question de la pertinence d'un modèle de dispositif d'accompagnement. Qui décidera du modèle sur un territoire et de ses liens avec les autres échelons territoriaux ? - L'action associative peut être une dimension complémentaire du dispositif social d'accompagnement de l'initiative économique et sociale. Elle n'est pas seulement une posture critique, ni une doublure un peu surannée, elle peut être d'une pertinence particulière, inaccessible aux autres acteurs : travail critique important pour adapter les outils des politiques économiques et de développement territorial (compromis institutionnels) aux situations spécifiques et aux évolutions + lieu d'expérimentations. - Non perception dans l'action économique de la variété des outils d'intervention nécessaires. Intervention interstitielles jugées incompétentes et impertinentes. Mieux perçu dans l'action sanitaire et sociale (exemples d'articulations entre institutions, centres de soins, points d'écoute...) - Besoin d'approcher les populations qui ne se sentent pas « entrepreneur », « professionnel » ou qui ne souhaitent pas « réussir » - Besoin de trouver des espaces autres que des centres de conseils institutionnalisés lorsqu'on ne cherche pas un conseil « clef en main » (ponctuel et directement opérationnel) mais une présence et un soutien constant et durable.

		- Comment répondre à la demande des accompagnateurs d'une meilleure sécurité professionnelle, améliorer la lisibilité du dispositif institutionnel, rester au plus près des personnes et de leurs projets ?
Loloum Tristan (Loloum, 2008)	Mémoire de master, étude menée en Bretagne auprès de porteurs de projets agri-ruraux innovants et des structures d'accompagnement. Détermination des types de cheminements dans les projets (trajectoire du projet) et des types de cheminants (individu). Représentation graphique en étoile (projet système, non linéarité...) Cadre du programme Terriam	- Diversité des configurations de l'accompagnement autour de trois postures qui mobilisent différents types de savoirs: * posture diffusionniste (conseil/expertise) / savoir expert * animation de réseau / savoir social et savoir appliqué * accompagnement co-actif / savoir méthodologique et psycho-social - Émergence d'un nouveau paradigme de l'accompagnement - Projets très divers, marqués par le détour, le retour, le refus, la mobilité géographique. Importance de considérer leur nature systémique. - questions posées autour de « comment accompagner cette diversité de projets » ? * travailler sur la complémentarité et la collaboration entre structures pour trouver des synergies. Implique de mieux repérer les statuts et prérogatives respectives de chacun et de mieux partager les rôles à adopter en fonction des demandes et des situations des porteurs de projet. * Assurer une variété d'accompagnement sur un territoire donné
Joyaux Erwan (Joyeau, 2008)	Mémoire d'ingénieur. Panorama des structures d'accompagnement aux projets agriruraux (atypiques ou innovants) de la Région Bretagne. Cadre du programme Terriam	- Remise en question des modèles d'aide à l'installation, nécessité d'un changement de paradigme (du diffusionnisme à la recherche co-active) - nouveaux rapports au territoire et au projet de vie - expérimentation d'une diversité de nouvelles pratiques d'accompagnement en Bretagne a été possible par la diversité et l'indépendance de structures mues par des objectifs et des logiques différentes et par leur possibilité d'évolution hors de cadres administratifs normatifs. La structuration par département d'un dispositif unique et centralisé n'est pas forcément la formule idéale - diversité des approches et des méthodes d'accompagnement repérées en Bretagne, en fonction du mode (individuel, collectif), de l'objet de l'accompagnement (personne, projet), de l'objectif, de la fonction de l'accompagnateur, des publics, du stade d'avancement du projet, de l'implantation géographique, de la thématique. Actions non concurrentes, non interchangeables, mais complémentaires et articulables qu'à la condition que les structures se connaissent et mettent en place des habitudes de travail en commun (condition non remplie à ce jour) - Repérage des complémentarités des principales structures d'accompagnement et proposition de synergies : * s'articuler dans le temps et en parallèle * avoir un référentiel conceptuel commun centré sur le porteur de projet lui-même * construire un dispositif tourné vers le territoire - Valeurs de porteurs de projet « atypiques » variables. Vers quoi accompagne-t-on. Question posée : Quels accompagnements mettre en place en fonction des modèles visés? Importance de déterminer les systèmes de valeur et de justification des porteurs de projet et des structures d'accompagnement (mondes de Boltanski et Thevenot)

Aubrée, Pascale Maréchal, Gilles <i>(TERRIAM, 2007)</i> (1) <i>(Aubrée et</i> <i>Maréchal, 2008)</i> (2)	Programme Terriam Recherche-action Une centaine d'entretiens dans 8 territoires en Bretagne, Pays de Loire, Centre auprès de porteurs de projet agricole multifonctionnel (atypiques ou agriruraux) Consultation de 48 acteurs de l'accompagnement Test d'outils (réseaux d'échanges, référents de parcours) dans 5 territoires Mise en place de formations pour les accompagnateurs 2005 à 20007	(1) - hypothèses formulées au départ du projet confirmées depuis par de nombreuses études (notamment du CNASEA) : importance croissante du nombre d'installations « atypiques » dans le monde rural - Les pratiques atypiques ne se substituent pas à celles des exploitations classiques. 9 sur 10 sont encore en activité au bout de 10 ans, chiffre très voisin des installations classiques. - travaux confirment que les projets « atypiques » se fondent fréquemment sur des ressources ou des particularités locales : patrimoine à valoriser, proximité d'un marché consommateur, savoir-faire locaux, qualité des eaux, paysage - qualité de l'accompagnement : une des questions clés à résoudre pour les porteurs de projets. Doit viser la qualification technique, mais aussi prendre en compte la dimension humaine, le « projet de vie » des créateurs d'activités. Il a aussi pour fonction d'intégrer l'insertion sociale, dans le milieu professionnel agricole et dans le territoire, de personnes de plus en plus fréquemment allogènes. - l'agriculture, même dans des zones très rurales, n'est plus à elle toute seule un enjeu majeur pour les collectivités qui sont dépassées par ses nouveaux enjeux - mise en évidence de la complémentarité des systèmes d'accompagnement aux projets agriruraux (multifonctionnels dans rapport) par rapport à ceux qui sont déjà largement diffusés - en terme de dispositifs d'accompagnement 2 catégories * dispositifs centrés sur les enjeux territoriaux : soit mise en place de systèmes normés relativement indépendants des enjeux locaux (ex activité hors sol), soit au contraire construction de l'activité autour des caractéristiques locales (ex AOC) * dispositifs centrés sur la technique ou la personne (acquisition de compétences) (2) – Mise en évidence par le programme de la pertinence d'une organisation territoriale pour les porteurs de projets relevant de l'agriculture multifonctionnelle. Repenser les cadres du « développement agricole » à la fois pour mieux répondre à leurs attentes et pour valoriser leur apport aux dynamiques territoriales. Fortes diversité des attentes locales. - Trois freins dans la mise en place de ce type de projet : accès au foncier, accès au financement, accompagnement territorial des porteurs - Porteurs incriminent cloisonnements intellectuels et institutionnels qui font que leur projet, qui souvent dépasse la dimension économique pour exprimer un projet de vie, n'est pas considéré dans sa complexité. - Importance de l'ancrage territorial : aspirations propres, rôle déterminant des marchés de proximité pour la vente et l'approvisionnement, réseaux d'entraide (métiers très consommateurs en temps), stabilité psychologique. - Faible connaissance par les porteurs des ressources utiles existant sur leurs territoires (en particulier institutionnelles) et des ressources extraterritoriales. Meilleure identification des personnes ressources animant divers réseaux informels. - Les porteurs ont affaire à plusieurs accompagnateurs relevant parfois d'institutions différentes du fait de la complexité de leur projet. Souhait formulé de référents de parcours, généralistes capables d'orienter les démarches, de mobiliser l'expertise et d'assurer un suivi cohérent dans la durée.

		- Réseaux d'échanges testés (modalités variables selon les territoires) : assurent insertion sociale et territoriale des projets, ainsi qu'assurance psychologique - Demande des porteurs : adapter les systèmes d'accompagnement à des investissements progressifs et prévoir un volet immatériel (conseil, suivi) pendant la phase post installation - Travail à réaliser auprès des élus qui ont en main sans toujours en avoir conscience les trois leviers permettant d'agir sur les trois principaux freins identifiés : foncier par la politique d'urbanisme, financement par la mobilisation de l'épargne locale, insertion par des politiques d'accueil - intérêt manifesté par les collectivités par ces projets ne relève pas de l'agriculture <i>sui generis</i> mais des enjeux territoriaux plus englobants : qualité de l'alimentation, maintien de la population, préservation du paysage, qualité de l'eau, économie énergétique, valorisation des ressources locales. - le monde délimité du développement agricole, doté d'objectifs propres et d'institutions spécifiques départementales peu articulées avec le milieu non agricole, est interrogé dans ses pratiques de cloisonnement à la fois par les finalités du développement territorial et par l'irruption de nouveaux acteurs. Remise en question des habitudes acquises et des jeux de pouvoirs constitués sur les territoires
Pombo Céline (Pombo, 2008)	Analyse de l'expérimentation menée par la région LR 2006-2007 Test de formes d'accompagnement spécifiques aux pluriactifs auprès de 40 binômes accompagnateurs / porteurs de projets pluriactifs (20 structures d'accompagnement, 36 projets individuels, 4 projets collectifs)	- La combinaison d'activités majoritairement représentée est l'agriculture combinée à l'artisanat [secteur agri privilégié par expérimentation] - Contrairement à une des hypothèses posées au départ par la Région, le choix statutaire lors de la mise en place de la pluriactivité ne semble pas poser de problème aux porteurs de projet - les pluriactifs se destinent vers des métiers qu'ils connaissent ou pour lesquels ils estiment détenir les compétences. Le choix de s'orienter vers une pluriactivité repose donc avant tout sur les compétences déjà acquises, soit par la formation soit par l'expérience professionnelle - les tensions pour la mise en place du projet sont majoritairement liées à une gestion de temps difficile à 38,2% et une organisation difficile à mettre en place - interdépendances fortes entre les activités (68,4%) (cohérence financière entre les activités). La motivation pour la pluriactivité est liée à la nécessité économique, notamment par insuffisance des revenus - les pluriactifs ont une bonne connaissance de leur territoire d'activité - le lien au territoire peut être un facteur déclenchant de l'installation et de la pluriactivité, et d'autre part le territoire peut être un support favorable à l'établissement de partenariats mobilisés dans le projet - les sources de motivation sont réparties de manière équivalente entre la dimension professionnelle et personnelle du projet. De plus, le choix de se projeter dans la pluriactivité est avant tout un choix personnel à 47,1% puis familial à 17,6% - l'accompagnement de projets pluriactifs nécessite plus de temps, notamment du fait de la complexité des projets et plus de coordination, et du fait du cumul de champs d'activité différents - la moitié des projets ont nécessité une coordination entre plusieurs structures, permettant de couvrir les différents

		besoins en conseil du projet. Par ailleurs, les méthodes de coordination ont été très variables, combinant de la coordination administrative et technique (renvoi vers une autre structure à 58,6%, accompagnateur référent identifié dans 72,4% des cas) - L'accompagnement est été conduit de façon individuelle à 48,3% mais aussi de façon collective et individuelle à 34,5%. Cela n'est pas spécifique à la pluriactivité - les méthodes d'accompagnement développées pour ces projets pluriactifs ne se sont pas révélées innovantes - besoin de renforcement des compétences pour les accompagnateurs est identifiée à 36% dans toutes les catégories (juridique, fiscale, ressources humaines, technico-économique et réglementaire). - l'expérience des accompagnateurs en termes d'accompagnement de porteurs pluriactifs est variable d'une structure à l'autre. Si globalement l'engagement de la structure d'accompagnement dans le champ de la pluriactivité relève d'une stratégie annoncée (51,7%), beaucoup de structures, notamment agricoles se sont positionnées récemment sur la pluriactivité en réponse aux contextes de crises sectorielles. - les besoins matériels des créateurs pluriactifs sont très proches des entreprises monoactives mais les besoins immatériels sont plus importants : conseil en binômes, gestion des Ressources Humaines. - nécessité de développer des outils de conseils et de suivis propres aux exigences des pluriactifs. Cela est d'autant plus manifeste que les pratiques l'accompagnement ne semblent pas intégrer les problématiques liées à la pluriactivité (analyse des combinaisons d'activité, équilibre économique, équilibre du temps de travail, etc....).
Bernardini Sandra, Perez Alberto, 2009 (Bernardini, 2009)	Mémoire ingénieur + master Étude exploratoire concernant l'émergence de dispositifs d'accompagnement à la pluriactivité en LR. Recensement des structures d'accompagnement de la Région LR et enquêtes	- près de 250 structures d'appui ou d'accompagnement à la création d'activité en milieu rural recensées en LR (non exhaustif). Nébuleuse de l'accompagnement constituée à 50% d'associations. - 1/5ème des structures reconnaît la pluriactivité dans ses documents de communication mais il y a une corrélation inverse entre la reconnaissance et la prise en compte de cette pluriactivité dans les pratiques. En moyenne 50% des structures ont un lien important avec la pluriactivité. - Question posée : qu'est-ce qui justifie ce positionnement vis-à-vis de la pluriactivité ? - Grande diversité des structures d'accompagnement et pluralité des formes d'accompagnement. Constat de l'enchevêtrement de similarités et de différences dans les pratiques de l'accompagnement, avec 4 thématiques qui animent l'ensemble des pratiques : actualisation de soi / résolution de problèmes / normativité / opérativité - Quatre registres principaux de l'accompagnement : * performance * résolution de litiges * orientation * insertion - les postures d'accompagnement à la pluriactivité dépendent de la personne, de la structure (application d'une méthodologie), de la vision de la pluriactivité - adaptation de l'accompagnement aux besoins et demandes des pluriactifs mais aucun des outils proposés n'a été conçu

		directement avec les pluriactifs - Des entretiens il ressort que les demandes d'accompagnement spécifiques formulées par les pluriactifs ont été le facteur principal de reconnaissance par les structures de la pluriactivité. Parmi ces structures, seulement quelques structures ont développé des outils spécifiques pour la pluriactivité - Espaces de rencontre mis en place par certaines structures : question de la possibilité de développer d'autres moyens de participation et de prise de décisions applicables à la méthode d'accompagnement, mais rendu difficile par le manque d'apprentissage démocratique des structures et des usagers. - au sein des structures qui ne reconnaissent pas la pluriactivité dans leur discours, l'engagement en direction de la pluriactivité est personnel et pas relayé par les institutions - au sein des structures qui reconnaissent la pluriactivité, les outils et méthodes spécifiques lui donnent une identité. Processus d'identification qui peut être à l'origine de tensions entre structures, quand les visions et les engagements tournés vers ce public ne sont pas les mêmes. - expérimentation région a participé à l'émergence d'un nouveau regard sur les porteurs de projet pluriactifs à l'échelle régionale. Valorisation des méthodes spécifiques mais aussi des niches pour l'accompagnement. Connaissance mutuelle des structures de la Région et ouverture à de nouvelles collaborations. Mais résistance au processus d'appropriation du discours institutionnel de la Région sur la pluriactivité. Les structures d'accompagnement se sentent menacées dans leur autonomie et leurs choix. Un cadre de travail strict entraîne une inertie dans les pratiques. - L'analyse des enquêtes montre que c'est dans l'interaction vécue et construite entre les pluriactifs et les acteurs de l'accompagnement que se joue la création et la construction de dispositif d'accompagnement. Ce « polymorphisme » caractérise l'émergence de dispositif d'accompagnement : c'est en expérimentant toutes ces formes d'accompagnement que les accompagnateurs se constituent des stratégies d'actions, des réseaux, des conventions communes qui finalement, les amènent à se mobiliser autour de la pluriactivité.
Eric Comont François Delbende Mathilde Descré Dominique Peyre Elise Riodel (GRECAT, AVENIR) (Comont, et al., 2007)	S'installer sur une petite ferme en Nord Pas de Calais. Que disent les personnes de leur projet et de leur trajectoire d'installation? Quelles perspectives pour l'accompagnement? Analyse des demandes d'aide régionale 2000-2005. Enquête auprès d'une trentaine de personnes en projet d'installation, installées ou ayant abandonné leur projet. analyse statistique des installations avec APPR de 2000 à 2005, en particulier sur des petites fermes (environs 250) - entretiens avec une vingtaine	- installations-créeation sur des petites fermes très progressives. - Les premières années, les ressources dégagées par l'activité sont principalement réinvesties : question de l'investissement et de l'emprunt. - réinscrire le projet dans le parcours. Quels sont les éléments qui l'ont enclenché ? Sur qui, sur quoi s'appuie-t-il, dans le passé et dans le futur ? Quels obstacles ont-ils levés, lesquels redoutent-ils ? Il s'agit à la fois de situer le projet dans son environnement passé et futur et de permettre au porteur du projet de voir le chemin parcouru et celui à parcourir. Cela contribue aussi à montrer ce que le projet peut apporter dans une commune, sur un territoire et à quelles conditions : cet aspect, rarement envisagé par le porteur de projet, peut faciliter ses relations aux autres (élus, voisins, autres professionnels...).

	de personnes installées et une dizaine de porteurs de projet (en cours ou abandon)	
	Région Nord-Pas de Calais	
ADTV 34, AIRDIE (ADTV 34 et AIRDIE, 2004)	Un point sur les projets accompagnés par Terres Vivantes 34 et/ou financés par l'Airdie dans l'Hérault depuis 1997	
	Hérault	
Ubiergo, Jean-Guy (Ubiergo, 2002)	Émergences de nouvelles activités en zone pyrénéenne. Question posée du lien entre travail, activité et formation 15 entretiens auprès de structures d'aide à l'installation dans les Pyrénées 30 entretiens avec actifs créateurs d'activités « atypiques » + 25 entretiens en Vallée d'Aure	- Question posée des relations en œuvre entre choix des lieux de travail et choix des activités ? Quelles sont les influences réciproques du territoire et de l'activité ? Certaines réalisations de projet personnel ne donnent-elles pas un éclairage nouveau sur les réponses possibles au monde contemporain du travail ? - l'attractivité attestée de la montagne en terme de création d'activités est la résultante d'un changement de valeur d'usage de cet espace (pression urbaine et vision sociale de l'espace montagne) incitant pour partie à l'installation de nouvelles formes d'activités et de relation au travail - question posée : les territoires dont la valeur d'usage est en mutation ne généreraient-ils pas, dans une forme de réciprocité des activités atypiques ou émergentes porteuses de valeurs plus contemporaines ? Autrement dit, les enjeux portant sur la valeur d'usage de l'espace n'incitent-ils pas au positionnement de nouvelles activités ? - notion de travail qui se recentre dans d'autres valeurs de la vie personnelle, et se matérialise dans la constitution de nouveaux réseaux d'expériences et de solidarité (entreprise individuelle ou entreprise réseau ? cas de la Vallée de l'Aude et Cerdagne) - centrer l'analyse sur la notion même d'identité du travail dans ses véritables conditions d'exercice et de mise en œuvre, de relations et d'échanges - le rôle actif du territoire repose sur quelques valeurs : ressource spécifique de l'entreprise (contexte d'intégration), valeur d'usage social (cadre des ressources identitaires), ressource pour l'individu (cadre de vie et de relations) - importance de la prise en compte de la dimension d'interrelation entre la valeur du territoire et le positionnement spécifique du projet d'entreprise. La dimension territoriale devient déterminante dans l'enjeu économique des activités - Le regard apporté à l'évolution du tissu économique local implique la question sous-jacente de savoir si les activités émergentes relèvent d'un rapport aux économies dominantes des Pays (consolidation ou évolution des contextes) ou si elles contribuent à leur diversification économique et sociale par un apport complémentaire de savoir-faire et d'activités. - tendances d'évolution avec des exemples de recomposition du métier d'agriculteur qui implique souvent le changement même du statut juridique. Le terme même "d'entreprise rurale" et non "d'exploitation agricole" accentue aujourd'hui le clivage entre corporatisme et évolution contemporaine de l'activité dans sa relation sociale - l'agriculture de montagne est aujourd'hui dans un contexte

		global de rupture par rapport aux filières (viande notamment) et ne peut exister que conjointement aux besoins de l'économie touristique - L'activité artisanale est directement liée à la dynamique de la construction des zones rurales - terme utilisé : activité « émergente » (plutôt que « atypique ») qui englobe les notions d'évolution, d'identification et de construction et rendent compte ici des champs de lisibilité de la notion de travail. - créations d'entreprises s'opère dans un contexte social en mutation autant dans une transformation du rôle social du travail (valeur du travail / travail des valeurs) que dans les nouvelles attributions et fonctions de l'espace territorial dans son rôle moteur de définition d'un contexte économique. Dans les deux cas il s'agit d'une redéfinition active du rôle du territoire dans les processus d'élaboration des activités - Évolutions souhaitables des modalités d'accompagnement de projet : * Fournir aux structures de développement les capacités d'analyse en matière de mutation des contextes économiques opérant sur les territoires pyrénéens * Faire évoluer l'offre de services des territoires répondant aux besoins des entreprises notamment pour l'accès à des ressources immatérielles d'informations * Faire en sorte que les territoires locaux redeviennent des contextes d'intégration pour le développement d'activités nouvelles * Approfondir la connaissance des publics concernés et des porteurs de projets, * Faire des diversités régionales les bases de complémentarité à travers les politiques d'installation d'activité propres à chaque PAYS * Construire des formations qui s'appuient sur les systèmes de régulation des activités ou sur l'émergence d'organisations professionnelles - impératif que les actions de formation s'ajustent non pas autour des besoins stricto sensu de l'acquisition de savoir-faire mais abordent le domaine élargi des compétences. La compétence d'un individu s'identifie aujourd'hui de plus en plus à travers son aptitude d'utilisation de l'information pour pouvoir accéder à des opérationnalités plus grandes - les nouvelles activités demandent des accompagnements plus personnalisés pour une reformulation de cadres de références identitaires autour desquels se constituent et les individus et les communautés de vie (car abandon de modèles et ruptures dans les représentations) - transmettre aux individus les capacités de communication qui les amènent à se rendre disponibles pour des autocritiques, voire à des abandons de modèles de développement pour une meilleure structuration et auto-évaluation de l'identité de leur action et de leur profession. - Mettre en place des systèmes d'information-formation articulés par un réseau d'acteurs et de porteurs de projet. Cette mise en réseau d'expériences dans le but de les rendre lisibles et disponibles à des évaluations, garantit la place du territoire dans le système d'accompagnement de projet d'activité.
Boudy Jean-François	Analyse des principales études et rapports concernant la	- Reconnaître qu'il est plus efficace dans certains cas d'aider les pluriactifs à faire face à la complexité que de chercher à

(Boudy, 2009)	pluriactivité à l'échelle nationale et européenne	éradiquer celle-ci - Prévoir des dispositifs organisant la coordination et les interfaces entre ministères, entre échelons territoriaux de responsabilité politique, entre représentants des catégories professionnelles - Appliquer les politiques au niveau le plus proche du pluriactif permettant d'identifier les situations, d'analyser les problèmes et de les prendre en compte de façon adaptée aux problématiques locales - Améliorer les connaissances sur les cumuls d'activité : lacunes dans nos connaissances actuelles sur la pluriactivité : secteurs non agricoles, liens entre pluriactivité et « net économie », vieillissement des données. Enjeu politique et social. - Opérer un rapprochement entre organismes d'information et de conseil et les pluriactifs. Faire un bilan des guichets uniques. Diffusion de l'information par des centres de ressources spécialisés - Marginalisation de nombreux double-actifs dans l'accès au conseil (manque de légitimité du pluriactif). - Inadaptation des actions classiques, dans leur contenu et leurs modalités, aux spécificités des cumuls d'activité. Besoin d'un accompagnement très en amont pour la définition du projet. Aménager les actions classiques et mettre en place des actions nouvelles - Faire évoluer les mentalités : informer les pluriactifs sur le conseil et organiser la représentation des pluriactifs - Pose la question du profil de compétences des agents : être spécialisés dans les cumuls d'activité, ou bien rester généraliste avec des compléments de formation ? - Imbriquer les actions d'accompagnement avec la formation : considérer le tryptique information-formation-conseil

Annexe 2 : Résultats donnés par le moteur de recherche Google à partir du mot « accompagnement », consulté le 3 septembre 2010

accompagnement - Recherche Google http://www.google.fr/search?client=firefox-a&rls=org.mozilla:fr:offici...

Web Images Vidéos Maps Actualités Livres Gmail plus ▼ Historique Web Paramètres de recherche Connexion

Google accompagnement Rechercher

Environ 11 800 000 résultats (0,18 secondes) Recherche avancée

Tout

Livres

Images

Plus

Le Web

Pages en français

Pays : France

Personnalisé

Date indifférente

2 derniers jours

Plus d'outils

Accompagnement - Wikipédia

Accompagnement se dit pour une personne qui en aide une autre dans diverses situations de vie. **Accompagnement** scolaire, ou soutien scolaire, ...
fr.wikipedia.org/wiki/Accompagnement - En cache - Pages similaires

L'accompagnement: une posture professionnelle spécifique - Résultats Google Recherche de Livres

Maela Paul - 2004 - Education - 352 pages

Finalement : qu'est-ce que l'accompagnement et qu'est-ce qu'accompagner veut dire ?
books.google.fr/books?isbn=2747574946...

Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP)

Elles décrit ses activités qui regroupent les principaux acteurs français du mouvement des soins palliatifs. Paris (75), France.
www.sfap.org/ - En cache - Pages similaires

Accompagnement à la scolarité — Educnet

18 févr. 2010 ... **Accompagnement** à la scolarité, égalité des chances et TIC. DOSSIER ARCHIVE - le 3 décembre ... Charte nationale et guide de l'**accompagnement** ...
www.educnet.education.fr/.../accompagnement - En cache - Pages similaires

Accompagnement - FNCLCC - Le dictionnaire des cancers de A à Z

7 déc. 2005 ... S'inscrivant dans le cadre des soins palliatifs, le terme d'**accompagnement** s'appliquait depuis les années 1960-70 essentiellement à la prise ...
www.fnclcc.fr/patients/.../definition.php?... - En cache - Pages similaires

Accompagner

Comment expliquer que le concept comme la pratique de l'**accompagnement** puissent poser problème dans l'Education nationale ? ...
francois.muller.free.fr/.../accompagner.html - En cache - Pages similaires

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)

12 avr. 2010 ... Le contrat d'**accompagnement** dans l'emploi (CAE) est un contrat de travail à durée déterminée, destiné à faciliter l'insertion ...
www.travail-solidarite.gouv.fr/.../le-contrat-d-accompagnement-dans-4.995.html - En cache - Pages similaires

Un dossier sur l'accompagnement

Les différentes formes de l'**accompagnement**, les postures des accompagnateurs dans différents champs d'intervention ...
www.pedagopsy.eu/dossier_accompagnement.htm - En cache - Pages similaires

Accompagnement éducatif - Ministère de l'Education nationale

L'**accompagnement** éducatif, c'est accueillir les élèves après les cours pour leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons, un renforcement de la pratique ...
www.education.gouv.fr/.../accompagnement-educatif.html - En cache - Pages similaires

Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) conclu avant le 1er ...

10 juin 2010 ... Le contrat d'**accompagnement** dans l'emploi (CAE) porte sur des emplois visant à répondre à des besoins collectifs non satisfaits.
vosdroits.service-public.fr/F11174_d.html - En cache - Pages similaires

Recherches associées à accompagnement

recette accompagnement	accompagnement éducatif
accompagnement social	accompagnement musique
accompagnement spirituel	accompagnement scolaire
accompagnement plat	accompagnement professionnel

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Suivant

accompagnement Rechercher

Rechercher dans ces résultats: Conseils de recherche

1 sur 2 03/09/2010 12:25

419

Web Images Vidéos Maps Actualités Livres Gmail plus ▼

Historique Web Paramètres de recherche Connexion



accompagnement

Rechercher

Page 2 sur environ 12 300 000 résultats (0,14 secondes) Recherche avancée

Tout

Livres

Images

Plus

Plus d'outils

Accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel - EduSCOL

21 janv. 2010 ... Depuis la rentrée scolaire 2009, les élèves de baccalauréat professionnel bénéficient d'un **accompagnement personnalisé** inclus dans leur ...
eduscol.education.fr/.../l'accompagnement-personnalisee-en-baccalaurat-professionnel.html - En cache

Accompagner la vie - Accueil

Le site de l'**accompagnement** sous toutes ses formes.
accompagnerlavie.net/ - En cache - Pages similaires

Nacre - Nouvel Accompagnement pour la création et la reprise d'...

Trouvez un opérateur d'**accompagnement** nacre près de chez vous - L'Auto-Entrepreneur - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'emploi ...
www.entreprises.minefi.gouv.fr/nacre/ - En cache

Accompagnement pédagogique - Semaine de la presse et des médias ...

Accueil > Le Clemi > Semaine de la presse et des médias dans l'école > **Accompagnement pédagogique. Accompagnement pédagogique.** Imprimer la page ...
www.cleml.org/.../l-accompagnement-pedagogique/ - En cache - Pages similaires

accompagnement traduction accompagnement définition accompagnement ...

Définition de **accompagnement** dans le dictionnaire français en ligne. Sens du mot. Prononciation de **accompagnement** définition **accompagnement** traduction ...
fr.thefreedictionary.com/accompagnement - En cache - Pages similaires

OSEO - Soutient l'innovation et la croissance des PME

... International - Pôles de compétitivité - Recherche et Technologie - Fédérations professionnelles - Réseaux d'**accompagnement** à la création ...
www.oseo.fr/ - En cache - Pages similaires

(PDF) L'accompagnement à la scolarité

Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - Afficher
La position paradoxale de l'institution scolaire dans l'**accompagnement** à la ... TICE et **accompagnement** à la scolarité : maîtrise de l'outil ou maîtrise des ...
lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000467/0000.pdf

Accompagnement marketing global des PME : conseil, marketing ...

mon Directeur Marketing - L'**accompagnement** marketing et e-marketing global des PME - conseil marketing et agences marketing opérationnel : stratégie ...
www.mondirecteurmarketing.com/ - En cache - Pages similaires

YOUman coaching et accompagnement professionnel : votre coach ...

Trouvez votre coach professionnel certifié parmi plus de 100 coachs pour un **accompagnement** coaching individuel ou en entreprise. Votre formation coaching ...
www.youman.fr/ - En cache - Pages similaires

L'accompagnement éducatif | Portail du Gouvernement

Objectif de l'**accompagnement** éducatif : prendre en charge les élèves qui n'ont pas la possibilité d'être aidés dans leurs devoirs ou qui n'ont pas accès à ...
www.gouvernement.fr/.../l-accompagnement-educatif -

Liens commerciaux

Accompagnement Paris

Aidez Un Enfant Maintenant
Ensemble. Gommers Les Inégalités ?
www.zupdeCo.org/Solidarite

Affichez votre annonce ici >

Web Images Vidéos Maps Actualités Livres Gmail plus ▼

Historique Web Paramètres de recherche Connexion



accompagnement

Rechercher

Page 3 sur environ 12 300 000 résultats (0,12 secondes)

Recherche avancée

Tout

Livres

Images

Plus

Plus d'outils

[Bienvenue ! :: Doula - Accompagner la naissance](#)

Site du réseau français de doulas et de l'accompagnement non médical à la naissance. La doula accompagne, soutient, entoure, les femmes seules ou les ...

[www.doulas.info/](#) - En cache - Pages similaires

[Accompagnement individualisé](#)

Accompagnement individualisé (Face à face et SAV) de 1 000 PME en organisant un face à face consultant - société afin d'apporter une réponse spécifique aux ...

[www.ue.fr/react-accompagnement-individualise.asp](#) - En cache

[Zoothérapie, formations et accompagnement de projets en zoothérapie](#)

15 août 2010 ... Animations associant des animaux auprès de personnes, enfants, jeunes ou adultes présentant un handicap et accompagnement de projets en ...

[www.agales.org/](#) - En cache - Pages similaires

[Groupement de Réflexion sur l'Accompagnement des Soignants et les ...](#)

Le GRASSPHO s'engage à vos côtés à accompagner soignés et soignants en hématologie et en oncologie.

[www.grasspho.org/](#) - En cache - Pages similaires

[Pam](#)

PAM, Paris Accompagnement Mobilité, le service à la demande des personnes handicapées résidant à Paris.

[www.pam.paris.fr/](#) - En cache - Pages similaires

[Portail Internet - Surdit  de l'enfant : accompagnement des ...](#)

La Haute Autorit  de sant , organisme public ind pendant d'expertise scientifique, consultatif, formule des recommandations et rend des avis ind pendants, ...

[www.has-sante.fr/.../surdite-de-l'enfant-accompagnement-des-familles-et-suivi-de-l'enfant-de-0-a-6-ans-hors-accompagnement-scolaire](#) - En cache

[R seau d'Accompagnement et de Soins Palliatifs de l'Allier](#)

Association sp cialis e en soins palliatifs et facilitant la fin de vie   domicile. France.

[www.rasp03.com/](#) - En cache - Pages similaires

[Soins palliatifs : asp fondatrice association b n vole ...](#)

asp fondatrice. accompagnement b n vole en soins palliatifs ...

Les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie contribuent   pr server la dignit  du ...

[www.aspfondatrice.org/](#) - En cache - Pages similaires

[accompagnement - Wiktionnaire](#)

8 f vr. 2010 ... **accompagnement** /a.k .pa.j .m / masculin ... Le mar chal de France qui  tait nomm  pour l'accompagnement de l'ambassadeur, etc. ...

[fr.wiktionary.org/wiki/accompagnement](#) -

En cache - Pages similaires

[\[Site d'accompagnement CARMEN\]](#)

29 juil. 2010 ... Les administrateurs CARMEN b n ficient d'un accompagnement   la mise en place et   l'utilisation de l'application. Il se traduit par : ...

[carmen.ecologie.gouv.fr/](#) - En cache - Pages similaires

Liens commerciaux

[L'arm e de terre recrute](#)

En plus d'apprendre un m tier, vous apprendrez beaucoup sur vous-m me recrute ment.terre.defense.gouv.fr

Affichez votre annonce ici »

Web [Images](#) [Vidéos](#) [Maps](#) [Actualités](#) [Livres](#) [Gmail](#) [plus](#) ▼

[Historique Web](#) | [Paramètres de recherche](#) | [Connexion](#)



accompagnement

Rechercher

Page 4 sur environ 12 300 000 résultats (0,08 secondes)

Recherche avancée

Tout

Livres

Images

Plus

Le Web

Pages en français

Pays : France

Personnalisé

Date indifférente

2 derniers jours

Plus d'outils

[Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources - IAPR](#)

L'IAPR est spécialisée depuis plus de huit ans dans la prévention et l'accompagnement des troubles et risques psychosociaux, des situations difficiles et de ...

[www.iapr.fr](#) - En cache - Pages similaires

[Accompagnement scolaire - L'Expresso du 15 Juillet 2010](#)

L'un des meilleurs spécialistes de la question de l'accompagnement scolaire explique au Café pourquoi il pense important que l'Ecole aide mieux les élèves à ...

[www.cafepedagogique.net](#) - Les dossiers - En cache - Pages similaires

[PDF Patients atteints de maladie grave - Soins palliatifs et ...](#)

Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - Afficher

Société française d'accompagnement et de soins palliatifs assurer dans tous les cas la continuité des soins et l'accompagnement de la personne (art. ...

[www.inpes.sante.fr/dfs/bases/catalogue/pdf/933.pdf](#) - Pages similaires

[JH COACHING ET ACCOMPAGNEMENT](#)

Vous avez des objectifs à atteindre ? des projets à mettre en place ? des comportements à améliorer ? Josyane Halberstam vous accompagne dans la gestion de ...

[www.jhcoaching.fr](#) - En cache - Pages similaires

[Point Info Famille, toute l'information sur les droits et ...](#)

Les actions développées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité ... Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents destinés à favoriser ...

[www.point-infofamille.fr](#) - En cache - Pages similaires

[Les prestations d'accompagnement | pole-emploi.fr, fusion des ...](#)

Ces prestations vous proposent un appui personnalisé avec un conseiller ou un consultant pour votre recherche et votre projet professionnel.

[www.pole-emploi.fr/...accompagnement/...index.jsp?...](#) - En cache - Pages similaires

[SOFRED - accompagnement des mutations économiques](#)

Sofred, cabinet conseil spécialisé en développement économique, revitalisation de bassins d'emplois et réindustrialisation.

[www.sofred.fr](#) - En cache - Pages similaires

[Priorité à l'emploi / Le contrat d'accompagnement dans l'emploi](#)

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi a pour but de faciliter l'accès à l'emploi, dans le secteur non marchand, aux personnes rencontrant des ...

[www.rosemplois.gouv.fr/Mesure7/CAE](#) - En cache - Pages similaires

[CRDP de Bretagne - L'accompagnement éducatif : guide collège](#)

L'accompagnement éducatif : guide pour le collège. Bibliographie - Sitographie ... Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité, mai 2001, ...

[www.crdp.ac-ennes.fr/crdp/...index.htm](#) - En cache - Pages similaires

[Investissements d'avenir : une cellule d'information et d'...](#)

15 juin 2010 ... Valérie Péresse prolonge son action d'accompagnement aux porteurs d'appels d'offre avec la cellule d'informations et d'accompagnement ...

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/...investissements-d-avenir-une-cellule-d-information-et-d-accompagnement.html](#) - En cache

Recherches associées à **accompagnement**

[recette accompagnement](#)

[accompagnement éducatif](#)

[accompagnement social](#)

[accompagnement musique](#)

[accompagnement spirituel](#)

[accompagnement scolaire](#)

[accompagnement plat](#)

[accompagnement professionnel](#)

[Précédent](#)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

[Suivant](#)

accompagnement

Rechercher

Rechercher dans ces résultats

Conseils de recherche

Envoyez-nous vos commentaires

Web Images Vidéos Maps Actualités Livres Gmail plus ▼

Historique Web Paramètres de recherche Connexion



accompagnement

Rechercher

Page 5 sur environ 12 300 000 résultats (0,10 secondes)

Recherche avancée

Tout

Livres

Images

Plus

Le Web

Pages en français

Pays : France

Personnalisé

Date indifférente

2 derniers jours

Plus d'outils

Accompagnement Paris

www.zupdeco.org/Solidarite
Inégalités !

Aidez Un Enfant Maintenant Ensemble. Gommone Les

Lien commercial

Programmes et accompagnement - Français

Document d'accompagnement. Français (2de, 1re) CNDP, 2007. Classes de première ...
CNDP, 2008. Document d'accompagnement. Littérature - Tie L CNDP, 2002 ...
www.scoeren.fr/doc.../secondaire/.../lycee.htm - En cache - Pages similaires

Racketiciel : dynamisme de l'Équipe Accompagnement | AFUL

28 janv. 2010 ... Le Groupe de travail Racketiciel publie ce jour un bilan illustré du dynamisme
exceptionnel de son Équipe Accompagnement. ...
aful.org.../2010_01_28_racketiciel-dynamisme-equipe-accompagnement - Pages similaires

Ulysse Transport, service de transport et accompagnement de ...

Ulysse Transport, réseau national de franchise, spécialisé dans le transport et
l'accompagnement des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et handicapés.
www.ulysses-transport.fr/ - En cache - Pages similaires

Sciences de la vie et de la Terre

Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - Afficher
série **Accompagnement** des programmes. Sciences de la vie et de la Terre classe de
première scientifique. Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale ...
www.cndp.fr/archives/valid/37536/37536-6105-5925.pdf - Pages similaires

MaWebClasse

MaWebClasse propose un accompagnement scolaire aux collégiens cherchant de l'aide :
cours, exercices corrigés, qcms interactifs, cours par webcam, ...
www.mawebclasse.com/ - En cache - Pages similaires

Accompagnement éducatif

Académie d'Orléans-Tours - **Accompagnement éducatif**.
www.ac-orleans-tours.fr ... dossiers - En cache - Pages similaires

Les réseaux d'accompagnement

17 mai 2001 ... CHARTE QUALITE DES RESEAUX D'ACCOMPAGNEMENT *, 1)
CONSTAT. La création d'entreprise est un des signes de la vivacité sociale de notre ...
www.pme.gouv.fr/.../crea.../charteqra.html - En cache - Pages similaires

...connectTravel... Accompagnateur d'enfant (transfert et ...

Etude d'accompagnement personnalisée Pour obtenir des informations détaillées (horaires,
conditions d'organisations, tarifs, ...) pour l'accompagnement de ...
www.connecttravel.com/ - En cache - Pages similaires

Accompagnement éducatif - Académie de Lille

Organisé dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances, l'accompagnement
éducatif répond à un double objectif : donner à tous les élèves, ...
www.ac-lille.fr/.../l'accompagnement.../default.cfm - En cache - Pages similaires

Panorama des pratiques d'accompagnement en VAE - Centre INFO

Trois temps d'accompagnement distincts peuvent être identifiés, pour les candidats à la
VAE : en amont, puis en aval de la "recevabilité", et éventuellement ...
www.centre-info.fr/Panorama-des-pratiques-d.html - En cache - Pages similaires

Recherches associées à accompagnement

[recette accompagnement](#)

[accompagnement éducatif](#)

[accompagnement social](#)

[accompagnement musique](#)

[accompagnement spirituel](#)

[accompagnement scolaire](#)

[accompagnement pilot](#)

[accompagnement professionnel](#)

Précédent

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

Suivant

accompagnement

Rechercher

Annexe 3 : Synthèse et conclusions du suivi de l'accompagnement de l'expérimentation régionale « pluriactivité »

Région Languedoc-Roussillon, Département Économie et Emploi

Analyse des indicateurs issus de l'expérimentation régionale « Pluriactivité des entreprises en milieu rural »

A. Remarques générales sur les indicateurs

► Utilisation des indicateurs par les structures participant à l'expérimentation

Seuls 36 retours d'expérience ont été renvoyés sur les 45 entreprises ciblées au départ et les 4 projets collectifs. Sur les manquants, 7 concernent un abandon de l'expérimentation soit du fait de la structure (CFPPA11 : 5, Boutique de Gestion : 1), soit du fait du porteur de projet (ADASEA 34 : 1). Les autres sont des non retours.

Globalement, ce taux de retour est correct mais révèle une implication mitigée de certaines structures vis à vis du caractère expérimental de la démarche qui nécessitait un investissement sur la qualité des retours. De la même manière, initialement fixé au 30 septembre 2007, le retour des indicateurs s'est attardé jusqu'en décembre 2007, induisant un retard sur l'analyse. Cependant, ce retard étant surtout dû à l'avancement des projets, il n'a pas été considéré par la Région comme un non respect des engagements.

Concernant la compréhension des questions et les réponses fournies, du fait de l'approximation ou au contraire de la trop grande ouverture de certaines questions, certaines réponses n'ont pas pu être traitées. De même, un traitement sous le logiciel Sphinx a été possible mais son analyse est parfois limitée par la grande hétérogénéité des réponses. Certaines questions ont été regroupées dans l'analyse, leur renseignement étant qualitatif et sujet à une interprétation différente.

D'autre part, certaines difficultés d'interprétation des résultats sont liées à une compréhension différente de l'appel à projet selon les structures donnant lieu à des perceptions de la pluriactivité également différentes :

- certaines ont fait appel à des porteurs de projet réellement engagés dans une démarche pluriactive et ayant fait appel à du conseil. Pour eux, la pluriactivité est intégrée comme telle dans la construction du projet,
- d'autres sont allés rencontrer des porteurs qu'elles avaient identifiés mais qui n'avaient pas eux-mêmes effectué la démarche. Le sens de la pluriactivité et son analyse sont alors différents.

► Typologie des porteurs de projet

Concernant la typologie des porteurs de projet pluriactifs, à l'issue des entretiens conduits à l'automne et après analyse des indicateurs deux profils se dessinent :

- des porteurs avec un esprit d'entreprendre très marqué, autonomes, « débrouillards » (cf. typologie RAPE). Pour eux, la pluriactivité est plus une nécessité personnelle qu'économique. Les

besoins alors identifiés par les accompagnateurs sont les suivants : *les canaliser, les orienter, les accompagner « de loin »*,

- d'autres sont conduits à la pluriactivité du fait de contraintes extérieures :
- contexte économique difficile sur l'activité principale (crise, problèmes techniques),
- environnement de l'entreprise difficile (éloignement géographique, faiblesse du marché et manque de diversité d'activités au niveau local). Dans ce cas, les besoins sont plus complexes.

Ces deux types induisent alors un positionnement dans le conseil différent.

Par ailleurs, le panel de départ comprenait volontairement des projets d'entreprises à des stades d'avancement différents : idée, émergence, création, développement. Cela induit que pour certaines questions il n'y a pas de réponse.

► Limites d'interprétation

De part la nature des structures accompagnatrices (très agricoles, peu de CMA et de CCI) et les candidatures initiales, une première explication avait été identifiée quant au peu d'activités commerciales représentées dans le panel d'entreprises. L'hypothèse initiale de l'expérimentation sur le caractère plutôt agricole et rural de la pluriactivité semblait être confirmée. Cependant, l'importance des structures accompagnatrices à vocation agricole explique également cette domination des projets agricoles.

Par ailleurs, la méthode « d'enquête » retenue peut être qualifiée d'empirique. Cette démarche ne se voulait pas rigoureusement scientifique mais portait essentiellement sur le fait que le traitement des indicateurs devait avant tout confirmer ou infirmer les hypothèses posées au démarrage de l'expérimentation et les tendances identifiées lors des groupes de travail des 9 et 10 juillet 2007.

Rappel des hypothèses :

- si la pluriactivité est un projet, elle crée des besoins spécifiques (matériels, immatériels, sociaux, statutaires, de formation, etc...),
- la pluriactivité est un phénomène rural.

Autre limite à mettre en lumière : seules les structures accompagnatrices étaient chargées de renseigner les indicateurs. La Région faisait en effet l'hypothèse que les accompagnateurs disposaient des informations et du recul nécessaire pour cela. Il apparaît néanmoins un décalage important entre la qualité des renseignements fournis sur les porteurs de projets et sur les accompagnateurs eux-mêmes.

Les résultats du traitement des indicateurs sous Sphinx sont présentés en annexe.

<u>Indicateurs relatifs aux projets</u>

B. Profil des candidats

La combinaison d'activités majoritairement représentée est l'agriculture couplée à l'artisanat. Cette articulation privilégiée peut s'expliquer essentiellement par deux facteurs :

- l'agriculture ne suffit pas toujours à dégager un revenu suffisant, sa saisonnalité permet de mener une autre activité,
- l'artisanat en milieu rural peut souffrir d'un marché insuffisant nécessitant d'être complété/diversifié,
- les équipements matériels ou les savoirs-faire des métiers agricoles ou artisanaux peuvent être complémentaires.

Statut initial (avant la mise en place de la pluriactivité)

Le statut d'origine le plus représenté est celui de chef d'exploitation (29,4% - tableau 1). Cela signifie que la pluriactivité est plutôt liée au développement d'entreprises en place. Par ailleurs, du fait de l'intégration de 10 porteurs de projets appartenant à des coopératives d'activités et d'emplois (CAE Perspectives et Mine de Talents), cette catégorie est sureprésentée dans l'échantillon. Ceci a été volontairement accepté dans l'échantillon de départ afin d'apprécier les avantages de ce statut dans le cadre de la pluriactivité des entreprises en milieu rural.

Contrairement à une des hypothèses posées au départ par la Région, le choix statutaire lors de la mise en place de la pluriactivité ne semble pas poser de problème aux porteurs de projet. En effet, à la question « quelles sont les tensions que vous rencontrez pour la mise en place des activités », les problèmes de statuts ne sont cités qu'à 5,9% (tableau 12). Cependant, compte tenu des réponses fournies par les accompagnateurs concernant les statuts juridiques et fiscaux (tableaux 15 et 16), le taux de non réponse important (73,5% et 91,2%) laisse à penser que cet aspect des projets est peu ou mal traité par les structures. Il est surprenant que cette dimension des projets ne soit pas connue de leurs accompagnateurs.

Formation

Qu'il s'agisse de la formation initiale (FI) suivie par les porteurs ou de la formation continue (FC) dont ils pourraient avoir besoin pour mettre en place leur nouvelle activité, la nécessité de recourir à la formation était une hypothèse de départ importante. En effet, la Région ainsi que les experts qui l'ont assistée faisaient l'hypothèse que l'exercice d'une nouvelle activité, donc d'un nouveau métier, engendrerait des besoins en formation.

L'analyse des indicateurs révèle que les deux aspects (FI et FC) sont à traiter de manière différente.

Concernant la formation initiale, à la question « les compétences métiers sont-elles acquises ? » (tableau 2), la réponse est oui à 68%. Ainsi, les pluriactifs se destinent à des métiers qu'ils connaissent ou pour lesquels ils estiment détenir les compétences. Le choix de s'orienter vers une pluriactivité repose donc avant tout sur les compétences déjà acquises, soit par la formation soit par l'expérience professionnelle. Cet aspect est également à mettre en lien avec les motivations personnelles ou professionnelles qui conduisent à la pluriactivité (tableaux 26 et 27).

De plus à la question « les parcours de formation du porteur est-elle en lien avec le projet ? » (tableau 22), les pluriactifs répondent oui à 47,1%. Néanmoins, 20,6% d'entre eux ne répondent pas à la question.

Concernant la formation continue, elle n'apparaît pas comme une nécessité en soit, excepté pour les porteurs ayant choisi des métiers pour l'exercice desquels un diplôme est obligatoire (infirmière par exemple). Cependant, si le besoin en formation qualifiante n'est donc pas démontré, il semble que les porteurs aient plutôt besoin d'un accompagnement dans leurs pratiques et techniques professionnelles, puisqu'ils sont en recherche d'appuis techniques et professionnels (tableau 21).

Cet aspect des projets pluriactifs est très intéressant car il révèle que le choix de la pluriactivité est directement lié à la « compétence – métier », ce qui laisse à penser que ce choix est réfléchi et professionnel. On peut donc écarter le côté « amateur » ou « bricoleur » avancé parfois par les détracteurs de la pluriactivité.

Cohérence des activités entre elles

Plusieurs questions traitaient de la cohérence globale des activités composant le projet. Il s'agissait ainsi d'apprécier l'articulation entre les activités d'un point de vue économique, technique, humain. Tout d'abord, le taux de non-réponse important permet de supposer :

- soit que ces aspects ne sont pas traités, ce qui pose problème dans la pratique du conseil aux pluriactifs,
- soit qu'ils ne sont pas connus compte tenu du stade du projet.

A la question relative à « la connaissance de la contribution économique de chaque activité », les porteurs affirment à 85,3% qu'ils connaissent la répartition, cependant la détermination précise de cette répartition n'est jamais effectuée. Le tableau 4 a donc été réalisé sur la base d'estimation déduite des commentaires des accompagnateurs dans les retours d'indicateurs.

Sans chiffrages précis, il apparaît que les tensions pour la mise en place du projet sont majoritairement liées à une gestion de temps difficile (complexe ?) à 38,2% et une organisation difficile à mettre en place à 11,8% (tableau 12).

D'autre part, l'articulation économique des activités semble être abordée mais elle demeure peu précisée. Ainsi, le tableau 5 mentionne que près de 65% des porteurs connaissent la contribution de chaque activité au revenu global de leur entreprise, mais très peu ont chiffré cette contribution. Si on considère que certains d'entre eux ne peuvent le déterminer précisément, compte tenu du stade de leur projet, une estimation ou un prévisionnel aurait pu être fourni.

Lors de la restitution des résultats, les accompagnateurs seront interrogés sur ces non réponses.

Besoin en financement matériel et immatériel

Lors du lancement de l'expérimentation, de nombreuses demandes d'accompagnateurs semblaient porter sur le soutien aux investissements matériels et immatériels des porteurs de projet pluriactifs. Bien que pouvant comporter une part d'investissement matériel, l'appel à projet n'a compté qu'un seul projet d'investissement. A ce stade, il semblait que la priorité portait sur l'accompagnement qui permettrait par la suite d'identifier les besoins de financement liés au projet.

En cours d'expérimentation, il était possible de présenter des projets d'investissements issus de l'accompagnement. Cela a été le cas pour seulement 2 projets.

Les indicateurs montrent que les besoins d'investissement sont à 56% d'ordre matériel (tableau 10) et que leur montant est faible puisque majoritairement situé en dessous de 30 000 € (tableau 11). On note tout de même près d'un tiers de non-réponse, signifiant qu'un tiers des projets n'en sont pas encore au stade du chiffrage financier. Le tableau 10 montre également des besoins de trésorerie dont le niveau n'est pas précisé (« besoins financier »).

Cela démontre donc que les besoins liés aux investissements et au fonds de roulement existent mais qu'ils sont modestes. Cela s'explique d'une part par la taille des projets (forcément plus petits que les projets mono actifs) et également par le fait que certains moyens de production sont déjà détenus (tableau 6).

Motivations des porteurs de projet

La recherche d'une pluriactivité est avant tout motivée par la nécessité économique, notamment par l'insuffisance des revenus à 32% et à 62% si on y intègre également ceux pour qui

c'est aussi un choix (tableau 25). Cette recherche de complémentarité est également traduite dans la recherche de cohérence économique des activités mentionnée dans le tableau 13.

Par ailleurs, le tableau 23 montre que les sources de motivation sont réparties de manière équivalente entre la dimension professionnelle et personnelle du projet. De plus, le choix de se projeter dans la pluriactivité est avant tout personnel à 47,1% puis familial à 17,6% (tableau 24).

La dimension territoriale des projets

La dimension territoriale des projets pluriactifs était pressentie mais elle n'avait pas été traduite par une hypothèse de départ, hormis le zonage rural de l'appel à projet. Certaines questions avaient néanmoins été introduites à la conception des indicateurs.

L'analyse révèle que cette dimension est importante pour ces projets. En effet, les pluriactifs ont une bonne connaissance de leur territoire d'activité (73,5% - tableau 18).

La raison de l'implantation dans ce territoire est familiale pour 29,4% (tableau 19) mais également personnelle pour 32,4% des projets.

Les tableaux 18 à 21 permettent de conclure que le lien au territoire peut être un facteur déclenchant de l'installation et de la pluriactivité, et que ce territoire peut être le support favorable de l'établissement de partenariats nécessaires au projet.

Accès à l'information

Enfin, une hypothèse forte de l'expérimentation reposait sur la difficulté des porteurs de projets à accéder à l'information et au conseil pour mener à bien leur projet. Les résultats présentés dans le tableau 17 semblent indiquer que ce problème n'est pas si grand, alors que les entretiens conduits à l'automne indiquaient le contraire. Avec un taux de non-réponse important (32%), l'analyse de ce tableau est peu pertinente probablement du fait que ce sont les accompagnateurs eux-mêmes qui devaient la renseigner.

<u>Indicateurs relatifs aux accompagnateurs</u>

C - Positionnement dans le conseil

Une hypothèse importante de l'appel à projet consistait à considérer que l'accompagnement de projets pluriactifs nécessitait :

- plus de temps, notamment du fait de la complexité des projets,
- plus de coordination, du fait du cumul de champs d'activité différents.

Ces hypothèses sont confirmées par les tableaux 3 à 9. Sans compter les non-réponses, plus de la moitié des projets ont nécessité une coordination entre plusieurs structures, permettant de couvrir les différents besoins en conseil du projet.

Par ailleurs, les méthodes de coordination ont été très variables, combinant coordination administrative et technique.

Il apparaît ainsi une réorientation vers une autre structure à 58,6% (tableau 6) et une réorientation qui est prévue à 17,2%. Les renvois vers les autres structures se font majoritairement en

direction d'instances institutionnelles à 27,6% avec les différentes chambres consulaires et de l'ordre de la formation à 10,3%.

La plupart du temps un accompagnateur référent a été identifié (72,4% - tableau 10).

L'accompagnement est été conduit de façon individuelle à 48,3% mais aussi de façon mixte (collective + individuelle) à 34,5%. Cela n'est pas spécifique à la pluriactivité.

Ainsi, les méthodes d'accompagnement développées pour ces projets pluriactifs ne se sont pas révélées innovantes. Comme en témoignent les tableaux 1,2 et 11, on retrouve les méthodes classiques d'accompagnement de projet de création/développement d'entreprises.

D. Compétences spécifiques à la pluriactivité - formation

Globalement les accompagnateurs détiennent plus ou moins les compétences nécessaires à l'accompagnement de projets pluriactifs.

Les tableaux 13 à 22 renseignent sur les compétences détenues ou pas par les accompagnateurs.

Les accompagnateurs se disent compétents en ce qui concerne les compétences juridiques à 34,5% mais expriment un besoin de le renforcer à 44,8%.

Les compétences fiscales sont quant à elles acquises à 48,3%, un renforcement est nécessaire pour 31%.

Dans l'ensemble, un besoin de renforcement des compétences est identifiée à 36% dans toutes les catégories (juridique, fiscale, ressources humaines, technico-économique et réglementaire).

Enfin, l'expérience des accompagnateurs en termes d'accompagnement de porteurs pluriactifs est variable d'une structure à l'autre. Si globalement l'engagement de la structure d'accompagnement dans le champ de la pluriactivité relève d'une stratégie annoncée (51,7% - tableau 27), beaucoup de structures, notamment agricoles se sont positionnées récemment sur la pluriactivité en réponse aux contextes de crises sectorielles.

Conclusion

L'expérimentation fixe avant tout un état des lieux :

- la pluriactivité est un phénomène associé au développement des entreprises, pas à leur création. Cependant, elle fait appel aux mêmes processus que la création : choix liés à la formation (FI ou FC), à la prévision d'activité, etc...
- les besoins matériels sont très proches des entreprises monoactives
- les besoins immatériels sont plus importants : conseil en binômes, GRH.

La pluriactivité touche avant tout les entreprises « à base » agricole (dernière enquête structure AGRESTE : 23% des exploitants agricoles sont pluriactifs, ie exerçant une autre activité non agricole).

Le taux de non-réponse important à certaines questions, notamment celles liées aux aspects statutaires des projets de création ou développement de pluriactivité a alerté la Région sur, d'une part

l'engagement des structures dans l'expérimentation, et d'autre part sur leurs compétences en tant qu'accompagnateurs.

Sur les aspects formation, il semble donc nécessaire :

- non pas de développer de nouvelles formations pour les porteurs de projet pluriactifs, mais plutôt d'intégrer à l'existant les besoins des pluriactifs (gestion du temps, modularité des sessions, accès à distance),

- de développer des outils de conseils et de suivis propres aux exigences des pluriactifs.

Cela est d'autant plus manifeste que les pratiques d'accompagnement ne semblent pas intégrer les problématiques liées à la pluriactivité (analyse des combinaisons d'activité, équilibre économique, équilibre du temps de travail, etc...).

Axes de valorisation :

► Formation des porteurs de projets : le besoin des pluriactifs semble davantage porter sur des formations leur permettant d'assurer un suivi de leur projet que sur de la formation qualifiante. Ces formations pourraient être définies dans le cadre de PACTE Formation,

► Formation des prescripteurs : il apparaît un besoin manifeste de mettre en place des formations pour les prescripteurs, notamment pour l'acquisition d'outils permettant d'aborder les dimensions fondamentales des projets pluriactifs : gestion du temps, combinaison de statuts et d'activités économiques,

► Transversalité et structuration de l'accompagnement : le besoin de coordonner le conseil et l'accueil au niveau régional pourra se traduire par la mise en place d'une organisation régionale de l'information sur la pluriactivité, par exemple en intégrant au site Info Entreprises LR une rubrique Pluriactivité ou en développant en région Languedoc-Roussillon des outils équivalents à PERIPL,

► Dimension territoriale de l'approche de la pluriactivité : cette approche n'a pas été réalisée dans le cadre de l'appel à projet. Il pourra être intéressant d'associer les territoires organisés, notamment les Pays, à la restitution des résultats de l'expérimentation afin de définir des pistes d'actions territorialisées,

► Conseil aux pluriactifs : afin de donner une base commune de conseil aux accompagnateurs des pluriactifs, la Région pourrait compléter ses outils de diagnostics et d'étude de faisabilité du projet (Diagnostic et VISA) en intégrant les dimensions gestion du temps, cohérence des activités d'un point de vue économique, humain, etc...

Synthèse

Les enjeux identifiés par les indicateurs croisés aux besoins identifiés lors des groupes de travail de juillet et aux pistes d'actions peuvent être résumés dans le tableau ci dessous :

Enjeux identifiés en GT et confirmés	Enjeux identifiés en GT et nuancés	Nouveaux enjeux	Piste de travail
Structurer l'approche de la gestion du temps, de la complexité du projet et du statut dans le conseil			Compléter les outils régionaux (Diagnostics et VISA)
Formation : besoin de former les prescripteurs à l'accompagnement de projet pluriactif	Formation : Pas de besoin particulier sur la formation qualifiante des porteurs, mais besoin sur formation à la création/au développement d'activité		Tenir compte de la pluriactivité dans PACTE Formation, volets porteurs et prescripteurs
	La pluriactivité est un projet : elle n'est pas un choix d'activité en tant que tel, pour la plupart des porteurs elle est une nécessité		Il s'agit donc d'activités plutôt fragiles, sur lesquelles l'accompagnement et le conseil sont importants. Il faut donc structurer l'accompagnement. il faut également travailler avec les Départements sur les volets sociaux
		La dimension territoriale des projets pluriactifs est importante. Elle est une source de motivation. La pluriactivité est bien une piste de développement des territoires ruraux	Valoriser l'expérimentation auprès des territoires, définir des stratégies territoriales de la pluriactivité ?
Besoins de financement modeste, portant plus sur l'immatériel que sur le matériel, souvent détenu dans l'activité préexistante			Adaptation des dispositifs PACTE Agriculture et IDEA pour les pluriactivités « agricoles », articulation avec les Départements pour les micro-entreprises (mesure 312 du FEADER)

Annexe 4 : Tableau de répartition des structures d'appui à la création d'activité recensées en Languedoc-Roussillon, selon les quatre secteurs définis par Maela Paul. Répartition effectué à partir de l'analyse des documents de communication des structures (Bernardini et Perez, 2009)

Rapport-Gratuit.com

	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Groupe 1 accompagnement à la pluriactivité spécifique, repéré dans les écrits officiels	1. ADEAR LR 2. ADEAR 11 3. ADEAR 30 4. ADEAR 34 5. ADASEA 30 6. ADASEA 34 7. CLPA LR 8. Terres vivantes 34 9. Terres vivantes 66 10. CARTES LR 11. FR CIVAM LR 12. FD CIVAM 30 13. Peuple et Culture Gard 14. Union Régionale Peuple et Culture LR	1. Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales 2. Chambre d'Agriculture de l'Hérault 3. Chambre d'Agriculture du Gard 4. Chambre d'Agriculture de la Lozère 5. Chambre d'Agriculture de l'Aude 6. Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aude 7. Chambre des métiers et de l'artisanat du Gard 8. CCI Nîmes 9. CCI Alès 10. Point Info Installation Hérault 11. Conseil Régional du Languedoc Roussillon 12. OIR SUAMME 13. DRTEFP 14. RELANCE	1. Boutique de Gestion du Biterrois 2. CAE Mines de Talents 3. CAE Perspectives 4. Association Offres et demandes 5. AIRDIE 48 6. AIRDIE LR 7. JA LR 8. Pépinière Entreprises Rivesaltes 9. GRETA Hérault 10. SCOP ARIAC 11. CFPPA 11 12. CFPPA 48 13. ADEFA 34 14. CEP Cévennes 15. ARIES CEMEA 16. IFAD Ganges 17. IFAD Lodève	1. PFCA 34 2. PFCA 30 3. PFCA 66 4. MSA 34 5. FR CUMA LR 6. CBE Cévennes 7. Pays Corbière Minervois 8. Pays Haut Languedoc et Vignobles
Groupe 2 pas d'accompagnement spécifique mais accueil des pluriactifs comme d'autres porteurs de projet	15. ALODEAR 16. AUDASEA 17. ADASEA PO 18. FD CIVAM 11 19. FD CIVAM 34 20. Lozère Bio 21. FD CIVAM 66 22. CIVAM RACINES 23. Réseau boutiques paysannes du Languedoc Roussillon 24. Bienvenue à la ferme Languedoc Roussillon 25. FRAB LR 26. CIVAM Bio Hérault 27. CIVAM Bio Aude 28. Lozère Bio	15. CER France Sud méditerranée 16. CER France Midi - Méditerranée (Lattes) 17. CER France Gard (Bouillargues) 18. CER France Méditerranée (Castelnaudary) 19. CER France Lozère (Mende) 20. CER France Pyrénées Orientales (Perpignan) 21. Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables (CROEC LR) 22. Chambre Régionale d'Agriculture 23. Chambre de métiers et de	18. Boutique de Gestion du Bassin de Thau 19. Boutique de Gestion du Pays de Lunel 20. Boutique de Gestion du Association pour l'Emploi et le Développement des Entreprises 21. Boutique de Gestion d'Ales 22. Boutique de Gestion de Nîmes 23. Boutique de Gestion de Bagnols sur Cèze (Gard) 24. Boutique de Gestion du Association Catalane pour la Création Economique et Sociale	9. Conseil Général de l'Hérault 10. Conseil Général du Gard 11. Conseil Général de l'Aude 12. Conseil Général de la Lozère 13. Conseil Général 66 14. Parc Naturel des Pyrénées Catalans 15. Parc Naturel du Haut Languedoc 16. Parc Naturel Régionale de la Narbonnaise 17. Parc Naturel des Cévennes 18. CRES LR 19. Fédération Régional MSA Languedoc

29. CIVAM Bio PO 30. CIVAM Bio Gard 31. Voisins et citoyens en Méditerranée VCM PACA + LR 32. Solidarité Paysan Gard 33. Solidarité Paysan LR	24. l'artisanat de l'Hérault Chambre de métiers et de l'artisanat de Lozère 25. Chambre Régionale de Métiers et de l'artisanat 26. Chambre de métiers et de l'artisanat des Pyrénées Orientales 27. Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie 28. Chambre du Commerce et de l'Industrie de Montpellier 29. Chambre du Commerce et de l'Industrie de Béziers 30. Chambre du Commerce et de l'Industrie de Sète 31. Chambre du Commerce et de l'Industrie de Narbonne 32. Chambre du Commerce et de l'Industrie de Carcassonne 33. Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Lozère 34. Chambre du Commerce et de l'Industrie de Perpignan 35. Point Info Installation Gard 36. Point Info Installation Aude 37. Point Info Installation Lozère 38. Point Info Installation Pyrénées Orientales 39. DDTEFP Aude 40. DDTEFP Hérault 41. DDTEFP Gard 42. DDTEFP PO 43. DDTEFP Lozère 44. Caisse d'épargne Languedoc Roussillon	25. Boutique de Gestion Narbonnaise 26. CIGALE LR 27. SOCAMA Roussillon (Perpignan) 28. SOCAMA du Midi (Nîmes) 29. SOCAMA Aude 30. SIAGI Perpignan 31. SIAGI Région Sud (PACA + LR) 32. CIDFF GARD 33. CFPPA 66 34. CFPPA 30 35. CFPPA 34 36. CIDFF LOZERE 37. CIDFF AUDECIDFF HERAULT 38. CIDFF PYRENEES – ORIENTALES 39. CREF 40. CEMAFOR 41. Coopérer pour Entreprendre Grand Sud 42. Coopérer pour entreprendre Montpellier 43. Alès Myriapolis 44. Maison De l'Entreprise de Pézenas 45. Pépinière entreprises de Limoux 46. CreAude Carcassonne 47. CréAude Castelnaudary 48. UREI LR 49. AIRDIE 34 50. AIRDIE 30 51. AIRDIE 11 52. AIRDIE 66 53. RLI les sablières 54. CREA LEAD Montpellier 55. Institut Orientation Projet Montpellier IOP 56. Maison des initiatives du Gard 57. Maison de l'initiative à	20. MSA Lozère 21. MSA Gard 22. Pays Terres Romanes 23. Pays Gard – Rhodanien 24. Pays Uzege – Pont de Gard 25. Pays Garriges – Costières de Nîmes 26. Pays Vidourie – Camargue 27. Pays Carcassonnais 28. Pays Lauragais 29. Pays Narbonnaise 30. Pays Haute Vallée et de l'Aude 31. Pays Gévaudan Lozère. * 32. Pays Sources Lozère * 33. Pays Gorges Causses et des Cévennes * 34. Pays Cévennes. (Lozère + Gard) 35. Pays Agly* 36. Pays Pyrénées Méditerranée 37. Pays Aigoual- Cévennes – Virdouie 38. Pays Pic Saint Loup* 39. Pays Larzac – Cœur de l'Hérault.

			Carcassonne 58. CGPME LR 59. CGPME Hérault 60. CGPME Gard 61. CGPME Aude 62. CGPME Lozère 63. CGPME Pyrénées Orientales 64. ORIFF PL LR 65. Réseau CREALIA LR 66. GRETA /Académie Montpellier 67. GRETA Lozère 68. GRETA Gard 69. GRETA Aude 70. GRETA Pyrénées Orientales 71. SCOP SAPIE (Limoux) 72. ANPE Pole Emploi LR 73. Pole Emploi Hérault 74. Pole Emploi Aude 75. Pole Emploi Gard 76. Pole Emploi Pyrénées Orientales 77. Pole Emploi Lozère 78. Maison De l'Entreprise de Prades 79. Maison De l'Entreprise de Saint André de Sangonis 80. MIDEL Mende 81. POLEN Lozère 82. Union régionale des SCOP du Languedoc Roussillon 83. Délégation Régionale Entrepreneur de la cité (EDLC LR) 84. Parcours Confiance Languedoc Roussillon 85. Coordinatrice régionale de plate-formes Initiative LR 86. Initiatives Béziers Ouest Hérault 87. Initiatives Est Hérault 88. Initiatives Thau (Hérault)	

			89. Ecrin Initiatives Narbonne 90. Centre Hérault Initiatives 91. Initiative Carcassonne 92. Initiative Gard 93. Initiative Lozère 94. Montpellier Initiative Entreprises 95. Initiative Haut Valle de l'Aude 96. Initiative en Pays Catalan 97. Association Pôle Emplois Services Hérault 98. AREFA LR 99. ADEFA AUDE 100. ADEFA PYRENNEES ORIENTALES 101. DFPA LR 102. AFPA LR 103. AFPA Hérault 104. AFPA Gard 105. AFPA Aude 106. AFPA Lozère 107. AFPA Pyrénées Orientales 108. Energie alternative Groupe PACA LR 109. Energie Alternative Aude 110. Energie Alternative Hérault 111. Alternative Bâtiment (Aude) 112. CABEP Languedoc Roussillon 113. CAPEB 34 114. CABEP 30 115. CABEP 11 116. CABEP 48 117. CABEP 66 118. AETE Montpellier 119. CAFOC /GIP FORMAVIE 120. GQM LR 121. IRFA SUD 122. IRFASUD Hérault 123. IRFASUD Gard 124. IRFASUD Pyrénées	

			Orientales 125. IRFASUD Aude 126. CEEI Plein Sud Entreprises 127. IFAD Montpellier 128. IFAD Haute Vallée de l'Aude 129. COMIDER 130. CONTEXT' ART 131. ADRAPO LR 132. Pygmalion et Cie 133. GEIQ AGRI 66 134. Point Info Services Domicilie Gard	

Annexe 5 : Organisations enquêtées au 2ème semestre 2007 et au 1er semestre 2010 : accompagnement et pluriactivité dans le Haut-Languedoc

Nom	année de l'enquête	Commentaire
Agir +	2007	Conseil Général Dispositif territorial d'appui aux RMistes (phase expérimentale)
CLI de Capestang RTAIE Capestang Bédarieux	2007 2010	Conseillers en insertion professionnelle. Instruction des contrats d'insertion (en particulier liés à de la création d'activité), orientation des projets des personnes en insertion
CLI de Bédarieux / Pézenas RTAIE Capestang Bédarieux	2007 2010	Conseillers en insertion professionnelle. Instruction des contrats d'insertion (en particulier liés à de la création d'activité), orientation des projets des personnes en insertion
Énergies alternatives	2007 2010	coopérative d'activité et d'emploi, tous secteurs d'activité
Terres Vivantes 34	2007 2010	Accompagnement à l'installation progressive agricole
IFAD Hérépian	2007 2010	Accompagnement de porteurs de projets tourisme, artisanat, services
Boutique de Gestion du biterrois	2007 2010	Accompagnement de porteurs de projets tous secteurs sauf agriculture
ARIAC	2007	Coopérative d'activité, tous secteurs
Point info installation	2007 2010	Accompagnement à l'installation agricole aidée
FORTEX	2007	Accompagnement à l'emploi (hors création d'entreprise)
Pays HLV	2007 2010	Accompagnement à la création d'activité sur le territoire du Pays. Tous secteurs hors agriculture
MSA	2007 2010	Accompagnement au développement / maintien de l'activité agricole si difficultés.
Groupement d'Employeur de l'Orb	2007 2010	Groupement d'employeur multisectoriel
ADEFA	2007	Accompagnement à l'emploi agricole via la formation et l'appui aux groupements d'employeurs agricoles
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	2007 2010	Conseil technique à la mise en place et au développement de l'activité agricole
ARIES/CEMEA	2007 2010	Accompagnement de porteurs de projets artistiques ou culturels
PLIE RDL	2007 2010	Prescripteurs de l'accompagnement pour les porteurs de projet au RMI
Chambre des Métiers	2007 2010	Accompagnement et conseil à la création d'activité, secteur de l'artisanat
Chambre de Commerce et d'Industrie	2007 2010	Accompagnement et conseil à la création d'activité, secteurs du tourisme, du commerce, des services et de l'industrie
RLI Les Sablières	2007	Toutes actions liées à l'emploi au sein du SIVU « Les sablières »
Adear Tarn	2007	Accompagnement à l'installation progressive en agriculture
Airdie	2010	Financement solidaire des projets en milieu rural
Racines 34	2010	Accompagnement à l'animation et à la pédagogie sur les fermes
Conseil Régional	2010	Financement de l'installation agricole
Solidarité Paysan LR	2010	Conseil et appui aux exploitations en difficultés
Accueil Paysan	2010	Accompagnement à la mise en place d'un accueil touristique sur les fermes
Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc	2007 2010	Actions de promotion et de développement de l'agriculture durable et du tourisme durable
Adear LR	2010	Accompagnement à l'installation agricole non aidée
ADASEA	2010	Information, conseil et accompagnement des agriculteurs dans

		l'élaboration de leurs dossiers d'aides publiques
Communauté de Communes Coteaux et Châteaux	2010	Élaboration des politiques intercommunales de développement économique
Communauté de Communes Le Minervois	2010	Élaboration des politiques intercommunales de développement économique
Communauté de Communes Montagne du Haut Languedoc	2010	Élaboration des politiques intercommunales de développement économique
Communauté de Communes Orb et Jaur	2010	Élaboration des politiques intercommunales de développement économique
Direction Départementale des Territoires et de la Mer	2010	Mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement et de développement des territoires
Pôle emploi	2010	Accompagnement des demandeurs d'emploi

Annexe 6 : Entretiens exploratoires organismes d'accompagnement du Haut-Languedoc héraultais, septembre à décembre 2007. Grille d'entretien et grille de lecture

Questionnaire	Informations recherchées
Nom de la structure / Personne rencontrée Date et lieu de l'entretien	
1° Genèse et missions de la structure	Historique de la structure (date de création, objectifs initiaux et leurs évolutions...) Forme juridique Nombre de personnes réalisant de l'accompagnement dans la structure, que font-elles → dans quel contexte politique et administratif se déroule l'accompagnement → quelles visions de l'activité et du territoire se dégagent de l'entretien
2° Public	Nombre de personnes accompagnées par an structure des âges et genre mode d'accès des publics à l'accompagnement (et restrictions s'il y a), statuts lors de l'entrée projets de chaque porteur et taux de projets pluriactifs (domaines d'activité) → quel public la structure touche-t-elle, et quels projets
3° Pratiques d'accompagnement et résultats	temps moyen d'accompagnement (différences par projet) taux d'installation ou sorties vers activité agricole devenir des publics non créateurs après accompagnement (statuts à la sortie) autres résultats induits de l'accompagnement (mise en réseau, repérage de besoins collectifs...). Comment sont valorisés ces résultats ? → quelles sont les méthodes et démarches, sont-elles adaptées aux attentes, et quels sont les résultats induits
4° Réseaux	Liens avec les autres structures d'accompagnement. Quelles structures et quels liens ? Liens avec les institutions (financiers, historiques ou politiques, autres) Liens avec des réseaux liés à l'accompagnement et/ou à la pluriactivité (locaux, régionaux ou nationaux) et connaissance de ces réseaux → repérer la nature des liens entretenus par la structure, et leurs fonctions
5° Freins à l'accompagnement des pluriactifs	disponibilité et organisation du travail compétences accompagnateurs et bénéficiaires (juridiques, techniques,...) articulation des dispositifs et des politiques statuts et contraintes réglementaires → l'accompagnement des pluriactifs pose-t-il des problèmes spécifiques, et si oui de quelles natures, cette question est-elle importante pour la structure, y a-t-il des réflexions
6° Besoins spécifiques identifiés pour l'accompagnement des pluriactifs	Financiers (ex temps d'accompagnement nécessaire plus long pour projets pluriactifs...)

	Réseau. Que pourrait être ce réseau, qui devrait y être ? Comment pourraient être prises en compte les différentes échelles territoriales ? Formation (accompagnateurs, bénéficiaires). Quelles formations, comment les organiser dans le temps... Reconnaissance / force de proposition. A qui faire remonter les besoins de la structure et ceux des pluriactifs ? ➔ Repérer comment pourrait être améliorée la prise en charge des projets pluriactifs dans l'accompagnement
7° Évolutions des projets et l'accompagnement (non spécifique à la pluriactivité)	Évolution pressentie des activités accompagnées et des territoires sur lesquels porte l'intervention Attentes vis-à-vis des politiques et des institutions par rapport à ces évolutions supposées Projection de la structure et du travail réalisé dans les prochaines années, dans 10 ans ➔ repérer les évolutions engagées et les perspectives d'avenir

Annexe 7 : Présentation des organisations d'appui et d'accompagnement à la création d'activité du Haut-Languedoc

STRUCTURE	PRÉSENTATION SOMMAIRE
Accueil Paysan	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Région <u>Missions</u> : ACCUEIL PAYSAN est un groupement de paysans, qui prenant appui sur leur activité agricole accompagne la mise en place et la promotion d'un accueil touristique et social dit « paysan ». Sa vocation est l'accueil dans le monde rural, par des hommes et des femmes qui vivent en zone rurale et qui veulent faire découvrir leurs activités agricoles et le milieu dans lequel ils vivent. ACCUEIL PAYSAN, fondé en 1987, s'est développé en proposant une alternative au modèle de développement intensif de l'agriculture et autour de réflexions portant sur la désertification du monde rural et des problèmes liés à l'environnement.
ADASEA	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : L'ADASEA a un rôle d'interface entre les agriculteurs, l'administration et les collectivités territoriales : elle informe, conseille et accompagne les agriculteurs dans l'élaboration de leurs dossiers d'aides publiques. Elle intervient aussi pour faciliter : • le renouvellement des générations d'agriculteurs : - o installation de jeunes agriculteurs (JA), - o appui à la transmission de ceux qui cessent leur activité. • la modernisation et l'adaptation des exploitations agricoles, • la prise en compte de l'environnement dans l'activité agricole.
ADEAR LR	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Région LR <u>Missions</u> : Les ADEAR sont des associations qui rassemblent des paysans et d'autres acteurs du milieu rural. Elles soutiennent toute initiative ou création d'activité qui s'inscrit dans une démarche : • créatrice d'emploi, • autonome et solidaire, • fondée sur des pratiques agricoles économes et respectueuses de l'environnement, • inscrite dans un territoire et tenant compte des réalités locales Elles accompagnent des projets individuels et collectifs qui permettent le développement de l'agriculture paysanne. Liées à la Confédération Paysanne.
ADEAR du Tarn	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Département du Tarn <u>Missions</u> : Les ADEAR sont des associations qui rassemblent des paysans et d'autres acteurs du milieu rural. Elles soutiennent toute initiative ou création d'activité qui s'inscrit dans une démarche : • créatrice d'emploi, • autonome et solidaire, • fondée sur des pratiques agricoles économes et respectueuses de l'environnement, • inscrite dans un territoire et tenant compte des réalités locales Elles accompagnent des projets individuels et collectifs qui permettent le développement de l'agriculture paysanne. Liées à la Confédération Paysanne.
ADEFA	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Département de l'Hérault <u>Missions</u> : Accompagnement à l'emploi agricole via la formation et l'appui aux groupements d'employeurs agricoles Guichet d'emploi agricole et saisonnier

Agir +	<u>Statut</u> : Collectivité territoriale (Conseil Général de l'Hérault) <u>Échelle d'action</u> : Nord-Ouest du département <u>Missions</u> : Dispositif territorial d'appui aux RMIstes (phase expérimentale)
AIRDIE	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : L'AIRDIE est une association de financement solidaire qui poursuit les objectifs opérationnels suivants : • Permettre aux personnes en voie d'exclusion et en mesure de créer leur propre emploi, de bénéficier d'un concours financier sans lequel elles n'auraient pu lancer leur projet professionnel. • Améliorer la capacité d'embauche des entreprises de petite taille au bénéfice des personnes structurellement exclues du marché du travail. • Apporter aux structures d'insertion les moyens financiers nécessaires à leur développement économique.
ARIAC	<u>Statut</u> : Coopérative d'Activités <u>Échelle d'action</u> : Hauts Cantons <u>Missions</u> : ARIAC a pour objectifs de : • Permettre le test préalable des activités dans le cadre d'un statut de « salarié-entrepreneur ». • Assurer le suivi administratif et financier des activités • Contribuer à faire reculer les inégalités encore importantes, devant la connaissance et la maîtrise de la conduite globale d'un projet de création d'entreprise • Participer à une dynamisation économique du territoire des Hauts cantons de l'Hérault, en favorisant l'émergence de projets sur place. • A moyen/long terme, favoriser impulser un nouveau cadre de travail, qui favoriserait l'initiative dans un cadre collectif.
Boutique de Gestion du Biterrois	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Hauts Cantons + agglomération de Béziers <u>Missions</u> : La BGB a pour missions de : • Promouvoir et soutenir la création et le développement des petites entreprises • Favoriser les initiatives individuelles pour créer les activités économiques et des emplois • Accompagner les créateurs tout au long du projet et assurer un suivi de la jeune entreprise • Conseiller les chefs d'entreprises • Proposer des formations adaptées • Participer activement à la revitalisation du tissu économique et du développement local
Communauté de Communes Coteaux et Châteaux	<u>Statut</u> : Collectivité territoriale <u>Échelle d'action</u> : Communauté de communes, siège St Chinian <u>Missions</u> : Compétences obligatoires : le développement économique et l'aménagement de l'espace. Pour le développement économique, projet de développement d'une zone d'activité économique avec de l'artisanat, du commerce et de l'habitat + aide à l'installation d'entreprises par le biais de l'atelier relais (CC qui fait un emprunt pour construire le bâtiment = outil de travail, et l'entrepreneur rembourse en payant un loyer et il finit par devenir propriétaire du bâtiment). Pour l'aménagement de l'espace : lié au SCOT du Biterrois. Compétences optionnelles : la voirie (intérêt communautaire), la protection de l'environnement avec la compétence déchets, assainissement collectif, entretien des berges et cours d'eau, l'entretien du petit patrimoine bâti. Compétences facultatives : en matière d'enfance, de personnes âgées, pour la culture, l'aide aux associations locales. Viticulture : Certaines communes adhèrent à des syndicats de cru selon l'appellation présente sur leur territoire.

Communauté de Communes Le Minervois	<u>Statut</u> : Collectivité territoriale <u>Échelle d'action</u> : Communauté de Communes, siège Olonzac <u>Missions</u> : Compétences obligatoires : le développement économique et l'aménagement de l'espace.
Communauté de Communes Montagne du Haut Languedoc	<u>Statut</u> : Collectivité territoriale <u>Échelle d'action</u> : Communauté de Communes, siège La Salvetat <u>Missions</u> : Les compétences de la communauté de communes concernent l'aménagement du territoire et les technologies de l'information et de la communication (TIC). La CC s'occupe aussi de la gestion des ordures ménagères, des sites Natura 2000 de son territoire (compétences optionnelles dont la gestion a été choisie par la CC). La source de La Salvetat est exploitée par Volvic. Un parc éolien de 34 éoliennes est basé sur un site de plateaux forestiers de la CC.
Communauté de Communes Orb et Jaur	<u>Statut</u> : Collectivité territoriale <u>Échelle d'action</u> : Communauté de Communes, siège Olargues <u>Missions</u> : Compétences obligatoires : le développement économique et l'aménagement de l'espace.
Chambre de Commerce et d'Industrie	<u>Statut</u> : Établissement public <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : La Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers Saint-Pons représente les 12 000 entreprises du territoire de l'Ouest Hérault inscrites au Registre du commerce et des sociétés et œuvre pour le développement économique de son territoire. Les grandes missions de la CCI se répartissent autour de trois axes : • Contribuer au développement économique et du territoire par l'appui aux entreprises, l'animation et la fédération des acteurs économiques, la représentation des professionnels. Elle propose ainsi une offre complète de conseil quel que soit le secteur d'activité : Création, Transmission, Commerce, Services, Tourisme, Industrie, Export, Environnement, Vins, Formation. • Valoriser, promouvoir et développer le territoire en relation avec l'État et les Collectivités (Région, Département, Agglomérations, Communautés de communes, Pays, Mairies, etc.) • Gérer des infrastructures grand public : Aéroport de Béziers...
CEMEA/ARIES	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Ouest du département de l'Hérault <u>Missions</u> : Les CEMEA sont des associations d'éducation populaire, et des organismes de formation professionnelle. • CEMEA/ARIES résulte de l'intégration de l'association ARIES à la structure d'éducation populaire CEMEA. Elle a pour objectif d'accompagner les artistes en insertion à la mise en place de leur projet. Elle travaille beaucoup à l'accompagnement de projets collectifs.
Chambre d'Agriculture	<u>Statut</u> : Établissement public <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : La Chambre d'agriculture est à la fois un établissement consulaire et une entreprise de services. Elle remplit les missions suivantes : • elle assure l'élaboration de la partie départementale du programme régional de développement agricole et rural ; • elle contribue à l'animation et au développement des territoires ruraux ; • elle participe à la définition du projet agricole élaboré par le représentant de l'État dans le département • elle est associée à l'élaboration des schémas de cohérence territoriale, des schémas de secteur et des plans locaux d'urbanisme ; • elle peut être consultée par les collectivités territoriales, au cours de l'élaboration de leurs projets de développement économique.
Chambre de Métier et d'Artisanat	<u>Statut</u> : Établissement public <u>Échelle d'action</u> : Département

	<u>Missions</u> : La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault est un établissement public administré par des artisans. Elle a pour vocation de représenter les intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. La CMA travaille en étroite collaboration avec les Organisations Professionnelles représentatives de l'Artisanat chargées de la défense des intérêts particuliers des différents métiers.
FD CIVAM	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : • Accompagnement du porteur de projet de l'idée au projet • Relais vers les autres structures œuvrant dans les différents domaines (tourisme, agriculture...) • Études techniques et économiques liées à un projet • Formations • Groupe de producteurs biologiques, le Civam Bio 34
Conseil général	<u>Statut</u> : Collectivité territoriale <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : Le Conseil Général a en charge des domaines de l'éducation (collèges), des transports, du logement, de la culture, de l'action sociale
Conseil régional	<u>Statut</u> : Collectivité territoriale <u>Échelle d'action</u> : Région <u>Missions</u> : Le Conseil Régional met en œuvre une planification et une politique d'aménagement du territoire et de développement économique. Il possède 5 domaines de compétences : • Développement économique et emploi • Formation professionnelle et apprentissage • Construction et rénovation des lycées • Aménagement du territoire • Transports
Direction Départementale des Territoires et de la Mer	<u>Statut</u> : Établissement public <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : Sous l'autorité du Préfet de l'Hérault, la DDTM 34 : • anime les politiques du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche (MAAP), • met en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durables des territoires (urbains, périurbains, ruraux) et de la mer. Ses domaines de compétences sont l'eau, l'environnement, la politique agricole, la prévention des risques, l'urbanisme, l'éducation et la sécurité routières, les espaces naturels, la sécurité portuaire, les gens de mer, la pêche.....mais aussi des domaines nouveaux liés au développement durable, aux Grenelles de l'Environnement et de la Mer
Énergies alternatives	<u>Statut</u> : Coopérative d'Activités et d'Emploi <u>Échelle d'action</u> : Littoral et Sud des Hauts Cantons <u>Missions</u> : Énergies Alternatives a pour objectifs de favoriser la création d'activité. La CAE héberge des entrepreneurs-salariés en « test », et des entrepreneurs-associés qui sont des entrepreneurs-salariés ayant pérennisé leur activité économique au sein de la CAE, et qui ont souhaité devenir associés.
FORTEX	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Secteur de St-Pons et de St-Chinian <u>Missions</u> : Accompagnement à l'emploi (hors création d'entreprise)
Groupement d'Employeurs de l'Orb et de l'Hérault	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Hauts Cantons de l'Hérault et Département <u>Missions</u> : Association dont l'objet est la mise à disposition et la mutualisation de ses salariés auprès des entreprises adhérentes.
IFAD Lodève	<u>Statut</u> : SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

	<u>Échelle d'action</u> : Hauts Cantons + Lodévois <u>Missions</u> : Accompagnement de projets, création d'entreprises, appui retour à l'emploi L'IFAD contribue à l'insertion sociale et professionnelle et au développement de la cohésion sociale par la démarche défendue : pas de séparation du social et de l'économique, prédominance des valeurs et du projet, inscription dans l'économie sociale et solidaire.
Mutualité Sociale Agricole Languedoc	<u>Statut</u> : Mutualité <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : La Mutualité sociale agricole (MSA) gère la protection sociale des salariés et des non-salariés de l'Agriculture, de la santé à la famille en passant par la retraite et le recouvrement. Elle coordonne l'animation de l'échelon local dans le cadre de la politique définie par le Conseil d'administration pluridépartemental et des missions confiées à cet échelon local et veille sur la cohérence des actions conduites par les échelons locaux avec la politique du Conseil d'administration.
Pays Haut Languedoc et Vignobles	<u>Statut</u> : Syndicat mixte <u>Échelle d'action</u> : Hauts Cantons <u>Missions</u> : Structure intercommunale en charge d'un projet sur un territoire délimité. Le Pays articule ses actions autour des thèmes suivant : habitat, environnement, tourisme, patrimoine, services, culture et communication, et économie.
Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc	<u>Statut</u> : Syndicat mixte <u>Échelle d'action</u> : Partie nord des Hauts Cantons <u>Missions</u> : Structure intercommunale en charge d'un projet sur un territoire délimité. Le PNR a identifié différents thèmes de travail, tels que l'environnement et la biodiversité, l'agriculture, la diversification, le patrimoine ...
Point Info Installation	<u>Statut</u> : Service labellisé (par la DDTM sur avis de la CDOA) <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : • Accompagnement des porteurs de projet en agriculture jusqu'à leur installation. • Information sur les diverses aides à l'installation • Intervention sur la procédure installation et les aides à l'installation dans les formations agricoles • Organisation de stages collectifs de "préparation à l'installation", nécessaires pour l'acquisition de la "Capacité Professionnelle Agricole"
Pôle emploi (Béziers, Boujan)	<u>Statut</u> : Institution <u>Échelle d'action</u> : Nord-Ouest du département <u>Missions</u> : • l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi • le versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés • l'accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement • la prospection du marché du travail en allant au-devant des entreprises • l'aide aux entreprises dans leurs recrutements • l'analyse du marché du travail Par ailleurs, Pôle emploi assure de façon transitoire le recouvrement des cotisations d'assurance-chômage.
Racines 34	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : Le réseau Racines 34 est un réseau d'accueil éducatif à la ferme, agréé par l'Éducation Nationale, qui regroupe des agriculteurs et des acteurs ruraux désireux de contribuer à l'éducation à l'environnement. Racines 34 est membre de l'association Racines et des CIVAM.
Régie de Développement Local	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Hauts Cantons <u>Missions</u> : Appui local du Conseil Général pour les personnes sans

	emploi (minima sociaux, chômage de longue durée). Structure support d'un PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : le PLIE s'adresse aux bénéficiaires du RSA, aux jeunes en recherche d'emploi, aux travailleurs handicapés, et chômeurs de longue durée. Cette structure peut mobiliser tous les dispositifs mis en place par Pôle emploi où le Conseil général. Structure financeur, contrôleur et coordinateur de ces propres actions.
RLI Les Sablières	<u>Statut</u> : Syndicat Intercommunal <u>Échelle d'action</u> : SIVU « Les Sablières » <u>Missions</u> : Toutes actions liées à l'emploi au sein du SIVU « Les sablières »
RTAIE Capestang Bédarieux (CLI de Capestang et CLI de Bédarieux / Pézenas)	<u>Statut</u> : Collectivité territoriale <u>Échelle d'action</u> : Nord-Ouest du département de l'Hérault <u>Missions</u> : Service du Conseil Général en charge de la CLI (Commission Locale d'Insertion) de Capestang Bédarieux qui réalise l'accompagnement dans l'emploi de personnes bénéficiaires des minima sociaux.
Solidarité Paysans LR	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Région, mais principalement le Gard <u>Missions</u> : Informations et conseils aux agriculteurs en difficultés. Lutte contre l'exclusion et relai de l'action du réseau auprès des instances nationales pour la défense collective des agriculteurs en difficulté.
Terres Vivantes 34	<u>Statut</u> : Association <u>Échelle d'action</u> : Département <u>Missions</u> : TERRES VIVANTES est une association présente dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales qui a pour objet la création d'activité agricole en milieu rural, l'animation de territoires ruraux et le soutien aux projets collectifs. TERRES VIVANTES soutient toute initiative et tout projet qui s'inscrit dans une démarche créatrice d'emplois, solidaire et respectueuse de l'environnement.

Annexe 8 : Modules et objectifs pédagogiques de l'ERP

Parcours 1 « suivi et accompagnement de projet »

Ce parcours a pour objectif la formulation claire du projet individuel, sa structuration et son évolution vers une phase opérationnelle et comporte 3 modules : De l'idée à la formulation claire du projet, Accompagnement individuel et suivi collectif, stage en entreprise (2 périodes).

Module 1.1 : De l'idée au projet pluriactif

Objectif opérationnel du module : Être capable de formuler son propre projet clairement défini

Thèmes	Objectifs pédagogiques opérationnels	
• 1° Savoir-faire, compétences et choix de vie	- Repérer les socles sur lesquels est construite sa vie - Pouvoir repérer les liens entre parcours de vie et parcours professionnel - Savoir repérer ses points forts et ses points faibles	
• 2° La notion de projet et les stratégies de mise en œuvre	- Comprendre la notion de projet individuel et de projet collectif - Situer son projet dans le cadre de son territoire - Comprendre les étapes du montage de projet et savoir se situer dans chaque étape du projet, comprendre ses besoins à chaque étape du projet	
3° L'écriture du projet et du CV	- Avoir une idée claire de son projet et pouvoir le formuler simplement - Être capable de présenter son projet par écrit - Maîtriser son CV et le valoriser (important pour les personnes qui sortiront à tout moment de la formation vers de l'emploi salarié)	- Explorer son écriture (ateliers d'écriture) - Écrire son CV - Écrire son projet - Écrire son projet et réaliser un diaporama pour le présenter

Module 1.2 : Accompagnement et suivi individuel et collectif du projet pluriactif

Objectif opérationnel du module : Construire son projet pas à pas

1° Régulation et coordination pédagogique	Recadrer l'évolution de la formation en fonction des attentes collectives et des besoins repérés	
2° Accompagnement, bilans individuels et collectifs, synthèses, évaluation de la formation	- Rendre son projet opérationnel par l'accompagnement - Rencontrer et connaître les structures d'accompagnement - Évaluer l'avancement de son projet - S'auto évaluer au sein du groupe et permettre au groupe de se structurer autour du projet collectif de formation	

	▪ Recentrer les apports de la formation à son projet individuel et finaliser les documents de présentation de son projet ▪ Préparer la période post formation ▪ Évaluer la formation et ses aspects expérimentaux	
Module 1.3 : Entreprise (tutorat) Objectif opérationnel du module :		
1° 1^{er} stage	▪ Acquérir des compétences techniques ▪ Tester en situation professionnelle son projet	
2^{ème} stage	▪ Acquérir des compétences techniques ▪ Tester en situation professionnelle son projet	
Parcours 2 « pluriactivité » Les modules de ce parcours ont pour objectif de comprendre et maîtriser les spécificités de la pluriactivité et de l'entreprise agri-rurale.		
Module 2.1 : Le contexte actuel de la pluriactivité Objectif opérationnel du module : Comprendre la spécificité d'une activité pluriactive		
Thèmes	Objectifs pédagogiques opérationnels	
• 1° Définir la pluriactivité	▪ Cerner la polysémie du terme pluriactivité dans ses différents contextes ▪ Connaître les nouvelles formes d'emploi et d'activité (dans le champ de l'économie sociale et solidaire) ▪ Avoir une bonne idée générale des différentes formes de pluriactivité	
• 2° Les atouts et les contraintes de la pluriactivité	▪ Connaître les statuts de la pluriactivité ▪ Connaître les secteurs économiques du territoire ▪ Savoir utiliser la pluriactivité à différents moments de son activité ▪ Comprendre les apports ou les blocages générés par la pluriactivité dans son activité	
Module 2.2 : La gestion du temps en contexte pluriactif Objectif opérationnel du module : savoir maîtriser les rythmes de son activité		
1° Les rythmes quotidiens et le partage du temps (amont de la formation)	▪ Être capable de concilier temps professionnel, temps familial et temps personnel	

	▪ Être capable d'estimer et de gérer le temps dévolu à chaque activité constitutive du projet	
2° Gérer le temps en condition de pluriactivité (aval de la formation)	▪ Repérer les rythmes de l'activité (saisonnalité, marchés...) ▪ Être capable d'estimer et de gérer le temps dévolu à chaque activité constitutive du projet	
Module 2.3 : Les statuts et le droit de l'entreprise rurale pluriactive Objectif opérationnel du module : être capable de choisir le statut approprié à son projet		
1° L'exploration des statuts et le choix des statuts (statut social, juridique, fiscal)	▪ Comprendre les différences entre statut social, juridique et fiscal ▪ Connaître différents statuts et savoir choisir ▪ Répondre aux problèmes de transmission, au statut du conjoint et à la protection de la famille ▪ Connaître les organismes de tutelle et les organismes collecteurs (consulaires, OPA, MSA, URSAFF...)	
2° Les aides, les financements et les interlocuteurs institutionnels d'une entreprise rurale	▪ Comprendre les mécanismes de distribution des aides et repérer les enjeux des structures donatrices ▪ Connaître les différentes aides et savoir chercher l'information sur ces aides ▪ Savoir déterminer le degré de pertinence de l'aide pour le projet (détermination du besoin) ▪ Savoir gérer les diverses sources de financements	Rencontrer l'AIRDIE, étudier le dispositif ACCRE et les autres dispositifs financiers (CIGALES, PFIL, Banques) Rencontrer les impôts, l'Ursaff...
3° L'accès au foncier et à l'immobilier	▪ S'initier au droit rural (bail, etc...) ▪ Connaître les formes d'accès au foncier (y compris formes collectives SCI, GFA...)	Observation d'expériences collectives (SCI, GFA...)
Module 2.4 : Mise en réseau Objectif opérationnel du module : savoir se créer et s'insérer dans un réseau mobilisateur		
1° Démarches collectives (3 jours)	▪ Connaître les formes de mutualisation (contrats d'entraide) et les statuts collectifs (CUMA, GIE...) ▪ Comprendre l'apport de ces démarches ▪ Connaître les filières et savoir s'y intégrer ▪ Être capable de se créer un réseau professionnel	

	porteur	
Parcours 3 « territoire » Les modules de ce parcours ont pour objectif de permettre au porteur de projet de mieux intégrer son activité aux dynamiques de développement local. Cette approche permet aux acteurs économiques du territoire de s'impliquer de façon active dans les politiques de développement qui les concernent (politiques institutionnelles pour la grande majorité d'entre elles), apportant ainsi un bon ancrage territorial à leur activité.		
Module 3.1 : Être acteur du développement local Objectif opérationnel du module : Apporter un bon ancrage territorial à son activité		
Thèmes	Objectifs pédagogiques opérationnels	
• 1° Comprendre les dynamiques du développement local	- Comprendre son rôle d'acteur dans l'économie d'un territoire - Mettre en relation projet individuel et projet territorial	
• 2° comprendre les spécificités de l'économie locale	- Connaître les collectivités et les institutions - Connaître les secteurs économiques du territoire	
Module 3.2 : Modules techniques spécifiques Objectif opérationnel du module : Acquérir des compétences techniques transversales		
1° Réaliser une animation	- comprendre les objectifs de l'animation - Mettre en place une animation liée à son projet et la tester en situation - Connaître le public touristique et savoir repérer ses cibles	
2° Commercialiser son produit ou son activité	- Connaître des méthodes et stratégies de commercialisation adaptées aux spécificités des zones rurales - Savoir adapter sa commercialisation aux évolutions sociétales - Comprendre les différentes étapes de commercialisation et les appliquer à son projet - Savoir adapter son prix de vente à sa stratégie de commercialisation	

Parcours 4 « création d'activité »

Ce parcours est celui nécessaire à toute création d'activité, mono ou pluriactive. Ces modules seront en permanence orientés vers les spécificités de la pluriactivité.

Module 4.1 : Le Plan d'entreprise

Objectif opérationnel du module : Maîtriser les compétences fondamentales de la création d'activité

Thèmes	Objectifs pédagogiques opérationnels	
• 1° Plan d'entreprise	▪ Savoir réaliser une étude de marché adapté au contexte de son projet et d'autres démarches prospectives ▪ Être capable d'évaluer la faisabilité économique et financière de l'entreprise ▪ Apprendre à tenir une comptabilité et à réaliser les prévisionnels financiers	
2° Être salarié/être employeur	▪ Connaître les droits et devoirs de l'employeur et du salarié ▪ Savoir se situer et respecter le droit du travail ▪ Connaître l'hygiène, la qualité, la sécurité en situation professionnelle ▪ Savoir recruter un collaborateur ▪ Savoir rechercher un emploi	
3° Communication	▪ Communiquer en situation professionnelle : les modes de communication et les codes ▪ Savoir adapter sa communication au contexte de l'entreprise ▪ Concevoir et réaliser des supports de communication (concevoir l'image visuelle de l'activité)	

Annexe 9 : Chronologie des démarches préalables à la mise en œuvre de l'expérimentation ERP

I Les actions préalables à l'expérimentation ERP (1999-2005)		
Les différentes actions et leur déroulement	Acteurs et implication personnelle	Commentaires
Le Daatep 1 (1999-2000) : Dispositif d'Appui et d'Accompagnement dans les secteurs du Tourisme, de l'Environnement et du Patrimoine Objectif : conduire une réflexion sur les besoins en matière d'accompagnement professionnel (exprimés ou à venir) des porteurs de projets, des demandeurs d'emploi ou des professionnels des secteurs du tourisme (écotourisme), de l'environnement et du patrimoine du territoire du Haut-Languedoc et mettre en œuvre des outils d'aide et d'appui. Cette réflexion s'appuie sur la nécessité de (re)territorialiser la problématique de la création d'activité, en (re)créant entre autre une nouvelle relation de proximité acteurs / outils / institutions. Dispositif innovant et expérimental en matière de nouveaux métiers, nouvelles compétences et nouveaux outils de qualification. Méthodologie : 1° Élargissement des partenariats des acteurs économiques et sociaux par la création d'un réseau d'acteurs divers chargé de réfléchir à l'évolution des métiers de l'environnement et de l'écotourisme dans le territoire et aux actions à mener en matière de formation, d'insertion et d'accès aux TIC. 2° Élargissement des publics ciblés par les dispositifs d'accompagnement à la création d'activité ou à l'emploi. Ont bénéficié du Daatep 1 des responsables d'entreprise ou d'association, des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RMI (accès gratuit et mélange des publics). 3° Mise en place de plates formes ressource de proximité. Pour palier l'important handicap causé par l'éloignement géographique des pôles urbains dans lesquels se concentrent les lieux de formation et les lieux ressource (accès à l'information), trois plateformes ressource ont été aménagées (St Pons : Gréta, Olargues : Centre Cebenna Bédarieux : LAM) en proposant aux porteurs de projet un accès aux TIC (libre ou accompagné), des formations ciblées liées au TIC (bureautique, web ou autre à la demande), de l'autoformation en langues ou en bureautique. 4° Enquêtes et entretiens auprès des petites entreprises du territoire en vue d'élaborer de nouveaux référentiels formation, basés sur l'évaluation des compétences nécessaires à la satisfaction des nouveaux emplois émergents du territoire (secteur du tourisme, de l'environnement et du patrimoine). Ce dispositif a fonctionné pendant deux ans autour d'une chargée de mission au Gréta entourée d'un comité de pilotage actif (8 structures), menant la réflexion et orientant les actions. Les enquêtes ont été réalisées mais non traitées (fin du financement de l'action).	Acteurs porteurs 10 structures impliquées • Conseil général de l'Hérault • Union Européenne • Gréta des Hauts-Cantons de l'Hérault • PLIE de la Haute Vallée de l'Orb • LAM de Bédarieux, • Chartes intercommunales de St Pons et de Bédarieux • Centre Cebenna • Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc • ANPE de Bédarieux Acteurs cibles : • Petites entreprises du territoire par le biais d'enquêtes • Porteurs de projets du territoire HL Implication personnelle : directrice d'une des structures partenaires	Le projet émane du Conseil général et est financé par le programme Pacte pour l'emploi du CG 34 et le Fonds Social Européen. Recherche par le Conseil général du porteur approprié, problème de légitimité politique et de conflits d'où choix du Gréta comme porteur neutre de l'action (bien que relai de l'État –Éducation Nationale-, à l'échelle locale les présidents ne sont pas des élus). Démarche de réflexion territoriale concernant l'emploi et la création d'activité, qui est cependant allée à contre courant des évolutions territoriales dans ce domaine (migration de l'ANPE vers Béziers, dilution des Chartes Intercommunales dans le Pays HLV qui ont contribué à un nouvel éloignement des outils des acteurs du territoire). La non sectorialisation des publics et l'accès gratuit pour les entrepreneurs sont deux innovations de l'action. Le Daatep 1 a été financé par le Conseil général (Pacte 34) et le FSE. Le tourisme, l'environnement et le patrimoine sont les axes de développement économiques sur lesquelles s'appuient les structures de développement de ce territoire depuis plus de 20 ans, d'où le choix de travailler en direction de ces secteurs d'activité. Ces choix restrictifs se sont avérés peu pertinents, le dispositif ayant clairement mis en évidence les nombreuses situations de pluriactivité des professionnels des secteurs étudiés, en lien avec une activité agricole (le second programme prendra en compte le secteur agricole et la pluriactivité). Les financements ont été très limités dans le temps, sans relai

		local, d'où une frustration lors de l'arrêt de la part des usagers très satisfaits de la souplesse du dispositif et de l'accompagnement trouvé sur les plateformes. Dispositif lourd à mettre en œuvre et complexe à gérer qui oblige à reconsidérer l'organisation du travail dans les structures concernées et les formes partenariales. Si le terme <i>accompagnement</i> apparaît dans le nom du projet, celui-ci sera requalifié par le terme <i>appui</i> lors du second projet pour ne pas brouiller le travail des structures d'accompagnement. A noter que dans cette action les structures d'accompagnement ne sont pas partenaires.
Le Daatep 2 (2002-2005) : Dispositif d'Appui dans les domaines de l'Agriculture, du Tourisme, de l'Environnement, du Patrimoine et de la Pluriactivité		
Objectif : ce dispositif prolonge le précédent, en adaptant son contenu et ses démarches. Il intègre le secteur agricole et la problématique de la pluriactivité. Il s'intègre toujours dans la démarche de la lutte contre l'exclusion en direction de l'emploi menée par le Conseil général de l'Hérault, inscrite pour cette deuxième phase dans un programme Equal. Mieux repérer les besoins des porteurs de projet pour mieux les accompagner constitue le cœur du projet. Méthodologie : 1° Développement de l'accès à des plateformes ressources (relais d'accueil) réparties sur le territoire pour les porteurs de projet du territoire, sans distinction de statut et de manière souple et légère (accès libre et gratuit). Ces lieux disposent d'outils multimédia performants. 5 relais d'accueil ont été rendu opérationnels répartis sur le territoire du Pays HLV. 2° Définition de nouveaux contenus et de nouveaux usages des TIC permettant la professionnalisation et la valorisation des compétences des porteurs de projet (offres d'autoformation par exemple) 3° Mise en place de nouveaux modes d'accompagnement des publics, les animateurs sont formés par le dispositif à l'accueil des porteurs de projet. et au suivi des publics du Daatep2 4° Création et confortation des réseaux d'acteurs axés sur l'accompagnement à la création d'activité dans les domaines du Daatep2, et conduite d'une réflexion de fonds concernant la pluriactivité dans le Haut-Languedoc. Action portée par le Gréta HC. Financement par crédits européens (FSE) et le Conseil général (Pacte 34), pour un budget total de 162 864,00 €.	Acteurs porteurs En 2004 : 19 partenaires impliqués dans le dispositif • Gréta des Hauts-Cantons de l'Hérault (responsable de l'action) • Service Pacte Territorial pour l'Emploi (Conseil général) • PLIE de la Haute Vallée de l'Orb • Charte Intercommunale du St-Ponais • Fédération des œuvres laïques de l'Hérault (FOLH) • Charte Intercommunale des Coteaux de l'Orb et du Vernazobres (ADACOV) • Charte Intercommunale du Minervois (ADAPAM)	Ce dispositif a été conçu comme un stade préalable à l'accompagnement. Le terme accompagnement a ainsi disparu de son intitulé. En effet les structures d'accompagnement, largement impliquées dans ce deuxième projet, ne souhaitaient pas voir émerger un dispositif d'accompagnement de plus, mais étaient par contre fortement intéressées par le fait de pouvoir repérer les porteurs exclus des dispositifs existants ou restant volontairement en marge. L'échelle globale du projet a été le Pays (en cours de mise en place à l'époque du projet), le Daatep2 a été le premier projet se positionnant sur ce territoire. Ce positionnement n'a eu aucun réel intérêt pour le projet, tous les partenaires agissant à des échelles territoriales différentes (Parc Naturel Régional, PLIE HVO, ANPE Bédarieux, Gréta HC...), et le Pays lui-même n'étant pas d'accord pour que la dénomination « Pays Haut-Languedoc et Vignobles » soit utilisée. Ce projet a été intégré dans un large programme Equal porté par le CG. Il a été demandé au Gréta de porter cette action suite à l'action

<i>Un bilan général de l'action a été réalisé fin 2004 (l'action s'est officiellement terminée en juillet 2005).</i>	• Maison des services en Minervois (ex Mission Rafile) • Centre CEBENNA • MIL de Bédarieux • ANPE de Bédarieux • Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc • Fédération Départementale CIVAM de l'Hérault • Pays d'accueil touristique du Haut-Languedoc • Comité départemental du tourisme • Chambre d'agriculture de l'Hérault (antenne de Bédarieux) • CPIE du Haut-Languedoc (la Salvetat) • GE d'Orb (Bédarieux) • ADTV 34 Acteurs cibles : • Porteurs de projets du territoire HL Implication personnelle : Chargée de mission du Daatep2	antérieure mais surtout par ce que le Gréta apparaissait comme la seule structure assez neutre politiquement parlant pour réunir un partenariat diversifié. Les 5 relais d'accueil n'ont pas tous été mis en place au même moment mais début 2004 ils étaient tous fonctionnels, et ont tous prouvé leur intérêt (fréquentation environs 100 personnes sur l'ensemble de la période). Cependant avec la fin du financement européen l'action s'est arrêtée et les relais se sont recentrés sur leurs missions antérieures. Point important : les relais d'accueil ont accueilli une grande majorité de personnes qui n'étaient dans aucun dispositif d'accompagnement. Une journée-rencontre autour de la pluriactivité a été organisée à Bédarieux en mai 2005. C'est en conclusion de cette journée que sera actée la volonté de réfléchir à une démarche de formation s'adressant aux pluriactifs du territoire.
L'ingénierie de formation à l'Entreprise Rurale Pluriactive (sept-déc 2005)		
Objectif : Concevoir une formation à la pluriactivité adaptée au contexte du Haut-Languedoc et de la très petite entreprise (très fort taux de pluriactivité repéré sur le territoire suite aux enquêtes menées en 2003). Faire émerger des emplois à partir des potentiels des individus couplés aux potentialités et des ressources du territoire et. Méthodologie : Réflexion intégrant un collectif de structures de formation et d'accompagnement (Gréta des Hauts-Cantons de l'Hérault, l'IFAD d'Hérépian, Terres Vivantes 34 de	Acteurs porteurs : • Gréta des Hauts-Cantons de l'Hérault, • IFAD, • Terres Vivantes 34 • FDCIVAM • PLIE HVO Acteurs cibles : • Petites	

Clermont l'Hérault et la Fédération Départementale de CIVAM à Montpellier). Formation conçue à partir des besoins exprimés directement par les TPE du territoire et des projets des porteurs. Formation territoriale. Financement 100% Région LR	entreprises pluriactives du territoire • Porteurs de projets pluriactifs du territoire Implication personnelle : Chargée de mission pour l'ingénierie de la formation	

II Les phases de mise en place de l'expérimentation ERP (2006-2008)			
Dates ou périodes	Phase et déroulement	Acteurs et implication personnelle	Commentaires
Août 2006	Contact avec le Cirad le 26 août 2006, suite à la parution d'une offre d'emploi. Demande de thèse dans l'équipe. Intérêt de Jean-Philippe Tonneau pour le projet de formation (parallèle avec Université Paysanne Brésil). La remobilisation des projets précédents (Equal CG, formation ERP Région) peut apporter le co-financement nécessaire au financement de la thèse et former le socle d'une expérimentation analysée dans la thèse.	• Cirad (Jean-Philippe Tonneau)	Dès sept 06, travail régulier avec Jean-Philippe Tonneau autour du positionnement de la thèse et de l'expérimentation (mise en place d'une recherche-action)
Octobre 2006	Rencontre CG Dans la foulée (5 oct) 1 ^{er} rendez-vous avec le Conseil général pour leur présenter une étude de faisabilité d'un « dispositif d'accompagnement collectif à la création d'emploi du territoire du Haut-Languedoc héraultais (pluriactivité, nouvelles formes d'emploi, activités hors normes) ». Cette proposition avait comme objectif de remettre à jour le projet de formation en l'enrichissant d'une meilleure connaissance de l'accompagnement sur le territoire HLV. Le deuxième objectif était de mobiliser le territoire autour de cette action. Le Pays HLV est impliqué ainsi que le dispositif Agir+ (dispositif territorial d'insertion mené par le Conseil général). Deuxième rencontre en mars 2007. Convention signée en septembre 2007. Étude (1 ^{ère} phase) finalisée en novembre 2007.	• Conseil général • Agir + • Pays HLV	Seule la première phase de l'action CG sera réalisée (l'étude) mais sa restitution dans le territoire ne sera pas réalisée faute d'un appui opérationnel des institutions du territoire (même si les deux partenaires Pays HLV et Agir + restent bien engagés, aucun des deux n'a souhaité porter officiellement l'appui à la réflexion engagée). Est-ce dû à un positionnement difficile CG / Pays HLV ?
Février 2007	Ré-écriture du projet de formation et rencontre Région LR. Simultanément contact du Gréta HC par le service formation de la Région LR pour réactiver le projet de formation ERP. Ré-écriture du projet avec Élodie Valette pour le positionner dans une démarche de recherche, remobilisation des partenaires en février 2007 (IFAD, Terres Vivante, FDCivam, Gréta).	• Cirad (Elodie Valette, Jean-Philippe Tonneau) • IFAD • Terres Vivantes • FDCivam • Gréta HC	
15 mars 07	Projet Intersama Mars 07 1 ^{ère} rencontre Pierre Gasselin / Jean Pluvillage, mise en cohérence de la démarche ERP et du projet Intersama en cours d'écriture	• Inra	Le Pays contacté pour participer accepte mais se désengage lors de la deuxième proposition.
Avril 2007	1 ^{re} réunion à la Région (service formation)	• Cirad	Le service formation

		• Gréta HC • Région LR service formation	souhaite réorienter le projet de formation autour des formes salariées de pluriactivité, ce qui semble peu en phase avec la démarche présentée.
Mai 2007	Réunion au service développement rural mi-mai 2007 pour présenter la formation. 2 ^e réunion service formation + service développement rural le 21 mai pour présentation du projet à la prochaine commission.	• Cirad • Région LR service développement rural	Permet de repositionner le projet dans le cadre du développement rural et de la création d'entreprise. Le CR travaille à une expérimentation portant sur l'accompagnement à la pluriactivité.
Septembre 2007	Organisation sur territoire HLV d'un ciné débat autour de l'expérience de l'Université Paysanne du Brésil	• Cirad (Jean-Philippe Tonneau) • Association Fil des Arts (Prémian)	Le projet est présenté localement.
Octobre 2007	Réponse positive de la Région LR pour le financement de la formation Réunion au Gréta du Cirad et Gréta pour l'organisation de la formation. Le Gréta est le maître d'ouvrage, le Cirad le maître d'œuvre.	• Cirad • Gréta HC	Report de la date de démarrage de la formation, initialement prévue en octobre 2007
Novembre 2007	Réunion des partenaires de la formation. Calage des orientations et du cadre.	• ADTV • IFAD • Gréta • Cirad • FD CIVAM	

Annexe 10 : Démarche de « reconnaissance des acquis et des apprentissages par l'expérience ». Proposition d'intervention de Marie-Stella Denat, septembre 2007

Marie-Stella DENAT
127 impasse des deux ruisseaux
34090 Montpellier
Marie-stella.denat@laposte.net

Formations individualisées / Conseil en formation / Accompagnement au positionnement professionnel

La démarche « reconnaissance des acquis et des apprentissages par l'expérience »

Intérêts de la démarche :

*Pour les participants qui acceptent de se lancer dans la démarche (sur cinq jours d'affilé ou six jours en deux fois) cette démarche d'autoformation apporte à ceux et celles qui la mettent en œuvre :

- Un renforcement de la confiance en soi par la mise en lumière de ses propres compétences de base ;
- Une découverte des valeurs et du sens qu'on souhaite donner à sa vie ;
- Une pratique d'autoformation et de construction de savoirs à partir de son histoire de vie ;
- La possibilité de se présenter pour un emploi, une recherche de financements ou une validation des acquis avec un document (le port-folio) explicite et personnalisé.

Pour des professionnels de la formation, de l'animation et de l'insertion la démarche de reconnaissance des acquis est un bon outil d'accompagnement de personnes en difficultés sociales, au chômage, en création d'activités ou en réorientation. Elle doit s'apprendre par la pratique et l'application pour soi de la démarche.

C'est un outil privilégié pour commencer à travailler le champ des histoires de vie en formation. (Lire les ouvrages de Henri Desroche, Gaston Pineau, Jean-Louis Le Grand, Pierre Dominicé, Christine Delory-Momberger, Daniel Bertaux, Jean Vassileff, Alex Lainé, Vincent de Gaulejac, etc.)

Définition de la démarche

Processus d'accompagnement de la personne sur l'analyse de ses apprentissages.

Accompagnement pour aider la personne à naître à elle-même : naissance, connaissance, reconnaissance.

Méthode de conscientisation pour et par chaque personne des apprentissages, des processus d'apprentissage, des processus de mise en œuvre des savoirs et des capacités.

Permet de travailler non sur les pourquoi mais sur les comment.

Vise à identifier les acquis (informations, savoirs, connaissances, compétences) indispensables pour pouvoir créer une activité ou demander une validation des acquis de l'expérience.

N'est pas un simple bilan de compétences : diagnostic/identification psychologique pour l'analyse d'une personne à un moment donné.

Processus construit dans la durée.

Rapport au temps et croisement de :

Chronos ou linéarité (chronologie des faits, d'un parcours de vie).

Kairos ou sens : d'où je viens ; qu'est-ce que je fais ; ce que je veux.

Rapport aux autres : Qui je dis que je suis ? Qui dit-on que je suis ? Le regard des autres m'aide à construire mon propre chemin de perception et d'analyse. J'aide les autres à faire de même.

Présupposé : Rien n'est jamais acquis mais l'individu apprend de tout son parcours de vie, dans tout ce qu'il a fait.

Conception : Marthe Sansregret pour la validation et Ginette Robin pour le port-folio, ont conçu cette méthode et l'ont mises en œuvre au Québec.

Enjeux :

Idéologiques : Rapport au savoir ; rapport au pouvoir : c'est la personne qui (se) découvre dans la démarche et qui se forme dans sa mise en œuvre.

Méthodologique : Comment faire pour repérer apprentissages et moyens d'acquisition des savoirs. Comment construire du savoir par nos apprentissages ? Méthode d'autoformation et de construction de savoirs

Éthique : A quoi sert-on ? A qui sert-on ? Méthode de conscientisation (passé, présent) et de projection dans la construction de son futur

La démarche en six étapes :

1° Détermination des objectifs personnels

(Peut se faire individuellement ou avec une autre personne)

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne connaît pas son port » (Senèque)

Qu'est-ce que je cherche ? Qu'est-ce que je poursuis ? (des objectifs modestes, concrets, réalistes et personnels).

Objectifs atteignables et ré-orientables (dans et par cette formation, dans la vie professionnelle et personnelle, dans un temps donné).

2° Panorama de vie

(Retour historique dans un processus de remémorisation).

Reconstruire son parcours de vie en se retournant en arrière.

Travail en petit groupe (trois à cinq personnes) : Chacun présente oralement son parcours de vie comme il l'entend. Les autres prennent des notes sur ce qu'il juge important dans la construction de la personnalité de celui ou celle qui parle afin de lui redonner ses notes écrites et lui permettre d'en faire un récit écrit (texte, tableau ou schéma) où il va privilégier les périodes, les lieux, les moyens de cette construction personnelle.

3° Identification et décryptage de ses apprentissages

(Apprentissages professionnels et personnels, spécifiques ou non : Comment ai-je appris à écrire, à nager, à rencontrer les autres, à parler, à m'occuper d'un bébé, à organiser une fête ?...)

Comment ça s'est passé, quelles compétences ai-je acquises et/ou mises en pratique, quelles valeurs ai-je découvert ?

Travaux en petits groupes différents pour chaque expériences racontées (une personnelle, une professionnelle, une sociale) que j'ai vécu, qui m'a construit, dans laquelle j'ai compris, appris des choses (quoi, comment, où, avec qui, dans quelle circonstance ?), je les ai mises en œuvre ou non à l'époque... Les autres personnes qui écoutent prennent des notes et tentent de repérer tous ces points afin de les redonner au locuteur et lui permettre ensuite d'écrire, de décrire et d'analyser l'expérience et ce qu'il en a retiré comme compétence générale et spécifique (des tableaux des compétences génériques existent pour aider les participants).

4° Détermination des piliers de compétences (compétences fortes)

Travail de structuration de la personne en déterminant les constantes transversales trouvées dans chaque récit d'expérience. Détermination des compétences génériques (savoirs être, comportements, attitudes, savoirs relationnels), spécifiques ou techniques (liées à une profession, une situation, une culture...).

Travail écrit individuel (ou avec une autre personne) avec les notes prises dans la phase précédente.

5° Traduction des apprentissages

Rapprochement des points forts découverts (piliers de compétences) et des manques ou des demandes exigibles pour un métier déterminé, pour tel objectif visé, pour telle validation demandée, pour l'exercice de telle activité recherchée...

Cette phase peut se travailler individuellement ou en groupe en allant rechercher sur le web les informations nécessaires (ex : les fiches ROME pour le métier visé).

Cette phase se fait en privilégiant les personnes et en positivant toutes les facettes de sa personnalité en identifiant les points, connaissances ou capacités encore à acquérir ou renforcer.

6^e étape : Formalisation et construction du port –folio

Démarche d'auto-évaluation (travail individuel) où l'on cherche à prouver par tous types de documents (photos, diplômes, attestations, certificats, lettres, curriculum-vitae, lettres de motivation, argumentaires, coupures de journaux, dessins, etc.) les compétences déclarées et la capacité à atteindre les objectifs fixés dans la première étape de la démarche (qui peuvent être remaniés lors de cette dernière étape).

Le port-folio des compétences, présenté au groupe, doit être le reflet de la personne (avec les compétences annoncées), reflétant tant dans son contenu que dans sa forme (important pour démontrer des compétences de créativité) la personnalité de celui ou celle qui se présente.

Des outils existent qui ont été construits par les différents organismes ou personnes ayant travaillé avec cette démarche ou dans le cadre de la formation par les histoires de vie (Henri Desroche avec sa méthode de l'autobiographie raisonnée ; Dominique Sinner qui a transmis cette méthode ; L'Adpsa et Culture et Liberté Garonne qui l'a mise en œuvre plusieurs années de suite avec des groupes en création d'activités ; etc.) pour travailler, notamment, le panorama de vie.

Le décryptage en groupe des processus de construction identitaire peut être, parfois, utile afin de renforcer les motivations à entrer dans la démarche.

Annexe 11 : Enquête première phase de l'ERP (mars 2008) avec réponses

ERP Questionnaire porteurs de projet et évaluation 1^{ère} phase janvier - mars 2008

14 répondants

I Le porteur

1 Age (entrée en formation)

33 33 35 38 39 44 46 48 49 51 52 53 55 58

moyenne 41 ans

2 Niveau d'études

- ☐ CAP, BEPA, BEP, BPA, certificat d'études **5/14**
- ☐ BPREA, BTA, Bac général, technique, professionnel **3/14**
- ☐ BTS, DUT, DEUG... **3/14**
- ☐ Ingénieur, maîtrise, DESS **3/14**

3 Composition de la famille

- ☐ Couple **8/14**
 - Dont couple avec enfant à charge (nbre) **3/8**
 - 24 ans étudiant
 - 5, 3 et 1 an
 - 20 et 11 ans
- ☐ Célibataire **6/14**
 - Dont célibataire avec enfant à charge (nbre) **5/6**
- ☐ Enfants (nbre et âge) **10/14**
 - 2 : 35 ans et 32 ans
 - 2 : 24 et 21 ans
 - 3 : 5, 3 et 1 an
 - 2 : 32 et 27 ans
 - 3 : 22, 20 et 11 ans
 - 1 : 10 ans
 - 2 : 20 et 18 ans
 - 1 : 13 ans
 - 1 : 21 ans
 - 1 : 10 ans
- ☐ Autre pers

4 Revenus actuel du ménage

- ☐ Revenu du travail : conjoint seul **5/14** et conjoint + porteur **1/14**
- ☐ Chômage (porteur) **4/14**
- ☐ RMI **7/14**
- ☐ Autre revenu social

- ☐ Autre **3/14**
- *revenu locatif*
- *autre revenu (épargne)*

5 Comment considérez-vous le revenu actuel de votre ménage :

- ☐ Précaire **8/14**
☐ Limite précaire **4/14**
☐ Assez bon **2/14**
☐ Bon

6 Quel est le revenu actuel de votre ménage

- ☐ Moins de 600 € **8/14**
☐ De 600 à 1000 € **1/14**
☐ De 1000 à 1200 €
☐ Plus de 1200 € **5/14**

7 Domaine d'activité de votre conjoint :

- *boucherie, exploitation forestière*
- *employé de mairie*
- *aide maçon*
- *formation*
- *informatique*
- *éleveur*
- *agricole*
- *spectacle*

8 Travaille-t-il en tant que ;

- ☐ Indépendant **2/8**
☐ Salarié **4/8**
☐ Ne travaille pas **2/8**

9 De quelle région êtes-vous originaire :

- ☐ Des Hauts Cantons **1/14**
☐ De la périphérie **1/14**
☐ D'une autre partie de l'Hérault
☐ Du LR
☐ D'une autre Région française **8/14**
- *Région Parisienne*
☐ De l'étranger (précisez) **4/14**
- *de la Hollande, de père anglais et de mère française*
- *Irlande du Nord*
- *Allemagne*
- *Italie*

10 Etes-vous d'origine :

- ☐ Rurale **9/14**
☐ Urbaine **5/14**

11 Depuis combien de temps êtes-vous dans la région :

- ☐ Moins de 2 ans **3/14**
☐ De 2 à 5 ans **2/14**
☒ De 5 à 10 ans **1/14**
☐ De 10 à 15 ans **3/14**
☐ Plus de 15 ans **3/14**
☐ Né dans la région **2/14**

12 Où étiez-vous avant de venir vous installer ici (Région) ?

- en Auvergne
- Marseille
- Irlande du Nord
- Irlande du Nord
- Bouches du Rhône
- Bourgogne
- Hautes Alpes
- Gers
- Aude
- Italie
- Dordogne
- Angleterre

13 Comment avez-vous découvert la région ?

- ☐ Travail
☒ Amis **5/14**
☐ Famille **3/12**
☒ Vacances **1/12**
☐ Autre **3/12**
- en recherche d'un lieu de vie
 - formation sur la région (AFPA de Béziers)

14 Pour quelle(s) raison(s) vous êtes vous installé ici ?

- Nous cherchions à vivre au soleil
- On désirait clairement s'installer à la campagne dans un environnement tranquille et sain pour nous et pour les enfants. J'ai vécu à Béziers il y a longtemps et notre maison de famille est à St Jean de Minervois. On adore cette région.
- S'échapper de la vie en ville
- Le climat, la densité faible de population, la possibilité d'une vie plus saine, moins de stress, la beauté des paysages, le prix des maisons, la proximité des amis.
- la nature, le Caroux, l'escalade, le climat, les grands espaces
- je souhaitais avoir une autre qualité de vie
- location moins chère et en général coût de la vie moins cher, qualité de vie, pas d'urbanisation
- pour le beau paysage et la nature sauvage

- pour la qualité de vie, le paysage, les gens, la richesse de la terre à cultiver pour créer l'activité de maraîchage biologique et élever notre enfant sainement
- parce que j'ai trouvé la maison qui me convenait
- je suis venue dans cette région pour faire une formation professionnelle et j'y suis resté par la suite
- je suis venue pour vivre avec mon ex conjoint

15 Diriez vous que vous avez connaissance de votre territoire ?

- ☐ Très bonne
- ☐ Assez bonne **7/14**
- ☐ Plutôt moyenne **7/14**
 - manque de mobilité
- ☐ Assez limitée

16 Lorsqu'on vous demande où vous habitez, que répondez vous (comment appelez vous le territoire sur lequel vous vivez) ?

- dans le St Ponais
- dans la vallée du Jaur e de l'Orb, dans l'Hérault, Sud de la France
- St Pons dans l'Hérault, à une heure de Béziers
- Le Sud de la France, à mi chemin de Montpellier et Toulouse (pour les amis et la famille d'Irlande, à côté de St Pons de Thomières pour les personnes de la région
- Le Sud de la France, à 2 heures de la frontière espagnole et 1 heure de la méditerranée pour les britanniques et à la limite du Tarn, de l'Hérault et de l'Aude pour les français.
- Vieussan est un pied à terre pour moi, la nature un grand jardin de jeu.
- Parc Naturel Régional du Haut Languedoc
- par le nom de mon village (St Chinian)
- Contreforts des Cévennes, Parc du Haut Languedoc
- A la campagne entre Olargues et St Pons et pour les étrangers près de Béziers ou Montpellier
- Les Hauts Cantons de l'Hérault
- Les Hauts Cantons ou le Parc du Haut Languedoc
- Hérault, Hauts Cantons, Arrière Pays Méditerranéen
- Parc Régional du Haut Languedoc ou les Hauts Cantons

16 Quelle est votre implication dans les relations et la vie locale ?

- ☐ Vous fréquentez principalement des personnes ayant les mêmes intérêts que vous **9/38**
- ☐ Vous fréquentez les fêtes et les événements de votre commune ou de votre village **8/38**
- ☐ Vous fréquentez de nombreux professionnels du territoire **5/38**
- ☐ Vous êtes membre d'association locale **10/38**
- ☐ Vous êtes responsable d'une association locale **1/38**
- ☐ Vous participez à des décisions politiques locales (membre de conseil municipal, conseil de développement) **1/38**
- ☐ Autre (précisez) **4/38**
 - j'ai cherché à savoir s'il y avait des réunions de quartier et je n'en sais pas beaucoup plus
 - je fréquente les gens qui vivent autour de moi, les gens dont j'ai quelque chose à apprendre, les gens dont j'ai besoin
 - collectif

17 Diriez-vous que vous êtes intégré dans un réseau du territoire :

- ☐ Plutôt « alternatif » 9/14
- ☐ Plutôt traditionnel 2/14
- ☐ Plutôt « germanique ou anglophone » 1/14
- ☐ Ni l'un ni l'autre 1 (plutôt un mélange) 1/14
- ☐ Ne sait pas 1/14

18 Vous sentez vous bien intégré dans votre territoire :

- ☐ Oui tout à fait 7/16
- ☐ Oui mais je sens la différence avec une personne du coin 5/16
- ☐ Non je ne me sens toujours différent 3/16
- je n'ai pas encore fait les contacts nécessaires
- ☐ Non pas du tout
- ☐ Non pas toujours, cela dépend des fois 1/16

II La naissance du projet

19 Quand est née l'idée de mettre en place ce projet (date approximative) ?

- 1998
- 2000
- 2003
- 2003
- vers 2004
- 2004 à peu près
- 2005
- 2005 et bien avant pour une autre partie
- été 2006 suite à une grande fatigue due à mon travail (assistante maternelle et familiale), besoin de reconversion
- été 2006
- décembre 2007
- septembre 2007
- début 2007

20 Ce projet :

- ☐ Vous motive au plus haut point et vous n'envisagez pas de faire autre chose 8/21
- ☐ Vous intéresse beaucoup mais d'autres projets pourraient aussi vous intéresser tout autant 7/21
- ☐ Une des activités vous motive particulièrement, les autres étant secondaires 3/21
- ☐ Vous intéresse mais vous avez au fond de vous un autre projet dormant qui vous semble encore plus motivant 2/21
- ☐ Ne vous intéresse pas plus que ça mais il vous donne un objectif d'activité à atteindre 1/21
- ☐ Autre (précisez)

21 A travers ce projet vous cherchez :

- ☐ Une qualité de vie 12/44
- ☐ Un autre rapport au travail 9/44
- ☐ A être plus indépendant et autonome 9/44
- ☐ A vous engager totalement dans une activité 6/44

☐ A défendre un savoir-faire ou une compétence **5/44**

☐ Autre (précisez) **3/44**

- créer et être heureuse, transmettre, accueillir, changer, simplifier
- à participer le moins possible à des actions et structures dont le fonctionnement est basé sur des valeurs qui me dégoûtent.

- gagner ma vie en faisant quelque chose qui me plaît et qui peut être bénéfique aux autres

22 Avez-vous déjà effectué des démarches pour le mettre en place (autres que la formation) ?

☐ Oui **11/14**

☐ Non **3/14**

23 Si oui lesquelles ?

- contact avec un expert forestier et un conseiller agricole
- 2 marchés de Noël et 2 dépôts vente, inscrite à 2 expos en mai et septembre, démarrage d'un book pour initiales brodées, écrit à France Inter « carnets de campagne »

- cours par correspondance BTS design d'espace

- j'avais envisagé de un plan d'action en 2007 pour développer une activité de photographe, qui a été abandonné après plusieurs contacts négatifs qui m'ont laissé l'impression qu'être à son compte (self employed) était virtuellement impossible.

- j'ai acheté une propriété et j'ai essayé de la développer et de trouver du travail complémentaire

- rencontre avec d'autres thérapeutes pour déterminer le statut

- avec un peu d'argent personnel, j'ai mis en place avec mon conjoint ce projet en 2000 sans aucune aide mais à l'époque l'activité était trop peu structurée

- contact avec des personnes en vue de créer le bureau de l'association, puis prise de contact avec des personnes partenaires

- contact avec des organismes de formation et des associations, marchés, contacts avec la Chambre d'Agriculture et la MSA, contact avec des privés pour les jardins

- contact avec la chambre des métiers, CCI et stage étude de marché

- j'ai commencé l'activité yoga et démarré les séjours vacances, j'ai été présenter l'hypno-naissance à des associations de parents.

24 Avez-vous déjà été suivi par une structure d'accompagnement pour ce projet ou l'un des aspects ?

☐ Non **9/14**

☐ Oui **5/14**

25 Si oui laquelle :

- Fortex

- Terres Vivantes

- Ariès

- Ariès

- IFAD

26 Ce projet correspond-t-il à :

☐ Une reconversion (1 femme d'artisan) **6/14**

☐ A une évolution de votre activité **2/14**

☐ A une activité complémentaire menée en parallèle à votre activité initiale **4/14**

☐ A un nouveau projet à part entière **8/14**

27 Si vous n'êtes plus en activité actuellement, depuis quand ?

- 2005
- 2005
- 2006
- 2006 ?
- 2006 : mon activité a beaucoup diminuée depuis mon arrivée en France
- avril 2006
- juillet 2006
- août 2006
- septembre 2006
- mars 2007
- Fin décembre 2007 arrêt d'une partie de l'activité salariée
- fin 2007 arrêt partiel d'activité

28 Pour quelle(s) raison(s) avez-vous cessé votre dernière activité ?

- ☐ Besoin de changement **6/20**
- ☐ Raison familiale (séparation, déménagement...) **5/20**
- ☐ Arrêt de l'entreprise **4/20**
 - *activité trop risquée à ce moment et pas bien préparée*
- ☐ Autre (précisez) **3/20**
 - *fin de contrat*
 - *rupture de contrat de la part de l'employeur*
 - *fin de CDD*
- ☐ Fatigue physique (santé) **2/20**

29 Avez-vous déjà dans votre vie professionnelle créé une entreprise ?

- ☐ Oui **7/14**
- ☐ Non **7/14**

30 Quelles sont vos motivations pour le travail indépendant ?

- ☐ Ne pas dépendre d'une hiérarchie **11/35**
- ☐ Avoir en main toutes les décisions liées à l'activité **10/35**
- ☐ Avoir des horaires de travail souples et choisis **10/35**
- ☐ Impossibilité de mener ce projet en tant que salarié **2/35**
- ☐ Autre (précisez) **2/35**
 - *qualité de vie : plus de choix en tout genre, plus de créativité, plus de fierté*
 - *ne pas avoir à compromettre mes valeurs tout le temps*
- ☐ Rejet du salariat (précisez)

31 Votre projet est-il :

- ☐ Individuel **10/14**
- ☐ Un projet de couple **4/14**
- ☐ Lié à la famille par certaines caractéristiques (aménagement des lieux de vie, participation de la famille aux activités...) **5/14**

- atelier à la maison dans un premier temps (chambre d'amis)
- maison en même temps gîte

32 Votre projet est soutenu par vos proches ?

- ☐ Oui 10/14
- ☐ Non 1/14
- ☐ Plus ou moins 2/14
- ☐ Pas de réponse 1/14

33 S'il ne l'est pas, pour quelles raisons ?

- Relations compliquées avec ex conjoint qui est partie prenante du projet
- Les proches, famille et relations n'interviennent pas dans mes choix

34 Que vous évoque le terme « pluriactivité » ?

- plusieurs emplois avec des temps de travail différents, soit dans la même journée, soit à des saisons différentes. Plusieurs revenus.
- plusieurs activités suivant les saisons
- être pris par plusieurs passions, activités, et ne pas vouloir les choisir
- quelque chose de logique et qui fait sens, de plus qui ne devrait pas être difficile à faire.
- gagner sa vie grâce à plusieurs activités
- avoir plusieurs compétences, les maîtriser, les associer en interactions
- plusieurs activités différentes
- possibilité d'exercer des emplois totalement différents
- différent d'un travail unique, permet de s'adapter, indépendance
- gagner sa vie avec différentes activités, connaissance de personnes diverses, qualité de vie, être plus indépendant et autonome
- gestion, plusieurs activités
- un joyeux « bordel »
- plusieurs activités professionnelles menées en même temps
- avoir plusieurs activités qu'il faut mener en parallèle

35 Pour quelle(s) raison(s) souhaitez vous mettre en œuvre un projet pluriactif ?

- ☐ Envie d'utiliser des compétences multiples 11/48
- ☐ Envie de conforter une activité qui seule ne serait pas rémunératrice 11/48
- ☐ Envie de varier les activités 8/48
- ☐ Envie d'un statut social 7/48
- ☐ Envie de sécuriser ses revenus 5/48
- ☐ Envie de tester une activité sans risque 3/48
- ☐ Autre (précisez) : 2/48
 - envie de connaître d'autres personnes et d'autres intérêts
 - pour essayer de travailler avec tous les éléments de notre canton

36 Pensez vous que la pluriactivité dans votre projet est un passage (évolution possible ou souhaitée du projet vers une mono-activité) ?

- ☐ Non 8/14
- ☐ Oui 3/14
- ☐ Ne sait pas 3/14

37 Avez-vous des doutes sur la faisabilité de votre projet ?

- ☐ Oui **11/14**
- ☐ Non **2/14**
- ☐ Oui et non **1/14**

38 Si oui, lesquels :

- ☐ Peur de ne pas dégager un revenu suffisant **7/27**
- ☐ Peur de vous perdre dans les formalités administratives **7/27**
- ☐ Peur de ne pas avoir la capacité physique **5/27**
- ☐ Peur de ne pas pouvoir gérer votre temps de travail **4/27**
- ☐ Peur de ne pas être compris dans votre démarche pluriactive **2/27**
- ☐ Autre (précisez) **2/27**
 - peur de ne pas faire assez de lien entre travail et plaisir
 - peur de la rigidité française
 - je crains les charges d'entreprise qui arrivent rapidement sans avoir le temps de lancer la rentabilité du projet

39 Quel revenu souhaitez-vous dégager de votre pluriactivité ?

- ☐ 1500 € ou plus **4/14**
- ☐ De 600 à 1000 € **3/14**
- ☐ De 1000 à 1200 € **3/14**
- ☐ De 1200 à 1500 € **3/14**
- ☐ ne sait pas **1/14**

40 Pensez vous avoir toutes les compétences nécessaires à la mise en œuvre de votre projet ?

- ☐ Non **12/14**
- ☐ Oui **1/14**
- ☐ Ca dépend **1/14**

41 Si non vous manque-t-il des compétences :

- ☐ Techniques liées à vos activités **10/23**
- ☐ De gestion d'une activité indépendante **7/23**
- ☐ Autre (précisez) **3/23**
 - manque de confiance dans l'avenir
 - je ne me sens pas l'âme d'un entrepreneur par rapport à la comptabilité et la paperasserie
 - langue française
 - connaissance du système administratif français
- ☐ D'organisation et de gestion du temps **3/23**

42 Citez 3 compétences absolument nécessaires selon vous à l'exercice de la pluriactivité :

- endurance physique, patience, organisation
- disponibilité, mobilité, relations humaines

- même si pluriactive, ne pas se disperser, aimer chaque activité individuellement, rendre harmonieuse leur interactivité
- gestion du temps, financière et administrative, capacité à apprendre et à changer
- sociabilité, disponibilité, être battant
- réalisme, organisation, une bonne technique de gestion
- savoir gérer son planning, savoir gérer ses revenus, connaître le produit
- savoir parler avec confiance en soi avec l'administration, savoir faire la gestion, savoir organiser son temps
- organisation, gestion, dynamisme
- flexibilité, curiosité, rigueur
- gestion du temps et action combinatoire des différentes activités, comptabilité et précision de trésorerie, initiative et prise de décision réaliste et adaptée
- flexibilité et souplesse, bonne gestion du temps, ouverture

43 Votre parcours de formation a-t-il un lien avec votre projet actuel ?

- ☐ Oui il est très lié **6/17**
- ☐ Plus ou moins, j'utilise certains aspects de ma formation dans mon projet **4/17**
- ☐ Non j'ai tout appris par moi-même **4/17**
- ☐ Non j'ai totalement changé de domaine d'activité **3/17**
- ☐ Autre (précisez)

44 Pouvez vous voir une cohérence entre votre parcours professionnel et votre projet actuel ?

(Détaillez)

- non
- non sauf vouloir être en contact direct avec les gens, non
- non, avant d'arriver il y a environ 10 ans j'avais des activités tout à fait autres que celle que j'envisage à l'heure actuelle
- non
- oui et non, mon parcours professionnel est très diversifié et j'ai choisi de faire des métiers salariés divers pour terminer ma vie professionnelle avec un retour au monde rural (non salarié).
- hormis mon expérience dans la gestion-comptabilité aucune cohérence
- oui parcours prof qui intègre les éléments du projet (bafa, arts plastiques accueil d'enfants...)
- oui, je garde les aspects dans lequel je suis bon et qui me plaisent et je laisse de côté les choses qui m'ennuient mais que je devais faire tout de même dans le cadre de mon travail.
- oui, j'utilise des compétences actuelles pour choisir ou rejeter certaines activités
- oui pendant plus de 20 ans j'ai pratiqué la cuisine. Mon but était d'associer l'énergie créatrice culinaire par le goût, les parfums, les couleurs dans l'assiette. De plus gérer une équipe avec tous les ressentis que cela comporte, le relationnel aux clients. Les soins énergétiques j'ai acquis de multiples connaissances et compétences qui me ramènent au don de transmettre aux autres.
- oui j'ai toujours travaillé dans les jardins à l'extérieur
- je vais utiliser les compétences professionnelles acquises dans les différents domaines : comptabilité, paysagisme, formation et animation
- Oui Mes compétences informatiques sont utilisées dans la vente en ligne et l'accueil équestre est lié à une expérience personnelle doublée d'un diplôme sportif.
- oui depuis ces 5 dernières années avec l'enseignement du yoga et du développement personnel. Le reste s'inscrit dans la même démarche.

45 Pouvez vous voir une cohérence entre votre parcours de vie et votre projet actuel ? (Détaillez)

- oui : domicile à la campagne, animaux de compagnie, terrain assez important, besoin de travail à l'extérieur

- oui : passion des arts plastiques dans le loisir, aime transmettre et aime les relations humaines, envie de vivre ici. Le projet est lié à la transmission de savoir-faire, à l'accueil et à l'envie de travailler ici.
- oui passion pour la décoration dès le plus jeune âge
- oui, quitter l'Irlande et venir ici était une solution pour vivre dans un lieu où tout futur ne dépend pas de choses s'étant passées des centaines d'années plus tôt.
- oui, j'ai choisi un mode de vie basé sur mon évaluation de mon mode de vie précédent et de son évolution probable
- Oui, de part mes multiples voyages, j'ai observé et rencontré différents thérapeutes et techniques. Aujourd'hui mon projet est de transmettre ce savoir.
- Oui il y a cohérence car il rentre dans le cadre des besoins de changement par rapport à la qualité de vie, au lieu de vie, aux besoins liés au lieu où je vis actuellement.
- oui
- oui le projet regroupe toutes les choses et sujets qui me passionnent depuis l'enfance
- oui le projet me permet de créer de l'emploi pour mes enfants. J'ai ramassé des fruits et des légumes pendant 17 ans et j'ai eu un mode de vie écologique toute ma vie, j'éprouve le besoin de rester à la campagne dans la nature, et j'ai toujours exercé une activité artisanale
- oui, je souhaite refaire vivre un site de production déjà existant
- oui, envie d'avoir une base ici et de travailler ici, avoir des activités diverses avec des publics divers pour ne pas m'ennuyer, besoin de prendre l'air et de travailler dehors (jardins, animations, marchés...), besoin de flexibilité et de gestion autonome du temps.
- de multiples petits emplois précaires plus ou moins adaptés à ma formation professionnelle font que j'étudie la possibilité de créer mon entreprise
- oui je suis toujours allée de l'avant, j'aime les challenges et mon projet est assez innovateur. Mon parcours de vie ces 10 dernières années a été très imprégné par diverses pratiques spirituelles et de développement personnel, je continue et j'ai des choses à passer aux autres, c'est une transmission de mon savoir et de mon expérience personnelle.

III La formation

46 Comment avez-vous entendu parler de cette formation ?

- ☐ Bouche à oreille **9/16**
- ☐ Journal **2/16**
- ☐ Affiche **4/16**
- ☐ ANPE **1/16**
- ☐ Service RMI
- ☐ Autre

47 Recherchez-vous une formation avant de trouver celle-ci ?

- ☐ Oui **4/14**
- ☒ Non **10/14**

48 Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer à cette formation ?

- C'est étrange car j'en ai entendu parler au dernier moment et elle représentait tout de ce que je cherchais
- les termes « local » et « pluriactif »
- le mot « pluriactivité » dans le titre et la promesse de rendre la pluriactivité possible et légale

- *L'originalité de la formation, l'organisation, la profondeur et la capacité originale des intervenants à se rendre disponible et à l'écoute de chacun.*
- *Opportunité au moment où plusieurs emplois à temps partiel se sont arrêtés*
- *Le moyen de sortir de chez moi pour la mise en place de mon projet. Une certaine flexibilité (possibilité de garder du temps pour mes activités déjà commencées). Périodes de stage. Suspension durant l'été. Rémunération.*
- *Enfin une nouveauté à la campagne. L'esprit de la formatrice. Un éventuel changement là où nous vivons. Avoir peut être un revenu et un statut satisfaisant avec différentes activités à la campagne. Rencontrer d'autres gens dans le même sens écologique et courageux.*
- *Que l'on m'aide concrètement au développement de mon projet et qu'il fallait que je trouve une formation intéressante pas trop loin de chez moi.*
- *L'aspect nouveauté et Hélène*
- *L'aspect « ruralité » qui correspond bien où je vis et l'opportunité de trouver des solutions concrètes pour pouvoir continuer d'y vivre de façon autonome*
- *La pluriactivité. Elle correspondait à ma situation sociale*
- *Besoin de reconversion. Pluriactivité dans le sens où diversifier mes activités pour augmenter la possibilité de gagner ma vie avec. Projet « hors norme, atypique » !. Besoin d'aide pour mettre en place mon projet etc.. tout ce qui est écrit sur l'affiche m'a parlé. Hélène.*
- *Le côté pluriactif permet de réfléchir à la construction d'un projet regroupant plusieurs compétences et la possibilité de réussir*
- *D'avoir plus de structure dans mes journées, être soutenue et accompagnée dans la mise en place de mon projet, ce qui n'est pas toujours évident quand on fait tout toute seule, le besoin de contact, d'être avec d'autres*

49 Avez-vous déjà fait une formation en relation avec votre projet ces deux dernières années ?

- ☐ Oui **3/14**
- par correspondance
- ☐ Non **11/14**

50 Combien de kilomètres êtes vous prêt à faire par jour pour participer à une formation longue ?

(Distance aller)

- ☐ Jusqu'à 20 Kms **2/14**
- ☐ Jusqu'à 30 Kms **5/14**
- ☐ Jusqu'à 50 Kms **2/14**
- ☐ Jusqu'à 60 Kms **2/14**
- ☐ Jusqu'à
- la fin de la terre ça dépend des finances
 - peu importe suivant la motivation quitte à dormir sur place si trop loin. Que ça soit à St Pons c'est super. **2/14**
- ☐ Aucun **1/14**

51 Avez-vous déjà participé dans votre vie à une formation à la création d'activité ?

- Oui **5/14**
- en tant qu'intervenante
 - stage de créateur d'entreprise
 - chambre des métiers pour une installation artisan commerçant en tant que femme d'artisan
- Non **9/14**

52 Si oui qu'en avez-vous retiré ?

- La nécessité d'avoir une approche créative en ce qui concerne les contraintes
- Stage de gestion chambre des métiers : information sur les principaux régimes de fiscalité, TVA etc.
- non répondu
- la responsabilité de porter l'entreprise au niveau des charges
- connaissance sur les prélèvements (de charges, TVA etc...)

53 Avez-vous déjà été suivi par un organisme d'accompagnement au cours de votre vie ?

- ☐ Oui (Fortex ; en Angleterre) **9/14**
- ☐ Non **5/14**

54 Si oui avez-vous été satisfait de cet accompagnement et pourquoi ?

- ☐ Non **3/10**
 - *pas vraiment satisfaite, entretiens très courts, rdv trop espacés. Pas vraiment d'informations intéressantes, inutile à mon avis.*
 - *l'accompagnement n'a pas assez duré dans le temps et je n'ai pas trouvé l'aide réelle dont j'avais besoin*
- ☐ Oui **6/10**
 - *le résultat a très souvent été positif dans l'accompagnement que j'en attendais à ce moment là.*
 - *très bien conseillée, soutenue, aidée dans les démarches d'emploi*
 - *oui, c'était un moyen de tester mon projet et de le commencer tout en étant -- accompagnée et en ayant encore droit à des allocations pendant ce temps (6 mois)*
 - *oui car l'accompagnateur était très motivé et encourageant*
- ☐ Oui et non **1/10**
 - *ma situation est devenue plus claire et j'ai gagné des connaissances du système français / non mes problèmes n'ont pas été résolus.*
 - *oui pour la performance des accompagnateurs et leurs informations*

55 Qu'êtes-vous venu chercher dans cette formation ?

- ☐ Des compétences techniques pour mettre en œuvre votre projet **6/51**
- ☐ Une aide à la mise en œuvre de votre projet **11/51**
- ☐ Un réseau ou un groupe ayant les mêmes questionnements **10/51**
- ☐ Une discipline et une méthode **3/51**
- ☐ Un regard extérieur **6/51**
- ☐ Un appui administratif **5/51**
- ☐ Une réponse aux questions posées par la pluriactivité **8/51**
- ☐ Autre (précisez) **2/51**
 - *canaliser mes envies / rendre réalistes mes rêves*
 - *un nouveau défi*

56 La formation est construite autour de 4 parcours (pluriactivité, création d'activité, territoire, accompagnement de projet). Avez-vous compris l'intérêt des ces 4 parcours dans la mise en place de votre activité ?

- ☐ Oui **12/14**
 - *Très bien conçu, de qualité*
- ☐ Non **1/14**
 - *pour moi le territoire ne semble pas très intéressant, je ne me sens pas trop concernée*

☐ Ne répond pas **1/14**

57 Vous pensez que la durée de cette formation (7 mois et demi) est :

☐ Suffisante pour mettre en place votre projet **6/16**

- bien structurée en laissant la saison aux gens (juillet et août)

☐ Trop longue **1/16**

☐ Trop courte **1/16**

☐ Ne sait pas **8/16**

☐ - au départ je pensais que ça semblait un peu long maintenant j'ai peur

☐ Autre (précisez)

58 La durée hebdomadaire (35 h/semaine) est :

☐ bien adaptée **1/14**

- Par rapport au projet d'activités, il est intéressant de prendre un rythme hebdomadaire régulier, cela permet de rester à l'écoute. En tant que porteur de projet je serai par la suite indépendante et certainement bien plus occupée !

☐ trop lourde **8/14**

- semble cependant nécessaire car je n'arrive pas à travailler chez moi

- représente plus de 35h par semaine en fait (travail demandé à la maison, recherches). Laisse trop peu de temps pour les activités nécessaires au développement du projet, en dehors de la formation

- 28 h auraient été suffisantes

- Trop lourd car beaucoup de travail à la maison et des démarches à faire pour le projet

☐ Autre (précisez) **5/14**

- Ok mais difficile

- Entre trop lourde et bien adaptée. On n'a pas assez de temps pour travailler concrètement son projet.

- un peu lourde

- un peu lourde, ça ne laisse pas beaucoup de temps quand on a un projet qui se met en place

59 La première phase de la formation avait comme objectif la formulation claire du projet individuel et sa structuration pour pouvoir le faire évoluer vers une phase opérationnelle. Pensez vous que cet objectif soit atteint :

☐ Oui dans sa totalité **6/14**

☐ Oui en partie **7/14**

- difficultés de langage et modules trop psychologiques

☐ Non pas du tout

☐ Autre (précisez) **1/14**

- Travail intéressant. Nous a mis la pression mais a réussi. Intervenants de qualité.

- Pas assez de temps pour lister toutes les possibilités de projet. Tellement structuré qu'il n'y a pas la place pour laisser naître autre chose que l'idée de départ.

60 L'équilibre entre les différentes interventions vous a-t-il convenu ?

☐ Oui **8/14**

- J'aurais volontiers continué un travail avec Marie-Stella surtout sur les jeux de rôles, les freins et les croyances limitantes

☐ Non **3/14**

(précisez)

- encore flou

- le cours sur la connaissance des expériences de Marie-Stella est un peu dense sur une courte période
- ☐ Ne sait pas **3/14**
 - je ne sais pas répondre à cette question maintenant
 - je n'ai pas vraiment de comparaisons en tout cas qualité de travail très haute
 - oui et non parfait pour les interventions que je trouve d'une grande qualité, mais j'ai ressenti le besoin de souffler, étouffement parfois par manque de moments libres sur le lieu de cours.

61 L'emploi du temps proposé a-t-il été pour vous source de difficulté ?

- ☐ Oui **8/14**
 - Chargé
- ☐ Non pas particulièrement **5/14**
- ☐ Oui et non **1/14**

62 Si oui pourquoi ?

- je me structure mieux, mais je fatigue, et c'est parfois pénible
- il est difficile de continuer à faire en parallèle les différentes choses nécessaires à l'activité (rénovation des maisons pour les gîtes, diriger les maçons par exemple)
- en terme d'emploi du temps pas assez d'intervalles entre les interventions, particulièrement lorsqu'elles demandent un point de vue différent (plus dur d'assimiler)
- Pas assez de temps pour la pratique personnelle et les soins extérieurs.
- Je me suis adapté en partie.
- Besoin de consacrer plus de temps à ma discipline de capoeira, chant, musique, mouvements, mise en forme.
- Pour faire les devoirs à la maison.
- Beaucoup de choses nouvelles. Travail très dense. Pas trop de répit entre les différentes interventions et le travail à faire. Ça faisait assez longtemps que je n'avais plus de règles dans mon emploi du temps.
- Trop chargé et manque de temps pour absorber chaque intervention.
- Difficile le mercredi après midi. Pas toujours évident de trouver des personnes pour garder mon fils surtout quand ce n'était pas prévu. Un peu difficile de faire ma pratique qui est une part importante de mon projet. Je l'ai fait mais couchée tard tous les soirs.

63 Vous êtes vous senti en difficulté au cours de cette première phase ?

- ☐ Oui **7/14**
 - un moment de totale remise en question de mon projet
 - débordé par la langue et le nouveau vocabulaire
- ☐ Non **5/14**
- ☐ Oui et non **1/14**
 - le mot est trop fort mais fatiguée par beaucoup de travail d'écriture, d'information, en salle toute la journée, en grand besoin de calme et de solitude. Mais aussi très enrichissant.
- ☐ Non réponse **1/14**

64 Décrivez vos impressions et votre ressenti au cours de cette première phase (doutes, avancées etc.) :

- j'ai un réel doute par rapport aux avancées techniques tangibles dans l'espace de ces 7 mois. J'aimerais voir un peu plus de cours à la Marie-Stella (travail en petits groupes qui nous renvoient des réalités). Avoir des travaux pratiques en petits groupes sur le terrain (recherche des infos, rendre contact avec asso, comm de communes, conseils généraux, mairies...). Monter une association/ entreprise fictive cobaye pour nous mettre dans la réalité de l'action.

- Phase utile mais j'ai des doutes sur la possibilité du système à changer pour permettre ou faciliter la pluriactivité.
- Heureuse de la qualité des interventions. Mal à l'aise avec certains aspects du développement personnel. Très contente d'avoir rencontré les autres stagiaires. Certains des messages que j'ai reçus étaient contradictoires ou ambigus. J'ai quelque fois l'impression que le but de la formation est de m'intégrer dans le système existant plutôt que de m'aider à créer quelque chose de nouveau. Pus claire vis-à-vis de mon projet de vie.
- Je suis pleinement satisfait de la prestation des intervenants. Hélène gère la situation. Grâce à l'écoute et les compétences des profs mon projet a vu le jour. Maintenant il est clair et précis et il avance.
- Pas répondu
- J'ai bien avancé sur le projet. Plus de clarté. Plus de confiance pour le présenter.
- Changement total d'émotions tout le temps, entre positif et négatif. Difficulté à exprimer mon projet. Différence de culture. Pour le moment pas assez de documentation pour relire à la maison au calme.
- mon projet se concrétise tranquillement, des réponses ont été apportées mais d'autres questions viennent. Questionnement sur les statuts. Doute sur mes capacités à assumer, etc. Trop de temps à débattre de choses et autres le matin en arrivant.
- Premières deux semaines très dures grâce au travail de Marie-Stella et Jean-philippe en parallèle. Envie de partir et en même temps curiosité. Acceptation : je joue le jeu. Intégration dans le groupe. Investissement. Avancement dans la clarification. Grande fatigue.
- Au tout début beaucoup de questionnements. Par la suite une facilité d'écoute et de prises de notes (difficultés d'organisation). A la fin de la première phase plus de confiance en moi, plus positive.
- J'avais beaucoup d'appréhensions, l'ambiance et la simplicité des intervenants m'a mis à l'aise. L'entraide de tous les stagiaires, l'amitié qui se crée m'a donné l'assurance et m'a obligée à réfléchir et à faire avancer mon projet.
- Bien conçu, bien vu et bien réalisé. Pression mais efficacité. Pesant mais utile. On s'est « dépoilé » devant les autres. Ça crée des liens entre nous et ça permet d'envisager de faire des choses ensemble. La force du groupe. Travail sur projet de vie et compétences avec Marie-Stella très enrichissant et remuant à la fois.
- J'ai le sentiment de manquer d'exploration de ma vie passée, ce qui m'aurait permis de poser d'autres idées naissantes pour envisager d'autres projets pluriactifs. Aujourd'hui tout me semble si rapide que je me retrouve dans une situation « d'entre deux chaises ». Un projet super construit (vente en ligne), et une nouvelle idée émergente pas assez explorée. Je me sens en retard par rapport au groupe qui a déjà posé les bases de leur projet d'une façon claire et définie.
- j'ai longuement hésité avant de me décider à faire cette formation. Je n'étais pas sûre que ça m'apporterait ce dont j'avais besoin. Maintenant après cette première phase, je ne regrette pas d'avoir pris cette décision. JE sais que ça m'a bien aidé à extérioriser mon projet, le mettre à l'écrit, en parler, le présenter. Tout ça me permet de le voir et l'envisager plus concrètement. Le groupe et les dynamiques de groupe m'ont beaucoup apportées personnellement, j'ai 14 miroirs en face de moi ! J'ai aussi réussi à mieux structurer mon temps, le fait d'avoir une routine et des horaires.

65 Aviez-vous déjà essayé d'écrire votre projet (pour vous ou pour le présenter à une autre personne) ?

- ☒ Oui **3/14**
☐ Non **11/14**
 (précisez)

- seulement sous forme de liste
- mais lors d'un bilan de compétences (de sept à nov 07) j'ai envisagé cette perspective qu'on m'avait déconseillée car il fallait faire des choix.
- je ne vois pas à qui. Les amis de quartier ne m'intéressent pas. Si j'en parlais ce serait à des professionnels

66 De quelle manière cette phase vous a-t-elle aidé à écrire votre projet ?

- Elle est plus concrète, elle renvoie une image dans laquelle je peux me repérer

- Rend plus intelligible le projet et permet de donner la priorité à certains éléments.
- En m'encourageant à faire des choix plus précis et en me donnant le vocabulaire pour les exprimer.
- Le fait d'être soutenu par des professionnels et l'effet de groupe
- La rigueur, l'exigence des formateurs dans la forme de l'écriture. En parallèle avec le suivi de la personne par MS Denat. La découverte de l'atelier « écriture » qui permet de prendre du recul.
- Par la pression des formateurs
- Cette phase m'a permis de rencontrer des intervenants de qualité, à l'écoute et respectueux de chaque projet, sans partis pris et qui ont su considérer cette formation « expérimentale » comme un atout pour eux comme pour les stagiaires.
- Le fait de ressortir ces compétences, de parler souvent du projet nous a fait réfléchir et rechercher. Ecrire plusieurs fois le projet m'a obligée à comprendre clairement les étapes des activités et à l'énoncer.
- Atelier d'écriture : j'ai beaucoup apprécié et j'ai découvert quelque chose en moi que je ne connaissais pas. Super. Plus on parle du projet, plus on l'écrit, plus il prend forme. Le synthétiser de plus en plus a été très aidant.
- La précision, l'exploration à travers nos compétences rendent le projet plus concret.
- Clarifier ce qui doit être écrit. Les différentes parties d'un projet : nom, objectifs, justification, stratégie etc... De devoir le faire, une certaine pression est utile. Les ateliers d'écriture.

67 Pensez-vous que certaines choses inutiles ont été traitées, ou que trop de temps a été consacré à certains aspects peu importants ?

- ☐ oui **5/14**
- ☐ non **7/14**
- ☐ non réponse **2/14**

68 Si oui lesquelles ?

- Les diapos de la région, parler tout le temps de nos sentiments/ressentiments
- les répétitions en masse d'écriture
- on a trop parlé des compétences et des capacités
- il manquait du temps
- jusqu'ici tout était très cadré, le travail effectué par Marie-Stella aurait mérité d'être plus approfondi avant de poser les bases d'un projet si cadré
- peut être l'aspect territoire et collectivités territoriales qui ne m'a pas apporté grand-chose, mais c'est personnel et c'est peut être du à la nature de mon projet. Plus d'importance devrait être portée sur les résistances et les croyances limitantes qui à mon avis peuvent être un très gros frein au projet.

69 Ressentez-vous la présence du groupe comme :

- ☐ Un appui dans la formulation du projet par les questionnements qu'il pose **13/32**
- ☐ Une gêne dans la mesure où il est difficile de s'exprimer devant un groupe **1/32**
- ☐ Une ressource par l'expérience individuelle des participants **12/32**
- ☐ Un frein du fait du jugement négatif qu'il peut porter au projet **0/32**
- ☐ Autre (précisez) **7/32**
 - une énergie stimulante et réconfortante
 - motivant : j'aime les rencontrer
 - un frein s'il y a toujours des personnes qui chipotent
 - du réconfort et de la solidarité
 - c'est enrichissant, permet de se remettre en question, de se connaître plus profondément, d'avoir envie de faire des choses ensemble.
 - mais aussi une certaine lourdeur dans l'avancement. Comportements scolaires, à la limite de l'infantilisme. Cela me semble inévitable de voir se re-visiter le schéma scolaire, qui reste la seule référence pour

certain participants. Cela me gêne beaucoup au niveau de l'autonomie dans la construction du projet, j'ai l'impression de perdre du temps.

- 14 MIRROIRS QUI ME RENVOIENT DES CHOSES, qui m'illuminent par rapport à mon comportement et mes croyances

70 Vous êtes-vous senti en confiance avec les intervenants de cette première phase ?

☐ Oui **11/14**

☐ Non pas toujours **3/14**

(précisez)

- au départ je voyais Marie-Stella impersonnelle focalisée sur la didactique, maintenant l'absolu contraire et je la remercie. J'avais ressenti pour Jean-Philippe une admiration absolue et j'ai été un peu déçue (se trompe dans mon nom après 6 semaines par exemple) et est ce que son enthousiasme est si réaliste, jusqu'où s'impliquera-t-il ?

- j'ai quelque fois l'impression que mon point de vue est mal compris ou pas considéré viable ou important.

- je me suis sentie parfois mal comprise à cause du langage.

71 Citez une dizaine de mots qui évoquent pour vous cette première phase

- stimulant / croyances / remise en cause / amitiés / réalités / personnes surprenantes / croire en ses passions / modérer / structurer / changer.

- rencontre / apprendre / ouverture / effort / stress / espoir-desespoir / frustration / plaisir / colère / confiance.

- cobaye / humanisme / compétence / dévouement / respect / non jugement / à l'écoute.

- groupe / équipe / soutien / stimulation / découverte / information / sérieux / intense / encourageant / cobayes (formateurs et stagiaires)

- communication / réalisation / échanges / information

- changement / avenir / découverte / positif / négatif / connaissance / courage / engagement / évolution / apprendre / humanité / bonheur / cobaye / expérience / curiosité

- information / conscience / patience / réflexion / effort / concrétiser / satisfaction

- nouveauté / groupe / saturation / collectif / individuel / travail / fatigue / vie / objectif / possibilité / ouverture

- curiosité / rencontres / échanges / propositions / écoute / respect / partage / propositions / remise en question / évolution

- rétrospective / réflexion / recherche / écriture / analyse / mise à plat / remontée / assurance

- écriture / pression / groupe / synthèse / bilan de vie / écoute / se dépasser / fatigue / qualité / projet

- projet / cadre / cible / définir / centrer / écrire / combiner / étudier / groupe / formuler

- intensité / connaissance de soi / action / dynamisme / structure / tolérance / utile / élan / contact / organisation / partage

72 Cette première phase vous a-t-elle permis de repérer des compétences que vous n'aviez pas identifiées ?

☐ Oui **10/14**

- des compétences que j'avais mais dont je ne me rappelais plus

- repérage de certaines de mes compétences que je ne pensais pas pouvoir intégrer dans mon projet

- on ne se connaît pas toujours assez, on se sous estime

- j'avais oublié l'équitation, mon expérience avec les chevaux, les soins, la randonnée qui s'est réveillée par un travail de collage effectué avec Marie-Stella sur ce qu'on laisse et ce qui est important pour nous, ce qu'on veut garder de nos compétences. Cet aspect me fait réviser mon projet que je croyais ficelé.

☐ Non **1/14**

☐ Non réponse 2/14

☐ Ne sait pas 1/14

(précisez)

- peut être des compétences relationnelles, mais surtout une compréhension plus précise de ce qui me motive et plus de confiance en moi.

73 Vous a-t-elle permis de mieux comprendre les objectifs de votre projet et de les défendre ?

☐ Oui 12/14

- Le fait que mon projet est principalement un projet de vie et que je dois exprimer cet aspect clairement est quelque chose que j'ai appris pendant la formation

- comprendre les objectifs du projet oui mais les défendre la prochaine phase me le permettra

- en partie, reste à explorer ma nouvelle idée d'accueil équestre

- je n'étais pas très sûre de comment j'allais présenter des activités inconnues du public et ça m'a permis de le faire avec aisance

☐ Non 2/14

- pas encore

74 Pensez-vous que vous êtes préparé à aborder la deuxième phase (accompagnement individuel du projet par les organismes d'accompagnement) ?

☐ Oui tout à fait 4/17

☐ Oui à peu près, je pense que je peux m'adapter 5/17

☐ Non j'ai de sérieuses appréhensions 6/17

- pas du tout prête pour un accompagnement individuel. J'aurais voulu encore explorer mes compétences personnelles pour laisser la porte ouverte à d'autres projets

☐ Oui mais j'ai de sérieuses appréhensions 1/17

☐ Autre (précisez) 1/17

- J'ai été surpris du manque d'intérêt apparent observé pendant la présentation des projets en fin de période. Aucune question émanant de l'extérieur du groupe n'ont été posées. J'ai trouvé que le discours utilisé plus tard dans la journée était paternaliste et décourageant (sexiste aussi). Je suis resté avec l'impression que les organismes supports n'avaient ni l'intention ni les capacités de s'adapter à la pluriactivité.

- Je suis prête à recevoir de l'aide et du soutien pour mon projet de vie. Je n'ai aucun intérêt à le réduire à un projet d'entreprise classique. Je ne veux pas être accompagnée par quelqu'un qui me découragera.

- appréhensions sur la relation accompagnement individuel par les organismes

- je n'ai peut être pas la même vision de la réalisation de mon projet que les accompagnateurs

75 Quelle (s) proposition (s) pourriez-vous faire pour améliorer cette première phase ?

- plus de structure / plus de travaux pratiques / plus d'encadrement / plus d'information concrète.

- Meilleur environnement physique (salle, équipement, etc.). Moins de sessions « en classe » et plus d'effort pour déscolariser l'apprentissage. Un emploi du temps qui favorise plus l'assimilation du savoir acquis. Une évaluation formelle plus fréquente pour minimiser les heurts et profiter au maximum de l'apport du groupe. Une plus grande clarté en ce qui concerne les buts de chaque activité. Une plus grande variété de façons d'apprendre (méthodes).

- un suivi psychologique par un professionnel. Moins d'heures de cours.

- accès internet. Formation à mi-temps (1/2 journée) me conviendrait mieux.

- Mettre du bon matériel pour les stagiaires pour faire mieux les recherches. Freiner la première phase trop lourde, trop intensive. Plus de temps pour travailler en autonomie. Sortir plus.

- Avoir un peu plus de temps à la maison pour travailler quand on a des devoirs à rendre aux formateurs

- Intégrer les demandes sorties du groupe (réunion de pilotage)
- Avoir à notre disposition du matériel informatique
- Bien expliquer, au départ le processus d'évolution, la progression, le lien entre les différents modules ou intervenants.
- qu'elle dure un peu plus longtemps pour moins de pression, mais dans l'ensemble bien vu, bien conçu.
- dans la première phase, je propose un travail axé sur la vie en général, le listing de tout ce qu'on a fait : TOUT LE TRAVAIL TROP COURT avec Marie-Stella qui préparait à mon avis les idées qui auraient pu se développer et déboucher sur un projet pluriactif, déjà trop cerné à cette phase de la formation.
- porter une plus grande importance aux résistances et croyances limitantes qui pourraient faire la différence entre un projet qui réussit et qui échoue ! C'est pour moi et j'ai ressenti ça dès le début primordial. Le subconscient est tellement plus puissant que le conscient que même un projet béton pourra échouer si on ne change pas des croyances de base comme « je ne mérite pas de réussir » ou « je suis incapable » ou une autre croyance ancrée. Je suis consciente de la façon dont 'ai saboté certains projets dans ma vie par des croyances fortes que je portais. Sinon je trouve que cette première partie était intéressante, enrichissante et assez souple quand même dans les horaires et dans la possibilité de s'adapter à mes besoins. Merci pour tout votre travail, patience et ouverture d'esprit.

Annexe 12 : Enquête deuxième phase ERP (octobre 2008). Questionnaire avec réponses

ERP : Questionnaire porteurs de projet et évaluation finale 17 octobre 2008

11 répondants

I Cadre général sur le porteur

1 Nom :

2 Lieu naissance :

Courniou les grottes (34)
Mulhouse
Seine St Denis
Saône et Loire
Eure et Loir
Béziers
Leceo Italie
Amsterdam Hollande
Delmenhorst Allemagne
Lot
Paris

3 Langue maternelle et langues parlées (courantes) :

français
français
français
français
français, anglais
Français
Italien, français
Hollandais, français, anglais, italien, allemand
Allemand, français
français
français

4 Origine professionnelle des parents et grands parents (héritage agricole ?) :

- parents : père agent de l'équipement, mère au foyer, grand père cantonnier
- père militaire puis patron d'entreprise PVC
- mère au foyer + secrétariat, grand-mère couturière, père chef d'équipe dans une petite entreprise, fabrication de présentoirs en parfumerie
- Père ouvrier d'usine, mère au foyer, un grand-père ouvrier et l'autre cheminot.
- Parents employés de banque, grands parents maraîchers depuis 3 générations
- Parents viticulture et commerce, grands parents agriculteurs et commerçants
- Mère origine semi-rurale travail en usine. Père restaurateur en ville.
- Grand-père anglais superviseur domaine agricole, grands-parents français plantations d'oliviers et domaine viticole, père anglais conseiller professionnel, mère française traductrice
- Père ouvrier, grand-père marin
- Grands-parents paternel et maternel paysans. Père meunier, mère couturière.
- Grand-père maternel propriétaire terrien en Géorgie.

5 Avant de vous installer dans la région, quelle était votre connaissance préalable du territoire ?

- Je suis née dans le territoire ainsi que mon mari et ma belle famille
- je n'en avais aucune
- aucune. Le hasard m'a fait connaître la région en cherchant une maison à louer afin d'aller vivre au soleil et offrir à mes enfants une vie à la campagne. J'avais envie d'espace et de nature.
- Je connaissais très peu la région, par l'entremise d'amis
- Je connaissais quelques personnes qui y vivent depuis 30 ans, territoire rural encore peu contaminé par l'urbanisation
- Née ici
- Aucune
- Grand-père anglais superviseur domaine agricole, grands-parents français plantations d'oliviers et domaine viticole, père anglais conseiller professionnel, mère française traductrice J'y avais tout de même vécu il y a dix ans, ensuite ma mère a acheté une propriété dans le minervois donc pour moi l'Hérault c'était les vignes, les viticulteurs et les anglais.
- Sauvage, bien situé, montagne, plaine, neige, la mer
- Je venais ici dans mon enfance. Plus tard en week-ends pour l'escalade, la randonnée...
- Je suis venue faire un stage professionnel à Béziers d'un an et j'ai voulu y rester suite à mon divorce en Dordogne. Partir, changer de région.

6 Dans l'avenir envisagez-vous de partir ou de rester ?

- Je pense rester. Je suis bien. Pourquoi ? J'ai construit une maison à St Pons.
- rester, je me sens bien ici, je suis chez moi. Pourquoi ? J'aime ce territoire, j'ai tous mes amis, mes réseaux, pour mon fils qui a tous ses amis ici et son école. Je pense qu'il y a des compétences dans cette région et qu'il est tout à fait possible de faire des choses qui marchent, il faut juste du temps (projet).
- rester (mais rien n'est stable !!!)
- Je souhaite rester sur le secteur où je vis parce que le projet correspond au cadre de vie et aux possibilités du territoire
- Je ne suis pas certaine de rester
- Non répondu
- Normalement de rester, mais tout est ouvert. J'aime ce pays, j'ai mon réseau d'amis, et je voudrais garder un bout de terre par ici. Mais selon l'activité que je vais faire et les projets professionnels d'Olivier, je pourrais partir.
- Je souhaite rester même si mon cœur bascule entre à partir de Riols-Prémian et Cessenon ou Aigne, mais on est bien ici, nos enfants sont scolarisés, boulot etc.
- Ça dépend mais je préfère rester. Attachement au paysage, l'avenir de mes fils, contacts, ressources (familiales ex conjoint), objectif Terre (entreprise maraîchage de son ami)
- Rester. J'ai trouvé ici le milieu nature qui correspond à mon équilibre de vie sociale et perso.
- J'ai envie de partir, changer de région, mais mon projet et ma maison me retiennent. Lassitude d'être sans emploi ou dans un emploi précaire.

7 Quel est votre précédent lien avec le milieu rural ?

- Toutes les générations sont du milieu rural
- J'ai grandi en ville et déménagé souvent à cause des mutations de mon père mais j'allais dans l'Aude chez ma grand-mère passer toutes mes vacances à la campagne.
- enfants nous passions toutes nos vacances à la campagne dans l'Aine. Désir de partir à la campagne depuis l'adolescence. Sur 6 filles, 5 sont parties en province.
- Je ramassais les châtaignes et faisais les vendanges en Ardèche et en Bourgogne
- Je suis née dans une petite ville et ai vécu beaucoup en milieu rural pendant mes vacances chez les grands parents
- Née en milieu rural
- Mon grand-père maternel et notre jardin. En France j'ai vécu en Auvergne et ici.
- Les vignes (grand-père) et le Minervois. La récolte des olives (chez les grands parents). Apprendre à vivre selon les saisons. Je ne suis pas née dans un milieu rural mais j'ai tout de suite senti un besoin de nature, de son tempo, de ses fruits. Ça ne va pas plus loin que ça.
- 4 ans dans le Gers. Dans un moulin à eau avec Oswald. Lieu de naissance de nos deux fils.
- Travaux agricoles, viticulture, maraîchage, récoltes des fruits, entretien de sentiers de randonnée.
- Grands-parents maternel immigrés russes installés en France, jardin, culture, vie en milieu rural. Grands-parents paternel venus de Syrie en France.

8 Quelles sont vos pratiques domestiques : ex potager, rénovation maison, recyclage... ?

- Rénovation de la maison, récupération, potager à venir.
- Potager, rénovation maison (peinture intérieur/extérieur), musique (bérimbau), bijoux en pierre et macramé.
- Méditation, yoga, lecture, couture, patchwork, travaux manuels tous genres, décoration, cueillette, transformation (confitures, conserves), cuisine, récupération.

- Potager, défrichage (pour les chèvres, les clôtures), compostage, rénovation de la maison
- J'ai un potager, j'entretiens la maison que je loue, je reconstruis des murs, je fais mon bois
- Potager familial, récupération
- Jardin (toutes pratiques confondues), bricolage, voyages dès que je peux, yoga, lectures, tricot, informatique, réception d'amis.
- Compostage, rénovation de la maison en essayant de nous approprier les techniques les plus naturelles possibles
- Tri, recyclage, potager, compost, maison écologique, énergies renouvelables, écologie au quotidien
- Projet de jardin bio (actuellement jardin d'été). Rénovation ferme.
- Jardin vital pour réaliser des économies. Construction de ma maison après hors d'eau hors d'air. Récupération, brocante pour tout ce dont je peux avoir besoin.

II Evaluation du projet

9 Les éléments de construction du projet :

Quels sont les éléments antérieurs à l'émergence visible du projet que vous pouvez identifier (éléments souvent en lien avec l'enfance ou la famille mais pas seulement)

- je suis une rurale, je lisais souvent des articles sur la trufficulture. J'avais envie de connaître et je me suis inscrite à une journée d'information à laquelle je n'ai pas pu aller, malheureusement (ou heureusement) car c'est mon mari qui y est allé, et voilà d'où sont parties les plantations de truffiers et la pépinière de tilleuls que je vais créer et soigner personnellement.
- mon arrière grand-mère était maraîchère, ma grand-mère et mon grand-père ont toujours eu un jardin, le papa de mon fils et moi avons été maraîchers bio pendant 12 ans, j'ai toujours aimé me traîner par terre et être sale ne me dérangeait pas.
- j'ai appris à coudre jeune. Passion des chapeaux. Accueil à la maison (mes parents accueillaient tous les ans des enfants d'un foyer). Animations avec enfants depuis l'âge de 18 ans (centres aérés, colonies de vacances). Travaux manuels depuis l'enfance. Père et grand-mère très créatifs.
- Avant mon installation ici dans le Pardailhan j'avais une vie citadine en Bourgogne. Difficultés d'adaptation au rythme citadin surtout pour mes enfants, d'où peu à peu l'idée de partir avec un projet en campagne ou montagne.
- Depuis l'enfance, intérêt particulier pour les peuples indigènes et la culture primitive. Intérêt pour la musique et les arts.
- Goût pour la nature, prendre soin de l'environnement naturel (humain, végétal, animal)
- Éléments récents : arrêt du travail de paysagiste avec Daniel Roger à cause de problèmes physiques et nécessité de travailler. Tout ce qui concerne le jardin et l'écologie est inscrit depuis fort longtemps ; déjà toute petite je me vois dans mon noisetier toucher observer et goûter tous les végétaux. Le goût pour la transmission remonte aussi à un moment donné de ma jeunesse où je voulais être prof (j'ai commencé et jamais fini le parcours de sciences politiques). Et en fait, par pression familiale j'ai fréquenté une école de commerce et je suis comptable.
- Chez nous l'harmonie des couleurs, l'ambiance, l'accueil ont toujours été très présents. J'ai toujours été touchée par l'aspect 'cosy' en Angleterre et la campagne provençale avec ses oliviers, ses pâtes de coing, le nougat, la grande cheminée autour de laquelle on se réunit, les grandes tablées avec la belle vaisselle, l'odeur des pins et de la mer. J'aimerais offrir ça à travers une boutique.
- D'être mon propre patron, volonté de rester indépendante, penser à l'avenir de mes fils (très fort) ici à la campagne. Travailler dans plusieurs domaines, créer, créer, créer. Mon nom signifie paysan en vieux français, je suis accro à la terre.
- Le retour aux sources lié à l'enfance. Avec l'expérience de ma vie dans divers domaines c'est la création de ce projet qui me permet de mettre en place toutes mes compétences. La liberté de pouvoir m'exprimer et échanger avec autrui.
- Famille de musiciens. Mon enfance dans le milieu russe, il y avait toujours de la musique (accordéon grand-père, guitare oncles, mandoline tante, harmonica oncle). Moments heureux, familiaux. Fêtes de famille à toutes occasions. Chants, gaieté, lecture de la musique. Chants à plusieurs voix.

Éléments ou situations déclencheurs

- je pense que si mon mari n'avait pas eu envie de planter, je n'aurais pas eu le financement pour faire la pépinière. La rencontre avec l'ingénieur du CRPF m'a beaucoup aidé indirectement.
- rencontre du père de mon fils
- un terrain de 1800 m² à faire revivre
- lecture du livre de Eau Vivante (toilettes sèches, épuration de l'eau par les plantes) et toutes mes lectures sur l'éco-habitat
- les rendez-vous du RMI qui ne m'apportent rien et qui m'agacent, envie de me sortir du RMI
- Grand-mère couturière qui rêvait d'être modiste. Parents très accueillants. Père bricoleur. Peu de moyens donc faire avec de la récupération, faire avec les mains plutôt qu'avec l'argent.

- 1° Des amis bourguignons ont un jour déménagé dans l'Hérault pour des raisons professionnelles et m'ont invité à « voir le pays ». J'ai répondu à cette invitation et suis littéralement tombée sous le charme de la Région où je suis revenue à plusieurs reprises. 2° rencontre avec mon conjoint et père de ma fille, lui-même installé depuis longtemps dans cette région d'où ma décision de venir y vivre.
- Rencontre « Partage peuple premier », rencontre avec un amazonien. Lu thèse sur le nomadisme et découverte de la capoeira et les cultures afro. Rencontre association humanitaire.
- Perte importante d'heures de travail salarié en décembre 2007 et au même moment lecture à l'ANPE d'une affiche proposant cette formation
- Pour la construction de ce projet en particulier : la formation. La structure collective est incluse dans le projet
- Le décès de ma mère et la naissance de mes enfants. C'était un nouveau cap une nouvelle étape. Centré sur la maison, la maison étant pour moi le noyau. J'ai commencé à créer, à retaper, les idées sont nées. Une envie d'en faire mon métier.
- Rencontre avec Oswald, parti d'Allemagne, arrivé en France, naissance de mes enfants en pleine campagne. Un livre : une maison pour moi
- Raz le bol de ce système qui détruit l'environnement. Il y a des nouveaux moyens qui nous permettent d'être autonomes, à nous de nous affirmer et de créer ce que nous sommes..
- Essais de vente en ligne sur Internet concluant de mes partitions en double.
- Intérêt pour le passé, l'histoire de mes grands-parents émigrants.

10 La description des trajectoires. De quelle façon êtes vous entré dans votre projet et comment l'avez-vous conçu ?

- la rencontre avec des passionnés de la truffe. Certaines personnes ne font que chercher, d'autres ont planté. Tous font des expériences. Un seul nous a appris la micorhization donc j'ai essayé à mon tour, mais il faut que je vérifie mes expériences.
- cela a commencé par une envie de sortir du cycle du RMI ayant été agricultrice biologique pendant 12 ans. Il y avait un terrain de 1800 m² à reprendre donc saisir l'occasion de la facilité à reprendre ce terrain pour construire une nouvelle activité. J'aime mettre mes mains dans la terre, être à l'extérieur et j'aime les plantes. En découvrant tous les systèmes proposés pour l'éco-habitat et j'ai découvert les propriétés des plantes aquatiques qui m'ont fascinées, ainsi que les carnivores que j'ai découvertes en même temps. J'ai donc décidé de faire quelque chose en regroupant tous ces éléments.
- auparavant je faisais de l'accueil pour l'ASE (Aide Sociale à L'enfance), puis épuisement de ce travail. Besoin de créer, de vivre de mes passions, de transmettre mon savoir-faire et d'avoir une relation à l'autre.
- Arrivé au début de l'hiver 1996/97, mon conjoint ne possédait plus que quelques chèvres, et venait d'acquérir un terrain non défriché sur lequel nous avons eu le projet d'installer un élevage plus conséquent. A l'heure actuelle le troupeau compte 35 bêtes, la bergerie sous serre est en activité, l'installation de l'eau également et le projet de fromagerie toujours « en projet » !
- Une suite de coïncidences. Artisanat : depuis 1996 évolution, plus stagnation (problème de couple – travail en couple-). Reprise de l'activité seule en 2000, arrêt en 2007, réflexion sur l'activité. Reprise des cours de capoeira MJC de St Pons, goût pour transmettre aux enfants. Découverte des bienfaits social, physique, spirituel de la capoeira.
- Depuis 2002, remise en état du potager familial (progressivement)
- Très confus au début : « il faut que je fasse avec ce que j'ai ! ». Clarification des compétences, possibilités et envies (période complexe et tourmentée). Rétrécissement de l'éventail des possibilités et tentative de projection (difficile). Mise en place de démarches réelles (c'est parti !!!).
- Je désirais devenir décoratrice d'intérieur, j'ai entamé un cours par correspondance et l'idée d'une boutique me semblait primordiale pour vendre les articles que j'aime et me faire connaître pour ensuite décrocher un contrat.
- J'ai commencé à fabriquer des bijoux depuis déjà quelques années. Reste à commercialiser. Projet familial. Rencontre maraîcher bio. Pense qu'avec trois activités différentes peut-être possible de sortir du RMI et d'avoir un revenu viable.
- J'ai eu la chance de participer à la formation d'Hélène, payée par notre chère Région et cela m'a permis d'écrire et de réaliser le projet qui me tient à cœur.
- L'idée d'en faire un projet rentable me plaît car j'aime les partitions, la musique. Cela me fait aboutir à quelque chose profond de mon enfance car ma mère seule avec nous trois (enfants) ne pouvait pas me payer des cours de musique qui me faisaient envie (frustration).

11 Quels sont les freins perçus au projet ?

- manque de réussite des plantations, manque de clients
- 1° financier, 2° mon manque de connaissances en comptabilité, 3° mon manque de sociabilité extérieure
- le projet financier, comment en vivre ?
- Le 1er : les finances (en cours de demande pour les primes à l'herbe). Le 2ème en tant que conjointe je suis à l'heure actuelle sans emploi, aussi les finances étant limitées, nous privilégions les rentrées d'argent pour la nourriture et les factures.
- Scepticisme environnant, manque d'ouverture d'esprit.
- Beaucoup de temps à y consacrer par rapport au revenu

- La confiance en soi qui est un peu manquante en ce qui me concerne. Ou alors de l'impatience : je voudrais que tout se mette en place vite, alors qu'il y a beaucoup d'éléments d'ordre privé aussi qui ne sont pas définis.
- L'argent surtout
- Les statuts. Mon caractère, je me freine moi-même. Manque du capital minimum. Manque de connaissance de l'informatique, en gestion/comptabilité. Communication, marketing
- Pour le moment aucun. Tout arrive et se débloque au fur et à mesure de l'avancement du projet.
- Les charges liées à l'entreprise. La crainte d'avoir à payer des frais que je ne peux pas.

12 Par rapport aux compétences nécessaires à acquérir (tableau grille projet), comment envisagez-vous cet apport ?

- Il n'existe pas beaucoup de personnes qui veulent révéler leurs connaissances sur la micorhization car ce sont des expériences de longue durée, une vie de passion. Je dois aussi faire des essais.
- faire une petite formation en comptabilité, chercher de la documentation sur les aquatiques et les carnivores (internet, livres), rendez-vous avec Béatrice Mahon pour avoir des conseils sur les aquatiques.
- me perfectionner en informatique, améliorer mes emballages, apprendre à faire des demandes de subvention, oser voir plus grand (projet avec le Pays, les institutions)
- Reprendre les données établies pendant la formation.
- Reprendre contact avec les compétences humaines et remettre à jour toutes mes notes sur le projet.
- Rencontres avec des écoles de capoeira, maîtres, stages, introduction dans les groupes. Validation des acquis en utilisant les expériences acquises jusqu'à présent. Diplôme officiel d'Etat pour animer des cours sur 1 année ou 2 (11 modules).
- Comptabilité : décembre formation courte à Terres Vivantes.
- Maraîchage bio : lecture et rencontre de maraîchers
- Maraîchage technique : emploi TESA
- Commercialisation : commencer par l'entourage (famille, amis, voisins)
- Sur le tas. En m'appuyant sur les personnes ressources dénichées. Peut être formation supplémentaire brève de formateur
- Formation, documentation, exécution : patine sur meuble, techniques de chaux murale
- Coaching personnel (Marie-Stella ?). pour compta. Accompagnement Ariès / Terres Vivantes. Suivi commun par chercheurs Hélène, Jean-. Travailler en commun avec d'autres personnes, échanges, échanges, échanges
- Aide de Terres Vivantes et de la CLI
- Je vais trouver une formation sur photoshop.

13 Quels sont les indicateurs que vous pourriez mettre en place pour vous aider à mettre en place votre projet (ex date d'inscription, surface cultivé, nombre de contacts...)

- mon activité est déjà démarrée (statut de cotisant solidaire), j'ai 5 ha de cultivés.
- Nov 08 : faire de la prestation de service pour financer mes besoins
- Dec 08 à mars 09 : mettre en place 3 bassins de production (2 sous serre et 1 extérieur)
- Avril 09 : diviser et repiquer les aquatiques et les carnivores
- Juin 09 : bassin d'ornement (d'agrément) sur le terrain
- Février à avril 2010 : faire un bassin d'agrément et une phyto-épuration, continuer à diviser et repiquer
- Mai 2010 : premières ventes
- Importance stock et prospection à faire en premier. Plaquette à réaliser. Aménagement atelier quand je l'aurais.
- Prospection
- Revoir la date même d'établissement réel du projet dès l'instant où celui-ci est rentable. Durant l'attente, ré-écrire avec précision sur le tableau comptable tous mes besoins financiers, matériels, humains...Garder absolument contact avec l'association des pluriactifs. Garder confiance !
- Pas répondu
- Fin janvier 2009 : au moins 500 m2 défrichés / 700 m2 de terrain. Fin mars 2009: système d'arrosage réparé. Dès novembre 2008 : étoffer mon réseau agricole
- D'ici la fin de l'année 2008 un produit à offrir de ma part, et des propositions concrètes (programme, dates...) de la part des personnes que j'ai contactées.
- Travailler en tant que salariée et ainsi pouvoir financer ces formations de courte durée probablement hiver 2009-2010.
- Garder le RMI pendant encore 1 an. Finir les gîtes avril ou mai 2009. Plantations. Avoir un petit capital pour acheter de la matière première (perles, plantes). Suivi après la formation. Travailler dur sur le maraîchage pour l'avenir.
- Défricher les prairies environ 10 ha. Clôtures électriques à mettre. Trouver de nouvelles prairies. Indicateur : le temps.
- Libérée de la formation je vais pouvoir me consacrer à la mise en place des bases de mon projet d'édition.

14 De même, quels sont les indicateurs qui pourront vous montrer que votre projet est bien en phase avec son territoire (par ex inscription dans un réseau, type de distribution, reconnaissance institutionnelle...)

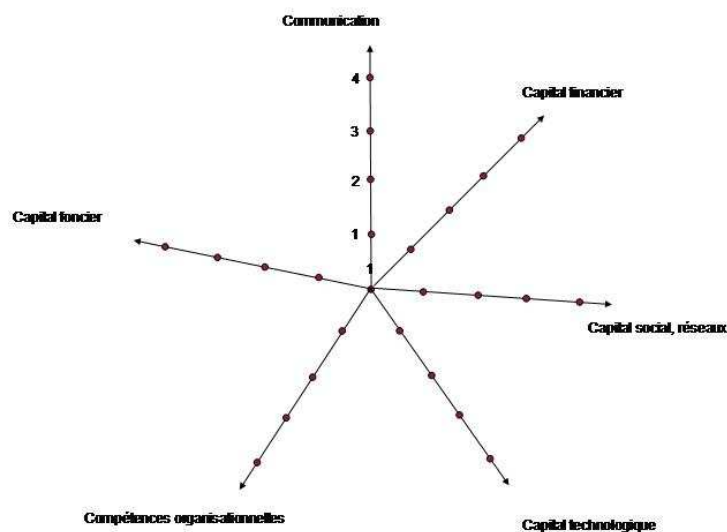
- commandes de plants, invitation à des réunions.
- Civam, Parc
- Travail avec l'association AFDA. Projet d'atelier avec square 7 à Prémian. Expo à St Pons, Magalas. Projet de travail avec le musée du tissu à Labastide
- La formation « pluriactivité en milieu rural » a prouvé son utilité en matière de rencontres, visites, explications et comparaison d'expériences diverses sur le terrain et de fait a conforté ce désir d'entreprise, puisqu'elle existe déjà. Le groupe créé après la formation est très important ! Les rencontres avec les personnes directement concernées par ce projet : autres éleveurs, privés (vente directe), tourisme, administration (réseau d'infos)
- Pas répondu
- Non répondu
- si la formation de la région avec l'IFAD est mise en place et je suis appelée à y travailler. De même si j'arrive à trouver ma place dans l'accompagnement aux entreprises. Quand le jardin accueillera les plantes d'ici et les premiers visiteurs
- Une couveuse avec son réseau interne. Proposer mes compétences aux entreprises du bâtiment et aux agences immobilières. Inscription au women's international club pour commencer.
- Pour le gîte et les bijoux : office du tourisme. Association pluriactivité. Communication flyer dans les magasins bio et bouche à oreille. Plaquette atelier azur
- Réponse hors sujet
- Renouvellement du stock des partitions et des nouveautés qui vont générer de nouvelles idées pour le projet.

15 Période de test. Qu'est ce que vous souhaitez tester (précisément), quelle durée, comment...

- test pendant une année pour voir si les plants ont bien pris la micorhization.
- tester les prestations de service pour voir si ce que je gagne me permet d'investir à temps pour mes bassins, tester mes divisions et repiquage de plantes aquatiques (voir reprise)
- 1 an si possible pour tout mettre en place, besoin de temps pour le stock. Tester la commercialisation (vente en ligne). Tester si assez d'animations ou stages pour projet viable financièrement. Voir ARIAC pour tester mon activité.
- 1 Suivre les modules de connaissances sur la fabrication de fromage de chèvre, l'affinage. 2 Continuer le travail informatique (gestion entreprise, comptabilité, administration)
- Pas répondu.
- Quand les terrains sont prêts, semer, planter, commercialiser sur une année civile, voire deux années sur trois point (production, commercialisation, temps de travail)
- Ma capacité à trouver ma place. Le test pour moi est plutôt la longue durée que la courte. Au début il y a la découverte et le défi. C'est dans la continuité que ça éclate !
- La vente c'est-à-dire est-ce que je vais réussir à écouler suffisamment pour que le projet soit viable déjà par la vente en ligne. Décrocher des contrats de décoration d'ici 3 ans.
- J'aimerais bien tester la commercialisation de mes bijoux pendant maximum deux ans. Marchés et foires bien ciblés.
- Le dressage des chevaux de trait pour le labour, la calèche, la revente de jeunes chevaux, l'hébergement.
- Test des partitions sur tel instrument, je vais voir quelles sont les partitions les plus demandées et pour quel instrument.

16 Les ressources du projet

Positionnez sur les échelles vos ressources actuelles pour le projet



17 Pouvez vous, après 8 mois de formation, identifier les motivations profondes vous ayant poussé à travailler votre projet ? De quel ordre sont-elles ? Si votre projet comporte plusieurs volets, ces motivations sont elles différentes selon le volet ? Si oui précisez.

- j'ai envie d'installer mon projet parce que c'est mon idée et j'ai toujours travaillé sous les ordres de mes beaux parents puis de mon mari, je n'ai jamais pu m'exprimer vraiment. Alors je tiens à pouvoir prouver que je peux faire quelque chose moi-même.
- non répondu
- Pour accueil ASE : la relation humaine et l'éducation m'ont toujours passionnées. Le garder à petite dose. Donner un peu de bien-être aux enfants déshérités sur le plan affectif, relationnel, créatif. Artisanat : besoin de créer essentiel à ma vie, goût de fabriquer des choses mais peur de ne pas pouvoir en vivre. Formation animation : transmettre mon savoir, relation humaine.
- 1° Acquis foncier idéal pour un projet d'élevage, 2° Désir important de vivre sur le secteur, 3° Réseau d'amis, familial, professionnel
- Pas répondu.
- L'activité « service à la personne » est principalement là pour un apport de revenu salarié. L'activité agricole est un retour à la terre après un parcours professionnel d'une diversité voulue.
- Formation : réelle envie de partager, de transmettre, de créer. Gros déclencheur : la synergie de groupe dans la formation qui aboutit au projet collectif. Compta : nécessité et réconciliation. Jardins : besoin de contact avec la terre, plaisir, envie de création et de partage.
- Je pense que j'avais besoin d'un déclencheur et de m'arrêter pour mettre à plat mes idées. Souhait de faire le tri, d'évaluer les priorités et l'importance à donner à chaque aspect individuellement du projet.
- Rester créative, rester à la campagne (ici), rester flexible. L'avenir de mes enfants, valoriser le lieu, travailler la terre. Le stage en entreprise (objectif Terre), l'expérimentation ERP. Peut être que je participe aux innovations de St Pons, besoin d'être plus active politiquement parlant.
- La motivation de ce projet est de transmettre et de faire prendre conscience à chacun de son potentiel énergétique en harmonie avec la nature. Devenir son propre guérisseur. Acheter à plusieurs une ferme.
- Motivation : j'aime les partitions, chercher, fouiner, trouver, valoriser. Transmettre, permettre à d'autres de jouer des morceaux, des « inédits », valoriser un patrimoine oublié d'avant guerre/après guerre.

18 Les réseaux du territoire

1 °Dessinez (sur feuille suivante) les institutions qui vous semblent importantes pour le développement territorial des Hauts Cantons

2° Quelles sont les relations que vous connaissez entre ces institutions (collaborations, conflits, neutre ?

3° Placez vous sur le dessin, et avec une autre couleur, placez les personnes clefs avec qui vous êtes en relation fréquente.

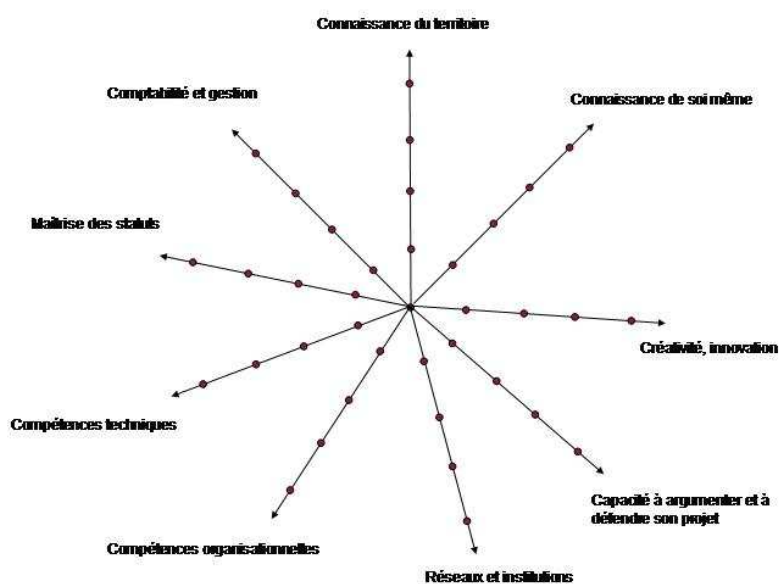
4° Quels sont les liens qui se sont formés ou renforcés avec la formation ? Matérialisez-les avec une autre couleur.

Dessinez les réseaux

5° Faites le même exercice avec le réseau de votre projet (institutions, organismes professionnels, collaborateurs, famille), en affectant une couleur à chaque catégorie et en indiquant la nature des liens (de +++ à ---)

19 Positionnez vous dans une échelle de 1 à 4 sur les différentes branches des étoiles :

1° Les compétences pour le projet



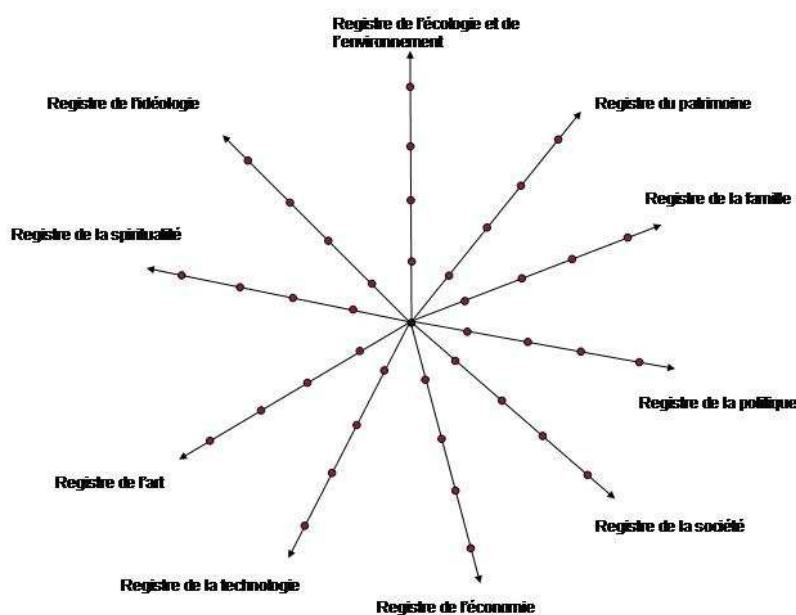
Pour chaque type de compétence, donnez en l'importance pour votre projet

	peu important	assez important	très important
connaissance du territoire			
comptabilité et gestion			
compétences organisationnelles			
réseaux et institutions			
capacité à argumenter et défendre son projet			
créativité, innovation			
connaissance de soi même			

Pour chaque compétence, évaluez de quelle manière la formation pu contribuer à son évolution :

	pas du tout	un peu	moyennement	beaucoup
connaissance du territoire				
comptabilité et gestion				
compétences organisationnelles				
réseaux et institutions				
capacité à argumenter et défendre son projet				
créativité, innovation				
connaissance de soi même				

2° Les registres de motivation



III Évaluation de la formation

20 Evaluer ces différents aspects en répondant aux questions suivantes :

Qu'est ce que cela représente pour vous aujourd'hui ? Quels intervenants vous ont aidé à construire cet aspect ? Par quelles méthodes et quels outils ?

- 1° mieux comprendre son parcours individuel passé et en cours

- Marie-Stella m'a aidé à comprendre que j'avais des compétences en m'aidant à les lister
- je suis plus orientée sur le nom de mon projet et son logo. Alain Alquier, Cyrille Cornu, Christian Carrié.
- la formation est arrivée à point à un moment de ma vie où je voulais arrêter le travail d'assistante maternelle et où je voulais me reconverter. Ce fut le résultat d'une remise en question, d'une thérapie et d'un bilan de compétence mis en œuvre avant la formation. Tout s'est vite mis en place et ainsi j'ai pu participer à cette formation. Super. Ca a été renforcé avec le travail avec Marie-Stella.
- Marie-Stella Denat (parcours de vie). M. Hazard (ateliers d'écriture). I. Nauroy (animations). Hélène Tallon (grille des projets)
- Moyen d'arriver à un projet au plus proche de ce que je suis. Marie-Stella Denat. Panorama de vie
- Marie-Stella : panorama de vie, compétences, richesse, résistances, piliers. Marieke : écriture à la troisième personne. Sophie : les croyances limitantes
- Travail passionnant que je n'avais pas fait auparavant. M.stella, Hélène. Aujourd'hui pour moi plus de confiance en moi, réconciliation et revalorisation, aller de l'avant.
- Marie-Stella évidemment. Le lien entre chaque étape, chaque événement que des supposées faiblesses pouvaient être ou devenir des points forts. Se faire confiance.
- Le groupe, Hélène, Marie-Stella. En ce moment je suis en train de régresser.
- Une somme de travail soutenu, approfondi qui aboutit à la création du projet. H. Tallon, et Marie-Stella.
- Intervenants : Marie-Stella parcours de vie bilan compétences = confiance en soi. Hélène T. : remotivation, suivi du projet. JPT : motivation, propulsion dans le projet. Territoire : Elodie Pierre Dério : carte du projet permet de voir évoluer concrètement sur le territoire. Prévisionnel : : concret du projet dans l'idéal. Permet de se projeter. Communication : super intéressant par rapport à l'écriture, les lettres, la conception graphique d'une pratique.

- 2° être debout

- C'est penser que nous sommes un individu avec les droits et les devoirs de tout le monde. C'est gagner sa vie avec son travail, sans apport d'argent de l'Etat, pour pouvoir être fier.
- détermination, ambition, orientation, courage, être entouré, entre-aide, dynamisme

- déterminée, motivée, dans le présent, enrichie, volontaire. Relation d'amitié avec tous les participants à la formation. Projet en commun tel un atelier en commun (rappel d'un projet de 11 ans en arrière avec la création de l'association AFDA)
- J.P Tonneau, M.S. Denat, H.Tallon, M. Hazard
- Préférerais être sur les mains la tête en bas. Marie-Stella
- Les maraîchères et maraîchers du stage en entreprise : leur soutien et encouragement
- = dignité. Aide à la construction avec plus ou moins d'intensité de la part de tous les intervenants. Il n'y a eu personne qui ne nous a pas respectées, même quand ils pensaient que le projet n'était pas viable ou possible.
- Etre en harmonie avec soi même, être forte, être combattante, être là pour les siens.
- Toujours Jean-, Jean-Luc Duclos, Vincent Jannot
- Avoir de bonnes racines, un très bon ancrage à la terre et une connexion à l'univers et à ses intuitions et émotions (pas de module dans la formation)
- Gérer le travail à effectuer dans une chronologie logique et arriver au terme de ses objectifs.

- 3° le projet

- C'est avec ce projet que je vais pouvoir montrer que je suis capable d'entreprendre.
- projet de vie, pouvoir gérer son temps de travail, ses journées, ses saisons en faisant ce que j'aime pour nourrir ma famille.
- la formation m'a permis de rassembler tous les éléments dont j'avais besoin pour monter un tel projet. Super complet.
- J.P. Tonneau, H. Tallon (visites + toute la formation), E.Valette et P. Derioz (territoire), N. Hasnaoui (commercialisation)
- Projet de vie, accomplissement de choses qui me tiennent à cœur
- Mathias : soutien du projet agricole dans son ensemble. Hélène : grande patience accompagnée de bon sens. Nabil, Yohan (?) : données économique Jean- : stimulant à créer une association
- Un parcours possible et une démarche humaine, un engagement sur le territoire. Hélène, Jean-, M.Stella, structures (Ariac, Ifad...). Beaucoup de travail sur soi et en relation avec les autres. Contacts.
- Au compte goutte petit à petit chaque intervenant, toutes les filles du groupe, Hélène. J.P.T. pour sa faculté à insuffler de la force aux projets, avoir (?) cet homme avec son autorité, son expérience, y croire. Il m'a ré-ouvert l'horizon. Pierre Dérioz, si humain, vrai, sensible avec il me semble d'énormes connaissances du territoire, des mœurs et des habitudes des gens en général.
- Ifad, statuts L. Tkaczuck, chiffre, chiffre, chiffre
- Aboutissement d'un rêve
- Terminer la saisie du stock sur logiciel de gestion de partitions. Sélection de partitions dur choix ou musiciens référents. Travail numérique de préparation à l'impression. Impression et sortie sur papier d'art.

- 4° mesurer les incidences du projet sur son organisation personnelle

- L'obligation de se rendre au Gréta tous les jours. Respecter certaines dates. Le calendrier des saisons.
- mon fils a 14 ans, il est au collège, il mange à la cantine, part et rentre de l'école en bus, va à son activité en vélo donc rien ne change.
- Ça a chamboulé ma vie familiale. Autrefois toujours à la maison ; avec la formation toujours absente. Ca m'a déstabilisée au début car changement de rythme. De 20 ans en maternelle !! je suis passée au stade universitaire. Beaucoup de fatigue et d'attention au démarrage. Travail d'équipe, écoute, patience, partage, j'ai repris la cigarette ...
- H. Tallon, M. Langlois
- Pas répondu
- Tous les intervenants ont accepté de revoir avec moi les parties du programme auxquelles j'étais absente pour raison professionnelle
- Je ne vois pas encore. Hélène et sa grille.
- Etre réaliste et inventive, comment jongler avec trois petites cracottines et un commerce alors on revoit tout et on trouve une solution.
- surcharge
- Cela m'a pris tout mon temps ainsi que les week-ends pour aboutir
- Je mets le temps à disposition pour réaliser mes objectifs. J'arrive à bien gérer avec mon fils et la vie de famille.

- 5° développer sa capacité personnelle à agir (programmer et réaliser des démarches, élargir son réseau de relations)

- Arriver à faire de la pub. Alain Alquier.
- non répondu
- Confiance à le faire. Motivée. Beaucoup d'idées.
- M.S. Denat, J.P. Tonneau, H. Tallon, Accompagnement projet collectif
- Pas répondu

- A peu près tous les intervenants m'aideront à élargir mon réseau. Je compte sur un accompagnement par Terres Vivantes, à mon rythme, avant de m'installer en agricole
- Concrètement mener des actions. M.Stella, Hélène, Jean-Pierre, Mathias, Jean-. Mises en situation, attitudes plus qu'encouragements.
- Lentement mais sûrement. A étoffer. Hélène là-dessus était un exemple avec sa façon de dire « il n'y a pas de raison, il faut défendre ta position »
- Le groupe
- Prise de conscience de mon parcours de vie, de toutes les expériences acquises dans divers domaines. Mise en pratique.
- Déjà d'être en formation m'a obligé à sortir de ma solitude voulue. Apprivoiser un côté sauvage et abrupt pour m'adapter, m'intégrer dans un groupe.

- 6° se préparer à des confrontations avec des partenaires du projet

- En étudiant au maximum les avantages des plants pour les valoriser.
- non répondu
- Ça ne me fait pas peur
- J.P. Tonneau, H.Tallon, L. Tkaczuk (prévisionnel), Statuts (MSA, Ariac, Energies alternatives, GE D'orb), , Accompagnement de projet, Grille de projet H. Tallon
- Convaincre, confiance
- Idem
- Je pense aux mises en situation de Marie-Stella et à mes difficultés à ma projeter
- JPT, HT, Pierre D, Vincent J., Frédéric Do : si compétents sur leurs terrains. Nous ont mis un pied à l'étrier, leur poste, leur compétence humanise d'autres fonctions (public, collectivités)
- Dur (langage)
- Echange d'idées, ouverture aux autres, dialoguer, informations pouvant apporter un plus au projet.
- Les simulations ont été très intéressantes car elles permettent de se concentrer sur le projet à présenter (connaître les objections, ses failles, ses forces).

- 7° évaluer et valoriser ses savoir-faire

- Se fera au fil du temps avec le travail et la vente. Marie-Stella Denat.
- non répondu
- Par rapport aux savoir-faire liés à la création, je me suis sentie frustrée de ne pouvoir vraiment créer pendant ce temps de formation par manque de temps. Par contre j'ai appris beaucoup pour l'organisation des choses, l'approfondissement.
-
- J.P. Tonneau (projet), M.S. Denat (compétences, parcours de vie), M.Hazard (atelier d'écriture), Hélène (visites structures, grille des projets), Stages entreprise
- Pas répondu
- Non répondu
- Grande découverte ; pour moi le plus beau travail qu'on a fait ici avec des personnes de valeur. Un patrimoine qui nous appartient au-delà de la formation.
- Marie-Stella Denat, Hélène Tallon malgré une approche parfois ambiguë. Pierre Dérioz, l'aspect des langues, expérience du tourisme.
- Marie-Stella compétences. Je suis bloquée, stagnation (aujourd'hui)
- Mettre en pratique tous les savoirs acquis. Passer à l'action, concrétiser.
- Non répondu.

- 8° développer et savoir utiliser sa capacité à écrire

- M. Hazard en nous faisant écrire
- non répondu
- Le fait d'écrire beaucoup sur le projet a permis de le structurer, de l'approfondir, de le développer, de le rendre vivant, de bien se pencher dessus
- J.P. Tonneau (projet), M.S. Denat (compétences, parcours de vie), Accompagnement de projet, Statuts (MSA, Ariac, Energies alternatives, GE D'orb), E.Valette et P. Derioz (territoire)
- Pas répondu
- Marieke : découverte de l'écriture créatrice et possibilité de prendre du recul par l'écriture à la troisième personne
- Une aide précieuse. Marieke et chaque fois qu'on a du s'efforcer d'écrire. Méthode un peu coercitive, mais efficace.
- Marieke Hazard. Quel exercice agréable, épanouissant, un baume pour l'âme ! Le travail que nous demandait Hélène, placer ses idées, ses expériences, le traduire pour un public.
- Chez moi à la maison. Je sais écrire mais je ne sais pas encore écrire administrativement
- Etre lucide et cohérent sur papier afin d'avoir un support qui puisse être lu par autrui.

- Un atelier surprenant (écriture) qui permet d'explorer des zones de l'inconscient et de partager avec le groupe un vécu intérieur riche, au-delà de nos interrogations. L'atelier projet m'a permis de structurer, rayer, organiser toutes mes idées, d'organiser mes priorités de réalisation.

21 Indiquez votre assiduité aux modules :

22 Pour chaque module indiquez :

- *Comment vous vous êtes senti dans le module*

- *les apports principaux*

- *les points de blocage*

- *si vous n'étiez pas présent expliquez pourquoi et comment vous avez compensé l'apport dans votre projet (par ex vous aviez déjà cette compétence)*

1° Module projet :

- M'a permis d'écrire et de bien cerner mon projet

- non répondu

- Super au début. Un peu agacée de répéter, de recommencer puis ai trouvé l'intérêt de répéter pour mieux connaître les autres et mieux s'ancrer dans son propre projet. L'idée d'un projet collectif qui nous rassemble donne du sens à nos réalisations. Enthousiasme et énergie d'Hélène, Jean- Tonneau

- Enormes richesses : apport d'expériences de vie ailleurs, connaissance des territoires nationaux et internationaux, beaucoup d'intérêt pour ce module

- Réticence au début. Sentiment de devoir orienter mon projet à tout pris vers un profit économique. Blocage tourisme et développement économique touristique. Jean- Tonneau.

- Non répondu

- Au début un peu poussée dans quelque chose que je ne voulais pas approcher, et ensuite des réflexions en chaîne et la conviction que tout est possible. Valeur du collectif. J'ai tout de suite adhéré.

- Apports : tout est possible, par tous les cheminements du moment qu'on est honnête avec soi-même. C'est tout simplement agréable d'avoir rencontré une telle personne. Point de blocage : trop impersonnel, parlait au groupe sans jamais en tout cas pour moi me prendre en considération en tant qu'entité seule et différente, je le regrette.

- Formuler le projet, accompagnement individuel, compétences, savoir-faire. Visites. Jean- Tonneau. Blocage : langage, mes propres freins (caractère, peurs...)

- Je me suis senti très bien lors de la formation, énormément de travail intellectuel, d'écriture et de recherche personnelle. Un peu trop concentré.

- Très bien. Très dense. Permet de structurer et d'organiser ses idées, d'en faire germer d'autres dans un document condensé.

2° Module parcours de vie :

- J'ai bien aimé ce module mais pour moi il était très dur car il a fait remonter beaucoup de sentiments à la surface. En analysant j'ai pu voir que tout n'était pas négatif.

- pas très à l'aise, un module où les choses personnelles doivent sortir et remontent mais trop tôt dans la formation, j'ai eu du mal car je ne connaissais pas assez mes collègues.

- Très enrichissant. L'intervention de Marie-Stella a bousculé et à la fois beaucoup apporté. Le fait d'avoir fait un bilan de compétences auparavant m'a simplifié les choses. Apprendre à connaître l'autre et soi-même.

- Apport par remise à niveau des mes divers parcours de vie. Travail détaillé parfois émotionnellement fort, beaucoup d'intérêt pour ce module

- Marie-Stella. Absente plusieurs cours de ce module (capoeira MJC)

- Non répondu

- Etonnant, valorisant, grande humanité. Je crois que l'intervention de M.Stella a contribué à créer un climat de confiance qui a rendu possible la bonne poursuite de la formation.

- Au départ pas du tout accroché, pénible au démarrage, pour finir fan inconditionnelle. Apport : une neutralité vis-à-vis de son parcours car à interpréter de différentes manières, intérêt de notre position vis-à-vis des autres, puiser sa force en soi-même, être créatif. J'ai bloqué sur le panorama de vie.

- Du passé trop négatif. Relativisé.

- Retour et introspection intensive sur soi même. Très intéressant. Manque d'encadrement sur le côté émotionnel, psychologique, que cela a réveillé en chacun.

- Très bien. Très dense. Très personnel. A permis de faire germer d'autres possibilités, de reprendre confiance dans ses propres capacités, de constater des acquis oubliés.

3° Module compétences :

- J'ai pu voir que même si on travaillait chez soi ou avec la famille on apprenait toujours
- trop d'écriture à mon goût et je pense bien me connaître, ce qui en est sorti est ce que je savais.
- Les mises en situations : super intéressant pour mieux se connaître et voir nos points forts et nos points faibles afin de travailler dessus. Les mettre au profit de notre projet.
- Apport nécessaire, restructuration, nouveaux objectifs qui apparaissent
- Aide dans le bilan et l'inventaire des compétences
- Non répondu
- Du coup on s'est aperçu qu'on avait des compétences qui étaient un patrimoine.
- Cf précédent
- Formuler, travailler sur soi-même, relativiser.
- Très performant
- Très bien, très dense, cf précédent

4° Module écriture :

- c'est pas ma passion mais j'ai quand même apprécié ce module
- intéressant mais pour moi il est difficile d'écrire comme ça là parce qu'on me le dit (à la demande), le cadre ne correspondait pas.
- J'ai découvert les ateliers d'écriture et j'ai apprécié. Ça m'a fait monter des émotions. Je ne me croyais pas capable de le faire. Chaque texte reflétait la personnalité de chacune.
- Apaisant, imaginaire, créatif.
- Aucun intérêt ici pour moi. Temps perdu
- Un moment de repos au centre d'une formation intensive
- C'est toujours agréable de travailler avec mon amie Marieke. L'écriture n'est pas ma façon immédiate de communiquer, mais chaque fois les mots sortent et j'ai du plaisir à les partager.
- Libératoire, quelque chose que je ne savais pas que je savais faire et auquel je prends un réel plaisir.
- Mal.
- Enrichissant et ludique
- Exploration de l'inconscient. Ludique. Très intéressant car permet de se connecter à la sensibilité des autres à travers un écrit ciblé (conte, histoires...)

5° Module pluriactivité :

- non répondu
- bon module, très intéressant
- Intéressant de se rendre compte qu'on revient à des choses ancestrales alors que ça n'est plus reconnu. A-t-on dévié ? L'économie a pris le dessus sur l'humain. Erreur à mon avis !!
- Module très riche, qui m'a permis de comprendre ce qu'était la pluriactivité au sens général du terme. Adoré cette journée et ce cours !
- Intervention très intéressante (Tahani)
- Non répondu
- Très bonne et instructive journée (IAM). Beaucoup de clarté dans l'exposé qui rend accessible l'argument.
- Pas là
- ?
- Cela demanderait une formation complète sur le sujet
- Intéressant mais court. Une vue globale sur des territoires élargis (France, étranger).

6° Module territoire :

- non répondu
- personnes super compétentes, beaucoup d'infos, c'était bien de les voir plusieurs fois. Se situer sur la carte, Pierre Dérioz, Elodie Valette, des gens dynamiques.
- A permis de se situer sur notre lieu de vie, notre département, notre région. Pierre Dérioz, très compétent et m'a ouvert des portes. Intéressant le travail sur les cartes
- Beaucoup de savoir-faire, j'ai pu repréciser le projet de manière institutionnelle et géographique
- Connaissance du territoire (quelques points), étude du territoire avec des cartes. Pierre Dérioz.
- L'intervention de D. Naudin a permis d'expliquer le Pays HLV à mes collègues avec d'autres mots que mon explication en début de formation
- Intervenants pleins d'entrain. Partie théorique un peu abstraite, même si Elodie la rendue plus vivante. Avec Pierre beaucoup plus concret ; et en plus il est d'ici, il représente un vrai appui.

- Par moment un peu long (diapos des structures). Ensuite passionnant car enfin j'entrais dans notre territoire. On comprend mieux. Des points de vue et des activités que je ne connaissais pas.
- Intéressant.
- Bien.
- Super intéressant. Très motivant. Je me suis sentie écoutée, encouragée, un regard concret sur le réel, le possible, l'impossible.

7° Module animation :

- J'ai pu comprendre le travail et la complexité à organiser une animation quelconque.
- je n'ai pas apprécié, j'aurais préféré un autre module, peut être parce qu'il ne me correspondait pas.
- Ca m'a beaucoup plu. Je me sens dans mon élément. Mise en situation enrichissante. Transmettre. Dans l'après-midi macramé j'ai senti un intérêt et un contentement de la part des « stagiaires »
- Isabelle Nauroy m'a montré une forme de pluriactivité dans un domaine précis qui m'a permis d'envisager des pistes pour le projet.
- Inexistant
- Moment de détente, être dans la nature
- J'ai peu participé et j'ai pas un souvenir saisissant
- J'ai aimé Isabelle Nauroy sur le plan personnel mais je n'ai pas compris la pertinence de son intervention, du moins pas autant. Je suis désolée car elle est très clairement compétente dans son travail et une personne vraiment attachante.
- Sympa.
- Très compétent, professionnel.
- Très bien. Structuré. Concret. Les sorties ont été appréciées car prise d'air à l'extérieur.

8° Module visites de structures :

- On a pu comparer par rapport à ce que les intervenants nous avaient appris. On a vu le travail et la persévérance.
- intéressantes toutes ces structures mais aucune ne m'a aidé dans mon projet mais dans ma tête cela faisait du bien de se retrouver ailleurs à discuter avec d'autres.
- Très intéressant. Voir des gens qui ont réalisé des projets en lien avec leur projet de vie. C'est possible. Tous sont épanouis dans ce qu'ils ont choisi de faire. Motivant.
- Preuves que la pluriactivité peut être proposée dans des domaines très différents tout en s'alliant
- Très bien sauf terrain camping bord de mer. A permis de voir différentes structures alternatives existantes
- Très intéressantes
- Ma participation réduite. Sorties sympathiques, contacts, sans plus
- Oui bien intéressant mais tous du même monde. Des structures qui ont mis des années à se créer, à vivre plus ou moins et pas vraiment de similitudes avec nos situations. Collectif artisanal, la Région, le siège du Civam, une scop maraîchère m'auraient plus intéressés.
- Très bien, actif, travail et exemples concrets.
- Très enrichissant, super accueil, des gens compétents dans leurs domaines qui maîtrisent le sujet.
- Très bien, intéressant. Voir sur le terrain des personnes dans la réalisation concrète de leur vie et idéaux (Ferme d'Art, recyclage, arrosage...).

9° Module prévisionnel :

- J'ai bien aimé ce module car il touche au concret du projet. Il montre l'image du projet à son niveau maximum et nous permet de voir le travail et le niveau auquel on est.
- très pesant mais super intéressant, il a permis de me dire que mon projet était possible et qu'il était possible de jongler avec des activités différentes.
- Très lourd, difficile de mettre des chiffres et de se projeter dans le futur. Retour à la réalité (bien car obligatoire). Patience de face à nos blocages et aussi d'Hélène.
- Difficile, intensif mais indispensable à la bonne marche d'un projet ! Intérêt, assiduité pour en comprendre les réglementations.
- Inadapté au projet.
- Absente à une intervention, L. Tkacsuk a très bien expliqué le sujet. Quelques points à revoir lors d'une formation en compte en décembre
- Beaucoup de compétence de la part de . Pour moi ce n'était pas vraiment nouveau
- Pertinent, utile, nécessaire. Intéressant tant que ça restait théorique, mais pénible à affronter dans la pratique car ça confronte tellement.
- Trop compact. Je ne peux pas calculer pour 5 ans
- En prévision comme son nom l'indique. Humour !!! (n'a pas suivi le module, sorti de la formation avant terme)

- Un plongeon dans une réalité idéale. Nécessaire ! Montre les conditions idéales d'exercice de son activité. Permet de poser les bases de l'activité sur un plan comptable dans le sens compte du prévisionnel.

10° Module Comptabilité :

- J'ai bien apprécié mais je connais déjà la comptabilité
- Complémentaire du module prévisionnel
- Difficile à comprendre au début. Très enrichissant quant à la méthode pour faire les choses comme il faut. Beau travail de préparation et de mise en pratique de la part de , intéressant pour elle de voir que c'est quelque chose qu'elle peut transmettre.
- Intérêt. Comme le prévisionnel
- Révisions
- Pas très clair, à revoir
- Expérience super intéressante (a mené le module). Gros travail de création individuelle. Je vais en tirer tous les enseignements possibles. L'attention et le soutien d'Hélène et des filles ont été un grand moteur.
- Manqué 1 jour ½ donc manqué des cours importants semble-t-il. Dommage car est réellement compétente pour enseigner et ses cours étaient vivants et rendaient la compta accessible. J'ai aimé.
- Nécessaire mais je n'ai pas réussi à suivre à la fin.
- Barbant.
- Fatigue, lassitude. Mal placé dans un contexte trop dense. Base acquise dans formation TSIG, BTS IG, stage d'une semaine chambre des métiers + stage CCI une semaine.

11° Module commercialisation :

- Très intéressant mais mon projet est un peu particulier car les plants ne peuvent pas se transporter sur tous les marchés, ils ne se plantent qu'en automne.
- trop court, car intéressant et pas assez vu dans la formation.
- La passion et l'éclat lumineux de Nabil m'ont botté. J'ai retenu « faire du commerce évite de faire la guerre ». Très compétent, j'aurais aimé développer plus.
- Suivi, mais pas assez de démarches extérieures personnelles à l'époque du stage, plutôt des prises de notes
- Inintéressant
- Mode de commercialisation choisi : paniers mais les autres modes (marchés, revente) peuvent être envisagés dans le futur. Module trop court.
- C'est l'intervenant que j'ai senti le plus loin de moi !
- Enormément d'idées et comme JPT cette faculté d'entraîner une personne à y croire. Trop peu de temps pour élaborer mon projet, des aspects que je n'ai pas eu le temps d'assimiler. Un travail plus approfondi à poursuivre.
- Intéressant.
- Prise de tête, création site internet.
- 5 mn d'entretien. Frustration. Quelques idées suggérées nécessiteraient un entretien plus long et approfondi. Module non abouti pour moi.

12° Module statuts :

- J'ai suivi avec attention ce module mais mon entreprise est déjà déclarée. Mais je vois mieux si je dois le transformer et changer de statut.
- je sais où je vais maintenant. Super module, très important qu'ils viennent plusieurs fois mais très pesant.
- Rasoir. Tout s'embrouille. Important mais pas tout compris. Dur pour moi. Grosse tête !!! Dur pour Hélène aussi. Je me fiera à ce qu'on me conseillera. Mieux compris avec Ariac.
- Non répondu
- Bien. Aurais aimé plus d'information du point de vue juridique et aussi sur le fonctionnement d'une association
- Statut juridique, fiscal social : compris. A revoir au moment de l'installation
- Beaucoup d'intervenants, beaucoup d'infos, pas toutes inconnues pour moi. De grande qualité celle de F. Do
- Dépataugé le terrain si « alien » au départ je peux avoir trouvé le statut qui me conviendrait le plus. Pense que vu l'importance il est dommage de n'avoir pas travaillé dessus plus individuellement.
- Trop répétitif à la fin.
- Pas facile de se situer vu les lois françaises.
- Très dense. Réaliste. Intéressant, nécessaire. Mis en bout des autres modules = épuisant. Lassitude, agacement, énervement.

13° Module communication :

- L'intervention d'Alain Alquier m'a permis de voir plus clair pour établir une plaquette

- super déblocage du nom du projet, bonnes idées logo, pas assez là, il aurait fallu plus de jours car très intéressant de savoir monter son triptyque ou faire ses cartes de visite avec son logo.
- Très intéressant et très concret. Je n'aurais jamais pensé à l'arbre du voyageur comme logo et nom d'entreprise mais j'ai tout à fait opté, c'est bien représentatif de ce que je veux faire.
- Beaucoup d'intérêt ; comment se présenter, la mise en valeur d'un territoire ou d'un projet.
- Bien. Un peu court
- Beaucoup d'idées (support papier, internet...) seront utilisées plus tard quand l'entreprise prendra de l'ampleur.
- Très utile pour moi qui connaît mal les outils. Beaucoup de travail personnel en perspective.
- Avec Cyrille trop court décidément, avec Alain long sur l'origine et le style des lettres, après génial.
- Intéressant.
- Absent.
- Très intéressant, permet d'explorer la manière de poser son projet sur papier d'une façon simple, structurée et accessible à celui qui le lit. Connaître les types d'écritures, la façon des les utiliser dans un contexte adapté. Intervention parfaite mais trop courte (2 journées –Parle intervention Alain Alquier-).

14° Module accompagnement du projet individuel :

- L. Chaffotte a su écouter et répondre à mes doutes
- intervenants intéressants (Terre Vivante, msa, Pierre Derioz), très intéressant de se retrouver seule avec tous ces accompagnateurs.
- Par rapport à Jean-Pierre Dargaud j'ai entendu deux discours : celui de son ressenti par rapport à mon projet d'avoir un an devant moi pour les stocks et la prospection et m'installer au bout d'un an : compréhension et discours contradictoire lié à sa pression en amont, faire vite, démarrer tout de suite, se déclarer.
- Présence appréciée par la qualité de ses connaissances sur le territoire, par son ouverture d'esprit sur de nouvelles manières de vivre dans des régions aussi différentes du rivage aux montagnes.
- Très bonne intervention de Jean-Luc Duclos, plein de solutions. Ifad : manque de dynamisme et d'enthousiasme
- Mathias : très bon accompagnement pendant la formation. Mise en place d'un accompagnement à mon rythme après la formation jusqu'à l'installation
- Je n'ai pas vraiment d'accompagnement pour le moment. Dès que possible je pense m'orienter vers l'Ifad et/ou Ariac, soit pour le type d'activité que par « affinité » dans la méthode.
- Je ne m'attendais pas à un provocateur comme interlocuteur, ses commentaires n'étaient pas vraiment « fair-play », et ce n'était pas parce que pas positif mais problème d'approche. Pierre Derioz a été très disponible, ouvert et plein d'idée, très encourageant. JPT : plein d'enthousiasme par moment, trop dans le flou, du tac au tac, mais inspirant tout de même.
- D'accord.
- Merci à H. Tallon, M. Denat pour leur patience et leur compréhension qui m'ont permis de réaliser le projet. Deux belles personnes au service des autres.
- Trop impersonnel, les entretiens individuels flottants. J'ai plus apprécié de présenter mon projet devant plusieurs personnes avec une interactivité et des interventions ou les particularités de chacun. Très enrichissant, permet un regard externe du projet avec de nouvelles idées.

15° Module accompagnement du projet collectif :

- permettra de ne pas arrêter la formation brusquement et servira certainement à ce que d'autres projets voient le jour
- super, je ne me sens pas première tête mais je suis et soutiendrai les filles. Déjà beaucoup de choses dans ma tête.
- Intéressé et motivée mais peu impliquée car je ne me sens pas compétente. Participation oui.
- Intensif, énergique et indispensable pour recadrer le projet. Précision, clarté, sincérité, aide, écoute.
- Pas assez de temps consacré
- Insuffisant. Un accompagnement après la formation pourrait être prévu car lorsque chaque stagiaire s'occupera de son projet personnel elle ne trouvera peut être pas le temps ou l'envie de construire un projet collectif
- Laborieux et plus long que prévu, mais on y arrive. Au passage, je remarque l'engagement de Jean-Pierre, qui n'y pensait pas, qui a été un peu forcé, qui s'est pris au jeu, même si l'idée de la scop n'a pas marché.
- Cf précédent
- Très intéressant, très bien, à suivre.
- A revoir...
- Très intéressant, motivant. On se sent épaulé, propulsé, on a envie de créer ce projet.

16° Les stages :

- travail dur mais passionnant, j'ai beaucoup appris surtout dans la pépinière de St Chinian. A St Amans la période de stage ne correspondait pas à une période intéressante (greffe).

- la première période pour l'agriculture est mal choisie. Il fait froid pour les aquatiques, c'est pas l'idéal et si la structure n'a pas de serre ce n'est pas possible de travailler. Deuxième période bien choisie. Je me suis super bien entendue avec mes maîtres de stage, et ces périodes sont indispensables.

- 1° AFDA : 1er apprentissage de l'informatique, bien dégrossi et surtout déblocage face à la technologie. Ce temps m'a permis de réaliser et de réussir « Défil des Arts ». 2° Etoile filante avec Driessens. Très enrichissant et envie de faire des choses ensemble.

- Stages enrichissants ! Beaucoup de travaux en commun.

- Briançon : Urubu, très bien. Cours de musique : très bien. MJC : pas d'infos, ne m'a rien apporté pour mon projet

- Grande, gentillesse, grande confiance, grand soutien des maraîchères et maraîchers des stages en entreprise. Début d'un partenariat pour les plants.

- Je n'ai pas fait de stage chez les autres. J'en ai profité pour faire ce que j'avais à faire comme si je n'étais pas en formation.

- 1er : / (partie dès les 1ers jours, mésentente avec responsable). 2ème : ça va

- Très intense même après. Virage important pour mon projet.

- Manque de moyens pour trouver un stage. Avoir une liste à proposer suivant le projet de chacun.

- Très bien. Pas en relation avec mon projet directement. Plus motivée pour travailler pour quelqu'un être avec quelqu'un, travailler pour...offrir ses compétences.

23 La présence des femmes à cette formation a beaucoup étonné et suscite de nombreuses questions. Qu'en pensez-vous ? Avez-vous des explications ? Que représente le fait d'être une femme dans votre projet ? Cette présence féminine vous a-t-elle aidé ou a-t-elle fait évoluer certains aspects de votre projet, ou certaines façons d'être ?

- Je pense que les femmes ont plus de difficultés à trouver du travail, où, vers l'âge de 50 ans, n'ont pas envie de continuer un travail qui ne les satisfait pas entièrement. Elles décident de faire un travail qui leur plaît ou qui leur laisse plus de temps libre. Les hommes n'ont pas envie de revenir à l'école et vont agir seuls même s'ils se trouvent en difficultés. La présence féminine m'a encouragé à suivre la formation et ainsi que l'amitié avec elles.

- Les femmes sont génétiquement pluriactives. Le manque de travail dans la région pour les femmes fait que celles-ci sont en nombre dans la formation. Que la majorité soit des femmes ne me dérange nullement étant donné que l'on est tous des êtres humains.

- Beaucoup de femmes sans emploi.

- Je pense qu'il est important que dans cette société des femmes se rassemblent pour faire bouger les choses. On se sent dans la même énergie malgré nos grandes différences. Beaucoup de partage et d'entraide. J'ai été heureuse et enrichie de connaître toutes ces pionnières. Pour moi femme dans ce projet c'est être d'abord un individu (rien de plus). Beaucoup d'écoute, parfois de l'agacement ponctuel mais qui n'avait pas de répercussion sur l'ambiance, ça soude un groupe. toujours prête à aider, m'a donné de bons conseils d'organisation, de rangement. Toutes m'ont apporté à leur façon, belle expérience.

- pas de commentaires

- « La société de demain sera féminine ou ne sera pas ». Pour paraphraser je ne sais plus qui, je pense qu'il y a beaucoup de caractères dans cette formation qui correspondent plus au féminin d'aujourd'hui : innovation, expérimentation, se projeter, créativité, alimentaire aussi. Je remarque dans tout le milieu d'étude, de recherche personnelle (journées conférences, colloques...) une plus forte présence féminine. Plus précisément ici, il y a la difficulté majeure des femmes à trouver un emploi salarié (tendance sociétale + caractère spécifique du territoire). Le fait d'être une femme pour moi est normal ; je l'ai toujours été. Dans le projet il peut représenter une donnée particulière vis-à-vis des autres. Je n'ai pas encore eu moyen de l'expérimenter. En revanche, je sais que physiquement il y a des efforts que je ne peux pas faire, lié à ma constitution. Le regard des autres femmes est toujours intéressant, et dans ce cas précis très présent : d'une façon critique et solidaire. Un milieu privilégié qui a permis une évolution privilégiée.

- Je ferais deux groupes : celles qui ont un mari/compagnon qui travaille et qui rentre un revenu ce qui libère les femmes pour chercher d'autres façons pour compléter les revenus ou réaliser un rêve (4 d'entre nous), et les autres. Je pense que les femmes ont d'une part plus de créativité, d'audace et aussi nous sommes moins cartésiennes non ? L'idée qu'une idée a sa place dans notre société, cette faculté d'entraide, de créer des liens, la place aussi au rêve qui doit devenir réalité. Oui ça a aidé car entre femmes on parle, on adore échanger, se confier, on se livre plus facilement et on comprend vite les sentiments et désirs de l'autre.

- Lorsque les choses se dégradent ce sont à mon avis toujours les femmes qui réagissent d'abord. Elles ont peur pour l'avenir de leurs enfants. Les femmes sont génétiquement plus pluriactives que les hommes : bébés, cuisine, infirmière, ménagère, etc. etc.

- Je remarque aujourd'hui que les femmes sont plus en avant que les hommes et presque dans tous les domaines... Elles décident de prendre en main leurs vies (que ce soit professionnel ou privé), de ne plus attendre après l'homme qui baisse les bras dans tous les domaines. Je pense que les femmes s'affirment maintenant après avoir été brimées pendant longtemps. Elles sont différentes des hommes, de part le côté maternel et elles affirment et revendiquent leurs énergies (masculine rééquilibrée au féminin), elles sont moins dans les peurs et vont de l'avant.

- Un homme est plus actif en extérieur et n'aurait pas supporté la réflexion et l'exploration d'un projet sur papier, en salle ! si longtemps. Nous les femmes sont peut être plus réfléchies, plus posées, plus motivées pour chercher, comprendre,

mettre en place des stratégies. La présence féminine m'a souvent gênée dans les futilités bavardages, sur des sujets laborieux, ou bien sur une compréhension trop lente. J'ai souvent eu l'impression de temps perdu pour des situations sans intérêt (ricanement, déplacement de chaises, etc.). J'ai souvent eu l'impression d'une classe enfantine ne sachant pas gérer une situation ou ayant besoin d'être pris en charge tout le temps, et d'avoir des repères.

26 La formation idéale

- *Quels sont les critères importants à prendre pour évaluer la formation ?*
- *Quel serait le planning idéal de la formation, comment coordonner au mieux les modules, que faut-il faire évoluer, que manque-t-il ?*

- Si la formation doit « rester » sur 35h, accorder 1 jour chaque semaine ou chaque quinzaine pour un travail hors du centre de formation (pour des démarches auprès d'organismes ou travail individuel à domicile par exemple). Trop pénible pour des personnes qui ne peuvent pas arrêter leur travail à temps partiel (car source de leur seul revenu), travail le soir, le samedi, quelques fois le dimanche matin et des employeurs quelques fois mécontents de bousculer les horaires.

- critères importants à prendre pour évaluer la formation : réussite « pratique » des projets. Evolution des personnes à la sortie.

Planning idéal de la formation : essayer une formation plus longue et plus diluée dans le temps.

Selon le public, modules plus techniques correspondant aux savoir-faire contenus dans les projets

- Je me suis sentie gênée, bridée par ce cadre, préférant la notion de « travaux, recherches » et préférant être accompagnée dans mon énergie, mes idées, mes projets. Exemple : les statuts que j'ai reçu comme du bourrage de crâne. J'aurais préféré que l'on me confie la mission de « quels sont les statuts qui existent ? Faites un exposé –que l'on prépare en ateliers libres- avec documents + recherches à l'appui ».

Critères importants à prendre en compte dans la formation :

Etat physique :

D'où vient le stagiaire, quelle est sa vie ?...

Adapter le rythme d'après l'âge (attention, fatigue, stress ne sont pas vécus pareil à 20 ans, à 50 ans). Capacité à maintenir l'effort sinon dérapage.

Etat mental :

Prévoir les modules à effort intellectuel le matin mais autre chose (groupe de réflexion) l'après midi. Jeux, simulation, travail perso, sorties l'après midi. Travail le matin. Poser les heures de pause permet de jalonner le temps et de savoir qu'il y a un temps prévu pour la soupe.

- Formation moins longue, moins dense, plus axée sur des ateliers de travail accompagnés individuellement avec des temps communs. Du temps pour travailler tranquillement sur des travaux ordonnés par la formatrice.

Du temps de synthèse avec le groupe.

Cours magistral si lacunes. Visites de structures (1 journée tous les 15 jours).

27 Commentaires divers

- Je veux bien répéter que cette évaluation vient trop tôt pour moi. Je réponds trop subjectivement en ce moment.

Annexe 13 : La grille d'analyse du projet, ERP, juin 2008

Rapport-Gratuit.com

GRILLE D'ANALYSE DU PROJET			
	activité 1	activité2	activité 3
Quelles sont les activités qui composent aujourd'hui votre projet?			
La mise en place du projet			
Initialement quelles activités comptiez vous mettre en place (idée de départ)			
à quel endroit?			
Quel statut social comptiez vous avoir?			
Qu'est ce qui a changé depuis? Pourquoi?			
Quels sont les organismes d'accompagnement et les principales personnes ressources que vous avez rencontrées à ce jour pour construire votre projet (y compris dans la formation)	Nom personne et organisme	qu'en avez-vous retiré?	Questions en suspens
Vous et votre environnement			
Les finances familiales actuelles et le ressenti de la famille			
votre solde banque en fin de mois (ou celle du ménage). Le solde fin de mois peut être calculé à partir des relevés bancaires en effectuant une moyenne sur 6 mois minimum.			
Plutôt positif			
Plutôt nul			
Plutôt négatif			
Appréciation des ressources de la famille			
largement suffisantes			
adéquation avec les besoins			
vivable mais pas durable			

largement insuffisantes			
Votre projet peut au départ vous faire perdre des revenus en référence à la situation initiale (arrêt ou diminution d'une autre activité, perte du RMI ou d'autres revenus sociaux, perte d'allocations chômage...) . Si c'est le cas :			
revenus précédents perdus à l'installation			
revenus précédents perdus 2 ans plus tard			
L'évolution des besoins de votre famille sur les 5 prochaines années (enfant qui entre à l'école, enfant qui fait des études supérieures, naissance, évolution d'un crédit...)			
Diminution			
stabilité			
augmentation			
Évolution du revenu de votre conjoint			
Diminution			
stabilité			
augmentation			
incertain			
associé au projet			
Vivabilité et isolement			
Distance du lieu d'habitation au siège de l'activité (si la commune est différente précisez-le)			
Distance du lieu d'habitation au bourg (village dans lequel on peut trouver les premiers commerces et services de base)			
distance du siège de l'activité au bourg			
distance de l'habitation aux voisins les plus proches			
distance du lieu d'activité aux voisins les plus proches			

Soutien familial ou amical. Le soutien peut être actif et peut permettre de faire avancer concrètement le projet, ou il peut être moral ce qui permet de mieux affronter les difficultés.			
Personnes solidaires pour la réalisation du projet (précisez le lien avec cette personne et l'aide apportée)			
Avez-vous envisagé des formes de collaboration ou d'association avec certaines personnes? Quelles formes et avec qui?			
Personnes ayant un impact négatif dans le projet (précisez le lien, le type et les causes du conflit)			
Les changements apportés par le projet à la vie familiale			
Avez-vous identifié les changements majeurs de votre vie familiale qui seront engendrés par la réalisation de votre projet? Quels sont-ils?			
Ces changements ont-ils été abordés avec le conjoint et les enfants?			
Le projet est-il individuel ou familial (aménagement des lieux de vie, regroupement familial, participation aux activités, etc.)?			
Temps de travail et temps de vie			
Indiquez les personnes qui vont travailler avec vous sur le projet. Voir tableau temps de travail.	Qui (gérant, responsable, salarié...	fréquence de présence (toute l'année, vacances, weekend end...). Temps en heures / an	Travail effectué par cette personne
Temps de vie / temps libre			
Comment envisagez-vous votre temps libre ?			
plutôt dispersé (permet de consacrer du temps à autre chose dans la journée)			
plutôt groupé (division temps travaillé / temps non travaillé)			

Sur 24h combien comptez-vous avoir de temps libre en moyenne?			
En période de pointe ou d'astreinte, quel rythme êtes-vous prêts à supporter (nbre mini de temps libre par jour)? Pendant combien de temps?			
Combien de journées par semaine souhaitez-vous libérer?			
Pour les éventuels travaux d'astreinte (ex traite), comment comptez-vous vous organiser pendant ces demi-journées?			
Il n'est pas rare qu'au démarrage de l'activité il ne soit pas possible de prendre des vacances. Au bout de combien de temps souhaitez vous atteindre votre rythme de croisière?			
Combien de semaines de vacances comptez-vous prendre par an?			
Votre formation et votre expérience (à remplir avec votre cv)			
Avez-vous mené une activité productive ou de service (déclarée ou non) sur le lieu où l'activité va démarrer? Si oui décrivez l'état de l'activité avant l'installation et les modifications envisagées (cheptel, surface, capacité, statut, chiffre d'affaires...)			
Vos compétences "académiques" (diplômes et stages de formation)	Formation suivie / diplôme reçu (date)	Compétences acquises (compétence : savoir, savoir être, savoir faire)	
Vos expériences et apprentissages divers	expériences professionnelles	Lieu et durée	compétences développées
Voir tableau bilan joint			

Insertion territoriale et sociale			
Quels sont les avantages ou les inconvénients du territoire pour le projet?	Avantages du territoire	Inconvénients	apports du projet au territoire
Prise de contact avec les acteurs du territoire (démarches réalisées pour se présenter, se faire connaître, rechercher des soutiens...)			
Acteurs rencontrés et résultat du contact (favorable, indifférent, défavorable)			
Acteurs à rencontrer et pourquoi			
Participation à la vie locale et professionnelle			
Vous ou un membre de votre famille est engagé dans des structures associatives ou institutionnelles, ou vous souhaitez le faire quand le projet sera lancé	Qui	Nom de la structure et activité	Quel engagement?
vous ou un membre de votre famille est engagé dans un collectif professionnel ou souhaite l'être	Qui	Nom et rôle de la structure	quel engagement?
Lien avec des personnes ayant des activités similaires	activité 1	activité 2	activité 3
	Nombre approximatif et zone(s) géographiques	Nombre approximatif et zone(s) géographiques	Nombre approximatif et zone(s) géographiques
Liens au niveau local			
Comment votre projet est-il accueilli sur la commune par les habitants?			
Avez-vous déjà des connaissances dans la zone d'installation?			
Y a-t-il d'autres professionnels faisant la même activité que vous à proximité? Comment voient-ils votre installation?			

Le fonctionnement du projet	activité 1	activité 2	activité3
Y a-t-il une activité principale? Si oui numérotez de 1 à 3			
Les différents produits par activité (listez)			
Y a-t-il une évolution prévue de ces produits dans les cinq prochaines années et laquelle?			
Revenu attendu de chaque activité (part estimée de chaque activité dans le revenu global) la première année			
Revenu attendu de chaque activité (part estimée de chaque activité dans le revenu global) la cinquième année			
Quelles sont les principales incertitudes qui pèsent sur les revenus et leurs évolutions (aléas climatiques, contraintes liées aux normes, instabilité des prix, marchés concurrentiels, etc.).			
Les revenus de certaines activités sont-ils nécessaires à la mise en œuvre des autres activités, et si oui pourquoi?			
Temps estimé consacré à chaque activité			
Quels sont les pics de travail de chaque activité?			
Y a-t-il chevauchement de pics d'activité? Comment pensez-vous résoudre ces tensions?			
La mobilité			

Quels sont les déplacements engendrés par l'activité? (listez-les)			
Quels ont vos besoins en matière de mobilité (véhicule fiable, permis...)			
Quel est le matériel nécessaire à l'activité? (du petit outillage aux plus gros investissements)			
matériel possédé			
matériel à acheter d'occasion et prix d'achat			
matériel à acheter neuf et prix d'achat			
Foncier et immobilier			
De quels terrains disposez vous?	Surface	localisation et nature du terrain	type d'occupation (propriété, location avec nature du bail)
De quels terrains avez-vous besoin?	Surface	localisation	prix de vente ou de location
Avez-vous des terrains en vue?	Surface	localisation	prix de vente ou de location
De quels locaux disposez-vous pour votre activité?	Surface	localisation et type (atelier, pièce dans maison, extérieur...)	type d'occupation et prix location
De quels locaux avez-vous besoin?	Surface	localisation et type (atelier, pièce dans maison, extérieur...)	prix de vente ou de location

Avez-vous des locaux en vue?	Surface	localisation et type (atelier, pièce dans maison, extérieur...)	prix de vente ou de location
Les modes de commercialisation			
Les points fixes de vente ou de pratique de l'activité (pour l'activité agricole cela peut être à la ferme ou dans des boutiques, pour les activités de service cela peut être les salles, lieux extérieurs...)	nom, lieu, produits ou prestations fournies	fréquence, communication envisagée	liste des lieux vendant les mêmes produits (ou les mêmes services) aux alentours. Pour chacun donner la distance de votre lieu, la diversité des produits ou des services proposés (plus importantes, égale, plus faible) et la fréquentation
Les marchés	Lieu, distance, horaires, fréquentation, produits vendus	nbre de stands proposant les mêmes produits et prix	pourquoi choisir ce mode de commercialisation? Quels avantages avez-vous par rapport à la concurrence? Quelles complémentarités pouvez-vous trouver?
Autres formes de commercialisation (panier, web, correspondance, téléphone, tournées...)	Quelle est la clientèle visée?	Avez-vous fait des tests? Quels sont les résultats?	pourquoi choisir ce mode de commercialisation? Quels avantages avez-vous par rapport à la concurrence? Quelles complémentarités pouvez-vous trouver?
Activités de service			
Liées à l'accueil touristique	offre proposée pour l'accueil de touristes et clientèle visée	capacité d'accueil	structures (la vôtre ou une autre structure ayant éventuellement un label)

Quel est le potentiel touristique de la zone?			
Quel est l'offre aux alentours (ex nbr de gîtes dans un rayon de 30-50 km)			
Les fournisseurs			
Listez les fournitures dont vous avez besoin (matières premières, marchandises revendues, emballages/conditionnement...)	nom des fournisseurs et localisation	Prix moyen affiché pour ce produit. Avez-vous comparé les prix?	Pourquoi choisir ce fournisseur?
Les assurances			
Listez les assurances dont vous avez besoin pour chaque activité. Précisez si cette assurance est obligatoire ou facultative.	nom de l'assureur et localisation	Prix moyen affiché pour la prestation. Avez-vous comparé les prix?	Pourquoi choisir cet assureur?
Les statuts			
Quel est votre statut actuel?			
Quel statut juridique envisagez-vous pour chacune de vos activités?			
Quels sont vos critères de choix de ce statut?			
Quelle autre forme juridique pourriez-vous envisager pour votre projet?			
Pouvez vous bénéficier d'une protection sociale non liée à votre activité (conjoint, salariat, autre...)? Si oui pour combien de temps?			
Normes et réglementations			
Quelles sont les normes et les réglementations que vous devez prendre en compte dans vos activités?	activité 1	activité 2	activité 3
Comment pensez-vous les prendre en compte?			
Quel impact financier pouvez-vous estimer par activité (surcoût lié à la mise aux normes)?			

Les autres charges de fonctionnement du projet			
	prix moyen estimé		
eau et énergie			
l'équipement lié à la partie administrative du projet (ordinateur, papèterie, petit matériel de bureau...). Listez			
la sous traitance extérieure	qui	prix moyen	que vous apporte cette sous traitance?
Allez-vous faire appel à un comptable?	si oui lequel?	prix de sa prestation. Avez-vous comparé les prix du marché?	Quelle prestation allez vous lui demander?
la documentation. Listez.	prix estimé		
la communication/publicité			
Comment pensez-vous communiquer sur votre activité (flyer/web/panneaux/annonces/catalogues/participation à des foires ou salons...)? Précisez par activité si la communication est séparée.	Type de communication	A qui allez-vous faire appel? Prix estimé. Avez-vous comparé diverses propositions?	Pourquoi choisir cette communication?
La prise en compte de l'environnement dans le projet			
Production et économie d'énergie. Utilisez-vous ou pensez-vous utiliser des sources d'énergies renouvelables et mettre en place des systèmes d'économie d'énergie? Si oui lesquels?			
Même question pour l'eau (consommation et traitement)			
Pensez vous adhérer à un cahier des charges ou une labellisation?			

Listez les autres démarches que vous mettez en place dans votre projet ayant un impact favorable sur l'environnement			
Revenu prévisionnel			
La 1ère année Hypothèse haute / hypothèse basse/ moyenne			
Après 5 ans			
Bilan du questionnaire			
Quels sont les éléments qui ont été les plus difficiles à établir (prix, statuts, commercialisation, lieux de vente, public, etc.)?			
Quelles autres difficultés avez-vous rencontrées?			
Si vous rencontrez une difficulté majeure (vous ne trouvez pas de terres, de locaux, de clientèle...), quels éléments êtes vous prêt à modifier dans votre projet (zone d'installation, mode de vente, renforcement d'une activité ou diversification...) ?			
Document réalisé d'après : Corentin Dufour "Méthode pour l'évaluation de la pérennité économique des systèmes d'activités agraires innovants" ENSA Rennes septembre 2007 / fichier indicateurs de l'expérimentation régionale LR 2007 / démarche interne formation ERP Cirad 2008			

Annexe 14 : Consignes de l'atelier d'écriture « scénario du projet »

14 janvier 2008 scénario projet 1^{ère} phase.

Naissance imaginaire du projet.

Écrire un texte à la troisième personne (il ou elle), vous mettant en scène en tant que porteur de projet, à partir de la phrase « Si elle essayait de se souvenir de la naissance de son projet elle dirait : »

21 janvier 08 scénario projet phase 2.

Présent imaginaire du projet.

Écrire un texte à la troisième personne vous mettant en scène en tant que porteur de projet, dans la réalité de votre projet. Coller le plus possible à la réalité objective. Décrire le vécu actuel avec les doutes, peurs et espoirs (conjugaison au présent)

Continuer « maintenant il/elle est vraiment face à ce projet qui l'avait accompagné... »

29 janvier 2008 scénario projet phase 3

Futur imaginaire du projet.

A partir de la phrase « elle aime s'imaginer vivre avec son projet... »

Annexe 15 : Exemples de panoramas de vie, ERP, 2008



Annexe 16 : Les raisons de l'installation dans le Haut-Languedoc des porteurs de projet de l'ERP. ERP 2008

Raisons de l'installation sur le territoire				
Nom	Qualité de vie (environnement et paysages)	Ressources Foncières et Immobilières	Autre (relations, domaine professionnel)	Mode de connaissance du territoire
Mathilde	<i>Pour la qualité de vie, le paysage et élever notre enfant sainement</i>	<i>Richesse de la terre à cultiver pour créer notre activité de maraîchage</i>		<i>Découverte par la rencontre du père de mon fils</i>
Brigitte	<i>Vivre au soleil et offrir à mes enfants une vie à la campagne. J'avais envie d'espace et de nature</i>	<i>En cherchant une maison à louer</i>		<i>Le hasard m'a fait connaître la région</i>
Nathalie	<i>Je souhaitais avoir une autre qualité de vie</i>			<i>Par l'entremise d'amis</i>
Cécile	<i>Pour la qualité de vie, pas d'urbanisation</i>	<i>Location moins chère et en général coût de la vie moins cher</i>		
Frederika		<i>Parce que j'ai trouvé la maison qui me convenait</i>		<i>Par une agence immobilière</i>
Sarah	<i>On désirait clairement s'installer à la campagne dans un environnement tranquille et sain pour nous et pour les enfants</i>			<i>J'avais tout de même vécu il y a dix ans [à Béziers], ensuite ma mère a acheté une propriété dans le minervois</i>
Lola	<i>Parce que c'est beau, le paysage est sauvage, bien situé, montagne, plaine, neige, la mer</i>			<i>Découverte par les vacances</i>
Éric	<i>La nature, le Caroux, l'escalade, le climat, les grands espaces</i>			<i>Je venais ici dans mon enfance. Plus tard en week-ends pour l'escalade, la randonnée...</i>
Michelle			<i>Je suis venue faire un stage professionnel à Béziers d'un an et j'ai voulu y rester suite à mon divorce en Dordogne. Partir, changer de région.</i>	<i>Aucune connaissance préalable</i>
Ambre			<i>Je suis venue dans le Haut Languedoc pour être avec un compagnon qui lui habite là</i>	<i>Aucune connaissance préalable</i>
Laurent Carole	<i>S'échapper de la vie en ville Le climat, la densité faible de population, la possibilité d'une vie plus saine, moins de stress, la beauté des paysages</i>	<i>Le prix des maisons</i>	<i>La proximité des amis</i>	<i>Amis dans le secteur</i>
Gabrielle			<i>Sans objet (née ici)</i>	
Colette			<i>Sans objet (née ici)</i>	

Annexe 17 : Grille de calcul de l’ancrage territorial des porteurs de projet de l’ERP

Ancrage territorial des porteurs de projet de l'expérimentation ERP																	
			coef	Ga	Ma	Bri	Nat	Céc	Col	Fred	Éric	Mich	Amb	Lau	Car	Lol	Sar
La personne est-elle du territoire	oui	1	x 10	10					10								
	non : 0	0			0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
Date de l'installation sur le territoire	De 0 à 3 ans*	1						1					1	1	1		1
	De 4 à 10 ans	2								2							
	De 10 à 15 ans	3					3			3							
	Plus de 15 ans	4			4	4						4				4	
Insertion (ressentie)	Très bonne	4		4				4	4		4	4					4
	Bonne mais différence avec une autre personne du coin	3			3	3	3			3						3	
	Assez bonne	2															
	Insuffisante (sentiment d'être toujours différent)	1											1	1	1		
Reconnaissance professionnelle	oui	3	x 3		9												
	Oui mais pas pour ce projet	2	x 3	6		6	6		6	6							6
	Début de reconnaissance pour ce projet	1	x 3					3					1			3	
	non : 0	0									0	0		0	0		
Insertion du conjoint	Pas de conjoint	0			0			0			0	0	0			0	

	<i>Insertion par réseaux sociaux uniquement</i>	1					1			1				1	1		
	<i>Insertion par réseaux professionnels</i>	2		2		2			2								2
Implication locale	<i>Implication dans des réseaux associatifs</i>	1		1	1	1	1	1	1	1	1	0		0	0	0	1
	<i>Implication dans des réseaux professionnels</i>	2		2	2							2					
	<i>Fonctions représentatives ou électives</i>	3							3								
Connaissance du territoire	<i>Très bonne</i>	4															
	<i>Assez bonne</i>	3		3	3	3	3		3		3					3	
	<i>Moyenne</i>	2						2		2		2	2	2	2		2
	<i>Limitée</i>	1															
Désir de rester sur le territoire ?	<i>non</i>	0										0	0				
	<i>ne sait pas</i>	1	x 3					3		3						3	
	<i>oui</i>	2	x 3	6	6	6	6		6		6			6	6		6
Total				34	28	25	23	14	35	19	16	10	7	11	11	16	22

Annexe 18 : Statuts de l'association « Les pluriactifs des Hauts-Cantons »

STATUTS ASSOCIATION LOI 1901

ARTICLE 1 : Dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, le 8 décembre 2008, une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :
Pluriactifs et Haut-Cantons.

ARTICLE 2 : But de l'association

Cette association a pour but

De promouvoir la pluriactivité, notamment à travers l'organisation de sessions de formations en partenariat, de veille informative, de participation et d'organisation de manifestations et d'évènements ;
D'être le lien et le soutien dans l'élaboration de tout projet pluriactif ;
De mobiliser et promouvoir le territoire du point de vue social, économique, environnemental et culturel.

ARTICLE 3 : Siège Social

Le siège social est fixé à : 11, rampe du Marché - 34220 ST PONS DE THOMIERES
Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration, la ratification par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

ARTICLE 4 : Durée

La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 5 : Moyens d'actions

Organisation de manifestations et toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association ;
Les publications, les cours, les conférences, les réunions de travail ;
La vente permanente ou occasionnelle de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet ou susceptibles de contribuer à sa réalisation.

ARTICLE 6 : Ressources de l'association

Les ressources de l'association se composent :
des cotisations ;
de subventions éventuelles ;
de recettes provenant de la vente de produits, de services ou de prestations fournies par l'association ;
les dons manuels et de toutes autres ressources qui ne soient pas contraire aux règles en vigueur.

ARTICLE 7 : Composition de l'association

L'association se compose de :
Membres actifs ou adhérents : sont membres actifs, ceux qui sont à jour de leurs cotisations annuelles. Ils ont le droit de vote à l'Assemblée générale ;
Membres d'honneur : sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont dispensés de cotisations, mais n'ont pas le droit de vote à l'Assemblée générale.

ARTICLE 8 : Admission et adhésion

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra refuser les adhésions, avec avis motivé aux intéressés.

ARTICLE 9 : Radiation

La qualité de membre se perd par :

- la démission ;
- le décès ;
- la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave.

ARTICLE 10 : L'Assemblée Générale Ordinaire

L'assemblée Générale Ordinaire se réunit une fois au moins une fois par an et comprend tous les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués à la demande du Président ou du Conseil d'Administration, ou du tiers des membres de l'association.

L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, se prononce sur le rapport moral ou d'activité et sur les comptes de l'exercice financier. Elle délibère sur les orientations à venir. Elle pourvoit à la nomination ou au renouvellement des membres du conseil d'administration. Elle fixe le montant de la cotisation annuelle.

Les décisions de l'Assemblée sont prises à la majorité des membres présents.

ARTICLE 11 : Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un conseil d'Administration composé de membres, élus pour 1 an par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'Administration est renouvelé chaque année par tiers.

En cas de vacance d'un poste le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif à la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait expirer le mandat des membres remplacés.

ARTICLE 12 : Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois par mois et toutes les fois qu'il est convoqué par le Président, ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des présents. En cas de partage la voix du Président est prépondérante.

Le vote par procuration n'est pas autorisé. La présence d'au moins la moitié des membres est nécessaire pour que conseil d'administration puisse délibérer valablement. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres au scrutin secret un bureau composé de :

- un président ;
- un vice-président ;
- un secrétaire et s'il y a lieu, un secrétaire adjoint ;
- un trésorier et s'il y a lieu, un trésorier adjoint.

ARTICLE 13 : Rémunération

Les frais et débours occasionnés pour l'accomplissement du mandat d'administrateur sont remboursés aux vues des pièces justificatives. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire doit faire

mention des remboursements de frais de mission, de déplacements ou de représentation payés à des membres du conseil d'administration.

ARTICLE 14 : Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur demande du quart des membres, le président convoque une assemblée générale extraordinaire.

Les conditions de convocation sont identiques à celles de l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents

ARTICLE 15 : Dissolution

En cas de dissolution prononcée par l'assemblée générale extraordinaire convoquée selon les modalités prévues à l'article 13, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci. Et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu à une association ayant des buts similaires, conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

ARTICLE 16 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée constitutive du 8 décembre 2008.

Fait à

le

Le Président

Le Secrétaire

Annexe 19 : Les éléments déclencheurs, les motivations et les voies d'entrée dans le projet, ERP, 2008

Éléments antérieurs à l'émergence visible du projet	Éléments ou situations déclencheurs	Entrée dans le projet et émergence	Identification des motivations profondes du projet
Gabrielle			
Je suis une rurale, je lisais souvent des articles sur la trufficulture. J'avais envie de connaître et je me suis inscrite à une journée d'information à laquelle je n'ai pas pu aller, malheureusement (ou heureusement) car c'est mon mari qui y est allé, et voilà d'où sont parties les plantations de truffiers et la pépinière de tilleuls que je vais créer et soigner personnellement.	Je pense que si mon mari n'avait pas eu envie de planter, je n'aurais pas eu le financement pour faire la pépinière. La rencontre avec l'ingénieur du CRPF m'a beaucoup aidée indirectement.	La rencontre avec des passionnés de la truffe. Certaines personnes ne font que chercher, d'autres ont planté. Tous font des expériences. Un seul nous a appris la micorhization donc j'ai essayé à mon tour, mais il faut que je vérifie mes expériences.	j'ai envie d'installer mon projet parce que c'est mon idée et j'ai toujours travaillé sous les ordres de mes beaux parents puis de mon mari, je n'ai jamais pu m'exprimer vraiment. Alors je tiens à pouvoir prouver que je peux faire quelque chose moi-même.
Mathilde			
mon arrière grand-mère était maraîchère, ma grand-mère et mon grand-père ont toujours eu un jardin, le papa de mon fils et moi avons été maraîchers bio pendant 12 ans, j'ai toujours aimé me traîner par terre et être sale ne me dérangeait pas.	1° rencontre du père de mon fils, 2° un terrain de 1800 m2 à faire revivre, 3° lecture du livre de Eau Vivante (toilettes sèches, épuration de l'eau par les plantes) et toutes mes lectures sur l'éco-habitat, 4° les rendez-vous du RMI qui ne m'apportent rien et qui m'agacent, envie de me sortir du RMI	cela a commencé par une envie de sortir du cycle du RMI ayant été agricultrice biologique pendant 12 ans. Suite à ma séparation, il y avait un terrain de 1800 m2 à reprendre donc saisir l'occasion de la facilité à reprendre ce terrain pour construire une nouvelle activité. J'aime mettre mes mains dans la terre, être à l'extérieur et j'aime les plantes. En découvrant tous les systèmes proposés pour l'éco-habitat et j'ai découvert les propriétés des plantes aquatiques qui m'ont fascinées, ainsi que les carnivores que j'ai découvertes en même temps. J'ai donc décidé de faire quelque chose en regroupant tous ces éléments.	Pas de réponse

Brigitte			
J'ai appris à coudre jeune. Passion des chapeaux. Accueil à la maison (mes parents accueilleraient tous les ans des enfants d'un foyer). Animations avec enfants depuis l'âge de 18 ans (centres aérés, colonies de vacances). Travaux manuels depuis l'enfance. Père et grand-mère très créatifs.	Grande fatigue du à mon travail d'assistante maternelle et familiale, besoin de reconversion. Grand-mère couturière qui rêvait d'être modiste. Parents très accueillants. Père bricoleur. Peu de moyens donc faire avec la récupération, faire avec les mains plutôt qu'avec l'argent.	auparavant je faisais de l'accueil pour l'ASE (Aide Sociale à L'enfance), puis épuisement de ce travail. Besoin de créer, de vivre de mes passions, de transmettre mon savoir-faire et d'avoir une relation à l'autre.	Pour accueil ASE : la relation humaine et l'éducation m'ont toujours passionnée. Le garder à petite dose. Donner un peu de bien-être aux enfants déshérités sur le plan affectif, relationnel, créatif. Artisanat : besoin de créer essentiel à ma vie, goût de fabriquer des choses mais peur de ne pas pouvoir en vivre. Formation animation : transmettre mon savoir, relation humaine
Nathalie			
Avant mon installation ici j'avais une vie citadine en Bourgogne. Difficultés d'adaptation au rythme citadin surtout pour mes enfants, d'où peu à peu l'idée de partir avec un projet en campagne ou montagne.	1° des amis bourguignons ont un jour déménagé dans l'Hérault pour des raisons professionnelles et m'ont invitée à « voir le pays ». J'ai répondu à cette invitation et suis littéralement tombée sous le charme de la région, où je suis revenue à plusieurs reprises. 2° rencontre avec mon conjoint et père de ma fille, lui-même installé depuis longtemps dans cette région, d'où ma décision de venir y vivre.	Arrivé au début de l'hiver 1996/97, mon conjoint ne possédait plus que quelques chèvres, et venait d'acquérir un terrain non défriché sur lequel nous avons eu le projet d'installer un élevage plus conséquent. A l'heure actuelle le troupeau compte 35 bêtes, la bergerie sous serre est en activité, l'installation de l'eau également et le projet de fromagerie toujours « en projet » !	1° acquis foncier idéal pour un projet d'élevage, 2° désir important de vivre sur le secteur, 3° réseau d'amis, familial, professionnel
Cécile			
Depuis l'enfance, intérêt particulier pour les peuples indigènes et la culture primitive. Intérêt pour la musique et les arts.	Rencontre « Partage peuple premier », rencontre avec un amazonien. Lu thèse sur le nomadisme et découverte de la capoeira et les cultures afro. Rencontre association humanitaire.	Une suite de coïncidences. Artisanat : depuis 1996 évolution, plus stagnation (problème de couple – travail en couple-). Reprise de l'activité seule en 2000, arrêt en 2007, réflexion sur l'activité. Reprise des cours de capoeira MJC, goût pour transmettre aux enfants. Découverte des bienfaits social, physique, spirituel de la capoeira.	Pas répondu.
Colette			
Goût pour la nature, prendre soin de l'environnement naturel (humain, végétal, animal)	Perte importante d'heures de travail salarié en décembre 2007 et au même moment lecture à l'ANPE d'une affiche proposant cette formation	Depuis 2002, remise en état du potager familial (progressivement)	L'activité « service à la personne » est principalement là pour un apport de revenu salarié. L'activité agricole est un retour à la terre après un parcours professionnel d'une diversité voulue.

Frédérিকা			
Éléments récents : arrêt du travail de paysagiste avec R à cause de problèmes physiques et nécessité de travailler. Tout ce qui concerne le jardin et l'écologie est inscrit depuis fort longtemps ; déjà toute petite je me vois dans mon noisetier toucher observer et goûter tous les végétaux. Le goût pour la transmission remonte aussi à un moment donné de ma jeunesse où je voulais être prof (j'ai commencé et jamais fini le parcours de sciences politiques). Et en fait, par pression familiale j'ai fréquenté une école de commerce et je suis comptable.	Pour la construction de ce projet en particulier : la formation. La structure collective est incluse dans le projet	Très confus au début : » il faut que je fasse avec ce que j'ai ! ». Clarification des compétences, possibilités et envies (période complexe et tourmentée). Rétrécissement de l'éventail des possibilités et tentative de projection (difficile). Mise en place de démarches réelles (c'est parti !!!).	Formation : réelle envie de partager, de transmettre, de créer. Gros déclencheur : la synergie de groupe dans la formation qui aboutit au projet collectif. Compta : nécessité et réconciliation. Jardins : besoin de contact avec la terre, plaisir, envie de création et de partage.
Sarah			
Chez nous l'harmonie des couleurs, l'ambiance, l'accueil ont toujours été très présents. J'ai toujours été touchée par l'aspect 'cosy » en Angleterre et la campagne provençale avec ses oliviers, ses patates de coing, le nougat, la grande cheminée autour de laquelle on se réunit, les grandes tablées avec la belle vaisselle, l'odeur des pins et de la mer. J'aimerais offrir ça à travers une boutique.	Le décès de ma mère et la naissance de mes enfants. C'était un nouveau cap une nouvelle étape. Centré sur la maison, la maison étant pour moi le noyau. J'ai commencé à créer, à retaper, les idées sont nées. Une envie d'en faire mon métier.	Je désirais devenir décoratrice d'intérieur, j'ai entamé un cours par correspondance et l'idée d'une boutique me semblait primordiale pour vendre les articles que j'aime et me faire connaître pour ensuite décrocher un contrat.	Je pense que j'avais besoin d'un déclencheur et de m'arrêter pour mettre à plat mes idées. Souhait de faire le tri, d'évaluer les priorités et l'importance à donner à chaque aspect individuellement du projet.
Lola			
D'être mon propre patron, volonté de rester indépendante, penser à l'avenir de mes fils (très fort) ici à la campagne. Travailler dans plusieurs domaines, créer, créer, créer. Mon nom B. signifie paysan en vieux français, je suis accro à la terre.	Rencontre avec A., partir d'Allemagne, arrivée en France, naissance de mes enfants en pleine campagne. Un livre : une maison pour moi	J'ai commencé à fabriquer des bijoux depuis déjà quelques années. Reste à commercialiser. Projet familial : La Louvière. Rencontre maraîcher bio. Pense qu'avec trois activités différentes peut-être possible de sortir du RMI et d'avoir un revenu viable.	Rester créative, rester à la campagne (ici), rester flexible. L'avenir de mes enfants, valoriser La Louvière, travailler la terre. Le stage en entreprise, l'expérimentation ERP. Peut être que je participe aux innovations de la vallée, besoin d'être plus active politiquement parlant.

Éric			
Le retour aux sources lié à l'enfance. Avec l'expérience de ma vie dans divers domaines c'est la création de ce projet qui me permet de mettre en place toutes mes compétences. La liberté de pouvoir m'exprimer et échanger avec autrui	Raz le bol de ce système qui détruit l'environnement. Il y a des nouveaux moyens qui nous permettent d'être autonomes, à nous de nous affirmer et de créer ce que nous sommes..	J'ai eu la chance de participer à la formation d'Hélène, payée par notre chère Région et cela m'a permis d'écrire et de réaliser le projet qui me tient à cœur.	La motivation de ce projet est de transmettre et de faire prendre conscience à chacun de son potentiel énergétique en harmonie avec la nature. Devenir son propre guérisseur. Acheter à plusieurs une ferme.
Michelle			
Famille de musiciens. Mon enfance dans le milieu russe, il y avait toujours de la musique (accordéon grand-père, guitare oncles, mandoline tante, harmonica oncle). Moments heureux, familiaux. Fêtes de famille à toutes occasions. Chants, gaieté, lecture de la musique. Chants à plusieurs voix.	Essais de vente en ligne sur Internet concluant de mes partitions en double, intérêt pour le passé, l'histoire de mes grands-parents émigrants.	L'idée d'en faire un projet rentable me plaît car j'aime les partitions, la musique. Cela me fait aboutir à quelque chose profond de mon enfance car ma mère seule avec nous trois (enfants) ne pouvait pas me payer des cours de musique qui me faisaient envie (frustration).	Motivation : j'aime les partitions, chercher, fouiner, trouver, valoriser. Transmettre, permettre à d'autres de jouer des morceaux, des « inédits », valoriser un patrimoine oublié d'avant guerre/après guerre.
Ambre			
J'ai assisté à la naissance de ma sœur puis de mon frère. Lorsque j'étais enceinte j'ai commencé le yoga, et j'ai décidé après mon accouchement très médicalisé d'aider les femmes à rester maîtresse de leur corps par le yoga et autre	Mon arrivée en France qui me fait revoir mon projet professionnel en dehors des cours de yoga	pas de réponse	pas de réponse
Laurent et Carole			
pas de réponse			

Annexe 20 : Cohérence entre parcours professionnel, parcours de vie et projet chez les porteurs de projet de l'ERP

Pouvez-vous voir une cohérence entre votre parcours professionnel et votre projet actuel ?
Non « non » Gabrielle « non sauf vouloir être en contact direct avec les gens » Sarah « non, avant d'arriver il y a environ 10 ans j'avais des activités tout à fait autres que celle que j'envisage à l'heure actuelle » Nathalie « aucune » Lola
Plus ou moins « oui et non, mon parcours professionnel est très diversifié et j'ai choisi de faire des métiers salariés divers pour terminer ma vie professionnelle avec un retour au monde rural (non salarié) » Colette « hormis mon expérience dans la gestion-comptabilité aucune cohérence » Cécile
Oui « oui parcours prof qui intègre les éléments du projet (bafa, arts plastiques accueil d'enfants...) Utilisation des compétences en animations, accueil, accompagnement social dans le projet » Brigitte « oui, je garde les aspects dans lequel je suis bon et qui me plaisent et je laisse de côté les choses qui m'ennuient mais que je devais faire tout de même dans le cadre de mon travail » Laurent « oui, j'utilise des compétences actuelles pour choisir ou rejeter certaines activités » Carole « oui pendant plus de 20 ans j'ai pratiqué la cuisine. Mon but était d'associer l'énergie créatrice culinaire par le goût, les parfums, les couleurs dans l'assiette. De plus gérer une équipe avec tous les ressentis que cela comporte, le relationnel aux clients. Les soins énergétiques j'ai acquis de multiples connaissances et compétences qui me ramènent au don de transmettre aux autres » Éric « oui forte, travail sur les végétaux, j'ai toujours travaillé dans les jardins à l'extérieur » Mathilde « je vais utiliser les compétences professionnelles acquises dans les différents domaines : comptable salariée et en libéral pour l'accompagnement à la gestion d'entreprise et la formation en comptabilité, paysagiste pour la création de jardins et la formation en techniques paysagères et reconnaissance végétale, l'animation pour faire les marchés » Frédérique « oui, mes compétences informatiques sont utilisées dans la vente en ligne et l'accueil équestre est lié à une expérience personnelle doublée d'un diplôme sportif » Michelle « oui depuis ces 5 dernières années avec l'enseignement du yoga et du développement personnel. Le reste s'inscrit dans la même démarche » Ambre
Pouvez-vous voir une cohérence entre votre parcours de vie et votre projet actuel ?
Oui (100% des réponses) « oui : domicile à la campagne, animaux de compagnie, terrain assez important, besoin de travail à l'extérieur » Gabrielle « oui, refaire vivre le site sur lequel je travaillais (point de vente, lieu de production et accueil) » Mathilde « oui : passion des arts plastiques dans le loisir, aime transmettre et aime les relations humaines, envie de vivre ici. Le projet est lié à la transmission de savoir-faire, à l'accueil et à l'envie de travailler ici » Brigitte « oui passion pour la décoration dès le plus jeune âge » Sarah « oui, quitter l'Irlande et venir ici était une solution pour vivre dans un lieu où tout futur ne dépend pas de choses s'étant passées des centaines d'années plus tôt » Laurent « oui, j'ai choisi un mode de vie basé sur mon évaluation de mon mode de vie précédent et de son évolution probable » Carole « oui, de part mes multiples voyages, j'ai observé et rencontré différents thérapeutes et techniques. Aujourd'hui mon projet est de transmettre ce savoir » Éric « oui il y a cohérence car il rentre dans le cadre des besoins de changement par rapport à la qualité de vie, au lieu de vie, aux besoins liés au lieu où je vis actuellement » Nathalie « oui » Colette « oui le projet regroupe toutes les choses et sujets qui me passionnent depuis l'enfance » Cécile « oui le projet me permet de créer de l'emploi pour mes enfants. J'ai ramassé des fruits et des légumes pendant 17 ans et j'ai eu un mode de vie écologique toute ma vie, j'éprouve le besoin de rester à la campagne dans la nature, et j'ai toujours exercé une activité artisanale » Lola « oui, envie d'avoir une base ici et de travailler ici, avoir des activités diverses avec des publics divers pour ne pas m'ennuyer, besoin de prendre l'air et de travailler dehors (jardins, animations, marchés...), besoin de flexibilité et de gestion autonome du temps » Frédérique

« oui, de multiples petits emplois précaires plus ou moins adaptés à ma formation professionnelle font que j'étudie la possibilité de créer mon entreprise » **Michelle**

« oui, je suis toujours allée de l'avant, j'aime les challenges et mon projet est assez innovateur. Mon parcours de vie ces 10 dernières années a été très imprégné par diverses pratiques spirituelles et de développement personnel, je continue et j'ai des choses à passer aux autres, c'est une transmission de mon savoir et de mon expérience personnelle » **Ambre**

Annexe 21 : les cinq phases de la rupture chez les porteurs de projet ERP (d'après Denave, 2006)

La phase 1, ou l'insatisfaction au travail	La phase 2, ou le travail des événements déclencheurs	La phase 3, ou le processus de désengagement	La phase 4, ou la construction d'un nouvel avenir professionnel	La phase 5, ou l'engagement dans le nouveau métier
Gabrielle				
Besoin de ne plus travailler avec son mari et de prouver sa capacité à mener un projet : « j'ai toujours travaillé sous les ordres de mes beaux parents puis de mon mari, je n'ai jamais pu m'exprimer vraiment. Alors je tiens à pouvoir prouver que je peux faire quelque chose moi-même. » « personnellement. j'ai envie d'installer mon projet parce que c'est mon idée. »	«La rencontre avec des passionnés de la truffe » 'ingénieur du CRPF). Journée d'information à laquelle va participer son mari et qui du coup adhère au projet : « Je pense que si mon mari n'avait pas eu envie de planter, je n'aurais pas eu le financement pour faire la pépinière. » Formation ERP : « J'ai entendu parler de la formation par le journal (Midi Libre) et j'attends qu'elle m'aide à trouver quelles activités complémentaires je pourrais mettre en place.»	Arrêt d'une activité qui libère du temps pour mettre en place une autre : « pour la boucherie on a vendu le pas de porte. (en 2010)»	Stages réalisés en 2008 dans deux pépinières plus rencontre avec des trufficulteurs Appui sur le conjoint pour l'investissement nécessaire à la mise en place des truffières.	Par le recours au salariat, prolongement d'un stage effectué en 2008 dans une pépinière (salarier en relation directe avec le projet) : « S'il faut que j'achète des truffes pour mycorhizer ça vaut pas le coup. Si j'ai des truffes, je suis toujours motivée par mon projet [de production de plants]. Le projet est juste en stand-by. Au niveau financier on a traversé une période difficile, ça ira mieux en 2011. Je pensais pas reprendre le travail salarié, j'avais jamais travaillé pour quelqu'un. Pour le moment ça m'arrange bien, mais j'ai pas l'intention d'y passer ma vie. »
Mathilde				
Envie forte de sortir du système du RMI « Cela a commencé par une envie de sortir du cycle du RMI ayant été agricultrice biologique pendant 12 ans. » Référence à l'enfance, continuité familiale (arrière grand-mère, grand-mère et grand-père maraîchers)	Séparation, un terrain à reprendre et la volonté de se démarquer de l'activité précédente « lecture du livre de Eau Vivante (toilettes sèches, épuration de l'eau par les plantes) et toutes mes lectures sur l'éco-habitat. J'ai découvert les propriétés des plantes aquatiques	Contrat d'insertion qui intègre le nouveau projet de pépinière (avec les incertitudes liées au décalage entre le temps envisagé de mise en place du projet et le temps effectif) : « Je peux pas avancer vite, je freine... Avec toujours le risque de	Stage et travail chez une pépiniériste spécialisée dans les plantes aquatiques en 2008 et échanges réguliers avec elle jusqu'à la mise en place effective du projet (mais qui montre les limites d'une collaboration sur des territoires restreints) : « A un moment je me suis dit que je pouvais	Installation progressive, appuyé sur le RMI. Recours au travail salarié ponctuel non déclaré pour financer les investissements, mais qui rentre en concurrence avec le temps à consacrer au jardin : « En ce qui concerne la prestation de service, il y a plein de gens qui en font, j'ai celle que je fais

	qui m'ont fascinée, ainsi que les carnivores que j'ai découvertes en même temps. J'ai donc décidé de faire quelque chose en regroupant tous ces éléments. »	non renouvellement du RMI, je devais par rapport au contrat d'insertion me déclarer en juillet, je le ferai pas. Le RMI me donne une aide pour faire la pub de 500 €. Ils sont gentils au niveau du RMI, mais ils devraient plutôt donner une aide pour l'installation. »	m'associer, mais le terrain est trop petit. Et il faut vraiment connaître les gens. B. [productrice de plantes aquatiques du secteur de Bédarieux] a eu un peu peur de la concurrence que je pouvais lui faire, elle ne me fournit plus de plants... » Accompagnement post formation par ADTV	chez A., mais ça ne me permet pas d'investir, ça paye les dépenses courantes. Sinon il faut aller plus loin, mais j'ai besoin d'être au jardin 7h/jour en ce moment. » Mise en place progressive des bassins de production et attente d'avoir un stock conséquent pour déclarer son activité.
Brigitte				
Fatigue physique et morale du travail mené depuis de nombreuses années Référence à l'enfance, continuité familiale :	Besoin de faire une pause. Un bilan de compétence réalisé en 2007 conforte Brigitte dans sa motivation de reconversion. Possibilité de participer à la formation ERP qui la pousse à formuler son projet.	Les enfants sont partis de la maison et les besoins du ménage diminuent. Brigitte arrête la part la plus contraignante de son activité d'accueil, pour ne garder début 2008 que l'accueil d'un enfant 1 weekend par mois et la moitié des vacances scolaires.	Pour l'activité d'artisanat, Brigitte teste des marchés (plusieurs en 2008), fait un book et monte une exposition à St Pons. Elle ouvre un atelier fin 2008.	Brigitte finance son activité artisanale par son activité salariée, et opte en 2010 pour une période indéfinie d'exercice non déclaré de son activité artisanale.
Nathalie				
Double rupture dans la continuité. Départ de la région d'installation précédente pour vivre à la campagne, puis besoin de faire évoluer l'activité d'élevage trop peu rentable Arrivé au début de l'hiver 1996/97 dans le Haut-Languedoc et vie en semi autarcie. Situation financière difficile et besoin d'ouverture.	Enfants qui grandissent et besoins économiques plus importants. « Mon conjoint venait d'acquérir un terrain non défriché sur lequel nous avons eu le projet d'installer un élevage plus conséquent. »	Appui sur le RMI. Participation à un chantier d'insertion en 2007 et entrée en formation en 2008 pour avoir des contacts extérieurs, insertion dans une démarche d'accompagnement en 2006-2007.	Investissement de l'argent personnel en 2000 pour constituer un petit troupeau de 30 brebis et monter la bergerie Vente directe de la viande à un réseau proche. Appui sur les autres agriculteurs pour la commercialisation. Accompagnement par ADTV avant la formation (c'est le conjoint qui est accompagné)	Conversion du troupeau en 2008 (les caprins remplacent les ovins) et augmentation de la surface de parcours qui permet au conjoint de Nathalie de démarrer l'activité en cotisant de solidarité. Installation progressive, avec recours ponctuel au travail extérieur pour Nathalie pour faire face aux dépenses courantes et aux investissements
Cécile				
Transformation de la situation de travail et difficulté de gérer une activité artisanale seule (montée au départ à deux avec son conjoint) « Reprise de l'activité artisanale seule en 2000, et arrêt en	La prise de recul permet de mettre en relation plusieurs événements : - le déménagement - l'arrêt de l'entreprise - la découverte de la capoeira et des cultures des	Cessation de l'entreprise (sans abandon total de l'activité artisanale). Déménagement dans le Haut-Languedoc pour redémarrer à zéro. Appui sur le RMI pour effectuer cette	Accompagnement anté-formation. Possibilité d'assurer des cours de capoeira à la MJC de S. ». Préparation d'un stock pour l'artisanat.	Appui sur le RMI pour assurer la période de réalisation du stock (artisanat) qui ne dégage pas de recettes, et déclaration de l'activité uniquement au moment où les possibilités de réaliser

2007 car trop de charges. » Besoin de changement géographique qui permet de remettre en question l'activité	« peuples premiers »	transition. « Prise de recul et réflexion sur de nouvelles possibilités de mettre en place une combinaison d'activité.		un chiffre d'affaire suffisant seront satisfaites. Minimisation de la prise de risque (pas de système d'installation progressive dans l'artisanat). Développement petit à petit des cours de capoeira par désir de rester disponible pour sa fille encore jeune.
Colette				
Pas d'éléments identifiés	Perte importante d'heures de travail salarié en décembre 2007 et au même moment lecture à l'ANPE d'une affiche proposant la formation du domaine viticole familial. Investissement de plus en plus important dans une démarche de récupération du domaine et de la prise en main par la famille des aspects agricoles (démarche patrimoniale et filiale)	Depuis 2002, remise en état du potager familial (progressivement) Démarches juridiques entreprises pour régler le problème du domaine viticole	Stage chez des maraîchers en 2008. Test de l'activité agricole sur deux terrains et défrichage d'un terrain sur la propriété familiale. Stratégie de reconnaissance par ses parents et implication de ces derniers dans l'activité. Participation à des journées de formation ADTV et aux réseaux d'entraide.	Appui de l'activité agricole sur l'activité salariée. L'activité agricole est la plus importante en terme de motivation et d'engagement, l'activité « service à la personne » apporte un revenu salarié indispensable aux investissements.
Frédérique				
Domaine d'activité non choisi « Par pression familiale j'ai fréquenté une école de commerce et je suis comptable ». Goût prononcé pour l'écologie. Arrêt de l'activité de paysagiste effectuée ces dernières années (problèmes physiques et économiques) Alternance de périodes d'emploi aidés et de chômage non satisfaisantes.	Possibilité de faire la formation ERP (occasion de prendre du recul et de réfléchir à une possibilité de gagner sa vie satisfaisante)	Appui sur le chômage : « Fin d'une activité salariée et période de chômage qui permet de prendre du recul et de s'engager dans la formation pour reconstruire un projet »	Clarification des compétences, possibilités et envies : « Très confus au début, il faut que je fasse avec ce que j'ai ! » Prise de contact avec des organismes de formation et d'accompagnement de la région LR, contacts positifs mais qui n'aboutissent pas à des offres d'intervention. Implication dans le projet collectif de la formation ERP.. Démarches de mise en place du jardin ethnobotanique	Pas d'engagement dans le projet, mais retour vers salariat, pour temporiser. Comptabilité : « nécessité et réconciliation »

Sarah				
Sentiment de dévalorisation dans les activités menées jusqu'alors (tourisme et accueil en Italie en particulier). Souhait profond de devenir décoratrice d'intérieur (référence à l'enfance et à ses origines anglaises).	Naissance des enfants et décès de sa mère, déménagement qui permet de reconsidérer le projet.	Arrêt de toute activité professionnelle pour s'occuper des enfants Appui sur le chômage et les congés maternité	Formation par correspondance de décoration d'intérieur qui est en cours et application chez des amis et dans un restaurant du village.	Idem
Lola				
Besoin d'autonomie professionnelle qui apparaît suite à la séparation de son conjoint (vie en couple sans activité extérieure depuis 20 ans), entrée dans le RMI qui est vécu de la même façon comme une subordination « Besoin de sortir du RMI et d'être mon propre patron, volonté de rester indépendante »	Séparation, lieu familial à faire vivre, avenir professionnel des ses fils en question (le projet est pensé en partie pour eux), possibilité d'entrer dans la formation ERP.	Déménagement hors du lieu familial et prise en charge de son propre devenir économique. RMI pour construire un projet d'insertion	Fabrication de bijoux depuis plusieurs années. Accompagnement par une structure spécialisée dans les métiers d'art et tentative de déclaration de l'activité de 2006 à 2007, et commercialisation sur les marchés locaux, mais les ventes ne couvrent pas les charges. Au cours de la formation, stage réalisé chez un maraicher qui deviendra son nouveau conjoint. Atelier monté en commun début 2009.	L'activité de maraîchage avec son nouveau conjoint prend le dessus. Retour en partie à la situation phase 1, avec cependant un statut de conjoint collaborateur. L'activité artisanale n'est pas abandonnée mais est mise en veille par manque de temps.
Éric				
Besoin d'activités qui ont su sens, et plus seulement économiques (Éric faisait les saisons en tant que cuisinier et ouvrier agricole). Besoin de mobiliser des compétences autres : « La liberté de pouvoir m'exprimer et échanger avec autrui »	Rencontre avec des maîtres de reiki. Formation ERP	RMI qui permet de dégager du temps hors travail pour construire le projet. Inscription dans un contrat d'insertion.	Formation de reiki et insertion dans la profession par des stages. Participation à la mise en place d'une association, réorientation en 2009 par une formation sur l'attelage. Prise de contact avec les professionnels du tourisme du Haut-Languedoc pour monter des itinéraires de randonnée en calèche. Edition d'un	Appui sur le RMI pour faire la formation d'attelage, avec recours au travail salarié ponctuel pour financer la formation manquante pour s'installer.

			flyer, contacts avec des structures d'accompagnement pour l'aider dans le montage du projet et des dossiers de financement.	
Michelle				
Alternance emplois aidés, chômage, RMI qui ne permet pas de valorisation professionnelle : « Lassitude des emplois aidés et du système du RMI. » Référence à sa famille et à une frustration d'enfance dans son nouveau projet : « ma mère ne pouvait pas nous payer des cours de musique »	Essais encourageants de vente en ligne de livres et de partitions. Formation en informatique à valoriser. Départ du fils étudiant. Formation ERP.	RMI et réflexion sur le projet d'insertion. Participation à de nouvelles sessions de formation à la création d'activité après la formation.	Vente en ligne et échange avec des acheteurs pour affiner la demande. Visite de brocantes et vide greniers pour voir quel stock peut être disponible.	Appui sur le RMI mais en 2010 projet qui n'évolue pas (retour phase 2)
Ambre				
Besoin, à son arrivée en France, de reconsidérer l'activité en dehors des cours de yoga. Référence forte à l'enfance dans le nouveau projet.	Séparation peu après son arrivée en France et besoin de se stabiliser financièrement. Connaissance d'une formatrice de Thêta healing en Angleterre qui voit avec le déménagement d'Ambre l'opportunité de développer cette thérapie en France	Le déménagement crée une rupture et un désengagement de fait des activités passées. Appui sur le RMI pendant cette phase.	Accompagnement à la mise en place du projet en 2007 (IFAD). Participation à la formation ERP pour finir de construire le projet. Formations techniques complémentaires réalisées en 2008. Test concluants de formations de Thêta healing en France réalisées en 2008. Élaboration des documents de communication et de la stratégie de diffusion	Appui dans un premier temps sur le RMI pour affiner le projet et démarrage de l'activité très rapidement (immatriculation fin 2008), avec un premier recours à une société de portable, puis indépendance quelques mois plus tard.
Laurent et Carole				
Insatisfaction très profonde du travail salarié qu'ils avaient en Irlande et besoin de changement	Achat d'une maison en France et déménagement. Idée de faire avec le lieu	Coupure radicale par la mobilité géographique.	Début de création d'un réseau pour faire reconnaître leurs compétences respectives.	Appui sur les économies du couple pour attendre la phase opérationnelle du projet. Recherche d'un statut social en France (demande de RMI).

Annexe 22 : Présentation des variables du graphe de synthèse des recombpositions des projets de l'ERP

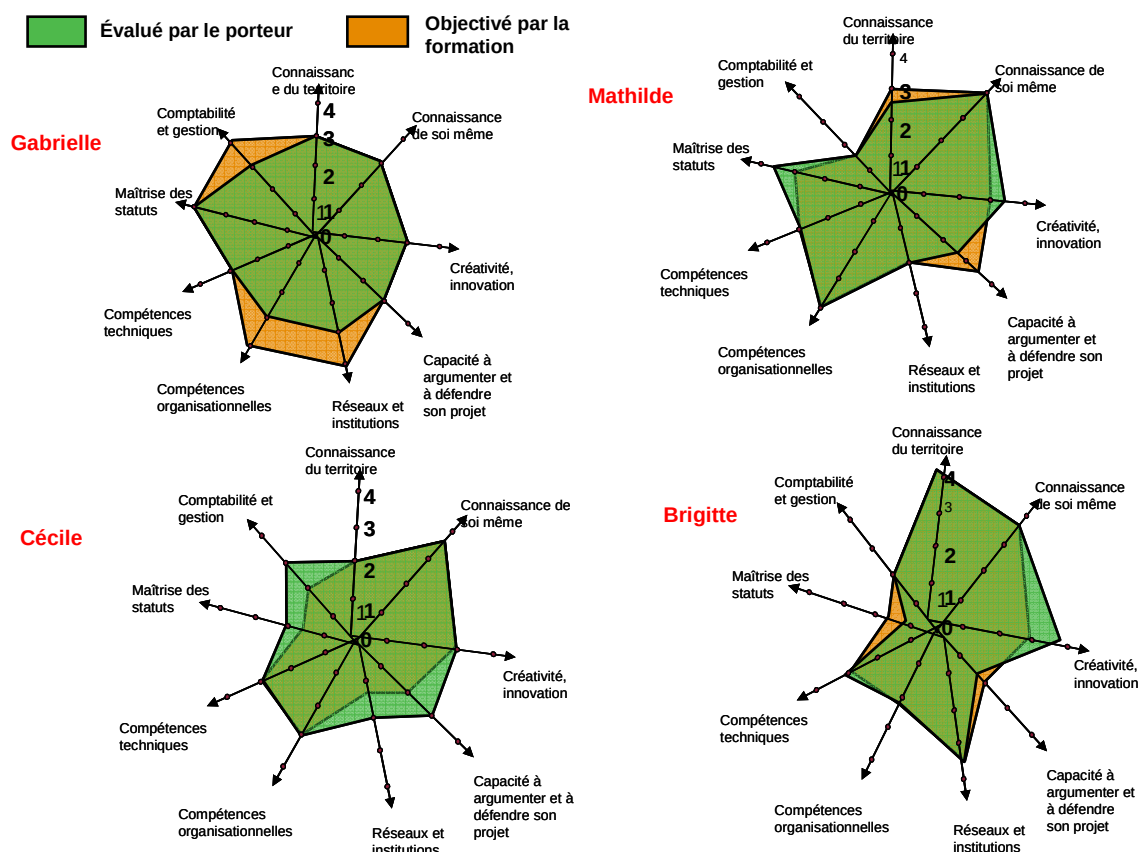
Détail des variables du graphe de synthèse	
Les compétences pour le projet	
1 : compétence faible : Éric, Lola, 2°: compétence moyenne : Colette, Nathalie, Cécile, Michelle, Sarah, 3°: compétence assez bonne : Mathilde, Frédérique, Brigitte 4 : compétence bonne : Ambre, Gabrielle Cette échelle est réalisée à partir de l'évaluation de neuf compétences, évaluation faite par le porteur de projet lui-même et requestionnée dans la formation. Pour avoir une valeur synthétique à utiliser dans le graphique de synthèse, nous avons compté les points pour chaque porteur, à partir de la situation objectivée par la formation, et distribué ces valeurs (voir ci-dessous graphes « compétences pour le projet »). Les compétences sont repérées en année N uniquement (fin de formation)	
Les phases de la rupture, ou le stade du projet	
Reprend les cinq phases précédemment décrites. Les phases sont repérées en année N (entrée dans l'ERP) et N+2	
Année N Phase 3 : Cécile, Brigitte, Lola, Colette, Sarah, Mathilde, Gabrielle, Éric, Frédérique, Michelle Phase 4 : Ambre, Nathalie	Année N+2 Phase 1 : Lola, Sarah, Michelle Phase 2 : Frédérique Phase 4 : Cécile, Brigitte, Nathalie, Éric, Gabrielle Phase 5 : Colette, Ambre, Mathilde
La précarité	
0 : pas de précarité 1 : Chômage < 700€ (sans revenus du conjoint)	2 : RMI
Les capitaux	
1 : Ni K foncier/immobilier ni K financier 2 : K foncier/immobilier mais pas de K financier 3 : K foncier/immobilier et K financier	4 : K financier mais pas de K foncier 5 : Aucun K nécessaire pour le projet
Le nombre d'activités combinées	
De une à trois	
La part de salariat	
0 : pas de salariat 1 : ponctuel et informel 2 : ponctuel et formel	3 : proche d'un mi-temps 4 : proche d'un plein temps
Le(s) domaine(s) d'activité	
Année N Agricole : Mathilde, Gabrielle, Nathalie Agricole + services (non agricoles) : Colette, Frédérique Agricole + commerce (non lié à la production agricole) : Michelle Agricole + artisanat+ commerce : Lola Artisanat + commerce : Sarah Artisanat + services : Cécile, Brigitte Services : Ambre, Éric Services + commerce : Laurent et Carole	Année N+2 Agricole : Mathilde, Gabrielle, Nathalie Agricole + services (non agricoles) : Colette Commerce : Michelle Agricole + artisanat : Lola Services : Sarah, Ambre, Frédérique Artisanat + services : Cécile, Brigitte Services + commerce : Éric, Laurent et Carole
L'ancrage territorial	
A partir du graphique x, présenté page Il s'agit de l'ancrage du porteur de projet, et non du projet. Cette mesure de l'ancrage inclut des variables telles que les la fréquentation de réseaux sur le territoire, la date d'installation, la reconnaissance des compétences, le réseau du conjoint, les projets de mobilité, etc., dont certaines sont pondérées. Il prend en compte le capital social de la personne, qui n'est donc pas répété sur la figure. L'ancrage n'est mesuré qu'une fois, en année N (fin de formation).	1 : de 0 à 7 : Ambre 2 : de 8 à 14 : Michelle, Carole et Laurent, Cécile 3 : de 15 à 21 : Lola, Éric, Frédérique 4 : de 22 à 28 : Sarah, Nathalie, Brigitte, Mathilde 5 : de 29 à 35 : Colette, Gabrielle

Les blocages repérés	
Il s'agit d'un blocage qui remet en question le projet	0 : non 1 : oui : soit statutaire, soit lié à la motivation, soit financier
Le revenu escompté (N) et la situation financière (N+2)	
Année N 1 : de 450 à 600 € : Nathalie 2 : de 600 à 800 € : Mathilde, Sarah, Cécile, Colette, Gabrielle 3 : de 800 à 1000 € : Brigitte 4 : de 1000 à 1200 € : Michelle, Lola, Éric 5 : plus de 1200 € : Frédérique, Ambre, Carole et Laurent Revenu attendu tiré des prévisionnels d'activité, réalisés en fin de formation. Il s'agit du revenu attendu du projet, et non pas du revenu disponible en année N.	Année N+2 1 : dégradation de la situation financière 2 : RMI 3 : revenus légèrement supérieurs aux minimas sociaux (jusqu'à ½ smic) 4 : revenus autour du smic 5 : revenus supérieurs au smic Il s'agit des revenus disponibles en année N+2, qui ne sont pas encore, pour de nombreuses personnes, les revenus attendus du projet. Cette variable permet cependant de voir comment la question des revenus est prise en charge par les porteurs de projet (choix de faire évoluer rapidement une situation par exemple), et si elle a une influence sur la mise en place du projet

Evaluation de la « Compétence pour le projet »

Pour avoir une valeur synthétique à réutiliser dans le graphique de synthèse du projet, nous avons compté les points pour chaque porteur, à partir de la situation objectivée par la formation, et distribué ces valeurs en quatre catégories.

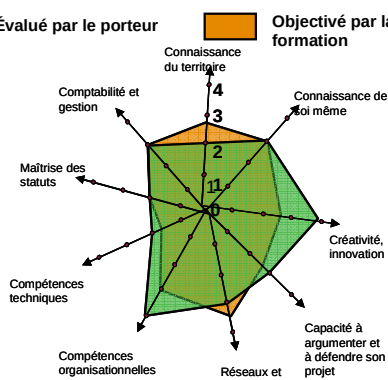
Les compétences pour le projet, situation en fin de formation



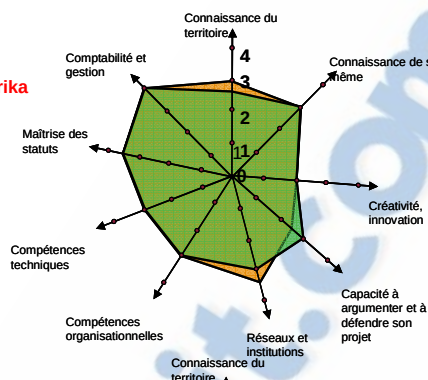
Les compétences pour le projet, situation en fin de formation

Évalué par le porteur Objectivé par la formation

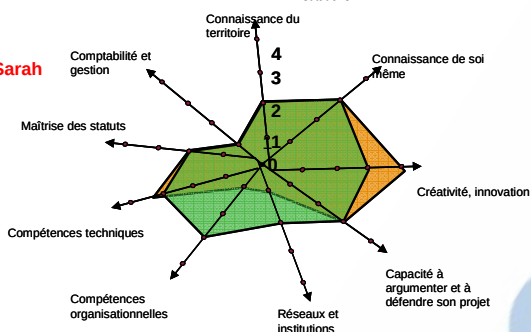
Colette



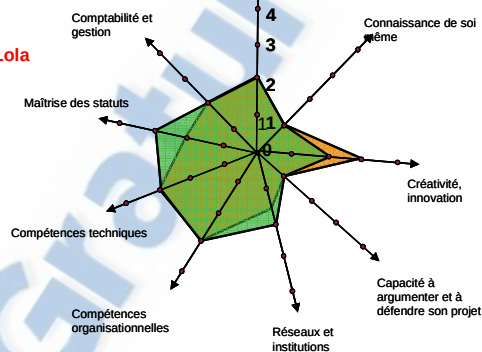
Frédérique



Sarah



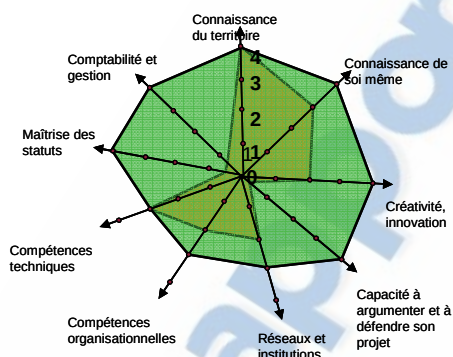
Lola



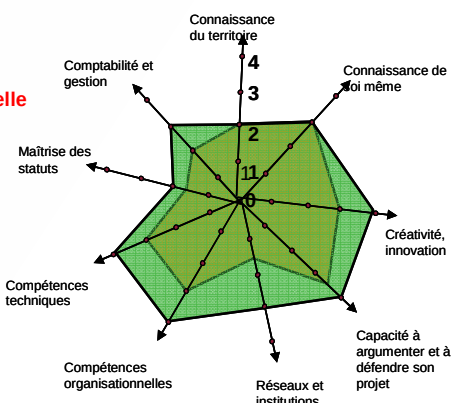
Les compétences pour le projet, situation en fin de formation

Évalué par le porteur Objectivé par la formation

Eric



Michelle



Ambre (information non disponible)

Gabrielle : 31 points

Mathilde : 27 pts

Frédérique : 26 pts

Brigitte : 25 pts

Colette : 24 pts

Nathalie : 23 pts

Cécile : 23 pts

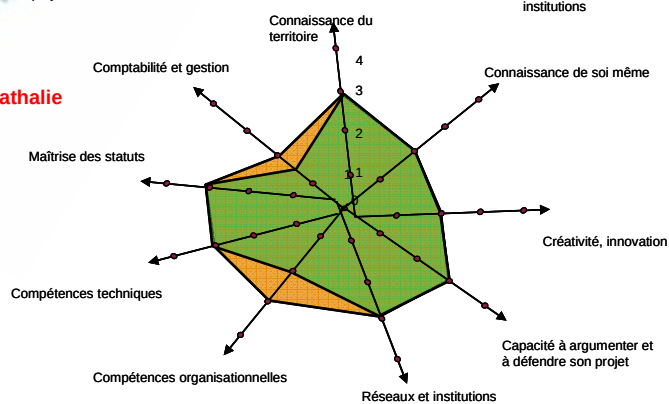
Michelle : 22 pts

Sarah : 20 pts

Eric : 18 pts

Lola : 18 pts

Nathalie



Annexe 23 : Commentaires des porteurs de projet sur les quatre formes d'accompagnement. ERP, 2008

	Forme 1 : face à face porteur de projet et un accompagnateur		Forme 2 : groupe + accompagnateurs	Forme 3 : porteur de projet + accompagnateurs	Forme 4 : projet collectif	
	Fin de formation	N+2			Fin de formation	N+2
Gabrielle	L. a su écouter et répondre à mes doutes	pas trop servi, les accompagnateurs que j'ai vu (MSA, Terres Vivantes) ne savaient pas plus. Elles ne m'ont pas apporté grand-chose. Alain [mari] était déjà en contact avec P. [technicien de la chambre à St Pons].	Vis-à-vis du groupe, j'étais bien avec tout le monde, j'ai vu le caractère de chacune, la façon de faire, les affinités...Les différentes manières de faire m'ont servies. J'ai travaillé une fois avec Michelle et P., je suis allée plusieurs fois chez Cécile, avec Colette ça a été le cas plusieurs fois. Ce qui m'a le plus servi, la présentation des projets avec le public. En expliquant, j'ai vu d'avantage de choses, c'était plus clair. Les diapos m'ont permis de presque concrétiser mon projet. C'était vraiment frappant, il y avait des accrochages. Chacun avait sa vie, le travail en dehors, des choses à faire, donc on pouvait craquer à certains moments. Surtout quand c'était individuel [parle forme 2 d'accompagnement, le	Assimilé à forme 1	permettra de ne pas arrêter la formation brusquement et servira certainement à ce que d'autres projets voient le jour	Le projet collectif ? Il stagne. Je me demande si ça va aller plus loin. Ca va rester un truc d'amitié, parce que tout le monde a besoin de travailler pour manger, on n'a pas le temps de se libérer pour monter autre chose. L'histoire de faire venir les Sénégalaises, c'était trop compliqué. Pour nous, aller là-bas, d'accord, mais pour elles, venir je le vois pas. Là-bas il n'y a pas le RMI, elles peuvent pas se permettre de partir...Mme K. a laissé tomber apparemment. C'est Michelle qui avait relancé, elle avait poussé Brigitte. Chacun est resté dans son coin, à part Brigitte et Lola qui ont pris un atelier ensemble. »

			groupe + les accompagnateurs écoutent et commentent le projet de chacun], qu'on était là et qu'on faisait pas grand-chose, il y en avait qui râlaient. On avait l'impression de perdre du temps, mais je ne crois pas que c'était vrai.			
Mathilde	intervenants intéressants (Terres Vivantes, msa, .P.), très intéressant de se retrouver seule avec tous ces accompagnateurs. Ce qui est sympa c'est de voir toujours celui-là [montre l'accompagnateur] qui revient. On sent qu'il y a quelqu'un derrière. Si j'ai besoin d'un contact, hop « Hélène ». On pense forcément à toi en premier, même s'il y a les autres. C'est super important après une formation.	Intéressant avec Terres Vivantes. Ca a permis de rafraichir les choses. (Sur le dessin l'accompagnateur est entouré en violet, et une autre bulle rassemble le porteur et l'accompagnateur)	Bien aussi avec les gens. Mais ça aurait été bien de séparer les thèmes, par exemple le matin agricole, l'après midi artisanat, même si c'est la pluriactivité. Quand le sujet n'était pas l'agricole j'aurais préféré être dans mon jardin. Parfois ce n'était pas utile pour mon projet, même si c'est sympa d'apprendre des choses, d'écouter les copines. Mais quand même le groupe est intéressant pour l'aide qu'il apporte. Quand on prenait un projet et qu'on en discutait tous ensemble, c'était très bien. Surtout que L. a pris mon projet comme exemple, tout le monde	Là où c'était intéressant c'était avec L., même si j'ai pas trop aimé son sujet [faire un prévisionnel]. N. [commercialisation] ça a été intéressant mais tant que mon projet n'est pas monté c'est encore trop abstrait. Bien avec Frédérika, c'était bien que ce soit elle qui traite cet aspect [compta], si ça avait été quelqu'un d'autre, Ahhh ! (Dans le dessin tous les personnages sont réunis dans un ensemble en violet)	super, je ne me sens pas première tête mais je suis et soutiendrai les filles. Déjà beaucoup de choses dans ma tête.	L'asso bien, mais c'est vraiment le 4^e point. Ca passe après le reste. Mais j'ai pas envie de le laisser tomber. Les filles me parlent de marchés, mais tant que je ne suis pas cot. Sol. Je n'y passerai pas de temps. Les femmes sénégalaises, par exemple, c'est beaucoup d'argent qui devrait aller à l'aide à l'investissement dans nos propres projets individuels. On pourrait investir dans quelque chose qui sert à tout le monde, une débroussailleuse, une machine à coudre. Les cuma ça existe déjà mais là ce serait différent. Même si j'ai beaucoup apprécié K.,

			a fait ses commentaires, c'était très utile pour moi !			elle était un rayon de soleil, mais ces projets devraient profiter à ceux qui en ont vraiment besoin. Le projet collectif peut aussi servir à faire des formations. Je veux bien accueillir des gens et leur expliquer ce que je fais, comment je m'y prends, comment ça marche dans les papiers, mais avant il faut que je puisse encore avancer dans mon projet. On peut aider d'autres personnes mais à condition d'être stable et solide. Le projet collectif doit me permettre d'avancer dans mon jardin. Si je vois Frédérique je lui dirais ce que j'en pense. Pour le moment ça ne m'apporte pas grand-chose, c'est pas des sous, c'est pas concret. C'est plus certaines personnes qui ont porté le projet collectif, je vais pas aller contre de toute façon. Au début c'était du blabla. Je me disais que je ne pouvais pas m'investir partout.

Brigitte	Par rapport à J.P. D. j'ai entendu deux discours : celui de son ressenti par rapport à mon projet d'avoir un an devant moi pour les stocks et la prospection et m'installer au bout d'un an : compréhension et discours contradictoire lié à sa pression en amont, faire vite, démarrer tout de suite, se déclarer.	IFAD. Pas servi. « J'avais l'impression d'avoir deux hommes en face de moi : un humain et un représentant de son organisation, qui avaient deux discours contradictoires ». Elle sent qu'il n'est pas à l'aise dans son rôle professionnel, « entre deux chaises », en tant que responsable de sa structure il avait à remplir des cases. « Moi dans tout ça je me sens souvent hors case ». « Bof ! » « Dans le face à face beaucoup de distance entre les deux personnages ».	de très nombreux échanges qui créent une dynamique au sein du groupe. Rencontre avec tous ces gens de qualité « je n'étais pas dans le monde du chômage, je n'ai pas vu le manque de qualité des formations proposées mais c'est ce que tout le monde dit » (Sur le dessin : beaucoup de flèches dans tous sens et de quatre couleurs différentes (différents apports) Mais surtout de la part des porteurs (les accompagnateurs participent à la dynamique mais reste en dehors). Qualité ++, humaine et professionnelle	super toute cette qualité. Il y a des accompagnateurs avec qui m'ont moins intéressée (car ce qu'ils disaient était trop compliqué). Tout ce qui était concret ++ (plaquette, atelier, asso par les manifestations collectives) mais ce qui était dans l'abstrait m'a perdu (elle évoque tout ce qui concerne les aspects gestion d'entreprise : statuts, compta, calcul des charges...) (Sur dessin juste une flèche vers projet individuel, et deux +.) On est ressorti avec des choses très concrètes (plaquette, atelier, association...)	Intéressé et motivée mais peu impliquée car je ne me sens pas compétente. Participation oui.	projet collectif. « je ne le voyais pas du tout réalisable. Le peu qu'on a fait je ne le sans pas » (Sur dessin un point d'interrogation violet)
Nathalie	Présence appréciée par la qualité de ses connaissances sur le territoire, par son ouverture d'esprit sur de nouvelles manières de vivre dans des régions aussi différentes du rivage aux montagnes.				Intensif, énergique et indispensable pour recadrer le projet. Précision, clarté, sincérité, aide, écoute.	
Cécile	Très bonne intervention	« L'accompagnateur,	« Avec les formateurs	« Sur 3° je ne sais pas	Pas assez de temps	Le projet collectif « C'est

	de J.L. D., plein de solutions. Ifad : manque de dynamisme et d'enthousiasme	c'est quoi, les accompagnateurs ou les formateurs. Pour moi c'est les deux. » Certains accompagnateurs ne m'ont pas apporté de grandes solutions. J.P. ne m'a rien apporté, pas d'éclairage, quand je suis sortie de là il fallait que je me débrouille toute seule. Les deux gars d'Ariac, j'ai trouvé que c'était de bons commerciaux. Par contre j'ai pas eu ce sentiment avec celui d'Energies Alternatives. Les cours avec M.S., c'était excellent. »	c'était intéressant. Mais c'est loin tout ça ! Les formateurs, ont relancé la machine [les projets], ont apporté une sorte d'espoir [croire en ses projets]. On peut vivre de l'artisanat, donne de l'élan, on peut faire plein de choses. Le fait que les autres soient là était intéressant, on a le point de vue des autres, ça donne la pêche, il n'y a jamais eu de jugement sur le projet, c'était stimulant de ne pas entendre « ton projet est nul ». L'écriture ça m'a saoulé. Je sais qu'il faut que je fasse des progrès en écriture mais j'étais pas là pour ça. Les interventions ont été intéressantes, c'est intéressant de voir que plein de gens se bougent pour que ça change.	trop quoi dire. »	consacré	top mais paraît assez abstrait cette histoire. J'ai du mal à voir ce qu'on va faire de ça. Jusqu'à présent c'est un peu endormi. L'association n'est peut être pas assez présente, mais on n'a pas vraiment de projet ensemble, hormis ce truc avec J.L. Dans les formations [envisagées dans le cadre de l'association] je vois pas ce que je peux apporter. Cette idée de faire des marchés ensemble, par expérience, à partir où il y a trop de mélanges ça ne marche pas, la clientèle aime bien mettre un nom sur celui qui a fait les choses. Un gros stand avec plein d'artisans me paraît difficile. Mais une boutique, un dépôt, oui. J'ai une expérience de commercialisation dans une coopérative qui a failli mal finir, on partageait les charges, la gestion était mauvaise. Par contre à Embrun je connais une association qui s'est transformée en une structure de

						commercialisation, 30 artisans se partagent les bénéfices. Ici cela vaudrait le coup d'avoir un lieu de vente, il y a du passage.
Colette	M. : très bon accompagnement pendant la formation. Mise en place d'un accompagnement à mon rythme après la formation jusqu'à l'installation	Relation de confiance, très simple, très opérationnel. Le fait que ce face à face soit dans le cadre de la formation c'était un plus. « Avoir quelqu'un qui s'occupait de moi mais en sentant qu'il y avait un réseau derrière »	Aide du groupe, porteurs qui apportaient des informations et complétaient ce que disaient les formateurs	Ca a apporté plus aux accompagnateurs mais pas à moi car j'avais déjà rencontré individuellement chacun. Pour les accompagnateurs, cela a permis de voir la cohérence du projet, surtout lorsque la focalisation porte sur l'agricole. IFAD a apporté toutes les indications pour le service à la personne. La pluriactivité a besoin de s'épanouir dans le projet agricole	Insuffisant. Un accompagnement après la formation pourrait être prévu car lorsque chaque stagiaire s'occupera de son projet personnel elle ne trouvera peut être pas le temps ou l'envie de construire un projet collectif	Projet collectif : projet des accompagnateurs plus que le nôtre. Aucune de nous n'y avait pensé. C'est l'image de la formation pour le Cirad. Sans elle l'asso ne se serait pas créée.
Frédérique	Je n'ai pas vraiment d'accompagnement pour le moment. Dès que possible je pense m'orienter vers l'Ifad et/ou Ariac, soit pour le type d'activité que par « affinité » dans la méthode.	Face à face : certains ont eu un rôle très important. Mais pas vraiment d'aide, de renseignements précis. Dans mon cas pas utile directement, mais bénéfice à côté (contacts) (Sur dessin : un lien entre porteur et accompagnateur « de moindre importance »)	Compétition/émulation. Chaque individualité s'affirme, c'est parfois un peu le bordel mais c'est fort (Sur dessin, liens qui convergent vers porteur, pas de liens transversaux)	On a un peu répété les mêmes choses, il n'est pas sorti grand-chose de cet entretien. Mais il y avait un autre type de lien : apporte de la réflexion à l'ensemble du projet (globalité). L'ensemble de toutes ces personnes permet de réfléchir à une idée porteuse, donc on s'y est tous mis. (Sur dessins tout le	Laborieux et plus long que prévu, mais on y arrive. Au passage, je remarque l'engagement de J.P.D., qui n'y pensait pas, qui a été un peu forcé, qui s'est pris au jeu, même si l'idée de la scop n'a pas marché.	Le projet collectif a toujours primé. J'ai toujours senti que c'était possible. La dynamique de groupe est toujours porteuse. Le volet réflexion s'est un peu perdu mais ce n'était pas le but de tout le monde. On peut avoir par ce projet la capacité de fournir de l'information aux autres.

				monde est relié à tout le monde).		(Sur le dessin tout le monde est relié à tout le monde (y compris les accompagnateurs)) Frédérique parle de « lien global »
Sarah	Je ne m'attendais pas à un provocateur comme interlocuteur, ses commentaires n'étaient pas vraiment « fair-play », et ce n'était pas parce que pas positif mais problème d'approche. P. a été très disponible, ouvert et plein d'idée, très encourageant. JPT : plein d'enthousiasme par moment, trop dans le flou, du tac au tac, mais inspirant tout de même.				Cf précédent	
Lola	D'accord.	pas utile car déjà fait avant (était suivie par structure d'accompagnement)	la plus intéressante. Autant d'apports de la part des accompagnateurs que des autres porteurs. Égalité des liens	très intéressante mais la discussion n'apporte pas de solutions car n'a rien à proposer en terme de statut	Très intéressant, très bien, à suivre	projet collectif intéressant mais reste théorique et idéal. Ne se concrétise pas.
Eric	Merci à H., M.S. pour leur patience et leur compréhension qui m'ont permis de réaliser le projet. Deux belles personnes au service des autres.	Ok. (ne se rappelle plus qui il a vu de manière plus spécifique).	Cette formation avec toutes ces femmes, c'était très intéressant, ça m'a fait travailler ma relation aux femmes. J'étais très sollicité [comme seul homme].	Pas là	A revoir...	N'en parle pas

			Les rapports humains étaient très forts, aussi bien au niveau individuel, chacun a été sollicité, et en groupe il y avait un travail à faire par rapport à toute cette énergie. Tout le monde à un moment où l'autre a « pété » un câble. C'est la seule chose qui a manquée à cette formation, un accompagnement psychologique, une aide. M.S. a poussé les personnes très loin.			
Michelle (Remarque faite par Michelle après coup sur le choix des couleurs Violet = couleur de l'échange profond Rouge = couleur de la dynamique, de l'interaction Vert = couleur de la projection dans l'avenir, de l'espérance)	Trop impersonnel, les entretiens individuels flottants. J'ai plus apprécié de présenter mon projet devant plusieurs personnes avec une interactivité et des interventions ou les particularités de chacun. Très enrichissant, permet un regard externe du projet avec de nouvelles idées.	Échange privilégié Avec quelqu'un qui nous connaît depuis le début (relation suivie). (Lien dans les deux sens, les deux figures sont réunies dans le même ensemble, lui-même entouré comme pour figurer une bulle (en violet sur le dessin, la flèche est elle en rouge) Hiérarchie : arrive en deuxième position)	Interaction Intéressant car regard des autres copines, avec plusieurs regards d'accompagnateurs différents. Dynamique, interactif (Liens multiples qui fonctionnent dans les deux sens (aucun échange à sens unique). En rouge, les liens et les personnages sont eux aussi dans une bulle). Forme d'accompagnement préférée (n°1).	Clarification du projet (Liens (en violet) qui convergent des accompagnateurs vers le porteur. Pas de liens entre accompagnateurs. Le porteur est entouré, en vert, comme la bulle qui entoure l'ensemble des personnages). 3 ^{ème} dans la hiérarchie	Très intéressant, motivant. On se sent épaulé, propulsé, on a envie de créer ce projet.	Projet collectif : idée de départ mais moins à propos, elle venait pour un projet individuel. « Pourquoi pas, mais je ne sens pas de lien entre le projet collectif et mon projet individuel, même si c'est toujours chouette de faire avec les autres. Mais je fais déjà beaucoup ça avec d'autres personnes. » Pour elle l'association ne débouche pas sur quelque chose de concret, « ce n'est pas un projet, c'est une réunion de copines ».

Table des figures

Figure 1: Cheminement conceptuel de la thèse. Tallon H., 2011	26
Figure 2: Le cadre d'analyse de la thèse, Tallon H., 2010	31
Figure 3: Carte de localisation du Haut-Languedoc dans l'espace français et régional. CRT LR, Dubien A., 2010	33
Figure 4: Localisation des villages cités. Tallon H., 2010	47
Figure 5: Évolution de la population de la vallée du Jaur (XVIIe siècle-XXIe siècle), Tallon, H., 2010.....	49
Figure 6: Exemple de système d'activité, vallée du Jaur XVIIIe siècle. Tallon H., 2010	54
Figure 7: Évolution des trois secteurs d'activité à Prémian, Lauriol, 1980	55
Figure 8: Évolution de la population de Prémian. Lauriol, 1980	58
Figure 9: espace vécu du Haut Languedoc en 1999, Insee, 2007	63
Figure 10: Portrait du territoire du Haut-Languedoc : population, impôt, résidences secondaires, activité, chômage, emploi, nombre d'exploitations agricoles. La zone de comparaison est l'Hérault, Insee, 2007b	65
Figure 11: Évolution des minimas sociaux dans le canton de Bédarieux. Source « Fiches précarité », Insee, 2007	69
Figure 12: Date d'installations des exploitants agricoles actives sur le canton de St Pons, IAMM, 2006.....	70
Figure 13: Typologie des formes de pluriactivité, Tallon H., 2010, d'après (Gervais, et al., 2009) et (Cré-Entreprendre, 1998)	91
Figure 14 : Les trois dimensions de l'accompagnement, Tallon H., d'après (Paul, 2003)	112
Figure 15 : Nébuleuse de l'accompagnement, Tallon H. 2010, d'après Paul, 2004.....	123

Figure 16: Positionnement des projets agri-ruraux du programme Terriam dans les postures d'accompagnement relevées en Bretagne (TERRIAM, 2007)	135
Figure 17: Caractéristiques générales des 250 organisations de soutien recensées en région Languedoc-Roussillon, Tallon, 2011, d'après Bernardini et Perez, 2009	143
Figure 18: Répartition des structures de soutien à la création d'activité recensées en Languedoc-Roussillon, Tallon, 2011, d'après (Bernardini et Perez Chueca, 2009).....	145
Figure 19: Poids des organisations de la région Languedoc-Roussillon dans les quatre registres de pratiques de l'accompagnement de Maela Paul (Paul M. 2004), en % de chaque groupe. Tallon, 2010, d'après (Bernardini et Perez Chueca, 2009).....	148
Figure 20 : Répartition spatiale des organisations d'accompagnement dans le Haut-Languedoc héraultais, Tallon H., octobre 2010, enquêtes 2007 et 2010	161
Figure 21 : Orientation des porteurs de projets selon leur statut à l'entrée dans le dispositif du Haut-Languedoc. Tallon H., 2008, enquêtes exploratoires ERP.....	164
Figure 22: Phase 1, genèse de l'expérimentation. De 2000 à 2005, un projet de développement rural. Tallon H., 2010.....	198
Figure 23: Phase 2, genèse de l'expérimentation. En 2005 une ingénierie de formation. Tallon H., 2010.....	199
Figure 24:Phase 3, mise en oeuvre de l'expérimentation dans une recherche-action, 2006-2010. Tallon H., 2010	201
Figure 25: Évolution du partenariat du projet initial de développement rural au projet final de recherche-action. Tallon H., 2010.....	202
Figure 26: Le couplage entre accompagnement et formation dans l'expérimentation ERP, Tallon H., 2010	209
Figure 27: Les quatre formes d'accompagnement dans l'expérimentation ERP. Tallon H., 2010	213
Figure 28: Affiche de présentation de la formation/accompagnement ERP. Tallon H., 2007.....	220
Figure 29: Matériau d'analyse de l'expérimentation ERP. Tallon H., 2010.....	222
Figure 30: L'autonomie par le projet. Tallon H., enquêtes ERP, 2008.....	252

Figure 31: Revenu avant projet et revenu attendu du projet. Tallon H., ERP, 2008....	263
Figure 32: Travail, œuvre et action chez Hannah Arendt, Tallon H., 2010 (Arendt, 1958).....	268
Figure 33: Travail et activité chez André Gorz et Dominique Méda. Tallon H., 2010, d'après (Gorz, 1988), (Méda, 1995).....	270
Figure 34: Site Internet du Pays HLV. Page présentation du territoire, consultée le 1/03/2011.....	278
Figure 35: Site internet d'un couple de viticulteurs d'Olargues. Page de présentation du territoire, consultée le 1/03/2011.....	278
Figure 36: Objectifs recherchés par la mise en œuvre du projet.Tallon H., enquêtes ERP, 2008.....	280
Figure 37: Nom utilisé pour désigner le territoire et provenance géographique des porteurs de projet. Tallon H., enquêtes ERP, 2008.....	282
Figure 38: Démarche d'objectivation du territoire dans l'expérimentation ERP. Tallon H., ERP 2008.....	285
Figure 39: Ancrage territorial des porteurs de projet. Tallon H., enquêtes ERP, 2010	291
Figure 40: L'évolution de 2008 à 2010 du statut juridique des activités des porteurs de projet de l'ERP. Tallon H., 2010.....	327
Figure 41: Le « conflit de l'entrepreneur ». Tallon H., ERP, 2010.....	345
Figure 42: Carte du projet de Gabrielle, ERP, 2008	351
Figure 43: Carte du projet de Michelle, ERP, 2008	353
Figure 44: Carte du projet de Frédérika, échelle 1/1 000 000, ERP 2008	354
Figure 45: Carte du projet de Frédérika au 1/100 000, ERP, 2008.....	355
Figure 46: Carte du projet d'Ambre, ERP 2008.....	360
Figure 47: Schéma des quatre formes d'accompagnement et représentation des liens par Brigitte, ERP 2010	364
Figure 48: Similitudes et divergences de la recherche-action et de l'accompagnement. Tallon, H., 2010.....	372

Table des tableaux

Tableau 1: L'industrie de la laine dans la vallée du Jaur en 1798, Bernard Devic cité par H. Lauriol, 1975	51
Tableau 2: Les quatorze formes de pluriactivité agricole recensées au Québec, (Gervais, et al., 2009).....	90
Tableau 3: Structures d'accompagnement à la création d'activité en zone rurale et principales missions d'accompagnement. Collectif Ville-Campagne (2003), cité par Saleille (2007)	129
Tableau 4: Les composantes des logiques d'accompagnement à la pluriactivité, Tallon H, 2010.....	136
Tableau 5 : Figures d'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon (Bernardini et Perez Chueca, 2009)	151
Tableau 6: Liste des organisations enquêtées en Haut-Languedoc, Tallon H, ERP enquêtes exploratoires du 2ème semestre 2007	156
Tableau 7 : Missions des organisations d'accompagnement du Haut-Languedoc, Tallon H., octobre 2010. En vert avec puce : organisations du secteur agricole.....	159
Tableau 8 : Visions de la pluriactivité dans le Haut-Languedoc héraultais. Tallon H., 2010, d'après les entretiens réalisés par Dubien A., mai à juillet 2009	173
Tableau 9: Principaux objectifs assignés à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon et Haut-Languedoc. Tallon H., 2010. D'après travaux Intersama (Bernardini et Perez Chueca, 2009), (Bernard, 2009), (D'Aldéguier, 2010), (Dubien, 2010)	175
Tableau 10: Les porteurs de projet et leurs projets à l'entrée en formation, Tallon H., ERP, 2008.....	218
Tableau 11: Raisons de l'installation sur le territoire. Tallon H., 2010, enquêtes ERP, février 2008.	275
Tableau 12: Perception par les porteurs de projet du territoire en termes d'atouts et de contraintes, Tallon H., ERP 2008.....	287

Tableau 13 : Grille de détermination de l’ancrage territorial des porteurs de projet de l’expérimentation. Tallon H., ERP, 2011.....	290
Tableau 14 : Le travailleur modèle du nouveau capitalisme. Tallon H., d’après (Menger, 2002) et (Boltanski et Chiapello, 1999), 2010	296
Tableau 15 : Les compétences nécessaires à la conduite d’un projet pluriactif pour les porteurs de projet de l’ERP. Tallon H., enquête ERP, février 2008	297
Tableau 16 : Caractérisation de la pluriactivité chez les porteurs de projet de l’ERP. Tallon H., enquête ERP, 2008.....	298
Tableau 17 : Manifeste de la pluriactivité, ERP, 2008.....	307
Tableau 18 : Commentaires des porteurs de projet de l’ERP sur le projet collectif, en année N et N+2. Tallon H., enquêtes ERP 2008 et 2010	317
Tableau 19: Les socles de références de la naissance du projet chez les porteurs de projet. Tallon H., ateliers d’écriture ERP, 2008.....	322
Tableau 20: Description des variables du graphe des projets de l’ERP. Tallon H., ERP, 2010.....	333
Tableau 21: Les résultats du processus d’intégration selon la démarche recherche-action ou accompagnement. Tallon H., 2010, d’après Pourtois et al 1993 « les six points de divergence acteur décideur et chercheur »	374

Table des illustrations

Illustration 1 : Massif du Caroux, croquis Alain Alquier, 2011.....	11
Illustration 2 : Luc Boltanski, croquis Alain Alquier, 2011.....	25
Illustration 3 : Fileuse, vallée du Jaur, croquis Alain Alquier, 2011.....	53
Illustration 4 : porteur de projet de l'expérimentation ERP. Croquis Alain Alquier, 2011	177
Illustration 5 : Panorama de vie de Frédérique, ERP, 2008. Croquis Alain Alquier, 2011	225
Illustration 6 : Bannière « pluriactivité », photo Tallon H., ERP 2008.....	300
Illustration 7 : Stand des pluriactifs de l'ERP, marché de Boisset, juin 2008. Photo Tallon H., 2008.....	314
Illustration 8 : La bannière "pluriactivité" en cours de réalisation. Croquis Alquier Alain, 2011	319
Illustration 9 : Feuilles de châtaignier, croquis Alain Alquier, 2011	378
Illustration 10 : Mouflon, croquis Alain Alquier, 2011	388

Sigles et acronymes

ADASEA : Association Départemental pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

ADECOHD : Association pour le Développement Economique de la Haute Durance

ADEFA : Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

ADEAR LR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural en Languedoc-Roussillon

ADTV34 : Association Départementale Terres Vivantes 34

AIRDIE : Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economie

Alatras : Association des Lieux d'Accueil des TRAvailleurs Saisonniers

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

ARIAC : Amorçage d'Initiatives en Centre Hérault

ASRDLF Association de Science Régionale De Langue Française

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation

BEPA : Brevet d'aptitude professionnelle agricole

BG : Boutique de Gestion

BGB : Boutique de Gestion du Biterrois

BIT : Bureau International du Travail

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CA : Chambre d'Agriculture

CAE : Coopérative d'Activité et d'Emploi

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CIAT : Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire

CBE : Comité de Bassin d'Emploi

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CC Communautés de Communes

CC OJ : Communauté de Communes Orb-Jaur

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CER : Centre d'Économie Rurale

CEMEA : Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active

CETA : Centre d'Etude Technique Agricole

CG : Conseil Général

CGT : Confédération Générale du Travail

Cirad : Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement

CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CLI : Commission Locale d'Insertion

CM : Chambre des Métiers

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

CR : Conseil Régional

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

DAATEP Dispositif d'Appui dans les domaines de l'Agriculture, du Tourisme, de l'Environnement, du Patrimoine et de la Pluriactivité

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

ERP : Entreprise Rurale Pluriactive

FD CIVAM : Fédération Départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

FRCuma : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

FSE : Fonds Social Européen

GE d'Orb : Groupement d'Employeurs de l'Orb

Gréta : Groupement d'Etablissement

IAMM : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

IFAD : Institut de Formation et d'Aide au Développement

IGP : Indicateur Géographique de Provenance

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes

INTERSAMA : Insertion Territoriale des Systèmes d'Activités des Ménages Agricoles dans le Languedoc Roussillon

LAM : Lieu d'Accès Multimédia

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OPA : Organisation Professionnelle Agricole

PIC : Projet d'Intérêt Communautaire

PII : Point Info Installation

Pays HLV : Pays Haut Languedoc et Vignobles

PFCA : Plate-Forme pour la Création d'Activité)

PLIE : Plan Local d'Insertion par l'Economie

PLIE HVO : Plan Local d'Insertion par l'Economie de la Haute Vallée de l'Orb

PNR HL : Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

PSDR : Programme Pour et Sur le Développement Régional

RDL : Régie de Développement Local

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

RGA : Recensement Général de l'Agriculture

RGP : Recensement Général de la Population

RSA : Revenu de Solidarité Active

RTAIE : Réseau Territoire Agir pour l'Insertion et l'Emploi

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SICA : Société d'intérêt collectif agricole

SIRENE : Système d'Identification du Répertoire des ENtreprises

SMI : Surface Minimale d'Installation

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance^L

SPL : Système Productif Localisé

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TPE : Très Petite Entreprise

TETIS : Territoires Environnement Télédétection et Information Spatiale

UMR : Unité Mixte de Recherche

UNEDIC : Union Nationale interprofessionnelle pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce

UTH : Unité de Travail Humain

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Table des matières

Introduction.....	13
Première partie : Pluriactivité et recompositions de l'accompagnement dans les territoires ruraux.....	41
Chapitre 1- Entre tradition et modernité, le spectre ambiguë de la pluriactivité	43
1.A - L'activité dans les espaces ruraux, une pluriactivité au fil du temps. L'exemple du Haut-Languedoc	43
1) Première séquence : une pluriactivité traditionnelle qui ne dit pas son nom (XI ^e -XIX ^e siècle)	46
a) La pluriactivité ou l'art de recomposer les activités économiques.....	48
b) L'imbrication complémentaire des activités textiles et agricoles	52
c) Sortir de la pluriactivité. Une transition vers le XX ^e siècle.....	56
2) Deuxième séquence : quand l'héritage pluriactif devient encombrant, ou le tournant raté de la modernité (XX ^e siècle)	60
a) Les mutations économiques difficiles du Haut-Languedoc	63
b) Vers la précarité ? Des décalages marqués entre structure de l'activité et évolutions du travail...	67
c) Revenir à la pluriactivité ? Des pratiques diversifiées qui font leurs preuves.....	71
1.B - La pluriactivité au-delà du concept : définitions et pratiques	73
1) Évolutions agricoles et évolutions du travail	73
a) La modernisation de l'agriculture : nommer la pluriactivité pour mieux la combattre	73
b) Définir la pluriactivité aujourd'hui, un exercice difficile	75
c) La question des mutations du travail au cœur du débat	79
2) Des motivations à la pluriactivité variées	81
3) Esquisse d'une typologie des formes de pluriactivité.....	86
1.C - La pluriactivité face à l'instabilité et à l'ambiguïté des politiques publiques	92
1) Des politiques de gestion de crise ?	92
a) Conforter le modèle dominant	92
b) Pluriactivité et précarité, deux termes associés.....	96
2) Territoires ruraux et soutien à la pluriactivité : gérer l'attractivité ou gérer les secteurs économiques	99
a) Pluriactivité pour maintien de campagnes vivantes	99
b) Un allié inattendu dans la reconnaissance de la pluriactivité, le tourisme	102
Chapitre 2- Les adaptations des démarches d'accompagnement aux systèmes d'activité ruraux. Exemple de la région Languedoc-Roussillon	107
2.A - L'accompagnement, entre néo-management entrepreneurial, gestion de l'exclusion et étayage de l'individu	107
1) Le projet d'accompagnement à l'épreuve	107

a) Concept polysémique pour démarche non balisée	107
b) Les socles de l'accompagnement dans le projet professionnel	113
c) Accompagnement et projet sont indissociables	115
d) Entre accompagnement social et accompagnement à la création d'entreprise : l'accompagnement à la création d'activités rurales	118
2) L'accompagnement en pratique	122
a) Une « nébuleuse », ou de larges registres de pratiques	122
b) Le dispositif actuel d'accompagnement.....	128
3) Les logiques d'accompagnement à la pluriactivité	130
a) Des dispositifs d'accompagnement aux stratégies hétérogènes	130
b) L'influence grandissante des territoires	133
c) Des logiques imbriquées et complexes	135
2.B - Où l'on reparle du territoire : le territoire, levier de dé-sectorialisation de l'accompagnement.....	137
1) Un territoire d'expérimentation, l'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon.....	137
a) L'expérimentation régionale « Pluriactivité des entreprises en milieu rural »	138
b) Le projet Intersama	140
2) L'hétérogénéité des organismes d'accompagnement en Languedoc-Roussillon et de l'accompagnement à la pluriactivité.....	142
a) Des organisations nombreuses et peu coordonnées	142
b) La timide émergence d'un accompagnement à la pluriactivité, observable par l'évolution des pratiques et des outils.....	146
3) Le Haut-Languedoc, parent pauvre de l'accompagnement ?.....	155
a) L'offre d'accompagnement du Haut-Languedoc	156
b) L'orientation des porteurs de projet vers un organisme d'accompagnement.....	163
c) Que dit-on de la pluriactivité dans le Haut-Languedoc ? A la recherche des représentations de la pluriactivité chez les accompagnateurs de projet.....	168

Deuxième partie : Les projets pluriactifs au filtre de l'expérimentation d'accompagnement menée dans le Haut-Languedoc..... 179

Chapitre 3- Expérimentation ERP : une méthode d'analyse de l'accompagnement des systèmes pluriactifs du Haut-Languedoc..... 181

3.A - Au cœur de la méthodologie : l'implication et la réflexivité	181
1) Une géographie impliquée	181
a) Échelle micro pour questions de fond	184
b) Une implication au service d'une subjectivité active.....	185
c) Comment ne plus « être un indigène parmi les indigènes »	188
2) Les cadres d'action et de validation de la recherche.....	189
a) La recherche-action, espace de réflexivité actif	189
b) L'expérimentation ou la mise à l'épreuve de la situation	191
3.B - ERP : une expérimentation entre recherche, formation et accompagnement.....	194
1) L'émergence de l'expérimentation : dix années et trois phases.....	196

a) A l'origine, un projet de développement pour agir sur les inégalités d'accès à l'emploi.....	196
b) Deuxième phase, une ingénierie de formation à la pluriactivité	198
c) La remobilisation de la démarche par le Cirad : une expérimentation dans le cadre d'une recherche-action	199
2) ERP, un dispositif souple et évolutif.....	204
a) Une formation comme socle du dispositif.....	204
b) Le projet au cœur de la démarche	208
c) L'expérimentation et ses phases	210
d) Les quatre formes d'accompagnement	212
3) Le recrutement des porteurs de projet de la formation	217
3.C - Matériau d'analyse de la recherche	222
3.D - Quatorze porteurs et treize projets	225
1) Gabrielle.....	226
2) Mathilde	228
3) Brigitte	229
4) Nathalie	231
5) Cécile	233
6) Colette	235
7) Frederika	237
8) Sarah.....	238
9) Lola	240
10) Éric	242
11) Michelle	244
12) Ambre.....	246
13) Carole et Laurent.....	248

Chapitre 4- Ce que nous disent les porteurs de projet de l'expérimentation ERP.. 251

4.A - Une relation paradoxale au travail	252
1) Assurer l'activité indépendante par le salariat	252
2) Concilier l'inconciliable : autonomie et hétéronomie dans le travail	256
3) Se libérer ou s'engager : illustration par la charge de travail.....	260
4) À la recherche du revenu « suffisant ».....	262
a) Le choix du petit revenu.....	262
b) Au-delà du rapport économique, un travail qui fait sens	266
4.B - Un territoire pour des projets, ou des projets pour un territoire ?	272
1) A la recherche du territoire du projet	272
a) De l'espace vécu au territoire.....	272
b) La qualité de vie, représentation consensuelle du territoire	275
c) Un territoire au nom mal défini.....	281

2) L'insertion territoriale du projet en question	284
a) Objectiver le territoire.....	284
b) Entre atouts et contraintes du territoire, un positionnement ambigu.....	285
3) Un ancrage territorial pour agir.....	288
4.C - Une pluriactivité à faire reconnaître	295
1) Dire, écrire, dessiner et affirmer sa pluriactivité (termes, manifeste, bannière)	295
a) Être pluriactif, se reconnaître en « manager pragmatique »	296
b) Être pluriactif, affirmer son projet de vie.....	299
c) Être pluriactif, affirmer son identité (le manifeste).....	303
2) Les prémices d'une reconnaissance territoriale : l'association des pluriactifs des Hauts-Cantons	307
Chapitre 5- Accompagner la pluriactivité, un projet impossible ?	321
5.A - Faire vivre son projet sous les feux de l'accompagnement.....	321
1) Transitions et reconfigurations au cœur du projet pluriactif.....	321
2) Socles, articulations et questions posées à l'accompagnement.....	332
5.B - Compositions et recompositions de l'accompagnement	345
1) Un tournant décisif, le « conflit de l'entrepreneur »	345
2) Un accompagnement dans l'accompagnement : la carte des projets	348
3) Les accompagnateurs ?...au début c'était toi...	363
5.C - L'ouverture de la démarche d'accompagnement par la recherche-action.....	370
Conclusion.....	379
Bibliographie	389
Annexes	405
Table des figures	555
Table des tableaux.....	559
Table des tableaux.....	559
Table des illustrations	561
Sigles et acronymes	563
Table des matières.....	567